LIBRARY OF
Dr. Z. P. Metcalf
1885–1956

17. Nomade du Seneçon.

Nomada Jacobææ.

Nomada nigra, ſcutello punctis duobus villoſis, abdomine ſtrigâ interruptâ, maculis utrinquè tribus ſeſciſque duabus flavis.

Nomada Solidaginis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 392. *n°.* 7.

Nomada Jacobææ. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 70. *tab.* 20.

Elle reſſemble à la Nomade ruficorne. Les antennes ſont fauves, avec la partie ſupérieure noire, & le premier article jaune en deſſous. La tête eſt noire, velue de gris, avec la bouche jaune & une raie de la même couleur ſur le chaperon, qui s'étend un peu autour des yeux antérieurement. Le corcelet eſt noir, velu de gris, avec une raie jaune à la partie antérieure, un point écailleux à l'origine des ailes, un autre point un peu au-devant, & deux ſur l'écuſſon, pareillement jaunes. L'abdomen eſt glabre à ſa baſe, légérement velu à ſa partie poſtérieure, noir, avec une petite bande courte, interrompue, jaune, ſur le premier anneau; deux grandes taches tranſverſes ſur le ſecond, deux plus petites ſur le troiſième, deux preſque réunies ſur le quatrième, & une petite bande ſur les deux autres. Les pattes ſont d'un jaune-fauve, avec le deſſous des cuiſſes noir. L'extrémité des ailes eſt légérement obſcur, & les nervures ſont brunes.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, ſur le Seneçon.

18. Nomade de la Verge d'or.

Nomada Solidaginis.

Nomada nigra, abdominis faſciis quinque flavis, primis tribus interruptis, ſegmento primo immaculato. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 72. *tab.* 21.

Elle diffère beaucoup de la Nomade du Seneçon, avec laquelle Fabricius l'a confondue; elle eſt un peu plus petite. Les antennes ſont noires, avec le deſſous un peu ferrugineux. La tête eſt noire, avec la bouche & une raie ſur le chaperon, jaunes. Le front eſt pubeſcent. Le corcelet eſt noir, avec une petite raie à la partie antérieure, un point à l'origine des ailes, & un autre en avant, jaunes. L'écuſſon a deux points jaunes, réunis. L'abdomen eſt ovale, luiſant, noir, marqué de cinq bandes jaunes, dont les trois premières ſont interrompues. Le premier anneau eſt tout noir. Les pattes ſont jaunes, avec la baſe des cuiſſes poſtérieures noire. Les ailes ſont légérement obſcures à leur extrémité.

Elle ſe trouve en Allemagne, ſur la Verge d'or, *Solidago Virga aurea.*

19. Nomade interrompue.

Nomada interrupta.

Nomada atra, antennis pedibuſque ferrugineis, abdomine faſciis quinque interruptis, flavis, ſextâque integrâ.

Nomada interrupta. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 53. *tab.* 24, & *Faſc.* 96. *tab.* 22.

Elle a environ quatre lignes & demie de longueur. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec la partie ſupérieure noire, de la baſe au milieu, & le deſſous du premier article jaune. La tête eſt pointillée, noire, avec la partie antérieure & la bouche jaunes. Le corcelet eſt raboteux par des points enfoncés, noir, avec une raie jaune, amincie au milieu, placée ſur le ſegment antérieur; un point au deſſous des ailes, un autre calleux au-devant, & deux ſur l'écuſſon, pareillement jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec une tache triangulaire ou une bande interrompue, jaune, ſur les cinq premiers anneaux, & une bande entière ſur le ſixième. Les pattes ſont ferrugineuſes, ſans tache. Les ailes ſont légérement obſcures, ſurtout à l'extrémité.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

20. Nomade biponctuée.

Nomada bipunctata.

Nomada thorace maculato, abdomine rufo, ſegmento ſecundo, punctis duobus margineque albis, ultimis fulvis. Fabr. *Syſt. Pyez. pag.* 392, *n°.* 8.

Elle a la forme des précédentes. Les antennes ſont rouges. La tête eſt couverte de poils fauves. Le corcelet eſt noir, avec le lobe antérieur & la baſe de l'écuſſon couverts de poils fauves. L'abdomen eſt ferrugineux, avec deux points ſur le ſecond anneau & le bord, blancs. Les derniers ſont couverts de poils fauves. Les ailes ſont noires à l'extrémité. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

21. Nomade rouge.

Nomada rufa.

Nomada capite thoraceque nigris, ferrugineo maculatis, abdomine ferrugineo immaculato.

Nomada rufa *glabra, thorace nigro rufoque vario, abdomine antennis ore pedibuſque ferrugineis.* Ross. *Faun. Etr. to n.* 2. *p.* 111. *n°.* 932. — *Ed.* Illig. *tom.* 2. *p.* 18.

Elle eſt un peu plus grande que la Nomade ruficorne. Les antennes ſont ferrugineuſes, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt noire, avec la bouche & une ligne au-devant des yeux, ferrugineuſes. Le corcelet eſt noir, avec deux points

élevés, ferrugineux, à la partie antérieure; une tache de la même couleur, de chaque côté, au deſſous des ailes, vers la poitrine, & deux points contigus, tuberculeux, ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt glabre, ferrugineux, ſans tache. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec la baſe des cuiſſes noire. Les ailes ont une teinte rouſſeâtre, avec l'extrémité plus obſcure.

Elle ſe trouve en Italie.

22. Nomade ferrugineuſe.

Nomada ferruginea.

Nomada ferruginea, vertice vittâque dorſali nigris, abdominis apice flavo.

Elle a environ quatre lignes & demie de longueur. Les antennes ſont entiérement ferrugineuſes. La tête eſt légérement pubeſcente, ferrugineuſe, avec le vertex noir. Le tour des yeux eſt ferrugineux. Le corcelet eſt ferrugineux, avec une raie longitudinale, noire, qui part du ſegment antérieur, qui eſt ferrugineux, & va aboutir à l'écuſſon, qui eſt pareillement ferrugineux. Derrière celui-ci eſt une ligne tranſverſe, élevée, ferrugineuſe, après laquelle eſt une tache triangulaire, noire, qui s'étend juſqu'à la pointe. Les côtés du corcelet ſont élevés, ferrugineux, avec la partie qui deſcend obliquement de l'origine des ailes aux deux hanches poſtérieures, noire & enfoncée. On voit auſſi un peu de noir au deſſus de la hanche antérieure. L'abdomen eſt luiſant, ferrugineux, avec une bande jaune, preſqu'interrompue, ſur le quatrième anneau, & les ſuivans pareillement jaunes. Les pattes ſont entiérement ferrugineuſes. Les hanches poſtérieures ſont couvertes d'un duvet argenté. Les ailes ont une légère teinte obſcure, avec une tache tranſparente vers l'extrémité.

Je l'ai trouvée en mai aux environs de Bagdad.

23. Nomade ſtriée.

Nomada ſtriata.

Nomada ferruginea, thorace nigro lineato, abdomine rufo, flavo maculato. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 2. p. 348. n°. 9. — Syſt. Pyez. p. 392. n°. 9.*

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nomade de Fabricius. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt ferrugineuſe, avec une grande tache noire au milieu. Le corcelet eſt ferrugineux en deſſus, avec trois lignes noires; il eſt noir en deſſous, avec des taches ferrugineuſes. L'abdomen eſt glabre, rouge, luiſant, avec le premier & le ſecond anneau noirs, ſans tache; le troiſième & le quatrième avec une tache jaune de chaque côté; le cinquième avec deux points ſur le dos; le ſixième avec une tache dorſale, carrée. Les pattes ſont rougeâtres. Les ailes ſont tranſparentes, avec l'extrémité obſcure.

Elle ſe trouve en Europe.

24. Nomade ſignalée.

Nomada ſignata.

Nomada nigra, thorace ferrugineo lineato, abdomine rufeſcente, faſciis quatuor anoque flavis.

Nomada ſignata. Jur. *Hymenopt. pag. 223. tab. 11. fig. 7.*

Elle n'a pas cinq lignes de longueur. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, avec la partie antérieure & le tour des yeux ferrugineux. Le corcelet eſt noir, avec une petite raie tranſverſale à la partie antérieure, quatre lignes ſur le dos, deux points ſur l'écuſſon, un point écailleux à l'origine des ailes, tous de couleur ferrugineuſe. L'abdomen eſt d'un brun-ferrugineux, avec quatre bandes jaunes, dont la première, placée ſur le premier anneau, eſt interrompue au milieu. Le dernier anneau eſt marqué d'une tache jaune. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ſont tranſparentes, avec l'extrémité très-légérement obſcure.

Elle ſe trouve en France.

25. Nomade latérale.

Nomada lateralis.

Nomada atra, abdomine rufo, ſegmento ſecundo tertioque maculâ utrinquè, reliquis margine flavis.

Nomada lateralis. Panz. *Faun. Germ. Faſc. 96. tab. 20 & tab. 21.*

Schœff. *Icon. Inſ. tab. 50. fig. 10.*

Panz. *Nomencl.* Schœff. *Inſ. n°. 10. p. 67.*

Elle reſſemble à la Nomade ſtriée, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article obſcur en deſſus. La tête eſt noire, avec la bouche & le tour des yeux ferrugineux, & quelquefois un point de la même couleur ſur le front. Le corcelet eſt noir, avec l'écaille de la baſe des ailes, un point calleux au-devant, & deux ſur l'écuſſon, ferrugineux: il y a quelquefois une légère raie ferrugineuſe ſur le ſegment antérieur. L'abdomen eſt rouge, avec la baſe noire, une tache jaune de chaque côté du ſecond & du troiſième anneau, deux rapprochées ſur le quatrième, & une plus grande carrée ſur le cinquième. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec la baſe des cuiſſes noire. Les ailes ſont légérement obſcures, avec un point tranſparent vers l'extrémité. Le noir de la baſe de l'abdomen eſt quelquefois triſide.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

26. Nomade à zônes.

Nomada zonata.

Nomada nigra, antennis, pedibus punctiſque duobus ſcutelli ferrugineis, abdomine flavo, ferrugineo varieguto, cingulis quatuor nigris.

Nomada zonata. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 53. *tab.* 20.

Apis veſpoides. Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr.* n°. 823.?

Elle a environ trois lignes & demie de long. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt pubeſcente, chagrinée, noire, avec la partie antérieure & le tour des yeux ferrugineux. Le corcelet eſt noir, avec deux points peu marqués, ferrugineux, à la partie antérieure; deux calleux & élevés ſur l'écuſſon, un au-devant des ailes & un au deſſous, pareillement ferrugineux. L'abdomen eſt ovale. Le premier anneau eſt entiérement noir; le ſecond eſt ferrugineux, avec une bande en croiſſant, noire, ſur le bord; le troiſième eſt jaune ſur les côtés, ferrugineux au milieu, avec une bande noire ſur le bord poſtérieur; le quatrième eſt ſemblable au précédent, ſeulement il eſt plus étroit; le cinquième eſt jaune, avec le bord noir. Le dernier eſt entiérement jaune, cilié ſur ſes bords.

Elle ſe trouve en Allemagne.

27. Nomade de Fabricius.

Nomada Fabriciana.

Nomada nigra, abdomine glabro, ferrugineo; maculis duabus flavis. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom. 2. p.* 348. n°. 10. — *Syſt. Pyez. pag.* 393. n°. 10.

Apis Fabriciana. Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 955. n°. 17.

Elle varie beaucoup pour la grandeur. Les antennes ſont fauves, avec un peu de noir en deſſus. Le premier article eſt noir en deſſus, jaune en deſſous. La tête eſt légérement velue de gris; elle eſt noire, avec la bouche & une petite raie ſur le chaperon, jaunes ou rougeâtres: celle-ci s'avance très-peu autour des yeux. Le corcelet eſt noir, légérement velu de gris, avec la pièce écailleuſe qui ſe trouve à la baſe des ailes, & un point au deſſous, ferrugineux. L'abdomen eſt rouge, luiſant, avec la baſe du premier anneau noire; une petite tache jaune de chaque côté du ſecond, & un point de la même couleur de chaque côté du troiſième. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec un peu de noir à la baſe des cuiſſes. Les ailes ſont légérement obſcures, avec une tache tranſparente ou plus claire à peu de diſtance de l'extrémité.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

28. Nomade ſtigmate.

Nomada ſtigma.

Nomada nigra, antennis, abdomine pedibuſque ferrugineis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 393. n°. 11.

Elle reſſemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, légérement velue de gris, avec la bouche ferrugineuſe. Le corcelet eſt velu, noir, avec un point calleux, élevé, ferrugineux, placé au-devant des ailes. L'abdomen eſt ferrugineux, avec la baſe du premier anneau noire, & en outre quelques points noirs ſur les côtés, mais peu diſtincts, preſqu'effacés. Les pattes ſont rougeâtres. Les ailes ſont obſcures, avec un point blanc vers l'extrémité.

Elle ſe trouve aux environs d'Alger.

29. Nomade bigarrée.

Nomada varia.

Nomada nigra, abdomine flavo, anticè rufo, ſuſciis tribus nigris, antennis pedibuſque ferrugineis.

Nomada varia. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 55. *tab.* 20.

Elle reſſemble à la Nomade linéole, mais elle eſt plus petite. Les antennes ſont ferrugineuſes, noirâtres au milieu, avec le premier article noir en deſſus, ferrugineux en deſſous. La tête eſt pubeſcente, noire, avec la lèvre, une tache au deſſus & le tour des yeux, jaunes. La langue eſt avancée, obſcure. Le corcelet eſt ponctué, à peine pubeſcent, noir, avec une petite raie jaune, interrompue, à la partie antérieure; un point écailleux à l'origine des ailes, un autre au-devant, & un ſeul ſur l'écuſſon, élevé, pareillement jaunes. L'abdomen eſt glabre, luiſant, avec le premier anneau noir, marqué d'une tache tranſverſe, rouge. Les autres ſont jaunes, avec une bande noire ſur le bord poſtérieur. L'anus eſt jaune, pubeſcent. En deſſous l'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux jaune. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec la baſe des cuiſſes intermédiaires & poſtérieures noire. La poitrine eſt pubeſcente, noire, marquée, ſur les côtés, d'une petite ligne jaune. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures jaunâtres.

Elle ſe trouve en Autriche.

30. Nomade fulvicorne.

Nomada fulvicornis.

Nomada nigra, antennis pedibuſque ferrugineis, ſcutello punctis quatuor, abdomineque faſciis flavis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 348. n°. 11. — *Syſt. Pyez. p.* 393. n°. 12.

Elle reſſemble à la Nomade ruficorne. Les antennes ſont d'un rouge-pâle, avec le deſſous du

premier article jaune. La tête eſt noire, avec la partie antérieure jaune, laquelle couleur eſt poſtérieurement tridentée. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur & un point calleux au deſſous des ailes, jaunes. L'écuſſon eſt marqué de quatre points jauues. L'abdomen eſt noir, avec cinq bandes jaunes, dont la ſeconde eſt un peu interrompue. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve au midi de la France & de l'Italie.

31. Nomade nigricorne.

Nomada nigricornis.

Nomada atra, immaculata, abdomine rufo, puncto laterali flavo.

Elle reſſemble beaucoup à la Nomade germanique. Les antennes ſont très-noires. La tête & le corcelet ſont très-noirs, ſans tache, légérement couverts de poils gris. L'écaille de l'origine des ailes eſt noire. L'abdomen eſt rouge, avec une tache preſque trilobée, noire, à la baſe ſupérieure du premier anneau, & un point jaune de chaque côté du ſecond. Les pattes ſont noires, légérement velues de gris, avec les derniers articles des tarſes bruns. Les ailes ſont légérement obſcures, avec une tache tranſparente vers l'extrémité. Les nervures & le point marginal ſont noirs.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

32. Nomade germanique.

Nomada germanica.

Nomada abdomine rufo, ſegmento primo baſi reliquis utrinquè puncto nigro. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 394. *n°.* 18.

Nomada germanica. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 72. *tab.* 17.

Elle a environ quatre lignes de longueur. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article noir, ou quelquefois entiérement noires, preſque de la longueur du corcelet. La tête eſt noire, avec un duvet gris, plus ſerré & argenté ſur le front. Le corcelet eſt noir, légérement velu de gris, avec l'écaille qui eſt à l'origine des ailes, ferrugineuſe. L'abdomen eſt rouge, avec la baſe du premier anneau noire, & un point de chaque côté des autres, également noir. Ces points ſont quelquefois peu marqués ou manquent entiérement. Les derniers anneaux ſont un peu pubeſcens. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes noires dans toute leur étendue, excepté à leur extrémité, qui eſt ferrugineuſe. Les cuiſſes antérieures, dans deux mâles que j'ai, ſont dilatées, preſque triangulaires, un peu crochues en deſſous. Les ailes ſont légérement obſcures à leur extrémité.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne; elle n'eſt pas rare aux environs de Paris.

33. Nomade fanglée.

Nomada ſuccincta.

Nomada nigra, abdomine flavo, baſi ſaſciiſque quatuor nigris, tibiis tarſiſque flavis.

Nomada ſuccincta *antennis ferrugineis, ſcutelli punctis duobus flavis, abdomine flavo, ſaſciis quatuor nigris.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 55. *tab.* 21.

Elle a environ quatre lignes de longueur. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article noir en deſſus, jaune en deſſous. La tête eſt noire, légérement pubeſcente, avec un point jaune au milieu de la lèvre ſupérieure, & une tache triangulaire, jaune, de chaque côté du front. Les yeux ſont obſcurs, tachés de noir. Le corcelet eſt légérement pubeſcent, noir, avec une petite raie jaune à la partie antérieure; un point ſous les ailes, un autre écailleux à l'origine, deux ſur l'écuſſon, & deux au deſſous, également jaunes. L'abdomen eſt glabre, luiſant, avec les anneaux jaunes, marqués poſtérieurement d'une bande noire. La baſe du premier eſt noire, & l'anus, ainſi que le pénultième anneau, eſt jaune. En deſſous l'abdomen eſt jaune, marqué de bandes noires, plus étroites qu'en deſſus. Les jambes antérieures & intermédiaires ſont jaunes, ſans tache. Les poſtérieures ſont jaunes, avec une tache au milieu, noire. Les cuiſſes ſont noires, avec les genoux jaunes. La poitrine eſt noire. Les ailes ſont tranſparentes, avec l'extrémité légérement obſcure.

Elle ſe trouve en Autriche.

34. Nomade vagabonde.

Nomada vaga.

Nomada atra, abdomine maculis ſex, ano pedibuſque flavis.

Nomada vaga *atra, ſcutello punctis duobus, abdomine maculis utrinquè tribus marginalibus, ano pedibuſque flavis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 55. *tab.* 22.

Elle n'a guère plus de trois lignes de longueur. Les antennes ſont noires en deſſus, ferrugineuſes en deſſous. La tête eſt grande, ponctuée, un peu pubeſcente, noire, avec la lèvre, une tache au deſſus, & le tour des yeux antérieurement, jaunes. Le corcelet eſt pubeſcent, ponctué, noir, avec un point à l'origine des ailes, un autre au-devant & deux ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, glabre, luiſant, avec trois taches jaunes, triangulaires, de chaque côté, qui vont progreſſivement en diminuant de grandeur. Le deſſous eſt noir, avec des bandes jaunes. L'anus eſt jaune. Les pattes ſont jaunes, avec une tache noire ſur le milieu des cuiſſes & des jambes. Les ailes ſont

transparentes, avec l'extrémité légérement obscure.

Elle se trouve en Autriche.

35. Nomade naine.

Nomada minuta.

Nomada nigrâ, antennis scutelli punctis quatuor, abdomineque rufis. Fabr. *Syst. Piez. p.* 394. *n°.* 19.

Elle est plus petite que les précédentes. Les antennes sont rouges, avec le premier article noir. La tête est noire, avec la bouche rouge. Le corcelet est noir, avec trois points calleux, jaunes, au-devant des ailes, & quatre sur l'écusson. On voit, au dessous de celui-ci, quatre points formés par des poils argentés. L'abdomen est rouge, avec la base du premier anneau noire. Les pattes sont rouges, avec les cuisses noires.

Elle se trouve à Kiell.

Nota. Fabricius cite la *Nomada furva* de Panzer, dont la description & la figure diffèrent beaucoup de celle-ci.

36. Nomade obscure.

Nomada furva.

Nomada nigra, abdomine obscurè flavo fasciato, pedibus flavo maculatis.

Nomada furva *thorace immaculato, abdomine ovato, nigro, obscurè flavo fasciato; pedibus nigris, flavo maculatis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 55. *n°.* 23.

Cette espèce paroît différer de la Nomade naine; elle n'a pas trois lignes de longueur. Les antennes sont ferrugineuses en dessous, noires en dessus, avec le premier article entièrement noir. La tête est noire, pubescente, avec la lèvre jaune & le front couvert d'un duvet argenté. Les yeux sont obscurs. Le corcelet est noir, sans tache, si ce n'est l'écaille de l'origine des ailes, & un point calleux vers la poitrine, qui sont jaunes. L'abdomen est glabre, luisant, noir, obscurément rayé de jaune en dessus, luisant, jaune en dessous, avec le bord des anneaux noir. L'anus est pubescent. Les pattes sont noires, marquées de taches jaunes. La poitrine est noire. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité un peu obscure.

Elle se trouve en Autriche.

NOMIE. *Nomia.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Andrenètes.

Les Nomies ont les antennes filiformes, plus courtes que le corcelet; la trompe un peu avancée; une écaille à la base supérieure des ailes, ordinairement fort grande; une cellule marginale aux ailes supérieures, alongée, arrondie à son extrémité; trois cellules cubitales ou sous-marginales, dont la seconde est petite & carrée, & les cuisses postérieures renflées dans les mâles.

Ce genre, établi par M. Latreille, est très-voisin des Andrènes & des Halictes: seulement la langue est un peu plus alongée, & les mâles se distinguent par les cuisses postérieures, qui sont plus ou moins renflées, & par l'écaille qui se trouve à la base des ailes, & qui est ordinairement fort grande dans les deux sexes.

Les antennes sont filiformes, un peu plus courtes que le corcelet, composées de treize articles dans les mâles, & de douze dans les femelles. Le premier article est alongé, à peine arqué, presque cylindrique ou légérement aminci à sa base. Le second est court, aminci à sa base. Le troisième n'est guère plus long que les suivans, mais un peu aminci à sa base. Ceux qui viennent après sont cylindriques & de longueur égale. Le dernier s'arrondit à son extrémité. Elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, & sont un peu distantes l'une de l'autre.

La tête est de la largeur du corcelet, & la partie antérieure est déprimée. Les yeux, placés sur les côtés, sont entiers, ovales, un peu saillans. On voit trois petits yeux lisses sur le vertex.

La bouche est formée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre supérieure, placée à la suite du chaperon, qui est un peu avancé, est cornée, courte, arrondie & ciliée antérieurement.

Les mandibules sont cornées, simples, arquées, pointues, un peu en gouttière intérieurement.

La trompe est formée de trois pièces apparentes. Les deux extérieures ou mâchoires sont cornées, larges, coudées aux deux tiers de leur longueur, & plus longues que la langue: celle-ci est cornée & cylindrique de la base au milieu; elle est ensuite coriace, peu large, un peu velue & terminée en pointe; elle a deux filets minces, plus courts, qui l'accompagnent, & qui paroissent insérés à peu de distance des antennules.

Les antennules antérieures ou maxillaires sont filiformes, composées de six articles, dont le second est un peu plus long que les autres; ce qui distingue un peu ce genre des Halictes & des Andrènes, qui ont cet article à peu près de la longueur des autres. Les articles suivans sont presque égaux entr'eux & un peu renflés à leur extrémité. Elles sont insérées sur la courbure des pièces latérales, & la dépassent beaucoup en longueur. Les antennules labiales sont courtes, composées de quatre articles, dont le premier est alongé. Les trois suivans sont très-courts, & égaux entr'eux. Elles sont insérées à la base de la partie coriacée, là où se termine la partie cornée, & où la langue se fléchit.

Le corcelet est arrondi, ordinairement pointillé comme la tête, plus ou moins velu, quelquefois couvert, à sa partie supérieure, de petites écailles

qui s'enlèvent par le frottement. On remarque dans presque toutes les espèces une grande écaille mince & forte qui recouvre la base des ailes, & qui est un peu relevée pour ne pas en empêcher ou gêner le mouvement.

L'abdomen est ovale, ordinairement pointillé. Les anneaux sont bien distincts, & la femelle est armée d'un aiguillon caché.

Les pattes antérieures & intermédiaires n'ont rien de remarquable; mais les postérieures prennent ordinairement, dans les mâles, une forme bizarre. La cuisse est plus ou moins grosse, quelquefois bossue vers sa base supérieure, creuse en dessous, & garnie de poils fins très-serrés. La jambe est plus ou moins courte, quelquefois courbée irrégulièrement, & munie, vers le milieu ou à l'extrémité latérale, d'une expansion coriacée, en forme de cuiller, ou bien elle est terminée par un ou deux lobes plus ou moins alongés. Les tarses sont un peu plus longs que dans les genres voisins. Le premier article surtout est très-alongé, & est un peu plus gros que les suivans.

Les ailes ont leurs nervures assez bien marquées. Le point marginal est un peu alongé, & la cellule, qui se trouve après ce point, est alongée, arrondie à son extrémité; ce qui distingue un peu ce genre des Andrènes & des Halictes, qui ont cette cellule plus pointue & moins détachée du bord. Les trois cellules cubitales n'offrent pas des différences bien remarquables. La première & la dernière sont alongées, & la seconde forme un carré presque parfait, & est beaucoup plus petite que les deux autres; elle a une nervure récurrente, & la troisième en a une autre.

Les Nomies sont peu nombreuses en espèces dans les collections, & fort peu connues des naturalistes; elles fréquentent les fleurs dans la belle saison, & s'y montrent en petit nombre. Nous ignorons si elles vivent en société ou si elles sont solitaires. L'analogie nous porte à croire qu'elles vivent solitaires comme les Andrènes & les Halictes, & qu'il n'y a parmi elles que des mâles & des femelles. Ce qui m'a paru néanmoins fort remarquable, c'est qu'un soir, après le soleil couché, j'en ai trouvé, aux environs de Téhéran en Perse, une espèce roulée en grand nombre autour de la tige d'une plante; c'est celle que j'ai nommée *Lobée*: il y avoit plus de soixante individus, tous mâles, qui se laissèrent prendre les uns après les autres sans chercher à s'envoler.

NOMIE.

NOMIA. Latr. LAZIUS. Panz. Jur. MEGILLA. Fab. ENCERA. Fab.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, un peu plus courtes que le corcelet, de treize articles dans les mâles, de douze dans les femelles.

Mandibules arquées, pointues, simples.

Trompe avancée, formée de trois pièces.

Langue accompagnée de deux pièces minces, plus courtes qu'elle.

Quatre antennules; les maxillaires longues, filiformes, composées de six articles; les labiales courtes, composées de quatre articles, dont le premier alongé.

Ailes supérieures avec une cellule marginale, alongée, arrondie à son extrémité, et trois sous-marginales, dont la seconde petite et carrée.

Écaille souvent fort grande à l'origine des ailes supérieures.

ESPÈCES.

1. Nomie armée.

Noire, avec un duvet cendré et des cils blancs au bord des anneaux de l'abdomen; jambes postérieures terminées par deux lobes.

2. Nomie unidentée.

Noire, avec un duvet cendré et cinq bandes blanches sur l'abdomen; jambes postérieures terminées par une dent latérale, très-forte.

3. Nomie difforme.

Noire; front avec un duvet cendré; jambes postérieures jaunes, courbées, terminées par un lobe qui s'élargit à l'extrémité.

4. Nomie diversipède.

Noire; front avec un duvet cendré; abdomen ponctué; jambes postérieures terminées par un lobe alongé.

5. Nomie lobée.

D'un brun-ferrugineux, avec un duvet blanchâtre; jambes postérieures garnies d'un lobe latéral, jaune, arrondi.

6. Nomie curvipède.

Obscure, avec cinq bandes jaunes sur l'abdomen; jambes postérieures courbes, terminées par une forte épine.

7. Nomie crassipède.

Couverte de poils cendrés; abdomen noir, avec le bord des anneaux verdâtre; jambes postérieures courbes, dentées, jaunes.

1. Nomie armée.

Nomia armata.

Nomia nigra, cinereo-pubescens, abdominis segmentorum margine albo ciliato; tibiis posticis lobis duobus terminatis.

Elle est un peu plus grande que la Nomie diversipède. Les antennes sont fauves. La tête est noirâtre, couverte d'un duvet blanchâtre, très-ferré sur le front. Le corcelet est noirâtre, avec un duvet gris sur les côtés; de petites écailles cendrées sur le dos, & deux petites raies transverses grises, l'une au dessus, & l'autre au dessous de l'écusson. On voit sur celui-ci deux petites épines un peu crochues, jaunes à leur extrémité. L'abdomen est pointillé, noirâtre, avec le bord des anneaux garni de poils blanchâtres. Les pattes sont fauves, avec un peu de brun à la base des cuisses, & le premier article des tarses d'un jaune-blanchâtre. Les cuisses postérieures sont très-renflées; elles sont un peu creuses à leur partie inférieure, & ont une dent latérale vers leur extrémité. La partie creuse est légèrement garnie d'un duvet blanc. Les jambes sont terminées par deux lobes d'un jaune-blanchâtre, dont l'extérieur est une fois plus long que l'autre. Les ailes sont transparentes, avec une très-légère teinte obscure vers l'extrémité, & les nervures d'un brun-ferrugineux. L'écaille de la base est grande & d'un jaune-pâle.

Je l'ai trouvée sur des fleurs dans le désert de l'Arabie, vers la fin de mai.

2. Nomie unidentée.

Nomia unidentata.

Nomia nigra, cinereo-pubescens, abdomine cingulis quinque albis, tibiis posticis dente laterali valido terminatis.

Elle a quatre lignes de longueur. Les antennes & les pattes sont fauves. La tête est noire, légèrement pubescente, avec un duvet gris, très-ferré, sur le front. Le corcelet est noir, légèrement pubescent. L'abdomen est noir, avec une bande lisse, blanche, sur le bord des cinq premiers anneaux. Les cuisses postérieures sont un peu renflées, creuses en dessous, unidentées vers l'extrémité. Les jambes sont un peu arquées, intérieurement terminées, à l'extrémité, par un lobe pointu. Les ailes sont transparentes, à peine un peu rousseâtres à l'extrémité, avec les nervures ferrugineuses. L'écaille de la base est petite, fauve.

Je l'ai trouvée sur des fleurs, en mai, dans le désert de l'Arabie.

3. Nomie difforme.

Nomia difformis.

Nomia nigra, fronte cinereo-villosâ; tibiis posticis flavis, incurvis, lobo clavato terminatis.

Lasius difformis *pubescens, ater, scutello bidentato, abdomine segmentorum marginibus albis, femoribus posticis crassissimis, apice denticulatis; tibiis posticis difformibus.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 89. *tab.* 15.

Nomia. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 155.

Lasius difformis. Jur. *Hym. p.* 238.

Andrena humeralis. Jur. *Hym. p.* 231. *tab.* 14.?

Elle a quatre lignes de longueur. Les antennes sont brunes en dessus, fauves en dessous, avec les deux premiers articles noirs. La tête est noire, avec le vertex pubescent, & le front couvert de poils courts, ferrés, cendrés. Le corcelet est noir, légèrement couvert de poils rousseâtres ou cendrés, plus ferrés à la partie antérieure. L'écusson a de chaque côté une petite épine courte, noire, avec l'extrémité fauve. L'abdomen est ponctué, noir, légèrement pubescent, avec le bord des anneaux garni de cils blancs, excepté le premier & le dernier. Les pattes sont jaunes, pubescentes. Les jambes antérieures sont très-peu dilatées. Les cuisses postérieures sont noires, renflées, creuses en dessous, dentées vers l'extrémité. Les jambes sont courtes, courbées, terminées par un lobe jaune, alongé, aplati, un peu dilaté à son extrémité. Tous les tarses sont jaunes. Les ailes sont transparentes, avec une très-légère teinte obscure à l'extrémité, & les nervures brunes. L'écaille de la base est grande, jaunâtre, avec la base obscure.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

4. Nomie diversipède.

Nomia diversipes.

Nomia nigra, fronte cinereo-villosâ, abdomine punctato, tibiis posticis lobo elongato terminatis.

Nomia diversipes. Latr. *Gen. Crust. & Insect. tom.* 4. *p.* 155. *tab.* 14. *fig.* 8.

Elle a trois lignes & demie de longueur. Les antennes sont brunes. La tête est noire, avec le front couvert d'un duvet cendré. Le corcelet est noir, légèrement couvert d'un duvet cendré ou rousseâtre. L'abdomen est ponctué, noir, avec le bord des anneaux très-légèrement cilié de gris. Les pattes sont noirâtres, avec le premier article des tarses blanchâtre, & les autres bruns. Les cuisses postérieures sont peu renflées. La partie intérieure est creuse, couverte d'un duvet assez long, blanc. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité à peine obscure, & les nervures d'un brun-ferrugineux. L'écaille qui se trouve à leur base est grande, jaunâtre.

Elle se trouve au midi de la France, de l'Italie.

5. Nomie

5. Nomie lobée.

Nomia lobata.

Nomia fuſco-ferruginea, albo-pubeſcens, tibiis poſticis lobo laterali flavo inſtructis.

Elle eſt un peu plus petite que la Nomie diverſipède. Les antennes ſont fauves. La tête eſt noirâtre, couverte de poils courts, écailleux, ferrés, d'un gris-blanchâtre. Le corcelet eſt couvert d'écailles de la même couleur, & on diſtingue poſtérieurement deux petites raies tranſverſes, l'une au deſſus; & l'autre au deſſous de l'écuſſon, parce que les écailles y ſont plus ferrées. L'écuſſon eſt armé de deux petites épines jaunes, un peu crochues. L'abdomen eſt d'un brun-fauve plus ou moins foncé, couvert de poils écailleux, blanchâtres, qui laiſſent à découvert une bande courte au milieu des deux premiers anneaux. Les pattes ſont fauves, légérement couvertes de poils blanchâtres. Les cuiſſes poſtérieures ſont peu renflées. Les jambes ſont munies latéralement d'une palette large, plate, arrondie à ſon extrémité, d'un jaune-pâle. Le premier article de ces pattes eſt de la même couleur jaune. Les ailes ſont tranſparentes, & ont leurs nervures d'un brun-clair. L'écaille qui ſe trouve à la baſe eſt grande & jaune.

Je l'ai trouvée le ſoir, en grand nombre, autour d'une tige de plante, aux environs d'Amadan.

6. Nomie curvipède.

Nomia curvipes.

Nomia fuſca, abdomine cingulis quinque flavis; tibiis poſticis incurvis, ſpicâ validâ terminatis.

Andrena curvipes *fuſca, abdomine cingulis quinque flavis, pedibus teſtaceis; femoribus poſticis ſubtùs concavis, unidentatis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 2. p. 310. n°. 14.*

Megilla curvipes. Fabr. *Syſt. Pyez. pag. 330. n°. 8.*

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt obſcure, avec la bouche jaune. Les antennes ſont d'un brun-noir. Le corcelet eſt obſcur, avec un duvet cendré. L'abdomen eſt obſcur, avec une bande jaune ſur le bord de chaque anneau. Les pattes ſont teſtacées. Les cuiſſes poſtérieures ſont creuſes en deſſous, unidentées vers l'extrémité. Les jambes ſont courbées & terminées par une forte épine.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

7. Nomie craſſipède.

Nomia craſſipes.

Nomia cinereo-hirta, abdomine atro, ſegmentorum marginibus vireſcentibus; tibiis poſticis incurvis, dentatis, flavis.

Hiſt. Nat. Inſ. Tome VIII.

Encera craſſipes *cinereo-hirta, ſegmentorum marginibus vireſcentibus, femoribus poſticis incraſſatis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p. 278. — Syſt. Pyez. p. 384. n°. 10.*

Nomia craſſipes. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t. 4. p. 155.*

Les antennes ſont d'un brun de poix, cylindriques, plus courtes que le corcelet. La tête & le corcelet ſont couverts de poils cendrés. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux verdâtre. Les pattes ſont jaunâtres. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, dentées, noires. Les jambes ſont courbées, dentées, jaunes. Les ailes ont une teinte obſcure, avec l'extrémité plus foncée.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

NOSODENDRE. *Noſodendron.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Byrrhiens.

Les Noſodendres ont le corps ovale, très-convexe; les antennes courtes, en maſſe groſſe, de trois articles; quatre antennules courtes, filiformes; les jambes comprimées, extérieurement dentelées; les tarſes ſimples, filiformes, compoſés de cinq articles.

Ces inſectes ont beaucoup de rapport avec les Byrrhes par la forme extérieure du corps, & même par les pattes; mais ils en ſont diſtincts par la maſſe des antennes, qui n'eſt que de trois articles; par les tarſes, qui ſont filiformes, qui n'ont pas ces faiſceaux de poils que l'on remarque à ceux des Byrrhes, & qui ne ſe logent pas dans une rainure pratiquée à la jambe, comme dans ces derniers. On ne peut pas confondre non plus ces inſectes avec les Sphéridies, dont le premier article des antennes eſt très-long, & dont les antennules antérieures ſont longues, & ont le ſecond article renflé.

Les antennes des Noſodendres ſont un peu plus courtes que le corcelet, & ordinairement logées dans une rainure pratiquée à ſa partie latérale inférieure; elles ſont compoſées d'onze articles, dont le premier eſt gros, peu alongé, preſque cylindrique. Le ſecond eſt plus petit que le premier, & plus gros que les ſuivans. Le troiſième eſt long, un peu aminci à ſa baſe. Les ſuivans ſont courts, grenus. Les trois derniers forment une maſſe aſſez groſſe, ovale, perfoliée.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, très-courte, aſſez large, arrondie antérieurement.

Les mandibules ſont cornées, aſſez groſſes, peu avancées, larges à leur baſe, obtuſes à leur extrémité, preſque dentées à leur partie interne.

Les mâchoires ſont courtes, coriacées, bifides. Les diviſions ſont preſqu'égales, aminces. L'interne eſt plus pointue que l'autre.

La lèvre inférieure, placée à l'extrémité interne du menton, qui eſt fort grand, avancé, arrondi & corné, eſt membraneuſe, courte, fort large, tridentée.

Les antennules antérieures ſont filiformes, fort courtes, pas plus longues que les mâchoires, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt mince, fort petit, à peine apparent. Les deux qui ſuivent, ſont très-courts, preſqu'en forme de vaſe, égaux entr'eux. Le dernier forme un ovale alongé. Elles ſont inférées au dos des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont très-courtes, cylindriques, terminées en pointe. A peine diſtingue-t-on les deux derniers articles. Elles ſont inférées à la partie latérale inférieure de la lèvre.

La tête de ces inſectes eſt à moitié enfoncée dans le corcelet. Les yeux, qui touchent à ce même corcelet, ſont petits, peu ſaillans, & placés à la partie latérale de la tête.

Le corcelet eſt court, aſſez large, à peine rebordé ſur les côtés, appliqué contre les élytres par ſa partie poſtérieure.

L'écuſſon eſt triangulaire, un peu plus long que large, terminé en pointe.

Les élytres ſont très-convexes, aſſez dures; elles recouvrent deux ailes membraneuſes, repliées.

Le corps prend la forme d'un ovale, convexe en deſſus, preſque plat en deſſous.

Les pattes ſont courtes. Les cuiſſes ſont comprimées, un peu renflées. Les jambes antérieures ſont comprimées, triangulaires, c'eſt-à-dire, minces à leur baſe, aſſez larges à leur extrémité. Le bord extérieur eſt un peu dentelé. Les autres jambes ſont de même comprimées & dentelées à leur bord externe, mais ſont moins larges que les deux premières.

Les tarſes ſont fort courts, filiformes, & compoſés de cinq articles, dont les quatre premiers ſont petits, égaux entr'eux. Le dernier eſt alongé, & terminé par deux petits crochets.

Cet inſecte n'eſt pas rare aux environs de Paris. On le trouve, vers le milieu du printems, à portée des ulcères qu'on voit ſur le tronc des Ormes, & qui ont été occaſionnés par ſa larve; elle y eſt ſouvent en aſſez grand nombre & y ſubit ſes métamorphoſes, ne ſortant de ces ulcères que ſous la forme d'inſecte parfait. Il paroît que celui-ci s'éloigne peu des lieux où il a vécu ſous la forme de larve; car ce n'eſt jamais que dans les ulcères mêmes ou aux environs qu'on le découvre.

La larve eſt molle, blanchâtre ou d'un blanc-jaunâtre. Son corps eſt formé de pluſieurs anneaux raboteux, & muni, ſur les côtés, de poils aſſez roides. Sa tête eſt écailleuſe, & armée de deux fortes mâchoires.

NOSODENDRE.

NOSODENDRUM. LATR. BYRRHUS. OLIV. SPHÆRIDIUM. FAB. PANZ.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes un peu plus courtes que le corcelet, terminées en masse assez grosse, oblongue, comprimée.

Quatre antennules filiformes, très-courtes.

Mâchoires bifides; divisions presqu'égales.

Menton très-grand, arrondi, cachant en partie la lèvre inférieure.

Tarses petits, filiformes, simples : cinq articles; les quatre premiers très-courts, égaux entr'eux.

ESPÈCES.

1. NOSODENDRE fasciculé.

Noir; élytres avec cinq rangées de faisceaux de poils d'un brun-ferrugineux.

2. NOSODENDRE hérissé.

Cendré, couvert d'écailles; corcelet et élytres hérissés de poils.

3. NOSODENDRE strié.

Noir, avec quelques poils ferrugineux; élytres striées.

1. Nosodendre fasciculé.

Nosodendron fasciculare.

Nosodendron nigrum, elytris fasciculis seriatis, fusco-ferrugineis.

Nosodendre fasciculé. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Inf. tom.* 9. *p.* 208. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 2. *p.* 44.

Byrrhus fasciculatis. Ent. tom. 2. *n*os. 13. 7. *tab.* 2. *fig.* 7. a. b.

Sphæridium fasciculare. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 81. *n*o. 17.

Sphæridium fasciculare. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 24. *tab.* 2.

Il a environ deux lignes de longueur. Le corps est ovale, très-convexe en dessus, presque plat en dessous. Les antennes sont brunes. La tête & le corcelet sont noirs, très-finement pointillés. Les élytres sont noires, pointillées, marquées chacune de cinq rangées de petits faisceaux de poils courts, d'un brun-ferrugineux, qui s'enlèvent facilement; de sorte qu'il n'est pas rare de trouver l'insecte glabre & tout noir. Le dessous du corps est noir. Les tarses sont bruns.

Il se trouve en Europe, dans les ulcères des Ormes, que sa larve produit, ainsi que nous l'avons dit précédemment.

2. Nosodendre hérissé.

Nosodendron hirtum.

Nosodendron squamosum, cinereum, thorace elytrisque hispidis.

Il est une fois plus petit que le précédent, auquel il ressemble pour la forme du corps. Les antennes sont brunes. La tête, le corcelet & les élytres sont cendrés, couverts de petites écailles & hérissés de poils courts, roides & assez gros. On en compte onze ou douze rangées sur chaque élytre. Le dessous du corps est d'une couleur cendrée, obscure.

Il a été pris par M. Bonelli aux environs de Turin, en hiver, sous l'écorce du noyer, & volant le soir pendant l'été, autour de cet arbre.

3. Nosodendre strié.

Nosodendron striatum.

Nosodendron nigrum, elytris punctato-striatis, pilosis.

Il n'a guère qu'une demi-ligne de longueur. Le corps est d'un ovale un peu plus alongé que les deux précédens. Il est noir, avec quelques poils courts, assez gros, d'un brun-ferrugineux, plus nombreux sur les élytres que sur le corcelet. Les élytres ont des stries pointillées.

Il a été trouvé en Piémont par M. Bonelli, qui a bien voulu me le communiquer.

NOTASPE. *Notaspis.* Genre d'insectes Aptères, établi par M. Herman, qui répond à celui d'Oribate de M. Latreille. (*Voyez* Oribate.)

NOTÈRE. *Noterus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Hydrocanthares.

Le Notère se fait remarquer par les antennes plus longues que la tête, un peu renflées au milieu; par six antennules, dont quatre filiformes, & les deux postérieures terminées par un article plus gros que les autres, intérieurement denté ou obliquement échancré à son extrémité.

Cet insecte a de si grands rapports avec les Dytiques par la manière de vivre & la forme extérieure du corps, qu'il avoit été constamment confondu avec eux. Entraînés par l'exemple, nous n'avions pas cru, tant dans notre Entomologie que dans ce Dictionnaire, séparer des Dytiques la seule espèce qui nous présentoit, à la vérité, des différences assez remarquables dans quelques-uns des organes les plus essentiels, mais qui n'avoit pas moins les plus grands rapports avec ces insectes, tant par l'habitation, les métamorphoses, la manière de vivre, que par la forme générale du corps. M. Clairville n'a pas cru devoir s'arrêter à ces considérations, & nous pensons qu'il a bien fait. Le genre qu'il a établi doit être adopté par tous les entomologistes, puisqu'il est fondé sur des caractères trop importans & trop bien tranchés pour laisser jamais le moindre doute. Il n'est jusqu'à présent formé que d'une seule espèce; mais il est probable qu'un jour on en découvrira quelqu'autre, soit en Europe, soit dans les autres parties du Globe; ce qui viendra pleinement justifier l'établissement de ce nouveau genre.

Les antennes du Notère diffèrent un peu dans les deux sexes; elles sont plus longues que la tête, plus courtes que le corcelet dans les deux sexes, mais plus renflées au milieu dans le mâle que dans la femelle; elles sont minces par le bas, & vont un peu en grossissant jusqu'au cinquième article dans le premier, & jusqu'au septième dans l'autre. Ce renflement se soutient dans les articles qui suivent; mais le dernier s'amincit & se termine en pointe. On compte onze articles dans les deux sexes. Elles sont insérées, sur les côtés de la tête, un peu au-devant des yeux.

La tête est plus étroite que le corcelet, un peu enfoncée par sa partie postérieure, arrondie antérieurement. Les yeux, placés sur les côtés, sont petits, arrondis, point du tout saillans.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de six antennules.

La lèvre supérieure est grande, transverse, coriacée, tronquée antérieurement, avec les angles latéraux arrondis.

Les mandibules sont cornées, dures, un peu épaisses, à peine arquées, intérieurement en gout-

tière, terminées par deux dents aiguës, dont la supérieure eſt plus courte & plus petite.

Les mâchoires ſont petites, minces, cornées, arquées, aiguës à leur extrémité, munies de cils intérieurement, depuis la baſe juſqu'au-delà du milieu.

La lèvre inférieure eſt un peu ſaillante, ſimple, preſque carrée, arrondie antérieurement. Le menton, qui ſe trouve au deſſous, eſt plus court, plus large, corné, tridenté.

Les antennules antérieures ſont filiformes, compoſées de deux articles preſqu'égaux, & adoſſées contre les mâchoires, qu'elles dépaſſent un peu, & dont il eſt difficile de les ſéparer.

Les antennules intermédiaires ſont filiformes, compoſées de quatre articles preſqu'égaux. Le troiſième eſt à peine plus gros que les précédens, & le dernier eſt ovale-oblong.

Les antennules poſtérieures ſont compoſées de trois articles, dont le premier eſt petit. Le troiſième eſt le plus long, le plus gros, & obliquement échancré à ſon extrémité; ce qui le fait paroître comme denté vers le milieu. Elles ſont inſérées à la baſe latérale de la lèvre.

Le corcelet eſt plus large que long, & tout le corps prend la forme d'un ovale un peu oblong, convexe en deſſus, preſque plat en deſſous. Les élytres ſont dures. La future eſt droite, & on ne voit point d'écuſſon à leur baſe. Elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes diffèrent peu de celles des Dytiques; elles ſont courtes, & les intermédiaires ſont aſſez rapprochées des antérieures. Les tarſes ſont compoſés de cinq articles, qui vont un peu en diminuant d'épaiſſeur. Le premier article des antérieurs, dans le mâle, eſt un peu dilaté.

Nous ne dirons rien ſur la manière de vivre de ces inſectes, qui paroît la même que celle des Dytiques, & pour laquelle nous ſommes entrés dans quelques détails à l'article Dytique.

NOTÈRE.

NOTERUS. Clairv. Latr. DYTISCUS. Geoff. Deg. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes en fuseau, un peu plus longues que la tête, insérées au-devant des yeux.

Mandibules terminées par deux dents inégales.

Mâchoires simples, arquées, aiguës, ciliées.

Six antennules ; les quatre antérieures filiformes ; les deux postérieures ayant le dernier article plus gros, obliquement tronqué ou échancré vers son extrémité.

Tarses formés de cinq articles diminuant progressivement d'épaisseur.

ESPÈCE.

1. Notère crassicorne.

Brun ; tête et corcelet d'un brun-fauve ; élytres avec quelques points enfoncés.

1. Notère crafficorne.

Noterus craſſicornis.

Noterus fuſcus, capite thoraceque fuſco-ruſeſcentibus, elytris punctis ſparſis impreſſis. Entom. tom. 3. *n*os. 40. 45. *tab.* 4. *fig.* 34. a. b.

Noterus. Clairv. *Ent. Helv. tom.* 2. *pag.* 224. *tab.* 32.

Noterus. Latr. *Gener. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 375. — *Canſ. gén. ſur les Cruſt. & les Inſect. p.* 168.

Dytiſcus craſſicornis. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 1. *pag.* 201. *n*o. 66. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 273. *n*o. 81.

Voyez, pour la deſcription, Dytique crafficorne, n°. 59.

NOTHUS. *Nothus.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Cantharides.

Le Nothus eſt facile à reconnoître à ſes antennes filiformes, inſérées dans une échancrure qui ſe trouve à la partie inférieure des yeux; aux quatre antennules, dont le dernier article eſt en forme de croiſſant; à la tête enfoncée dans le corcelet; au pénultième article des tarſes, large & bilobé.

L'inſecte qui nous a ſervi à établir ce genre a été envoyé d'Allemagne à M. Latreille par M. Ziégler, ſous le nom de *Nothus*. Je l'avois reçu ſous celui de *Zonitis clavipes*, ainſi décrit par M. Megerle; mais il m'a paru ne pas appartenir à ce dernier genre, pas plus qu'à celui d'Œdémère, duquel il ſe rapproche par la forme des cuiſſes poſtérieures, & devoir en former un qui ſe diſtingue de tous ceux de la même famille par les antennes filiformes, inſérées dans une échancrure des yeux, & ſurtout par les quatre antennules, qui ſe terminent par un article large, en forme de croiſſant. La forme du corcelet, arrondi ſur les côtés dans les Œdémères, & tranchant dans les Nothus, ſuffit pour faire reconnoître celui-ci au premier aſpect, & la tête enfoncée en partie ſous le corcelet empêche de le confondre avec les Zonites, les Cantharides, les Mylabres, qui l'ont diſtincte & ſéparée du corcelet par un col très-court & très-étroit.

Les antennes du Nothus ſont filiformes, à peu près de la longueur de la moitié du corps, & compoſées d'onze articles, dont le premier eſt un peu alongé, un peu renflé en allant vers ſon extrémité. Le ſecond eſt court, peu renflé. Les ſuivans ſont alongés, à peine renflés à l'extrémité. Les derniers, égaux aux précédens en longueur, ſont tous de forme cylindrique. Elles ſont inſérées dans une petite échancrure pratiquée à la partie inférieure des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre inférieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, preſque cornée, aſſez grande, convexe à ſa partie ſupérieure, arrondie & légérement ciliée à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont de grandeur moyenne, cornées, dures, arquées, creuſées en gouttière intérieurement, terminées par deux dents égales.

Les mâchoires ſont coriacées, preſque membraneuſes, diviſées en deux. Les diviſions ſont petites, linéaires, aſſez courtes. La diviſion extérieure eſt un peu plus longue que l'autre.

La lèvre inférieure eſt large, mince, membraneuſe, un peu avancée, échancrée, à angles arrondis.

Les antennules antérieures ſont plus longues que les poſtérieures, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit; le ſecond alongé, un peu renflé en allant vers l'extrémité. Le troiſième eſt court, plus large que le précédent à ſon extrémité, de forme triangulaire. Le quatrième eſt court, large, figuré en croiſſant. Elles ſont inſérées à l'origine des deux diviſions de la mâchoire.

Les antennules poſtérieures ſont courtes & compoſées de trois articles, dont le premier eſt petit; le ſecond mince, peu alongé. Le troiſième eſt grand, dilaté, en forme de croiſſant. Elles ſont inſérées à la baſe antérieure de la lèvre inférieure.

La tête eſt inclinée, plus étroite que le corcelet, un peu enchâſſée par ſa partie poſtérieure. Les yeux ſont petits, peu ſaillans, un peu échancrés pour l'inſertion des antennes.

Le corcelet eſt convexe, un peu rebordé & tranchant par les côtés, preſque de la largeur des élytres.

L'écuſſon eſt petit & arrondi. Les élytres ſont aſſez dures, preſque linéaires ou d'égale largeur dans toute leur longueur, un peu arrondies à leur extrémité; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Le corps a une forme alongée, preſque cylindrique.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes poſtérieures ſont très-renflées, & ſemblables à celles des mâles de quelques Œdémères. Les quatre tarſes antérieurs ſont compoſés de cinq articles, & les poſtérieurs ſeulement de quatre. Le premier article, ſurtout dans les poſtérieurs, eſt alongé, & le pénultième, dans tous, eſt large, bilobé, garni de houpes en deſſous. Le dernier article eſt terminé par quatre crochets comme ceux des Cantharides.

Ce genre ne nous offre, juſqu'à préſent, qu'une ſeule eſpèce, dont nous iguorons les habitudes & les métamorphoſes.

NOTHUS.

NOTHUS. ZONITIS. Meg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus longues que le corcelet, insérées dans une échancrure au bas des yeux.

Mandibules cornées, arquées, bifides.

Mâchoires à deux divisions linéaires.

Quatre antennules terminées en croissant.

Tête inclinée, cachée en partie sous le corcelet.

Tarses terminés par quatre crochets.

ESPÈCE.

1. Nothus clavipède.

Noirâtre, couvert d'un duvet gris; cuisses postérieures renflées.

1. Nothus

1. Nothus clavipède.

Nothus clavipes.

Nothus nigricans, grifeo-pubeſcens, femoribus poſticis clavatis.

Zonitis clavipes. Meg.

Il a un peu plus de quatre lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec les trois premiers articles fauves. Les antennules ſont fauves. Tout le corps eſt d'un noir-plombé, avec un léger duvet gris. Les élytres ſont très-finement pointillées. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Il ſe trouve en Hongrie. ?

Nota. La feuille précédente étoit imprimée lorſque M. Latreille m'a communiqué les deux eſpèces ſuivantes, que M. Ziegler venoit de lui envoyer de Vienne en Autriche, avec les noms que j'ai conſervés.

2. Nothus brûlé.

Nothus præuſtus.

Nothus teſtaceus, capite, pectore, maculis duabus thoracis apiceque elytrorum nigris.

Il n'a pas quatre lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec les trois premiers articles & une partie du quatrième teſtacés. La tête eſt noire, avec la bouche & la partie antérieure du front fauves. L'extrémité des maudibules eſt noire. Le corcelet eſt fauve, avec deux taches dorſales, diſtinctes, noires. L'écuſſon eſt teſtacé. Les élytres ſont pointillées, pubeſcentes, teſtacées, avec l'extrémité noire. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt fauve, avec tous les côtés des anneaux tachés de noir. Le dernier eſt tout fauve. Les pattes ſont teſtacées, avec les genoux noirs.

Il ſe trouve en Hongrie.

3. Nothus biponctué.

Nothus bipunctatus.

Nothus niger, thoracis marginibus lineâque dorſali rufis.

Il reſſemble ſi fort au précédent, qu'on pourroit ſoupçonner qu'il n'en eſt qu'une variété. Les antennes ſont noires, avec les trois premiers articles & la baſe du quatrième teſtacés. La tête eſt noire, avec la bouche & la partie antérieure du front fauves. L'extrémité des maudibules eſt noire. Le corcelet eſt pubeſcent, noir, avec tout le bord & une ligne au milieu fauves; ce qui forme deux grandes taches diſtinctes, noires, ſur un fond fauve. L'écuſſon eſt teſtacé. Les élytres ſont pubeſcentes, noires, avec un peu du bord extérieur teſtacé. L'abdomen eſt fauve, avec les côtés tachés de noir. Le bord des anneaux & tout le dernier ſont fauves. La poitrine eſt noire. Les pattes ſont teſtacées, avec les genoux noirs. Les cuiſſes ſont ſimples.

On voit que la principale différence qui ſe trouve entre celui-ci & le précédent, c'eſt que les élytres ſont noires au lieu d'être teſtacées, & que le noir du corcelet eſt un peu plus étendu.

Il ſe trouve, comme l'autre, en Hongrie.

NOTONECTE. *Notonecta.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Hémiptères, & de la famille des Hydrocorifes.

Les Notonectes, nommées *Punaiſes à avirons* par M. Geoffroy, ont deux antennes très-courtes, quadriarticulées, cachées ſous les yeux; une trompe courte, collée ſur la poitrine; le corps arrondi, oblong; deux articles aux tarſes.

Ces inſectes, qu'on pourroit confondre avec les Nèpes & les Naucores, en diffèrent même au premier aſpect par les pattes antérieures, qui ne ſont pas en pince ou en crochet, comme on le voit dans ces deux genres; ils diffèrent des Corifes en ce que celles-ci n'ont point d'écuſſon, & qu'elles n'ont qu'un ſeul article aux tarſes.

Les antennes des Notonectes ſont plus courtes que la tête, filiformes, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt fort court & cylindrique. Le ſecond eſt le plus long, & un peu renflé. Le troiſième eſt cylindrique, un peu moins long & un peu moins gros que le ſecond. Le dernier eſt plus court & plus mince que le troiſième. Elles ſont inſérées au deſſous des yeux, & cachées dans une rainure qui s'y trouve placée.

La trompe eſt formée de quatre articles, dont le premier eſt court & aſſez large. Le ſecond eſt plus court & plus étroit que le premier. Le troiſième eſt le plus long de tous, & le dernier eſt court & fort mince. On y remarque une languette ou lèvre ſupérieure courte & aiguë, enfuite trois ſoies égales en longueur & auſſi longues que la gaîne, dans laquelle elles ſont contenues par la languette.

La tête eſt grande, preſqu'auſſi large que le corcelet; elle eſt munie de deux yeux à réſeaux fort grands, oblongs, qui occupent toute la partie latérale. Les petits yeux liſſes qu'on remarque à la plupart des inſectes de cet Ordre manquent entiérement aux Notonectes.

Le corcelet eſt plus large que long, terminé ſupérieurement par un écuſſon fort grand & triangulaire.

Les élytres ſont à peu près de la longueur de l'abdomen ou le dépaſſent à peine. La partie coriace eſt fort grande, & s'étend juſqu'à l'extrémité. La partie membraneuſe s'étend de cette extrémité juſque vers le milieu du bord interne, & c'eſt cette partie ſeulement qui ſe trouve en recouvrement avec celle de l'autre élytre. Les ailes ſont membraneuſes, tranſparentes, fort fines, & auſſi longues que les élytres.

Le corps a une forme preſque cylindrique, convexe en deſſus, preſque plate en deſſous, un peu rétrécie à l'extrémité. Les côtés & l'extrémité de l'abdomen ſont garnis de longs cils qui, étendus,

ſervent à ſoutenir l'inſecte ſur l'eau, & qui s'appliquent naturellement contre l'abdomen lorſqu'il nage, vole ou marche. On voit auſſi une rangée de ces mêmes poils au milieu de l'abdomen, qui s'élève un peu en carène.

Les pattes ne ſe reſſemblent pas. Les quatre antérieures ſont de longueur moyenne, & compoſées, comme dans preſque tous les inſectes, de la hanche, de la cuiſſe, de la jambe & du tarſe, diviſé en deux articles, & terminé par deux crochets; mais les pattes poſtérieures ſont preſqu'une fois plus longues que les autres. On y voit un appendice à la baſe des cuiſſes, de longs cils ferrés à leur partie interne, & leurs tarſes ne ſont pas munis de crochets. L'uſage de ces pattes n'eſt pas non plus le même. Lorſqu'il eſt dans l'eau & qu'il nage, l'inſecte tient dans un parfait repos, & appliquées contre la poitrine, les quatre pattes antérieures; il les déploie lorſqu'il marche ſur la vaſe & ſur les plantes aquatiques. Les deux pattes poſtérieures pour lors ſont alongées, & ne ſont que traîner ou ſuivre le corps ſans faire aucun mouvement, tandis que ces deux pattes poſtérieures ſont ſeules miſes en jeu, & ſervent d'aviron lorſque l'inſecte nage.

Ces inſectes habitent les eaux dormantes des baſſins, des réſervoirs, des foſſés, des canaux, des marais, des lacs d'eau douce, des rivières dont le cours eſt lent; ils nagent toujours ſur le dos, & ſont ordinairement dans une poſition inclinée, la tête un peu plus élevée que l'extrémité du corps lorſqu'ils remontent à la ſurface de l'eau, & la tête plus baſſe lorſqu'ils reſtent à la ſurface ou qu'ils s'enfoncent. Cette manière de nager, ſi différente des autres inſectes aquatiques, viendroit-elle de la forme du corps, convexe en deſſus, plate en deſſous, & garnie latéralement de longs cils, ou tiendroit-elle à l'organiſation interne & à l'attache des muſcles qui font mouvoir les pattes poſtérieures?

Les Notonectes ſe tiennent ordinairement à la ſurface de l'eau, & ſi quelqu'objet vient à la troubler, ou ſi on s'en approche de trop près, elles s'enfoncent auſſitôt & diſparoiſſent promptement; mais on les voit bientôt revenir, & fuir auſſi fubitement que la première fois ſi la cauſe de leur frayeur ſubſiſte encore. Néanmoins elles ſemblent preſſées du beſoin de reſpirer l'air, & ce beſoin, plus fort que la crainte, les force de reſter quelques inſtans, lors même que le danger n'eſt point paſſé.

Souvent les Notonectes marchent ſur les plantes aquatiques ou ſur la vaſe, cherchant à ſaiſir avec leurs pattes les petits inſectes qui s'y trouvent, & dont elles ſe nourriſſent. La nuit, dans la belle ſaiſon, elles quittent aſſez ſouvent les eaux, & font alors uſage de leurs ailes pour ſe tranſporter quelquefois à des diſtances aſſez grandes.

Les parties de la génération du mâle, dont Degeer a donné la deſcription & la figure, paroiſſent aſſez compliquées. Si on preſſe fortement le ventre, on voit ſortir du dernier anneau une groſſe pièce écailleuſe, noire & mobile, qui eſt fendue à ſon extrémité, étant compoſée, dans cet endroit, de deux lames, d'où ſort une partie membraneuſe, qui eſt celle qui caractériſe le ſexe. La pièce écailleuſe eſt groſſe à ſon origine, & l'autre bout eſt recourbé en deſſus ou vers le dos de l'inſecte. Sur ſon bord convexe on voit une petite partie velue, compoſée de deux lames écailleuſes, concaves, & d'une pointe. C'eſt ſans doute un inſtrument au moyen duquel il s'accroche à la femelle dans l'accouplement. La partie du ſexe qui ſort d'entre les lames de la groſſe pièce écailleuſe, eſt membraneuſe & dirigée en deſſus: elle n'a point de figure conſtante; elle change de forme ſuivant que la preſſion qu'on donne au ventre eſt plus ou moins forte; elle a en deſſus une arête écailleuſe, qui ſemble lui donner la roideur néceſſaire. Plus proche du corps on voit une autre partie cylindrique & membraneuſe, qui eſt l'anus. Sur l'anneau du ventre, où ſont enfermées toutes ces parties, il y a, des deux côtés, des lames écailleuſes, bordées de longs poils.

Dans l'accouplement les Notonectes ſont placées, ſuivant Degeer, l'une à côté de l'autre, le mâle un peu plus bas que la femelle; elles nagent ainſi jointes, avec la même viteſſe que quand elles ſont ſeules. Après l'accouplement, la femelle pond un grand nombre d'œufs blancs & alongés, qu'elle place ordinairement ſur les tiges & les feuilles des plantes aquatiques. Au commencement du printems, les petits éclofent & ſe mettent à nager ſur le dos, ainſi que leur mère.

Les larves reſſemblent à l'inſecte parfait, ſi ce n'eſt qu'elles ſont privées d'ailes: elles ont les mêmes habitudes, & vivent de même d'autres inſectes, à qui elles ſont continuellement la guerre; elles paſſent à l'état de nymphe au bout de deux mois, &, peu de tems après, elles ſubiſſent leur dernière métamorphoſe, & paroiſſent avec leurs ailes & leurs demi-élytres.

NOTONECTE.

NOTONECTA. Linn. Geoff. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-courtes, filiformes, posées au dessous des yeux; quatre articles; le second plus long et plus gros que les autres.

Trompe quadriarticulée; troisième article le plus long.

Trois soies égales, aussi longues que la gaîne.

Deux articles aux tarses; les postérieurs aplatis et ciliés.

ESPÈCES.

1. Notonecte glauque.

Élytres d'un gris-verdâtre, avec le bord extérieur ponctué de noir, et l'extrémité bifide.

2. Notonecte fourchue.

Élytres noires, avec deux taches oblongues, grises, à leur base.

3. Notonecte marbrée.

Glauque; élytres testacées, avec des taches obscures.

4. Notonecte maculée.

Élytres obscures, mélangées de ferrugineux; dessus de l'abdomen ferrugineux, avec une bande noire.

5. Notonecte ciliée.

Blanchâtre; bords latéraux du corcelet dilatés, penchés et ciliés.

6. Notonecte américaine.

Grise, postérieurement noire; écusson noir, avec deux points jaunes, à la base.

7. Notonecte australe.

Noirâtre; tête, corcelet et base des élytres d'un gris-verdâtre.

8. Notonecte indienne.

Glauque; élytres noires, avec la base glauque.

9. Notonecte blanche.

Élytres blanches, sans taches, arrondies à leur extrémité.

10. Notonecte pallipède.

Noire; tête et bord antérieur du corcelet glauques.

11. Notonecte grise.

Obscure; corcelet et élytres d'un gris-blanchâtre, sans taches.

12. Notonecte naine.

Ovale, grise; front marqué d'une ligne brune; corcelet et élytres pointillés.

1. Notonecte glauque.

Notonecta glauca.

Notonecta elytris griſeis, margine fuſco punctato, apice bifidis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 57. *n°.* 1. — *Syſt. Rhyng. p.* 102. *n°.* 1.

Notonecta glauca, Linn. *Syſt. Nat. pag.* 712. *n°.* 1. — *Faun. Suec. n°.* 903.

Notonecta glauca. Scop. *Ent. Carn. n°.* 348. var. 1.

Notonecta capite luteo, elytris fuſco croceoque variegatis, ſcutello atro. Geoffr. *Inſ. tom.* 1. *p.* 476. *n°.* 1. *tab.* 9. *fig.* 6.

Nepa Notonecta. Degeer, *Mem. Inſ. tom.* 3. *p.* 382. *n°.* 5. *tab.* 18. *fig.* 16. 17.

Mouff. *Theatr. Inſ. p.* 321. *fig.* 6.

Frisch. *Inſ. tom.* 6. *tab.* 13.

Petiv. *Gaz. tab.* 72. *fig.* 5.

Bradl. *Works of Nat. tab.* 26. *fig.* 2. E.

Joblot, *Obſ. micr. tom.* 1. *pl.* 11.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 27.

Schœff. *Elem. Inſ. tab.* 90. — *Ic. Inſ. tab.* 33. *fig.* 5. 6.

Sulz. *Inſ. tab.* 10. *fig.* 67.

Stoll. *Cimic.* 2. *p.* 54. *tab.* 12. *fig.* 10. 11.

Schellemb. *Cim. Helv. tab.* 10.

Panz. *Faun. Germ.* 3. *tab.* 20.

Notonecta glauca. Latr. *Hiſt. Nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 12. *p.* 291. *pl.* 97. *fig.* 41. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 50.

Elle a environ ſix lignes de long. La tête eſt d'un gris un peu verdâtre, avec les yeux d'un brun-clair. Le corcelet eſt d'un gris-jaune à ſa partie antérieure, & d'un gris-obſcur à ſa partie poſtérieure. L'écuſſon eſt noir. L'abdomen eſt noir en deſſus, avec l'extrémité d'un gris-verdâtre. Les élytres ſont d'un gris-verdâtre, avec le bord latéral marqué de quelques points noirs. Les ailes ſont blanches. Le deſſous du corps eſt noirâtre, & les pattes ſont glauques.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

2. Notonecte fourchue.

Notonecta furcata.

Notonecta elytris nigris, maculis duabus baſeos griſeis.

Notonecta furcata *elytris fuſcis, maculis duabus baſeos teſtaceis, apice bifidis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 58. *n°.* 2. — *Syſt. Rhyng. p.* 102. *n°.* 2.

Notonecta furcata. Coqueb. *Illuſtr. Inſ. Dec.* 1. *tab.* 10. *fig.* 2.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. La tête & le corcelet ſont d'un gris un peu verdâtre. L'écuſſon eſt très-noir. Les élytres ſont très-noires, couvertes de poils très-courts, fins, d'un gris un peu verdâtre, & marquées, à leur baſe, de deux taches d'un gris-verdâtre, dont l'une, ſupérieure ou vers l'écuſſon, eſt plus grande, plus alongée que l'autre. La partie de la future qui répond à cette tache eſt de la même couleur, & l'eſpace qui eſt entre la tache & la future eſt d'un noir-brun. Le deſſous du corps eſt d'un gris-verdâtre. La partie ſupérieure de l'abdomen eſt noire.

Elle ſe trouve au midi de la France, aux environs de Paris.

3. Notonecte marbrée.

Notonecta marmorea.

Notonecta glauca, elytris teſtaceis, fuſco-maculatis. Fabr. *Syſt. Rhyng. p.* 103. *n°.* 3.

Elle reſſemble à la Notonecte glauque. La tête & le corcelet ſont glauques, ſans taches. L'écuſſon eſt très-noir. Les élytres ſont teſtacées, tachées de noirâtre. Le corps eſt noir. Les pattes ſont glauques.

Elle ſe trouve aux environs d'Alger.

4. Notonecte maculée.

Notonecta maculata.

Notonecta elytris fuſco ferrugineoque variis; abdominis dorſo ferrugineo, nigro fuſciato.

Notonecta maculata *elytris fuſcis, ferrugineo irroratis, apice bifidis.* Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 4. *pag.* 58. *n°.* 3. — *Syſt. Rhyng. pag.* 103. *n°.* 4.

Notonecta maculata. Coqueb. *Illuſtr. Inſ. Dec.* 1. *tab.* 10. *fig.* 1.

Notonecta glauca, var. 3. Scop. *Ent. Carn. n°.* 348.

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Notonecte glauque; mais les élytres ſont obſcures & plus ou moins marquées de taches irrégulières d'un jaune-fauve. Le bord eſt de cette couleur, & n'a point de taches obſcures comme l'autre. L'abdomen, en deſſus, eſt d'un jaune-fauve obſcur, avec une large bande au milieu, noire. Le deſſous eſt noirâtre.

Elle ſe trouve dans toute la France.

5. Notonecte ciliée.

Notonecta ciliata.

Notonecta exalbida, thoracis margine dilatato, deflexo, ciliato. Fabr. *Entom. Syſt. em. Suppl. p.* 524. — *Syſt. Rhyng. p.* 103. *n°.* 5.

Elle eſt une fois plus grande que la Notonecte blanche. La tête eſt pâle. Les yeux ſont grands, ovales, d'un brun-marron. Le corcelet eſt tranſverſe, blanchâtre. Ses bords latéraux forment un

lobe penché, arrondi, cilié. Les élytres ſont arrondies, entières, blanchâtres, tranſparentes, ſans taches. L'abdomen paroît noir à travers les ailes & les élytres.

Elle ſe trouve dans les eaux douces des Indes orientales.

6. Notonecte américaine.

Notonecta americana.

Notonecta griſea, poſticè nigra, ſcutello atro, utrinquè puncto baſeos flavo. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 58. *n°.* 4. — *Syſt. Rhyng. p.* 105. *n°.* 6.

Elle eſt une fois plus petite que la Notonecte glauque. La tête, la partie antérieure du corcelet & les pattes ſont d'un gris-pâle. La partie poſtérieure du corcelet eſt obſcure. L'écuſſon eſt obſcur, marqué de deux petits points blancs. Les élytres ſont griſes, avec le rebord & une large bande noire vers l'extrémité. L'extrémité elle-même eſt blanche.

Elle ſe trouve dans les eaux douces, à Saint-Domingue.

7. Notonecte auſtrale.

Notonecta auſtralis.

Notonecta fuſca, capite, thorace elytrorumque baſi griſeo-virescentibus.

Elle eſt de la grandeur de la Notonecte américaine. La tête & le corcelet ſont d'un gris un peu verdâtre. La partie antérieure du corcelet eſt légérement noirâtre. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont noires, avec une tache oblongue irrégulière, qui s'étend le long du bord extérieur juſqu'au milieu de l'élytre. Le deſſous du corps eſt d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

Du cabinet de M. Boſc.

8. Notonecte indienne.

Notonecta indica.

Notonecta glauca, elytris atris, baſi glaucis. Fabr. *Syſt. Rhyng. p.* 105. *n°.* 7.

Elle eſt une fois plus grande que la Notonecte blanche. La tête eſt glauque. Le corcelet eſt blanchâtre, tranſverſe, avec le bord latéral lobé, cilié. Les élytres ſont noires, & leur baſe eſt glauque.

Elle ſe trouve à Sumatra, dans les eaux douces.

9. Notonecte blanche.

Notonecta nivea.

Notonecta elytris albis, immaculatis, apice rotundatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *pag.* 58. *n°.* 5. — *Syſt. Rhyng. p.* 105. *n°.* 8.

Elle eſt deux ou trois fois plus petite que la Notonecte glauque. Le corps eſt cendré, & les yeux ſont glauques. L'abdomen eſt noir, avec une bande rouge ſur le dos, qui paroît à travers les élytres. Les ailes & les élytres ſont blanches, tranſparentes, arrondies à l'extrémité.

Elle ſe trouve dans les eaux douces des Indes orientales.

10. Notonecte pallipède.

Notonecta pallipes.

Notonecta atra, capite thoraciſque margine antico glaucis. Fabr. *Syſt. Rhyng. p.* 105. *n°.* 9.

Elle eſt auſſi petite que la Notonecte blanche. La tête eſt glauque, ſans taches. Le corcelet eſt glabre, très-noir, avec le bord antérieur glauque. L'écuſſon & les élytres ſont noirs, ſans taches. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique.

11. Notonecte griſe.

Notonecta griſea.

Notonecta fuſca, thorace elytriſque griſeis, immaculatis.

Elle eſt une fois plus petite, & a la forme plus alongée que la Notonecte américaine. La tête eſt d'un gris-obſcur. Le corcelet eſt d'un gris un peu glauque. L'écuſſon eſt gris, avec la baſe noire. Les élytres ſont griſes, ſans taches. Le deſſous du corps eſt obſcur. Les pattes ſont griſes.

Elle ſe trouve dans les eaux douces de Saint-Domingue.

12. Notonecte naine.

Notonecta minutiſſima.

Notonecta ovata, griſea, fronte lineâ fuſcâ, thorace elytriſque ſubtiliſſimè punctatis.

Notonecta minutiſſima *griſea, capite fuſco, elytris truncatis.* Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 59. *n°.* 6. — *Syſt. Rhyng. p.* 104. *n°.* 10.

Notonecta minutiſſima. Linn. *Syſt. Nat. p.* 713. *n°.* 3. — *Faun. Suec. n°.* 905.

Notonecta cinerea, anelytra. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *p.* 477. *n°.* 2.

Notonecta minutiſſima. Fourc. *Entom. Pariſ. tom.* 1. *p.* 220. *n°.* 2.

Fuesl. *Inſ. Helv.* 24. 470.

Panz. *Faun. Germ.* 2. *tab.* 12.

Notonecta minutiſſima. Latr. *Gener. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 150.

Elle a environ une ligne & un quart de longueur. Le corps eſt ovale, preſque tronqué poſtérieurement. La tête eſt pointillée, griſe, marquée, ſur le front, d'une ligne longitudinale, brune. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt gris, pointillé. Les élytres ſont pointillées, griſes, un peu élevées

à leur jonction, vers la partie postérieure. Le dessous du corps est obscur. Les pattes sont grises. Les postérieures sont moins longues proportionnellement que dans les autres espèces.

Il paroît que M. Geoffroy n'a observé cet insecte que dans l'état de larve.

Elle se trouve assez abondamment dans les marres, aux environs de Paris.

NOTOPÈDE. On a quelquefois désigné sous ce nom les insectes compris dans le genre TAUPIN. *(Voyez ce mot.)*

NOTOXE. *Notoxus.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Pyrochroïdes.

Les Notoxes sont de petits insectes, dont les antennes filiformes grossissent à peine insensiblement, & sont un peu plus longues que le corcelet. La tête est bien distincte & inclinée. Le corcelet est quelquefois armé d'une corne avancée, & les tarses sont composés de cinq articles aux quatre pattes antérieures, & de quatre aux postérieures.

Linné avoit rangé parmi les Attelabes & les Méloës les deux ou trois Notoxes qu'il avoit eu occasion de connoître, & Geoffroy avoit formé un genre de l'un d'eux, auquel il avoit donné le nom de *Cuculle*, en latin *Notoxus*, à cause de la forme singulière du corcelet, qui s'avance en avant & sert de capuchon à la tête. Fabricius, en adoptant d'abord le genre de Geoffroy, y avoit réuni quelques espèces non décrites, & y avoit ajouté plusieurs Clairons; mais ayant ensuite jugé convenable de séparer ces derniers, il leur a conservé le nom de *Notoxe*, & a donné celui d'*Anthicus* aux premiers, quoique ce fût à ceux-ci qu'appartînt véritablement le nom de *Notoxe*, & que ce nom eût été déjà adopté par tous les auteurs qui avoient écrit après Geoffroy.

Ces insectes, placés d'abord par M. Latreille dans la famille des Héliopiens, ont été rangés ensuite dans celle des Pyrochroïdes, quoiqu'au premier aspect ils paroissent avoir plus de rapport avec les Cantharidies; mais ce qui les en sépare le plus, c'est que les tarses ne sont terminés que par deux crochets, tandis qu'on en voit constamment quatre dans les Cantharidies.

Les antennes des Notoxes sont un peu plus longues que le corcelet. Les articles, au nombre de onze, sont bien distincts, un peu grenus, & vont à peine en grossissant vers l'extrémité, depuis le second article. Le premier est un peu plus gros & un peu plus long que ceux qui viennent après. Elles sont insérées à la partie antérieure un peu latérale de la tête, à quelque distance des yeux.

La tête est presque carrée, un peu déprimée, ordinairement inclinée; elle ne tient au corcelet que par un col étroit & assez court. Les yeux sont arrondis, peu saillans, & placés à la partie latérale.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est presque membraneuse, avancée, carrée ou foiblement arrondie à sa partie antérieure; elle tient fortement au chaperon, qui est lui-même carré & un peu avancé.

Les mandibules sont cornées, arquées à leur extrémité, presque dentées vers le milieu de leur partie interne; elles ont à leur partie externe une dilatation qui paroît membraneuse, & qui s'arrête à l'endroit de la courbure.

Les mâchoires sont courtes, membraneuses, bifides. La division extérieure est beaucoup plus grande que l'autre, comprimée & arrondie à son extrémité. L'autre est étroite, un peu plus courte, & terminée en pointe.

La lèvre inférieure est presque membraneuse, un peu avancée, presque carrée, foiblement rétrécie vers sa base.

Les antennules antérieures ont quatre articles, dont le premier est petit, à peine apparent. Les deux suivans sont coniques, presqu'égaux entre eux. Le dernier est plus long, un peu plus gros, obliquement tronqué à son extrémité. Elles ont leur insertion au dos des mâchoires.

Les antennules postérieures sont courtes, composées de trois articles, dont le premier est très-petit, à peine apparent. Le second est conique. Le dernier est plus gros, un peu tronqué. Elles ont leur insertion à la base latérale de la lèvre inférieure.

Le corcelet est arrondi, presqu'en cœur ou un peu rétréci à sa partie postérieure : il est ordinairement un peu plus étroit que la tête dans les espèces où il est simple; il est un peu plus large dans celles où il est armé d'une corne assez forte, qui s'avance sur la tête.

L'écusson est fort petit & triangulaire. Les élytres sont convexes, assez dures, ordinairement pointillées; elles cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Le corps a une forme alongée, presque cylindrique.

Les pattes sont de longueur moyenne, & ne présentent rien de bien remarquable. Les tarses sont filiformes, composés de cinq articles dans les quatre pattes antérieures, & de quatre seulement dans les deux postérieures. Dans tous, le pénultième article est un peu plus large & bifide. Le dernier est terminé par deux ongles crochus, simples.

Les Notoxes sont de très-petits insectes qu'on trouve quelquefois sur les fleurs, mais plus souvent par terre ou dans les prairies. C'est sans doute à leur petitesse que l'on doit attribuer l'ignorance dans laquelle se trouvent encore les entomologistes, des habitudes, de la manière de vivre & des métamorphoses de ces insectes, dont le nombre est assez considérable en Europe.

NOTOXE.

NOTOXUS. Geoff. Latr. Panz. Illig. MELOE. Linn.

ANTHICUS. Fabr. Payk.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes moniliformes, plus longues que le corcelet, grossissant à peine insensiblement.

Mandibules cornées, arquées, presque dentées au milieu.

Mâchoires bifides; division extérieure plus grande.

Quatre antennules, dont le dernier article est un peu plus grand et tronqué.

Tête inclinée, tenant au corcelet par un col court et étroit.

Tarses avec deux crochets simples.

ESPÈCES.

I. *Corcelet armé d'une corne avancée.*

1. Notoxe Monocéros.

Testacé; corne avancée, crénelée; élytres avec un point et une bande noirs.

2. Notoxe cornu.

Corne avancée, dentelée; élytres pâles, avec trois bandes noires.

3. Notoxe Rhinocéros.

Corne avancée, dentelée, pâle; élytres noires, bordées de pâle.

4. Notoxe Monodon.

Corne avancée, obtuse, testacée; élytres avec une bande noire.

5. Notoxe lancifère.

Corne avancée, à peine dentelée; corps velu, pâle; élytres avec une tache obscure.

6. Notoxe Bison.

Corne avancée, dentelée; corps testacé, sans tache.

II. *Corcelet simple.*

7. Notoxe ruficolle.

Noir; tête et corcelet rouges.

8. Notoxe fulvicolle.

Noir; corcelet arrondi, rouge.

9. Notoxe abdominal.

Noir; corcelet rouge; élytres testacées à leur base, noires à leur extrémité.

10. Notoxe fuscipenne.

Très-noir luisant; élytres obscures.

NOTOXE. (Insecte.)

11. Notoxe fascié.

Pubescent, noir; élytres avec une bande blanche.

12. Notoxe thoracique.

Pubescent, bleu; corcelet rouge, avec le milieu bleu, et un point enfoncé de chaque côté.

13. Notoxe aptère.

Aptère, noir, luisant; élytres ovales-oblongues.

14. Notoxe pédestre.

Noir, luisant; corcelet ferrugineux; cuisses antérieures dentées.

15. Notoxe nectarien.

Noir; corcelet ferrugineux; élytres avec deux bandes jaunes, interrompues.

16. Notoxe anthérin.

Noir; élytres avec deux bandes ferrugineuses.

17. Notoxe trifascié.

Tête et corcelet ferrugineux; élytres jaunâtres, avec deux bandes noires.

18. Notoxe grêle.

Alongé, noir; antennes, élytres et pattes jaunes.

19. Notoxe floral.

Noir; corcelet ferrugineux; élytres obscures, avec la base plus claire.

20. Notoxe sellé.

Noir; élytres ferrugineuses, avec une large bande noire.

21. Notoxe châtain.

Châtain, sans tache; élytres avec des points enfoncés, en stries.

22. Notoxe noir.

Noir, avec les jambes et les tarses bruns.

23. Notoxe âtre.

Très-noir, sans tache; corcelet et élytres pointillés.

24. Notoxe bicolor.

Noir; élytres ferrugineuses.

25. Notoxe biponctué.

Corcelet ferrugineux; élytres testacées, avec un point noir.

26. Notoxe velu.

Velu, noir; corcelet obscur; élytres avec une bande à la base, ferrugineuse.

27. Notoxe bordé.

Noir, luisant; bords du corcelet ferrugineux.

28. Notoxe flavipède.

Obscur, pubescent; élytres d'un brun-ferrugineux, avec une tache à la base et une autre au milieu, noirs; antennes et pattes jaunes.

29. Notoxe mélanocéphale.

Testacé; tête noire; élytres, avec un enfoncement oblique à leur base.

30. Notoxe du Peuplier.

D'un ferrugineux-pâle; tête obscure; élytres pointillées, soyeuses.

I. *Corcelet armé d'une corne avancée.*

1. Notoxe Monocéros.

Notoxus Monoceros.

Notoxus thoracis cornu protenſo, teſtaceus, elytris puncto faſciâque nigris. Entom. tom. 3. *genre* 51. *n°.* 1. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b. c.

Notoxus Monoceros. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 1. *pag.* 211. *n°.* 6.

Anthicus Monoceros. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 288. *n°.* 1.

Meloe Monoceros. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 681. *n°.* 14. — *Faun. Suec. n°.* 638.

Notoxus. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *pag.* 356. *n°.* 1. *tab.* 6. *fig.* 8.

Anthicus Monoceros. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 254. *n°.* 1.

Notoxus Monoceros. Illig. *Coleopt. Bor. t.* 1. *p.* 287.

Notoxus Monoceros. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 353. *tab.* 89. *fig.* 7. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 202.

Notoxus Monoceros. Schrank, *Enum. Inſect. Auſtr. n°.* 421.

Notoxus Monoceros. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 26. *tab.* 8.

Herbst. *Archiv.* 3. *tab.* 25. *fig.* 4.

Notoxus cucullatus. Fourc. *Ent. Pariſ. tom.* 1. *p.* 162. *n°.* 1.

Les antennes ſont teſtacées. La tête eſt teſtacée, avec la partie ſupérieure plus obſcure & les yeux noirs. Le corcelet eſt un peu velu, teſtacé, arrondi, terminé antérieurement en une corne avancée, groſſe, arrondie, ayant les bords un peu relevés, crénelés, noirs. L'écuſſon eſt teſtacé. Les élytres ſont un peu velues, teſtacées, avec une tache noire autour de l'écuſſon, un point ſur chaque un peu plus bas, diſtinct, & une bande au-delà du milieu, qui remonte un peu le long de la future. La bande ne touche pas au bord extérieur, & diminue d'épaiſſeur près de la future. Le deſſous du corps & les pattes ſont de couleur teſtacée.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſur différentes fleurs, ſur différentes plantes. Je l'ai trouvé une fois très-abondant au midi de la France, ſur différentes plantes qui croiſſoient aux bords d'une rivière.

2. Notoxe cornu.

Notoxus cornutus.

Notoxus thoracis cornu protenſo, denticulato; elytris pallidis, faſciis tribus atris.

Notoxus cornutus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 211. *n°.* 7.

Anthicus cornutus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 289. *n°.* 2.

Notoxus Monoceros, var. *β.* Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 139. *n°.* 354. *tab.* 2. *fig.* 14.

Notoxus triſaſciatus. Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *p.* 45.

Notoxus cornutus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 74. *fig.* 7.

Il eſt de la grandeur du Notoxe Monocéros, auquel il reſſemble beaucoup. Les antennes ſont pâles. La tête eſt noire, avec la bouche pâle. Le corcelet eſt un peu velu, d'un brun-ferrugineux, armé d'une corne avancée, obtuſe, avec les bords & la partie ſupérieure de la baſe au milieu, dentelés. Cette corne eſt un peu creuſe du milieu à l'extrémité. Les élytres ſont velues, noires, avec deux bandes pâles. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont pâles.

Il ſe trouve au midi de la France & de l'Italie, ſur le Noyer; il ſe trouve auſſi ſur la côte de Barbarie.

3. Notoxe Rhinocéros.

Notoxus Rhinoceros.

Notoxus thoracis cornu protenſo, denticulato, pallido; elytris nigris, pallido-marginatis.

Notoxus Rhinoceros. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 66.

Anthicus Rhinoceros. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 289. *n°.* 3.

Notoxus ſerricornis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 31. *tab.* 17.

Il eſt une fois plus petit que les précédens. Les antennes, la tête, le corcelet & les pattes ſont d'un jaune-pâle. Le corcelet eſt armé d'une corne avancée, légérement dentelée ſur tous ſes bords, un peu plus pointue que dans l'eſpèce précédente. Les élytres ſont légérement pubeſcentes, noires, avec le rebord d'un jaune-pâle. La poitrine & l'abdomen ſont noirs.

Il ſe trouve au midi de la France, en Allemagne.

4. Notoxe Monodon.

Notoxus Monodon.

Notoxus thoracis cornu protenſo, obtuſo, teſtaceus; elytris faſciâ nigrâ.

Anthicus Monodon. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 289. *n°.* 4.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au

Notoxe Monocéros. Les yeux ſont noirs. La tête eſt pâle, un peu velue. Le corcelet eſt pâle, un peu velu, armé d'une corne avancée, obtuſe, dont les bords ſont noirs, à peine dentelés. Les élytres ſont légérement velues, pâles, avec une bande au milieu, obſcure, plus ou moins marquée, qui manque quelquefois, & eſt remplacée par un point obſcur. On voit quelquefois un autre point vers la baſe, près de la future, & une ligne longitudinale vers le bord extérieur, qui ne s'étend guère au-delà du milieu. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'une couleur teſtacée pâle, comme celle du deſſus du corps.

Il ſe trouve en Caroline, d'où il a été apporté par M. Boſc.

5. Notoxe lanciſère.

Notoxus lanciſer.

Notoxus thoracis cornu protenſo, ſubdentato, hirtus, pallidè teſtaceus; elytris maculâ fuſcâ.

Il reſſemble au Notoxe Monocéros. Tout le corps eſt velu. Les yeux ſont noirs. Les antennes, la tête & le corcelet ſont teſtacés. La corne de celui-ci eſt avancée, un peu creuſe ſupérieurement du milieu à l'extrémité, avec les bords à peine dentelés, légérement noirs. Les élytres ſont d'une couleur teſtacée, plus pâle que la tête & le corcelet, & marquées d'une tache obſcure, placée un peu au-delà du milieu. Le deſſous du corps & les pattes ſont teſtacés.

Je l'ai trouvé en juin dans le déſert de l'Arabie.

6. Notoxe Biſon.

Notoxus Biſon.

Notoxus thoracis cornu protenſo, denticulato; corpore teſtaceo, immaculato.

Il eſt une fois plus petit que le Notoxe Monocéros. Tout le corps eſt teſtacé, à peine pubeſcent. Les yeux ſeuls ſont noirs. La corne du corcelet eſt avancée, pointue, bien dentelée ſur tous ſes bords, qui ſont légérement noirs. Les pattes ſont grêles, & les tarſes ſiliformes, alongés.

Je l'ai trouvé en juin dans le déſert de l'Arabie.

II. *Corcelet ſimple.*

7. Notoxe ruficolle.

Notoxus ruficollis.

Notoxus niger, capite thoraceque rufis.

Anthicus ruficollis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 289. *n°.* 5.

Il eſt deux fois plus grand que le Notoxe floral. La tête eſt rouge, avec la bouche obſcure. Les antennes ſont ſiliformes, noires, & ont le dernier article plus gros, plus long que les autres, & cylindrique. Le corcelet eſt arrondi, liſſe, rouge, luiſant, ſans tache. Les élytres ſont à peine ſtriées, & d'un noir-bleuâtre, luiſant. Le deſſous du corps eſt noir.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

8. Notoxe ſulvicolle.

Notoxus ſulvicollis.

Notoxus ater, thorace rotundato, rufo.

Anthicus ſulvicollis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 290. *n°.* 6.

Il reſſemble beaucoup au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes & la tête ſont très-noires. Le corcelet eſt arrondi, liſſe, rouge, ſans tache. Les élytres ſont noires, pubeſcentes. Le deſſous du corps eſt noir.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

9. Notoxe abdominal.

Notoxus abdominalis.

Notoxus niger, thoracè rufo, elytris baſi teſtaceis, apice nigris.

Anthicus abdominalis. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 290. *n°.* 7.

Il reſſemble beaucoup aux précédens. Les antennes & la tête ſont noires. Le corcelet eſt arrondi, rouge, ſans tache. Les élytres ſont pubeſcentes, teſtacées à leur baſe, noires à leur extrémité. Le deſſous du corps eſt noir; mais l'abdomen eſt teſtacé, avec l'extrémité noire. Les pattes ſont noires, avec la baſe des cuiſſes teſtacée.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

10. Notoxe ſuſcipenne.

Notoxus ſuſcipennis.

Notoxus ater, nitidus, elytris obſcuris.

Anthicus ſuſcipennis. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 290. *n°.* 8.

Il reſſemble aux précédens. Les antennes ſont obſcures. La tête & le corcelet ſont noirs, luiſans, ſans tache. Les élytres ſont pubeſcentes, obſcures. Le deſſous du corps eſt noir.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

11. Notoxe faſcié.

Notoxus faſciatus.

Notoxus pubeſcens, niger, elytris ſuſciâ albâ.

Anthicus faſciatus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 290. *n°.* 9.

Il eſt petit. La tête & le corcelet ſont pubeſcens, noirs. Les élytres ſont pointillées, pubeſcentes, noires, avec une bande au milieu, blanche. Les

pattes ſont noires, avec la baſe des cuiſſes & les jambes blanches.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

12. Notoxe thoracique.

Notoxus thoracicus.

Notoxus pubeſcens, cyaneus, thorace rufo, medio cyaneo, puncto utrinquè impreſſo.

Anthicus thoracicus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 10.

Il a environ trois lignes de longueur. Les antennes ſont noires, plus courtes que le corcelet, & ont les trois derniers articles en maſſue. La tête eſt noire. Le corcelet eſt d'un rouge-pâle, avec une grande tache au milieu, d'un noir-bleuâtre luiſant. Les élytres ſont un peu raboteuſes, d'un noir-violet. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs. Tout le corps eſt velu, & les poils paroiſſent cendrés.

Il ſe trouve en Caroline, d'où il a été apporté par M. Boſc.

Nota. Il eſt fort douteux que les ſix eſpèces qui précèdent, appartiennent à ce genre.

13. Notoxe aptère.

Notoxus apterus.

Notoxus apterus, ater, nitidus, elytris ovato-oblongis.

Il eſt un peu plus grand que le Notoxe pédeſtre, auquel il reſſemble un peu. Tout le corps eſt très-noir, luiſant. Le noir des élytres eſt un peu bleu. La tête eſt liſſe. Le corcelet eſt liſſe, arrondi, rétréci poſtérieurement & un peu alongé, plus étroit que la tête. Les élytres ſont liſſes, convexes, ovales, un peu pointues à l'extrémité. On y apperçoit quelques poils gris très-clair-ſemés. Les cuiſſes ſont très-renflées : les antérieures ſont un peu plus longues & un peu plus groſſes que les autres. Il paroît n'avoir point d'ailes, quoique les élytres ne ſoient pas ſoudées à leur future.

Il provient de la collection faite par feu Riche dans ſon voyage aux Indes orientales & aux mers auſtrales, & m'a été communiqué par M. Brongniart.

14. Notoxe pédeſtre.

Notoxus pedeſtris.

Notoxus ater, nitidus, thorace ferrugineo, femoribus anticis dentatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 66.

Anthicus pedeſtris. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 12.

Notoxus pedeſtris *niger, thorace elongato, rufo; elytris pubeſcentibus, puncto utrinquè baſeos ſubrufo.* Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *pag.* 45. *n°.* 114.

Notoxus pedeſtris. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 23. *tab.* 7.

Notoxus equeſtris. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 74. *tab.* 8.

Il n'a pas deux lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec les quatre ou cinq premiers articles d'un rouge-obſcur. La tête eſt noire. Le corcelet eſt rouge-foncé, très-légérement pointillé. Les élytres ſont noires, marquées, vers la baſe, d'une raie tranſverſe d'un rouge-obſcur. La loupe ne laiſſe voir aucun point, mais ſeulement un duvet clair-ſemé gris. La poitrine eſt d'un rouge-obſcur, & l'abdomen eſt noir. Les pattes ſont noirâtres, avec la baſe des cuiſſes & les jambes rougeâtres. Les cuiſſes antérieures, dans l'un des deux ſexes, ſont armées d'une forte épine, placée au milieu de la partie inférieure.

Il ſe trouve au midi de la France, de l'Italie & de l'Allemagne, dans les îles de l'Archipel, en Arabie.

15. Notoxe nectarien.

Notoxus nectarinus.

Notoxus niger, thorace fuſco-ferrugineo, elytris fuſciis duabus flavis interruptis.

Notoxus nectarinus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 23. *tab.* 8.

Il eſt plus petit que le Notoxe pédeſtre. Les antennes ſont pâles, avec les derniers articles obſcurs. La tête eſt noire, avec la bouche pâle. Le corcelet eſt d'un ferrugineux plus ou moins brun. Les élytres ſont noires, avec deux petites bandes jaunes, un peu interrompues à la future.

Il ſe trouve en France, ſur les montagnes des environs de Clermont en Auvergne, en Allemagne.

16. Notoxe anthérin.

Notoxus antherinus.

Notoxus niger, elytris faſciis duabus ferrugineis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 212. *n°.* 9.

Anthicus antherinus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 13.

Meloe antherinus. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 681. *n°.* 16. — *Faun. Suec. n°.* 829.

Notoxus antherinus. Illig. *Coleopt. Bor. t.* 1. *p.* 288.

Notoxus antherinus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 355. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 202.

Anthicus antherinus. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 255. *n°.* 2.

Notoxus antherinus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 11. *fig.* 14.

Il a une ligne & demie de longueur. Les antennes sont noires, filiformes, légérement velues. Tout le corps, vu à la loupe, paroît à peine pubescent. La tête est noire. Le corcelet est arrondi, de la largeur de la tête, peu aminci postérieurement. Les élytres sont pointillées, ferrugineuses, avec une tache noirâtre, presque triangulaire, autour de l'écusson, qui descend le long de la future & va joindre une bande de la même couleur qui les traverse. On voit de plus une tache de la même couleur à l'extrémité. Le dessous du corps est noir.

Il se trouve en France, en Allemagne, en Italie.

17. Notoxe trifascié.

Notoxus trifasciatus.

Notoxus capite thoraceque ferrugineis, elytris flavescentibus, fasciis duabus nigris.

Anthicus trifasciatus. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 291. *n°.* 14.

Il est de la grandeur du précédent. La tête & le corcelet sont ferrugineux, sans tache. Les élytres sont courtes, jaunâtres, marquées de deux bandes noires.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

18. Notoxe grêle.

Notoxus gracilis.

Notoxus elongatus, ater, antennis, elytris pedibusque flavis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 38. *tab.* 21.

Il est de la grandeur du Notoxe anthérin; mais il est un peu plus étroit. Les antennes sont testacées. La tête est noire, avec la bouche jaune. Le corcelet est noir, presque globuleux, un peu aminci postérieurement. Les élytres sont pointillées, testacées, avec un peu d'obscur au milieu, vers le bord extérieur. L'abdomen est noir, un peu plus long que les élytres. Les pattes sont testacées.

Il se trouve en Europe.

19. Notoxe floral.

Notoxus floralis.

Notoxus niger, thorace ferrugineo; elytris fuscis, basi pallidioribus.

Notoxus formicarius. Ent. tom. 3. *genre* 51. *n°.* 2. *tab.* 1. *fig.* 3. a. b.

Notoxus floralis *niger, thorace ferrugineo.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 212. *n°.* 10.

Anthicus floralis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 15.

Meloe floralis. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 681. *n°.* 15. — *Faun. Suec. n°.* 830.?

Cantharis fusca, elytris antice, thoraceque elongato rubris. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 1. *p.* 344. *n°.* 8.

Meloe pedicularius. Schrank, *Enum. Infect. Auftr. n°.* 422.

Notoxus floralis. Illig. *Coleopt. Bor. tom.* 1. *p.* 288.

Anthicus floralis. Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *pag.* 256. *n°.* 3.

Cantharis formicoides. Fourc. *Ent. Parif. t.* 1. *p.* 156. *n°.* 8.

Notoxus floralis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 23. *tab.* 5.

Il n'a pas une ligne & demie de longueur. Les antennes sont d'un fauve-pâle, avec les quatre ou cinq derniers articles plus ou moins obscurs. La tête est ferrugineuse, avec la partie supérieure plus ou moins obscure, & quelquefois noire; elle est un peu plus large que le corcelet, & très-finement pointillée. Le corcelet est arrondi, rétréci postérieurement, très-finement pointillé, rouge, avec la partie antérieure quelquefois plus obscure. Les élytres sont finement pointillées, plus ou moins obscures, avec la base plus claire, quelquefois rousseâtre. Le dessous du corps est noir ou d'un brun-noirâtre. Les pattes sont testacées, avec une partie des cuisses plus ou moins obscure.

Il se trouve en Europe, sur les fleurs.

20. Notoxe fellé.

Notoxus fellatus.

Notoxus ater, capite thoraceque nigris, elytris ferrugineis; fasciâ mediâ latâ, atrâ. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 38. *tab.* 20.

Il ressemble beaucoup au Notoxe floral. Les antennes sont ferrugineuses. Tout le corps est légérement pubescent. La tête est noire. Le corcelet est plus étroit que la tête, un peu rétréci postérieurement. Les élytres sont pointillées, ferrugineuses, avec une large bande noire, placée au milieu. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont ferrugineuses.

Il se trouve en France, en Allemagne.

21. Notoxe châtain.

Notoxus caftaneus.

Notoxus caftaneus, immaculatus, elytris punctato-ftriatis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 31. *tab.* 16.

Il ressemble beaucoup au Notoxe floral. Tout le corps est d'un brun-marron, uniforme en dessus. Les yeux seuls sont noirs. Le corcelet est pointillé,

de la largeur de la tête, un peu rétréci poſtérieurement. Les élytres ont des points enfoncés, régulièrement rangés en ſtries. Le deſſous du corps eſt noirâtre. Les pattes ſont d'un brun-marron.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

22. Notoxe noir.

Notoxus niger.

Notoxus niger, tibiis tarſiſque piceis.

Il eſt une fois plus petit que le Notoxe pédeſtre. Le corps eſt noir, à peine pubeſcent. Les pattes ſont noires, avec les jambes & les tarſes d'un brun-noirâtre. Le corcelet eſt arrondi, liſſe. Les élytres ne paroiſſent pas non plus avoir de points enfoncés; ce qui nous a fait croire qu'il ne pouvoit être le *Notoxus ater* de Pauzer.

Il ſe trouve en Italie.

Du cabinet de M. Boſc.

23. Notoxe âtre.

Notoxus ater.

Notoxus ater, immaculatus, thorace elytriſque punctatis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 31. *tab.* 15.

Il eſt de la grandeur du Notoxe pédeſtre. Tout le corps eſt noir, glabre. La tête eſt un peu plus large que le corcelet : celui-ci, ainſi que les élytres, eſt marqué de points enfoncés.

Il ſe trouve en Allemagne.

24. Notoxe bicolor.

Notoxus bicolor.

Notoxus niger, elytris ferrugineis.

Anthicus bicolor. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 16.

Il eſt de la grandeur du Notoxe floral. La tête & le corcelet ſont noirs, antérieurement amincis. Les élytres ſont liſſes, teſtacées.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

25. Notoxe biponctué.

Notoxus bipunctatus.

Notoxus thorace ferrugineo, elytris teſtaceis, puncto nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 112. *n°.* 8.

Anthicus bipunctatus. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 291. *n°.* 11.

Notoxus bipunctatus. Panz. *Faun. Germ. Faſc. tab.* 9.

Cet inſecte, que je n'ai pas vu, paroît ne pas appartenir à ce genre; il eſt petit. Les antennes vont un peu en groſſiſſant; elles ſont d'un jaune-pâle, avec les derniers articles noirs. La tête eſt noire. Le corcelet eſt preſque cylindrique, d'un jaune-fauve. Les élytres ſont ſtriées, jaunes, avec un point noir placé au-delà du milieu. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve en Allemagne, ſur les fleurs.

26. Notoxe velu.

Notoxus hirtellus.

Notoxus hirtus, ater, thorace obſcuro, elytris faſciâ baſeos ferrugineâ.

Notoxus bicolor. Ent. tom. 3. *n°.* 51. 3. *tab.* 1. *fig.* 4. a. b.

Notoxus hirtellus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 67.

Anthicus hirtellus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 18.

Notoxus hirtellus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 35. *tab.* 3.

Il eſt un peu plus petit que le Notoxe floral. Les antennes ſont pâles. La tête eſt noire, avec la bouche pâle. Tout le corps eſt couvert de poils longs, griſâtres. Le corcelet eſt tantôt rouge, tantôt brun; il eſt pointillé, arrondi, de la largeur de la tête, rétréci poſtérieurement. Les élytres ſont pointillées, noirâtres, avec une bande d'un ferrugineux-pâle près de la baſe. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont d'une couleur teſtacée plus ou moins obſcure, avec l'extrémité des cuiſſes plus obſcure.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

27. Notoxe bordé.

Notoxus limbatus.

Notoxus ater, nitidus, thoracis limbo ferrugineo. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 67.

Anthicus limbatus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 17.

Il reſſemble au Notoxe floral. Tout le corps eſt très-noir, luiſant, excepté le corcelet, qui eſt bordé de ferrugineux.

Il ſe trouve à Kiell.

28. Notoxe flavipède.

Notoxus flavipes.

Notoxus obſcurus, pubeſcens, elytris obſcurè ferrugineis, maculâ baſeos dorſique atris; antennis pedibuſque flavis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 38. *tab.* 22.

Il eſt un peu plus petit & un peu plus large que le Notoxe anthérin. Les antennes ſont jaunes. La tête & le corcelet ſont noirs : celui-ci eſt arrondi, un peu plus étroit que la tête. Les élytres ſont pointillées, brunes, avec une tache preſque trian-

gulaire, commune aux deux, à la base, & une autre ovale sur la future. Le dessous du corps est obscur. Les pattes sont jaunes.

Il se trouve en Europe.

29. Notoxe mélanocéphale.

Notoxus melanocephalus.

Notoxus testaceus, capite nigro, elytris basi obliquè impressis.

Notoxus fulvus. Ent. tom. 3. *n°.* 31. 4. *tab.* 1. *fig.* 5. a. b.

Notoxus populneus *lævis, testaceus, capite nigro.* Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 67.

Anthicus populneus. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 19.

Notoxus melanocephalus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 35. *tab.* 5.

Il a une ligne de long. Les antennes sont testacées, & vont un peu en grossissant. La tête est noire, & quelquefois brune. Les yeux sont noirs. Le corcelet est testacé, moins arrondi que dans les espèces précédentes, aussi large en arrière qu'en avant, de la largeur de la tête, marqué postérieurement d'une impression transversale. Les élytres sont testacées, pointillées, & ont une impression oblique un peu arquée, qui part de la base & se dirige vers la future. La partie qui est voisine de l'écusson paroît par ce moyen un peu en bosse. Le dessous du corps & les pattes sont testacés, avec l'abdomen un peu obscur.

Il se trouve aux environs de Paris, en Allemagne.

30. Notoxe du Peuplier.

Notoxus populneus.

Notoxus pallidè ferrugineus, capite fusco, elytris punctatis holosericeis.

Notoxus populneus *ferrugineus, elytris pallido-subbifasciatis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 35. *tab.* 4.

Il ressemble au précédent; mais ses élytres sont un peu plus pointillées, couvertes d'un léger duvet soyeux, qui y fait paroître, à un certain jour, comme deux bandes, & sont proportionnellement plus grandes & un peu plus convexes. Les antennes sont testacées. La tête est d'un testacé un peu obscur. Les yeux sont noirs. Le corcelet est testacé, de la largeur de la tête & de largeur égale, tant en arrière qu'en avant. Les élytres ont une impression oblique un peu arquée, à la base, moins marquée que dans le précédent. Le dessous du corps & les pattes sont testacés.

Il se trouve en France, en Allemagne.

Nota. L'insecte décrit sous le même nom par Fabricius me paroît mieux se rapporter au précédent qu'à celui-ci.

NYCTÉRIBIE. *Nycteribia.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Phthiromyies.

Les Nyctéribies ont leur tête unie au corcelet, les antennes nulles ou peu distinctes, la bouche en suçoir, six pattes longues, épineuses; le premier article des tarses mince & fort long; le dernier terminé par deux crochets très-forts.

Linné a placé cet insecte parmi les Mittes, quoiqu'il n'ait que six pattes, & que les Mittes en aient huit. Fabricius a d'abord suivi l'exemple de Linné, & on a imité ces auteurs à l'article Mitte de ce Dictionnaire. M. Latreille, en établissant le premier ce genre, l'avoit placé d'abord à côté des Arachnides, dans l'Ordre des Acéphales; mais il a reconnu ensuite qu'il étoit très-voisin des Hippobosques, dont quelques espèces sont privées d'ailes. M. Herman a donné à ce genre le nom de *Phthiridie*. Celui de *Nyctéribie*, adopté par Fabricius, lui vient de ce que la seule espèce qu'il ait connue & décrite vit aux dépens du Chauve-Souris, nommé *Nycteris* par les Grecs.

Les antennes, qu'on doit supposer exister par analogie, sont si courtes, si peu apparentes, qu'il nous a été impossible de les bien distinguer. M. Latreille dit qu'on voit un très-petit tubercule, presque conique, biarticulé, placé près des yeux, qu'il soupçonne être l'antenne. M. Herman affirme, au contraire, que le Nyctéribie n'a point d'antennes.

La bouche s'avance, & forme un tube relevé, assez épais, cylindrique, coriacé, fétigère, renfermant le suçoir & deux valves siliformes, qu'on doit supposer être les antennules. Les yeux paroissent comme un point noir, presqu'imperceptible.

La tête est unie au corcelet, & celui-ci est inégal, membraneux en dessus, plat & coriace en dessous. On ne voit aucune trace d'ailes ni de balanciers.

L'abdomen est petit, ovalaire & un peu séparé du corcelet.

Les pattes, au nombre de six, partent du corcelet, & sont fort longues & épineuses. La hanche est courte & bien distincte. La cuisse & la jambe, presqu'aussi longues l'une que l'autre, sont un peu comprimées. Le premier article du tarse est remarquable en ce qu'il est très-mince, aussi long que la jambe, un peu arqué. Les trois suivans sont plus gros, très-courts, à peine distincts. Le dernier est terminé par deux crochets très-forts, très-courbés, & par deux pelottes spongieuses.

Les Nyctéribies paroissent peu différer des Hippobosques quant à leur organisation & à leur manière de vivre; mais on les prendroit, au premier aspect, pour des Araignées à six pattes, à cause de la longueur de ces parties; ils s'attachent au corps des Chauve-Souris, & se nourrissent à leurs dépens. M. Latreille soupçonne que ces insectes ne subissent point de métamorphose, attendu qu'il en a vu un grand nombre d'individus de différentes grandeurs, qui avoient tous la même forme.

NYCTÉRIBIE.

NYCTERIBIA. Latr. Fabr. ACARUS. Linn. PHTHIRIDIUM. Herm.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bouche en forme de tube, portant un suçoir et deux palpes sétiformes.

Antennes formant un tubercule presque conique, biarticulé, à peine apparent.

Téte unie au corcelet; abdomen distinct.

Six pattes longues; premier article des tarses long, mince, courbé.

ESPÈCES.

1. Nyctéribie du Chauve-Souris.

Abdomen ovale, marqué de huit anneaux, terminé par deux soies penchées.

2. Nyctéribie biarticulé.

Abdomen oblong, marqué de deux anneaux, terminé par deux filets sétifères.

1. Nyctéribie du Chauve-Souris.

Nycteribia Vespertilionis.

Nycteribia abdomine ovato, segmentis octo, apice setis duabus inflexis.

Cet insecte est mentionné à l'article Mitte, n°. 19. On peut joindre aux synonymes qui y sont rapportés, les suivans.

Nycteribia Vespertilionis. Latr. *Précis des caractères des Ins. p.* 176. — *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 5. *p.* 467; *& tom.* 14. *p.* 405. *pl.* 92. *fig.* 14. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 11, *& tom.* 4. *p.* 364.

Nycteribia Vespertilionis. Fabr. *Syst. Antliat. p.* 330.

Phthiridium Vespertilionis. Herm. *Apt. p.* 120. *tab.* 5. *fig.* 1.

2. Nyctéribie biarticulé.

Nycteribia biarticulata.

Nycteribia abdomine oblongo, segmentis duobus, apice filis duobus setosis.

Phthiridium biarticulatum. Herm. *Apt. p.* 124. *tab.* 6. *fig.* 1.

Il diffère du précédent en ce qu'il a la tête très-glabre, l'abdomen alongé, formé seulement de deux articles. L'extrémité est munie de deux filets coniques, terminés par quelques soies. Les jambes sont moins épineuses que dans l'espèce précédente.

Il a été trouvé par M. Herman sur la Chauve-Souris fer à cheval.

NYMPHALE. *Nymphalis.* Genre d'insectes de l'Ordre des Lépidoptères, & de la famille des Papilionides.

M. Latreille avoit établi, dans son ouvrage ayant pour titre *Genera Crustaceorum & Insectorum*, un genre d'insectes dans l'Ordre des Lépidoptères, portant le nom de *Nymphale*, qui répondoit à la division des Nymphes, établie par Linné dans son genre Papillon; mais il a, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des Crustacées & des Insectes*, subdivisé ce genre en plusieurs, tels que Argynne, Vanesse, Biblis, Nymphale, Satyre. Fabricius a de même subdivisé en un grand nombre de genres les Nymphes de Linné, & préparé en outre, sur tous les Lépidoptères, un travail considérable, que la mort l'a empêché de publier, & dont M. Illiger doit incessamment nous faire jouir. Nous attendons la publication de ce travail intéressant pour entreprendre le nôtre sur le même objet, & nous croyons, pour le moment, devoir renvoyer à l'article Papillon, tant pour les Nymphales de M. Latreille & les Nymphes de Linné, que pour tous les autres genres créés par différens auteurs aux dépens de celui de Papillon. *(Voyez ce mot.)*

NYMPHE. *Pupa.* C'est le troisième état par lequel passent les insectes avant de parvenir à celui de perfection.

Tous les insectes rangés dans les sept premiers Ordres subissent diverses métamorphoses; ils passent d'abord par l'état d'œuf, ensuite de larve, puis de Nymphe, & sortent de ce dernier pour se montrer dans leur état de perfection. Mais comme leur transformation s'opère de diverses manières, & que la forme sous laquelle ils se présentent dans ces divers états, & notamment dans celui de Nymphe, diffère souvent à plusieurs égards, je ne dirai pas d'un Ordre à un autre, mais dans les genres que la plupart des entomologistes ont regardés jusqu'à présent comme très-voisins les uns des autres, nous croyons devoir faire observer que rien ne peut jeter un plus grand jour sur l'histoire générale de ces petits animaux, que la connoissance exacte de ces divers états. Ainsi donc l'étude de l'Entomologie ne fera de rapides progrès que lorsqu'on sera parvenu à suivre tous les insectes dans leurs métamorphoses, & dans leur manière de vivre & de travailler; qu'on les aura décrits sous les différentes formes qu'ils prennent. Ce ne sera aussi qu'alors que l'on pourra tenter, avec quelqu'espoir de succès, de les réunir en groupes ou familles.

Le nom de *Nymphe* vient probablement de ce que les insectes, dans cet état, sont comme emmaillotés & chargés de bandelettes. On les a comparés assez mal-à-propos à une jeune mariée. Parmi ces Nymphes, les unes sont dorées & brillantes; ce qui les a fait nommer *Chrysalides* ou *Aurélies*. On distingue, à celles-ci tous les membres & toutes les parties de l'insecte parfait sous l'enveloppe qui les couvre; mais il y en a qui ne présentent qu'un corps oblong, sur lequel on apperçoit seulement quelques anneaux & quelques éminences; ce qui leur a fait donner le nom de *fève*.

Swammerdam, d'après les observations & les remarques qu'il avoit faites sur les insectes, les a distribués en quatre classes, fondées sur les différens changemens par lesquels ils ont à passer, & qu'il explique dans un long détail. Réaumur, Degeer & Lyonnet ont très-bien développé l'essentiel de ces quatre sortes de changemens.

« On entend, dit Lyonnet, par l'état de Nymphe, un état d'imperfection accompagné souvent d'inactivité, de jeûne & de foiblesse, par où l'insecte passe après être parvenu à une certaine grandeur, & dans lequel son corps reçoit les préparations nécessaires pour être transformé en son état de perfection. Toutes les parties extérieures de l'insecte se trouvent alors revêtues, ou de leur peau naturelle, ou d'une fine membrane, ou bien d'une enveloppe dure & crustacée. »

Dans

Dans la première classe sont compris tous les insectes qui conservent toute leur vie la forme qu'ils reçoivent en sortant de l'œuf; ils muent ou changent de peau en grossissant, mais n'éprouvent aucun changement notable dans leur forme. Linné & Fabricius nomment cette sorte de Nymphe *Completta*.

Dans ces insectes il n'y a pas, à proprement parler, de métamorphose ou transformation. L'animal ne passe donc pas par les deux états intermédiaires de larve & de Nymphe; il se nourrit & prend de l'accroissement pendant toute la durée de sa vie, & n'a pas, pour s'accoupler, une époque aussi bien marquée ou aussi visible que ceux qui ont passé par l'état bien apparent de larve & de Nymphe. On place communément dans cette classe les Arachnides, les Crustacés, & en général tous les Aptères, si nous en exceptons la Puce: cependant quelques-uns de ces insectes éprouvent des changemens qui semblent faire exception à la règle générale. Quelques Mittes, si nous en croyons un observateur très-exact (Degeer), naissent avec six pattes seulement, & en obtiennent ensuite deux autres. Les Iules acquièrent, en se développant, plus de pattes qu'ils n'en ont en naissant. Le Monocle quadricorne, aujourd'hui Cyclops quadricorne, ainsi que la plupart des autres Entomostracés, éprouvent, selon le même auteur, une véritable transformation.

La seconde classe de Nymphes, appelée par Lyonnet *semi-Nymphes* ou *demi-Nymphes*, & par Linné & Fabricius *Metamorphosis semicompleta*, comprend les insectes de l'Ordre des Orthoptères & des Hémiptères. Ces insectes sortent de l'œuf avec six pattes, qu'ils conservent dans l'état de Nymphe; ils se meuvent, & continuent de prendre leur nourriture sous cette troisième forme. Le seul changement qu'ils ont éprouvé en passant de l'état de larve à celui de Nymphe, c'est d'avoir obtenu des moignons d'ailes, c'est-à-dire que les ailes, avec leurs étuis, sont reflées sous une enveloppe dont l'insecte se débarrassera en passant à son quatrième état, celui de perfection; mais il faut remarquer que la plupart des Orthoptères & des Hémiptères restent sous l'état de Nymphe, & sont capables, dans cet état, de s'accoupler & de se reproduire. On voit même des espèces de ces deux Ordres, dont les unes restent dans l'état de Nymphe, & les autres parviennent à celui de perfection, & cependant les premières n'en ont pas moins la faculté de se reproduire.

On a rangé dans cette classe de Nymphes les Libellules & la plupart des Névroptères, quoique la transformation de ces insectes diffère, à bien des égards, de celle des Orthoptères & des Hémiptères; ils naissent, à la vérité, comme les autres, avec six pattes. La Nymphe diffère peu de la larve; elle se nourrit & se meut comme elle; mais l'une & l'autre ont un aspect bien différent de l'insecte parfait, & jamais ils ne se reproduisent, comme font les autres, dans leur état de Nymphe.

Les Nymphes des deux autres classes ne ressemblent en rien à celles-ci; elles sont privées de mouvement progressif, & ne prennent point de nourriture. La larve étoit apode ou étoit pourvue de six, huit, dix, douze ou même jusqu'à vingt & vingt-deux pattes. La Nymphe n'en a jamais que six, qui sont collées, avec ses antennes & ses ailes, contre la poitrine, & s'y trouvent comme emmaillotées. Dans l'une d'elles ou la troisième classe sont comprises les Nymphes de tous les Coléoptères, des Hyménoptères & de quelques Diptères. Toutes les parties de l'insecte parfait sont visibles. La Nymphe ne peut marcher; mais elle jouit d'un certain mouvement: elle s'agite lorsqu'on la touche; elle remue fortement la partie postérieure du corps sans pouvoir pourtant se déplacer. Ce mouvement ne lui est probablement accordé que dans la vue d'écarter ce qui peut l'incommoder. Linné & Fabricius nomment cette Nymphe *Metamorphosis incompleta*.

Les Nymphes des Lépidoptères doivent entrer naturellement dans cette troisième classe de Swammerdam; mais il a plu aux naturalistes plus modernes de les distinguer, & d'en faire une quatrième classe. On leur a donné le nom de *Chrysalide* & d'*Aurélie*, ainsi qu'on a donné aux larves celui de *Chenille*, en latin *Eruca*. Linné & Fabricius nomment cette dernière *Metamorphosis obtecta*.

Dans la quatrième classe de Swammerdam, la cinquième de Linné, sont rangées les Nymphes de la plupart des Diptères; elles ne quittent pas, comme les autres, leur peau ou enveloppe de larve; mais cette enveloppe se gonfle, se durcit, & sert alors de coque. La Nymphe est entièrement privée de mouvement, & on la prendroit, sous cette forme, plutôt pour un œuf que pour une Nymphe. Aucune partie de l'animal ne se montre au dehors. L'insecte parfait sort de son enveloppe par une sorte de porte qui s'ouvre à cet effet. Linné & Fabricius nomment cette Nymphe *Metamorphosis coarctata*.

Lyonnet, dans les notes qu'il donne à la *Théologie des Insectes* par Lesser, *tom. I, pag.* 155, s'exprime ainsi: « M. de Réaumur, à qui l'histoire naturelle est redevable de quantité de belles découvertes, a trouvé dans la transformation des insectes de la quatrième classe un nouveau caractère que personne peut-être n'avoit encore observé avant lui, & qui les distingue, ce me semble, plus essentiellement des autres classes que celui de changer en Nymphe sans quitter la peau; il a découvert qu'ils subissent une transformation de plus que les autres insectes; qu'avant de devenir Nymphes ils prennent sous cette peau la forme d'une ellipsoïde ou d'une boule alongée, dans laquelle on ne reconnoît aucune partie de l'animal; que, dans cet état, la tête, le corcelet, les ailes & les jambes de

la Nymphe ſont renfermés dans la cavité intérieure du ventre, dont elles ſortent ſucceſſivement par le bout antérieur, à peu près de la même manière qu'on feroit ſortir l'extrémité d'un doigt de gant qui ſeroit rentré dans ſa propre cavité. Les inſectes de cette claſſe ne ſe diſtinguent donc pas des autres, ſeulement en ce qu'ils ſe changent en Nymphes ſous leur peau, mais ſurtout en ce que, pour devenir Nymphes, ils ſubiſſent une double transformation. Suivant cette idée, on pourroit réduire les différences des quatre Ordres de transformations à des termes plus aiſés & plus ſimples, en diſant que les inſectes du premier Ordre, après être ſortis de l'œuf, parviennent à leur état de perfection ſans s'y diſpoſer par aucun changement de forme; que ceux de la ſeconde claſſe s'y diſpoſent par un changement de forme incomplet, ceux de la troiſième par un changement de forme complet, & ceux de la quatrième par un double changement de forme. »

Les larves qui doivent ſe transformer en Nymphes de la troiſième & de la quatrième claſſe ceſſent de prendre des alimens lorſqu'elles ſont parvenues à tout leur accroiſſement, & cherchent un lieu favorable à leur transformation; elles évacuent peu à peu tout le canal inteſtinal, le débarraſſant entiérement de tous les excrémens qu'il contenoit, & ſe tiennent pendant quelques jours dans un profond repos : après quoi les unes ſe filent une coque avec diverſes matières qu'elles tirent de leur corps ou qu'elles ſavent prendre autour d'elles. Les autres reſtent nues, & ſe fixent contre le tronc ou les rameaux des végétaux, ou quelquefois ſur une ſimple feuille. Les Caſſides, les Coccinelles & quelques Chryſomèles ſont dans le dernier cas. Leurs Nymphes ſont attachées par l'extrémité de l'abdomen, où ſe trouve encore la peau pliſſée que la larve vient de quitter.

La plupart des Charanſons ſe filent une coque de ſoie ſur la plante & dans l'endroit même où la larve a vécu. Un grand nombre de Coléoptères ſe forme dans la terre une coque impénétrable à l'eau, au moyen d'un enduit réſineux dont ils revêtent l'intérieur. D'autres reſtent dans le bois qui les a nourris. On connoît les travaux de la plupart des Hyménoptères, & la manière dont la larve s'enferme dans ſa cellule lorſqu'elle a conſommé toute ſa pâtée & acquis tout ſon accroiſſement.

Les larves des Tenthrèdes & des genres qu'on en a détachés, qu'on déſigne ſous le nom de *fauſſes Chenilles*, filent dans la terre, dans le bois ou ailleurs, des coques très-ſolides, dans leſquelles elles paſſent l'hiver pour la plupart. Quelques eſpèces, parmi celles qui paſſent l'hiver en Nymphe, forment des coques doubles ou enfermées l'une dans l'autre, & y reſtent pendant long-tems dans l'état de larve, ne paſſant à celui de Nymphe que peu de tems avant de ſubir leur dernière métamorphoſe.

Quoiqu'on ait réduit à un petit nombre de claſſes les diverſes métamorphoſes des inſectes, il eſt néanmoins certain que ces métamorphoſes préſentent des différences très-remarquables, & que les Nymphes diffèrent beaucoup les unes des autres, non-ſeulement dans leur forme, dans leur habitation, mais dans la manière de quitter leur enveloppe & de ſe montrer dans l'état de perfection. Nous renvoyons, pour tous les détails connus, aux généralités qui ſe trouvent à chaque genre, ainſi qu'à l'introduction & aux articles INSECTE, LARVE, CHENILLE, CHRYSALIDE.

NYMPHE. *Nympha.* C'eſt le nom que Linné a donné à l'une des cinq diviſions qu'il a établies dans le genre Papillon, & dont le caractère eſt d'avoir les ailes dentelées. Il a ſubdiviſé les Nymphes en Nymphes oculées, c'eſt-à-dire, dont les ailes ont des taches qui reſſemblent à des yeux, taches placées, ou ſur toutes les ailes, ou ſeulement ſur les ſupérieures ou ſur les inférieures, & en Nymphes aveugles ou qui n'ont point de ces ſortes de taches. Cette diviſion avoit été adoptée par tous les entomologiſtes; mais dans ces derniers tems les Nymphes, ainſi que les quatre autres diviſions que Linné avoit établies, ont été ſubdiviſées en pluſieurs genres que nous ferons connoître à l'article PAPILLON. *(Voyez ce mot.)*

NYMPHON. *Nymphon.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Pycnogonides, ſelon Latreille.

Les Nymphons ſe font remarquer par quatre yeux, deux antennes ſétacées, deux antennules en pinces & dix pattes, dont deux antérieures, un peu plus courtes que les autres, ſont deſtinées à ſervir d'attache aux œufs dans la femelle.

Linné avoit confondu avec les Faucheurs l'eſpèce qu'il avoit décrite. Fabricius l'avoit d'abord réunie aux Pycnogonons; mais il l'a enſuite ſéparée pour en faire un genre qu'il a d'abord placé parmi les Antliates, & qu'il paroît enſuite avoir eu l'intention de ſéparer. MM. Lamarck & Latreille, regardant les antennes de ces inſectes comme des antennules, & les deux pattes de devant comme de fauſſes pattes, les placent avec les Arachnides. Pour moi, je ſerois bien plus porté à les rapprocher des Cruſtacés que des Arachnides, tant à cauſe de leur manière de vivre, que par rapport à leur organiſation. En effet, Linné & Otbon Fabricius regardent comme des antennes les deux filets qui ſe trouvent à côté des antennules en pinces qui accompagnent la bouche, filets que Fabricius, Lamarck & Latreille prennent pour des antennules. Quant aux antennules en pince, conſidérées comme telles par tous les auteurs, M. Latreille les regarde comme des mandibules à peu près ſemblables à celles des Faucheurs & des Pycnogonons. Si, aux deux antennes dont paroiſſent pourvus ces inſectes, & qui manquent, comme on ſait, aux Arachnides, on joint un autre caractère tiré du

nombre des pattes, il ne reſtera plus aucun doute ſur la place que les Nymphons doivent occuper. Tous les auteurs ſont d'accord ſur le nombre des huit pattes poſtérieures. Quant aux deux antérieures, qu'on regarde comme de fauſſes pattes, & que Linné dit être deux tentacules filiformes, parallèles au corps, qui s'avancent au-delà de l'anus & ſont en pinces au milieu, ce qui leur donne, dit-il, beaucoup d'affinité avec les Crabes, nous ne balançons pas à les regarder comme des pattes, puiſqu'elles ſont articulées comme les autres, & terminées par un ongle crochu. Ainſi le nombre des pattes excédant celui de huit, nombre auquel ſe borne celui des Arachnides, nous devons conſidérer ces inſectes comme ayant plus de rapport avec les Cruſtacés qu'avec les autres; & quant à l'uſage de ces pattes, qui eſt de ſervir pendant quelque tems d'attache aux œufs que pond la femelle, c'eſt une analogie de plus que ces inſectes ont avec les Cruſtacés.

NYMPHON.

NYMPHON. Fabr. Latr. PHALANGIUM. Linn.

PYCNOGONUM. Mull. Otho Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre yeux fort petits.

Deux antennes sétacées, courtes.

Deux antennules en forme de pince.

Bouche placée à l'extrémité d'un tube incliné.

Dix pattes fort longues ; les deux antérieures plus courtes, portées en arrière, et servant d'attache aux œufs dans la femelle.

ESPÈCES.

1. Nymphon crassipède.

Corps filiforme, glabre ; pattes très-longues.

2. Nymphon hérissé.

Corps filiforme, hérissé ; pattes longues.

1. Nymphon groſſipède.

Nymphon groſſipes.

Nymphon corpore filiformi glabro, pedibus longiſſimis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 417. *n°.* 1.

Pycnogonum groſſipes *palpis quaternis, corpore filiformi, pedibus longiſſimis.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 368.

Phalangium groſſipes *corpore minuto, cylindrico, humeris tuberculato; pedibus longiſſimis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 1027. *n°.* 1.

Strœm. *tom.* 1. *p.* 208. *tab.* 1. *fig.* 16.

Pycnogonum groſſipes. Mull. *Zool. dan. t.* 2. *p. & tab.* 119. *fig.* 5-9.

Pycnogonum groſſipes. Otho Fabr. *Faun. Groenl. p.* 229.

Nymphon groſſipède. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 7. *p.* 333. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 143.

Cet inſecte eſt décrit par Strœmer & par Othon Fabricius. Voici à peu près la deſcription qu'en donne ce dernier. Le corps eſt cylindrique, long d'un demi-pouce ſur une demi-ligne de largeur; il a, de chaque côté, quatre inciſions ou crénelures qui forment, indépendamment de la tête, quatre anneaux mieux diſtincts au deſſous du corps qu'au deſſus, & dont le premier eſt très-grand, & les autres inſenſiblement plus étroits. Sur le dos du premier anneau s'élève un piquant droit, à la baſe duquel ſont placés, de chaque côté, deux petits yeux noirs, ayant le milieu blanc. Au dernier anneau eſt attachée une queue courte, horizontale, droite, ou un cylindre dont l'extrémité eſt un peu amincie, & percée d'un trou qui eſt probablement l'anus. Les vraies pattes, au nombre de huit, ſont longues, minces, preſque de même longueur entr'elles: il en part deux de chaque anneau, une de chaque côté, & ſont formées de huit articles; ſavoir: deux petits, globuleux; deux un peu plus longs que les premiers, & preſqu'ovales; enſuite trois beaucoup plus longs, un peu comprimés, preſqu'égaux ou allant à peine en décroiſſant. Le dernier, à peine de la longueur du quatrième, mais plus mince, eſt en croiſſant, & eſt terminé par un ongle blanc, mobile, d'un tiers plus court. La tête, qu'on peut regarder comme un cinquième article ſemblable au ſuivant, en eſt ſéparée par un col poſtérieurement plus étroit, & elle ſe prolonge antérieurement en un tube incliné, extérieurement plus épais, terminé par un orifice preſque triangulaire. Ces parties égalent enſemble, en longueur, trois articles du corps. A la baſe du tube ſont placées deux antennules en forme de pinces, biarticulées, courbées de manière à s'appliquer ſur la bouche. Le premier article eſt cylindrique, alongé. Le ſecond eſt plus gros, beaucoup plus court que le premier, terminé en pince. Le doigt inférieur eſt mobile, & de la longueur de l'autre. En deſſous & à la baſe des antennules, on voit deux antennes auſſi longues qu'elles, ſétacées, obtuſes, recourbées, compoſées de quatre articles, dont les deux premiers ſont alongés, & les deux autres plus courts & preſqu'égaux entr'eux. Le premier, conſidéré attentivement, paroît formé de cinq petits articles. A la baſe du col ſont deux fauſſes pattes filiformes, plus grêles que les autres, compoſées de dix pièces, dont les trois premières groſſes, très-courtes; les deux ſuivantes très-longues, minces; deux enſuite beaucoup plus courtes, & trois un peu plus courtes, dont la dernière terminée par un ongle très-aigu. Ces pattes, une fois plus longues que le corps, ſont appliquées contre l'abdomen; elles ſervent aux mêmes uſages que les fauſſes pattes des Crabes & des Ecreviſſes, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont deſtinées à ſervir d'attache aux œufs de l'inſecte. Tout le corps eſt couvert d'une membrane liſſe, un peu dure, ſemblable à celle des Squilles, mais un peu moins ſolide. La couleur varie; elle eſt tantôt rougeâtre, tantôt blanchâtre, rarement verdâtre. Celle des œufs eſt de même rouge, verte, pâle ou ſemblable à la couleur du corps. Dans quelques individus ces filets manquent; ce qui doit les faire regarder comme des mâles.

M. Othon Fabricius obſerve qu'il eſt très-rare qu'on poſſède un individu parfait, les pattes, les antennes, & ſurtout les pattes, ſe détachant facilement, & ayant la faculté de ſe reproduire comme dans les Crabes.

Le même auteur fait mention d'une variété qui a la tête plus adhérente au corps, & qui manque d'antennes, quoique pourvue d'antennules, & ſouvent des deux fauſſes pattes. Cette variété, d'ailleurs en tout ſemblable à l'autre, lui a paru être un jeune individu, qui acquiert avec l'âge les parties qui lui manquent.

Elle ſe trouve parmi les Ulves capillaires, les Conferves, & ſous les pierres du bord de la mer, en Norwège & dans le Groënland. Les plus grandes eſpèces ſont plus particuliérement au fond de la mer, vers les racines des plus grandes eſpèces d'Ulves. Elle ſe nourrit d'inſectes & de petits vers marins, &, ſelon quelques auteurs, elle pénètre dans l'intérieur des coquilles des Moules pour ſe nourrir de ces mollusques; ce que M. Othon Fabricius dit n'avoir jamais pu obſerver. Elle ſe meut lentement, & s'attache avec ſes ongles à tous les corps qu'elle rencontre. On la trouve au mois d'octobre, portant ſes œufs enfermés dans un lacs léger, & fortement attachés aux filets ou fauſſes pattes dont nous avons parlé. En décembre ces œufs ſont devenus plus grands, & faciles à détacher; ce qui fait ſoupçonner que c'eſt l'époque où l'animal éclot.

2. Nymphon hériſſé.

Nymphon hirtum.

Nymphon corpore filiformi hirto. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 417. *n°.* 2.

Cette eſpèce reſſemble beaucoup à la précédente, ſi ce n'eſt que le corps eſt linéaire & entiérement hériſſé. Les pattes ſont un peu moins longues que dans l'autre, & hériſſées comme le corps. Elle ſe trouve dans la mer de Norwège.

NYSSON. *Nyſſon.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Crabronites.

Les Nyſſons ont les antennes courtes, les mandibules ſimples, le corcelet armé poſtérieurement de deux épines courtes & groſſes; le dernier article de l'abdomen pointu dans les femelles, échancré dans les mâles; les ailes ſupérieures avec une cellule radiale grande, ovale, & trois cellules cubitales, dont la ſeconde eſt triangulaire & pétiolée.

Fabricius a placé dans trois genres différens les trois eſpèces de Nyſſons qu'il a connues; il a fait de la première un Frélon, de la ſeconde un Sphex & enſuite un Pompile, & de la troiſième un Melline, & en dernier lieu un Oxybèle. M. Latreille eſt le premier qui les ait réunies en un genre qui n'a pas manqué d'être adopté par M. Jurine. En effet, le crochet que préſente le dernier article des antennes, les deux petites épines qui ſe trouvent à la partie poſtérieure du corcelet, & les trois cellules cubitales des ailes, dont la ſeconde eſt pétiolée, ſont des caractères qui ſont propres aux Nyſſons, & qui doivent empêcher de les confondre avec les Oxybèles, les Frélons & les Pompiles.

Les antennes des Nyſſons ſont filiformes, à peine renflées au-delà du milieu, plus courtes que le corcelet, compoſées de douze articles dans les femelles, & de treize dans les mâles. Le premier article eſt un peu renflé; le ſecond eſt très-court; le troiſième eſt aminci à ſa baſe. Les autres ſont cylindriques. Le dernier, dans les mâles ſeulement, eſt un peu crochu. Elles ſont inférées à la partie antérieure du front, & l'inſecte les recourbe aſſez ordinairement ſur les côtés.

La tête eſt à peu près de la largeur du corcelet, & aplatie ſur le devant. Les yeux à réſeau ſont grands, entiers, oblongs, peu ſaillans. On voit trois petits yeux liſſes, placés en triangle ſur le vertex.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe aſſez courte, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt large, cornée, peu avancée, entière ou à peine échancrée.

Les mandibules ſont cornées, dures, un peu arquées, ſimples. Au deſſous des mandibules eſt une pièce qui répond aux mâchoires des autres inſectes; elle eſt cornée, dure, terminée par deux pièces courtes, dont l'inférieure eſt beaucoup plus petite que l'autre. A côté d'elles naiſſent les deux antennules antérieures. La langue ou lèvre inférieure eſt courte, petite, formée de deux petites pièces qui paroiſſent membraneuſes, & à côté deſquelles ſont les antennules poſtérieures.

Les antennules antérieures, un peu plus longues que les autres, ſont filiformes, compoſées de ſix articles, dont le ſecond & le troiſième ſont un peu plus gros que les autres. Les poſtérieures ſont filiformes, & compoſées de quatre articles preſque égaux.

Le corcelet eſt arrondi, un peu convexe. La pièce antérieure ou collier eſt très-courte, liſſe, un peu élevée. La pièce poſtérieure eſt terminée de chaque côté par une épine courte.

L'abdomen eſt ovale, pointu dans les femelles, & armé d'un aiguillon caché dans l'intérieur: il eſt un peu échancré dans le mâle, & privé de l'aiguillon; il eſt inſéré au corcelet par un pédicule très-court.

Les ailes ne dépaſſent pas l'abdomen en longueur; elles ſont bien veinées. Les ſupérieures ont leur cellule radiale ou marginale fort grande, inférieurement pointue, & enſuite trois cellules cubitales, dont la première eſt grande, formant un carré irrégulier. La ſeconde eſt petite, triangulaire & pétiolée. La troiſième eſt de grandeur moyenne, rétrécie antérieurement. La ſeconde donne naiſſance à deux nervures récurrentes, dont l'une même plus ſouvent part de la partie inférieure de la première cellule.

Les pattes ſont de longueur moyenne, & ne préſentent rien de remarquable.

Les Nyſſons paroiſſent appartenir bien plutôt aux régions chaudes qu'à nos climats froids ou tempérés. On trouve les eſpèces d'Europe ſur différentes fleurs, mais plus particuliérement ſur les ombellifères. Leur larve & leur manière de vivre nous ſont encore inconnues.

NYSSON.

NYSSON. Latr. Jur. CRABRO. OXYBELUS. POMPYLUS. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, filiformes, à peine renflées vers le milieu; de douze articles dans les femelles; de treize, dont le dernier est crochu, dans les mâles.

Mandibules arquées, simples.

Quatre antennules filiformes; les antérieures de six, les postérieures de quatre articles.

Corcelet armé postérieurement de deux épines courtes.

Ailes supérieures avec une cellule marginale assez grande, et trois cubitales, dont la seconde petite, triangulaire, pétiolée.

ESPÈCES.

1. Nysson épineux.

Noir; corcelet avec une raie; abdomen avec trois bandes noires.

2. Nysson interrompu.

Noir; corcelet avec une raie et un point; abdomen avec trois bandes interrompues, jaunes.

3. Nysson géniculé.

Noir, avec les genoux bruns; abdomen avec trois bandes jaunes, interrompues.

4. Nysson fascié.

Pubescent, noir; corcelet avec des taches; abdomen avec six bandes jaunes.

5. Nysson rufipède.

Noir; abdomen avec cinq bandes jaunes, dont trois interrompues; pattes fauves.

6. Nysson douteux.

Noir, avec un duvet blanchâtre; abdomen avec le bord des anneaux velu, blanchâtre.

7. Nysson moucheté.

Noir; corcelet taché; abdomen avec six points transverses, jaunes, et le premier anneau rouge.

8. Nysson coupé.

Noir; corcelet avec une raie et deux points; abdomen avec six taches transverses, jaunes.

9. Nysson miparti.

Noir; abdomen avec les deux premiers anneaux rouges, et une bande interrompue, jaune, sur le troisième.

10. Nysson maculé.

Pointillé, noir; premier anneau de l'abdomen rouge, et une ligne transverse de chaque côté des autres.

11. Nysson quadrimoucheté.

Noir, avec les deux premiers anneaux de l'abdomen rouges, marqués de deux points blancs.

1. Nysson épineux.

Nysson spinosus.

Nyssion niger, thorace strigâ, abdomine fasciis tribus nigris.

Crabro spinosus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 293. *n°.* 1. — *Syst. Antl. p.* 307. *n°.* 1.

Crabro spinosus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 62. *tab.* 15.

Nyssion spinosus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 13. *p.* 305. — *Gen. Crust. & Insect. tom.* 4. *p.* 91.

Nyssion spinosus. Jur. *Hym. p.* 199.

Voyez, pour la description, dans ce Dictionnaire, Frélon, n°. 2.

2. Nysson interrompu.

Nysson interruptus.

Nyssion niger, thorace strigâ punctoque, abdomine fasciis tribus interruptis, flavis.

Nyssion interruptus. Jur. *Hym. p.* 91.

Mellinus interruptus *ater, nitidus, abdomine fasciis tribus interruptis, albis; pedibus rufis.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 266.

Oxybelus interruptus. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 316.

Mellinus interruptus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 72. *tab.* 13.

Il ressemble beaucoup au précédent pour la grandeur, la forme & les couleurs, & n'en est peut-être qu'une variété, ainsi que l'a pensé M. Latreille. Les antennes & la tête sont noires, avec un léger duvet argenté au dessus de la bouche. Le corcelet est noir, pointillé, marqué d'une petite raie courte, jaune, à la partie antérieure; d'un point sur les côtés, & d'un autre écailleux à l'origine des ailes. L'abdomen est noir, pointillé, marqué de trois petites bandes jaunes, interrompues. Les pattes sont fauves, avec une partie des cuisses noire.

J'en ai une variété prise dans l'île de Rhodes, dont les pattes sont noires.

3. Nysson géniculé.

Nysson geniculatus.

Nyssion ater, geniculis piceis, abdomine fasciis tribus flavis, interruptis.

Il ressemble beaucoup au Nyssion interrompu, dont il paroît d'abord n'être qu'une variété. La tête est noire, avec les mandibules d'un rouge-brun. Le corcelet est noir, avec une petite ligne à la partie antérieure, & un point au-devant des ailes, jaunes. L'écaille qui se trouve à l'origine des ailes est noire, ainsi que l'écusson. L'abdomen a trois bandes jaunes interrompues; mais la première est un peu plus grande que dans le Nyssion interrompu, & les deux autres sont terminées intérieurement en une pointe qui s'éloigne un peu du bord. Les pattes sont noires, avec les genoux seulement d'un rouge-brun. Les ailes ont une légère teinte obscure.

Je l'ai trouvé dans l'île de Rhodes.

4. Nysson fascié.

Nysson fasciatus.

Nyssion pubescens, niger, thorace maculato, abdomine fasciis sex flavis.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Nyssion épineux. Les antennes sont noires, avec les premiers articles jaunes en devant, & le dernier crochu. La tête est pubescente, noire, avec les antennules & la lèvre supérieure jaunes. Le front est jaune depuis la base des antennes jusqu'à la bouche, avec une tache noire. Le corcelet est pubescent, noir, avec une ligne jaune à la partie antérieure; une autre sur l'écusson, qui s'avance par les côtés & va jusqu'à l'origine des ailes, & une autre postérieurement sur chaque épine. L'abdomen est pubescent, noir, avec six bandes jaunes. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses presque entièrement noires, & une partie des jambes également noire. Les ailes sont transparentes.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

5. Nysson rufipède.

Nysson rufipes.

Nyssion niger, abdomine fasciis quinque, primis tribus interruptis, flavis; pedibus rufis.

Il ressemble au Nyssion épineux. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec les mandibules d'un rouge-brun. Le corcelet est noir, avec une ligne jaune, interrompue à la partie antérieure, & un petit point sur l'écusson. On voit un point écailleux, fauve à l'origine des ailes. L'abdomen est noir, avec cinq bandes jaunes, dont les trois premières sont bien interrompues. Le rebord postérieur de ces anneaux est légèrement jaunâtre. Les pattes sont entièrement rougeâtres, excepté la hanche & la pièce intermédiaire, placée entre la hanche & la cuisse, qui sont noires. Les ailes ont une légère teinte d'un roux-obscur, & les nervures sont brunes.

Je l'ai trouvé dans le désert de l'Arabie.

6. Nysson douteux.

Nysson dubius.

Nyssion niger, cinereo pubescens, abdomine fasciis villosis, albis.

Il ressemble aux précédens pour la forme & la grandeur. La tête est noire, avec un duvet blanchâtre un peu argenté. Les antennes sont noires. Les yeux sont bruns, légèrement entaillés à leur

partie

partie antérieure. Le corcelet eſt de la largeur de la tête, noir, avec un duvet blanchâtre. On ne voit point d'épine à ſa partie poſtérieure. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux couvert d'un duvet blanchâtre. Les pattes ſont noires, avec un léger duvet blanchâtre. Les ailes ſupérieures ont leur cellule marginale oblongue. Les trois cellules cubitales ſont en tout ſemblables à celles des autres eſpèces, ſi ce n'eſt que la ſeconde eſt très-petite. L'extrémité de l'aile eſt un peu obſcure.

Je l'ai trouvé en Arabie.

7. Nysson moucheté.

Nysson guttatus.

Nyſſon niger, thorace maculato, abdomine punctis ſex tranſverſis flavis, ſegmentoque primo rufo.

Il reſſemble un peu au Nyſſon interrompu. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec les mandibules d'un rouge-brun. Le corcelet eſt noir, avec une ligne courte, jaune, à la partie antérieure; une autre plus courte ſur l'écuſſon, & un point au-devant des ailes. Les épines poſtérieures ſont couvertes d'un léger duvet un peu doré. Le premier anneau de l'abdomen eſt rouge, avec une petite tache tranſverſale, jaune, à la partie poſtérieure. Les autres ſont noirs, avec une pareille tache ſur le ſecond & le troiſième. Les pattes ſont rougeâtres, avec les cuiſſes antérieures & la baſe des poſtérieures noires. Les ailes ont une légère teinte obſcure.

Il ſe trouve au midi de la France.

8. Nysson coupé.

Nysson diſſectus.

Nyſſon niger, thorace ſtrigâ punctiſque duobus, abdomine maculis ſex tranſverſis flavis.

Nyſſon diſſectus. Jur. *Hym. p.* 199.

Mellinus diſſectus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 77. *tab.* 18.

Il reſſemble aux précédens. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, ſans tache. Le corcelet eſt noir, avec une petite ligne tranſverſe, jaune, à la partie antérieure; un point de chaque côté, & une petite ligne ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt pointillé, noir, avec trois bandes interrompues jaunes. Les pattes ſont noires, avec les jambes teſſelacées.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, en Italie.

9. Nysson miparti.

Nysson dimidiatus.

Nyſſon niger, abdominis ſegmentis primis duobus rufis, tertio faſciâ interruptâ flavâ.

Nyſſon dimidiatus. Jur. *Hym. p.* 199. *tab.* 10. *gen.* 22.

Il reſſemble au Nyſſon maculé. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec un point écailleux, jaune, à l'origine des ailes, & un autre à la baſe de l'épine. L'abdomen eſt rouge à ſa baſe, enſuite noir, avec une raie tranſverſe, interrompue, jaune. Les pattes ſont noirâtres.

Il ſe trouve en France, en Italie.

10. Nysson maculé.

Nysson maculatus.

Nyſſon punctatus, niger, abdominis ſegmento primo rufo, reliquis utrinquè lineâ tranſverſâ albâ.

Nyſſon maculatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 1. *tab.* 14. *fig.* 2, *& tom.* 4. *p.* 91.

Nyſſon maculatus. Jur. *Hym. p.* 199.

Sphex maculata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 70.

Pompilus maculatus. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 196. *n°.* 42.

Crabro trimaculatus. Fem. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 78. *tab.* 17.

Crabro trimaculatus. Mas. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 51. *tab.* 13.

Crabro trimaculatus. Ross. *Faun. Etr. tom.* 2. *p.* 95. *n°.* 892.

La femelle diffère beaucoup du mâle; elle eſt plus petite que les eſpèces précédentes. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, à peu près de la largeur du corcelet: celui-ci eſt noir, marqué d'une petite raie antérieure, jaune, qui manque quelquefois; d'un point jaune au-devant des ailes; d'un autre écailleux, brun, à l'origine des ailes; d'un autre tranſverſe, jaune, ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt pointillé, noir, avec le premier anneau d'un rouge-foncé, & une petite ligne jaune de chaque côté des quatre ou cinq premiers. Les pattes ſont tantôt fauves, avec la baſe des cuiſſes noire; tantôt noires, avec les genoux jaunes & les tarſes bruns.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

11. Nysson quadrimoucheté.

Nysson quadriguttatus.

Nyſſon niger, abdominis ſegmentis duobus primis rufis, albo bipunctatis.

Il eſt une fois plus petit que le Nyſſon maculé. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. On voit ſeulement un point écailleux, fauve, à l'origine des ailes. L'abdomen a les deux premiers anneaux rouges, marqués d'un petit point blanc de chaque côté, poſtérieurement. Les autres anneaux ſont noirs, ſans tache. Les pattes ſont d'un rouge-brun, avec les cuiſſes noires. Les ailes ont une très-légère teinte obſcure.

Il ſe trouve au midi de la France & de l'Italie.

OCH

OCHTHÈRE. *Ochthera*. Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Muscides.

Les Ochthères ont les antennes courtes, munies d'un poil branchu; une trompe courte, rétractile & cachée; la tête triangulaire, vue de face; les yeux distans; les pattes antérieures en forme de pinces.

Ce genre, établi par M. Latreille, n'est composé, jusqu'à présent, que d'une seule espèce, décrite auparavant par Degeer sous le nom de *Mouche Mante*, & ensuite par Fabricius, qui l'a crue inédite, sous le nom de *Musca manicata*. M. Meigen a établi ce même genre sous le nom de *Macrochira*, &, en dernier lieu, Fabricius a placé cet insecte parmi les Téphritis.

Les antennes de l'Ochthère sont très-courtes, assez grosses, formées de trois articles, dont le dernier est plus distinct & de forme ovale. De la base supérieure de celui-ci part une soie un peu barbue. Elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, à peu de distance l'une de l'autre.

La trompe est courte, bilabiée, rétractile, munie de deux ou trois soies courtes, contenues par une languette ou lèvre supérieure très-courte, transversale, & accompagnée de deux antennules peu distinctes.

La tête, vue de face, paroît triangulaire, & semblable à celle d'une Mante. Les yeux à réseau sont distans, un peu élevés supérieurement, arrondis, & les trois petits yeux lisses, placés sur le vertex, sont élevés & saillans.

Le corcelet est peu convexe, presque ras. L'abdomen est ovale, un peu déprimé, & tout le corps présente à peu près la forme d'une petite Mouche domestique.

Les quatre pattes postérieures n'offrent rien de remarquable; mais les antérieures sont parfaitement semblables à celles d'une Mante ou mieux encore d'une Naucore. La première pièce ou la hanche est longue, assez grosse. La seconde ou la cuisse est grande, large, presqu'ovale, un peu aplatie; elle a à sa partie inférieure une rainure garnie de quelques pointes sur les bords, dans laquelle est reçue la troisième pièce ou la jambe, qui est mince, presque cylindrique, courbée, & terminée en un long crochet, de la base duquel part le tarse.

La conformation de ces pattes fait juger au premier aspect, que, semblable à la Mante, l'insecte vit de rapine, & qu'il fait la chasse aux autres petits insectes. En effet, si on l'observe quelque tems autour des marres, des étangs, où il se trouve assez ordinairement, on ne tarde pas à le voir courir sur la surface de l'eau après tous les petits Diptères qui s'y trouvent, les saisir de ses pattes, & les sucer ensuite au moyen de sa trompe. Sa larve & ses métamorphoses ne sont point encore parvenues à notre connoissance.

OCHTHÈRE.

OCHTHERA. Latr. MUSCA. Deg. MACROCHIRA. Meig.

TEPHRITIS. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, à palette; soie barbue, partant de la base de la palette.

Bouche à trompe courte, bilabiée, rétractile.

Deux ou trois soies courtes, formant le suçoir.

Yeux très-distans, relevés supérieurement.

Pattes antérieures en pince.

ESPÈCE.

1. Ochtère Mante.

Noire; abdomen d'un noir-bronzé; cuisses antérieures renflées.

1. Ochthère Manie.

Ochthera Mantis.

Ochthera nigra, abdomine nigro-æneo nitido, femoribus anticis incraſſatis.

Ochthera. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 347.

Ochthera Mantis. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 391.

Muſca Mantis. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 6. *p.* 143. *n°.* 7. *tab.* 8. *fig.* 15. 16 & 17.

Muſca manicata *antennis ſetariis, nigra, abdomine maculis marginalibus pallidis, femoribus anticis incraſſatis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 334. *n°.* 94.

Tephritis manicata. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 323. *n°.* 56.

Muſca manicata. Coqueb. *Illuſtr. Inſ. tom.* 3. *tab.* 24. *fig.* 5.

Cet inſecte eſt à peu près de la grandeur d'une petite Mouche domeſtique. Tout ſon corps eſt noir, preſque ras, avec un très-léger duvet cotoneux, blanc, au deſſus de la bouche. Les yeux ſont bruns. L'abdomen eſt un peu déprimé, & paroît d'un noir-bronzé, avec quelques points argentés peu marqués ſur les côtés. Les balanciers ſont blancs.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

Ochthère. *Ochterus.* C'eſt le nom que M. Latreille avoit donné à un genre d'inſectes Hémiptères, qu'il a enſuite changé en celui de Pélogone, pour ne pas laiſſer trop de conformité dans ce nom avec le précédent. (*Voyez* Pélogone.)

OCYDROME. *Ocydromus.* Nom ſous lequel M. Clairville a établi un genre d'inſectes détachés des Carabes, auquel M. Latreille avoit déjà donné celui de *Bembidion.* (*Voyez*, dans le Supplément, Bembidion.)

OCYPODE. *Ocypode.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Cancerides.

Ce genre, établi par Fabricius aux dépens de celui de Crabre, comprend quelques eſpèces qui ſe diſtinguent des autres Crabres par le nombre des antennes, qui paroît n'être que de deux, & par les yeux, portés ſur un pédicule alongé, & pouvant ſe placer dans une foſſe propre à les recevoir. Le pédicule eſt inſéré à l'angle du chaperon.

Les caractères que Fabricius aſſigne à ce genre ſont les ſuivans : bouche ayant des mandibules, des antennules & une mâchoire quadruple.

La mâchoire extérieure eſt cornée, bifide, & cache la bouche. La diviſion intérieure eſt plus grande que l'autre, plane, ovale-oblongue, articulée au-delà du milieu, portant une antennule à ſon extrémité. L'antennule eſt cornée, comprimée, triarticulée. Le premier & le ſecond article ſont plus courts, obconiques. Le troiſième eſt arqué, reſſemblant à un ongle, très-aigu, intérieurement denté. La diviſion extérieure eſt trois fois plus courte, ſétacée, très-mince, roide, très-aiguë.

Les antennules intermaxillaires ſont avancées, preſque coniques, bifides. La diviſion intérieure eſt plus large, quadriarticulée. Le premier article eſt très-court. Le ſecond eſt très-long, déprimé, intérieurement un peu dilaté, cilié. Le troiſième eſt ovale, courbé. Le dernier eſt arrondi, cilié. La diviſion extérieure eſt beaucoup plus longue que l'autre, membraneuſe. Le premier article eſt très-long, aminci, à peine arqué, bifide. La pièce extérieure eſt ſubulée, aiguë, courte. L'interne eſt un peu plus longue, ſétacée, compoſée d'un grand nombre d'articles.

La ſeconde mâchoire eſt bifide. La diviſion intérieure eſt très-courte, arrondie, cornée, ciliée. L'extérieure eſt membraneuſe, plus longue, courbée, en voûte, tronquée à l'extrémité, ciliée, portant une antennule à ſa baſe extérieure. Cette antennule eſt un peu plus longue que la mâchoire. Le premier article eſt très-long, membraneux. Le ſecond eſt bifide. Les diviſions ſont courtes & égales. L'extérieure eſt plus groſſe, plus obtuſe. L'intérieure eſt ſubulée, formée d'un grand nombre d'articles.

La troiſième mâchoire eſt trifide. La diviſion intérieure eſt membraneuſe, dilatée, en voûte, biſide, ayant ſa pièce intérieure arrondie. L'extérieure eſt plus longue, dilatée à l'extrémité, tronquée. La diviſion intermédiaire eſt plus courte, ſemblable à un ongle, cornée, arquée, aiguë. La diviſion extérieure eſt courte, membraneuſe, arrondie.

La quatrième mâchoire, couvrant la baſe des mandibules, eſt bifide. La pièce intérieure eſt en voûte, dilatée à l'extrémité, obliquement tronquée, ciliée. L'extérieure eſt arrondie extérieurement, rétrécie au milieu, largement échancrée à l'extrémité.

La lèvre eſt courte, membraneuſe, fortement adhérente aux mandibules.

Les mandibules ſont oſſeuſes, ſinuées de chaque côté, voûtées à leur extrémité, arrondies, munies d'une antennule. L'antennule eſt comprimée, triarticulée, inſérée dans le ſinus interne. Les articles ſont preſqu'égaux. Le dernier eſt arrondi.

Les antennes, au nombre de deux, ſont très-courtes, inſérées à l'angle interne des yeux. Le premier & le ſecond article ſont plus gros, plus longs & ovales. Les autres ſont nombreux, ſétacés, très-courts.

Ce dernier caractère ſuffiroit en effet pour diſtinguer les Ocypodes des Crabres. Ces antennes ſont ſi petites, qu'on a de la peine à les voir; elles ont trois articles bien apparens, & enſuite cinq ou ſix autres ſi courts, qu'on ne peut les compter.

Le teſt eſt preſque carré, & ſe termine en avant par un chaperon étroit, avancé & fort incliné.

Les pattes ſont anguleuſes, aſſez longues, ordinairement raboteuſes ou chagrinées. Les deux antérieures ſont le plus ſouvent de forme & de grandeur différentes. L'une d'elles eſt quelquefois très-petite, tandis que l'autre eſt d'une groſſeur démeſurée. Le tarſe ou la pièce qui termine les huit autres eſt alongé, mince, fort aigu.

Les Ocypodes habitent le rivage de la mer ou des rivières près de leur embouchure; ils y ſont extrêmement nombreux, & courent avec la plus grande célérité ſur le ſable, traçant preſque toujours une ligne oblique. Lorſqu'ils ſont pourſuivis ou menacés de quelque danger, ils s'enfoncent dans un trou qu'ils ont creuſé aſſez profondément dans le ſable; ils s'y retirent auſſi pendant la nuit, & c'eſt dans cette retraite que l'on peut s'en emparer. J'ai tenté vainement, ſur la côte d'Égypte & de Syrie, de les atteindre à la courſe; je n'ai jamais pu y réuſſir. Ils couroient vers la mer ou ſe rendoient dans leurs trous, ſuivant que l'une ou l'autre étoit plus à leur portée.

Les Ocypodes ſont très-voraces. Les cadavres ou charognes de toute eſpèce, ainſi que les ſubſtances animales que la mer rejette ſur le rivage, ſont dévorés par eux en un inſtant. Il eſt curieux de leur voir diſputer aux goelands & aux vautours une proie dont ils ſe ſont emparés, & ſur laquelle ils accourent par milliers de tous les environs.

Belon parle du même Ocypode que j'ai obſervé en Égypte & en Syrie, & il le nomme *Chevalier*, nom qui n'eſt que la traduction de celui d'*Ippeus*, ſous lequel le déſignoient les Grecs. Les lézards, ſelon lui, parviennent à les attraper pour en faire leur nourriture. C'eſt ce que je n'ai jamais eu occaſion de voir.

C'eſt à ce genre qu'il faut rapporter ce que nous avons dit à l'article Crabre, ſur le Tourlourou & les autres Crabres de terre obſervés dans les Antilles, le Bréſil, Surinam & Cayenne, & auquel nous renvoyons, ainſi qu'à l'article Crustacé.

MM. Boſc & Latreille ont placé parmi les Ocypodes pluſieurs Cruſtacés que nous avons écartés, parce qu'ils nous ont paru appartenir plutôt aux genres Grapſe & Crabe, ou devoir même en former un particulier.

OCYPODE.

OCYPODE. Fabr. Latr. Bosc. CANCER. Linn. Fabr. Herbst.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Deux antennes très-courtes; les trois premiers articles plus gros, distincts.

Deux yeux rapprochés, portés sur un pédicule long, mobile.

Chaperon étroit, courbé.

Test ordinairement carré.

Dix pattes; les huit postérieures terminées par une pièce mince, aiguë.

ESPÈCES.

1. Ocypode chevalier.

Corcelet carré, chagriné, antérieurement aigu de chaque côté; yeux terminés par un faisceau de poils.

2. Ocypode Saratan.

Corcelet carré, entier; pinces verruqueuses; yeux elliptiques.

3. Ocypode coureur.

Corcelet carré, crénelé; yeux avancés, terminés en pointe.

4. Ocypode Uca.

Corcelet lisse, en cœur, marqué de la lettre H.

5. Ocypode ruricole.

Corcelet en cœur, lisse, muni de deux dents de chaque côté.

6. Ocypode carré.

Corcelet carré, lisse, avec les côtés crénelés; pinces raboteuses.

7. Ocypode blanc.

Corcelet carré, chagriné; pinces ovales, avec des tubercules presqu'en épine.

8. Ocypode anguleux.

Corcelet rhomboïdal, lisse, muni de deux dents de chaque côté; pinces très-longues.

9. Ocypode vocatif.

Corcelet carré, lisse; l'une des deux pinces très-grande; yeux portés sur un pédicule alongé, cylindrique.

10. Ocypode noir.

Corcelet carré, chagriné; l'une des deux pinces très-grande, dentée.

11. Ocypode chagriné.

Corcelet carré, granuleux; pédicule des yeux court, supérieurement sinué.

12. Ocypode combattant.

Corcelet rhomboïdal, lisse; l'une des deux pinces très-grande, simple.

OCYPODE. (Insecte.)

13. Ocypode petites mains.

Corcelet rhomboïdal, lisse; pinces très-petites, lisses, égales.

14. Ocypode rhombe.

Corcelet lisse, armé d'une dent de chaque côté.

15. Ocypode lisse.

Corcelet lisse, armé d'une dent de chaque côté; pinces lisses; la droite plus grande.

16. Ocypode nain.

Corcelet lisse, armé d'une dent de chaque côté; pinces lisses, égales.

17. Ocypode tétragone.

Corcelet antérieurement fasciculé, armé de deux dents de chaque côté.

18. Ocypode plissé.

Corcelet lisse, antérieurement unidenté de chaque côté, plissé à sa partie postérieure.

19. Ocypode rhomboïdal.

Corcelet lisse, rhomboïdal, en angle aigu de chaque côté; pédicule des yeux alongé, cylindrique.

20. Ocypode trident.

Corcelet lisse, antérieurement tridenté de chaque côté; chaperon transversal, entier.

21. Ocypode vieillard.

Corcelet avec un pli transversal; carpes avec une épine; doigts en scie.

1. Ocypode chevalier.

Ocypode Ippeus.

Ocypode thorace quadrato, scabro, anticè utrinquè angulato, oculis penicillo terminatis. Voyage dans l'Emp. othom., l'Égypte, la Perse, tom. 2. p. 234. tab. 30. fig. 1. éd. in-4°.

Le Crabe cavalier. Camus, *Not. sur l'Hist. des Animaux d'Aristote, p.* 160.

Ippeus. Arist. *lib. 4. cap. 2.*

Plin. *Hist. Nat. lib. 9. cap. 31.*

Elien, *de Nat. Anim. lib. 7. cap. 24.*

Belon, *de la Nat. des Poissons, lib. 2. p.* 367.

Hasselq. *Voy. part. 2. p.* 65 & 159.

Le test a ordinairement de dix-huit à vingt lignes de largeur; il est presque carré, convexe, & tout chagriné. Le chaperon est étroit & crénelé. Le bord de la fosse oculaire & la ligne saillante qui règne tout autour du test sont crénelés. Les yeux sont oblongs. Le pédicule qui les porte les embrasse à moitié supérieurement, les dépasse & se termine par un faisceau de poils fins, doux au toucher, soyeux, assez longs. Les pattes antérieures sont plus courtes que les autres, anguleuses, fortement chagrinées. Les autres sont assez longues, presque égales, raboteuses. Les tarses sont minces, & ont plusieurs lignes saillantes.

Il se trouve sur la côte maritime de Syrie, de l'Égypte.

2. Ocypode Saratan.

Ocypode Saratan.

Ocypode thorace quadrato, integerrimo; manibus verrucosis, subpilosis; oculis ellipticis.

Cancer Saratan *brachyurus, thorace lævi, integerrimo, subquadrato, margine carinato; chelis verrucosis, margine carinato-serratis.* Forsk. *Descript. Anim. p.* 87. *n°.* 33.

J'avois d'abord soupçonné que cet Ocypode pourroit bien n'être qu'une variété du précédent: cependant, après un examen attentif, il m'a paru qu'il devoit en différer, non-seulement parce que M. Forskal ne parle pas du faisceau de poils qui se trouve aux yeux de l'Ocypode chevalier, mais parce que la description qu'il donne ne convient pas à l'autre espèce dans tous ses points. Sa couleur est d'un jaune-rougeâtre. Les yeux sont elliptiques, & entr'eux supérieurement est une pointe obtuse, saillante. Le corcelet est presque carré, probablement chagriné, ou, comme le dit l'auteur cité, couvert de petits points convexes, avec les bords aigus, & la carène latérale descendant obliquement en arrière. La partie antérieure est carénée, sinuée au dessus des yeux, & le chaperon est obtus. Les pinces sont déprimées, presque velues, verruqueuses, en scie sur les bords & dans la pince. La droite étoit plus petite que l'autre dans le seul individu que M. Forskal a eu occasion de voir. Le carpe est rhomboïdal, convexe, verruqueux, en scie intérieurement & à sa base extérieure. La cuisse est triangulaire, avec les angles inférieurs en scie. La cuisse, dans les autres pattes, est également triangulaire & comprimée, & les doigts sont subulés. La queue est linéaire-lancéolée.

Il se trouve sur les bords de la Mer-Rouge, aux environs de Suez.

3. Ocypode coureur.

Ocypode cursor.

Ocypode thorace quadrato, crenato; oculis porrectis, spinâ terminatis.

Ocypode ceratophtalma. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 347. *n°.* 1.

Ocypode ceratophtalma. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 47. *tab.* 45. *fig.* 1. 2. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 32. *n°.* 4.

Ocypode cératophtalme. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 1. *p.* 194.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Crabre coureur, n°. 6.

4. Ocypode Uca.

Ocypode Uca.

Ocypode thorace lævi cordato, litterâ H impresso.

Ocypode Uca. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 37. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 31. *n°.* 1.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Crabre Uca, n°. 7.

5. Ocypode ruricole.

Ocypode ruricola.

Ocypode thorace quadrato, lævi, utrinquè bidentato.

Ocypode tourlouroù. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 6. *p.* 36. — *Gen. Crust. & Insect. tom.* 1. *p.* 31. *n°.* 2.

Ocypode ruricola. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 196.

Voyez, pour les autres synonymes & pour la description, Crabre ruricole, n°. 8.

6. Ocypode carré.

Ocypode quadrata.

Ocypode thorace quadrato, lævi; lateribus crenatis, manibus scabris.

Ocypode

Ocypode quadrata. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 347. *n°.* 2.

Ocypode quadrata. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 194.

Ocypode quadrata. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 49. *n°.* 14.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Crabe carré, n°. 5.

7. Ocypode blanc.

Ocypode albicans.

Ocypode thorace quadrato, ſcabro; manibus ovatis, tuberculato-ſpinoſis.

Ocypode albicans. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 196. *tab.* 4. *fig.* 1.

Ocypode albicans. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 48. *n°.* 13.

Il eſt de la grandeur de l'Ocypode chevalier. Les yeux ont leur pédicule qui les embraſſe, les dépaſſe, & ſe termine en pointe obtuſe ou arrondie. Le teſt eſt blanchâtre, carré, preſque cubique, chagriné, ſurtout vers ſes bords & en deſſous, à ſa partie antérieure. La foſſe oculaire eſt ſinuée & crénelée ſupérieurement, & terminée en angle aigu. La queue eſt unie. Les pattes ſont blanches, aplaties, garnies de poils ferrés, aſſez longs, ſur leurs bords. Les pinces ſont hériſſées de tubercules épineux, dirigés en avant. Le premier article eſt triangulaire, & épineux ſur deux de ſes arêtes. Le ſecond eſt arrondi & armé de deux épines antérieurement, dont une plus courte. La main eſt ovale & fortement dentée latéralement. Les doigts ſont courts & tuberculeux en dedans.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Caroline, d'où il a été apporté par M. Boſc.

8. Ocypode anguleux.

Ocypode angulata.

Ocypode thorace rhombeo, lævi, utrinquè bidentato; manibus longiſſimis.

Ocypode angulata. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 44.

Ocypode ungulata. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 198.

Cancer angulatus. Fabr. *Entom. Syſt. Suppl. p.* 341.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, Crabe anguleux, n°. 42.

9. Ocypode vocatif.

Ocypode vocans.

Ocypode thorace quadrato, lævi; chelâ alterâ majori, oculorum pediculo elongato, cylindrico.

Ocypode vocans. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 45. *n°.* 8.

Ocypode vocans. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 198.

Cancer vocans. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 340. *n°.* 24.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, Crabe vocatif, n°. 30.

10. Ocypode noir.

Ocypode heterochelos.

Ocypode thorace quadrato, ſcabro; chelâ alterâ majori, dentatâ.

Ocypode heterochelos. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 197.

Ocypode maracoani. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 46. *n°.* 9.

Seba, *Theſaur. tom.* 3. *tab.* 18. *fig.* 8.

Cancer vocans major. Herbst, *Cancr. p.* 83. *tab.* 1. *fig.* 11.

Marcg. *Braſ. p.* 184. *fig.* 1.

Cette eſpèce, que j'avois rapportée à la précédente, paroît en différer beaucoup. Les yeux ſont portés, comme dans l'Ocypode vocatif, ſur un long pédicule cylindrique; mais le teſt, au lieu d'être liſſe, eſt fortement chagriné, de couleur obſcure; il eſt carré, un peu plus étroit poſtérieurement, ſinué ſur ſon bord antérieur, & marqué ſur le dos de deux impreſſions longitudinales. Les pinces ſont d'inégale longueur : il y en a une toujours beaucoup plus groſſe que l'autre, & fortement raboteuſe ou couverte de tubercules arrondis, dentés ou en ſcie ſur le bord inférieur de la main. Les autres pattes ſont un peu velues.

Selon Seba, les habitans du Bréſil le nomment *Uka una.* Il ſe trouve dans les marais & ſur le rivage des fleuves, vers leur embouchure, dans le Bréſil & dans la Caroline.

11. Ocypode chagriné.

Ocypode granulata.

Ocypode thorace quadrato, granulato, oculorum pediculo brevi, anticè ſinuato.

Ocypode granulata. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 194.

Il eſt plus petit que les précédens, & de couleur blanche. Les yeux ſont grands, ovales, portés ſur un pédicule gros, court, dont une partie s'avance antérieurement en ſe rétréciſſant juſqu'à l'extrémité de l'œil. Le chaperon eſt étroit, légérement rebordé, marqué d'une impreſſion tranſverſale à ſa baſe. Le teſt eſt carré, finement chagriné. Le

bord supérieur de la fosse oculaire est sinué, entier. Les angles latéraux font un peu aigus. Les pinces sont petites, inégales. Les mains sont légérement chagrinées, un peu dentées inférieurement. Les pattes sont comprimées. Les cuisses sont un peu ridées. Les jambes & les tarses sont velus en dessous.

Il se trouve.....

De la collection de M. Bosc.

12. Ocypode combattant.

Ocypode pugilator.

Ocypode testâ rhombeâ, lævi; chelâ alterâ majori, simplici.

Ocypode pugilator. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *pag.* 197.

Cet Ocypode ne doit pas être confondu avec les deux précédens. Les yeux sont portés sur un pédicule fort long, cylindrique. Le corcelet est trapézoïde, sinué antérieurement, plus large que long, lisse, entier en ses bords. Les pinces sont inégales. L'une, ordinairement la droite, est aussi large, & deux fois plus longue que le corps; l'autre est très-petite. Toutes deux sont légérement chagrinées. Les doigts sont très-longs, courbés & unis. Les pattes sont grises, aplaties, un peu ciliées.

Il se trouve en Caroline.

13. Ocypode petites mains.

Ocypode microcheles.

Ocypode thorace rhombeo, lævi; chelis tenuissimis lævibus.

Ocypode microcheles. Bosc, *Hist. nat. des Crust. p.* 199.

Il est de la grandeur de l'Ocypode combattant. Sa couleur est blanchâtre. Le test est lisse, rhomboïdal. Les yeux sont portés sur un pédicule alongé, cylindrique. Le pédicule embrasse un peu l'œil supérieurement. Le chaperon est arrondi, & le bord supérieur de la fosse oculaire est fortement sinué. L'angle latéral est peu saillant. Les pinces sont égales, très-petites, lisses. Les pattes sont comprimées. Les jambes & les tarses sont velus.

Il se trouve.....

Du cabinet de M. Bosc.

14. Ocypode rhombe.

Ocypode rhombea.

Ocypode thorace lævisculo, utrinquè unidentato. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 348. *n°.* 3.

Ocypode rhombea. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 52. *n°.* 21.

Ocypode rhombea. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 194.

Le test est petit, lisse, de forme rhomboïde, avec l'angle extérieur aigu. Les yeux sont grands, simples. Le chaperon est courbé, entier. Les pattes antérieures ont leur troisième pièce ou bras crénelée, & les carpes sont unidentés.

Il se trouve.....

15. Ocypode lisse.

Ocypode lævis.

Ocypode thorace lævi, utrinquè unidentato; chelis lævissimis, dextrâ majore. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 348. *n°.* 4.

Ocypode lævis. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 50. *n°.* 16.

Ocypode lævis. Bosc, *Hist. nat. des Crust. t.* 1. *p.* 194.

Le test est petit, lisse, obscur, terminé en angle aigu de chaque côté. Le chaperon est courbé, entier. Les yeux sont simples, alongés, cylindriques. Les pinces & les pattes sont lisses, ferrugineuses. La pince droite est beaucoup plus grande que le corps.

Il se trouve dans l'Océan indien.

16. Ocypode nain.

Ocypode minuta.

Ocypode thorace lævi, utrinquè unidentato; chelis lævissimis, æqualibus. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 348. *n°.* 5.

Ocypode minuta. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 194.

Ocypode minuta. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 50. *n°.* 16.

Il est plus petit que le précédent, auquel il ressemble. Les yeux sont avancés, plus renflés à l'extrémité, ovales. Les pinces & les pattes sont jaunâtres. Les premières sont égales en grosseur. Un individu qui se trouve dans la collection de M. Bosc, & qui vient de la côte de Gorée, est très-petit. Le test est finement chagriné. Le bord supérieur de la fosse oculaire est obliquement sinué, & l'angle latéral, qui se trouve un peu reculé, est peu aigu. Les pinces & les pattes sont légérement tuberculées.

Il se trouve à l'Isle-de-France.

17. Ocypode tétragone.

Ocypode tetragona.

Ocypode thorace anticè fasciculato, utrinquè bidentato.

Ocypode tetragona. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 198.

Cancer tetragonus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 341. *n°.* 26.

Fabricius place ce Cruſtacé & les ſuivans parmi les Crabes, & M. Boſc parmi les Ocypodes. Voici la deſcription qu'en donne le premier. Il eſt de grandeur moyenne. Le front eſt coupé, inégal. Les yeux ſont gros, cylindriques. Le corcelet eſt carré, muni antérieurement de poils noirs, diſpoſés en faiſceaux, & armé de chaque côté de deux dents ſortes, aiguës. Les pinces ſont courtes, groſſes, avec les bras crénelés de chaque côté, les carpes raboteux & les mains preſque liſſes. Les pattes ont leurs jambes comprimées, munies d'une dent vers leur extrémité.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

18. Ocypode pliſſé.

Ocypode plicata.

Ocypode thorace lævi, anticè utrinquè unidentato, poſticè plicato.

Ocypode quadrata. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 198.

Ocypode plicata. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 47. *n°.* 11.

Cancer quadratus. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 341.

M. Latreille, en plaçant ce Cruſtacé parmi les Ocypodes, obſerve qu'il pourroit appartenir au genre Grapſe; il eſt, ſuivant Fabricius, une fois plus petit que l'Ocypode tétragone. Le front eſt coupé, inégal. Le corcelet eſt carré, liſſe, glabre, armé de chaque côté d'une dent aiguë, derrière laquelle le bord eſt pliſſé. Les pinces ſont courtes, groſſes, preſque liſſes. Les pattes ont leurs jambes comprimées, pliſſées, unidentées vers l'extrémité.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

19. Ocypode rhomboïdal.

Ocypode rhomboides.

Ocypode thorace lævi, rhombeo, acutè angulato; pediculo oculorum elongato, cylindrico.

Ocypode longimane. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 44. *n°.* 6. *tab.* 45. *fig.* 3.

Ocypode rhomboides. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 199.

Cancer rhomboides. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 341.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, Crabe rhomboïdal, n°. 33.

20. Ocypode trident.

Ocypode tridens.

Ocypode thorace lævi, anticè utrinquè tridentato; fronte tranſverſâ integrâ.

Ocypode tridens. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 196.

Ocypode tridens. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 51. *n°.* 20.

Cancer tridens. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 340. *n°.* 23.

Il eſt petit, glabre, armé de trois dents aiguës au-devant de chaque œil. Le chaperon eſt entier. Les carpes ſont unidentés, & les mains ſont liſſes. Les pattes ſont liſſes, avec les doigts en ſcie.

Il ſe trouve dans l'Océan indien.

21. Ocypode vieillard.

Ocypode ſenex.

Ocypode thorace plicâ anticâ, carpis uniſpinoſis, digitis ſerratis.

Ocypode ſenex. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. t.* 1. *p.* 197.

Ocypode ſenex. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 51. *n°.* 19.

Cancer ſenex. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 5. *p.* 340. *n°.* 22.

Il eſt plus petit que l'Ocypode ruricole. Le corcelet eſt liſſe, marqué d'un ſeul pli tranſverſal, au-devant des yeux. Les pinces ſont courtes. Les carpes ſont armés d'une dent forte, aiguë, & les doigts ſont alongés. Les pattes ſont liſſes, avec les doigts en ſcie.

Il varie par le corps d'une ſeule couleur, & par le corps mélangé de pluſieurs couleurs.

Il ſe trouve dans l'Océan indien.

OCYPTÈRE. *Ocyptera.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Muſcides.

Les Ocyptères ont deux antennes fléchies, compoſées de trois articles, dont le dernier eſt alongé, cylindrique, & muni, à ſa baſe ſupérieure, d'une ſoie. L'abdomen eſt alongé, ordinairement cylindrique. La trompe eſt courte, coudée, bilabiée, & les ailes ont deux nervures tranſverſales vers l'extrémité.

Ces inſectes ont été confondus avec les Mouches juſqu'à ce que M. Latreille en ait établi un genre, que Fabricius a adopté dans ſon dernier ouvrage, mais dont il a détaché quelques eſpèces qu'il a réunies aux Tachines. Ces dernières eſpèces forment, avec raiſon, un genre diſtinct chez M. Meigen, ſous le nom de *Gymnoſome*, & les Ocyptères

proprement dites ont reçu par le même auteur celui de *Cylindromyie*.

Les antennes des Ocyptères les distinguent suffisamment des Mouches, dont le dernier article est à palette, mais les rapprochent des Tachines ou Gymnosomes en ce qu'elles ont le premier article fort court, à peine distinct; le second peu alongé, conique, & le dernier alongé, cylindrique, & muni à sa base d'une petite soie simple, qui le dépasse un peu en longueur; elles sont fort rapprochées à leur base, & viennent se placer dans une rainure qui règne tout le long du front.

La bouche est formée d'une trompe & de deux antennules. La trompe est courte, coudée à sa base, avancée, bilabiée à son extrémité. On y remarque une languette à sa partie supérieure, plate, subulée, courte, qui paroît contenir une ou plusieurs soies renfermées dans la trompe ou gaine, mais que nous n'avons pas pu séparer. M. Fabricius dit qu'il n'y en a qu'une seule, qui est courte & aiguë.

Les antennules sont filiformes, biarticulées, un peu plus courtes que la trompe. Le premier article est court, & le second est alongé, un peu poilu. Elles sont insérées à la base supérieure de la trompe, très-près de la courbure.

Le corps des Ocyptères est parsemé de poils fort longs, & roides comme les soies du Porc.

La tête est demi-sphérique, inégale. Les yeux à réseau n'occupent que la partie latérale, & les trois petits yeux lisses sont peu distincts, & placés en triangle sur le vertex.

Le corcelet est arrondi, peu renflé, guère plus large que la tête.

L'abdomen est alongé, presque cylindrique, plus étroit que le corcelet, formé de quatre anneaux distincts.

Les ailes ne dépassent pas le corps en longueur; elles ont quatre nervures longitudinales, sans compter celles qui, placées près du bord antérieur, ne vont que jusqu'au milieu de ce bord. Il y a deux nervures transversales entre la seconde & la troisième; l'une courte, droite, près du milieu, & l'autre longue, peu arquée, à peu de distance du bord inférieur : il y a une autre nervure transversale, sinuée près de ce bord, entre la troisième & la quatrième nervure longitudinale.

L'aileron est grand, double, & le balancier forme un petit bouton porté sur un pédicule mince, un peu alongé.

Les pattes sont de longueur moyenne, & n'offrent rien de remarquable.

Les Ocyptères se trouvent assez fréquemment sur les fleurs dans le courant de l'été. Leurs larves sont apodes, alongées, presque cylindriques. Leur corps est mol, divisé en plusieurs anneaux, & la partie antérieure est un peu plus mince que la partie postérieure. La bouche est armée de deux crochets écailleux, qui servent à ronger l'intérieur des racines ou des tiges des plantes dans lesquelles elles vivent, où elles se métamorphosent, & d'où elles sortent sous la forme d'insecte ailé.

OCYPTÈRE.

OCYPTERA. Latr. Fabr. CYLINDROMYIA. Meig. MUSCA. Linn. Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes fléchies, composées de trois articles, dont le dernier alongé, comprimé, arrondi à l'extrémité, muni d'une soie à sa base.

Trompe courte, coudée à sa base, bilabiée.

Deux antennules filiformes, biarticulées.

Corps alongé, couvert de poils longs, roides, plus ou moins nombreux.

ESPÈCES.

1. Ocyptère liturée.

Noire; corcelet avec trois lignes cendrées; ailes noires, avec une tache sur le bord antérieur, testacée.

2. Ocyptère triquètre.

Noire; front cendré; abdomen d'un brun-ferrugineux, avec des taches triangulaires, noires, sur le dos.

3. Ocyptère bicolore.

Noire; abdomen cylindrique, d'un rouge-sanguin foncé, avec une tache triangulaire, noire, à la base.

4. Ocyptère brassicaire.

Noire; abdomen avec le second et le troisième article rouges.

5. Ocyptère cylindrique.

Noire; abdomen cylindrique, avec les deux premiers anneaux rouges sur les côtés.

6. Ocyptère semblable.

Noire; corcelet antérieurement rayé de jaune; ailes avec le bord antérieur noir.

7. Ocyptère mipartie.

Noire; vertex et base des ailes testacés; abdomen cylindrique, ferrugineux, avec l'extrémité noire.

8. Ocyptère Hérisson.

Noire, hispide; cuisses et côtés de l'abdomen ferrugineux.

9. Ocyptère volvule.

Noire; abdomen avec deux bandes blanchâtres, reluisantes.

10. Ocyptère latérale.

Noire; abdomen ovale, un peu déprimé, avec les premiers anneaux rouges de chaque côté.

11. Ocyptère ciliée.

Noire; base de l'abdomen ferrugineuse; bord interne des ailes blanc.

OCYPTÈRE. (Insecte.)

12. Ocyptère noire.

Noire; abdomen avec deux bandes cendrées, reluisantes.

13. Ocyptère comprimée.

Noire; corcelet rayé; abdomen rougeâtre, avec une ligne dorsale noire; pattes rougeâtres.

14. Ocyptère diaphane.

Noire, avec la base latérale de l'abdomen d'un testacé diaphane; bord antérieur des ailes noir.

15. Ocyptère pubère.

Noire; dernier anneau de l'abdomen courbé, garni d'un duvet relevé.

16. Ocyptère albilabre.

Noire; partie antérieure de la tête d'un blanc de neige; pattes testacées.

17. Ocyptère baril.

Noire; abdomen cylindrique, avec le dernier anneau courbé, garni d'un duvet relevé; pattes rougeâtres.

1. Ocyptère liturée.

Ocyptera litturata.

Ocyptera nigra, thorace lineis tribus cinereis; alis nigris, maculâ coſtali teſtaceâ.

Elle a ſix lignes de longueur. Les antennes ſont noirâtres, avec la ſoie brune, plumeuſe. La tête eſt noire, couverte, ſur le front & autour des yeux, d'un duvet argenté. Le corcelet eſt noir, marqué de trois lignes longitudinales, cendrées. L'abdomen eſt ovale, oblong, noir, avec la baſe des anneaux un peu cendrée. La poitrine eſt noire, avec une bande argentée ſur les côtés, qui remonte juſqu'à la ligne latérale cendrée du dos. Les pattes ſont noires, avec un peu de brun ſur les cuiſſes. Les hanches ſont argentées. Les ailerons ſont grands, blanchâtres, tranſparens, & les balanciers ſont obſcurs. Les ailes ſont noires, avec le bord interne blanc, tranſparent, & une tache d'un brun-clair, vers le milieu du bord antérieur, qui remonte obliquement & ſe perd dans le noir. Tout le corps eſt couvert de quelques piquans aſſez longs, noirs.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

2. Ocyptère triquètre.

Ocyptera triquetra.

Ocyptera nigra, fronte cinereâ, abdomine fuſco-ferrugineo; maculis dorſalibus triquetris, nigris.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ocyptère braſſicaire. Les antennes ſont d'un brun-obſcur. La tête eſt noire, avec tout le front couvert d'un duvet d'un gris-blanchâtre. Le corcelet eſt noir, avec l'extrémité de l'écuſſon un peu griſâtre. L'abdomen eſt cylindrique, preſque conique, d'une couleur brune teſtacée obſcure, avec une tache triangulaire noire ſur chaque anneau, & le bord des derniers pareillement noir. Le corps eſt couvert de piquans, qui ſe trouvent beaucoup plus nombreux ſur l'abdomen. La poitrine eſt noire, avec un peu de gris ſur les côtés. Les pattes ſont brunes, avec les tarſes noirs. Les ailes ſont tranſparentes, avec une légère teinte de rouſſeâtre à la baſe. Les ailerons ſont grands, blanchâtres, avec une très-légère teinte rouſſeâtre. Les balanciers ſont pâles.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

3. Ocyptère bicolore.

Ocyptera bicolor.

Ocyptera atra, abdomine cylindrico, obſcurè ſanguineo; baſi maculâ triangulari nigrâ.

Elle eſt un peu plus grande que l'Ocyptère braſſicaire. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec le front argenté. Le corcelet eſt noir, avec un léger reflet argenté, & marqué, à ſa partie antérieure, de deux petites lignes enfoncées. L'abdomen eſt cylindrique, entiérement d'un rouge de ſang foncé, avec une tache triangulaire à la baſe ſupérieure, qui ſe prolonge ſur tout le premier anneau, & forme un petit point à la baſe du ſecond. La poitrine eſt noire, avec un léger reflet argenté ſur les côtés. Les pattes ſont noires. L'aileron eſt blanc, & le balancier eſt jaunâtre. Les ailes ſont obſcures, avec l'extrémité & le bord interne tranſparens. Les poils roides ſont plus longs & plus nombreux ſur le corcelet que ſur l'abdomen.

Elle a été trouvée aux environs de Paris par M. Latreille.

4. Ocyptère braſſicaire.

Ocyptera Braſſicariæ.

Ocyptera nigra, abdominis ſegmento ſecundo tertioque rufis. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 312. *n°.* 1.

Muſca Braſſicariæ. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 327. *n°.* 1.

Ocyptera Braſſicariæ. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 344. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 378. *n°.* 2.

Cylindromia Braſſicariæ. Meig. *Diptera.*

Muſca Braſſicariæ. Schellemb. *Dipt. tab.* 3. *fig.* 1. 2.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, Mouche braſſicaire, n°. 65.

5. Ocyptère cylindrique.

Ocyptera cylindrica.

Ocyptera atra, abdomine cylindrico, lateribus baſi rufis.

Ocyptera cylindrica. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 313. *n°.* 2.

Elle reſſemble à l'Ocyptère braſſicaire; mais elle eſt une fois plus petite. Les antennes ſont noires. La tête eſt argentée, avec une ligne verticale noire. Le corcelet eſt noir, à peine marqué de lignes cendrées. L'abdomen eſt cylindrique, noir, avec les côtés du premier anneau & la moitié du ſecond rouges. Le bord des anneaux a un léger reflet argenté. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs. Les ailes ſont tranſparentes, & ont une très-légère teinte obſcure. L'aileron eſt blanc.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

6. Ocyptère ſemblable.

Ocyptera ſimillima.

Ocyptera atra, thorace antice flavo lineato, alis ad coſtam atris. Fabr. *Syſt. Antl. pag.* 313. *n°.* 3.

Elle reſſemble à l'Ocyptère braſſicaire, & a, comme elle, environ cinq lignes de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt très-noire, avec la bouche blanchâtre & le tour des yeux fauve. Le corcelet eſt très-noir, & marqué au milieu d'une petite raie tranſverſe, jaune. De la raie à l'extrémité ſont quatre petites lignes jaunes. L'abdomen eſt cylindrique, très-noir, avec quelques taches latérales d'un brun-obſcur. Les ailes ſont tranſparentes, avec la moitié du bord antérieur noir. Les pattes ſont noires, avec la baſe des jambes poſtérieures ferrugineuſe, & l'extrémité comprimée.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Ocyptère mipartie.

Ocyptera dimidiata.

Ocyptera nigra, vertice baſique alarum teſtaceis, abdomine ferrugineo, apice nigro.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ocyptère braſſicaire. Les antennes ſont noires, avec les deux premiers articles ferrugineux. La tête eſt argentée dans toute ſa partie antérieure & inférieure, & d'un teſtacé-fauve à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt noir, avec les épaulettes un peu argentées. L'abdomen eſt ferrugineux, preſque cylindrique, avec le dernier anneau & preſque tout le pénultième noirs. Les ailes ſont moitié teſtacées, moitié noirâtres. La poitrine eſt noire, avec les côtés un peu argentés. Les pattes ſont noires. L'aileron eſt blanc, avec les balanciers pâles.

Elle ſe trouve dans le Piémont.

De la collection de M. Latreille.

8. Ocyptère Hériſſon.

Ocyptera Hyſtrix.

Ocyptera atra, hiſpida, femoribus lateribuſque abdominis ferrugineis.

Muſca præceps. Scop. *Ent. Carn. n°.* 894.

Muſca compreſſa. Schellemb. *Dipt. tab.* 3. *fig.* 3.

Elle eſt un peu plus petite que l'Ocyptère braſſicaire. Tout le corps eſt couvert de poils longs & roides, plus nombreux que dans les autres eſpèces. Les antennes ſont noires, avec les deux premiers articles ferrugineux. La tête eſt noire, avec le front argenté. Le corcelet eſt cendré, avec deux lignes noires. L'abdomen eſt noir, avec une grande tache rougeâtre ou ferrugineuſe de chaque côté des trois premiers anneaux. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes ferrugineuſes. Les ailes ont une légère teinte rouſſeâtre, ſurtout à leur bord antérieur. L'aileron eſt blanc, & le balancier eſt pâle.

Elle ſe trouve fréquemment ſur les fleurs, aux environs de Paris.

9. Ocyptère volvule.

Ocyptera volvulus.

Ocyptera nigra, abdomine faſciis duabus albidis, ſubmicantibus. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 314. *n°.* 7.

Muſca volvulus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 328. *n°.* 67.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête eſt blanchâtre, luiſante, avec une ligne noire ſur le vertex. Le corcelet eſt noirâtre, preſque marqueté. L'écuſſon eſt très-noir. L'abdomen eſt fort poilu, cylindrique, noir, avec deux bandes au milieu, blanchâtres. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Italie.

10. Ocyptère latérale.

Ocyptera lateralis.

Ocyptera nigra, abdomine ovato, depreſſo; lateribus baſi ſanguineis.

Ocyptera lateralis. Fabr. *Syſt. Antl. pag.* 314. *n°.* 8.

Muſca lateralis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 328. *n°.* 68.

Ocyptera lateralis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 344. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 378. *n°.* 2.

Eriothrix lateralis. Meyg. *Dipt.*

Muſca lateralis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 7. *tab.* 22.

Voyez Mouche latérale, n°. 67.

11. Ocyptère ciliée.

Ocyptera ciliata.

Ocyptera atra, abdominis baſi ferruginea, alarum margine tenuiori albo. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 315. *n°.* 9.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont obſcures. La tête eſt obſcure, avec la bouche blanche. Le corcelet eſt noir, poilu. L'abdomen eſt cylindrique, très-noir, avec la baſe rouge. Les ailes ſont grandes, noires, avec le bord interne blanc. Les ailerons ſont blancs. Les pattes ſont blanches, & les jambes poſtérieures ſont ciliées.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

12. Ocyptère âtre.

Ocyptera atrata.

Ocyptera atra, abdomine fasciis duabus cinereis, micantibus. Fabr. *Syst. Antl. p.* 313. *n°.* 4.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ocyptère brassicaire. La tête est noire, avec la bouche argentée. Les antennes sont rougeâtres, avec l'extrémité un peu noire. Le corcelet est noir, avec un léger reflet cendré. L'abdomen est cylindrique, très-noir, avec deux bandes qui ont un reflet cendré. Les ailes sont transparentes, avec le bord antérieur obscur. Les pattes sont très-noires.

Elle se trouve en Guinée.

13. Ocyptère comprimée.

Ocyptera compressa.

Ocyptera pilosa, nigra, thorace lineato, abdomine rufo, lineâ dorsali nigrâ, femoribus rufis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 314. *n°.* 5.

Musca compressa. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 327. *n°.* 64.

Voyez Mouche comprimée, n°. 66.

Je l'ai trouvée fréquemment en Égypte. La base des antennes est légérement rougeâtre, & la ligne dorsale de l'abdomen manque quelquefois ou ne se montre qu'au premier anneau.

14. Ocyptère diaphane.

Ocyptera diaphana.

Ocyptera nigra, abdominis lateribus basi testaceo diaphanis, alis costâ nigris. Fabr. *Syst. Antl. p.* 314. *n°.* 6.

Elle ressemble aux précédentes. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec la bouche argentée. Les antennules sont testacées. Le corcelet est poilu, noir, avec une ligne latérale cendrée, peu marquée. L'abdomen est cylindrique, un peu comprimé, avec la base testacée & diaphane, une ligne dorsale & l'extrémité noires. Les ailes sont transparentes, avec tout le bord antérieur noir. L'aileron est blanc.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

15. Ocyptère pubère.

Ocyptera pubera.

Ocyptera nigra, abdominis ultimo segmento incurvato, pube utrinquè reflexâ. Fabr. *Syst. Antl. p.* 315. *n°.* 10.

Musca pubera. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 336. *n°.* 101.

Musca pubera. Linn. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 994. *n°.* 93.

Voyez Mouche pubère, n°. 89.

16. Ocyptère albilabre.

Ocyptera albilabris.

Ocyptera atra, labio niveo, pedibus testaceis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 315. *n°.* 11.

Les antennes sont noires, comme dans les espèces précédentes, comprimées, munies d'une soie au milieu du dos. La tête est noire, avec la partie supérieure de la bouche argentée. Le corcelet est très-noir, luisant. L'abdomen est cylindrique, très-noir, sans tache, couvert d'un duvet recourbé. Les ailes sont transparentes. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve dans l'Autriche.

17. Ocyptère baril.

Ocyptera dolium.

Ocyptera nigra, abdomine cylindrico, segmento ultimo incurvo, pube utrinquè reflexâ, pedibus rufis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 315. *n°.* 12.

Elle ressemble à l'Ocyptère pubère; mais elle est un peu plus petite. La tête est petite, orbiculée, noire, couverte en dessous d'un duvet argenté, luisant. Le dernier article des antennes est comprimé, ferrugineux, & la soie est blanche. Le corcelet est noir. L'abdomen est noir, cylindrique, courbé, garni d'un duvet relevé. Les pattes sont fauves. Les ailes sont transparentes.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

ODACANTHE. *Odacantha.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Ce genre, détaché depuis peu de celui de Carabe, est reconnoissable aux antennes filiformes, presque de la longueur du corps; à la tête presque en losange, de la largeur ou un peu plus large que le corcelet; au corcelet à peine rebordé, presque cylindrique; aux antennules, dont le dernier article est obtus; aux tarses filiformes, à articles entiers.

Linné avoit placé parmi ses Attelabes la seule espèce d'Odacanthe qu'il eût connue, quoiqu'il n'y ait aucun rapport entr'elle & les insectes de ce genre. Fabricius en fit avec plus de fondement un Carabe, qu'il transporta ensuite, avec deux autres espèces, parmi ses Cicindèles. M. Paykul est le premier qui ait établi le genre Odacanthe, qui fut bientôt après adopté par Fabricius, & successivement par les autres entomologistes systématiques.

Les Odacanthes ne peuvent être confondues avec les Cicindèles; elles ressemblent beaucoup plus aux Agres par la forme de la tête & du corcelet; mais dans celles-ci le corcelet est encore plus étroit & plus alongé, & il a à sa partie antérieure un bourrelet qui manque aux premières.

Les caractères que M. Paykul a assignés à ce

genre, ont été très-développés par Fabricius, & font d'une exactitude qu'on ne retrouve pas dans la plupart des autres genres. Les voici à peu près tels qu'il les a donnés dans son dernier ouvrage.

Les antennes sont filiformes, presque de la longueur du corps. Le premier article est alongé, légérement renflé à son extrémité. Elles sont composées de onze articles, & sont insérées à peu de distance des mandibules.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une langue, d'une lèvre inférieure & de six antennules.

La lèvre supérieure est grande, coriacée, entière, droite antérieurement ou légérement échancrée.

Les mandibules sont grandes, cornées, arquées, aiguës, simples ou sans dents.

Les mâchoires sont cornées, alongées, aiguës, armées de plusieurs épines longues, arquées & relevées.

La langue ou lèvre inférieure est courte, membraneuse, tronquée, entière.

La lèvre inférieure ou menton est cornée, transverse, trifide. Les divisions sont arrondies, obtuses.

Les antennules antérieures sont courtes, composées de deux articles, dont le dernier est terminé en pointe; elles sont insérées au dos des mâchoires.

Les antennules intermédiaires ou extérieures sont beaucoup plus longues que les autres, composées de quatre articles, dont le dernier est obtus, presque tronqué; elles sont insérées à la base extérieure des antennules antérieures.

Les antennules postérieures sont composées de trois articles, dont le dernier est obtus & tronqué; elles sont insérées sur les côtés de la langue.

La tête est avancée, détachée du corcelet, un peu plane en dessus, de la forme d'un losange. Les yeux, qui se trouvent aux angles latéraux du losange, sont arrondis & un peu saillans.

Le corcelet est ordinairement un peu plus étroit que la tête; il est presque cylindrique, & a ses bords latéraux à peine relevés.

Le corps est étroit, alongé; les élytres sont étroites, linéaires, arrondies ou pointues à leur extrémité. Elles cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les tarses sont filiformes, & les articles, au nombre de cinq à chaque patte, sont simples, entiers.

Les Odacanthes ne paroissent pas différer, pour la manière de vivre & les métamorphoses, des autres Carabiques; elles ont, comme eux, leur démarche très-agile & leur vol peu fréquent.

ODACANTHE.

ODACANTHA. PAYK. FABR. LATR. ATTELABUS. LINN.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, presque de la longueur du corps : premier article alongé, plus gros, légérement renflé à son extrémité.

Mandibules arquées, aiguës, entières.

Mâchoires épineuses.

Six antennules filiformes ; les quatre postérieures obtuses.

Tête en losange.

Col étroit, presque cylindrique.

ESPÈCES.

1. ODACANTHE aiguë.

Noire ; élytres terminées en pointe, marquées chacune de deux petites taches blanches.

2. ODACANTHE mélanure.

Corcelet bleu ; élytres testacées, avec l'extrémité noire.

3. ODACANTHE bifasciée.

Pâle ; élytres avec deux bandes noires.

4. ODACANTHE cyanocéphale.

Rouge ; tête et deux bandes sur les élytres bleues.

5. ODACANTHE tripustulée.

Noire ; élytres avec deux taches à la base, et une bande au milieu, ferrugineuses.

6. ODACANTHE alongée.

Noire ; pattes et deux bandes sur les élytres, jaunes.

7. ODACANTHE dorsale.

Noire ; élytres striées, testacées, avec la suture noire.

1. Odacanthe aiguë.

Odacantha acuminata.

Odacantha nigra, elytris acuminatis, maculis duabus albis.

Carabus acuminatus. Ent. tom. 3. *n°.* 35. 83. *tab.* 1. *fig.* 8.

Voyez, pour la description, Carabe aigu, n°. 86.

2. Odacanthe mélanure.

Odacantha melanura.

Odacantha thorace cyaneo, elytris testaceis apice nigris. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 228. *n°.* 1.

Carabus angustatus. Ent. tom. 3. *n°.* 35. 159. *tab.* 1. *fig.* 7.

Cicindela angustata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 169. *n°.* 3.

Attelabus melanurus. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 620. *n°.* 6.

Carabus angustatus. Payk. *Monogr. n°.* 67.

Odacantha melanura. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 169. *n°.* 1.

Odacantha melanura. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 8. *p.* 255. *tab.* 72. *fig.* 6. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 194.

Cicindela angustata. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 10. *tab.* 1.

Voyez, pour la description, Carabe rétréci, *n°.* 162.

3. Odacanthe bifasciée.

Odacantha bifasciata.

Odacantha pallida, elytris fasciis duabus atris. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 229. *n°.* 2.

Carabus bifasciatus. Ent. tom. 3. *n°.* 35. 119. *tab.* 7. *fig.* 80.

Voyez, pour la description, Carabe bifascié, *n°.* 119.

4. Odacanthe cyanocéphale.

Odacantha cyanocephala.

Odacantha rufa, capite elytrorumque fasciis duabus cyaneis. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 229. *n°.* 3.

Cicindela cyanocephala. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 60.

Elle est petite, alongée. Les antennes sont ferrugineuses. La tête est d'un noir-bleuâtre luisant. Le corcelet est alongé, cylindrique, un peu rétréci antérieurement, entièrement rouge. Les élytres sont à peine striées, rouges, avec une petite bande bleue à la base, & une autre plus large au-delà du milieu. Le dessous du corps est couvert de poils cendrés.

Elle se trouve dans les Indes orientales.

5. Odacanthe tripustulée.

Odacantha tripustulata.

Odacantha atra, coleoptris maculis duabus baseos fasciâque mediâ ferrugineis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 229. *n°.* 4.

Cicindela tripustulata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 169. *n°.* 4.

Elle ressemble à l'Odacanthe mélanure. Les antennes sont noires. La tête est noire, plane, plus large que le corcelet : celui-ci est étroit, cylindrique, noir. Les élytres sont lisses, noires, avec une grande tache ferrugineuse à la base, & une bande, au milieu, qui s'élargit un peu à la future. Le dessous du corps est noir.

Elle se trouve aux environs de Paris.

6. Odacanthe alongée.

Odacantha elongata.

Odacantha nigra, elytrorum fasciis duabus pedibusque flavescentibus. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 229. *n°.* 5.

Elle est petite. Les antennes sont obscures. La tête est noire. Le corcelet est alongé, cylindrique, noir, sans tache. Les élytres sont striées, noires, avec deux bandes jaunes, dont la dernière s'étend le long de la future jusqu'à l'extrémité. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont jaunes.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Odacanthe dorsale.

Odacantha dorsalis.

Odacantha nigra, elytris striatis testaceis, suturâ latè nigrâ. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 229. *n°.* 6.

Elle est presque de la grandeur de l'Odacanthe mélanure. Les antennes sont testacées. La tête est lisse, noire, luisante, avec les antennules testacées. Le corcelet est brun, presque cylindrique, un peu plus étroit que la tête, avec un rebord latéral à peine marqué. Les élytres sont striées, & les stries ponctuées; elles sont testacées, sans tache, ou avec un peu de noir le long de la future, qui ne s'avance pas jusqu'à l'extrémité. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

ODONATES. *Odonata.* Cinquième classe du système entomologique de Fabricius, dont le caractère est d'avoir deux antennules, & les mâchoires cornées & dentées. Elle ne comprend que trois genres, *Libellule*, *Æshne* & *Agrion*, détachés de la classe des Unogates, où ne sont restés que les genres Solpugue ou Galéode, Araignée, Faucheur, Tarantule, Scorpion. (*Voyez* Névroptères & Unogates.)

ODONTOMYIE. *Odontomyia.* Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères & de la famille des Stratiomydes.

Les Odontomyies se reconnoissent aux antennes filiformes, terminées en pointe, de la longueur de la tête, rapprochées à leur base; à l'écusson ordinairement épineux, aux ailes portant une petite cellule, d'où partent plusieurs nervures peu marquées.

Ces insectes ne diffèrent guère des Stratiomes, avec lesquelles Linné, Geoffroy, Degeer & Fabricius les ont placés, que par les antennes qui ne sont pas plus longues que la tête, & dont le premier & le troisième article sont proportionnellement beaucoup plus courts que dans les Stratiomes. Du reste, c'est la même conformation dans les organes de la bouche & dans les autres parties du corps.

Les antennes des Odontomyies sont rapprochées à leur base, de la longueur de la tête ou même un peu plus courtes, & composées de sept articles apparens, dont le premier est un peu alongé & cylindrique; le second est plus court, aminci à sa base; le troisième est cylindrique, un peu plus long que le second. Les autres sont insensiblement plus courts. Les deux derniers sont plus étroits, & l'extrémité est en pointe plus ou moins fine.

Les yeux sont grands, & occupent tous les côtés de la tête, dans l'un des deux sexes; ils sont plus petits dans l'autre, & n'occupent que la partie latérale. Les trois petits yeux lisses qu'on remarque sur le vertex, sont très-rapprochés les uns des autres.

La bouche est formée d'une trompe ou gaîne fort courte, relevée vers son extrémité, fendue & terminée par deux renflemens; d'une lèvre supérieure courte, large, échancrée, & de trois soies inégales entr'elles, un peu plus longues que la lèvre. Les antennules, au nombre de deux, sont courtes, formées de deux articles, dont le dernier est un peu en masse.

Le corcelet est arrondi, un peu convexe. L'écusson qui le termine, est distinct, arrondi ou un peu pointu postérieurement, & ordinairement armé de deux épines un peu arquées.

L'abdomen est, comme dans les Stratiomes, large, un peu déprimé, tranchant sur les côtés.

Les pattes sont de longueur moyenne, & ne présentent rien de bien remarquable.

Les ailes, au nombre de deux, dépassent un peu l'abdomen; elles sont ordinairement en recouvrement, & on remarque une forte nervure très-près du bord antérieur; ensuite deux cellules sont étroites, fermées par de fortes nervures, au bas desquelles est une autre petite cellule polygone, d'où partent des nervures peu marquées. Ce caractère leur est commun avec les Stratiomes & les autres genres qui en ont été détachés.

La larve des Odontomyies vit dans l'eau, comme celles des Stratiomes; elle est apode. Son corps est alongé, aplati, plus large vers la tête qu'à son extrémité postérieure. Sa tête est petite, oblongue, écailleuse, munie d'une bouche où l'on remarque deux petits crochets & quelques barbillons. Elle vit de petits insectes aquatiques, & subit sa métamorphose dans l'eau, d'où elle ne sort que sous la forme d'insecte parfait: celui-ci se rencontre plus particulièrement sur les fleurs des plantes qui croissent dans les prairies humides, ou sur celles qui avoisinent quelque rivière, quelqu'étang ou quelque marre.

ODONTOMYIE.

ODONTOMYIA. Meyg. Latr. STRATIOMYS. Geoff. Linn. Deg. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes à peine de la longueur de la tête, filiformes, terminées en pointe; articles courts, presqu'égaux.

Trompe courte; gaîne recourbée, fendue et renflée à son extrémité.

Trois soies inégales; lèvre supérieure courte, échancrée.

Antennules courtes, biarticulées, en masse.

Ailes avec une cellule centrale, petite, polygone.

ESPÈCES.

1. Odontomyie fourchue.

Écusson bidenté, noir, bordé de jaune; abdomen noir, avec des taches jaunes sur les côtés.

2. Odontomyie mégacéphale.

Écusson bidenté, noire, avec un duvet cendré; abdomen jaune, avec le dos noir.

3. Odontomyie ceinte.

Écusson bidenté, verte, avec le dos du corcelet noir; abdomen noir, avec trois bandes interrompues, jaunes.

4. Odontomyie jaune.

Écusson bidenté, noire; abdomen rouge, avec une raie longitudinale noire.

5. Odontomyie bleue.

Écusson bidenté, bleue; tête vésiculeuse, blanche.

6. Odontomyie tigrée.

Écusson bidenté, noire; abdomen jaunâtre en dessous.

7. Odontomyie obscure.

Écusson mutique, jaune; corps noir, avec des taches jaunes sur la tête.

8. Odontomyie interrompue.

Écusson bidenté, noire; abdomen avec trois bandes interrompues et l'anus jaunes.

9. Odontomyie flavicorne.

Écusson bidenté, noire; tête et écusson jaunes; abdomen avec des taches latérales, argentées.

10. Odontomyie hydroléon.

Écusson bidenté, noire; abdomen vert, avec une large raie anguleuse, noire.

11. Odontomyie hiéroglyphique.

Écusson mutique, verte; abdomen noir, avec des taches latérales, vertes.

12. Odontomyie velue.

Écusson mutique, noire, avec des poils cendrés; abdomen avec le bord des anneaux blancs sur les côtés.

ODONTOMYIE. (Insecte.)

13. Odontomyie brévipenne.

Écusson presque bidenté, noire ; abdomen avec des taches latérales, jaunes, aiguës.

14. Odontomyie argentée.

Écusson presque bidenté, noire ; abdomen avec un duvet argenté et des taches jaunes sur les côtés.

15. Odontomyie soyeuse.

Écusson bidenté, noire, avec un duvet soyeux vert ; abdomen vert, avec une tache noire.

16. Odontomyie viridule.

Écusson bidenté ; abdomen vert, avec une raie noire, dilatée à l'extrémité.

17. Odontomyie canine.

Écusson bidenté ; abdomen jaune, avec une raie dilatée au milieu et à l'extrémité.

18. Odontomyie féline.

Écusson bidenté ; abdomen jaune, avec une large raie noire, anguleuse.

19. Odontomyie anguleuse.

Écusson bidenté ; abdomen vert, avec une large raie noire, anguleuse.

20. Odontomyie vulpine.

Écusson bidenté ; abdomen jaune, avec une raie dentée, noire ; antennes et pattes jaunes.

21. Odontomyie lunulée.

Écusson bidenté, noire ; corselet couvert d'un duvet soyeux, vert ; abdomen avec une tache latérale, jaune.

22. Odontomyie dentée.

Écusson bidenté ; abdomen d'un vert-jaune, avec une raie anguleuse, noire, postérieurement semi-orbiculée.

1. Odontomyie fourchue.

Odontomyia furcata.

Odontomyia scutello bidentato nigro, margine flavo, abdomine atro, lateribus flavo maculatis.

Stratiomys furcata. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 4. *p.* 264. *n°.* 5. — *Syst. Antl. p.* 78. *n°.* 3.

Odontomyia furcata. Meyg. *Dipt. t.* 1. *p.* 129. *tab.* 7. *fig.* 22.

Odontomyia furcata. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 275.

Elle a environ six lignes de longueur. Les antennes sont noires, plus courtes que la tête. La tête & le corcelet sont noirâtres, couverts d'un duvet roussâtre. L'écusson est noir à sa base, jaune à l'extrémité. Les deux épines sont jaunes, avec l'extrémité noire. L'abdomen est noir, avec une suite de taches fauves de chaque côté. Le dessous du corps est livide. Les pattes sont jaunâtres, avec un peu de noir à la base des cuisses & au milieu des jambes. Les ailes sont transparentes, avec une teinte rousse sur le bord extérieur.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

2. Odontomyie mégacéphale.

Odontomyia megacephala.

Odontomyia scutello bidentato, nigra, cinereo pubescens, abdomine flavo, dorso nigro.

Elle a un peu plus de cinq lignes de longueur. Les antennes sont plus courtes que la tête, fauves, avec l'extrémité noirâtre. La tête est grande, aussi large que le corcelet, obscure, avec un peu de jaune-obscur & un duvet argenté autour de la trompe. Le corcelet est noirâtre, couvert d'un léger duvet cendré. L'écusson est à peine bidenté, jaune, avec la base noirâtre. L'abdomen est d'un jaune un peu fauve, tant en dessus qu'en dessous, avec une raie noire, courte, un peu anguleuse sur le dos. Les pattes sont d'un jaune-fauve. Les ailes sont blanches, avec les nervures d'un jaune-pâle.

Je l'ai trouvée en Egypte, dans le mois d'avril, sur les bords du Nil.

3. Odontomyie ceinte.

Odontomyia cincta.

Odontomyia scutello bidentato, viridis, thoracis dorso nigro, abdomine nigro, fasciis tribus interruptis, flavis.

Elle est presqu'aussi grande que l'Odontomyie fourchue. Les antennes sont jaunâtres. La tête est verte ou jaunâtre, avec trois points noirs sur le vertex. Le dos du corcelet est noirâtre. Les côtés & l'écusson sont verts ou jaunâtres : celui-ci est armé de deux petites épines. L'abdomen est noir en dessus, avec trois bandes interrompues & un peu amincies au milieu, d'un jaune plus ou moins vert. Le dessous du corps est jaune ou vert. Les pattes sont jaunes. Les ailes sont transparentes, avec les nervures jaunes.

Elle se trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

4. Odontomyie jaune.

Odontomyia flavissima.

Odontomyia scutello bidentato, atra, abdomine rufo, lineâ longitudinali nigrâ.

Stratiomys flavissima. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 265. *n°.* 8. — *Syst. Antl. p.* 79. *n°.* 6.

Stratiomys flavissima. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 35. *tab.* 24.

Odontomyia flavissima. Meyg. *Dipt.* 1. *p.* 131.

Elle est de la grandeur de l'Odontomyie fourchue ; mais l'abdomen est plus large & plus court. Les antennes, la tête & le corcelet sont noirs. Les deux épines de l'écusson sont d'un jaune-obscur. L'abdomen est noir en dessus, avec les côtés & tout le dessous fauves. Les pattes sont noires, avec un peu de jaune sur les jambes. Les ailes sont transparentes, avec la partie extérieure brune jusqu'au-delà du milieu.

Elle se trouve en Italie, au midi de la France.

5. Odontomyie bleue.

Odontomyia cyanea.

Odontomyia scutello bidentato, cyanea, capite vesiculoso, albo.

Stratiomys cyanea. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 4. *p.* 265. *n°.* 11. — *Syst. Antl. p.* 80. *n°.* 11.

Elle est de la grandeur des précédentes. Le premier article des antennes est noir, peu alongé, velu. Le second est noir, court & velu. Les autres manquent dans l'individu que j'ai sous les yeux. La tête est blanche, un peu vésiculeuse. Le corcelet est d'un bleu-foncé, armé de deux épines de la même couleur. L'abdomen est court, plus large que long, d'un brun-foncé. Les pattes sont noires. Les ailes sont noirâtres.

Elle se trouve à Cayenne.

Du cabinet de M. Bosc.

6. Odontomyie tigrine.

Odontomyia tigrina.

Odontomyia scutello bidentato, nigra, abdomine subtùs flavo.

Stratiomys tigrina. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 4. *p.* 267. *n°.* 16. — *Syst. Antl. p.* 82. *n°.* 18.

Stratiomys nigra, tibiis albidis, alarum margine exteriore nigro. Geoffr. *Inf. Paris. tom.* 2. *p.* 481. *n°.* 5.

Stratiomys

Stratiomys albipes. Fourc. *Ent. Parif. tom.* 2. *p.* 468. *n°.* 5.

Stratiomys tigrina. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 58. *tab.* 20.

Odontomyia tigrina. Meyg. *Dipt. t.* 1. *p.* 130. *tab.* 7. *fig.* 24.

Odontomyia tigrina. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 275.

Elle a de trois à quatre lignes de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, couverte d'un duvet noirâtre. Le corcelet & le deſſus de l'abdomen ſont d'un noir-bleuâtre, avec un léger duvet noirâtre. Le deſſous de l'abdomen eſt d'un jaune-livide. Les cuiſſes ſont noires. Les jambes & les tarſes ſont jaunes, avec un peu de noir vers le milieu. Le bord extérieur des ailes eſt noir.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

7. Odontomyie obſcure.

Odontomyia obſcura.

Odontomyia ſcutello flavo mutico, nigra, capite flavo punctato.

Elle eſt de la grandeur de l'Odontomyie tigrine. Les antennes ſont noires, avec la baſe d'un jaune-obſcur. La tête eſt noire, avec quelques points & le bord poſtérieur jaunes. Le corcelet eſt noir, couvert d'un léger duvet d'un gris-rouſſeâtre. L'écuſſon eſt jaune, ſans épines. On voit ſeulement quelques cils qui tiennent lieu d'épines. La poitrine eſt noire, avec un peu de jaune ſur les côtés. L'abdomen eſt noir, avec quelques taches triangulaires peu apparentes ſur les côtés, formées par un léger duvet argenté. Le deſſous eſt noir, avec une tache verte à la baſe. Les cuiſſes ſont noires, avec les genoux jaunes. Les jambes & les tarſes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures légérement jaunes.

Elle a été apportée de la Caroline par M. Boſc.

8. Odontomyie interrompue.

Odontomyia interrupta.

Odontomyia ſcutello bidentato, nigra, abdomine faſciis tribus interruptis, anoque flavis.

Elle eſt de la grandeur de l'Odontomyie tigrine. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec une petite tache oblongue, jaune, ſur le vertex. Le corcelet eſt noir, couvert d'un léger duvet court, argenté. L'écuſſon eſt de la même couleur, & eſt armé de deux petites épines jaunes. L'abdomen eſt noir, avec trois petites taches ſur les côtés, d'une égale épaiſſeur, & une ſur l'anus, d'un jaune-verdâtre. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes preſqu'entiérement noires. En deſſous la poitrine eſt noire, & l'abdomen eſt verdâtre. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures d'un brun-rouſſeâtre.

Elle a été apportée de la Caroline par M. Boſc.

9. Odontomyie flavicorne.

Odontomyia flavicornis.

Odontomyia ſcutello bidentato, nigra, capite ſcutelloque flavis, abdomine maculis lateralibus argenteis.

Elle a un peu plus de trois lignes de longueur. Les antennes ſont jaunes, avec l'extrémité noire. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt noir, avec quelques raies formées par un duvet argenté. L'écuſſon eſt grand, jaune, armé de deux fortes épines de la même couleur. L'abdomen eſt large, court, un peu aplati, noir, avec quatre taches de chaque côté, formées par un duvet argenté. Les pattes ſont noires, avec les genoux & le premier article des tarſes blanchâtres. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures d'un jaune-brun. Les balanciers ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

10. Odontomyie hydroléon.

Odontomyia hydroleon.

Odontomyia ſcutello bidentato, nigra, abdomine viridi, nigro, angulato.

Stratiomys hydroleon. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 267. *n°.* 17. — *Syſt. Antl. p.* 82. *n°.* 19.

Muſca hydroleon. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 980. *n°.* 5. — *Faun. Suec. n°.* 1782.

Stratiomys fuſca, abdomine viridi, faſciâ longitudinali nigrâ. Geoff. *Inſ. Parif. t.* 2. *p.* 481. *n°.* 4.

Stratiomys hydroleon. Fourc. *Ent. Parif. t.* 2. *p.* 467. *n°.* 4.

Stratiomys hydroleon. Deg. *Mem. Inſ.* 6. *p.* 154. *n°.* 3. *tab.* 9. *fig.* 4.

Stratiomys hydroleon. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 7. *tab.* 21.

Muſca hydroleon. Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr. n°.* 888.

Odontomyia hydroleon. Meyg. *Dipt.* 1. *p.* 131.

Odontomyia hydroleon. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 275.

Elle a de trois à quatre lignes de longueur. Les antennes ſont obſcures. Les yeux, dans l'animal vivant, ſont traverſés d'une bande pourpre; ils ſont obſcurs après la mort. La tête & le corcelet ſont noirâtres, & couverts d'un léger duvet bronzé. L'écuſſon eſt bordé de vert, & armé de deux petites épines jaunes. L'abdomen eſt vert ſur les côtés, &

noir au milieu. Le noir forme une large raie d'égale épaiſſeur, ayant trois dents aiguës ſur les côtés. Le deſſous eſt vert. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunâtres.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

11. Odontomyie hiéroglyphique.

Odontomyia hieroglyphica.

Odontomyia ſcutello mutico viridi, abdomine nigro, maculis lateralibus viridibus.

Elle eſt de la grandeur de l'Odontomyie hydroléon. Les antennes ſont noires. La tête eſt verte, marquée d'une tache noire, aſſez grande, à la partie antérieure; de deux autres un peu au deſſus, ſinueuſes, & d'une triangulaire, antérieurement dentée, ſur le vertex. Le corcelet eſt noirâtre, avec les côtés & l'écuſſon verts : celui-ci eſt mutique ou armé de deux épines à peine apparentes. L'abdomen eſt noir, avec trois petites taches verdâtres ſur les côtés, & une ſur l'anus. Le deſſous du corps eſt vert ou d'un vert-jaune. Les cuiſſes ſont noires, avec l'extrémité jaune. Les jambes & les tarſes ſont jaunes, tachés de noir. Les ailes ont une légère teinte d'un brun-rouſſeâtre, ſurtout vers le bord extérieur.

Elle ſe trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

12. Odontomyie velue.

Odontomyia villoſa.

Odontomyia ſcutello mutico, nigra, cinereo hirta, abdominis ſegmentis margine laterali albo.

Nemotelus villoſus. Fabr. *Ent. Syſt. em. t. 4. p. 270. n°. 2. — Syſt. Antl. p. 88. n°. 2.*

Nemotelus villoſus. Coqueb. *Illuſtr. Inſ. Dec. 3. tab. 23. fig. 3.*

Nemotelus villoſus. Panz. *Faun. Germ. Faſc. 58. tab. 16.*

Elle eſt un peu plus petite que l'Odontomyie hydroléon. Les antennes ſont noires. Le corps eſt noir, un peu velu, & les poils ſont d'un gris-rouſſeâtre. L'écuſſon eſt ſans épines. L'abdomen eſt arrondi, un peu déprimé, avec une ligne tranſverſale jaune, de chaque côté du bord des anneaux. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Hongrie.

Du cabinet de M. Boſc.

13. Odontomyie brévipenne.

Odontomyia brevipennis.

Odontomyia ſcutello ſubbidentato, nigra, abdomine maculis lateralibus flavis acutis.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont noires avec les deux premiers articles jaunes. La tête & le corcelet ſont noirâtres, couverts d'un léger duvet d'un gris un peu rouſſeâtre. L'écuſſon eſt noir, & armé de deux petites épines rapprochées, à peine apparentes, jaunes. L'abdomen eſt noirâtre en deſſus, avec une ſuite de petites taches jaunes ſur les côtés, triangulaires, avec leur angle interne très-aigu. Le deſſous eſt d'un jaune un peu livide. Les cuiſſes ſont noires, avec l'extrémité jaune. Les jambes & les tarſes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures légèrement jaunes; elles ſont courtes, & dépaſſent à peine l'abdomen.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

14. Odontomyie argentée.

Odontomyia argentata.

Odontomyia ſcutello ſubbidentato atra, abdomine argenteo tomentoſo, maculis lateralibus flavis.

Stratiomys argentata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 4. p. 266. n°. 15. — Syſt. Antl. pag. 82. n°. 17.*

Odontomyia argentata. Meyg. *Dipt. 1. p. 131.*

Odontomyia argentata. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom. 4. p. 275.*

Stratiomys argentata. Panz. *Faun. Germ. Faſc. 71. tab. 20.*

Elle a près de quatre lignes de longueur Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec des poils cendrés autour de la bouche. Le corcelet eſt noir, couvert d'un duvet cendré. L'écuſſon eſt armé de deux petites épines jaunes. L'abdomen eſt large, aplati, noir, couvert d'un duvet ferré, gris, avec trois taches jaunes, intérieurement pointues, ſur les côtés; en deſſous, il eſt d'un jaune-teſtacé. Les balanciers ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve en Saxe.

15. Odontomyie ſoyeuſe.

Odontomyia holoſericea.

Odontomyia ſcutello bidentato, nigra, viridi ſericea, abdomine viridi maculâ apicis nigrâ.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Odontomyie viridule. Les antennes ſont noires, avec les deux premiers articles fauves. La tête eſt noire, couverte d'un duvet ſoyeux, verdâtre, avec un peu de jaune autour de la trompe. Le corcelet eſt noir, couvert d'un duvet ſoyeux, verdâtre. L'écuſſon eſt de la même couleur. Les deux épines dont il eſt armé, ſont petites, droites, jaunes.

L'abdomen eſt vert, tant en deſſus qu'en deſſous, avec une petite tache noire à la baſe, & une autre beaucoup plus grande près de l'extrémité. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont blanches, avec les nervures d'un jaune-clair. Les balanciers ſont verts.

Je l'ai trouvée, en avril, ſur les bords du Tigre, près de Bagdad.

16. Odontomyie viridule.

Odontomyia viridula.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine viridi, dorſo vittâ nigrâ apice dilatatâ.

Stratiomys viridula. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 267. *n°.* 18. — *Syſt. Antl. p.* 84. *n°.* 25.

Stratiomys viridula. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *tab.* 18

Odontomyia viridula. Meyg. *Dipt.* 1. *p.* 133.

Odontomyia viridula. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 275.

Elle a environ trois lignes de longueur. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, légérement couverts d'un duvet bronzé. L'écuſſon eſt de la même couleur, & eſt armé de deux petites épines droites, jaunes. L'abdomen eſt d'un vert-clair ſur les côtés & en deſſus, & marqué, au milieu, d'une raie qui s'élargit vers l'extrémité. Les balanciers ſont verts. Les pattes ſont jaunâtres. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

17. Odontomyie canine.

Odontomyia canina.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine flavo, dorſo vittâ nigrâ, medio versùſque apicem dilatatâ.

Odontomyia canina. Meyg. *Dipt.* 1. *p.* 132.

Stratiomys canina, ſcutello bidentato, abdomine flavo, dorſo atro, maculis utrinquè lateralibus, baſeos majoribus, anoque flavis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *tab.* 23.

Elle paroît n'être qu'une variété de ſexe de l'Odontomyie viridule. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt noirâtre, avec le tour des yeux & un léger duvet argenté. Les yeux ſont petits, & n'occupent que les côtés de la tête. Le corcelet eſt noir, avec un léger duvet argenté. L'écuſſon eſt de la même couleur, & ſes deux épines ſont d'un jaune-obſcur. L'abdomen eſt jaune ſur les côtés & en deſſous, avec une raie au milieu, qui s'élargit & forme deux angles poſtérieurement. Les balanciers ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

18. Odontomyie féline.

Odontomyia felina.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine flavo, dorſo vittâ latâ, nigrâ, angulatâ.

Odontomyia felina. Meyg. *Dipt.* 1. *p.* 132.

Stratiomys felina, ſcutello bidentato, abdomine viridi; dorſo atro, maculis utrinquè triangularibus anoque flavis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *tab.* 20.

Elle a quatre lignes de long, & paroît n'être qu'une variété de l'Odontomyie hydroléon. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt noire, avec un duvet argenté autour de la bouche. Le corcelet eſt noir, pubeſcent. L'écuſſon eſt noir, avec le bord poſtérieur & les deux épines jaunes. L'abdomen eſt jaune ſur les côtés, noir au milieu. Cette couleur forme, de chaque côté, trois angles aigus, preſqu'égaux. Le deſſous de l'abdomen eſt d'un jaune-verdâtre. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les balanciers ſont jaunes, ciliés.

Elle ſe trouve en Allemagne.

19. Odontomyie anguleuſe.

Odontomyia angulata.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine viridi; dorſo vittâ latâ, nigrâ, angulatâ.

Odontomyia angulata. Meyg. *Dipt. tom.* 1. *p.* 133.

Stratiomys angulata *ſcutello bidentato, abdomine viridi, dorſo nigro, margine viridi angulato.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *tab.* 19.

Elle reſſemble beaucoup à l'Odontomyie hydroléon. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt jaune, avec les yeux obſcurs. Le corcelet eſt couvert d'un duvet verdâtre. L'écuſſon eſt jaune, armé de deux épines de la même couleur. L'abdomen eſt vert ſur les côtés, noir au milieu. Cette couleur forme deux ou trois angles aigus. Le deſſous eſt vert. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les balanciers ſont d'un jaune-pâle & ciliés.

Elle ſe trouve en Allemagne.

20. Odontomyie vulpine.

Odontomyia vulpina.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine flavo, vittâ dentatâ, nigrâ; antennis pedibuſque flavis.

Odontomyia vulpina. Meyg. *Dipt.* 1. *p.* 132.

Stratiomys vulpina *ſcutello bidentato, capite abdomine dorſo maculis lateralibus pedibuſque flavis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *n°.* 24.

Elle a plus de quatre lignes de longueur. Les antennes ſont jaunes. La tête eſt jaune, avec une tache noire ſur le vertex & les yeux noirs. Le corcelet eſt noir, avec un léger duvet ſoyeux, verdâtre. L'écuſſon eſt noir, avec le bord & deux épines jaunes. L'abdomen eſt jaune ſur les côtés, noir au milieu; cette couleur s'élargit & forme deux angles de chaque côté. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les balanciers ſont jaunes, ciliés.

Elle ſe trouve en Allemagne.

21. Odontomyie lunulée.

Odontomyia lunata.

Odontomyia nigra, ſcutello bidentato, thorace viridi ſericeo, abdomine maculâ lateali flavâ.

Elle eſt un peu plus petite que l'Odontomyie viridule, à laquelle elle reſſemble beaucoup. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, couverte d'un léger duvet bronzé. Les yeux ſont noirs, & n'occupent que la partie latérale de la tête. Le corcelet eſt couvert d'un léger duvet bronzé. L'écuſſon eſt de la même couleur, & eſt armé de deux épines à peine apparentes. L'abdomen eſt aplati, noir, avec le bord ſeulement & une tache à la baſe latérale jaunes. Le deſſous eſt obſcur. Les pattes ſont d'un jaune teſtacé. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les balanciers ſont jaunes.

Elle m'a été envoyée de la Normandie, par M. de Bréhiſſon.

22. Odontomyie dentée.

Odontomyia dentata.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine viridi-flaveſcente, vittâ dorſali angulatâ, nigrâ, poſticè ſemiorbiculatâ.

Odontomyia dentata. Meyg. *Dipt. t.* 1. *p.* 130.

Elle ne nous paroît qu'une variété de l'Odontomyie viridule, dont la raie, qui s'élargit poſtérieurement, eſt tantôt arrondie, & tantôt anguleuſe.

Elle ſe trouve dans toute l'Allemagne.

ODYNÈRE. *Odynerus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Guépiaires.

Ce genre, établi par Latreille, comprend quelques Guêpes déjà décrites à leur article, telles que la Guêpe pariétine, n°. 82; la Guêpe des murailles, n°. 85; la Guêpe ſpinipède, n°. 87, & quelques autres. Il offre, ſelon cet auteur, les caractères ſuivans: un aiguillon dans les femelles; lèvre inférieure de trois pièces, dont celle du milieu évaſée & échancrée au bout; antennes renflées vers leur extrémité, inſérées vers le milieu du front, de douze ou treize articles, dont le premier & le troiſième alongés; ailes ſupérieures doublées; mâchoires & lèvre inférieure droites; mandibules formant un bec étroit, alongé; palpes ſétacés.

Dans ſes *Conſidérations générales* ſur les Cruſtacés, les Arachnides & les Inſectes, le même auteur réunit à celui d'Odynère, les genres Rhynchie & Ptérochile, qu'il avoit précédemment adoptés, & il forme ſeulement trois diviſions principales que voici. Première diviſion. Dernier article des palpes maxillaires ne dépaſſant preſque pas l'extrémité des mâchoires; lobe terminal de ces mâchoires étroit & alongé; palpes labiaux preſque glabres, à quatre articles très-diſtincts. C'eſt le genre Rhynchie de M. Spinola: il eſt établi ſur l'eſpèce décrite dans ce Dictionnaire, ſous le nom de *Guêpe oculée*, n°. 80.

Deuxième diviſion. Dernier article des palpes maxillaires ne dépaſſant preſque pas l'extrémité des mâchoires; lobe terminal de ces mâchoires, étroit & alongé; palpes labiaux poilus, & dont le quatrième article eſt obſolète. Tel eſt le Ptérocheilus Klugii, figuré par Panzer, *Faun. Inſ. Germaniæ.*

Troiſième diviſion. Les deux ou trois derniers articles des palpes maxillaires dépaſſant l'extrémité des mâchoires; lobe terminal de ces mâchoires court (briévement lancéolé). C'eſt le genre Odynère proprement dit.

Ce genre n'a point été adopté par Fabricius. Les eſpèces qui le compoſent, ſont toutes renfermées dans ſon genre *Veſpa*; &, en effet, le genre Odynère ſe diſtingue encore plus des véritables Guêpes par la manière de vivre, que par les caractères que préſentent les parties de la bouche. Cependant ſi on examine attentivement ces parties, on trouvera que, dans les Odynères, la lèvre ſupérieure eſt diſtincte, & qu'elle eſt inſérée dans une échancrure profonde qui ſe trouve à la partie antérieure du chaperon, tandis que dans les Guêpes la lèvre ſupérieure eſt très-courte, & preſque toute cachée ſous le chaperon. La lèvre inférieure, dans les Odynères, eſt un peu alongée & profondément diviſée; dans les Guêpes, au contraire, elle eſt courte & ſeulement échancrée.

M. Jurine n'a pas cru devoir non plus adopter ce genre ni aucun de ceux formés aux dépens des Guêpes, attendu que les nervures des ailes ne préſentent pas des différences aſſez ſenſibles. Il a ſeulement établi cinq diviſions d'après la forme aſſez variée de l'abdomen. Mais, indépendamment des différences que préſente cette partie du corps, ſi on examine attentivement les mandibules, les mâchoires, la lèvre ſupérieure & la langue de ces inſectes, dont les différences ſont encore plus remarquables, on conviendra qu'il falloit néceſſairement, ſurtout dans un genre devenu trop nombreux, faire des coupures qui en facilitaſſent l'étude; & ces

coupures ont pu, sans nul inconvénient, devenir autant de genres. (*Voyez* Guêpe.)

ŒCOPHORE. *Œcophora.* Genre d'insectes de l'Ordre des Lépidoptères, & de la famille des Tinéites.

Ce genre, établi par M. Latreille, comprend plusieurs petites espèces de Lépidoptères, toutes renfermées par Fabricius dans son genre Teigne. Nous ferons remarquer, avec plus de détail qu'ici, à l'article Teigne, auquel nous renvoyons, les différences qu'il y a entre les Œcophores & les véritables Teignes.

M. Latreille assigne pour caractère aux Œcophores, deux palpes une fois plus longs que la tête ou même davantage : le second article dépassant la tête, écailleux dans plusieurs espèces ; le dernier presque nu, ou moins écailleux que le précédent, obconique, en forme de corne recourbée : les chenilles, tantôt presque nues, ou cachées dans la substance des feuilles qu'elles minent, n'ayant rarement que quatorze pattes, tantôt renfermées dans l'intérieur des graines qu'elles rongent. Les antennes sont fort simples. Les ailes sont largement frangées, en recouvrement sur le dos, souvent ornées de couleurs brillantes, métalliques ; le bord postérieur n'égalant, en longueur, que la moitié du bord externe.

Les espèces que M. Latreille fait entrer dans ce genre sont les Teignes, nommées par Fabricius, *Linnella*, *Roeſella*, *Leuwenhockella*, *Bracteella*, *Oliviella*, *Erongniardella*, *Geoffroyella*, *Flavella* & autres.

ŒDÉMÈRE. *Œdemera.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Œdémérites.

Les Œdémères ont les antennes filiformes, presqu'aussi longues que le corps ; les yeux arrondis & saillans ; les élytres flexibles, quelquefois subulées ; les cuisses postérieures renflées dans quelques espèces ; le pénultième article des tarses bilobé, & le dernier terminé par deux ongles simples.

Ces insectes avoient été dispersés dans différens genres, par Geoffroy, Fabricius & Linné. Le premier les avoit placés parmi les Cantharides ; le second en avoit fait des Nécydales & des Lagries, & Linné les avoit réunis à ses Cantharides & à ses Nécydales. Les caractères que présentent les antennes, les parties de la bouche & les tarses m'engagèrent à en former un nouveau genre, auquel je donnai le nom d'*Œdémère*, composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *renflé*, & l'autre *cuisse*, parce que la plupart des espèces ont les cuisses postérieures extrêment renflées. Fabricius, à qui je communiquai ce genre en 1792, en même tems que celui de Dryops, & qui copia les caractères dans ma collection, s'est plu, je ne sais pour quelle raison, à nommer *Dryops* mes *Œdémères*, & *Parnus* mes *Dryops*. Ces derniers étoient pourtant déjà imprimés ; les autres ne le furent qu'après mon départ pour l'Orient, ce dont on jugera d'après la note qui se trouve à la fin de la deuxième page de mon *Entomologie*, dans laquelle le rédacteur cherche à expliquer ce changement de nom.

Les Œdémères diffèrent des Cicindèles de Geoffroy, qui sont nos Téléphores, & des vraies Nécydales par le nombre des articles des tarses. Les Téléphores ont cinq articles à tous les tarses, & les Nécydales n'en ont que quatre. Elles paroissent se rapprocher un peu des Cantharides & des Lagries ; mais elles se distinguent des premières par leurs pattes terminées par des crochets simples, & des dernières par leurs antennes, filiformes, plus longues que le corcelet.

Les antennes des Œdémères sont filiformes, un peu plus courtes que le corps, composées de onze articles, dont le premier est un peu alongé, renflé, quelquefois un peu arqué, aminci à sa base ; le second est court, presqu'arrondi. Les suivans sont cylindriques, progressivement un peu plus courts les uns que les autres ; elles sont insérées un peu au-devant des yeux, sur une petite protubérance.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, assez grande, arrondie, presqu'échancrée, un peu avancée.

Les mandibules sont cornées, un peu arquées, assez larges, bifides ou terminées par deux ou trois dents inégales ; elles sont un peu voûtées intérieurement, & ont leur bord inférieur tranchant & plus avancé que le supérieur.

Les mâchoires sont presque cornées, bifides. La division intérieure est courte & entière. La division extérieure est aussi longue que les mandibules, & terminée par trois dents.

La lèvre inférieure est presque membraneuse, avancée, bifide. Les divisions sont distantes, arrondies.

Les antennules antérieures sont longues, filiformes, composées de quatre articles, dont le premier est peu apparent ; le second est long, presque cylindrique, un peu aminci à la base ; le troisième est un peu moins long ; le dernier est plus large à son extrémité, obliquement tronqué, presque sécuriforme. Elles sont insérées vers la base extérieure des mâchoires.

Les antennules postérieures sont filiformes, beaucoup plus courtes & plus petites que les antérieures : elles sont composées de trois articles bien distincts, dont le dernier est tronqué ; elles sont insérées sur le menton, à la base antérieure, un peu latérale de la lèvre inférieure.

La tête est étroite, avancée, peu inclinée, enchâssée dans le corcelet par sa partie postérieure seulement. Les yeux sont de grandeur moyenne, arrondis, assez saillans.

Le corcelet est plus ou moins déprimé, ou pres-

que cylindrique, inégal à sa partie supérieure, à peu près de la largeur de la tête, rebordé à sa partie antérieure & à sa partie postérieure, arrondi sur les côtés.

L'écusson est petit, presqu'en cœur, postérieurement arrondi.

Les élytres sont plus ou moins flexibles, de largeur égale dans plusieurs espèces, atténuées postérieurement, ou presque subulées dans les autres. Elles sont en général pointillées & marquées de lignes élevées.

L'abdomen est ordinairement caché, en tout ou en grande partie, par les élytres. Il est petit, terminé en pointe.

Le corps a une forme alongée, presque cylindrique, & les deux ailes ne présentent rien de remarquable.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les cuisses sont en général peu renflées, si ce n'est dans les mâles de quelques espèces, où les postérieures seulement sont extrêmement renflées & un peu courbées. Les jambes sont menues, & les tarses sont composés de cinq articles dans les quatre pattes antérieures, & de quatre seulement dans les deux postérieures. Le premier de ces articles est alongé, & le pénultième est un peu plus large que les autres & bilobé; le dernier est terminé par deux crochets simples.

Dans quelques espèces, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les mâles ont leurs cuisses postérieures extrêmement renflées & un peu arquées, de sorte qu'on les prendroit, au premier aspect, pour des insectes sauteurs, ou tout au moins pour des insectes dont la démarche doit être fort lourde; mais on se tromperoit. Il n'y a pas de différence pour l'agilité entre le mâle & la femelle; & l'on ne peut guère deviner la cause de ce renflement des cuisses postérieures. Au reste, l'histoire de ces insectes est peu connue : on n'a point encore eu occasion de les suivre dans leurs métamorphoses : on les a même peu observés dans leur dernier état. On sait seulement qu'ils se tiennent assez fréquemment, une partie de l'été, sur les fleurs en ombelle & sur les fleurs composées, & que c'est sur les mêmes fleurs qu'on les trouve quelquefois accouplés.

Nous avons cru devoir réunir à ce genre les Dryops de M. Fabricius, dont la plupart des espèces, que nous avons vues & décrites, appartiennent évidemment au genre Œdémère. Cependant il pourroit se faire que quelques autres formassent un genre qui tiendroit le milieu entre les Lagries & les Œdémères, mais que nous n'avons pas pu établir pour le moment, n'ayant plus les mêmes insectes sous les yeux. Quant aux espèces que nous n'avons pas jugées à propos de rapporter à ce genre, telles que les *Necydalis rufa* & *pravusta* de Fabricius, elles appartiennent évidemment à notre genre Nécydale. Le *Longipes* n'est autre chose qu'un Callidie; & l'*Humuralis*, dont M. Latreille avoit d'abord fait un genre sous le nom de *Stauris*, ne doit pas être séparé, selon cet auteur, des Apales.

OEDÉMÈRE.

ŒDEMERA. Oliv. Latr. DRYOPS. Fabr. NECYDALIS. Linn. Fabr. Deg. Payk. CANTHARIS. Geoffr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus courtes que le corps; premier article alongé, renflé; le second court, arrondi.

Mandibules coudées, arquées, terminées par deux ou trois dents.

Mâchoires bifides.

Quatre antennules; les antérieures terminées par un article plus large, triangulaire, presque sécuriforme.

Cinq articles aux quatre tarses antérieurs; quatre aux deux postérieurs, terminés par deux crochets simples.

ESPÈCES.

1. OEdémère fémorale.

Pâle; front et deux taches sur le corcelet noirs; cuisses postérieures renflées.

2. OEdémère livide.

D'un jaune-pâle, avec les yeux noirs; cuisses postérieures simples.

3. OEdémère cuivreuse.

De couleur bronzée un peu foncée, sans tache.

4. OEdémère linéelle.

Pâle; corcelet avec une ligne; élytres avec une raie, obscures.

5. OEdémère bleuet.

Bleue; antennes et tarses noirs.

6. OEdémère rayée.

Fauve; raie sur les élytres et extrémité de l'abdomen obscurs.

7. OEdémère marginée.

Fauve; élytres obscures, avec les bords et une ligne au milieu, fauves.

8. OEdémère striée.

Bleue; corcelet fauve; élytres avec le bord, la suture et une ligne au milieu, blanches.

9. OEdémère front rouge.

Bleue; tête et corcelet rouges.

10. OEdémère anale.

Corcelet déprimé, fauve, avec une tache noirâtre de chaque côté; élytres testacées, avec l'extrémité noire.

11. OEdémère mélanure.

Noire; corcelet et élytres testacés; extrémité des élytres noire.

12. OEdémère notée.

Tête et corcelet ferrugineux; élytres testacées, avec l'extrémité noire.

OEDÉMÈRE. (Insecte.)

13. OEdémère dorsale.

Noire; corcelet fauve, avec une tache dorsale noire; élytres testacées.

14. OEdémère mélanocéphale.

Noire; corcelet et abdomen fauves; élytres testacées.

15. OEdémère marginelle.

Testacée; antennes noires; bord des élytres et base bleus, luisans.

16. OEdémère fulvicolle.

Noire; corcelet et anus fauves; élytres bleuâtres.

17. OEdémère séladonienne.

Corcelet inégal; corps d'un vert-bleuâtre luisant; élytres avec l'extrémité renflée, luisante.

18. OEdémère ruficolle.

D'un vert-bronzé; corcelet et abdomen rouges.

19. OEdémère bleuâtre.

D'un vert-bleuâtre luisant; élytres avec trois lignes élevées.

20. OEdémère à collier.

Noire; corcelet fauve; élytres testacées, avec l'extrémité noire.

21. OEdémère brûlée.

Noire; base des élytres et suture testacées.

22. OEdémère suturale.

Noire; couverte d'un léger duvet blanchâtre; élytres avec la suture et deux lignes sur chaque, blanches.

23. OEdémère pallipède.

Noire; couverte d'un léger duvet cendré; pattes de couleur testacée pâle.

24. OEdémère thalassine.

Verdâtre, avec les pattes noires; corcelet avec une ligne longitudinale, enfoncée.

25. OEdémère verte.

Verte, avec les pattes antérieures testacées; corcelet lisse, cylindrique.

26. OEdémère nigripède.

Bleue; antennes et pattes noires; corcelet ovale.

27. OEdémère notoxoïde.

Noire: corcelet ovale, fauve, avec deux taches noires à sa base.

28. OEdémère thoracique.

Noire; corcelet aminci, rouge, sans tache.

29. OEdémère sanguinicolle.

Noire; corcelet rouge, marqué de trois enfoncemens disposés en triangle.

30. OEdémère triste.

Noire, corcelet aminci, fauve; base des cuisses fauve.

31. OEdémère perlée.

Rougeâtre; élytres subulées, courtes, nacrées, avec la base rouge et l'extrémité noire.

32. OEdémère bleue.

Élytres subulées; corps bleu; cuisses postérieures arquées et renflées.

OEDÉMÈRE. (Insecte.)

33. OEdémère abdominale.

Élytres subulées; corps d'un vert-bleuâtre bronzé, avec les bords latéraux de l'abdomen rouges et relevés; cuisses postérieures arquées et renflées.

34. OEdémère podagraire.

Noire; élytres subulées, testacées; cuisses postérieures arquées, renflées, avec la base testacée.

35. OEdémère jaunâtre.

Noire; élytres subulées, testacées, avec le bord noir; cuisses postérieures arquées, renflées et bronzées.

36. OEdémère hybride.

Noire, avec le corcelet fauve; élytres subulées, testacées, avec le bord et l'extrémité noirs.

37. OEdémère subulée.

Noire; élytres subulées, testacées, avec la base et tout le bord noirs.

38. OEdémère verdâtre.

Corcelet inégal; corps d'un vert-obscur; antennes et pattes noires.

39. OEdémère barbare.

Élytres amincies; bronzée, avec l'extrémité des élytres et les pattes jaunes.

40. OEdémère bicolore.

Bleuâtre; bords du corcelet, abdomen et pattes testacés.

41. OEdémère flavipède.

Élytres subulées; bronzée, avec les pattes antérieures jaunes; cuisses postérieures renflées.

42. OEdémère testacée.

Noire; corcelet et élytres testacés; pattes fauves.

43. OEdémère glauque.

Élytres subulées, glauques; corps noir, avec le bord des anneaux de l'abdomen blanc.

44. OEdémère du Chêne.

Élytres subulées; noire, avec l'abdomen et les pattes jaunâtres.

1. (Edémère fémorale.

Œdemera femorata.

Œdemera livida, fronte maculisque duabus thoracis atris, femoribus posticis incrassatis. Ent. tom. 3. n°. 50. 1. tab. 1. fig. 1. a. b.

Dryops femorata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 2. p. 74. n°. 1. — Syst. Eleut. tom. 2. p. 67. n°. 1.*

Elle a environ sept lignes de longueur. Les antennes sont pâles, presque sétacées. La tête est pâle, avec le front noir. Les yeux sont noirs, arrondis. Le corcelet est pâle, avec une tache oblongue, noire, de chaque côté. Les élytres sont flexibles, un peu plus longues que l'abdomen, d'une couleur testacée pâle. Le dessous du corps & les pattes sont mélangés d'obscur & de pâle. Les cuisses postérieures sont renflées.

Elle se trouve en Suisse, sur les Alpes.

2. (Edémère livide.

Œdemera livida.

Œdemera livida, oculis nigris, femoribus simplicibus. Ent. tom. 3. n°. 50. 2. tab. 1. fig. 2.

Lagria livida. Fabr. *Syst. Ent. p. 124. n°. 2.*

Dryops livida. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 2. pag. 74. n°. 3. — Syst. Eleut. tom. 2. pag. 68. n°. 3.*

Elle a environ sept lignes de longueur. Tout le corps est d'une couleur jaune-pâle. Les yeux sont noirâtres, arrondis, moins saillans que dans les autres espèces. Les antennes sont filiformes, presque de la longueur du corps. Le corcelet est un peu plus étroit à sa partie postérieure; il est lisse, & à peu près de la largeur de la tête. L'écusson est petit & triangulaire. Les élytres sont lisses, peu flexibles, d'un jaune-obscur. Tout le corps en dessus, vu à la loupe, paroît couvert de poils fins, très-courts. Les cuisses sont simples. Les tarses ont leur pénultième article plus large que les autres, bifide, & garni de houpes en dessous.

Elle se trouve dans l'île d'Otaïti.

3. Œdémère cuivreuse.

Œdemera ænea.

Œdemera obscurè ænea immaculata. Entom. tom. 3. n°. 50. 3. tab. 1. fig. 3.

Dryops ænea. Fabr. *Entom. Syst. em. tom. 2. pag. 73. n°. 2. — Syst. Eleut. tom. 2. pag. 67. n°. 2.*

Lagria ænea. Fabr. *Syst. Ent. p. 124. n°. 1.*

Elle a environ huit lignes de longueur & deux & demie de largeur. Les antennes sont obscures, filiformes, plus courtes que la moitié du corps. Les antennules sont assez longues, & les antérieures ont leur dernier article sécuriforme. La tête est bronzée, un peu avancée. Les yeux sont assez grands, arrondis, peu saillans. Le corcelet est bronzé, pointillé, un peu aplati, tranchant sur les côtés. L'écusson est petit & arrondi postérieurement. Les élytres sont fortement pointillées, bronzées, peu luisantes. Tout le dessous du corps est d'un noir-bronzé, luisant. Les pattes sont d'un brun un peu bronzé. Les tarses sont filiformes & terminés par quatre crochets.

Nota. Un examen plus détaillé assignera probablement une nouvelle place à cet insecte, qui paroît s'éloigner beaucoup des autres Œdémères.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

4. Œdémère linéelle.

Œdemera lineata.

Œdemera livida, thorace lineâ elytris vittâ fuscis. Ent. tom. 3. n°. 50. 4. tab. 1. fig. 4.

Lagria lineata. Fabr. *Syst. Ent. p. 124. n°. 3.*

Dryops lineata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 2. p. 75. n°. 4. — Syst. Eleut. tom. 2. p. 68. n°. 4.*

Elle est un peu plus grande que l'Œdémère fémorale. Les antennes sont jaunes, filiformes, à peine plus longues que la moitié du corps. La tête est jaune, avec les yeux noirs. Les antennules antérieures sont assez longues, filiformes; le dernier article est plus large, comprimé, coupé à son extrémité; ce qui lui donne une figure triangulaire. Le corcelet est à peu près de la largeur de la tête, presque cylindrique, d'un jaune-livide, avec une ligne longitudinale, noirâtre, au milieu. L'écusson est triangulaire, d'un jaune livide. Les élytres sont d'un jaune livide, marquées chacune d'une raie longitudinale, obscure. Tout le dessus du corps, vu à la loupe, paroît couvert de poils très-courts. Le dessous du corps & les pattes sont jaunes. Les cuisses sont simples.

Elle se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

5. (Edémère bleuet.

Œdemera cyanea.

Œdemera cœrulea, antennis tarsisque nigris. Ent. tom. 3. n°. 50. 5. tab. 1. fig. 5.

Dryops cyanea. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 2. p. 75. n°. 5. — Syst. Eleut. tom. 2. p. 68. n°. 5.*

Lagria cyanea. Fabr. *Syst. Ent. pag. 125. n°. 4.*

Elle est un peu plus petite que les précédentes. Les antennes sont noires, filiformes, à peine plus longues que la moitié du corps. Les antennules antérieures sont assez longues; le dernier article s'élargit à son extrémité, & est coupé en forme d'S. La tête est d'un bleu-foncé. Le corcelet est de la

largeur de la tête, presqu'arrondi, un peu déprimé. L'écusson est petit & triangulaire. Les élytres sont lisses, très-finement pointillées. Tout le dessus du corps, vu à la loupe, paroît couvert de poils rares, très-courts. Le dessous & les pattes sont d'un noir-bleuâtre. Les cuisses postérieures sont un peu renflées, & les tarses sont noirs.

Elle se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

6. Œdémère rayée.

Œdemera vittata.

Œdemera rufa, elytris vittâ abdominisque apice fuscis. Ent. t. 3. n°. 50. 6. tab. 1. fig. 6.

Lagria vittata. Fabr. *Syst. Ent. p. 125. n°. 5.*

Dryops vittata. Fabr. *Entom. Syst. emend. 2. p. 76. n°. 7. — Syst. Eleut. tom. 2. p. 68. n°. 7.*

Elle ressemble à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes sont fauves, guère plus longues que la moitié du corps. La tête est fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet est fauve, presqu'arrondi, un peu déprimé. L'écusson est petit, fauve. Les élytres sont d'un fauve-pâle, marquées d'une large raie longitudinale, obscure. Le dessous du corps est fauve, avec l'extrémité de l'abdomen noirâtre. Les pattes sont fauves & les cuisses sont simples.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Œdémère marginée.

Œdemera marginata.

Œdemera rufa, elytris fuscis marginibus lineâque mediâ rufis. Entom. tom. 3. n°. 50. 7. tab. 1. fig. 7.

Lagria marginata. Fabr. *Spec. Inf. tom. 1. p. 159. n°. 5.*

Dryops marginata. Fabr. *Ent. Syst. em. t. 2. p. 76. n°. 6. — Syst. Eleut. tom. 2. p. 68. n°. 6.*

Elle est de la grandeur de l'Œdémère mélanure & plus renflée. Les antennes sont noires, filiformes. La tête est fauve. Les yeux sont arrondis, saillans, d'un noir-bleuâtre. Le corcelet est fauve, presqu'arrondi, un peu déprimé. L'écusson est fauve, assez grand & triangulaire. Les élytres sont obscures, avec la suture, le bord extérieur & une ligne longitudinale au milieu, fauves. Le corps est obscur. Les pattes sont noires, avec une partie des cuisses fauve.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

8. Œdémère striée.

Œdemera striata.

Œdemera cyanea, thorace rufo, elytris margine striâque albidis.

Dryops striata. Fabr. *Syst. Eleut. t. 2. p. 68. n°. 8.*

Elle ressemble à l'Œdémère front-rouge, mais elle est un peu plus grande. Les antennes & les antennules sont noirâtres. La tête est bleue. Le corcelet est lisse, arrondi, fauve. Les élytres sont bleues, avec le bord extérieur, la suture & une petite ligne au milieu, blanchâtres. Le dessous du corps & les pattes sont bleus.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

9. Œdémère front-rouge.

Œdemera rufifrons.

Œdemera cyanea, capite thoraceque rufis.

Dryops rufifrons. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 2. p. 76. n°. 8. — Syst. Eleut. tom. 2. p. 68. n°. 9.*

Lagria rufifrons. Fabr. *Gen. Inf. Mant. p. 223.*

Les antennes sont presque de la longueur du corps, noirâtres, avec l'extrémité rougeâtre. La tête est rouge, avec les yeux grands & noirs. Les antennules sont avancées, fécuriformes, obscures, avec le dernier article rouge. Le corcelet est rouge, cylindrique. Les élytres sont striées, bleues. Les pattes sont bleues, avec les cuisses antérieures rouges.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale.

10. Œdémère anale.

Œdemera analis.

Œdemera thorace depresso, rufo, puncto laterali fusco; elytris testaceis apice nigris.

Elle a environ six lignes de longueur. Les antennes sont testacées, de la longueur de la moitié du corps. La tête est d'un jaune un peu fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet est un peu aplati, presqu'en cœur, d'un jaune un peu fauve, avec une tache obscure de chaque côté. L'écusson est petit, arrondi postérieurement, de la couleur du corcelet. Les élytres sont très-finement pointillées, & marquées sur le dos de deux lignes saillantes, placées chacune dans un sillon peu profond; elles sont testacées, avec l'extrémité noire. La poitrine & l'abdomen sont noirs. Les pattes sont testacées, avec les cuisses noires. Les cuisses sont simples.

Elle se trouve en France, en Italie, en Espagne, en Portugal.

11. Œdémère mélanure.

Œdemera melanura.

Œdemera nigra, thorace elytrisque testaceis, his apice nigris.

Necydalis melanura. Fabr. *Ent. Syst. em. t. 1. pars 2. p. 353. n°. 14. — Syst. Eleut. t. 2. p. 371. n°. 17.*

Elle a quatre lignes & demie de longueur. Les antennes sont noires, filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps. La tête est noire. Le

corcelet eſt fauve, un peu inégal, de la largeur de la tête. Les élytres ſont légérement pubeſcentes, finement pointillées, à peine marquées de deux ou trois lignes élevées; elles ſont teſtacées, avec l'extrémité noire. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Eſpagne, en Portugal. Je l'ai trouvée une ſeule fois au bois de Bondi, près Paris, ſur des fleurs en ombelle.

12. Œdémère notée.

Œdemera notata.

Œdemera capite thoraceque ferrugineis, elytris teſtaceis apice nigris.

Œdemera melanura. Ent. t. 3. 50. *n°.* 8. *tab.* 1. *fig.* 8. a. b.

Necydalis notata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 333. *n°.* 15. — *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 371. *n°.* 18.

Necydalis notata. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 132. *n°.* 1.

Cantharis teſtacea, elytris apice nigris. Geoffr. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *p.* 344. *n°.* 7.

Cantharis teſtacea. Fourc. *Entom. Pariſ.* 1. *p.* 155. *n°.* 7.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Œdémère mélanure. Les antennes ſont jaunâtres, plus courtes que le corps. La tête eſt jaune, finement pointillée, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt d'un jaune ferrugineux ſans tache, preſqu'anguleux ſur les côtés. L'écuſſon eſt ferrugineux, petit, triangulaire. Les élytres ſont très-finement pointillées, jaunes, couvertes d'un très-léger duvet court, avec l'extrémité noire : on y apperçoit trois lignes à peine élevées. La poitrine & l'abdomen ſont noirs, avec l'anus jaune. Les pattes ſont tantôt noirâtres, tantôt d'un brun-ferrugineux, avec les jambes & les tarſes extérieurs jaunâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

13. Œdémère dorſale.

Œdemera dorſalis.

Œdemera nigra, thorace ruſo, maculâ dorſali nigrâ; elytris teſtaceis.

Elle reſſemble beaucoup à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes ſont filiformes, plus courtes que le corps, noires, avec la baſe fauve. Les antennules ſont fauves. La tête eſt noire. Le corcelet eſt un peu déprimé, fauve, avec une tache noire ſur le dos. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont pointillées, marquées d'une ligne peu élevée au milieu, & d'une autre près du bord; elles ſont teſtacées, ſans tache. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt fauve, avec un peu de noir autour de l'anus. Les pattes ſont noires, avec les genoux & une partie des jambes antérieures d'un fauve-obſcur.

Elle ſe trouve ſur les Alpes les plus élevées.

14. Œdémère mélanocéphale.

Œdemera melanocephala.

Œdemera nigra, thorace abdomineque fulvis, elytris teſtaceis.

Necydalis melanocephala. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. tom.* 4. *p.* 433. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 370. *n°.* 12.

Necydalis melanocephala. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 56. *tab.* 9.

Elle reſſemble à l'Œdémère mélanure. Les antennes ſont noires, avec les premiers articles jaunes en deſſous. Les antennules ſont d'un jaune-obſcur, avec l'extrémité noire. La tête eſt noire, finement pointillée. Le corcelet eſt auſſi large que la tête, d'un jaune-fauve, preſque cylindrique. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont pointillées, jaunes, marquées de trois lignes, dont l'extérieure eſt la plus élevée. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt fauve, avec l'anus noir. Les pattes ſont noires, avec les genoux & une partie des jambes noirs.

Elle ſe trouve en Italie, au midi de la France, & rarement aux environs de Paris.

15. Œdémère marginelle.

Œdemera marginella.

Œdemera teſtacea, antennis nigris, elytrorum margine cœruleo, nitido.

Necydalis marginella. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 371. *n°.* 19.

Elle reſſemble beaucoup à l'Œdémère mélanure. La tête eſt teſtacée, avec le chaperon noir. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt arrondi, teſtacé. Les élytres ont deux lignes longitudinales élevées; elles ſont teſtacées, avec la baſe & le bord extérieur bleus, luiſans. Le deſſous du corps eſt teſtacé.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

16. Œdémère fulvicolle.

Œdemera fulvicollis.

Œdemera atra, thorace anoque fulvis, elytris ſubcœruleſcentibus.

Necydalis fulvicollis. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 2. *p.* 333. *n°.* 16. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 372. *n°.* 20.

Elle eſt un peu plus grande que l'Œdémère mélanure. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt preſque liſſe, fauve, luiſant, ſans tache. Les élytres ſont d'un noir-bleuâtre. Le deſſous du corps eſt noir, avec l'anus fauve. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Allemagne.

17. Œdémère féladonienne.

Œdemera feladonia.

Œdemera thorace inæquali, corpore viridi nitidulo, elytris apice incraſſatis cæruleis.

Necydalis feladonia. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 2 *p.* 352. *n°.* 8. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 370. *n°.* 10.

Elle a quatre lignes & demie de longueur. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corps. La tête eſt pointillée, verte, avec la bouche noire, luiſante, & une tache d'un beau bleu ſur le front. Le corcelet eſt pointillé, inégal, vert, luiſant, pubeſcent, de la largeur de la tête. Les élytres ſont verdâtres, & marquées de trois lignes élevées; leur extrémité eſt un peu renflée & de couleur bleue, luiſante. Le corps eſt verdâtre. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes vertes. Les antérieures ſont terminées par une dent aiguë.

Elle ſe trouve à Kiel, ſelon Fabricius. Elle eſt très-commune au midi de la France, en Italie, dans les îles de l'Archipel.

18. Œdémère ruficolle.

Œdemera ruficollis.

Œdemera viridi-ænea, thorace abdomineque fulvis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 11. *tab.* 1. *fig.* 11. a. b. c.

Necydalis ruficollis *thorace teretiuſculo abdomineque rufis, capite elytriſque viridi-æneis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 352. *n°.* 9. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 370. *n°.* 11.

Elle reſſemble beaucoup à l'Œdémère féladonienne. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corps. La tête eſt d'un vert-bleuâtre. Le corcelet eſt auſſi large que la tête, fauve, un peu déprimé, marqué de quelques enfoncemens. L'écuſſon eſt de la même couleur des élytres : celles-ci ſont d'un vert-bleuâtre, auſſi larges vers l'extrémité qu'à la baſe, pointillées, & marquées de trois lignes un peu élevées. La poitrine eſt verte. L'abdomen eſt d'un jaune-fauve. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Italie.

19. Œdémère bleuâtre.

Œdemera cæruleſcens.

Œdemera viridi-cærulea, elytris lineis tribus elevatis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 14. *tab.* 2. *fig.* 17. a. b. c.

Necydalis cærulea *thorace teretiuſculo, corpore cæruleo ſubopaco.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 650. *n°.* 22. — *Faun. Suec. n°.* 716.

Necydalis cæruleſcens. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 350. *n°.* 3. — *Syſt. Antl. pag.* 369. *n°.* 3.

Necydalis cæruleſcens. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 133. *n°.* 2.

Œdemera cæruleſcens. Latr. *Hiſt. Nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 11. *p.* 10. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 229.

Elle a environ quatre lignes de longueur. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corps. La tête eſt pointillée, d'un bleu-verdâtre. Le corcelet eſt d'un bleu-verdâtre, déprimé, inégal, pointillé, un peu plus large à ſa partie antérieure qu'à ſa partie poſtérieure. Les élytres ſont d'un bleu-verdâtre, pointillées, d'égale largeur, & marquées de quatre lignes élevées, dont une vers le bord, plus élevée que les autres. Le deſſous du corps eſt d'un bleu-verdâtre. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes ſont bleues.

Elle ſe trouve en Europe, ſur les fleurs.

20. Œdémère à collier.

Œdemera collaris.

Œdemera atra, thorace fulvo, elytris teſtaceis apice nigris.

Necydalis collaris. Panz. *Faun. Germ. Faſc. tab.* 10.

Elle reſſemble beaucoup à l'Œdémère mélanocéphale. Les antenues ſont un peu plus courtes que le corps, noires, avec le premier article fauve. La tête eſt noire. Le corcelet eſt d'un jaune-fauve, preſque cylindrique, de la largeur de la tête, à peine rétréci poſtérieurement. Les élytres ſont pointillées, marquées de trois lignes peu élevées, dont l'une près du bord extérieur; elles ſont teſtacées, avec un peu du bord extérieur & de l'extrémité noirs. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt jaune, avec l'extrémité noire. Les pattes ſont noires.

Elle a été trouvée aux environs de Verſailles, en avril, ſur des plantes aquatiques, par M. Boſc. Elle ſe trouve auſſi à Nuremberg.

21. Œdémère brûlée.

Œdemera uſtulata.

Œdemera nigra, elytris baſi futuràque latè teſtaceis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 19. *tab.* 2. *fig.* 19.

Necydalis uſtulata. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 352. *n°.* 13. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 371. *n°.* 16.

Elle reſſemble à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes ſont preſque de la longueur du corps, noires, avec les deux premiers articles jaunes en deſſous ou entièrement noirs. Les antennules ſont jaunes ou noires. La tête eſt noire. Le corcelet eſt

noir, pointillé, inégal, de la largeur de la tête. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont pointillées, marquées de trois lignes élevées, dont l'une près du bord extérieur; elles ſont jaunes, avec le bord extérieur noir, lequel ne s'avance pas juſqu'à la baſe. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Hongrie.

22. Œdémère futurale.

Œdemera futuralis.

Œdemera nigra, albo pubeſcens, elytris futurâ lineiſque quatuor albis.

Elle eſt un peu plus grande que l'Œdémère bleue. Les antennes ſont filiformes, un peu plus courtes que le corps, noires, avec la baſe d'un fauve-obſcur. Les antennules ſont d'un fauve-obſcur, avec l'extrémité noire. La tête eſt noire, couverte d'un duvet blanchâtre; elle eſt un peu enfoncée dans le corcelet. Le corcelet eſt noir, couvert d'un duvet blanchâtre, un peu plus large en avant qu'en arrière, & un peu avancé ſur la tête. L'écuſſon eſt petit, arrondi, blanc. Les élytres ſont noires, avec un duvet qui forme ſix lignes élevées, dont une ſur la future, & une ſur le bord extérieur. Le deſſous du corps eſt noir, avec un duvet blanchâtre. Les pattes ſont d'un fauve-obſcur, avec la majeure partie des cuiſſes noire.

Elle ſe trouve ſur la côte de Barbarie.

23. Œdémère pallipède.

Œdemera pallipes.

Œdemera nigra, cinereo pubeſcens, pedibus pallidè teſtaceis.

Elle reſſemble à la précédente. Les antennes ſont filiformes, guère plus longues que la moitié du corps, obſcures, avec la baſe teſtacée. Les antennules ſont teſtacées, avec l'extrémité noirâtre. Tout le corps eſt noir, couvert d'un duvet blanchâtre. La tête eſt un peu enfoncée dans le corcelet, & celui-ci eſt arrondi, pointillé. Les élytres ſont pointillées, & on y voit quelquefois deux lignes peu marquées, blanchâtres. Les pattes ſont d'un fauve-pâle.

Elle ſe trouve en Égypte, ſur les fleurs en ombelle.

24. Œdémère thalaſſine.

Œdemera thalaſſina.

Œdemera thorace canaliculato, corpore viridi, pedibus nigris.

Necydalis thalaſſina. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 350. *n°.* 1. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 368. *n°.* 1.

Necydalis thalaſſina. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 5. *tab.* 15.

Elle a environ quatre lignes de longueur. Les antennes ſont noires, à peine plus longues que la moitié du corps. Tout le corps eſt d'un vert plus ou moins clair. Le corcelet a un petit renflement de chaque côté, & une ligne longitudinale, enfoncée, au milieu. Les élytres ſont finement pointillées, & marquées de trois lignes peu élevées. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

25. Œdémère verte.

Œdemera viridiſſima.

Œdemera thorace cylindrico lævi, corpore viridi, pedibus anticis teſtaceis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 15. *tab.* 15. *fig.* a. b. c.

Cantharis viridiſſima. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 650. *n°.* 25. — *Faun. Suec. n°.* 717.

Necydalis viridiſſima. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 208. — *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 350. *n°.* 2. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 369. *n°.* 2.

Cantharis viridis *viridi-ænea, nitida, antennis nigris, thorace tereti elongato.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 5. *p.* 15. *n°.* 3.

Necydalis viridiſſima. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 133. *n°.* 3.

Elle eſt un peu plus petite & un peu plus étroite que l'Œdémère bleuâtre. Les antennes ſont noires, avec les trois premiers articles d'un fauve-obſcur. Tout le corps eſt d'un vert-luiſant, quelquefois bleuâtre ou bronzé. La tête eſt très-finement pointillée. Le corcelet eſt preſque cylindrique, plus long que large, finement pointillé. Les élytres ſont finement pointillées, d'une égale largeur, marquées de quatre lignes peu élevées, dont l'intérieure plus courte que les autres. Les pattes ſont teſtacées, avec les genoux poſtérieurs obſcurs, ou vertes, avec les jambes antérieures teſtacées.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

26. Œdémère nigripède.

Œdemera nigripes.

Œdemera thorace ovato, cyanea, antennis pedibuſque nigris.

Necydalis cyanea. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 351. *n°.* 5. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 369. *n°.* 5.

Elle eſt de la grandeur de l'Œdémère verte. Les antennes ſont noires. Tout le corps eſt bleu. La tête eſt pointillée, & marquée d'une petite impreſſion ſur le vertex. Le corcelet eſt un peu déprimé, marqué de deux ou trois impreſſions. Les élytres ſont pointillées, & ont quatre lignes peu élevées, dont

l'extérieure eſt très-près du bord. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes bleuâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

27. Œdémère notoxoïde.

Œdemera notoxoides.

Œdemera nigra, thorace ovato, rufo; maculis duabus baſeos nigris.

Necydalis notoxoides, *thorace ovato, maculis duabus baſeos nigris, corpore fuſco.* Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 369. *n°.* 6.

Elle reſſemble un peu à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes ſont noires, filiformes. La tête eſt noire, ainſi que les antennules. Le corcelet eſt preſqu'ovale, très-finement pointillé, fauve, avec deux taches noires, placées à la baſe, & quelquefois deux points de la même couleur vers le bord antérieur. Tout le reſte du corps eſt très-noir. Les élytres ſont pointillées, & ont trois lignes peu élevées.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

28. Œdémère thoracique.

Œdemera thoracica.

Œdemera nigra, thorace teretiuſculo, rufo, immaculato.

Necydalis thoracica, *thorace teretiuſculo, rufo; elytris lævissimis, fuſcis.* Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 370. *n°.* 8.

Elle eſt plus petite & plus étroite que la précédente. Les antennes ſont noires, filiformes, preſque de la longueur du corps. La tête eſt noire, ainſi que les antennules. Le corcelet eſt étroit, preſque cylindrique, peu déprimé, fauve. Les élytres ſont noires, finement pointillées. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires, avec les jambes d'un fauve-obſcur.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

29. Œdémère ſanguinicolle.

Œdemera ſanguinicollis.

Œdemera nigra, thorace rufo, punctis tribus impreſſis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 12. *tab.* 1. *fig.* 12. a. b.

Necydalis ſanguinicollis, *thorace teretiuſculo, rufo, corpore fuſco.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 351. *n°.* 6. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 370. *n°.* 7.

Necydalis flavicollis. Panz. *Faun. Germ. Faſc. tab.* 18.

Elle eſt plus petite que la précédente. Les antennes ſont un peu plus courtes que le corps, noires, avec la baſe d'un fauve-obſcur. Les antennules ſont d'un fauve-obſcur. La tête eſt noire ou d'un noir un peu bleuâtre. Le corcelet eſt fauve, déprimé, marqué de trois enfoncemens diſpoſés en triangle. Les élytres ſont pointillées, noires, marquées de trois lignes élevées. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

30. Œdémère triſte.

Œdemera triſtis.

Œdemera nigra, thorace teretiuſculo, femorumque baſi rufis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 13. *tab.* 2. *fig.* 13.

Necydalis triſtis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 352. *n°.* 10. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 370. *n°.* 13.

Les antennes ſont noires, filiformes, plus courtes que le corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt aminci, rougeâtre. L'écuſſon eſt noir & arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont noirâtres, pointillées, marquées de trois lignes longitudinales, peu élevées. Le deſſous du corps eſt noirâtre. Les pattes ſont noirâtres, avec la baſe des cuiſſes rougeâtre. Les cuiſſes poſtérieures ſont ſimples.

Elle ſe trouve à la terre de Diémen.

31. Œdémère perlée.

Œdemera margaritacea.

Œdemera rufa, elytris ſubulatis, abbreviatis, margaritaceis, baſi rufis, apice atris. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 372. *n°.* 24.

Elle reſſemble, pour le port, à l'Œdémère bleue. La tête eſt rouge. Les antennes ſont rougeâtres, avec l'extrémité des anneaux noire. Le corcelet eſt globuleux, rouge, ſans tache. Les élytres ſont liſſes, ſubulées, preſqu'une fois plus courtes que l'abdomen, rouges à la baſe, nacrées & brillantes au milieu, noires à l'extrémité. L'abdomen eſt noir, avec l'anus rouge. Les pattes ſont rouges, avec toutes les cuiſſes renflées.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

Nota. Cette eſpèce, que je n'ai point vue, n'appartient pas peut-être à ce genre, mais à celui de Nécydale de cet ouvrage, ou à celui de Callidie.

32. Œdémère bleue.

Œdemera cœrulea.

Œdemera elytris ſubulatis, cœrulea, femoribus poſticis clavatis, arcuatis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 16. *tab.* 2. *fig.* 16. a. b.

Necydalis cœrulea. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 642. *n°.* 4.

Cantharis nobilis. Scop. *Ent. Carn.* n°. 146.

Necydalis cærulea. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 2. *pag.* 334. n°. 19. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 372. n°. 25.

Cantharis viridi-cærulea, elytris attenuatis, femoribus poſticis globoſis. Geoffr. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *p.* 342. n°. 3.

Cantharis groſſipes. Fourc. *Ent. Pariſ. tom.* 1. *p.* 154. n°. 3.

Necydalis cærulea. Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr.* n°. 317.

Necydalis cærulea. Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 175. n°. 433.

Elle a quatre lignes de longueur. Les antennes ſont noires, preſque de la longueur du corps. Les antennules ſont noires. La tête eſt étroite, un peu alongée antérieurement, légérement raboteuſe, d'un vert-bleuâtre. Les yeux ſont noirs, arrondis & ſaillans. Le corcelet eſt un peu raboteux, inégal, preſque cylindrique, d'un vert-bleuâtre. Les élytres ſont de la même couleur, amincies à l'extrémité, marquées de trois lignes élevées, dont l'intérieure très-courte. Le deſſous du corps eſt d'un vert-bleuâtre très-luiſant, avec les tarſes noirs. Les cuiſſes poſtérieures, dans le mâle ſeulement, ſont très-renflées, un peu arquées.

Elle ſe trouve dans tout le midi de l'Europe, & n'eſt pas rare aux environs de Paris.

33. Œdémère abdominale.

Œdemera abdominalis.

Œdemera elytris ſubulatis, viridi-æneа, abdominis margine rubro, femoribus poſticis incraſſatis, arcuatis. Ent. tom. 3. n°. 50. 17. *tab.* 2. *fig.* 14. a. b. c. d. e.

Elle reſſemble beaucoup à l'Œdémère bleue, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété, & dont elle ne diffère eſſentiellement que par le bord latéral de l'abdomen, qui eſt un peu relevé & rouge dans les deux ſexes. Les cuiſſes du mâle ſont renflées, & celles de la femelle ſont ſimples. Elle varie, pour les couleurs, du beau vert-métallique au vert-foncé & au vert-obſcur.

Elle ſe trouve ſur les fleurs, au midi de la France.

34. Œdémère podagraire.

Œdemera podagraria.

Œdemera nigra, elytris ſubulatis, teſtaceis; femoribus poſticis clavatis, baſi teſtaceis. Ent. tom. 3. n°. 50. 10. *tab.* 1. *fig.* 10. a. b.

Œdemera ſimplex. Entom. tom. 3. n°. 50. 9. *tab.* 1. *fig.* 9. a. b. c.

Necydalis Podagrariæ. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 642. n°. 9.

Cantharis femorata. Scop. *Ent. Carn.* n°. 145.

Necydalis Podagrariæ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 334. n°. 20. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 373. n°. 26.

Cantharis nigra, elytris attenuatis, fulvis; femoribus poſticis globoſis. Geoffr. *Inſect. Pariſ. tom.* 1. *p.* 343. n°. 4. *Mas.*

Cantharis ſulva. Fourc. *Ent. Pariſ. tom.* 1. *p.* 155. n°. 4.

Necydalis Podagrariæ. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 154. n°. 4.

Cantharis flaveſcens, ſubvilloſa, elytris attenuatis. Geoffr. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *p.* 343. n°. 5. *Fem.*

Cantharis villoſa. Fourc. *Ent. Pariſ. tom.* 1. *p.* 155. n°. 5.

Necydalis flaveſcens. Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *p.* 56. n°. 139.

Necydalis Podagrariæ. Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr.* n°. 314.

Elle a un peu plus de quatre lignes de longueur. Les antennes ſont de la longueur du corps, noires, avec un peu de jaune au deſſous des trois premiers articles. Les antennules ſont fauves, avec un peu de noir à leur extrémité. La tête & le corcelet ſont d'un noir-bronzé. Les élytres ſont ſubulées, teſtacées, marquées de deux lignes élevées, dont l'une, vers la future, ne va pas juſqu'au milieu. Le deſſous du corps eſt d'un noir-bronzé. Les quatre pattes antérieures ſont d'un jaune-fauve, avec les tarſes & l'extrémité des jambes intermédiaires noirs. Les poſtérieures ſont noires. Les cuiſſes ſont très-renflées, d'un noir-bronzé, avec la baſe d'un jaune-fauve. Tout le corps eſt couvert d'un léger duvet foyeux.

Dans la femelle les antennes ſont obſcures, avec les premiers anneaux teſtacés. La tête eſt noire, avec les antennules teſtacées. Le corcelet & les élytres ſont teſtacés, ſans tache. La poitrine eſt noire ou d'un noir-bronzé. L'abdomen eſt d'un jaune-fauve, avec un peu de noir au milieu de la baſe. Les pattes ſont ſimples, teſtacées.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

35. Œdémère jaunâtre.

Œdemera flaveſcens.

Œdemera nigra, elytris ſubulatis, teſtaceis; margine nigro; femoribus poſticis incraſſatis, æneis.

Necydalis flaveſcens. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 642. n°. 8. *Mas.*

Necydalis

Necydalis simplex. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 643. *n°.* 10. *Fem.*

Necydalis Pthysica. Scop. *Ent. Carn. n°.* 144. *Fem.*

Necydalis flavescens. Deg. *Mem. Inf. tom.* 5. *p.* 155. *n°.* 4.

Necydalis simplex. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 2. *p.* 353. *n°.* 25. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 374. *n°.* 32. *Fem.*

Necydalis flavescens. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 135. *n°.* 5.

Elle ressemble beaucoup à l'Œdémère podagraire, dont elle ne varie essentiellement que par les cuisses postérieures, qui sont entièrement d'une couleur noirâtre bronzée, & par les élytres, qui ont ordinairement un peu de l'extrémité & du bord extérieur noirs. Les pattes antérieures & intermédiaires ont leurs cuisses bronzées, noirâtres. La femelle a les cuisses postérieures simples. L'abdomen & le corcelet sont noirs ou d'un noir-bronzé.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

36. Œdémère hybride.

Œdemera hybrida.

Œdemera nigra, thorace rufo, elytris subulatis testaceis, margine apiceque nigris.

Necydalis hybrida, *thorace teretiusculo rufo, elytris subulatis, basi suturâque testaceis, margine & apice nigris.* Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *p.* 56. *n°.* 138.

Necydalis hybrida. Faun. Etr. Ross. *Ed.* Hellw. *tom.* 1. *p.* 398. *n°.* 138.

Elle ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à l'Œdémère bleue. Les antennes & la tête sont noires. Le corcelet est fauve, aminci, marqué de deux points enfoncés. Les élytres sont subulées, marquées de trois lignes élevées; elles sont testacées à la base & du côté de la suture, jusqu'au milieu, & noires du milieu à l'extrémité & sur tout le bord extérieur. La poitrine est noire. Les cuisses postérieures sont renflées, arquées, entièrement noires, luisantes. Les ailes sont noires.

Elle se trouve en Italie, sur les fleurs du Panais.

37. Œdémère subulée.

Œdemera subulata.

Œdemera nigra, elytris subulatis testaceis, margine omni nigro. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 20. *tab.* 2. *fig.* 20. a. b.

Necydalis marginata. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. tom.* 5. *p.* 155.

Necydalis femorata. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 36. *tab.* 12.

Elle ressemble à l'Œdémère jaune, mais elle est un peu plus petite. Les antennes, la tête, le corcelet & tout le dessous du corps sont noirs. Le corcelet est raboteux, presque cylindrique. Les élytres sont testacées, entièrement bordées de noir, même à leur base. Les bords latéraux de l'abdomen sont un peu relevés & fauves.

Elle se trouve au midi de la France, d'où elle a été envoyée à M. Bosc.

38. Œdémère verdâtre.

Œdemera virescens.

Œdemera thorace inæquali, corpore virescenti-obscuro, antennis pedibusque nigris.

Necydalis virescens. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 2. *p.* 351. *n°.* 4. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 369. *n°.* 4.

Cantharis virescens. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 650. *n°.* 24.

Necydalis virescens. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 136. *n°.* 6.

Elle est de la grandeur de l'Œdémère verte. Les antennes sont noires. La tête est d'un vert-obscur, avec le front entier. Le corcelet est d'un vert-obscur, antérieurement aussi large que long, un peu rétréci postérieurement, marqué d'une impression profonde de chaque côté. L'écusson est petit, d'un vert-obscur. Les élytres sont d'un vert-obscur, subulées, mais un peu moins que dans les espèces précédentes, marquées de deux lignes élevées, indépendamment du bord extérieur & de la suture, l'intérieure étant courte. La poitrine & l'abdomen sont d'un vert un peu bronzé. Les pattes sont verdâtres, & les cuisses simples dans la femelle. Les postérieures sont arquées & renflées dans le mâle.

Elle se trouve au nord de l'Europe.

39. Œdémère barbare.

Œdemera barbara.

Œdemera œnea, elytris attenuatis, apice pedibusque flavescentibus.

Necydalis barbara. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 351. *n°.* 7. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 350. *n°.* 9.

Elle ressemble à l'Œdémère bleue. Les antennes sont d'un jaune-obscur. La tête est bronzée. Les antennules sont d'un jaune-obscur, avec l'extrémité noire. Le corcelet est un peu déprimé, marqué de quelques enfoncemens. Les élytres sont bronzées, amincies postérieurement, avec l'extrémité jaune; elles sont pointillées, & ont quatre lignes élevées, dont deux très-courtes. Le corps est bronzé. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses postérieures bronzées, excepté à leur base. Ces cuisses postérieures sont renflées, & arquées dans le mâle.

Elle se trouve sur la côte de Barbarie.

40. Œdémère bicolore.

Œdemera bicolor.

Œdemera cœrulescens, thoracis margine, abdomine pedibusque testaceis.

Necydalis bicolor. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 354. *n°.* 21. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 373. *n°.* 27.

Les antennes sont obscures. La tête est blenâtre. Le corcelet est rouge, avec une large raie longitudinale, blenâtre. Les élytres sont blenâtres, à peine striées. L'abdomen est testacé. Les pattes sont testacées. Les cuisses postérieures sont très-renflées.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

41. Œdémère flavipède.

Œdemera flavipes.

Œdemera elytris subulatis, œnea, pedibus anticis flavis, femoribus posticis incrassatis.

Œdemera œnea. Ent. t. 3. *n°.* 50. 13. *tab.* 2. *fig.* 18. a. b.

Necydalis flavipes *nigra, elytris attenuatis virescentibus, femoribus posticis incrassatis, arcuatis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 355. *n°.* 22. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 373. *n°.* 28.

Necydalis flavipes. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 137. *n°.* 7.

Elle est un peu plus petite que l'Œdémère bleue. Les antennes sont presque de la longueur du corps, noires, avec la base d'un fauve-obscur. Tout le corps est d'un vert-foncé & bronzé. Le corcelet est marqué de quelques impressions. Les élytres sont moins subulées que dans l'Œdémère bleue; elles sont pointillées, & ont deux lignes élevées, dont l'une, interne, ne va pas jusqu'au milieu. Il y a une troisième ligne très-près du bord extérieur. La moitié des cuisses & les jambes antérieures sont jaunes; les autres sont bronzées. Les cuisses postérieures, dans le mâle, sont très-renflées, un peu arquées.

Elle se trouve dans toute l'Europe, & surtout au midi de la France, en Italie, dans les îles de l'Archipel.

42. Œdémère testacée.

Œdemera testacea.

Œdemera nigra, thorace elytrisque testaceis, pedibus rufis.

Necydalis testacea. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 2. *pag.* 355. *n°.* 23. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 373. *n°.* 29.

Elle ressemble aux précédentes. Les antennes sont noires. La tête est obscure. Le corcelet est plane, testacé. Les élytres sont amincies, un peu plus pâles que le corcelet. Le dessous du corps est noir, avec les pattes rougeâtres.

M. Paykul a cité cette espèce comme n'étant que la femelle de l'Œdémère podagraire; mais, suivant Fabricius, elle a le dessous du corps noir & les pattes rougeâtres. Nous avons fait observer que la femelle de l'Œdémère podagraire avoit l'abdomen d'un jaune-fauve, & les pattes de la couleur du corcelet, qui est raboteux ou inégal, & non pas plane, comme le dit Fabricius, dans l'Œdémère testacée.

Elle se trouve en Allemagne.

43. Œdémère glauque.

Œdemera glaucescens.

Œdemera elytris subulatis, glaucis, corpore nigro, abdominis incisuris albis.

Necydalis glaucescens Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 355. *n°.* 24. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 373. *n°.* 31.

Necydalis glaucescens *elytris subulatis glaucoflavescentibus, femoribus clavatis.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 642. *n°.* 7.

Leptura necydalea. Linn. *Syst. Nat. edit.* 10. *tom.* 1. *p.* 399. *n°.* 17.

Les antennes sont filiformes, noires, de la longueur de la moitié du corps. La tête est noire. Le corcelet est noir, presque globuleux. Les élytres sont amincies & presque subulées; elles sont glabres, d'un jaune-glauque, avec le bord pourpre. L'abdomen est noir, aminci, avec le bord des anneaux blanc. Les cuisses sont renflées.

Elle se trouve, suivant Linné, dans l'Amérique méridionale, à Surinam; &, suivant Fabricius, au midi de l'Europe.

44. Œdémère du Chêne.

Œdemera Quercûs.

Œdemera elytris subulatis nigra, abdomine pedibusque flavescentibus.

Necydalis Quercûs. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *pars* 2. *p.* 355. *n°.* 26. — *Syst. Eleut. t.* 2. *p.* 374. *n°.* 33.

Elle est petite. Les antennes sont noires, avec le premier article jaune. La tête est noire, avec la bouche jaune. Le corcelet est noir, sans tache. Les élytres sont obscures. L'abdomen & les pattes sont jaunes.

Elle se trouve sur le Chêne en Danemarck.

ŒNAS. *Œnas.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Cantharidies.

Les Œnas ont les antennes courtes, filiformes, coudées entre le second & le troisième article; les

mandibules simples ; les antennules filiformes ; la tête inclinée, distincte du corcelet ; les tarses simples, filiformes, terminés par quatre crochets.

Ce genre, établi par M. Latreille, paroît tenir le milieu entre celui de Cantharide & celui de Mylabre, & il est distinct du premier par les antennes grenues, pas plus longues que le corcelet, & du second en ce qu'elles ne vont point en grossissant, & paroissent comme coudées ou brisées entre le premier & le second article ; elles sont insérées au-devant des yeux, & sont composées de onze articles, dont le premier est un peu alongé & renflé. Le second est petit, fort court, presque conique. Le troisième est aminci à sa base, mais à peu près de la longueur & de la grosseur des suivans, qui sont grenus, égaux entr'eux. Le dernier article est terminé en pointe obtuse.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une levre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, large, un peu avancée, arrondie antérieurement.

Les mandibules sont cornées, arquées, pointues, simples, munies d'une partie peu saillante, presque membraneuse depuis leur base interne jusqu'à l'endroit de l'arcure.

Les mâchoires sont coriacées, bifides. La division extérieure est comprimée, une fois plus longue que l'interne, mince à sa base, arrondie & presque velue à son extrémité. La division interne est courte, large à sa base, comprimée, un peu pointue.

La lèvre inférieure est membraneuse, large, avancée, échancrée.

Les antennules antérieures sont filiformes, un peu plus longues que les mâchoires, & composées de quatre articles, dont le premier est très-petit ; les deux suivans sont égaux entr'eux ; le quatrième est un peu plus long, terminé en pointe obtuse. Elles sont insérées à la base de la division extérieure des mâchoires.

Les antennules postérieures sont filiformes & composées de trois articles, dont le premier est court ; le suivant presque conique, un peu alongé ; le troisième est peu alongé, presque cylindrique. Elles sont insérées à la base antérieure latérale de la lèvre inférieure.

La tête est inclinée comme dans les Mylabres, & distincte du corcelet, dont elle est séparée par un col très-court ; elle est convexe supérieurement, terminée en angle un peu aigu inférieurement.

Les yeux sont petits, arrondis, peu saillans, placés à la partie latérale un peu antérieure de la tête.

Le corcelet est arrondi, peu convexe, presque déprimé, ordinairement un peu plus étroit que la tête.

Les élytres sont presqu'une fois plus larges que le corcelet ; elles sont coriacées, flexibles, un peu plus longues que l'abdomen, & elles cachent deux ailes membraneuses, repliées.

L'écusson est petit, triangulaire, obtus, plus large que long.

Le corps a une forme presque cylindrique, à peu près semblable à celle des Cantharides.

Les pattes sont de longueur moyenne ou même assez longues pour le volume du corps. Les cuisses sont peu renflées, munies, à leur base interne, d'un petit trocanter. Les jambes sont simples, un peu grêles. Les tarses sont longs, filiformes. Le pénultième article est simple, & le dernier est terminé par quatre crochets arqués. Les quatre tarses antérieurs sont composés de cinq articles, & les deux postérieurs de quatre seulement.

Les Œnas paroissent avoir les mêmes habitudes & les mêmes métamorphoses que les Cantharides & les Mylabres ; ils fréquentent les fleurs, & c'est là qu'on les trouve quelquefois accouplés.

OENAS.

ŒNAS. LATR. MÉLOE. LINN. LYTTA. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur du corcelet, filiformes, grenues; premier article alongé, renflé.

Mandibules cornées, arquées, munies, à leur partie interne, d'un petit avancement membraneux.

Mâchoires coriacées, bifides; division extérieure grande, arrondie, comprimée.

Quatre antennules filiformes; dernier article en pointe obtuse.

Tarses simples, terminés par quatre crochets.

ESPÈCES.

1. OENAS africain.
Noir; corcelet fauve.

2. OENAS ruficolle.
Noir; corcelet fauve; élytres testacées.

3. OENAS nigricolle.
Noir; élytres testacées.

1. Œnas africain.

Œnas afer.

Œnas niger, thorace rufo.

Cantharis afra. Ent. tom. 3. *n°.* 46. 19. *tab.* 1. *fig.* 4. a. b.

Lytta afra. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 16. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 80. *n°.* 24.

Œnas afer. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 394. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 218. *tab.* 10. *fig.* 10.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Cantharide africaine, n°. 16.

Nota. Fabricius cite mal-à-propos le *Lytta afra* de Roſſy, qui eſt bien différent de celui-ci, & qui paroît appartenir au genre Zonite.

2. Œnas ruficolle.

Œnas ruficollis.

Œnas niger, thorace rufo, elytris teſtaceis.

Lytta craſſicornis *atra, thorace elytriſque teſtaceis, antennis incraſſatis.* Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 80.

Il reſſemble beaucoup au précédent, mais il eſt un peu plus petit; il a environ cinq lignes de longueur. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corcelet. La tête eſt noire, très-finement pointillée, guère plus large que le corcelet: celui-ci eſt fauve, marqué de points enfoncés, moins ſerrés & plus grands que ceux de la tête. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont finement pointillées, & ont deux ou trois lignes élevées, à peine marquées. Tout le corps eſt très-légérement couvert d'un duvet gris. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Je l'ai trouvé très-abondant ſur diverſes fleurs, dans la Troade & aux Dardanelles, dans le mois d'août.

3. Œnas nigricolle.

Œnas nigricollis.

Œnas niger, elytris teſtaceis.

Il reſſemble beaucoup au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes, la tête, le corcelet, l'écuſſon & tout le deſſous du corps ſont noirs, ſans tache. Les élytres ſeules ſont teſtacées.

Je l'ai trouvé ſur diverſes fleurs, aux environs de Bagdad.

ŒSTRE. *Œſtrus.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Muſcides, ſelon M. Latreille.

Les Œſtres ont deux antennes courtes, à palette arrondie, munies d'une ſoie, & logées chacune dans une cavité; la tête véſiculeuſe; trois tubercules à la place de la trompe; le corps oblong, plus ou moins velu.

M. Latreille a placé l'Œſtre dans la famille des Muſcides ou des Mouches, dont le caractère eſt tiré, tant de la forme de la bouche, que de celle des antennes; mais ces organes diffèrent à tant d'égards, dans les Œſtres, de ceux des autres Muſcides, que nous n'héſiterons pas à prononcer que ces inſectes doivent former une famille particulière, qui prendra néceſſairement de l'extenſion lorſque ces inſectes paraſites auront été plus obſervés, & feront beaucoup mieux connus qu'ils ne le ſont à préſent. Déjà l'Œſtre du Cheval préſente aſſez de différences dans les nervures des ailes pour devoir peut-être former un genre diſtinct, & il n'eſt pas douteux que la plupart des animaux ne nourriſſent dans les différentes parties de leur corps des larves de cette famille.

Les Grecs ne paroiſſent pas avoir voulu déſigner, ſous le nom d'οἶστρος, un animal particulier, mais pluſieurs inſectes qui tourmentoient beaucoup les autres animaux. Ariſtote, en parlant du Thon & de l'Eſpadon (*liv.* 5, *ch.* 31; *& liv.* 8, *ch.* 19), dit que ces poiſſons ſont ſujets à être tourmentés par quelques οἶστρος de la groſſeur d'une araignée, & ſemblables à un ſcorpion, qui s'attache à leurs branchies, & cauſe de ſi vives douleurs à ces poiſſons, qu'il les fait ſauter très-haut hors de l'eau. Il eſt facile de voir qu'il ne s'agit ni d'un Œſtre ni de ſa larve, mais probablement d'un Idotée ou d'un Cymothoa. Dans un autre chapitre, ce philoſophe parle encore de l'οἶστρος, mais comme d'un inſecte à deux ailes, qu'il dit vivre dans l'eau, à l'état de larve; il décrit ſa bouche, & lui donne un fort aiguillon.

Élien parle auſſi de l'οἶστρος comme d'un inſecte qui tourmente beaucoup les bœufs, & bourdonne en volant; il lui donne, de même qu'Ariſtote, un aiguillon très-fort qui fort de ſa bouche.

Ces obſervations ſuffiſent pour nous convaincre que les Anciens ne vouloient pas déſigner par le mot οἶστρος les inſectes que nous nommons aujourd'hui *Œſtres;* elles nous portent, au contraire, plutôt à penſer, comme le font beaucoup de naturaliſtes modernes, qu'ils vouloient déſigner les Thaons, renommés auſſi par les tourmens qu'ils font endurer aux troupeaux. Les Latins traduiſoient indifféremment le mot οἶστρος par celui d'Aſilus ou de Tabanus, & ſous ces deux dénominations ils entendoient parler de nos Thaons.

Linné, ſans chercher à débrouiller ce chaos, a donné le nom d'*Œſtre* à un genre bien diſtinct d'inſectes à deux ailes, qu'il a caractériſé par l'abſence de la bouche.

Ce caractère eſt en effet celui auquel il eſt le plus facile de reconnoître les Œſtres, mais il n'eſt qu'apparent; & ſi l'on s'en rapporte à l'examen de Fabricius, on reconnoîtra avec lui, dans les trois

petits tubercules que l'on avoit vus ſeulement d'abord à la partie inférieure de la tête, une trompe ou gaine très-courte, retirée entre deux lèvres véſiculeuſes, ſur laquelle ſont appuyées trois ſoies membraneuſes & flexibles, courtes, preſqu'égales, inférées à l'extrémité de la lèvre. Le même auteur refuſe aux Œſtres des palpes à la bouche; & cependant M. Clark, dont nous aurons occaſion de parler dans la ſuite de cet article, leur en donne deux, qu'il dit être compoſés de deux articles, dont le dernier véſiculaire, & inféré dans une dépreſſion des côtés de la bouche, qui ne lui a paru conſiſter que dans une ſimple ouverture. Nous ne chercherons ni à diſcuter l'opinion de ces deux auteurs, ni à les faire s'accorder, n'ayant pu appercevoir diſtinctement dans la bouche des Œſtres que nous avons eu occaſion d'obſerver, que les trois points ſaillans que nous regardons comme le meilleur caractère à donner à ce genre.

Les Œſtres reſſemblent beaucoup par la forme de leur corps, à de groſſes mouches; mais ils ſont généralement très-velus, & les couleurs qui les recouvrent, ſont ordinairement diſpoſées, comme celles des Bourdons, par bandes fauves, blanches ou noires. Leur tête eſt groſſe, arrondie, antérieurement munie de deux yeux à réſeaux aſſez grands, de forme ovale, ſe rapprochant par leur extrémité ſupérieure, & de trois petits yeux liſſes, diſtant également l'un de l'autre, & placés ſur le ſommet de la tête, vers ſon bord poſtérieur.

Les antennes ſont compoſées de trois articles, dont le dernier eſt renflé & globuleux, ordinairement coloré; il porte, à ſa baſe ſupérieure, une ſoie ſimple, déliée, un peu longue. Elles ſont très-courtes, & inférées au milieu du front, chacune dans une cavité triangulaire ou arrondie. Elles ſe trouvent ſéparées au point de leur inſertion par une ſorte de cloiſon ſaillante, que l'on a comparée à un nez; ce qui a fait dire à pluſieurs auteurs, que la tête des Œſtres avoit antérieurement quelque reſſemblance avec celle d'un ſinge ou d'un chat-huant, comparaiſon, comme on le penſe, bien éloignée de la vérité, & telle qu'on peut en établir entre les objets les plus différens.

Le corcelet eſt ovalaire, aſſez gros, un peu convexe en deſſus, plus ou moins couvert de poils.

Les ailes ſont triangulaires, de la longueur de l'abdomen ſur lequel elles ſont couchées quelquefois, ou dont elles ſont écartées horizontalement. Les nervures ſont rapprochées près du bord extérieur, & on voit vers le milieu deux cellules fermées, à quelque diſtance du bord poſtérieur, par une nervure oblique, un peu ondulée; & la première eſt coupée en outre, vers le milieu de l'aile, par une nervure tranſverſale, très-courte. Mais dans l'Œſtre du Cheval, les deux cellules ſont ouvertes par le bas, & chacune des deux eſt coupée vers le milieu par une nervure tranſverſale. Les ailerons qui ſont à la baſe des ailes, ſont arrondis & aſſez grands, & les balanciers qui ſe trouvent au deſſous ſont bien diſtincts.

L'abdomen eſt gros, oblong, un peu convexe, très-velu comme le reſte du corps, dans la plupart des eſpèces, & terminé, dans les femelles, par un tube rétractile de pluſieurs pièces, qui leur ſert à faire leur ponte, & que nous aurons occaſion de décrire plus bas.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Le premier article des tarſes eſt alongé, & le dernier eſt terminé par deux crochets écartés, entre leſquels ſont deux pelotes véſiculeuſes.

Les Œſtres ſont rares à l'état parfait; ils ſe tiennent plutôt près des bois que dans les grandes plaines, & n'approchent preſque jamais des habitations. On les voit quelquefois voler abondamment autour des troupeaux, ſur leſquels les femelles cherchent à dépoſer leurs œufs. Ils ne paroiſſent pas vivre très-long-tems ſous leur dernier état, ni même prendre de nourriture. La conformation de leur bouche, dont les parties ne ſont pour ainſi dire que les rudimens des organes que l'on trouve dans les genres voiſins, ſuffiroit ſeule pour le faire préſumer.

Ce qui rend ces inſectes remarquables & doit le plus piquer notre curioſité, eſt la néceſſité où ils ſe trouvent de dépoſer leurs œufs ſur le corps des grands animaux herbivores, afin que leurs larves puiſſent ſe nourrir des diverſes humeurs de ces animaux. La même eſpèce d'Œſtre ne dépoſe pas ſes œufs indifféremment ſur tous les animaux herbivores, & même ſur toutes les parties du corps de ces animaux; chacune au contraire eſt paraſite, d'une même eſpèce, & choiſit pour y dépoſer ſes œufs, la partie du corps qui ſeule puiſſe convenir à ſes larves, ſoit que celles-ci ſe développent dans le lieu même où les œufs ont été placés, ſoit que de cet endroit elles doivent paſſer dans un autre pour s'y développer. En effet, c'eſt dans l'eſtomac des chevaux & dans d'autres parties de leur canal inteſtinal, que les larves de pluſieurs eſpèces ſe développent; d'autres vivent dans les ſinus frontaux des moutons, des rennes, &c. Pluſieurs enfin, ſous le cuir épais de diverſes eſpèces de grands ruminans, & principalement en France, ſous celui du bœuf, ſur le dos duquel elles ſont venir des tumeurs qui leur ſervent d'habitation.

Depuis très-long-tems ces tumeurs, auxquelles les bœufs & les vaches principalement des pays de bois & dans certaines ſaiſons ſont ſujets, ont été obſervées par les habitans des campagnes: ils ſavent même qu'elles renferment chacune un ver qui provient d'une mouche & doit ſe changer lui-même en mouche; ils nomment ce ver *Taon*, ainſi que la mouche à laquelle ils croient qu'il donne naiſſance, & qui eſt véritablement notre Taon. Connoiſſant les Taons par leur acharnement à pourſuivre les troupeaux pour les piquer & ſe nourrir de leur ſang, il paroiſſoit tout naturel de préſumer que leurs larves devoient tenir de leur naturel, & vivre

sur le corps des mêmes animaux qu'ils tourmentent lorsqu'ils sont à l'état parfait.

Valisnieri paroît être le premier qui ait fait connoître les insectes auxquels appartenoient non-seulement les larves qui habitent sur le dos du bœuf, mais celles du même genre, qui vivent dans les intestins des chevaux & les sinus frontaux des moutons; il a donné, sur leurs mœurs, un grand nombre d'observations curieuses, auxquelles Réaumur & Degeer en ont ajouté beaucoup d'autres.

C'est à ces auteurs que nous emprunterons une grande partie de ce qui nous reste à dire sur les mœurs des Œstres & de leurs larves, profitant aussi des observations que M. Clark a rapportées dans un Mémoire sur le genre Œstre, & qu'il a inséré dans le tome III des *Actes de la Société Linnéenne de Londres;* mais afin de mettre plus de clarté & de ne pas, en généralisant trop, attribuer aux espèces encore peu connues les mœurs de celles qui ont été observées, nous parlerons isolement de celles-ci, laissant aux observateurs à conflater ce que l'analogie semble annoncer pour les autres.

Nous observerons seulement avant d'entrer dans ces détails, que l'on peut distinguer d'une manière générale, d'après leurs mœurs, les Œstres en deux sections : 1°. ceux dont les larves sont fixes, c'est-à-dire, habitent sous la peau des animaux, dans une cavité dont elles ont déterminé la formation, & qui est dans l'endroit même où l'œuf a été déposé; 2°. ceux dont les larves, après être écloses dans le lieu où les œufs ont été déposés, se traînent ou sont transportées dans les cavités naturelles de ces mêmes animaux, se nourrissent du fluide sécrété par les membranes qui tapissent ces cavités, & se fixent sur ces mêmes membranes au moyen de deux forts crochets dont leur bouche est armée, & qui manquent aux larves des Œstres de la première section.

I. *De l'Œstre du Bœuf.*

La seule fonction que tous les Œstres paroissent avoir à remplir sous leur état parfait, a rapport à la reproduction de l'espèce; aussi à peine ont-ils cessé d'être chrysalides, qu'ils se recherchent pour s'accoupler; & bientôt après la femelle, dont l'abdomen étoit déjà rempli d'œufs qui n'avoient besoin que d'être fécondés, s'occupe des soins de sa progéniture.

L'Œstre du Bœuf se trouve dans la première section que nous venons d'établir. Sa femelle dépose ses œufs sous la peau des bœufs & sous celle des vaches; elle choisit pour faire sa ponte, les jeunes bœufs de deux ou trois ans au plus, & qui sont les mieux portans, soit pour trouver moins de résistance dans la peau qu'elle doit percer, soit pour donner à ses larves une nourriture plus convenable. Et l'on a si bien observé ce fait, que, dans un troupeau, les bêtes qui nourrissent les larves d'Œstres, sont le plus estimées, comme étant les plus jeunes & les mieux portantes.

L'instrument au moyen duquel la femelle de l'Œstre parvient à percer le cuir sous lequel elle veut placer ses œufs, termine, comme nous l'avons dit, son abdomen. C'est une espèce de cylindre creux, d'un brun-noir & luisant, comme écailleux, composé de quatre tuyaux rentrant l'un dans l'autre comme ceux d'une lunette : celui qui est le plus près du corps de l'Œstre, est le plus gros; le dernier, qui est le plus brun, & n'a environ que le tiers de la longueur de celui qui précède, semble terminé, si on le regarde en dessous, du côté du ventre, par cinq petits boutons qui sont les extrémités de cinq différentes pièces écailleuses. Deux de ces pièces, aussi longues que le tuyau, sont égales, & placées semblablement : il y en a une à chacun de ses côtés. Les trois autres, qui sont chacune un crochet dont on n'apperçoit que le coude, parce que la pointe est courbée en dedans, sont derrière les deux premières, & disposées en fleurs de lis. Ces trois crochets, qui sont durs & solides, & dont la pointe est très-fine, sont les seules parties destinées à ouvrir la peau de l'animal : réunis, ils forment une cavité semblable à une tarrière qui se termine en cuiller, & qui agit peut-être d'une manière analogue.

Modeer (*Mém. de l'Acad. de Stockholm*, 1786) attribue un autre usage à cet organe, qu'il ne croit pas assez solide pour percer le cuir épais des bœufs & des rennes. Il pense que les œufs, qui sont pointus, en forme de lancette à l'une de leurs extrémités, & dont la coque est presqu'osseuse, fervent eux-mêmes à percer la peau pour s'y loger; qu'ils sont conduits dans cette opération, & maintenus par les trois écailles recourbées, & que cette coque dure est bientôt ramollie par l'humidité de la liqueur qu'a produite l'inflammation de la piqûre. Réaumur, qui ne paroît avoir vu d'œufs d'Œstres que ceux qu'il a retirés du corps d'une femelle avant qu'ils fussent fécondés & à terme, parle bien de leur forme alongée, mais non de la coque presqu'osseuse qui les recouvre.

Quoi qu'il en soit de la manière dont la femelle de l'Œstre fait parvenir ses œufs sous la peau, elle ne les dépose qu'un à un, & pour ainsi dire en volant. A peine la voit-on s'arrêter quelques secondes sur le dos de l'animal qu'elle a choisi. La douleur que cause sa piqûre, ne paroît pas être en raison de la terreur que la présence des Œstres cause aux bestiaux, ou peut-être cette douleur n'est-elle ressentie par l'animal que quelques instans après que l'œuf a été déposé. Il est en effet facile d'observer, comme l'ont remarqué Réaumur & M. Clark, que les vaches ne chassent pas même avec leur queue les Œstres femelles qui se posent sur leur croupe; & cependant dans un troupeau, non-seulement on voit la bête qui a été piquée, entrer en fureur, courir en mugissant, étendant le cou & la queue, de manière à les mettre sur la même ligne que le corps, & chercher l'eau, le seul refuge contre les Œstres, mais on voit encore tout

le troupeau partager ſon agitation, & donner des marques évidentes de la crainte que lui inſpire un ſeul de ces inſectes.

Chaque femelle d'Œſtre contient un nombre conſidérable d'œufs, & tel qu'elle pourroit, comme le dit Réaumur, en dépoſer ſur le corps de tous les beſtiaux d'un grand canton. Mais outre que beaucoup ne réuſſiſſent pas, il périt une ſi grande quantité de larves lorſqu'elles veulent ſe changer en cryſalides, ſoit qu'elles ſoient foulées aux pieds par les beſtiaux ou mangées par les oiſeaux, que le nombre des inſectes parfaits eſt très-peu conſidérable.

Les œufs que nous avons dit être durs, alongés, un peu recourbés ſur leur longueur, ont, le long du bord concave, un canal ou gouttière, fermé par une membrane qui s'étend juſqu'auprès de la pointe acérée. La larve ne tarde pas à ſortir de chacun de ces œufs, ramolli & échauffé dans le lieu où il a été placé, & elle détermine le développement d'une tumeur qui croît avec elle, dans laquelle elle habite & ſe nourrit. On ne voit guère de ces tumeurs parvenues à toute leur groſſeur avant la mi-mai; elles ont alors ſeize à dix-ſept pouces de diamètre à leur baſe au moins, & un pouce environ de hauteur. Quoique les œufs aient été dépoſés pendant l'été de l'année précédente, les tumeurs ſont à peine viſibles pendant l'hiver.

On trouve quelquefois juſqu'à trente & quarante tumeurs & plus ſur le corps d'une même vache; elles n'y ſont pas toujours placées dans les mêmes endroits, ni arangées de la même façon. On en voit ordinairement près de l'épine du dos, ou près des cuiſſes & des épaules, & ſur les épaules mêmes. Il y en a qui ſont iſolées, & d'autres qui, réunies par groupes, ſe touchent par leur circonférence.

Les beſtiaux qui habitent les pays de bois paroiſſent plus ſujets à nourrir des larves d'Œſtres, que ceux qui paiſſent ſur des prairies naturelles ou des plaines baſſes & humides. Chaque boſſe ou tumeur eſt percée d'un trou, qui eſt celui par lequel l'œuf a été introduit; mais ce trou n'eſt pas toujours ſitué au ſommet. Il eſt aſſez ſouvent très-proche de quelqu'endroit de ſa circonférence. C'eſt par ce trou que la larve conſerve une communication avec l'air extérieur, & reſpire au moyen des ſtigmates dont elle eſt pourvue; auſſi tient-elle preſque toujours à l'ouverture l'extrémité poſtérieure de ſon corps, où ſont ſitués les principaux organes de ſa reſpiration, que l'on apperçoit facilement à l'œil nu, parce qu'ils ſont marqués par deux croiſſans aſſez conſidérables, qui ſe regardent par leur concavité, & ſont plus bruns que le reſte du corps. Sa tête eſt plongée, & nage dans le pus dont la piqûre & ſa préſence déterminent continuellement la formation. Cette matière dégouttante paroît être la ſeule nourriture qui lui convienne; car ſa bouche n'eſt nullement conformée, comme nous le verrons, pour déchirer la chair. Elle paroît au contraire propre à prendre cette ſorte de nourriture liquide & très-ſubſtantielle, dont la ſécrétion, beaucoup plus que ſuffiſante pour la nouriture de la larve, s'écoule en partie par l'ouverture de la tumeur, & colle les poils qui la ſurmontent. C'eſt auſſi par cette ouverture que la larve jette ſes excrémens, qui ont quelque reſſemblance avec le pus, mais qui ſont plus liquides & plus jaunâtres.

Ces larves, pendant une grande partie de leur exiſtence ſous cet état, ſont blanches; mais à meſure qu'elles groſſiſſent, elles prennent une teinte de brun, irréguliérement répartie ſur tout leur corps. Parvenues à terme, elles varient pour leur groſſeur, ſoit qu'elles doivent cette différence aux circonſtances qui auroient pu favoriſer ou diminuer leur accroiſſement, ſoit que les larves qui doivent ſe transformer en femelles ſoient plus groſſes que celles qui doivent devenir des Œſtres mâles. Les plus grandes ont de treize à quatorze lignes de long, & ſept lignes environ de diamètre dans l'endroit le plus renflé de leur corps. Elles ſont dépourvues de pattes, ſont alongées à la partie antérieure, & un peu plus pointue que la poſtérieure. Leur corps eſt compoſé de onze anneaux, y compris celui de la bouche; le huitième eſt celui qui a le plus de diamètre. Ces anneaux ont la moitié de leur circonférence, qui correſpond au dos, plus aplatie que celle qui forme le ventre; de ſorte que le dos eſt un peu concave ou au moins plat, tandis que le ventre eſt convexe. Cette diſpoſition du ventre eſt beaucoup plus en rapport avec la forme des parois concaves de la tumeur dans laquelle ces larves doivent ſe mouvoir, que s'il eût été plat comme dans les larves ſans pattes, deſtinées à marcher ſur la terre.

Le corps eſt diviſé longitudinalement par huit ſillons, dont ſix ſont beaucoup plus profonds que les deux autres. Deux des grands ſillons ſont ſur le dos, & aſſez écartés l'un de l'autre; & quatre ſont diſtribués deux à deux ſur chaque côté, étant très-rapprochés; les deux autres enfin ſont ſous le ventre. Toute la peau paroît comme chagrinée, mais à grains très-fins; ce qu'elle doit à la grande quantité d'épines triangulaires & jaunâtres qui s'apperçoivent fort bien avec la loupe, & dont elle eſt en grande partie couverte. Ces épines ſont dirigées dans divers ſens ſur chaque anneau, qui eſt comme diviſé lui-même en deux par une canelure irrégulière & annulaire. Les épines qui ſont ſur la partie antérieure de chaque anneau, ſont dirigées vers le derrière; celles au contraire qui ſont ſur le bord poſtérieur, ſont dirigées vers la tête; elles ſont beaucoup plus petites. Sous le ventre, tous les anneaux, à l'exception des dixième & onzieme, ſont couverts de ces épines ſemblablement diſpoſées; ſur le dos, les trois antérieurs ſeulement en poſſèdent. C'eſt au moyen de cette merveilleuſe diſpoſition, que la larve de l'Œſtre du Bœuf, non-ſeulement ſe fixe dans la cavité qu'elle habite, mais encore s'y meut, en faiſant ſaillir à volonté les portions des anneaux qui portent des épines dirigées en

en avant, ou celles qui en ont dirigées dans le ſens contraire. Outre ces épines, on voit ſur le corps pluſieurs rangées de tubercules très-petits, arrondis, avec une dépreſſion dans le centre, qui paroiſſent être l'ouverture des ſtigmates.

La bouche n'eſt point armée de crochets : c'eſt une cavité dont la moitié poſtérieure eſt entourée de quatre mamelons mouſſes. On apperçoit à ſon bord antérieur deux petits boutons écailleux, d'un brun-noir, qui ſe touchent preſque, & à côté de chacun deſquels eſt un mamelon charnu, plus petit que les premiers. Une portion d'anneau garnie d'épines forme à cette bouche une eſpèce de lèvre ſupérieure.

L'extrémité poſtérieure de la larve eſt terminée par une ſorte de plan circulaire, diviſé en deux ſegmens inégaux par une corde tranſverſale. Le plus petit ſegment eſt du côté du ventre : c'eſt dans le plus grand que l'on apperçoit les deux principaux ſtigmates dont nous avons déjà parlé. Ce ſont deux petites ouvertures blanchâtres, placées chacune au centre d'une pièce brune, dure comme de la corne, & ſaillante, qui eſt contournée en croiſſant à pointes mouſſes. Les deux croiſſans ſe regardent par leur concavité, & ſont placés perpendiculairement au plan du ventre. Dans le plus petit ſegment, & ſur le bord de la corde qui le forme, ſont huit petites ouverfures qui laiſſent ſortir l'air du corps, ainſi que Réaumur, de l'ouvrage duquel nous avons extrait tous ces détails, dit l'avoir vu. C'eſt dans ce plus petit ſegment auſſi qu'avec un microſcope on apperçoit une petite ouverture arrondie, que l'on regarde comme l'anus. On peut encore très-bien l'appercevoir en plaçant la larve dans l'eau chaude : on voit alors s'échapper de cette ouverture, une colonne de pus aſſez conſidérable, qui dénote la poſition & l'uſage de cette ouverture. Le canal inteſtinal qu'elle termine en arrière, eſt un ſimple tube membraneux, n'offrant aucun renflement étendu directement de la bouche à l'anus.

Les deux ſtigmates principaux, dont nous avons décrit plus haut la poſition, & qui ſont à l'extrémité poſtérieure de la larve, ſont les extrémités de deux larges canaux aériens, placés ſur chacun de ſes côtés. Ces deux trachées ſe réuniſſent à leur origine par un tronc latéral, & fourniſſent un grand nombre de branches qui ſe ramifient elles-mêmes. Les unes vont à l'inteſtin, d'autres à la peau, & la plupart s'anaſtomoſent entr'elles. On remarque une ſemblable diſpoſition dans les trachées des larves des Œſtres du Cheval, & Hémorrhoidal, dont nous parlerons bientôt, & probablement dans les larves de toutes les eſpèces d'Œſtres.

Lorſque la larve a pris tout ſon accroiſſement, elle ſort à reculons de la tumeur qu'elle habitoit, par l'ouverture que nous y avons remarquée ; mais celle-ci, étant trop étroite, a beſoin d'être aggrandie ; ce que fait la larve par une preſſion continue pendant pluſieurs jours. Ce n'eſt qu'avec beaucoup d'efforts qu'elle parvient à faire ſortir du trou les deux derniers anneaux de ſon corps, qui lui ſervent enſuite pour prendre un point d'appui fixe au dehors, & retirer ſucceſſivement tous les autres. Une fois ſortie, cette larve tombe à terre, s'y traîne lentement pour trouver un abri, ſoit ſous une pierre, ſoit ſous une motte de terre & de gazon, où elle reſte immobile, & ſe transforme en chryſalide. Cette transformation conſiſte, du moins à l'extérieur, dans un raccourciſſement du corps de la larve. La peau qui ſe durcit, devient noire ; elle ſert de coque au nouvel inſecte qui ſe forme, & qui doit en ſortir quarante ou cinquante jours après.

La manière dont s'effectue cette ſortie eſt des plus curieuſes. On remarquoit ſur la larve, à ſa partie antérieure, un cordon blanchâtre qui, paſſant au deſſus de la bouche, s'étendoit de chaque côté ſur le ſecond, le troiſième & le quatrième anneau, & ſe recourboit vers le dos pour s'y terminer par un filet. Ce cordon formoit le contour aminci de la pièce triangulaire que l'inſecte parvient à faire ſauter aſſez facilement en la preſſant de dedans en dehors, avec ſa tête, lorſqu'il veut ſe mettre en liberté. Si l'on ouvre la coque avant que l'Œſtre n'en ſoit ſorti, on voit celui-ci enveloppé dans un ou pluſieurs ſacs membraneux & blanchâtres, dont il ſe débarraſſe lorſqu'il paſſe à l'état parfait. Les femelles ont déjà l'abdomen renflé par la préſence des œufs, dont elles cherchent bientôt, après s'être accouplées, à aſſurer, comme nous l'avons dit, le développement.

Réaumur a remarqué que les larves ne paroiſſent pas ſortir de la tumeur à toute heure du jour indiſtinctement, mais qu'elles choiſiſſent plutôt le matin, entre ſix & huit heures. Les larves que cet obſervateur a vues ſe mettre en chryſalide le 29 ou 30 de mai, ſe ſont tranſformées en Œſtres vers la mi-juillet ; mais l'époque ne paroît pas être bien déterminée, puiſque M. Clark a vu ſouvent en ſeptembre, ſur le dos des vaches, des larves aſſez avancées pour donner leur Œſtre en décembre. Il eſt vrai que ce dernier cas eſt beaucoup plus rare.

Peu après que la larve eſt ſortie de la tumeur, celle-ci s'affaiſſe ; le pus en ſort, & la plaie ſe cicatriſe quelquefois en moins de vingt-quatre heures. On apperçoit cependant ſur les peaux de bœufs tannées, les ouvertures des larves d'Œſtres ; ce qui en diminue la valeur lorſque ces ouvertures ſont en grand nombre.

Les autres eſpèces d'Œſtres dont les larves vivent ſous le cuir d'animaux différens du Bœuf, tels que ceux du *Renne*, du *Lièvre*, de l'*Antilope*, &c., me paroiſſent, d'après l'analogie, ne devoir différer que très-peu, quant à la conformation de leur larve & à ſes mœurs, de celles que nous venons de décrire. Nous ſavons déjà que deux de ces larves, celle de l'Œſtre du Renne & celle de l'Œſtre du Lièvre, manquent comme elle de crochet à la bouche, dont ſont pourvues toutes

les larves qui habitent les cavités naturelles des animaux.

On fait que l'Œstre des Rennes ne cause pas moins d'épouvante à ces ruminans, que l'Œstre du Bœuf n'en cause à nos troupeaux ; qu'il est si fréquent en Laponie, où on lui donne le nom de *Kurbma* ou *Gurbma*, que leurs larves font périr beaucoup de Rennes de deux ou trois ans, & que les peaux des plus vieux sont souvent si criblées de piqûres de ces insectes, que l'on a cru que ces animaux étoient sujets à la petite-vérole. Les jeunes d'une année, dont le poil est encore lisse & couché, ne paroissent pas en avoir : ceux qui sont sauvages y sont aussi moins sujets. Linné, dans son voyage en Laponie, eut occasion d'observer la patience d'une femelle de cet Œstre, qui suivit pendant plus d'une journée le Renne qui le conduisoit. Elle tenoit sa tarière tirée avec un œuf au bout, tout prêt à le déposer sur l'animal dès qu'il s'arrêteroit.

Quoique la description de l'insecte dont parle Bruce dans son *Voyage aux sources du Nil*, sous le nom de *Zimb*, ne puisse suffire pour reconnoître, non-seulement si c'est une espèce non décrite d'Œstre, mais même si c'est un insecte de ce genre, les mœurs qu'il lui donne, nous paroissent le faire présumer. Il dit en effet que ces insectes tourmentent tellement les bestiaux & les chameaux, que les pasteurs sont forcés de fuir dans les déserts ; &, ce qui est plus positif, que ces mêmes insectes font naître sur les Chameaux de nombreuses tumeurs purulentes.

Ce même voyageur prétend aussi que le Rhinocéros & l'Eléphant sont quelquefois attaqués par ces mêmes insectes.

Le Cerf, à ce qu'on nous a assuré, nourrit aussi sous sa peau une larve d'Œstre, dont nous n'avons pu encore suivre le développement ni observer l'insecte parfait.

II. *Œstre du Cheval.*

Cet insecte peut être considéré comme le type de ceux que nous avons placés dans la deuxième section, c'est-à-dire, des Œstres dont les larves habitent les cavités naturelles des animaux. C'est dans l'estomac des Chevaux que sa larve habite, ainsi que celle de l'Œstre hémorrhoïdal, avec lequel cette espèce a été confondue pendant long-tems, mais dont elle en a été très-bien distinguée en dernier lieu par Clark, qui a donné sur les mœurs de l'une & de l'autre, les détails les plus curieux. Tous les auteurs anciens & modernes qui ont traité des maladies des Chevaux, ont parlé des vers courts que l'on trouve dans leur estomac ; mais Valisnieri paroit être le premier qui ait démontré que ces vers étoient des larves d'Œstre. Depuis cet auteur, l'opinion généralement accréditée est que ces larves, déposées sur la marge de l'anus par la femelle de l'Œstre, remontent jusque dans l'estomac au moyen des épines dont leur corps est couvert ; & cette opinion paroit fondée sur ce qu'en dit Valisnieri, d'après le docteur Gaspari, qui raconte que, voyant un jour les Chevaux, de tranquilles qu'ils étoient, devenir très-agités, il s'aperçut que leur agitation étoit causée par une espèce de mouche qui voloit autour, & faisoit des tentatives pour parvenir à l'anus de l'un d'eux. Cette mouche n'ayant pu y réussir, ajoute-t-il, il la vit voler vers une jument qui paissoit séparée des autres, & passer sous sa queue pour se poser sur l'anus. Elle n'y excita d'abord qu'une simple démangeaison, qui déterminoit la jument à faire sortir le bord de son intestin, à l'ouvrir, & à en aggrandir l'ouverture : la mouche en fut profiter ; elle pénétra plus avant, & se cacha sous les replis de l'intestin. Ce fut apparemment là qu'elle acheva son opération & fit sa ponte. Peu de tems après, la jument devint furieuse, se mit à courir & à bondir. Ce fait, rapporté par Réaumur, qui n'a pas été à même de le vérifier, ne s'accorde nullement avec ce que dit Clark des mœurs de cet insecte, si toutefois c'est bien la même espèce dont Valisnieri & lui ont voulu parler. Clark cherche à réfuter l'opinion depuis long-tems accréditée, que les larves de cette espèce & même de l'Hémorroïdal ne pénètrent pas par l'anus, & il raconte la manière bien différente dont elles parviennent dans l'estomac. Voici ce qu'en dit cet observateur, dans lequel tout nous porte à avoir la plus grande confiance, tant par les connoissances qu'il possède, que par les occasions fréquentes que sa profession de chirurgien-vétérinaire lui ont données, d'examiner les Œstres du Cheval.

Lorsque la femelle de l'Œstre du Cheval (dit-il) veut effectuer sa ponte, elle s'approche de l'animal qu'elle a choisi, en tenant son corps presque vertical dans l'air. L'extrémité de son abdomen, qui est très-alongé, est recourbé en avant & en haut, & porte un œuf qu'elle dépose, sans presque se poser, sur la partie interne des jambes, sur les côtés & la partie interne de l'épaule, rarement sur le garot du Cheval. Cet œuf, qui est entouré d'une humeur glutineuse, s'attache facilement aux poils. L'Œstre s'éloigne ensuite un peu du Cheval pour préparer un second œuf en se balançant dans l'air ; elle le dépose de la même manière, & répète ainsi ce manège jusqu'à cent fois & plus.

Quelques jours après, les œufs étant mûrs, & la larve prête à éclore, la pellicule des premiers se déchire facilement lorsque le Cheval lèche les parties sur lesquelles ils ont été posés à dessein par l'Œstre. C'est alors que les larves s'attachent à la langue de l'animal, & parviennent par l'œsophage, dans l'estomac.

M. Clark avoit d'abord pensé que les œufs étoient pris par la langue, puis déglutis dans l'estomac où ils éclosoient ; mais des observations plus scrupuleuses l'ont convaincu que les larves sortoient de leurs œufs avant de passer dans l'estomac du Cheval.

On voit combien il eſt difficile de faire accorder ce récit avec celui du docteur Gaſpari, s'il s'agit d'une même eſpèce. Mais il ſeroit peut-être poſſible de concilier deux faits auſſi contradictoires, en regardant l'Œſtre & la larve dont parlent Gaſpari & Réaumur, comme appartenantes à l'eſpèce que M. Clark a appelée *Vétérinaire*, & dont la larve, comme celle des deux autres, habite l'eſtomac des Chevaux. Ce qui nous confirmeroit encore dans cette idée, c'eſt que nous trouverons des différences notables dans les larves vues par les deux auteurs. M. Clark dit clairement que la larve de l'Œſtre du Cheval, ainſi que l'Hémorroïdal, a deux crochets égaux, placés de chaque côté de la bouche, tandis que Réaumur, qui dit avoir vu auſſi des larves dans leſquelles cette diſpoſition avoit lieu, aſſure que celles qu'il a décrites, avoient les crochets inégaux, le plus petit étant placé au deſſus du plus grand, & tous deux ſitués au deſſus de l'ouverture de la bouche. Si l'on ajoute à cela que la deſcription donnée par Réaumur, de l'inſecte parfait, convient mieux à l'Œſtre *Vétérinaire* qu'à l'*Hémorroïdal* auquel M. Clark le rapporte, & encore que cet obſervateur n'a pas connu la larve de ſon Œſtre Vétérinaire, ni la manière dont cet inſecte dépoſe ſes œufs, on pourra peut-être partager le doute que nous préſentons.

Quoi qu'il en ſoit, les larves de l'Œſtre dont nous parlons, habitent l'eſtomac du Cheval : on les trouve quelquefois auſſi dans celui de l'âne. Elles ſont plus communes autour du pylore, & ne ſe voient que très-rarement dans les inteſtins : leur nombre eſt quelquefois ſi conſidérable, qu'elles peuvent cauſer la mort des Chevaux ; & c'eſt à leur grande abondance que le docteur Gaſpari attribue la cauſe d'une maladie épidémique qui fit périr beaucoup de Chevaux dans le Véronois & le Mantouan en 1713. Lorſqu'elles ne paſſent pas une centaine, elles ne paroiſſent nullement nuire à la ſanté des Chevaux. Elles ſont ſuſpendues par grappes à la membrane interne de l'eſtomac au moyen de deux forts crochets recourbés, d'une ſubſtance cornée, noirâtre, & qui ſont placés de chaque côté de l'ouverture de la bouche, qui eſt une petite fente verticale, paroiſſant elle-même bordée par deux petites plaques cornées. Au deſſus de chacun des crochets on apperçoit un petit bouton charnu, percé d'un petit trou dans ſon milieu, & analogue ſans doute aux ſtigmates que nous avons vu placés au même endroit dans la larve de l'Œſtre du Bœuf.

La larve de l'Œſtre du Cheval eſt ſans pattes, de forme conique, alongée ; c'eſt à ſa plus petite extrémité qu'eſt placée la tête. Son corps eſt compoſé de onze anneaux, garnis chacun, à leur bord poſtérieur, d'une rangée circulaire d'épines triangulaires, ſolides, jaunâtres dans la plus grande partie de leur longueur, noires à l'extrémité, & dont la pointe, très-aiguë, eſt dirigée en arrière. Au deſſus du corps, les anneaux du bout poſtérieur & ceux qui en ſont les plus proches, n'ont point de ces épines qui exiſtent ſur les mêmes anneaux du côté du ventre. L'extrémité poſtérieure qui eſt tronquée, figure une eſpèce de bouche tranſverſale, avec deux lèvres qui peuvent ſe rejoindre pour fermer l'ouverture qu'elles circonſcrivent. On voit, dans l'eſpèce de cavité profonde que ces lèvres laiſſent entr'elles lorſqu'elles ſont écartées, ſix doubles ſillons couchés tranſverſalement, & courbés en dedans de chaque côté, de manière à ſe rapprocher en cercle. Ces ſillons, formés par une ſubſtance écailleuſe, ſont criblés de petits trous que l'on regarde comme les ouvertures des ſtigmates. On voit que l'uſage de l'eſpèce de bouche dont ils ſont pourvus, eſt de les protéger contre les alimens liquides, & les ſucs qui ſe trouvent dans l'eſtomac, & qui pourroient les boucher. On conçoit moins facilement comment des animaux peuvent exiſter dans l'eſtomac, expoſés à une chaleur auſſi élevée, & reſpirer dans un air auſſi vicié. Peut-être eſt-ce la rareté de l'air reſpirable, qui a exigé le développement de leurs organes reſpiratoires, qui, ſemblables, par la diſpoſition, à ceux que nous avons vu exiſter dans la larve de l'Œſtre du Bœuf, ont encore plus d'étendue, & beaucoup plus que ceux de toutes les autres larves de Diptères.

Cette larve ſe nourrit, ou du chyme qu'elle trouve dans l'eſtomac, ou plutôt de l'humeur ſécrétée par la membrane interne de cet organe. On trouve ſouvent dans ſon canal inteſtinal, qui eſt droit, une matière jaune, verdâtre, réſidu de la nourriture qu'elle a priſe.

Comme la larve de l'Œſtre du Bœuf, lorſque celle du Cheval a pris tout ſon accroiſſement, il faut qu'elle ſorte du corps qu'elle habitoit, pour ſe changer en chryſalide. Pour cela, elle deſcend en ſuivant les inteſtins, ſe traînant au moyen de ſes épines ou portée par les excrémens, juſqu'à ce qu'elle arrive à l'anus, ſur les bords duquel on la trouve ſouvent ſuſpendue dans les mois de mai & de juin, prête à tomber à terre pour y ſubir ſa tranſformation. A cette époque, elle eſt devenue brune, en paſſant ſucceſſivement par le blanc-verdâtre, le vert & le jaunâtre.

Tombée à terre, elle ſe tranſforme bientôt en chryſalide. La peau ſe durcit, devient d'un brun noir, & lui ſert de coque. Après être reſtée fix ou ſept ſemaines dans cet état, l'inſecte parfait en ſort par un moyen ſemblable à celui employé par l'Œſtre du Bœuf, c'eſt-à-dire, qu'il fait ſauter une pièce ovalaire du bout antérieur & ſupérieur de ſa coque, dont on n'appercevoit pas le contour, ni ſur la larve ni ſur la chryſalide.

L'Œſtre *Hémorroïdal*, auquel M. Clark a conſervé ce nom, non pas parce que la femelle s'introduit par l'anus du Cheval pour y dépoſer ſes œufs, opinion qu'il combat comme pour l'Œſtre du Cheval, mais parce que l'extrémité de ſon abdomen eſt d'un beau rouge-oranger, a été, comme

nous l'avons dit, confondu avec l'eſpèce précédente. Sa larve vit de même dans l'eſtomac du Cheval; elle reſſemble preſqu'en tout à celle de l'Œſtre de cet animal; elle eſt ſeulement un peu plus petite, & ſa couleur eſt plus blanche. Les œufs de cette eſpèce ſont auſſi d'une teinte plus foncée.

M. Clark rapporte que la femelle dépoſe ſes œufs ſur les lèvres du Cheval, qu'il en a été témoin pluſieurs fois. Il raconte qu'à la vue de cet inſecte, l'animal qu'elle menace, fait mouvoir ſa tête d'avant en arrière pour l'éviter; mais quand il en eſt atteint, il ſe ſauve au galop ou dans l'eau, qui paroît être la meilleure défenſe que tous les animaux aient à oppoſer aux Œſtres; il frotte ſes lèvres contre terre ou ſur les autres Chevaux. Quelquefois on voit l'inſecte ſortir du gazon où il étoit caché, ſe porter entre les jambes de devant du Cheval qui pâture, pour ſe poſer ſur ſa lèvre inférieure. On remarque qu'à chaque œuf qu'il dépoſe, il ſe balance dans l'air pour le préparer & le porter à l'extrémité de ſon abdomen, qu'il tient recourbé alors en haut. M. Clark n'a pas obſervé comment les larves paſſoient de la lèvre dans l'eſtomac.

Lorſque ces larves ſortent par le rectum du Cheval, vers les mois de juin & juillet, elles ſont d'un vert-rouge, qui devient brun-foncé tout-à-fait dans la chryſalide, état ſous lequel la larve reſte près de deux mois. Quoique nous n'ayions pas d'obſervation poſitive à cet égard, il ne nous paroît pas douteux qu'elle ne ſorte comme l'Œſtre du Cheval.

Œſtre du Mouton.

Cet inſecte appartient à notre douzième diviſion. Sa larve habite les ſinus maxillaires & frontaux des Moutons, & ſe tient fixée à la membrane interne qui les tapiſſe, au moyen de deux forts crochets, dont les côtés de la bouche ſont armés, ainſi que nous l'avons vu dans les larves des deux eſpèces dont nous venons de parler. On trouve dans les auteurs de la plus haute antiquité des témoignages que ces larves étoient connues: on les regardoit comme un remède contre l'épilepſie, qu'on croyoit enſeigné par Apollon lui-même. M. Valiſnieri eſt encore l'auteur auquel nous devons la connoiſſance, tant des larves, que de l'inſecte parfait dont il nous a donné une hiſtoire preſque complète.

Les Moutons ne craignent pas moins cet Œſtre, que les Chevaux ne redoutent les eſpèces qui les attaquent; & lorſqu'ils en ſont menacés par lui, ils cherchent à l'éviter, non pas en ſe plongeant dans l'eau, mais en ſe réuniſſant dans un chemin rempli de pouſſière, où ils ſe ferrent les uns contre les autres, tenant leur nez preſqu'à terre. Ceux qui paroiſſent en avoir été atteints, s'agitent beaucoup; ils frappent la terre avec leurs pieds, & fuient, tenant le nez bas. C'eſt en effet ſur le bord interne des narines, que la femelle dépoſe ſes œufs, qui bientôt éclоſent. Les larves qui en ſortent, ſont blanches; elles conſervent cette couleur preſque jusqu'à ce qu'elles aient pris tout leur accroiſſement. Elles ſont alors plus groſſes que celles de l'Œſtre du Cheval, mais moins que celles de l'Œſtre du Bœuf. Leur forme eſt plus alongée que celle de ces dernières; elles figurent aſſez bien un cône alongé, à la petite extrémité duquel eſt la tête. Outre l'ouverture ſimple de la bouche, & les deux crochets cornés & ſolides dont nous avons parlé, on voit encore ſur cette tête, au deſſus de chacun des crochets, un petit bouton ſaillant & charnu, probablement percé dans ſon centre. Le corps de ces larves eſt compoſé de onze anneaux, & il eſt terminé par deux plaques brunes, circulaires, placées à côté l'une de l'autre, qui ſont les deux principaux ſtigmates. L'air paroît paſſer par un eſpace circulaire, concentrique & blanchâtre, qui partage chacune des plaques en deux parties. Ces plaques peuvent être renfermées, à la volonté de la larve, dans ſon dernier anneau, comme dans une bourſe. Au deſſous du même anneau eſt l'anus, ordinairement caché dans les replis des chairs.

Lorſque la larve a pris tout ſon accroiſſement, ſa blancheur s'efface en différens endroits. La partie la plus élevée de la plupart des anneaux, & ſurtout de ceux qui ſont depuis le milieu du corps juſqu'au bout poſtérieur, devient au deſſus d'abord d'un blanc-ſale, pour paſſer ſucceſſivement par des nuances de plus en plus brunes. Sur chaque côté inférieurement on voit une rangée de petits points ſaillans & mouſſes, que l'on pourroit prendre pour des ſtigmates, & qui pourtant n'en ſont pas. Ces tubercules ſervent à la marche de la larve, ainſi que les petites épines très-fines, rougeâtres, dirigées en arrière, qui recouvrent en deſſous tout l'eſpace charnu compris entre deux anneaux.

Ces larves ſont très-vives, & s'agitent beaucoup lorſqu'on les tient dans la main: on en trouve rarement plus de trois ou quatre dans la tête d'un Mouton. Lorſqu'elles ſont à terme, elles ſortent par les narines, & tombent ſur la terre, dans laquelle elles s'enfoncent pour ſe changer en chryſalide. Elles deviennent alors d'un brun-noir. Leur peau ſe durcit, & leur ſert de coque. Elles reſtent dans cet état environ deux mois, & l'inſecte parfait ſort comme l'ont fait les Œſtres du Bœuf & du Cheval. Les différentes époques pendant leſquelles on trouve, dans les ſinus frontaux des Moutons, des larves prêtes à ſe métamorphoſer, ont fait préſumer qu'il y avoit deux générations de ces inſectes par année. On en voit effectivement depuis le mois d'avril juſqu'à la fin de juillet.

Si les obſervations de quelques ſavans & de quelques voyageurs ſont exactes, l'homme paroîtroit partager avec les animaux herbivores la propriété de nourrir des larves d'Œſtres. M. de Humboldt a vu des Indiens, dans l'Amérique méridionale, dont l'abdomen étoit couvert de petites tumeurs occaſionnées par la préſence d'une larve d'Œſtre, dont il n'a point ſuivi les développemens.

M. Wohlfarhrt dit que des vers courts qu'un vieillard rendit par le nez après de violens maux de tête, donnèrent naiſſance à des mouches qu'on pourroit peut-être regarder comme des Œſtres. Ce même auteur cite pluſieurs faits analogues à celui dont il avoit été témoin.

M. Clark rapporte auſſi que le docteur Latham a vu retirer, des ſinus maxillaires d'une femme, des larves d'Œſtre, qu'il a ſuppoſé être celles du Bœuf; mais ces dernières obſervations ne nous paroiſſent pas aſſez préciſes & aſſez détaillées. Ni les vers de M. Wohlfarhrt, ni les larves dont parle le docteur Latham, ni les inſectes ailés qui ſont ſortis des uns & des autres, n'ont été aſſez bien décrits pour qu'il ne nous reſte des doutes à ce ſujet.

On a propoſé beaucoup de remèdes pour préſerver les beſtiaux des larves d'Œſtres. Un des plus uſités en Finlande, en Suède & en Laponie eſt de frotter les animaux avec de la graiſſe de phoque. M. Clark ne connoît d'autres moyens à employer contre les larves de l'eſtomac du Cheval, que de détruire avec une broſſe & de l'eau chaude les œufs lorſqu'ils ſont adhérens aux poils. Au ſurplus, cet obſervateur ajoute que ces larves ſont peut-être moins nuiſibles qu'utiles aux Chevaux lorſqu'elles ne ſont pas en grand nombre; elles forment une eſpèce de cautère preſque perpétuel, qui peut rendre moins fréquentes, comme il croit l'avoir remarqué, les maladies auxquelles ces animaux utiles ſont ſujets.

OESTRE.

ŒSTRUS. Linn. Geoffr. Deg. Fabr. Latr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, logées dans une cavité; trois articles, le dernier globuleux, muni d'une soie à sa base supérieure.

Bouche sans trompe et sans antennules apparentes.

Trois petits tubercules à la place de la trompe.

Trois petits yeux lisses au sommet de la tête.

Ailes variables.

Corps ordinairement très-velu.

ESPÈCES.

1. OEstre jouflu.

Ailes obscures; corps grisâtre; partie antérieure de la tête blanche, pointillée de noir.

2. OEstre du Lièvre.

Ailes un peu obscures; noir, avec la partie postérieure du corcelet et la base de l'abdomen jaunes.

3. OEstre du Bœuf.

Ailes un peu obscures; corcelet jaune, avec une bande noire; abdomen blanc à la base, fauve à l'extrémité.

4. OEstre du Renne.

Ailes sans tache; corcelet jaune, avec une bande noire; abdomen fauve, avec l'extrémité noire.

5. OEstre de l'Antilope.

Ailes obscures, avec une bande et deux points noirs; abdomen testacé, avec quatre rangées de points noirs.

6. OEstre du Cheval.

Ailes blanchâtres, avec une bande et deux points noirs; abdomen ferrugineux.

7. OEstre hémorrhoïdal.

Ailes sans tache; corcelet noir, avec l'écusson pâle; abdomen noir, avec la base blanche et l'extrémité fauve.

8. OEstre vétérinaire.

Ferrugineux; ailes sans tache; côtés du corcelet et base de l'abdomen avec des poils blancs.

9. OEstre des troupeaux.

Ailes obscures; corcelet cendré, velu; abdomen noir, avec le premier anneau couvert de poils blancs.

10. OEstre trompe.

Ailes blanches; corps noir, couvert de poils cendrés; corcelet avec une bande noire.

OESTRE. (Insecte.)

11. OEstre du Mouton.

Ailes transparentes, avec des points noirs, à la base; abdomen blanc, mélangé de noir.

12. OEstre albipède.

Ailes transparentes, sans tache; noir, avec le front blanc; abdomen jaune, avec une ligne longitudinale obscure.

13. OEstre rayé.

Ailes blanches, sans tache; corcelet rayé de noir; abdomen fauve.

14. OEstre fasciculé.

Velu, jaune; anus avec trois faisceaux de poils noirs.

15. OEstre de l'Homme.

Corps entièrement de couleur obscure.

1. Œstre jouflu.

Œstrus buccatus.

Œſtrus alis fuſcis, corpore griſeo, facie albâ, nigro punctatâ.

Œſtrus buccatus. Fabr. *Syſt. Entom. tom.* 4. *p.* 230. *n°.* 1. — *Syſt. Antl. p.* 227. *n°.* 1.

Cette eſpèce eſt la plus grande de celles de ce genre ; elle eſt preſque glabre. Les antennes ſont noires. La tête eſt un peu renflée en avant, griſe, avec quelques points noirs, brillans. Le vertex eſt noir, avec quelques points gris. Le corcelet eſt gris ſur les côtés, d'une teinte plus foncée ou noirâtre en deſſus. L'abdomen eſt de la même couleur griſe, avec quelques lignes blanchâtres & des points noirs. Les ailes ſont noirâtres, ſans tache, ainſi que les balanciers & les ailerons. Les pattes ſont noires, avec un peu de gris ſur les cuiſſes & les jambes. La couleur griſe de cet inſecte eſt due à une pouſſière qui couvre plus ou moins le corps.

Il ſe trouve dans la Caroline.

La larve vit ſous la peau d'une eſpèce de Lièvre. M. Boſc, pendant ſon ſéjour dans cette partie de l'Amérique, a pris deux larves ſous la peau de l'animal, qui lui ont donné cette eſpèce.

2. Œstre du Lièvre.

Œstrus Cuniculi.

Œſtrus alis immaculatis, niger, thorace poſtice abdomineque baſi flaveſcentibus. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 230.

Œſtrus Cuniculi *niger, alis fuſcis, thorace ad medium nigro, poſtice abdominiſque baſi pilis flaveſcentibus.* Clark, *Tranſ. of the Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 299.

Nous aurions pris cet Œſtre pour le même que le précédent ſi la deſcription qu'en donne M. Clark, & d'après lui Fabricius, ne paroiſſoit faire préſumer qu'il en diffère. Il eſt, ſelon ces auteurs, une fois plus grand que l'Œſtre du Bœuf. La tête eſt noire, avec les yeux obſcurs & le front véſiculeux, avancé. Le corcelet eſt noirâtre antérieurement, jaune ſur les côtés, à ſa partie poſtérieure & ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt noir, avec la baſe & les côtés des anneaux jaunes. Les ailes ſont un peu verdâtres ou obſcures. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires.

La larve eſt obſcure, entièrement couverte, comme celle de l'eſpèce précédente, de pointes aiguës ; elle vit de même ſous la peau d'une eſpèce de Lièvre qui habite l'Amérique ſeptentrionale.

3. Œstre du Bœuf.

Œstrus Bovis.

Œſtrus alis immaculatis fuſcis, thorace flavo, faſciâ nigrâ, abdomine baſi albo, apice fulvo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *pag.* 231. *n°.* 3. — *Syſt. Antl. p.* 228. *n°.* 3.

Valisn. *Opera, tom.* 1. *tab.* 28. *fig.* 10. *Larva* 1. 2.

Réaum. *Mem. Inſect. tom.* 4. *pag.* 503. *Pl.* 38. *fig.* 7. 8.

Œſtrus Bovis. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 6. *p.* 297. *pl.* 15. *fig.* 22.

Schœff. *Inſ. Ratisbon. tab.* 89. *fig.* 7.

Frisch. *Diſſert. inaug. tab.* 3. *fig.* 5.

Sulz. *Inſ. tab.* 20. *fig.* 127.

Œſtrus Bovis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 342.

Œſtrus Bovis. Clark, *Tranſ. of the Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 325. *tab.* 23. *fig.* 1-6.

Cet Œſtre reſſemble beaucoup, au premier aſpect, à un Bourdon : il a ſept lignes de longueur ; il eſt très-velu. Les antennes ſont brunes. Le front & la bouche ſont couverts de poils blanchâtres. Le corcelet eſt jaune antérieurement, d'un noir-luiſant dans la partie moyenne, & fauve poſtérieurement. L'abdomen eſt de trois couleurs en deſſus comme en deſſous. Sa partie antérieure eſt blanche ou jaunâtre ; ſa partie moyenne noire, & l'extrémité d'un beau jaune-orangé. Les ailes ſont brunes, ſans tache, moins tranſparentes vers le bord antérieur. Les ailerons ſont grands & très-blancs. Les pattes ſont brunes, avec les tarſes plus pâles & les cuiſſes plus foncées.

La femelle a l'abdomen terminé par une tarière que nous avons décrite dans les généralités, & qui eſt noire. Il eſt facile de la faire ſortir en preſſant l'abdomen.

La larve eſt brune, ſans pattes, compoſée de douze anneaux. Sa bouche n'eſt point armée de crochets. Elle vit ſous le cuir des Bœufs.

On trouve cette eſpèce en Europe & en France, principalement en juillet & août.

4. Œstre du Renne.

Œstrus Tarandi.

Œſtrus alis immaculatis, thorace flavo, faſciâ nigrâ, abdomine fulvo, apice nigro. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 969. *n°.* 2. — *Faun. Suec. n°.* 1731. — *Flor. Lapp. p.* 360. *n°.* 517. — *Act. Stockh.* 1739. *tab.* 3. *fig.* 5. 6. — *Act. Upſ.* 1736. *p.* 31. *n°.* 23.

Œſtrus Tarandi. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 231. *n°.* 5. — *Syſt. Antl. p.* 229. *n°.* 5.

Il eſt un peu plus grand que l'Œſtre du Bœuf, & a au moins ſept lignes de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt couverte de poils jaunes à ſa partie antérieure & poſtérieure, & noirs ſur le vertex. Le corcelet eſt velu, jaune, avec une bande noire.

noire. L'abdomen eſt très-velu, entiérement fauve, couleur qui n'eſt due qu'aux poils dont il eſt couvert ; car lorſqu'ils ſont enlevés, il paroît tout noir. Les ailes ſont légérement obſcures, ſans tache. Les balanciers ſont noirâtres. Les pattes ſont noires, avec l'extrémité des jambes & les premiers articles des tarſes d'un brun-clair.

Cette eſpèce ſe trouve en Laponie, où elle eſt aſſez commune dans les mois de juin, juillet & août. On la nomme *Curbma*. La femelle dépoſe ſes œufs ſur le dos des Rennes. Sa larve y paſſe l'hiver & s'y nourrit, comme le fait celle de l'Œſtre du Bœuf ſur le dos de cet animal. Ces larves font quelquefois en ſi grand nombre ſur un même Renne, qu'elles le font périr.

5. Œstre de l'Antilope.

Œstrus Antilopæ.

Œſtrus alis fuſcis, faſciâ punctiſque duobus nigris ; abdomine teſtaceo, triplici ordine punctorum nigricantium. Pall. *Voy. éd. franç. in-4°. tom. 1. p. 737.*

Œſtrus Antilopæ. Gmel. *Syſt. Nat. tom. 1. pars 5. p. 2811.*

Il eſt de grandeur moyenne. Sa tête eſt pâle. Ses yeux ſont bruns. Le corcelet eſt gris, couvert de poils blanchâtres. L'abdomen eſt large, velu, d'un fauve-ferrugineux, avec trois rangées de points triangulaires, noirâtres, en deſſus, & tacheté de brun en deſſous. Les ailes ont une teinte obſcure ; elles ſont partagées tranſverſalement par une bande plus foncée. En dedans de cette bande ſe voit un point de même couleur, & deux vers l'extrémité de chaque aile. Les pattes ſont griſes, & l'abdomen de la femelle eſt terminé par un tube corné, noir, rétractile.

Cette eſpèce a beaucoup d'analogie avec l'Œſtre du Cheval ; mais les mœurs ſont différentes. La femelle dépoſe ſes œufs ſous la peau du dos des Antilopes, où les larves ſe développent ; elles ſont blanches, armées de petites épines cornées, diſpoſées circulairement ſur neuf anneaux de ſon corps.

Il ſe trouve en Aſie.

6. Œstre du Cheval.

Œstrus Equi.

Œſtrus alis albidis, faſciâ punctiſque duobus nigris, abdomine toto ferrugineo. Fabr. *Syſt. Antl. p. 228. n°. 4.*

Œſtrus Vituli. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 4. p. 251. n°. 4.*

Œſtrus Bovis. Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 969. n°. 1. — Faun. Suec. n°. 1730.*

Œſtrus Bovis. Fabr. *Spec. Inſ. tom. 2. p. 398.*

Œſtrus hæmorrhoidalis. Gmel. *Syſt. Nat. pag. 2810.*

Œſtrus inteſtinalis. Deg. *Mem. Inſect. tom. 6. p. 291. n°. 1. tab. 15. fig. 16.*

Œſtrus thorace flavo, cingulo nigro, alis nigrâ fuſciâ, pedibus pallidis. Geoffr. *Inſ. Pariſ. t. 2. p. 456. n°. 3.*

Œſtrus Vituli. Schellemb. *Dipter. tab. 21. fig. 1. 2.*

Œſtrus Equi. Clare, *Tranſ. of the. Linn. Soc. tom. 3. p. 326. n°. 2. tab. 23. fig. 8. 9.*

Quoique bien diſtincte de l'Œſtre du Bœuf, cette eſpèce a été confondue avec lui par Fabricius & Geoffroy, & avec l'Hémorrhoïdal par Gmelin ; elle a de ſix à ſept lignes de longueur, & eſt moins velue que les précédentes. Les antennes ſont jaunâtres. Le front eſt blanchâtre, peu velu. Ses yeux ſont bruns, & laiſſent entr'eux, au deſſus de la tête, un eſpace aſſez grand, velu, d'un jaune-pâle, rempli en partie par les trois yeux liſſes. Le corcelet eſt brun-clair. Cette couleur s'affoiblit un peu tout autour ſur ſes bords. L'abdomen eſt fauve, ſans tache ou marqué de bandes tranſverſales brunes, formées par le bord des ſegmens. Quelquefois ces bandes ne ſont apparentes que dans la partie moyenne, & forment alors ſeulement une rangée de points. Les ailes ſont blanches. On voit à leur baſe, ſur la ſeconde nervure, un très-petit point noir, dans leur milieu une large bande ſinueuſe tranſverſale, & près de leur extrémité deux autres petits points obſcurs ou noirâtres. Les pattes ſont pâles. La femelle eſt d'une couleur plus foncée que n'eſt le mâle. L'extrémité de ſon abdomen, qui peut s'alonger & ſe recourber lorſqu'elle fait ſa ponte, eſt brune.

L'eſpèce décrite par Fabricius ſous le nom d'*Œſtrus Vituli, Syſtem. Entom.*, n'eſt, comme M. Clark & Fabricius lui-même le penſent, qu'une variété de l'Œſtre du Cheval, qui a l'abdomen couvert de poils touffus, d'un brun-fauve, uniformes. On voit auſſi des individus qui n'ont qu'un point noir à l'extrémité de chaque aile.

On trouve l'Œſtre du Cheval en France, en Angleterre, en Italie, dans l'Orient, & notamment en Perſe, dans les mois de juillet & d'août, près les pâturages. La femelle dépoſe ſes œufs ſur les jambes & les épaules des Chevaux, qui, en ſe léchant, font éclore les œufs, & tranſportent les larves dans leur eſtomac, où elles ſe nourriſſent.

La larve eſt d'un blanc-verdâtre, munie d'épines dirigées en arrière. Sa bouche eſt armée de chaque côté d'un fort crochet corné, qui lui ſert à ſe fixer dans l'eſtomac.

7. Œstre hémorrhoïdal.

Œstrus hæmorrhoidalis.

Œſtrus alis immaculatis, thorace nigro, ſou-

tello pallido, abdomine nigro, basi albido, apice fulvo. Fabr. *Syst. Antl. p.* 229. *n°.* 7.

Œstrus hæmorrhoidalis. Linn. *System. Nat.* 2. *p.* 970. *n°.* 4. — *Faun. Suec. n°.* 1733.

Œstrus Equi. Fabr. *Syst. Ent. t.* 4. *p.* 232. B.

Œstrus villosus, pallido flavescens, abdominis medio cingulo nigro, apice fulvo. Geoffr. *Insect. Paris. tom.* 2. *p.* 453. *n°.* 1.

Raj. *Inf.* 271.

Frisch. *Inf.* 5. *tab.* 7.

Œstrus Bovis. Gmel. *Syst. Nat. pag.* 2809. *n°.* 1.

Œstrus hæmorrhoidalis. Clark, *Transf. of the Linn. Societ. tom.* 3. *pag.* 327. *n°.* 3. *tab.* 23. *fig.* 12. 13.

Il a environ cinq lignes de longueur. Les antennes sont noires, avec la soie fauve à sa base. La tête est couverte de poils blanchâtres, surtout à sa partie antérieure. Le corcelet est noir, avec quelques poils fauves mieux prononcés ou plus serrés sur les bords. Les côtés de la poitrine sont couverts de poils blanchâtres comme ceux de la tête. L'écusson est couvert de poils blanchâtres ou d'un jaune-pâle. L'abdomen est noir, avec des poils blanchâtres à sa base, & l'extrémité fauve. Les ailes sont transparentes, sans tache, avec une légère teinte obscure, surtout vers leur bord antérieur. Les ailerons sont blancs, & les balanciers sont noirâtres. Les pattes sont noires, avec les jambes & les tarses d'un roux-obscur.

La femelle a, de plus que le mâle, l'abdomen terminé par un tuyau extensible de couleur noire; elle dépose ses œufs sur les lèvres des Chevaux.

La larve, qui ressemble en tout à celles de l'Œstre du Cheval, mais qui est plus petite, vit, comme elles, dans l'estomac de ce solipède.

On la trouve en Europe, en France, en Angleterre.

Nous avons donné, dans les généralités, plusieurs raisons qui nous font rapporter, quoique sans certitude, l'Œstre qui vit dans l'intestin du Cheval, observé par Réaumur, plutôt à l'espèce que nous nommerons *Vétérinus*, qu'à l'Hémorrhoidal. Cet observateur donne en même tems deux descriptions qui pourroient appartenir à ces deux espèces, *tom.* 4, *pag.* 351.

8. Œstre vétérinaire.

Œstrus veterinus.

Œstrus ferrugineus, alis immaculatis, lateribus thoracis abdominisque basi pilis albis. Clark, *Transf. of the Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 328. *n°.* 4. — *tab.* 23. *fig.* 18. 19.

Œstrus veterinus. Fabr. *Syst. Antl. pag.* 230. *n°.* 8.

Œstrus nasalis. Linn. *Syst. Nat. p.* 969. *n°.* 3. — *Faun. Suec. n°.* 1722.

Réaum. *Mem. Inf. tom.* 4. *pag.* 550. *tab.* 35. *fig.* 3-5. *Larva, tab.* 34. *fig.* 14.?

Œstrus Equi. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 232. *n°.* 7. a.

Œstrus nasalis. Gmel. *Syst. Nat. pag.* 2810. *n°.* 3.

Il est un peu plus petit que l'Œstre du Cheval. La tête, le thorax & l'abdomen sont couverts de poils d'un roux-ferrugineux. Les ailes n'ont point de taches, mais ont à leur origine quelques poils testacés ou fauves. La base de l'abdomen est aussi couverte de quelques poils de cette couleur, tandis que ceux qui sont vers son extrémité prennent une teinte brune. Le second segment de l'abdomen porte deux touffes de poils d'un brun-rousseâtre. Les pattes sont d'un roux-fauve. L'abdomen de la femelle est brun à son extrémité.

La larve vit dans l'estomac & les intestins des Chevaux. Peut-être est-ce à cette espèce qu'il faut rapporter l'habitude de déposer ses œufs sur la marge de l'anus des Chevaux, dont parlent Gaspari & beaucoup d'autres auteurs qui ont écrit d'après lui.

9. Œstre des troupeaux.

Œstrus pecorum.

Œstrus alis fuscis, thorace cinereo-villoso, abdomine atro, primo segmento pilis albis. Fabr. *Ent. Syst. tom.* 4. *pag.* 230. *n°.* 2. — *Syst. Antl. p.* 228. *n°.* 2.

Nous plaçons cette espèce, décrite par Fabricius, après l'Œstre vétérinaire, dont elle pourroit bien n'être qu'une variété plus brune. La tête est fauve. Le corcelet est velu & cendré. L'abdomen est noir, avec le premier segment couvert de poils blancs. Les ailes sont obscures. Les pattes sont noires.

Sa larve vit, suivant Fabricius, dans les intestins des bestiaux.

Il se trouve en Europe.

10. Œstre trompe.

Œstrus trompe.

Œstrus alis albis, corpore nigro, cinereo, hirto; thorace fasciâ atrâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 231. *n°.* 6. — *Syst. Antl. p.* 229. *n°.* 6.

Œstrus trompe. Monéer, *Act. Stockh.* 1786. 2. *n°.* 6.

Wern. & Fisch. *Verm. intest. brev. expos. cont.* 2. *p.* 78.

Œstrus rangiferinus lapponicus, ventre nigro. Linn. *Flor. Lapp. p.* 363.

Act. Upſ. 1736. *p.* 31. *n°.* 24.

Œſtrus trompe. Gmel. *Syſt. Nat. pag.* 2810. *n°.* 7.

Œſtrus trompe. Coqueb. *Illuſtr. Inſ. pag.* 100. *tab.* 23. *fig.* 1.

L'Œſtre trompe eſt environ de la groſſeur de celui du Bœuf, mais plus large, plus trapu; il eſt preſqu'entiérement hériſſé de poils cendrés, un peu jaunâtres, ſur un fond noir. On diſtingue cependant ſur le corcelet une bande plus foncée. Les poils qui terminent l'abdomen tirent un peu ſur le jaune. Les ailes ſont blanches, avec un point obſcur au milieu, autour de la petite nervure tranſverſale. Les ailerons ſont gris, & les balanciers noirâtres. Les pattes ſont noires.

On le trouve en Laponie, où on lui donne le nom de *Trompe*. Sa larve vit dans les ſinus frontaux des Rennes.

11. Œstre du Mouton.

Œstrus Ovis.

Œſtrus alis pellucidis, baſi punctatis; abdomine albo nigroque verſicolore.

Œſtrus Ovis. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 970. *n°.* 5. — *Faun. Suec. n°.* 1734.

Œſtrus Ovis. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 232. *n°.* 8. — *Syſt. Antl. p.* 230. *n°.* 10.

Valisn. *Opere, tom.* 1. *tab.* 27.

Réaum. *Mem. Inſ. tom.* 4. *pag.* 559. *tab.* 35. *fig.* 22. *Larv.* 8. 9.

Œſtrus cinereus, nigro maculatus & punctatus. Geoff. *Hiſt. Inſ. t.* 2. *p.* 456. *n°.* 2. *tab.* 17. *fig.* 1.

Schreb. *Inſ.* 15. 12.

Œſtrus Ovis. Clark, *Tranſ. of the Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 329. *n°.* 5. *tab.* 32. *fig.* 16. 17.

Cette eſpèce eſt bien facile à diſtinguer des autres Œſtres. Son corps eſt moins velu, & n'a guère au-delà de cinq lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec la ſoie qui les termine teſtacée. Sa tête eſt à peine velue, ridée, griſâtre, avec quelques points noirs enfoncés. Les yeux à réſeaux ſont d'un vert-foncé & changeant dans l'animal vivant, & bruns dans l'animal mort. Le corcelet eſt cendré, couvert de points noirs un peu élevés. L'abdomen eſt tacheté de brun ou de noir, ſur un fond blanc ou jaunâtre, ſoyeux. Les ailes ſont blanches, avec quelques points noirâtres vers leur baſe. Les pattes ſont brunes ou teſtacées pâles.

On trouve cette eſpèce en Europe, en Arabie, en Perſe, & même aux Indes orientales; elle dépoſe ſes œufs ſur le bord des narines des Moutons.

La larve, qui eſt blanche, avec le bord de chaque anneau noir en deſſus, a la bouche munie de deux crochets; elle vit dans les ſinus frontaux & maxillaires des Moutons.

12. Œstre flavipède.

Œstrus flavipes.

Œſtrus alis pellucidis immaculatis, fuſcus, facie albâ, abdomine flavo, lineâ longitudinali fuſcâ.

Cet Œſtre eſt un des plus petits du genre. Sa taille eſt un peu au deſſus de celle de la Mouche domeſtique. Sa tête eſt blanche, avec les yeux à réſeaux & les petits yeux liſſes, bruns. Le corcelet eſt brun, couvert, ainſi que l'abdomen & tout le deſſous du corps, de poils blanchâtres. Le fond de l'abdomen eſt fauve, avec une ligne longitudinale brune dans ſa partie moyenne, en deſſus. Les ailes ſont tranſparentes, ainſi que les ailerons, ſans aucune tache. Les nervures ſont diſpoſées comme celles de l'Œſtre du Cheval. Les pattes ſont d'un jaune-pâle.

Il a été décrit dans la collection de M. Brongniart, qui l'a trouvé dans les Pyrénées.

13. Œstre rayé.

Œstrus lineatus.

Œſtrus alis albis immaculatis, thorace nigro lineato, abdomine ruſo.

Œſtrus lineatus. Villers, *Ent. Carn. tom.* 3. *p.* 549. *tab.* 9. *fig.* 1.

Cet Œſtre eſt très-velu à la partie antérieure de la tête. Le corcelet eſt marqué de huit lignes aſſez larges, noires, luiſantes. L'écuſſon eſt couvert de poils blanchâtres. L'abdomen eſt très-velu, rougeâtre. Les pattes ſont fauves, avec la baſe des cuiſſes noirâtre.

Il a été trouvé par M. Villers aux environs de Lyon.

14. Œstre faſciculé.

Œstrus faſciculoſus.

Œſtrus tomentoſus, flavus, ano faſciculis tribus pilorum nigrorum. Lepech. *It.* 1. *p.* 79.

Œſtrus faſciculoſus. Gmel. *Syſt. Nat. p.* 2811. *n°.* 9.

Il eſt tout couvert de poils fauves, & ſe fait remarquer par trois faiſceaux de poils noirs, placés près de l'anus. La tête & les yeux ſont obſcurs.

Il ſe trouve dans la Sibérie, près du fleuve Tſcheremſcha.

15. Œstre de l'Homme.

Œstrus Hominis.

Œſtrus totus fuſcus. Gmel. *Syſt. Nat. p.* 2811. *n°.* 10.

C. Linn. *apud* Pall. *N. nord. Beytr.* 1. *p.* 157.

On trouve cet insecte dans l'Amérique méridionale. Sa taille est celle de la Mouche domestique, & son corps est entièrement noirâtre. On rapporte que sa larve reste pendant six mois sous la peau de l'abdomen de l'Homme, d'où l'on ne peut entreprendre de la retirer sans craindre qu'elle ne s'enfonce plus avant, & ne cause de graves accidens.

OGCODE. *Ogcodes* (1). Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Véiculeux.

Une tête petite, globuleuse, presqu'entièrement occupée par les yeux; un corcelet élevé, comme bossu; des ailes rejetées sur les côtés; deux ailerons ou cuillerons très-grands; un abdomen épais, grand, paroissant vide ou véiculaire; des antennes de deux ou trois pièces, dont la dernière inarticulée; une trompe longue, s'étendant le long de la poitrine dans les uns; les organes de la manducation tout-à-fait cachés ou presque nuls dans les autres : tel est l'ensemble des caractères qui sont propres aux Diptères de cette famille. Les Panops & les Cyrtes ont une trompe; les Astomelles, les Acrocères & les Ogcodes n'en ont point d'apparente. Dans les Astomelles, les antennes sont composées de trois pièces, dont la dernière forme une sorte de bouton alongé, comprimé & sans soie. Dans les deux derniers genres elles sont très-petites, biarticulées & sétigères à leur extrémité. On distinguera maintenant les Ogcodes des Acrocères, en ce que les antennes sont insérées près de la bouche, & non sur le sommet de la tête & près des petits yeux lisses.

L'espèce d'après laquelle j'avois établi le genre Ogcode (*Précis des caractères génériques des Insectes*, pag. 154), fut rangée dans celui de *Musca* par Linné. Schæffer l'associa aux Némotèles, & Fabricius aux Syrphes. Le professeur Illiger avoit jugé qu'un Diptère très-voisin du précédent quant à la forme générale du corps (*Syrphus gibbus* de Fabr.), mais très-différent sous les rapports des organes de la manducation, devoit former un genre, & sans en donner les caractères, & ignorant que je l'eusse établi (*voyez* Cyrte), le désigna sous le nom d'*Hénops*. Meigen & Fabricius, par de fausses applications, ont étendu à cet égard la confusion de la nomenclature. Le premier réunit provisoirement à ses Acrocères l'insecte qui a servi de type au genre Hénops, & il allecta cette dernière dénomination à des Diptères différens, ceux que j'avois appelés *Ogcodes*. Le second, dans son *Système des Piézates*, adopta & accrut ces changemens; car les Acrocères ou les Hénops de M. Illiger s'éloignent génériquement des véritables Acrocères de M. Meigen. Il eut d'abord l'intention de conserver à ces insectes le nom de *Cyrte* que je leur avois imposé; mais il le rejeta ensuite, sous prétexte qu'il est propre à un genre de poisson. Nous eussions désiré que ce respect religieux pour les noms déjà employés eût animé plus tôt ce célèbre naturaliste; il n'eût pas mérité les justes reproches qu'on lui a faits sur le bouleversement continuel qu'il s'est permis dans la nomenclature, & en s'écartant des principes de sa philosophie entomologique. Nous n'eussions pas vu des noms sous lesquels les Anciens désignoient des poissons, des quadrupèdes, &c., tels que ceux d'*Helops*, d'*Anthia*, de *Manticora*, &c. appliqués à des genres d'insectes. Nous n'aurions pas à gémir sur cette malheureuse discordance qui entrave la science, & dont il est l'auteur, par les substitutions arbitraires qu'il faisoit sans cesse dans les dénominations génériques modernes; de sorte que d'autres savans, pour ne pas augmenter les ténèbres de ce chaos, sont souvent obligés d'abandonner leur propre ouvrage, & de se prêter aux innovations de cette nature, que l'usage a comme sanctionnées.

Les antennes des Ogcodes sont très-petites, insérées sur le devant de la tête, au bord supérieur de la cavité orale, & immédiatement au dessous de deux petites saillies longitudinales, rapprochées, en forme de petites lèvres, convergentes de bas en haut, & occupant une partie de l'espace antérieur compris entre les yeux. M. Fabricius dit qu'elles ne sont composées que d'un seul article, & cela s'accorde avec la figure qu'en a donnée M. Meigen; mais en examinant avec attention ces organes, l'on apperçoit qu'ils sont formés de deux articles, l'un radical, plus épais, en forme de tubercule, presqu'obconique, & l'autre presqu'ovalaire, & se terminant en une soie un peu arquée, & qui paroit foiblement s'élargir près de son sommet.

Je n'ai pu distinguer la trompe ni les antennules. Ces parties peuvent être si petites, & tellement retirées dans la cavité de la bouche, qu'elles échappent à la vue. Fabricius en suppose l'existence d'une manière positive : *Os proboscide hausiello palpisque*; il entre même dans quelques détails à cet égard. Suivant lui, la trompe est petite & rétractile. Les palpes sont au nombre de deux, courts & filiformes. Il n'ose prononcer si ce qu'il appelle *suçoir, hausiellum*, consiste en une gaine univalve; il ne renferme qu'une soie. Les Ogcodes étant des Diptères très-petits, on ne peut guère vérifier ces observations que sur le vivant, &, dans le moment où je rédige cet article, je ne suis plus à portée de le faire. Les Ogcodes sont d'ailleurs assez rares aux environs de Paris. Comme on en a pris sur des fleurs, il est à présumer qu'ils ont quelques organes propres à la nutrition.

La tête est petite, presque globuleuse, plus basse

(1) Pour répondre au désir que M. Agasse nous a témoigné de terminer, le plus promptement possible, toutes les parties de l'*Encyclopédie méthodique*, nous avons engagé M. Latreille, dont les travaux sont si connus & si appréciés des Entomologistes, à se charger dorénavant de quelques articles qui seront souscrits des trois premières lettres de son nom.

que le corcelet, & presqu'entiérement occupée par les yeux, qui se touchent en devant, à l'exception des deux extrémités.

Le vertex offre trois petits yeux lisses, très-rapprochés, & disposés en triangle.

Le corcelet est élevé, très-convexe, paroissant presque globuleux vu en dessus, & se termine postérieurement en une sorte d'écusson épais, triangulaire, mais obtus ou arrondi à son extrémité. On remarque aux épaules une pièce arrondie, & qui est formée par l'épanouissement des côtés du rebord antérieur du corcelet.

Les pattes sont de longueur moyenne, mais assez grosses, dépourvues de poils & de piquans. Les cuisses, les jambes & les tarses sont presque cylindriques. Les tarses sont plus grêles, & terminés par deux crochets assez forts, écartés, pointus, simples, & par trois pelotes étroites & alongées.

Les ailes sont rejetées sur les côtés du corps, inclinées, ou ont la forme d'un triangle alongé, & débordent postérieurement le ventre. Leurs nervures, à l'exception de celles qui forment le bord extérieur, sont foibles, longitudinales, en petit nombre, & ne sont pas ou peu réunies; elles m'ont paru, quoique M. Fallèn ait vu autrement, se terminer au bord postérieur, & la figure d'une aile d'Hénops, donnée par Meigen, confirme ce que j'avance. Parmi ces nervures qui atteignent l'extrémité de l'aile, la seconde, à partir de l'angle du sommet, est très-courte.

Les ailerons ou cuillerons sont très-grands, en forme d'écaille transverse, rebordés, arrondis sur les côtés, voûtés & un peu pubescens; ils cachent tout-à-fait les balanciers.

L'abdomen est grand, renflé, de la largeur du corcelet, contre lequel il s'applique à sa base, convexe & arrondi en dessus, plane en dessous, obtus ou arrondi postérieurement, & composé de six à sept anneaux.

Le corps est simplement pubescent ou soyeux, & ordinairement noir, avec des taches blanchâtres ou roussâtres.

Les Ogcodes ne peuvent être carnassiers dans leur état parfait, puisqu'ils n'ont ni trompe ni suçoir extérieurs. On les rencontre, mais rarement, dans les bois. Leurs métamorphoses sont inconnues.

M. Meigen place les Acrocères & les Hénops immédiatement à la suite des Stratiomydes. M. Fallèn partage la même opinion, en faisant entrer dans cette famille le dernier des deux genres que je viens de mentionner; mais comme je connois trois autres genres analogues aux précédens quant à la forme générale du corps, j'ai cru qu'il étoit convenable de former avec eux tous une famille particulière. Les Cyrtes & les Panops ont une trompe qui ressemble beaucoup à celle des Bombilles & des Empis, & on retrouve la même affinité dans les habitudes de ces derniers & celles des Cyrtes. On doit ainsi, pour suivre un ordre naturel, rapprocher ces divers genres.

OGCODE.

OGCODES. Latr. HENOPS. Fab. Meig. Walck. Fall. MUSCA. Linn. NEMOTELUS. Schæff. SYRPHUS. Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-petites, insérées près de la bouche, de deux articles, dont le dernier presqu'ovalaire, et terminé en une soie.

Trompe, suçoir et antennules tout-à-fait retirés dans la cavité orale, et point visibles.

Corps court, renflé; tête petite, presque globuleuse, et presqu'entièrement occupée par les yeux; trois petits yeux lisses; corcelet bossu; abdomen paroissant vésiculeux; ailes écartées, inclinées; tarses terminés par trois pelotes.

ESPÈCES.

1. Ogcode bossu.

Noir; corcelet sans tache; bord postérieur des anneaux de l'abdomen blanc.

2. Ogcode leucomelas.

Noir; corcelet sans tache; abdomen blanc, avec une tache dorsale sur les deux premiers anneaux, et une bande à la base des autres, noire.

3. Ogcode pallipède.

Noir; corcelet sans tache; ailerons bordés de noir; abdomen brun, avec des cercles blanchâtres; pattes d'un jaunâtre-pâle.

4. Ogcode mélangé.

Noir; corcelet tacheté de rousseâtre; abdomen rousseâtre en dessus, avec une rangée de taches noirâtres au milieu du dos, et le bord postérieur des anneaux blanchâtre.

1. Ogcode boſſu.

Ogcodes gibboſus.

Niger, thorace immaculato, ſegmentorum abdominalium margine poſtico albo.

Ogcodes gibboſus. Latr. *Hiſt. Nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 315. *n°.* 1. *tab.* 109. *fig.* 10. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 318.

Muſca gibboſa, *antennis ſetariis, ſubtomentoſa, nigra; abdomine ſubgloboſo, cingulis quatuor albis; ſquamis halterum buccatis.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 2. *p.* 987. *n°.* 49. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1815.

Henops gibboſus, *ſubtomentoſus fuſcus, abdomine ſubgloboſo atro, cingulis quatuor albis.* Fabr. *Syſt. Antl. p.* 333. *n°.* 1. *Syrphus gibboſus. Ent. Syſt.* 4. *p.* 311. *n°.* 121.

Henops gibboſus. Walck. *Faun. Pariſ. tom.* 2. *p.* 384.

Henops gibboſus. Meig. *Dipt.* 1. *pag.* 151. *n°.* 1.

Schæff. *Icon. Inſ. tab.* 200. *fig.* 1. *Nemotelus.*

Syrphus gibboſus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 44. *tab.* 21.

Son corps eſt long d'environ deux lignes, d'un noir-luiſant, particuliérement ſur la tête & ſur l'abdomen, & pubeſcent. Le corcelet n'a point de taches bien apparentes. Le bord poſtérieur des anneaux de l'abdomen & la majeure partie de ſon deſſous ſont blancs. Les pattes ſont noires, avec les genoux, le bout & le côté inférieur des jambes d'un blanc-jaunâtre. Les ailes ſont tranſparentes. Les ailerons ſont blancs.

Il ſe trouve en France, en Allemagne & en Suède.

2. Ogcode leucomelas.

Ogcodes leucomelas.

Niger, thorace immaculato, abdomine albo; ſegmentis primis maculâ dorſali; aliis faſciâ anticâ, nigris.

Henops leucomelas, *abdomine albo, punctis nigris.* Meig. *Dipt.* 1. *pag.* 151. *n°.* 2. *tab.* 8. *fig.* 30.

Il eſt un peu plus grand que le précédent, & lui reſſemble beaucoup. La couleur blanche domine ſur l'abdomen, & ne laiſſe du noir qu'à la baſe ſupérieure des anneaux : il y forme, ſur le milieu des deux premiers, une tache triangulaire, & ſur les autres une bande étroite; celle du troiſième eſt un peu plus large au milieu du dos. J'ai une variété où le noir eſt accompagné, de chaque côté & près des bords, de brun-rouſſeâtre. Les genoux, les jambes, & même les premiers articles des tarſes, ſont d'un blanc-jaunâtre.

Il ſe trouve aux environs de Paris. M. Baumhaver l'a pris, au mois de juin, dans la forêt de Saint-Germain, & ſur les fleurs du *Galium verum*, au rapport de M. Meigen.

3. Ogcode pallipède.

Ogcodes pallipes.

Niger, thorace immaculato, ſquamis halterum nigro marginatis, abdomine brunneo, cingulis albidis, pedibus pallido-flavidis.

Il eſt de la taille de l'Ogcode boſſu, noir, luiſant & pubeſcent. Le corcelet eſt ſans tache. L'abdomen eſt d'un brun-foncé, avec le bord poſtérieur du ſecond anneau, & celui des deux ſuivans blanchâtre, tant en deſſus qu'en deſſous. Les pattes, à l'exception des hanches, ſont d'un jaunâtre très-pâle. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures jaunâtres. Les ailerons ſont blanchâtres & bordés de noir.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

4. Ogcode mélangé.

Ogcodes varius.

Niger, thorace maculis rufeſcentibus; abdomine ſupra rufeſcenti, macularum fuſcarum ſerie dorſali; ſegmentorum margine poſtico albido.

J'ai deux individus de cette eſpèce, dont l'un un peu plus grand que la précédente, & l'autre un peu plus petit. Le corps eſt noir, luiſant, un peu pubeſcent ou plutôt foyeux. L'extrémité latérale & intérieure du rebord du corcelet, le bord poſtérieur des épaules, le bout de l'écuſſon, & les deux portions dorſales qui avoiſinent les angles de ſa baſe, ſont d'un rouſſeâtre-foncé. L'abdomen eſt d'un brun-rouſſeâtre en deſſus, blanchâtre, avec quelques points noirs & latéraux, en deſſous. Le bord antérieur & ſupérieur des anneaux eſt noirâtre, & le milieu de cette couleur s'étendant en arrière, il en réſulte une ſuite de taches, dont les premières ſont triangulaires. Le bord poſtérieur de ces anneaux eſt blanchâtre, tirant un peu ſur le jaune. Les pattes ſont noires, avec l'extrémité des cuiſſes & les jambes jaunâtres. Les ailes ſont un peu enfumées, avec les nervures noirâtres. Les ailerons ſont blanchâtres.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

L'Ogcode que j'ai décrit dans mon *Hiſtoire naturelle des Cruſtacés & des Inſectes*, tom. XIV, pag. 315, n°. 2, appartient au genre Acrocère, qui formera un article de ſupplément. Je penſe que cette eſpèce n'eſt qu'une variété moins foncée de l'*Henops orbiculus* de Fabricius & de M. Meigen. *(Lat.)*

OÏDE. *Oides.* Genre d'insectes de l'Ordre des Coléoptères, établi par M. Weber, auquel Fabricius a donné le nom d'*Adorium.* (*Voyez* ADORIE *dans le Supplément.*)

OLÉTÈRE. *Oletera.* Nom que M. Walckenaer a donné à un genre d'insectes de l'Ordre des Aptères & de la famille des Arachnides, genre que M. Latreille avoit déjà établi sous la dénomination d'ATYPE, *Atypus.* (*Voyez ce mot dans le Supplément.*)

OLIGOTROPHE. *Oligotrophus.* Genre d'insectes établi par M. Latreille dans son *Histoire naturelle des Crustacés & des Insectes*, qu'il a désigné ensuite sous le nom de CECIDOMYIE. (*Voyez ce mot dans le Supplément.*)

OMALE. *Omalus.* Nom que M. Jurine a donné à un genre d'Insectes de l'Ordre des Hyménoptères, établi par M. Latreille sous le nom de *Bethylus*, & adopté par Fabricius. (*Voy.* BÉTHYLE *dans le Supplément.*)

OMALIE. *Omalium.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Staphylins.

Ce genre, établi par M. Gravenhorst, aux dépens de celui de Staphylin, & adopté par Latreille, est reconnoissable aux antennes qui vont un peu en grossissant, aux antennules filiformes, au corcelet plus ou moins rebordé sur les côtés, aux élytres ordinairement un peu plus longues que dans les autres genres de la même famille.

Les antennes sont ordinairement de la longueur du corcelet, & composées de onze articles, dont le premier est alongé, plus gros que les autres, un peu renflé à son extrémité; le second est presque ovale. Les trois suivans sont plus petits, presqu'en masse. Les autres sont grenus, & vont un peu en grossissant. Le dernier est terminé en pointe. Elles sont insérées au-devant de la tête, à la partie interne, un peu inférieure des yeux.

La tête tient au corcelet par un col très-court & étroit; elle est plus petite que le corcelet, ordinairement un peu raboteuse. Les yeux, qui se trouvent à la partie latérale, sont arrondis & saillans.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, un peu plus large que longue, échancrée à sa partie antérieure, & légérement ciliée.

Les mandibules sont cornées, arquées, simples, peu avancées, aiguës à leur extrémité.

Les mâchoires sont cornées à leur base, terminées par deux divisions coriacées, presqu'égales, presque cylindriques; l'interne est à peine plus courte que l'autre. L'extrémité de ces deux pièces est un peu ciliée.

La lèvre inférieure paroît bifide, presque membraneuse. Les divisions sont égales, peu alongées; elles sont insérées à la partie antérieure, un peu interne du menton, qui est corné, assez large, un peu échancré antérieurement.

Les antennules antérieures sont filiformes, composées de quatre articles, dont le premier est très-petit; le second conique; le troisième plus renflé que les autres; le dernier ovale-alongé, presque cylindrique. Elles sont insérées au dos des mâchoires, à la base latérale des deux divisions.

Les antennules postérieures sont courtes, petites, peu apparentes dans ce genre formé de très-petites espèces; elles paroissent filiformes, composées de trois articles, dont le dernier est ovale-alongé, presque cylindrique; elles sont insérées à la partie antérieure un peu interne du menton, à côté de la lèvre.

Le corcelet est plus large que la tête, plus étroit que les élytres, déprimé, un peu rebordé, presque carré. L'écusson est petit, triangulaire, arrondi postérieurement.

Les élytres sont ordinairement plus longues dans ce genre que dans tous ceux de la même famille. Elles recouvrent la majeure partie de l'abdomen dans quelques espèces; elles sont flexibles, rebordées par les côtés, arrondies à l'extrémité; elles cachent deux ailes membraneuses, repliées, dont l'insecte fait très-souvent usage.

Le corps est alongé, presqu'ovale dans quelques espèces, & l'abdomen est un peu terminé en pointe.

Les pattes sont de longueur moyenne, presque égales entr'elles, simples, ou à peine armées de très-petites épines distribuées sur les jambes. Les tarses sont composés de cinq articles dans toutes les pattes. Ceux de devant sont plus courts & un peu plus larges que les autres.

Les Omalies sont de très-petits insectes qu'on trouve dans les mousses, mais plus particulièrement sur les fleurs. Quelques espèces pourtant fréquentent les bouses, & quelques-unes vivent dans les agarics. Du reste, leur manière de vivre diffère peu de celle des autres Staphylins.

OMALIE.

OMALIUM. Gravenh. Latr. STAPHYLINUS. Fabr. Payk.

KATERETES. Herbst. DERMESTES. Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur du corcelet, grossissant insensiblement; premier article un peu alongé et renflé.

Mandibules cornées, arquées, aiguës, simples.

Quatre antennules filiformes; pénultième article des antérieures un peu plus gros que les autres.

Corcelet transverse, rebordé sur les côtés.

Élytres plus longues que le corcelet.

ESPÈCES.

PREMIÈRE FAMILLE.

Élytres à peine plus longues que le corcelet.

1. Omalie plane.

Plane, noirâtre, luisante; antennes, élytres et pattes pâles; corcelet avec trois impressions peu marquées.

2. Omalie déprimée.

Rousseâtre, luisante; tête, corcelet et abdomen plus obscurs; corcelet lisse, un peu convexe.

3. Omalie pusille.

Noire, luisante; corcelet obscur, avec deux impressions; bouche, antennes et pattes testacées.

4. Omalie pygmée.

Rousse, luisante, un peu convexe; tête plus obscure; élytres pointillées.

5. Omalie brune.

Rousseâtre, luisante; tête, extrémité de l'abdomen et des élytres plus obscures; dernier article des antennes orbiculé, pointu.

6. Omalie crénelée.

Noirâtre, luisante; pattes plus pâles; élytres avec des stries crénelées; dernier article des antennes ovale, pointu.

7. Omalie rousse.

Rousse, luisante; pattes plus pâles; corcelet carré; élytres avec des points en stries.

8. Omalie châtaigne.

Luisante, d'un châtain-foncé; antennes, pattes et élytres un peu plus claires; corcelet orbiculé.

9. Omalie brachyptère.

Noirâtre, luisante; antennes, corcelet, élytres et pattes plus pâles; tête noire.

OMALIE. (Insecte.)

10. Omalie coureuse.

Noire, luisante ; élytres et pattes d'un brun de poix.

11. Omalie raboteuse.

Noire, luisante ; antennes et pattes brunes ; élytres striées.

DEUXIÈME FAMILLE.

Élytres une fois plus longues que le corcelet.

12. Omalie rivulaire.

Noire, luisante ; élytres noirâtres ; corcelet sillonné.

13. Omalie de la Viorne.

Noire, luisante ; bouche, élytres et pattes noirâtres ; corcelet à peine imprimé.

14. Omalie florale.

Noire, luisante ; antennes, bouche et pattes rousses ; corcelet lisse.

15. Omalie lisse.

Noire, luisante ; antennules, base des antennes, bords du corcelet, élytres et pattes bruns.

16. Omalie obscure.

Noirâtre, luisante, ponctuée ; antennes et pattes plus pâles.

17. Omalie noire.

Très-noire, luisante ; base des antennes et pattes rousses.

18. Omalie carrée.

Noirâtre ; abdomen noir ; corcelet carré ; antennes presque filiformes.

19. Omalie couverte.

Noire ; élytres noirâtres, couvrant presque l'abdomen ; pattes pâles.

20. Omalie de la Renoncule.

Noire, luisante ; bouche, base des antennes et pattes rousses ; corcelet lisse.

21. Omalie macroptère.

Noirâtre, luisante ; antennes et antennules obscures ; pattes d'un fauve-testacé.

22. Omalie ovale.

Noire, luisante ; pattes, antennules et premier article des antennes pâles ; corcelet lisse.

23. Omalie striée.

Noire, luisante ; pattes rousseâtres ; élytres avec des points en stries.

24. Omalie ophthalmique.

Testacée, luisante ; yeux et abdomen noirs.

25. Omalie pâle.

Rousse, luisante ; élytres testacées ; yeux noirs ; corcelet presque lisse.

26. Omalie testacée.

Rousse, luisante ; élytres testacées ; abdomen et yeux noirs ; corcelet lisse.

27. Omalie abdominale.

Rousse, luisante ; élytres testacées ; abdomen et yeux noirs ; corcelet avec deux impressions.

PREMIÈRE FAMILLE.

Élytres à peine plus longues que le corcelet.

1. Omalie plane.

Omalium planum.

Omalium nitidum, deplanatum, nigricans, elytris, antennis pedibusque pallidis; thorace subfoveolato. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 112. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 204. *n°.* 1.

Staphylinus planus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 405. *n°.* 48. — *Monogr. Staph. App. pag.* 145. *n°s.* 11. 12.

Elle n'a guère plus d'une ligne de longueur. Les antennes sont fauves, avec la base pâle, de la longueur du corcelet. La tête est noire, triangulaire, presque de la largeur du corcelet, marquée de deux impressions longitudinales entre les antennes. La bouche est fauve. Le corcelet est un peu plus étroit que les élytres, noir ou obscur, avec les bords pâles. Le dos est plane, avec trois impressions souvent peu marquées. Les côtés sont arrondis. Les élytres sont d'un brun-foncé, pointillées, marquées de trois lignes longitudinales, élevées, lisses, luisantes, souvent effacées. Leur longueur est presque le double de celle du corcelet. L'abdomen est d'un noir-obscur. Les pattes sont couleur d'ochre, & les jambes sont un peu ciliées.

Elle varie un peu pour les couleurs; elle est quelquefois noire, avec les élytres noirâtres, la bouche, la base des antennes & les pattes pâles. Souvent elle est noirâtre, avec le corcelet & les élytres d'une couleur de poix, la bouche, la base des antennes & les pattes testacées.

Elle se trouve en Europe.

2. Omalie déprimée.

Omalium depressum.

Omalium nitidulum, rufescens, capite, thorace abdomineque obscurioribus; thorace lævi, convexiusculo. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 113. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 205. *n°.* 2.

Elle a une ligne & demie de longueur. Les antennes sont rougeâtres, de la longueur du corcelet. La tête est noirâtre, un peu plus étroite que le corcelet. La bouche est rougeâtre. Le corcelet est un peu plus étroit que les élytres, convexe, noirâtre, avec la base & les bords latéraux rougeâtres: ceux-ci sont un peu élevés & plus larges à la base. L'abdomen est obscur, avec l'extrémité plus obscure. La poitrine est noirâtre. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve en Europe.

3. Omalie pusille.

Omalium pusillum.

Omalium nitidulum, nigrum, thorace bisfoveoluto coleoptrisque fuscis; ore, antennis pedibusque testaceis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 205. *n°.* 3.

Elle a à peine une ligne de longueur. Les antennes sont un peu plus courtes que le corcelet, testacées, avec l'extrémité obscure. La tête est presqu'orbiculaire, plus petite que le corcelet, noire, avec la bouche testacée. Le corcelet est obscur, marqué de deux impressions distinctes, ovales. Les élytres sont obscures, finement pointillées. L'abdomen est noirâtre, avec l'anus pâle. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve à Brunswick.

4. Omalie pygmée.

Omalium pygmæum.

Omalium nitidum, rufum, convexiusculum, capite pleumque obscuriore, coleptris punctatis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 206. *n°.* 4.

M. Gravenhorst l'avoit d'abord regardée comme une variété de l'Omalie brune, dont elle diffère par la forme & la proportion des parties; elle est un peu plus petite. Les élytres ne sont pas striées, & le corcelet n'a point d'impressions longitudinales. Elle diffère aussi de l'Omalie crénelée, en ce qu'elle est plus petite, & que les élytres n'ont pas des stries crénelées. Sa longueur est d'une ligne.

Elle se trouve au nord de l'Europe.

5. Omalie brune.

Omalium brunneum.

Omalium nitidum, rufescens, capite, elytrorum & abdominis apice plerumque obscurioribus; antennarum articulo ultimo orbiculato, acuto. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 113. *n°.* 3. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 206. *n°.* 5.

Staphylinus brunneus. Payk. *Monogr. Staph. pag.* 65. *n°.* 45. — *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 404. *n°.* 47.

Elle est un peu plus grande que l'Omalie déprimée. Le corps est luisant, pointillé. Les antennes sont d'un brun-fauve, de la longueur du corcelet. Les antennules sont fauves. La tête est noirâtre. Le corcelet est d'un brun-fauve, marqué au milieu de deux petites impressions souvent peu apparentes. Les élytres sont pointillées, & les points sont souvent rangés en stries; elles sont plus larges que le corcelet, & presque de la longueur de celui-ci & de la tête. Leur couleur est d'un brun-fauve,

avec l'extrémité plus obſcure ou noirâtre. La poitrine eſt brune. L'abdomen eſt d'un brun-fauve à la baſe, & noirâtre à l'extrémité. Les pattes ſont ou fauves ou teſtacées.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe, en Suède, en Pruſſe.

6. Omalie crénelée.

Omalium crenatum.

Omalium fuſcum, nitidulum, pedibus pallidioribus, coleoptris crenato-ſtriatis; antennarum articulo ultimo ovato, acuto. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 114. *n°.* 4. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 207.

Staphylinus crenatus. Payk. *Faun. Succ. t.* 4. *p.* 405. *n°.* 46.

Staphylinus crenatus *nigricans, thorace marginato, elytris crenato-ſtriatis.* Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 596. *n°.* 54.

Elle varie beaucoup pour la grandeur, ayant depuis une ligne & demie juſqu'à deux lignes un quart. Les antennes ſont brunes, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt pointillée, brune, avec les antennules plus claires. Le corcelet eſt brun, un peu convexe, pointillé, avec les bords latéraux un peu relevés, plus clairs; il eſt coupé antérieurement & poſtérieurement, & les angles ſont arrondis. L'écuſſon eſt brun, triangulaire. Les élytres ſont à peine plus larges que le corcelet, mais un peu plus longues, brunes, marquées de points enfoncés, diſpoſés en lignes plus diſtinctes vers le bord interne. La poitrine & l'abdomen ſont bruns, & l'anus eſt plus clair. Les pattes ſont d'un brun-clair.

Elle ſe trouve en Suède, en Allemagne.

7. Omalie rouſſe.

Omalium rufum.

Omalium rufum, nitidum, pedibus pallidioribus, thorace quadrato, elytris punctato-ſtriatis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 115. *n°.* 6. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 207. *n°.* 7.

Elle a deux lignes & un tiers de longueur; elle reſſemble à l'Omalie brachyptère, ſi ce n'eſt qu'elle a les élytres plus longues, & elle diffère de l'Omalie brune & de l'Omalie crénelée par une forme plus alongée, le corcelet carré, les élytres un peu plus courtes, marquées de points plus gros. Le corcelet eſt rebordé, carré. Les élytres ſont ponctuées. Le milieu ſeulement a des points en ſtries.

Elle ſe trouve à Brunſwick.

8. Omalie châtaigne.

Omalium caſtaneum.

Omalium nitidum, obſcuro-caſtaneum, antennis, pedibus elytriſque paulò pallidioribus; thorace orbiculato. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 207. *n°.* 8.

Elle a deux lignes & un tiers de longueur; elle reſſemble aux précédentes; mais elle eſt plus amincie, & le corcelet eſt orbiculé. La tête eſt noire, avec les antennes & les antennules rougeâtres. Le corcelet eſt brun, pointillé, orbiculé, avec les côtés rebordés; il eſt plus court que les élytres, & à peine plus étroit. Les élytres ont des ſtries pointillées ou crénelées; elles ſont d'un brun-clair, ainſi que les pattes. Le corps eſt d'un brun plus foncé.

Elle ſe trouve en Allemagne.

9. Omalie brachyptère.

Omalium brachypterum.

Omalium fuſcum, nitidulum, antennis, thorace, elytris pedibuſque pallidioribus; capite nigro. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 114. *n°.* 5. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 208. *n°.* 9.

Elle a deux lignes de longueur, & reſſemble beaucoup à l'Omalie crénelée; elle en diffère par le corcelet preſque carré, à peine plus étroit vers la baſe; par les élytres plus courtes, à peine plus longues que le corcelet, à peine ſtriées.

Elle ſe trouve en Allemagne.

10. Omalie coureuſe.

Omalium curſor.

Omalium nigrum, nitidum, elytris pedibuſque pubeſcentibus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 208. *n°.* 10.

Elle a une ligne un quart de longueur. Les antennes ſont obſcures, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt orbiculée, un peu plus petite que le corcelet, liſſe, noire, luiſante. Le corcelet eſt un peu convexe, preſqu'orbiculé, un peu plus petit que les élytres, liſſe, noir, luiſant. Les élytres ſont d'un brun-foncé, luiſantes, liſſes. Les pattes ſont de couleur d'ochre.

Elle ſe trouve en Pruſſe.

11. Omalie raboteuſe.

Omalium rugoſum.

Omalium nigrum, nitidum, antennis pedibuſque brunneis, elytris ſtriatis.

Staphylinus rugoſus. Ent. t. 3. *n°.* 42. 42. *tab.* 5. *fig.* 43. a. b.

Omalium rugoſum. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 115. *n°.* 7. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 205. *n°.* 11.

Staphylinus niger, thorace elytriſque rugoſis.

Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 330. *n°.* 54. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 601. *n°.* 66.

Elle a environ trois lignes de longueur. Les antennes ſont d'un brun-obſcur, de la longueur du corcelet. La tête eſt un peu plus étroite que le corcelet, noire, marquée de deux petites impreſſions longitudinales à la partie antérieure, & d'une tranſverſale, peu marquée, ſur le vertex. La bouche eſt d'un brun-fauve. Le corcelet eſt noir, preſque carré, un peu plus étroit à la partie poſtérieure, rebordé ſur les côtés, finement pointillé, marqué au milieu d'une impreſſion longitudinale, & de deux autres plus petites, près du bord poſtérieur. Les élytres ſont ſtriées, noires ou d'un brun-noirâtre, un peu plus larges que le corcelet. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont brunes.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède.

DEUXIÈME FAMILLE.

Élytres une fois plus longues que le corcelet.

12. Omalie rivulaire.

Omalium rivulare.

Omalium nigrum, nitidum, elytris fuſcis, thorace ſulcato.

Staphylinus rivularis. Ent. tom. 3. *n°.* 42, 49. *tab.* 3. *fig.* 27. a. b.

Omalium rivulare. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 116. *n°.* 8. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 209. *n°.* 12.

Staphylinus rivularis. Payk. *Monogr. Staph. p.* 65. *n°.* 46. — *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 407. *n°.* 50.

Omalium rivulare. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 298. — *Hiſt. Nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 373. *tab.* 80. *fig.* 10.

Elle a une ligne un tiers de longueur. Les antennes ſont de la longueur du corcelet, obſcures, avec la baſe d'un brun-clair. La tête eſt noire, plus étroite que le corcelet, marquée d'un point enfoncé à l'angle interne de chaque œil, & de deux petites impreſſions longitudinales à la partie antérieure. Les antennes ſont d'un brun-clair. Le corcelet eſt plus étroit que les élytres, pointillé, marqué de deux ſillons vers le milieu. Les bords latéraux ſont un peu relevés par un enfoncement qui règne tout le long. Les élytres ſont pointillées, deux fois auſſi longues que le corcelet, d'un brun-foncé, luiſant. Le corps eſt noir. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède, & habite, ſuivant M. Gravenhorſt, ſur les fleurs, ſur les plantes graminées, dans les Bolets, les Agarics, la fiente humaine & celle des bœufs.

13. Omalie de la Viorne.

Omalium Viburni.

Omalium nigrum, nitidum, ore pedibuſque fuſceſcentibus, thorace vix ſubfoveolato, coleoptris nigricantibus ſeu fuſcis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 117. *n°.* 9. — *Monogr. Micropt. p.* 210. *n°.* 13.

Elle a une ligne un quart ou une ligne & demie de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, & reſſemble à celle de l'Omalie rivulaire. Le corcelet eſt noir, luiſant, à peine marqué de deux impreſſions vers l'écuſſon. Les élytres & l'abdomen ſont, ou noirâtres, ou obſcurs, ou d'un brun de poix. Les pattes ſont, ou couleur d'ochre, ou d'un brun-teſtacé, avec les cuiſſes obſcures.

Elle ſe trouve en Allemagne.

14. Omalie florale.

Omalium floreale.

Omalium nigrum, nitidum, antennis, ore pedibuſque ruſis, thorace lævi. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 118. *n°.* 12. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 210. *n°.* 14.

Staphylinus floralis. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 406. *n°.* 49. — *Monogr. Staph. pag.* 67. *n°.* 47.

Staphylinus floralis *niger, pedibus flaveſcentibus.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 330. *n°.* 52.

Stenus floralis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 604. *n°.* 6.

Staphylinus floralis. Panz. *Faun. Germ. Faſc. tab.* 20.

Elle a environ une ligne un tiers de longueur. Les anteunes ſont de la longueur du corcelet, d'un fauve-obſcur, avec la baſe plus claire. La tête eſt preſque liſſe, noire, avec la bouche d'un brun-fauve. Le corcelet eſt noir, un peu convexe, preſque liſſe, très-finement pointillé. Les élytres ſont plus larges que le corcelet, finement pointillées, noires ou noirâtres, auſſi longues que le corcelet & la tête. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède, ſur les fleurs.

15. Omalie liſſe.

Omalium læve.

Omalium nigrum, nitidum, palpis, antennarum baſi, thoracis marginibus lateralibus & inferiore, elytris pedibuſque rufo-piceſcentibus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 211. *n°.* 15.

Elle a une ligne & deux tiers de longueur, &

reſſemble à l'Omalie rivulaire, ſi ce n'eſt qu'elle eſt plus large, & que le corcelet n'eſt pas filloné. La tête eſt noire, avec les antennules & les deux premiers articles des antennes rougeâtres. Le corcelet eſt moins convexe que dans les eſpèces voiſines; il eſt tranſverſe, avec les côtés arrondis, un peu plus étroit vers l'extrémité, finement pointillé, noir, avec les bords latéraux & la baſe rougeâtres. Les élytres ſont obliquement tronquées, finement pointillées, à peine ſtriées, plus larges que dans les autres eſpèces, & d'une couleur d'un brun de poix. Le corps eſt noir, avec l'anus & les pattes bruns.

Elle ſe trouve en Pruſſe.

16. Omalie obſcure.

Omalium fuſcum.

Omalium nitidum, craſſè punctatum, fuſcum, antennis pedibuſque palliodoribus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 211. *n°.* 16.

Elle a deux lignes de longueur. Les antennes ſont fauves, un peu plus longues que le corcelet, & vont à peine en groſſiſſant. La tête eſt noirâtre, pointillée, deux fois plus petite que le corcelet, ſans lignes enfoncées. Le corcelet eſt plus large que long, preſqu'auſſi large que les élytres, convexe, pointillé, d'un noir-obſcur, avec les bords latéraux pâles, à peine élevés, & une impreſſion glabre vers l'écuſſon. Les élytres ſont une fois plus longues que le corcelet, convexes, pointillées, d'un noir-obſcur. L'abdomen n'eſt pas une fois plus long que les élytres; il eſt noir, luiſant, avec l'anus rougeâtre. Les pattes ſont rougeâtres, avec les cuiſſes obſcures.

Elle ſe trouve en Allemagne.

17. Omalie noire.

Omalium nigrum.

Omalium nitidum, nigerrimum, baſi antennarum pedibuſque ruſis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 212. *n°.* 17.

Elle reſſemble pour la grandeur, la forme & la proportion des parties du corps, à l'Omalie rivulaire; mais il n'y a ni fillons ni enfoncemens ſur le corcelet, & les élytres ſont plus courtes. Elle diffère de même de l'Omalie florale, non-ſeulement par les couleurs, mais par les élytres plus courtes. Les antennes ſont preſque de la longueur du corcelet, de couleur obſcure, avec les quatre premiers articles rougeâtres. Les antennules ſont rougeâtres, avec le dernier article des antérieures obſcur. Tout le corps eſt très-noir. La tête eſt une fois plus petite que le corcelet : celui-ci eſt convexe, pointillé, preſque de la largeur des élytres, une fois plus court qu'elles, avec le diſque à peine marqué de deux impreſſions. Les élytres ont des ſtries peu marquées, preſque crénelées; elles ſont un peu plus longues que larges. L'abdomen eſt une fois plus long que les élytres.

Elle ſe trouve en Allemagne.

18. Omalie carrée.

Omalium quadrum.

Omalium fuſcefcens, abdomine nigro, thorace quadrato, antennis ſubfiliformibus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 213. *n°.* 18.

Staphylinus borealis. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 411. *n°.* 57. — *Monogr. Staph. App. p.* 146. *n°.* 47-48.?

Elle a deux lignes de longueur. Les antennes ſont obſcures, de la longueur du corcelet, preſque filiformes, à articles décroiſſant en longueur; le premier fauve, ainſi que les antennules. La tête eſt noire. Le corcelet eſt d'un brun-noirâtre, auſſi large que long, preſque carré, avec les bords latéraux plus clairs. Les élytres ſont d'un brun-noirâtre, avec les bords latéraux & l'extrémité pâles. L'abdomen eſt d'un brun-noirâtre, aſſez large, pointu. Les pattes ſont d'un fauve-teſtacé, avec la partie renflée des cuiſſes plus obſcure.

Elle ſe trouve en Allemagne, en Suède.

19. Omalie couverte.

Omalium tectum.

Omalium nigrum, elytris fuſcis, abdomine ferè obtegentibus, pedibus palliodoribus.

Staphylinus tectus. Ent. tom. 3. *n°.* 42. 52. *tab.* 3. *fig.* 21. a. b.

Omalium tectum *nigrum, nitidulum, elytris & ſummis marginibus thoracis fuſcis, thorace ſubcanaliculato.* Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 213. *n°.* 19.

Staphylinus tectus. Payk. *Monogr. Staphylin. p.* 68. *n°.* 48. — *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 411. *n°.* 56.

Elle a une ligne & demie de longueur. Les antennes ſont noires, pâles à leur baſe, progreſſivement plus groſſes, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt noire, plus étroite que le corcelet. Les antennules ſont fauves. Le corcelet eſt un peu plus large que long, finement pointillé, noir, avec le bord d'un fauve-obſcur. Les élytres ſont finement pointillées, preſque de la longueur de l'abdomen, d'une couleur teſtacée-obſcure. Le corps eſt noir. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve en Suède, dans les plaies des Bouleaux.

20. Omalie de la Renoncule.

Omalium Ranunculi.

Omalium nigrum, nitidum, ore, antennarum

basi pedibusque rufis; thorace subopaco, lævi. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 118. *n°.* 11. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 215. *n°.* 20.

Silpha minuta *nigra, antennarum basi pedibusque flavescentibus.* Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *p.* 254. *n°.* 26. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 342. *n°.* 25.?

Elle a une ligne de longueur, & reſſemble aux précédentes, ſi ce n'eſt qu'elle a une forme plus groſſe, le corcelet plus convexe, les élytres plus longues, cachant preſque tout l'abdomen. Les antennes ſont obſcures, avec la baſe fauve. La tête eſt noire, un peu raboteuſe, avec la bouche fauve. Le corcelet eſt liſſe, convexe, finement pointillé, marqué quelquefois ſur le diſque de points un peu plus grands. Les élytres ſont brunes, avec des points preſqu'en ſtries; elles ſont preſqu'auſſi longues que l'abdomen, obliquement tronquées à l'extrémité, terminées intérieurement par une appendice dans quelques individus. Le corps eſt noir. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve ſur les fleurs des Renoncules, en France, en Allemagne.

21. Omalie macroptère.

Omalium macropterum.

Omalium nigricans, nitidum, antennis palpisque fuscis, pedibus rufo-testaceis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 215. *n°.* 21.

Elle a deux tiers de ligne de longueur. Les antennes vont beaucoup en groſſiſſant; elles ſont de la longueur du corcelet, & ont les deux premiers articles rouſſeâtres, plus gros que les autres; le troiſième petit; les quatre ſuivans groſſiſſant inſenſiblement; les trois qui viennent après, en forme de patère; le dernier globuleux. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, très-finement pointillé, une fois plus large que long. Les élytres ſont noires, pointillées; elles couvrent une grande partie de l'abdomen. Le corps eſt noirâtre. Les pattes ſont d'un roux-teſtacé.

Elle ſe trouve en Allemagne.

22. Omalie ovale.

Omalium ovatum.

Omalium nitidum, nigrum, pedibus, palpis & antennarum articulo primo pallidis; thorace lævi. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 215. *n°.* 22.

Dermeſtes brachypterus *ovatus, ater, nitidus, pedibus piceis, elytris dimidiatis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 1. *p.* 235. *n°.* 46. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 320. *n°.* 45.

Dermeſtes brachypterus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 288. *n°.* 14.

Dermeſtes brachypterus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 4. *tab.* 10.

Kateretes brachypterus. Herbst. *Inſect.* 2. *tab.* 45. *fig.* 2.

Elle a une ligne de longueur, & a une forme plus racourcie & plus large que les autres eſpèces. Les antennes ſont d'un brun-obſcur, avec le premier article plus grand, plus clair que les autres; elles ſont à peine de la longueur du corcelet. La tête eſt noire, beaucoup plus petite que le corcelet: on y remarque deux points entre les antennes, & deux autres entre les yeux, à peine enfoncés, ſouvent preſqu'effacés. Les antennules ſont teſtacées. Le corcelet eſt noir, liſſe, plus étroit que les élytres, deux fois plus court que le corcelet, une fois plus large que long. Les élytres ſont noires, finement pointillées, arrondies à leur extrémité. Le corps eſt noir. Les pattes ſont d'un brun-teſtacé.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède.

23. Omalie ſtriée.

Omalium ſtriatum.

Omalium nigrum, nitidum, pedibus rufescentibus, elytris punctato-striatis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 119. *n°.* 12. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 216. *n°.* 23.

Staphylinus minutus *depreſſus, niger, elytris ſubſtriatis. Ent. tom.* 3. *n°.* 42. 56. *tab.* 6. *fig.* 55. a. b.

Elle a à peine une ligne de longueur. Les antennes ſont obſcures, avec la baſe quelquefois rouſſeâtre. Les antennules ſont rouſſeâtres. La tête eſt noire. Le corcelet eſt preſqu'une fois plus large que long; il eſt noir, & on y remarque quelquefois deux foſſes à peine enfoncées. Les élytres ſont noires, ou quelquefois brunes, marquées de points en ſtries. Le corps eſt noir. Les pattes ſont rouſſeâtres.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, ſur les fleurs.

24. Omalie ophthalmique.

Omalium ophthalmicum.

Omalium nitidum, teſtaceum, oculis & abdomine (interdùm ſolo ano) nigris. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 216. *n°.* 24.

Staphylinus ophthalmicus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 409. *n°.* 54.

Elle a deux tiers de ligne de longueur. Elle diffère, ſuivant M. Gravenhorſt, des eſpèces qui ſuivent, par le corps plus petit & la couleur plus pâle, & elle ſe rapproche des précédentes, par la forme & la proportion de toutes les parties. Les

antennes ſont teſtacées, avec l'extrémité obſcure. La tête eſt teſtacée, marquée, entre les antennes, d'une ligne tranſverſale enfoncée, & de deux points ſouvent peu enfoncés entre les yeux. Ceux-ci ſont noirs. Le corcelet eſt teſtacé, marqué d'un point enfoncé vers l'écuſſon, & d'une ligne longitudinale moins apparente, ſur le dos. Les élytres ſont plus pâles que la tête & le corcelet. Le corps eſt noir, avec la poitrine d'un fauve-teſtacé, ou teſtacé avec l'extrémité noirâtre. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve en Allemagne.

25. Omalie pâle.

Omalium pallidum.

Omalium nitidum, rufum, elytris teſtaceis, oculis nigris, thorace ſubtùs lævi. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 217. *n°.* 25.

Elle a depuis une ligne juſqu'à une ligne & un quart de longueur. La baſe des antennes & les antennules ſont teſtacées. La tête eſt fauve, marquée, entre les antennes, d'une ligne tranſverſale à peine enfoncée, ou de deux points, & quelquefois de deux autres points enfoncés entre les yeux. Le corcelet eſt fauve, avec les bords latéraux plus pâles à la baſe; un point enfoncé vers l'écuſſon, & une ligne longitudinale à peine marquée. Les élytres ſont teſtacées. L'abdomen & les pattes ſont d'un fauve-teſtacé.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

26. Omalie teſtacée.

Omalium teſtaceum.

Omalium nitidum, rufum, elytris teſtaceis, abdomine oculiſque nigris, thorace lævi. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 218. *n°.* 26.

Dermeſtes ſemicoleoptratus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 24. *tab.* 6.

Elle a une ligne de longueur. Les antennes ſont teſtacées, avec les quatre ou cinq derniers articles noirâtres. La tête eſt d'un fauve-teſtacé, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt d'un fauve-teſtacé, liſſe, peu convexe. Les élytres ſont pointillées, un peu plus longues que la tête & le corcelet, un peu plus pâles que le reſte du corps. L'abdomen eſt noir, avec l'anus pâle. La poitrine eſt noire dans l'individu que j'ai; elle eſt quelquefois fauve, ſelon M. Gravenhorſt. Les pattes ſont d'un fauve-teſtacé.

Elle ſe trouve ſur les fleurs, aux environs de Paris.

27. Omalie abdominale.

Omalium abdominale.

Omalium nitidum, rufum, elytris teſtaceis, abdomine oculiſque nigris, thorace bifoveolato. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 219. *n°.* 27.

Elle a depuis une ligne juſqu'à une ligne & demie de longueur. Les antennes ſont de la longueur du corcelet, un peu velues, d'un brun-teſtacé, avec le premier article plus clair, luiſant. La tête eſt une fois plus petite que le corcelet, marquée, entre les antennes, d'une ligne tranſverſale, enfoncée; elle eſt d'un fauve-teſtacé, avec les yeux & les mandibules obſcurs. Le corcelet eſt preſqu'une fois plus large que long, plus étroit que les élytres, marqué de deux foſſes longitudinales, peu arquées, qui n'atteignent ni la baſe ni l'extrémité: il eſt d'un fauve-teſtacé, avec le diſque plus obſcur. Les élytres ſont teſtacées, une fois plus longues que larges. L'abdomen eſt noir, large, court, terminé en pointe. La poitrine eſt rouſſeâtre. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe, ſur les fleurs.

OMALISE. *Omaliſus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Malacodermes.

Une forme déprimée, unie, a fait donner par M. Geoffroy, à ce genre d'inſectes, le nom d'*Omaliſe*, du mot grec ομαλος, qui ſignifie aplati, uni, liſſe. On le reconnoît aux antennes filiformes, plus longues que le corcelet, rapprochées à leur baſe; aux tarſes filiformes, compoſés de cinq articles, dont le quatrième eſt très-petit.

Ce genre a quelque rapport avec celui de Lycus; mais il en eſt diſtingué par les antennes filiformes, à articles cylindriques, le ſecond & le troiſième étant très-petits, & par la bouche point du tout avancée. Les antennes des Lycus ſont comprimées & plus ou moins en ſcie; le troiſième article eſt ſemblable aux ſuivans, & la bouche forme une eſpèce de bec aſſez avancé.

Les antennes de l'Omaliſe ſont filiformes, rapprochées à leur baſe, plus longues que le corcelet, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt un peu renflé. Le ſecond & le troiſième ſont petits, un peu arrondis. Les autres ſont cylindriques & preſqu'égaux entr'eux. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, à quelque diſtance des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt petite, cornée, arrondie, légérement ciliée.

Les mandibules ſont cornées, aſſez longues, minces, très-arquées, ſimples, terminées en pointe aiguë.

Les mâchoires ſont cornées à leur baſe, ſimples, membraneuſes, arrondies à leur extrémité.

La

La lèvre inférieure eſt cornée & échancrée.

Les antennules antérieures, plus longues que les poſtérieures, ſont preſqu'en maſſe, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit, à peine apparent. Le ſecond & le troiſième ſont coniques; le dernier eſt gros & ovale. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la mâchoire. Les antennules poſtérieures ſont courtes, ſiliformes, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-petit, & les deux autres ſont preſqu'égaux entr'eux. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt un peu plus étroite que le corcelet. Les yeux ſont arrondis & ſaillans. Le corcelet eſt déprimé, un peu rebordé, preſque carré, un peu plus étroit que les élytres, & terminé poſtérieurement de chaque côté, en pointe aiguë. L'écuſſon eſt aſſez grand. Les élytres ſont dures, un peu déprimées, de la grandeur de l'abdomen; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les tarſes ſont ſiliformes, & compoſés de cinq articles, dont le premier eſt aſſez long, & le quatrième très-petit; le dernier eſt terminé par deux petits ongles crochus.

L'Omaliſe a le corps déprimé, un peu alongé. Il ſe trouve ſur différentes plantes, & ordinairement ſur les jeunes Charmes. Son vol eſt aſſez léger lorſque le tems eſt chaud & ſec; cependant il fait rarement uſage de ſes ailes. Il ſe laiſſe tomber quand on veut le ſaiſir, & il eſt rare qu'on le retrouve. Caché parmi les plantes, il échappe preſque toujours à la recherche de l'entomologiſte. Sa larve nous eſt encore entiérement inconnue.

OMALISE.

OMALISUS. Geoffr. Latr. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, rapprochées à leur base; second et troisième articles petits; les suivans alongés, cylindriques.

Quatre antennules; les antérieures en masse ovale; les postérieures filiformes.

Mandibules arquées, pointues, simples.

Mâchoires simples.

Tarses filiformes, composés de cinq pièces; la pénultième courte, simple.

ESPÈCE.

1. Omalise sutural.

Noir; élytres d'un rouge-brun, noires à leur suture.

1. Omalise futural.

Omalisus futuralis.

Omalisus niger, elytris fusco-sanguineis, futurâ nigrâ. Ent. tom. 2. n°. 24. tab. 1. fig. 1.

Omalisus. Geoffr. *Inf. tom. 1. p. 180. n°. 1. pl. 2. fig. 9.*

Omalisus futuralis. Fabr. *Syst. Eleut. tom. 2. p. 108. n°. 1.*

Omalisus fontis bellaquæi. Fourc. *Ent. Par. 1. p. 64. n°. 1.*

Omalisus futuralis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom. 1. p. 257. — Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom. 9. p. 83. tab. 75. fig. 5.*

Omalisus futuralis. Panz. *Faun. Germ. Fasc. 35. tab. 12.*

Le corps est déprimé, long de deux lignes & demie. Les antennes sont noires, un peu velues, de la longueur de la moitié du corps. Le corcelet est noir, terminé en pointe aiguë aux deux angles postérieurs. Les élytres ont des points enfoncés, très-marqués; elles sont d'un rouge-obscur, avec la future noire. Cette dernière couleur est beaucoup plus large à la base des élytres qu'à l'extrémité. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Il se trouve dans presque toute la France, mais plus particulièrement au nord, sur les jeunes Charmes.

OMOPHRON. *Omophron.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Une forme ovale, presqu'arrondie, un peu convexe; des antennes filiformes, un peu plus longues que le corcelet; six antennules filiformes; les mandibules simples; les jambes antérieures, latéralement échancrées, font autant de caractères qui distinguent ce genre des autres Carabiques.

L'Omophron avoit été réuni aux Carabes par tous les entomologistes qui l'avoient connu, par Fabricius lui-même; mais par la suite il jugea à propos d'en faire un genre auquel il donna le nom de *Scolytus*, nom qui ne lui convenoit pas, puisqu'il avoit déjà été employé par Geoffroy pour désigner un autre genre d'insectes. M. Latreille, en conservant le genre créé par Fabricius, a cru devoir lui donner un nouveau nom, & restituer celui de *Scolyte*, comme je l'avois fait auparavant, aux insectes que Geoffroy avoit ainsi nommés.

Les antennes des Omophrons ne diffèrent guère de celles des autres Carabes. Elles sont filiformes, plus longues que le corcelet, plus courtes que le corps, & composées de onze articles, dont le premier est un peu alongé & renflé; le second est court, aussi gros que les suivans; le troisième est un peu plus long que le quatrième, & l'un & l'autre sont un peu amincis vers leur base. Ceux qui viennent après sont presque cylindriques. Elles sont insérées à la partie antérieure latérale de la tête, au-devant des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de six antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, presque cornée, plus large que longue, échancrée ou légérement arquée antérieurement, & un peu ciliée.

Les mandibules sont cornées, assez grandes, arquées, pointues, simples.

Les mâchoires sont grandes, terminées par un crochet aigu, corné, courbé, & munies, tout le long de leur partie interne, de cils longs & roides.

La lèvre inférieure est petite, coriacée, presque cornée, un peu avancée, & pointue antérieurement; elle est placée à la partie antérieure un peu interne du menton.

Le menton est corné, grand, presque dilaté. Ses bords latéraux sont arrondis & avancés; ce qui forme une large échancrure au milieu de laquelle est une pointe peu avancée & obtuse.

Les antennules antérieures ou maxillaires internes sont à peine plus longues que les mâchoires, & composées de deux articles presque cylindriques, dont le premier pourtant est un peu plus aminci à sa base que l'autre. Elles sont insérées au dos des mâchoires.

Les antennules moyennes ou maxillaires externes sont presqu'une fois plus longues que les premières, & composées de quatre articles, dont le premier est très-court; le second est le plus long; le troisième l'est moins que le dernier, qui est alongé & obtus. Elles sont insérées au dos des mâchoires, à la base extérieure des premières.

Les antennules postérieures sont filiformes, composées de trois articles, dont le premier est court; le second alongé, intérieurement cilié; le dernier est alongé & obtus. Elles sont rapprochées à leur base, & insérées à la partie antérieure de la lèvre inférieure.

La tête n'est pas distincte du corcelet, mais bien emboîtée par sa partie postérieure. Les yeux, placés à la partie latérale, sont arrondis, entiers, un peu saillans.

Le corcelet est plus large que la tête, un peu plus étroit que les élytres, plus large que long, un peu rebordé par les côtés, à peine sinué postérieurement, un peu avancé néanmoins par le milieu. L'écusson paroît manquer entièrement, & c'est l'avancement du corcelet qui semble en tenir lieu.

Les élytres sont dures, convexes, arrondies, striées, un peu rebordées, & un peu plus larges que l'abdomen qu'elles embrassent un peu par les côtés.

Le corps est ovale, aussi convexe en dessus qu'en dessous.

Les pattes ſont aſſez longues, comme dans preſque tous les Carabiques, aſſez grêles. Les jambes antérieures ſont échancrées ou bidentées à leur extrémité. Les tarſes de la première, & même de la ſeconde paire, ont leur premier article aſſez large. Les autres ſont filiformes, un peu épineux. Tous ſont compoſés de cinq articles bien diſtincts, & terminés par deux crochets aſſez forts.

Ces inſectes vivent au bord des eaux douces, dans le ſable, ſous les pierres, à la racine des plantes, dans les fiſſures du terrain, & paroiſſent ne ſortir que la nuit. La larve obſervée aux environs de Paris, ſur les bords de la Seine, par M. Anſelme Deſmarets, tient, comme le dit ce ſavant, le milieu entre celle des Dytiques & des Carabes. Son corps eſt alongé, déprimé, conique, ayant ſa plus grande largeur du côté de la tête. Il eſt compoſé de douze anneaux ou ſegmens, & eſt d'un blanc-ſale, à l'exception de la tête, qui eſt d'un brun de rouille. Elle a deux petits yeux noirs, & deux petites antennes ſétacées, formées de cinq articles, & placées au-devant de ces yeux. La bouche eſt pourvue de deux fortes mandibules arquées & dentelées, de deux mâchoires portant chacune deux antennules, d'une lèvre inférieure, munie également de deux antennules. La tête a la forme d'un trapèze, & eſt plus étroite que les anneaux ſuivans. Les trois premiers donnent naiſſance à trois paires de pattes écailleuſes, toutes dirigées en arrière, & terminées par deux ongles aigus. Le dernier anneau eſt terminé ſupérieurement par un filet relevé, compoſé de quatre articles, dont le dernier porte deux poils.

OMOPHRON.

OMOPHRON. Latr. SCOLYTUS. Fabr. Clairv. Panz.

CARABUS. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus longues que le corcelet; premier article renflé; les derniers cylindriques.

Mandibules cornées, arquées, simples.

Mâchoires avancées, intérieurement ciliées, terminées par un crochet arqué.

Six antennules filiformes; dernier article obtus.

Jambes antérieures terminées latéralement par deux petites épines.

Corps ovale, un peu convexe.

ESPÈCES.

1. Omophron sinueux.

Noir; élytres ferrugineuses, avec une tache au milieu, sinuée, et un point à l'extrémité, noirs.

2. Omophron bordé.

Ferrugineux en dessus; corcelet avec une tache; élytres avec deux bandes ondées, d'un vert-métallique.

3. Omophron mélangé.

Testacé-pâle: tête, corcelet et élytres mélangés de vert-métallique.

4. Omophron labié.

Noir; lèvre supérieure et bord des élytres argentés.

1. Omophron finueux.

Omophron flexuosum.

Omophron nigrum, elytris ferrugineis; maculâ mediâ sinuatâ, punctoque apicis nigris.

Scolytus flexuosus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 1. *pag.* 180. *n°.* 1. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 247. *n°.* 1.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Carabe finueux, n°. 130.

2. Omophron bordé.

Omophron limbatum.

Omophron supra ferrugineum, thorace maculâ, elytris fuscis undatis, viridi-æneis.

Omophron limbatum. Latr. *Hist. Nat. des Crust. & des Insect. tom.* 8. *pag.* 284. *tab.* 73. *fig.* 4. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 225. *tab.* 7. *fig.* 7.

Scolytus limbatus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 1. *pag.* 181. *n°.* 2. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 247. *n°.* 2.

Carabus limbatus. Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 213. *n°.* 525. *tab.* 6. *fig.* 12.

Scolytus limbatus. Clairv. *Ent. Helv. tom.* 2. *p.* 168. *tab.* 26.

Scolytus limbatus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 2. *fig.* 9.

Voyez, pour les autres synonymes & la description, Carabe bordé, n°. 122.

3. Omophron mélangé.

Omophron variegatum.

Omophron pallidè testaceum, capite thorace elytrisque viridi-æneo variegatis.

Il est un peu plus grand que l'Omophron bordé, auquel il ressemble beaucoup. Les antennes, les pattes & tout le dessous du corps sont d'une couleur testacée très-pâle. La tête est pâle, avec deux taches triangulaires, presque réunies, placées à la partie supérieure, & qui se perdent sous le corcelet, d'un vert-métallique. Cette couleur s'avance un peu autour des yeux. Le corcelet est pâle, avec une tache linéaire au milieu, & deux oblongues vers la base, du même vert-métallique. On voit une petite ligne enfoncée sur la tache linéaire. Les élytres sont striées, & les stries pointillées; elles sont pâles, mélangées de vert-métallique. Cette couleur y forme en quelque sorte trois bandes irrégulières, dentées, interrompues. Les jambes & les tarses sont couverts de petits piquans. Le premier article des tarses antérieurs & intermédiaires est très-grand, presque dilaté.

Il se trouve en Espagne, sous les pierres, au bord des ruisseaux, des rivières & des eaux stagnantes, d'où il a été apporté par M. Duméril.

4. Omophron labié.

Omophron labiatum.

Omophron nigrum, labio, thoracis & elytrorum marginibus argenteis.

Scolytus labiatus. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 248. *n°.* 3.

Il est un peu plus grand que l'Omophron bordé, auquel il ressemble beaucoup. Il a trois lignes de longueur & deux de largeur. Les antennes sont d'un fauve-pâle. La bouche est ferrugineuse, avec la moitié des mandibules noire, & la lèvre supérieure d'un blanc-argenté ou nacré. La tête est noire postérieurement, & brune à sa partie antérieure; mais ces deux couleurs se confondent. Le corcelet est noir, avec les bords latéraux d'un jaune-blanchâtre, luisant; il est lisse au milieu, un peu raboteux vers les bords. Les élytres sont noires, striées, & les stries sont fortement ponctuées. Les bords latéraux sont d'un jaune-blanchâtre, & cette couleur forme deux petites taches en s'avançant un peu dans l'intérieur. Le dessous du corps est d'un brun-foncé, avec les bords plus clairs. Les pattes sont ferrugineuses. Le premier article des tarses antérieurs est très-grand, un peu dilaté. Les suivans sont petits, & vont un peu en diminuant d'épaisseur. Le premier article des intermédiaires est également beaucoup plus grand que les autres; mais moins dilaté que l'antérieur. Les quatre suivans sont filiformes. Les tarses postérieurs sont filiformes, alongés.

Il se trouve dans la Caroline, d'où il a été apporté par M. Bosc.

ONITE. *Onitis.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Coprophages.

Les Onites ont les antennes courtes, composées seulement de neuf articles, dont les trois derniers forment une masse ovale, perfoliée; la lèvre supérieure entièrement cachée sous le chaperon; les mandibules très-petites; un écusson très-petit, terminé en pointe; les jambes antérieures ordinairement longues, & arquées dans l'un des sexes.

Ce genre, établi par Fabricius aux dépens des Bousiers, n'est pas assez distinct, & ne présente pas, dans les parties de la bouche, des caractères qu'on ne retrouve dans tous les autres Bousiers; seulement il pourroit en être distingué par l'écusson qui manque dans les Bousiers, & qu'on apperçoit dans les Onites, quoiqu'il soit très-petit. Les pattes antérieures présentent encore un caractère dans la forme que prend la jambe dans l'un des deux sexes. Elle est plus mince, plus longue, plus arquée que dans l'autre, & ordinairement les dentelures latérales sont moins fortes.

Les antennes des Onites ne sont composées que de neuf articles apparens. Le premier de ces articles est alongé, un peu renflé à son extrémité; le

fecond eſt court & aſſez gros. Les quatre ſuivans ſont plus petits, plus courts, mais vont un peu en s'élargiſſant. Les trois derniers forment une maſſe ovale, lamellée, mais dont les feuillets s'emboîtent un peu l'un dans l'autre; de ſorte que le premier de ces feuillets ou le ſeptième article eſt le plus grand. Elles ſont inſérées au-devant des yeux, à la partie latérale inférieure de la tête.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt entiérement cachée ſous le chaperon; elle eſt fort mince, aſſez large, de conſiſtance coriacée, arrondie & ciliée à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont petites, preſqu'ovales, fort minces, coriacées à leur baſe & à une partie de leur bord interne, tranſparentes dans leur moitié ſupérieure, & fortement ciliées à leur bord interne depuis le ſommet juſqu'au milieu.

Les mâchoires ſont cornées, aſſez groſſes, preſque cylindriques depuis leur baſe juſqu'à l'inſertion des antennules; elles ſont enſuite bifides : la diviſion extérieure eſt plate, dilatée, arrondie, coriacée. La diviſion interne eſt beaucoup plus petite, & eſt de même forme & de même conſiſtance.

La lèvre inférieure eſt bifide ou diviſée en deux juſqu'à ſa baſe. Les diviſions divergent un peu : elles ſont coriacées, aplaties, preſque tranſparentes, ciliées à leur bord interne; elles poſent ſur la partie interne du menton, qui eſt corné, peu large, fortement échancré, tout couvert de poils longs, aſſez roides.

Les antennules antérieures ſont filiformes, plus longues que les poſtérieures, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit; les deux ſuivans ſont preſqu'égaux; le dernier eſt un peu alongé, à peine renflé dans ſa partie moyenne. Elles ſont inſérées ſur la partie cornée des mâchoires, à côté de la diviſion extérieure.

Les antennules poſtérieures ſont couvertes de poils longs & roides, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt bien apparent, un peu plus court que le ſecond & un peu dilaté; le ſecond eſt un peu dilaté, aſſez grand, & le dernier eſt très-petit, preſque cylindrique. Elles ſont inſérées ſur la partie interne, un peu latérale du menton, au-devant de la lèvre.

La tête s'emboite poſtérieurement dans le corcelet; elle a un petit rebord, & eſt marquée ſupérieurement par des lignes élevées, tranſverſes, & quelquefois par une petite corne. Les yeux, ſitués à la partie latérale un peu poſtérieure, ſe montrent à peine en deſſus, tandis qu'ils ſont plus apparens & arrondis en deſſous.

Le corcelet eſt grand, convexe, ordinairement un peu plus large que les élytres, & marqué de quatre foſſettes, dont une de chaque côté, près du bord, & deux rapprochées, vers l'écuſſon.

L'écuſſon, dans les eſpèces qui paroiſſent devoir plus particuliérement former ce genre, eſt bien apparent, très-petit, terminé en pointe aiguë. Les élytres ſont auſſi larges à leur milieu qu'à leur baſe; elles s'arrondiſſent du milieu à leur extrémité, & ſont ordinairement marquées de ſtries peu profondes, mais dont l'intervalle s'élève aſſez ſouvent plus ou moins. Près du bord extérieur, on remarque une ligne très-élevée, tranchante. Au deſſous ſe trouvent deux ailes membraneuſes, repliées.

Le corps a une forme moins ovale ou plus oblongue que dans la plupart des Bouſiers. Les pattes antérieures offrent quelquefois, dans leurs cuiſſes ou dans leurs jambes, des épines fort remarquables. Aſſez ſouvent, dans l'un des deux ſexes, les jambes ſont longues, arquées, minces, & ne ſont point terminées par des tarſes. Ces jambes ſont latéralement dentées comme dans les Bouſiers. Les quatre autres ſont preſque triangulaires & un peu épineuſes, plus ou moins velues. Les tarſes ſont compoſés de cinq articles très-velus, un peu aplatis, & qui vont en diminuant de largeur.

Les Onites paroiſſent encore moins différer des Bouſiers par leur manière de vivre que par la forme du corps. On les trouve, comme eux, dans les fientes des animaux : comme eux, ils creuſent des trous dans ces fientes, & s'enfoncent dans la terre pour y dépoſer leurs œufs & les proviſions néceſſaires aux larves qui doivent en éclore. (*Voyez* Bouſier.)

ONITE.

ONITIS. Fabr. Web. Latr. Illig. SCARABÆUS. Linn.

COPRIS. Geoffr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, de neuf articles; le premier alongé; le second assez gros; les trois derniers en masse ovale, feuilletée.

Lèvre supérieure membraneuse, cachée sous le chaperon.

Mandibules très-petites, minces et coriacées.

Quatre antennules; les antérieures filiformes; les postérieures très-velues, dilatées; dernier article très-petit.

Écusson très-petit, pointu.

Jambes antérieures ordinairement longues, arquées dans l'un des deux sexes.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

A écusson.

1. Onite Inuus.

Écussonné; tête avec quatre tubercules; corps d'un vert-bronzé.

2. Onite Aygule.

Écussonné; tête tuberculée; élytres testacées.

3. Onite Lophus.

Écussonné; corcelet lisse, dilaté, marqué de quatre enfoncemens; élytres mélangées d'obscur et de cendré.

4. Onite fourchu.

Écussonné, noir; cuisses antérieures armées d'un lobe avancé, tridenté, et d'une épine simple.

5. Onite Mæris.

Écussonné, noir; corne de la tête très-courte; élytres avec des lignes élevées.

6. Onite éperonné.

Écussonné, noir en dessous; élytres striées, testacées, mélangées d'obscur; jambes antérieures armées d'une épine.

7. Onite Clinias.

Écussonné, noir, avec une tache latérale dorée sur le corcelet; tête avec une corne très-courte.

8. Onite de Vandel.

Écussonné; corcelet variolé; tête pointue antérieurement, avec une corne courte, postérieure.

9. Onite Apelle.

Écussonné; tête avec une corne courte; élytres testacées, avec des points élevés, noirs.

10. Onite

ONITE. (Insecte.)

10. Onite Sphinx.

Écussonné, noir; tête avec une corne courte, et deux lignes transverses, élevées.

11. Onite Ménalque.

Écussonné, d'un vert-bronzé; tête tuberculée; élytres testacées, avec des lignes élevées, d'un vert-bronzé.

DEUXIÈME DIVISION.

Sans écusson ou avec un écusson à peine apparent.

12. Onite onglé.

Sans écusson, noir; cuisses dentées; jambes antérieures armées d'un fort onglet.

13. Onite Bison.

Sans écusson; corcelet antérieurement mucroné; tête avec deux cornes arquées.

14. Onite Buffle.

Sans écusson; corcelet antérieurement bidenté; tête avec deux cornes arquées.

15. Onite lisse.

Sans écusson, noir; chaperon arrondi; tête avec deux lignes et un tubercule postérieur; élytres lisses.

16. Onite Nicanor.

Sans écusson; corcelet simple; tête avec une corne recourbée, bidentée; élytres striées.

17. Onite Bélial.

Sans écusson; corcelet simple; tête avec deux lignes transverses; cuisses et jambes antérieures fortement dentées.

18. Onite Philémon.

Sans écusson, bronzé; corcelet simple; tête avec une corne très-courte; élytres sillonnées.

PREMIÈRE DIVISION.

A écusson.

1. ONITE Inuus.

ONITIS Inuus.

Onitis scutellatus, capite quadrituberculato, corpore viridi-æneo. FABR. *Entom. Syst. Suppl. p.* 25. *n°.* 1. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 26. *n°.* 1.

Scarabæus Inuus. JABL. *Coleopt.* 2. *tab.* 11. *fig.* 4.

Voyez, pour les autres synonymes & pour la description, BOUSIER Inuus, n°. 95.

2. ONITE Aygule.

ONITIS Aygulus.

Onitis scutellatus, capite tuberculato, elytris testaceis. FABR. *Ent. Syst. Suppl. p.* 25. *n°.* 2. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 27. *n°.* 2.

Voyez, pour les autres synonymes & pour la description, BOUSIER Aygule, n°. 94.

3. ONITE Lophus.

ONITIS Lophus.

Onitis scutellatus, thorace inermi utrinquè dilatato, quadripunctato; elytris cinereo fuscoque variis. FABR. *Ent. Syst. em. Suppl. tom.* 3. *p.* 26. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 27. *n°.* 3.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Onite Inuus. Le chaperon est arrondi, noir, avec une tache cendrée au milieu, & un tubercule élevé. Le corcelet est noir, avec les bords latéraux dilatés, pâles, & quatre points enfoncés, dont un de chaque côté, & deux postérieurs rapprochés. L'écusson est petit, distinct, terminé en pointe. Les élytres sont cendrées, mélangées de noirâtre; elles sont quelquefois entiérement noires. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont noires. Les cuisses antérieures sont comprimées, intérieurement unidentées. Les jambes sont alongées, courbes, munies intérieurement d'une dent placée au milieu, multidentées extérieurement, sans tarses. Les pattes intermédiaires ont leurs cuisses comprimées, unidentées, & les jambes courtes, extérieurement tridentées.

Il se trouve sur la côte de Barbarie.

4. ONITE fourchu.

ONITIS furcifer.

Onitis scutellatus, ater, femoribus anticis lobo elongato, tridentato, spinâque simplici armatis.

Scarabæus furcifer. Ross. *Faun. Etr. Mant. tom.* 1. *p.* 7. *n°.* 7.

Il a huit lignes de longueur & quatre de largeur à la base des élytres. Tout le corps est noir, luisant. Le chaperon est arrondi, presque bidenté. La tête, dans la femelle, est marquée de deux lignes transverses, élevées, dont l'une antérieure, courte : à la seconde, on remarque dans le mâle un tubercule élevé. Le corcelet est pointillé, un peu plus large que les élytres. Ses bords sont à peine crénelés, & on y remarque quatre impressions, une de chaque côté, & deux rapprochées vers l'écusson : celui-ci est petit, terminé en pointe. Les élytres ont des stries fines, à peine marquées; de très-petits points enfoncés entre les stries, & une ligne saillante & tranchante près du bord extérieur. A la base postérieure des cuisses antérieures, on remarque dans la femelle deux grandes épines divergentes, un peu arquées & aiguës. Les cuisses sont armées d'un lobe alongé, tridenté sur les bords, placé au milieu de la partie antérieure : on voit de plus une forte épine vers l'extrémité antérieure. Les jambes sont longues, arquées, armées, sur le bord antérieur, de trois ou quatre dents. Les cuisses du mâle sont simples. Les jambes sont plus courtes, & armées de quatre fortes dents, & ils n'ont pas les deux grandes épines que nous avons dit partir de la poitrine ou de la base postérieure des cuisses antérieures. J'ai une variété dont le lobe des cuisses antérieures est court, & se présente comme une épine fourchue.

Je l'ai trouvé dans la Mésopotamie, dans l'Asie mineure & dans l'île de Rhodes, dans les bouses. Il se trouve aussi en Italie.

5. ONITE Mœris.

ONITIS Mœris.

Onitis scutellatus, ater, capitis cornu brevissimo, elytris lineis elevatis.

Scarabæus irroratus. Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 7. *n°.* 16.?

Onitis Mœris. LATR. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 2. *pag.* 81. *n°.* 1. — *Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom.* 10. *p.* 105.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, BOUSIER Mœris, n°. 93.

6. ONITE éperonné.

ONITIS calcaratus.

Onitis scutellatus, subtùs niger, elytris striatis testaceis, fusco variis tibiis calcaratis.

Il ressemble à l'Onite Apelle. Le mâle a de cinq à six lignes de longueur, & la femelle de sept à huit : celle-ci a le chaperon arrondi, presque bidenté. La tête est testacée, luisante, mélangée d'obscur : on y voit une petite ligne courte, peu

élevée, & derrière cette ligne une autre plus longue. Le mâle a sur celle-ci un petit tubercule. Le corcelet est noirâtre & pointillé au milieu, testacé, luisant sur les côtés, qui se dilatent peu, & sont légérement crénelés sur les bords : on y voit, vers ces bords, un point enfoncé, noirâtre, & un autre au dessous à peine élevé, de la même couleur : vers l'écusson, il y a deux autres points enfoncés, rapprochés. L'écusson est petit, terminé en pointe. Les élytres sont striées, testacées, avec quelques points obscurs ou testacés, mélangés de noirâtre. Les pattes antérieures, dans la femelle, ont les cuisses creuses antérieurement, ciliées, & munies, sur le bord supérieur, d'une dent placée un peu au-delà du milieu. Les jambes sont arquées, assez longues, munies de quatre dents extérieurement, & d'un crochet en dessous, aigu, un peu arqué, accompagné d'une élévation courte, qui remonte intérieurement, & qui forme une petite dent là où elle finit. Le mâle a les cuisses simples, & les jambes plus courtes, quadridentées. Les pattes intermédiaires ont les cuisses simples, & les jambes armées extérieurement d'un éperon crochu. Celles du mâle sont tridentées. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Je l'ai trouvé en Égypte, en Mésopotamie, dans les bouses du Bœuf & du Buffle.

7. Onite Clinias.

Onitis Clinias.

Onitis scutellatus, niger, thorace maculâ laterali aureâ, capitis cornu medio brevissimo.

Onitis Clinias. Fabr. *Entom. Syst. em. Suppl. tom.* 3. *p.* 25. *n°.* 3. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 27. *n°.* 4.

Scarabæus Clinias. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 1. *p.* 19. *n°.* 56.

Scarabæus hungaricus. Herbst. *Arch. tab.* 16. *fig.* 4.

Il ne doit point être confondu avec l'Onite Mæris, dont il diffère beaucoup. Il a de fix à sept lignes de longueur. Le chaperon est arrondi. La tête est noire, marquée de deux lignes, l'une antérieure, courte; l'autre ayant au milieu un petit tubercule élevé. Le corcelet est pointillé, presque variolé, noir, avec une tache latérale, jaune. Au dessus de la tache est un point enfoncé; & on en voit deux autres rapprochés à la partie postérieure. L'écusson est noir, petit, terminé en pointe obtuse. Les élytres sont noires, pointillées, striées, & l'intervalle entre les stries est à peine élevé. Tout le dessous du corps est noir. Les jambes antérieures ont trois ou quatre dents latérales, peu saillantes.

Il se trouve en Hongrie.

8. Onite de Vandel.

Onitis Vandelli.

Onitis scutellatus, thorace rugoso, capitis clypeo acuto, cornu postico brevissimo.

Onitis Vandelli. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 28. *n°.* 5.

Il a de cinq à six lignes & demie de longueur. Le corps est noir, luisant. Le chaperon est arrondi. La tête est pointillée; celle de la femelle a une ligne transverse, élevée, & postérieurement un très-petit tubercule. Le tubercule est plus élevé dans le mâle, & il y a une seconde ligne courte, peu élevée, à la partie antérieure. Le corcelet est un peu variolé. L'écusson est très-petit. Les élytres ont des stries à peine apparentes, même avec la loupe, & entre ces stries, des lignes élevées, peu marquées, interrompues par des points enfoncés. Les jambes antérieures sont minces, un peu arquées, plus longues dans la femelle, & armées de quatre dents obtuses, latérales; celles du mâle sont plus courtes, & ont trois ou quatre dents obtuses.

Il se trouve en Portugal, en Espagne.

9. Onite Apelle.

Onitis Apelles.

Onitis scutellatus, capitis cornu brevissimo, elytris testaceis; punctis elevatis, atris.

Onitis Apelles. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 25. *n°.* 5. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 28. *n°.* 6.

Voyez, pour les autres synonymes & pour la description, Bousier Apelle, n°. 101.

10. Onite Sphinx.

Onitis Sphinx.

Onitis scutellatus, niger, opacus, capite cornuto, lineisque duabus elevatis, transversis.

Onitis Sphinx. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 26. *n°.* 6. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 29. *n°.* 9.

Onitis Sphinx. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 2. *p.* 81. *n°.* 2. — *Hist. natur. des Crust. & des Inf. tom.* 10. *p.* 107.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Bousier Sphinx, n°. 91.

11. Onite Ménalque.

Onitis Menalcas.

Onitis scutellatus, capite tuberculato, viridi-æneus, elytris testaceis, lineis elevatis, viridi-æneis.

Onitis Menalcas. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 30. *n°.* 13.

J'ai une variété dont le corcelet eſt d'un beau bleu. La tête, le deſſous du corps & les lignes élevées des élytres ſont d'un bleu très-foncé.

Voyez, pour la deſcription & les ſynonymes, Bousier Ménalque, n°. 126.

DEUXIÈME DIVISION.

Sans écuſſon ou avec un écuſſon à peine apparent.

12. Onite onglé.

Onitis unguiculatus.

Onitis exſcutellatus, muticus, niger, ſemoribus dentatis; tibiis anticis, ſubtùs unguiculatis.

Onitis unguiculatus. Fabr. *Ent. Syſt. emend. Suppl. p.* 27. *n°.* 7. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 27. *n°.* 7.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Bousier onglé, n°. 127.

13. Onite Biſon.

Onitis Biſon.

Onitis exſcutellatus, thorace anticè mucronato, capite cornubus duobus lunatis.

Onitis Biſon. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 28. *n°.* 7.

Scarabæus Biſon. Ross. *Faun. Etr. t.* 1. *p.* 12. *n°.* 25.

Voyez, pour les autres ſynonymes & la deſcription, Bousier Biſon, n°. 69.

14. Onite Buffle.

Onitis Bubalus.

Onitis exſcutellatus, thorace anticè bidentato, capite cornubus duobus arcuatis.

Il reſſemble beaucoup au précédent, dont il paroît d'abord n'être qu'une variété. La tête eſt parfaitement ſemblable, ſi ce n'eſt que la ligne élevée qui ſe trouve après le chaperon eſt un peu plus diſtante des cornes que dans l'autre. Le corcelet a ſon ſillon un peu plus marqué. La partie antérieure eſt plus profondément coupée, & au deſſus eſt un avancement échancré ou bidenté. Les dents ſont arrondies, aſſez avancées. Les élytres ſont un peu plus liſſes que dans l'eſpèce précédente.

Je l'ai trouvé en Provence & dans l'île de Naxos.

15. Onite liſſe.

Onitis lævigatus.

Onitis exſcutellatus, ater, clypeo rotundato, capite lineis duabus tuberculoque poſtico, elytris lævibus.

Il reſſemble à l'Onite Biſon; mais il eſt un peu plus petit, & proportionnellement un peu plus étroit. Le corps eſt noir, luiſant. Le chaperon eſt arrondi, un peu pointu. La tête a deux lignes élevées, dont l'une antérieure eſt courte : derrière la ſeconde ſe trouve placé un tubercule élevé. Le corcelet, vu à la loupe, paroît très-finement chagriné. Ses bords ſont ſimples, ciliés, & on y remarque quatre impreſſions, dont une de chaque côté, & deux poſtérieures rapprochées, moins marquées, très-près du bord. L'écuſſon manque ou n'eſt preſque pas apparent. Les élytres ſont très-finement pointillées, à peine ſtriées. Les cuiſſes ſont ſimples, & les jambes antérieures ſont courtes, quadridentées.

Je l'ai trouvé dans la Méſopotamie.

16. Onite Nicanor.

Onitis Nicanor.

Onitis exſcutellatus, thorace mutico, capitis cornu recurvo, bidentato; elytris ſtriatis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 29. *n°.* 12.

Scarabæus Nicanor. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *p.* 54. *n°.* 175.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Bousier Nicanor, n°. 92.

17. Onite Bélial.

Onitis Belial.

Onitis exſcutellatus, thorace mutico, capite lineis duabus tranſverſis, ſemoribus tibiiſque anticis acutè dentatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. pag.* 27. *n°.* 8. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *pag.* 29. *n°.* 10.

Fabricius cite mal-à-propos mon Entomologie, *pl.* 7, *fig.* 58. Cette figure appartient à l'Onite Sphinx, ainſi que la figure 57, *a*; & le Scarabé cuivreux, 57, *b*, appartient au genre Ateuchus, & eſt bien différent de celui-ci. Le Bélial, ſuivant Fabricius, eſt un peu plus grand que l'Onite Sphinx. La tête a deux lignes tranſverſes élevées, l'antérieure étant courte. Le bord antérieur eſt un peu relevé & échancré. Le corcelet eſt grand, marqué d'un point enfoncé de chaque côté. Les élytres ſont liſſes, un peu élevées vers l'extrémité. Les cuiſſes antérieures ſont armées d'une forte dent aiguë, au milieu de leur partie interne. Les jambes ſont alongées, arquées, multidentées extérieurement, ciliées intérieurement, & munies d'une dent vers le milieu : il n'y a point de tarſe. Les cuiſſes intermédiaires ſont comprimées, renflées, munies d'un trocanter alongé, aigu, figurant une dent placée au milieu. Les cuiſſes poſtérieures ſont comprimées, marquées extérieure-

ment d'une entaille profonde, & munies intérieurement d'un trocanter alongé, presqu'épineux.

Cette description convient assez bien, comme on voit, à l'un des sexes de l'Onite Sphinx.

Il se trouve à Cayenne, suivant Fabricius.

18. Onite Philémon.

Onitis Philemon.

Onitis exscutellatus, obscurè æneus, thorace mutico, capite subcornuto, elytris sulcatis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 30. *n°.* 14.

Il ressemble beaucoup à l'Onite Sphinx, dont il a été regardé autrefois par Fabricius comme une variété; il en diffère en ce qu'il est une fois plus petit, que sa couleur est bronzée obscure, & que les élytres ont des sillons mieux marqués.

Il se trouve aux Indes orientales.

Nota. L'*Onitis Jasius* de Fabricius appartient évidemment au genre Bousier; il est décrit sous le n°. 54.

ONTHOPHAGE. *Onthophagus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Coprophages.

Ce genre, établi par Latreille, renferme toutes les espèces de Boufier de moyenne & de petite taille, dont le corps est presqu'aussi large que long, & dont on trouve un grand nombre d'espèces en Europe, tels que le Boufier Taureau, le Boufier Vache, le Boufier Lémur, le Boufier nuchicorne, &c. Les caractères que cet auteur assigne à ce genre sont les suivans: dernier article des palpes maxillaires ovalaire, par opposition à celui des Boufiers, qui est alongé & presque cylindrique; palpes labiaux terminés par des articles qui paroissent plus grands, & qui sont hérissés de poils; corps presque rond, un peu déprimé; chaperon demi circulaire, alongé; corcelet très-grand, se rapprochant de la figure circulaire, échancré en devant; pattes des Boufiers. (*Voyez* Bousier.)

OPATRE. *Opatrum.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Ténébrionites.

Les Opatres ont le corps oblong, ordinairement rugueux; le chaperon profondément entaillé; les antennes courtes, allant un peu en grossissant vers l'extrémité; les antennules antérieures presque en masse tronquée; les tarses filiformes; les quatre antérieurs de cinq articles; les postérieurs de quatre.

Linné, Geoffroy & Degeer n'avoient pas distingué ces insectes des Ténébrions: Linné en avoit même placé une espèce parmi ses Silphes. Fabricius fut le premier qui en forma un genre, d'abord peu nombreux, mais qui s'est enrichi successivement de plusieurs espèces, tant indigènes qu'étrangères. Latreille a séparé avec raison des Opatres, deux espèces qui n'auroient jamais dû y entrer, & en a fait un genre sous le nom de *Elédone*, que Fabricius a changé en celui de *Boletophagus*. Il a aussi extrait quelques espèces, qu'il réunit à son genre Aside, que nous ferons connoître dans le supplément. Fabricius n'a point adopté le genre Aside, & il a continué de laisser parmi les Opatres les espèces qui ne doivent plus en faire partie, puisqu'elles se distinguent, au premier coup-d'œil, par le chaperon entier ou à peine échancré, & par les antennes dont le pénultième article est plus gros que les précédens, & le dernier plus petit. Le chaperon est au contraire profondément entaillé dans les Opatres, & les antennes vont un peu en grossissant jusqu'au dernier article. Ces deux derniers caractères, le premier surtout, leur est commun avec les Pédines de M. Latreille, placés dans la seconde division; & en effet, M. Illiger les réunit aux Opatres; ce qui nous paroît assez fondé. Cependant, si on fait attention aux antennes qui vont moins en grossissant dans les Pédines que dans les Opatres; aux jambes des mâles, qui sont velues en dessous dans la plupart des espèces; aux antennules, qui sont un peu plus longues & plus en masse; aux mandibules, qui sont plus dentées, on pourra se décider à séparer les Pédines des Opatres.

Pour ce qui regarde les Pédines de la première division, ils n'ont aucun rapport avec les Opatres, ni par le chaperon ni même par les antennes.

Les antennes des Opatres sont plus courtes que le corcelet, & composées de onze articles, dont le premier est un peu alongé, plus gros que les suivans; le second est plus petit que celui-ci, assez court; le troisième est un peu alongé. Les quatre suivans sont grenus, presque coniques. Les quatre derniers vont un peu en grossissant. Elles sont insérées à la partie latérale antérieure de la tête, à quelque distance des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, petite, un peu échancrée antérieurement, placée dans une échancrure plus profonde du chaperon ou de la partie antérieure de la tête.

Les mandibules sont cornées, courtes, creuses à leur partie interne, échancrées ou presque bidentées à leur extrémité, un peu sinuées à leur bord supérieur.

Les mâchoires sont courtes, bifides. La division extérieure est cornée, presque cylindrique, un peu courbée, terminée par des cils & deux onglets. La division interne est presqu'une fois plus courte, cornée, presque cylindrique, terminée par un onglet aigu.

La lèvre inférieure est très-petite, coriacée, bifide, insérée à la partie antérieure un peu interne du menton: celui-ci est corné, plus large que la

lèvre supérieure, coupé, & presqu'échancré antérieurement, arrondi sur les côtés.

Les antennules antérieures sont courtes, composées de quatre articles, dont le premier est petit, le second alongé & conique, le troisième une fois plus court que le second; le dernier court, assez gros, tronqué. Elles sont insérées à la base latérale de la division extérieure.

Les antennules postérieures sont très-courtes, composées de trois articles, dont le premier est très-petit; le second presque conique; le dernier un peu renflé & tronqué. Elles sont insérées sur le menton, à la base latérale de la lèvre.

La tête est petite, un peu enfoncée dans le corcelet, plane à sa partie supérieure, à bords tranchans sur le devant. Les yeux, placés à la partie latérale postérieure, sont petits, arrondis, un peu enfoncés.

Le corcelet est ordinairement aussi large que les élytres; il est peu convexe, échancré à sa partie antérieure pour recevoir la tête, peu sinué à sa partie postérieure, à bords tranchans sur les côtés.

L'écusson est petit, presqu'en cœur, arrondi postérieurement.

Les élytres sont rugueuses, chagrinées, striées, cyménelées, rarement lisses; elles sont, ainsi que les autres parties du corps, couvertes assez souvent d'une poussière grise qu'on enlève difficilement.

Les pattes sont de longueur moyenne, ou même sont plus courtes, & plus petites que dans les autres insectes. Les antérieures sont un peu plus grosses que les autres, & les jambes sont extérieurement un peu dentelées. Les autres ont de très-petites épines à la place des dentelures. Les antérieures, dans quelques espèces, sont dilatées, comprimées, presque triangulaires, ou très-élargies par le bas.

Les tarses sont filiformes, & composés de cinq articles dans les quatre pattes antérieures, & de quatre seulement dans les postérieures. Ces articles sont égaux entr'eux. Le dernier est alongé, peu renflé, armé de deux ongles arqués & aigus.

On rencontre les Opatres dans les champs, & plus particulièrement dans les lieux arides, sablonneux: on les trouve aussi sous les cadavres desséchés. Leur démarche est assez lente, & leur course peu précipitée; de sorte qu'on les saisit facilement dès qu'on les apperçoit; mais ils échappent lorsqu'ils sont en repos, parce qu'étant presque tous couverts d'une poussière terreuse, on a de la peine à les découvrir. Leur larve nous est encore inconnue.

OPATRE.

OPATRUM. Fabr. Latr. SILPHA. Linn. TENEBRIO. Geoffr. Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, grenues, grossissant un peu vers l'extrémité.

Mandibules courtes, creuses intérieurement, échancrées à l'extrémité.

Mâchoires bifides; divisions presque cylindriques.

Quatre antennules courtes, un peu en masse tronquée.

Chaperon profondément entaillé.

ESPÈCES.

1. Opatre sabuleux.

Noir, couvert d'une poussière grise; élytres avec trois lignes élevées entre des tubercules lisses.

2. Opatre variolé.

Noir; élytres presque striées, rugueuses; bord supérieur des yeux relevé.

3. Opatre viennois.

D'un gris-obscur; corcelet finement chagriné; élytres à peine marquées de sillons pointillés.

4. Opatre famélique.

D'un gris-obscur; élytres sillonnées, avec les interstices légérement chagrinés.

5. Opatre renflé.

Obscur; corcelet chagriné, marqué d'une ligne élevée.

6. Opatre déprimé.

Gris; corcelet et élytres lisses, pubescens.

7. Opatre rustique.

Obscur: élytres avec des stries pointillées; tête avec une impression transversale.

8. Opatre arénaire.

Gris; élytres avec des stries pointillées.

9. Opatre glabre.

Noir; corcelet et élytres lisses, couverts de poils cendrés, écailleux.

10. Opatre lisse.

Noir; chaperon antérieurement brun; élytres avec des stries presque lisses.

11. Opatre crénelé.

Noir; bords du corcelet arrondis; élytres avec des stries pointillées.

12. Opatre oblong.

Oblong, gris; chaperon relevé, bidenté; élytres presque striées.

OPATRE. (Insecte.)

13. Opatre treillé.

Noir; élytres striées; stries fortement ponctuées.

14. Opatre plane.

Déprimé, noir, opaque; élytres avec des stries simples; chaperon entier.

15. Opatre simple.

Noir, opaque; élytres avec des stries simples; chaperon échancré.

16. Opatre granulé.

Bords du corcelet un peu relevés; élytres avec trois stries élevées, et autant de sillons marqués de points enfoncés.

17. Opatre souterrain.

Noir, ponctué; jambes antérieures dilatées et dentées.

18. Opatre ferrugineux.

Corcelet inégal; élytres treillées; jambes antérieures un peu dilatées, triangulaires.

19. Opatre oriental.

Cendré; corcelet et élytres rugueux; jambes antérieures dilatées, triangulaires.

20. Opatre à fossettes.

Cendré; élytres sillonnées; sillons avec deux rangées de points enfoncés, assez grands.

21. Opatre pulvérulent.

Obscur, couvert d'une poussière écailleuse grise; élytres avec des stries lisses.

22. Opatre sillonné.

Noirâtre; corcelet chagriné, avec les bords entiers; élytres avec des stries crénelées; jambes avec une petite dent extérieurement.

23. Opatre picipède.

Noir; antennes et pattes brunes; élytres un peu raboteuses, marquées de stries pointillées.

24. Opatre pourpre.

Ovale-oblong, glabre, d'un brun-purpurescent; élytres avec des stries pointillées.

25. Opatre brun.

Oblong, glabre, brun; corcelet pointillé; élytres chagrinées, striées; interstice des stries un peu élevé.

26. Opatre peint.

Cendré, avec des points blancs; corcelet sillonné, avec deux enfoncemens.

27. Opatre bossu.

Glabre, noir; élytres avec des stries pointillées et des lignes à peine élevées.

28. Opatre tibial.

Noir; élytres pointillées, raboteuses; jambes antérieures comprimées, triangulaires.

29. Opatre hispide.

Noirâtre; corcelet et élytres hispides.

30. Opatre soyeux.

Gris, soyeux; élytres sillonnées; sillons ponctués.

31. Opatre ovale.

Ovale, gris; élytres presque striées, avec le bord mélangé de blanc.

32. Opatre canelé.

Cendré; élytres striées; stries muriquées.

33. Opatre nain.

Cendré; corcelet rugueux; élytres avec quatre lignes élevées, lisses.

34. Opatre pusille.

Cendré; corcelet chagriné; élytres avec plusieurs stries.

1. Opatre fabuleux.

Opatrum fabulosum.

Opatrum nigrum, griseo-pulverulentum; elytris lineis elevatis, tuberculisque nitidis.

Opatrum fabulosum. Ent. tom. 3. 56. *n°.* 5. *tab.* 1. *fig.* 4.

Opatrum fabulosum *fuscum, elytris lineis elevatis tribus dentatis, thorace emarginato.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 89. *n°.* 3. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 116. *n°.* 5.

Silpha fabulosa. Linn. *Syst. Nat. t.* 2. *p.* 572. *n°.* 17. — *Faun. Suec. n°.* 456.

Silpha fabulosa. Scop. *Ent. Carn. n°.* 58.

Opatrum fabulosum. Latr. *Gen. Crust. & Ins. tom.* 2. *p.* 167. — *Hist. Nat. des Crust. & des Ins. tom.* 10. *p.* 286. *tab.* 88. *fig.* 5.

Tenebrio atra, elytris striis quinque utrinquè dentatis. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 350. *n°.* 7.

Opatrum fabulosum. Illig. *Ins. Pruss. tom.* 1. *p.* 107. *n°.* 2.

Tenebrio rugosus. Deg. *Mem. Ins. tom.* 5. *p.* 43. *n°.* 5. *tab.* 2. *fig.* 21.

Opatrum fabulosum. Panzer, *Faun. Germ. Fasc.* 3. *fig.* 2.

Opatrum fabulosum. Herbst. *Coleopt.* 3. *tab.* 52. *fig.* 5.

Opatrum fabulosum. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 81. *n°.* 1.

Opatrum fabulosum. Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 56. *n°.* 157.

Il a de trois lignes & demie à quatre lignes de longueur. Les antennes sont noires. Le corps est noir, plus ou moins couvert d'une poussière terreuse, grise. La tête est très-finement chagrinée. Le corcelet est de la largeur des élytres, finement chagriné. Les élytres sont chagrinées, marquées de cinq lignes élevées, dont trois plus apparentes. Ces lignes sont placées chacune entre deux rangées de tubercules peu élevés, lisses. Il y a aussi quelques tubercules le long de la ligne élevée de la future, & quelques-uns plus clairs-semés vers le bord extérieur. Les ailes qui se trouvent au dessous des élytres sont un peu plus courtes que l'abdomen, & ne sont point repliées; elles ne peuvent servir au vol.

Il se trouve dans toute l'Europe, dans les lieux arides, sablonneux.

2. Opatre variolé.

Opatrum variolosum.

Opatrum nigrum, elytris subtriatis rugosis, orbita oculorum supernè prominula.

Hist. Nat. Ins. Tome VIII.

Il est plus étroit que l'Opatre fabuleux. Les antennes sont d'un brun-noirâtre. Le corps est noir. La tête est très-finement pointillée, marquée d'un sillon transversal au milieu, & d'une ligne transversale, peu enfoncée, peu marquée, sur le vertex. Le bord supérieur de l'orbite de l'œil est relevé. Les élytres ont des stries qui forment des lignes peu marquées, souvent interrompues, ou des points irrégulièrement enfoncés. L'intervalle est également interrompu par des enfoncemens irréguliers; ce qui fait paroître ces élytres un peu raboteuses. Le dessous du corps est finement pointillé.

Il se trouve en Espagne, en Portugal.

3. Opatre viennois.

Opatrum viennense.

Opatrum fusco-griseum, thorace scabriusculo, elytris vix sulcatis, sulcis subpunctatis.

Il est plus petit & plus étroit que l'Opatre fabuleux, n'ayant que trois lignes de longueur & une & un quart de largeur à la base des élytres. Le dessus du corps est noir, couvert d'une poussière terreuse, grise. Les antennes sont d'un brun-noirâtre. La tête & le corcelet paroissent très-finement chagrinés, & les bords de celui-ci sont entiers. Les élytres ont chacune neuf sillons, peu profonds, peu marqués, dans lesquels sont des points assez gros, peu enfoncés. Le dessous du corps est noir & pointillé. Les pattes sont noires, avec les tarses d'un brun-noir.

Il se trouve en France, en Allemagne. Il nous est venu d'Allemagne, sous le nom de *Viennense*, que j'ai cru devoir lui conserver.

4. Opatre famélique.

Opatrum famelicum.

Opatrum fusco-griseum, elytris sulcatis, interstitiis scabriusculis.

Il est un peu plus étroit que l'Opatre fabuleux, ayant quatre lignes de longueur, & une & demie de largeur à la base des élytres. Les antennes sont d'un brun-clair. Le corps est noirâtre, couvert d'une poussière grise, & de poils courts, foyeux. La tête a une impression transversale, peu marquée. Le corcelet paroît pointillé à travers la poussière terreuse dont il est toujours couvert. Les élytres ont chacune neuf sillons qui ne paroissent pas ponctués. L'intervalle est légèrement chagriné. Le dessous du corps est noirâtre. Les pattes sont brunes.

Il se trouve en Égypte, sur les terres incultes.

5. Opatre renflé.

Opatrum obesum.

Opatrum fuscum, thorace scabriusculo, lineâ mediâ elevatâ.

Il a quatre lignes de longueur, & deux de largeur au milieu des élytres; de forte qu'il a une forme un peu plus ovale que les précédens. Les antennes sont brunes. La tête est chagrinée, marquée d'un enfoncement transversal, peu profond. Le corcelet est chagriné, & marqué d'une ligne longitudinale, peu élevée. Les élytres ont chacune neuf sillons, peu enfoncés, presque lisses. L'intervalle est à peine chagriné, & couvert de poils courts, grisâtres, presqu'écailleux. Le dessous du corps est noirâtre, un peu chagriné. Les pattes sont d'un brun très-foncé.

Je l'ai trouvé dans l'île de Scio, sur des terres arides, incultes.

6. Opatre déprimé.

Opatrum depressum.

Opatrum griseum, thorace elytrisque lævibus, pubescentibus.

Opatrum depressum. Fabr. *Entom. Syst. em. Suppl. p.* 41. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 7.

Il a environ cinq lignes de longueur, & il est plus déprimé ou moins convexe que l'Opatre sabuleux. Les antennes sont noirâtres. La lèvre supérieure est d'un brun-clair. La tête, le corcelet & les élytres sont lisses ou très-finement chagrinés, sans élévation ni stries, de couleur obscure, mais couverts de poils très-courts, grisâtres, presqu'écailleux. Le dessous du corps est noirâtre. L'abdomen est très-finement pointillé, & de chaque point part un poil très-court, presqu'écailleux. Les pattes sont de la couleur du corps.

Il se trouve dans les Indes orientales.

7. Opatre rustique.

Opatrum rusticum.

Opatrum fuscum, elytris striato-punctatis, capite transversè impresso.

Il est plus étroit, & un peu moins convexe que l'Opatre sabuleux. Les antennes sont brunes. Le corps est noir ou noirâtre, légérement couvert de poils courts, cendrés. La tête est pointillée, & marquée, dans son milieu, d'une impression transversale, peu profonde. Le corcelet n'est pas tout-à-fait aussi large que les élytres; il est finement pointillé, & ses bords sont entiers. Les élytres sont régulièrement striées, & les stries sont ponctuées: on voit entre les stries de très-petits points, d'où partent autant de poils très-courts. Les pattes sont brunes.

Il se trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel, en Grèce, sur les terrains arides, sablonneux. J'en ai un individu beaucoup plus grand, que j'ai pris aux environs de Bagdad.

8. Opatre arénaire.

Opatrum arenarium.

Opatrum griseum, elytris striato-punctatis. Ent. tom. 3. 50. *n°.* 7. *tab.* 1. *fig.* 7.

Opatrum arenarium. Fabr. *Syst. Ent. pag.* 76. *n°.* 3. — *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 8.

Il ressemble beaucoup à l'Opatre rustique, dont il est difficile de le distinguer, surtout par les élytres; il est un peu plus court, & le corcelet est un peu moins large que les élytres. Le dessus du corps est noirâtre, couvert de poils courts, cendrés. Le corcelet est finement pointillé, & ses bords latéraux sont un peu élevés. Les élytres ont des stries ponctuées, & les intervalles sont très-finement pointillés; elles sont d'un brun-noirâtre. Le dessous du corps est noirâtre. Les pattes sont brunes ou d'un brun-noirâtre.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

9. Opatre glabre.

Opatrum glabratum.

Opatrum nigrum, thorace elytrisque lævibus, cinereis, squamosis.

Opatrum glabratum. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 7. — *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 117. *n°.* 10.

Il est un peu plus petit que l'Opatre sabuleux. Son corps est moins convexe, & le corcelet est plus petit. Les antennes sont noirâtres. La tête & le corcelet sont à peine chagrinés, couverts de poils courts, presqu'écailleux, cendrés. Les élytres paroissent lisses; mais à la loupe on voit qu'elles sont à peine striées, & que les stries sont lisses. Elles sont couvertes de poils courts, presqu'écailleux, cendrés. Le dessous du corps est noirâtre. L'abdomen & les pattes sont pointillés, & de chaque point part un poil très-court.

Il se trouve aux Indes orientales.

10. Opatre lisse.

Opatrum lævigatum.

Opatrum nigrum, clypeo anticè piceo, elytris subStriatis. Ent. t. 3. 56. *n°.* 8. *tab.* 1. *fig.* 8. a. b.

Opatrum lævigatum. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 89. *n°.* 5. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 8.

Il est un peu plus petit que l'Opatre sabuleux. Les antennes & les anteunules sont d'un brun-clair. La lèvre supérieure est brune, antérieurement ciliée. Le corcelet est noirâtre, pointillé, couvert d'un duvet court, grisâtre. Les élytres sont régulièrement striées, & les stries sont presque lisses. Entre les stries, on voit de très-petits points, d'où partent autant de poils courts, grisâtres. Le dessous

du corps eſt noirâtre. Les pattes ſont brunes. L'abdomen eſt finement pointillé, & de chaque point part un poil très-court.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

11. OPATRE crénelé.

OPATRUM crenatum.

Opatrum atrum, thoracis margine rotundato, elytris punctato-ſtriatis. FABR. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 9.

Il reſſemble aux précédens. Tout le corps eſt noir. Les bords du corcelet ſont arrondis. Les élytres ont des ſtries pointillées, ſimples.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

12. OPATRE oblong.

OPATRUM oblongum.

Opatrum oblongum, griſeum, clypeo reflexo bidentato, elytris ſubſtriatis. FABR. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 13.

Il a une forme plus alongée que les précédens. Tout le corps eſt gris. Le chaperon eſt relevé à ſon extrémité & bidenté. Le corcelet eſt rebordé. Les élytres ſont preſque ſtriées.

Il ſe trouve à Tranquebar.

13. OPATRE treillé.

OPATRUM clatratum.

Opatrum nigrum, elytris ſtriatis, ſtriis punctatis. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 9. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 14.

Il paroît appartenir plutôt au genre Pédine qu'à celui-ci. Il eſt un peu plus grand que l'Opatre fabuleux. Les antennes ſont noires, obſcures. La tête eſt pointillée, marquée d'une ligne tranſverſale, enfoncée. Le corcelet eſt pointillé, rebordé, preſque crénelé ſur les bords, à peu près de la largeur des élytres : celles-ci ſont liſſes, & marquées de points enfoncés, aſſez grands, rangés en ſtries. Tout le corps eſt noir & liſſe.

Il ſe trouve à Cayenne, à la Guadeloupe.

Du cabinet de M. Boſc.

14. OPATRE plane.

OPATRUM planum.

Opatrum depreſſum, nigrum, opacum, elytrorum ſtriis ſimplicibus, clypeo integro. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pag.* 90. *n°.* 10. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 15.

Il reſſemble aux précédens; mais il eſt plus déprimé, plane. La tête, le corcelet & les élytres ſont noirs, opaques. Les élytres ont des ſtries liſſes. Le chaperon, ſuivant Fabricius, eſt entier; ce qui doit l'éloigner de ce genre, & le rapprocher peut-être du Boléthophage.

Il ſe trouve en Sibérie.

15. OPATRE ſimple.

OPATRUM ſimplex.

Opatrum nigrum, opacum, elytrorum ſtriis ſimplicibus, clypeo emarginato. FABR. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 16.

Il ſe diſtingue des précédens par une forme moins déprimée. Le chaperon eſt échancré. Les élytres ſont ſimplement ſtriées. Tout le corps eſt d'un noir-obſcur.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

16. OPATRE granulé.

OPATRUM granulatum.

Opatrum thoracis margine ſubreflexo, elytrorum ſtriis elevatis tribus, ſulcis punctatis. FABR. *Syſt. Ent. tom.* 1. *pag.* 90. *n°.* 11. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 17.

La tête & le corcelet ſont noirs, liſſes, avec les bords à peine relevés. Les élytres ont trois ſtries élevées, entre leſquelles ſont des rangées de points enfoncés, qui ſe réuniſſent poſtérieurement.

Je n'ai point vu cet inſecte, mais je ſoupçonne qu'il appartient au genre Aſide.

Il ſe trouve en Barbarie, dans les lieux ſablonneux.

17. OPATRE ſouterrain.

OPATRUM ſubterraneum.

Opatrum atrum, punctatum, tibiis anticis dilatatis, dentatis. FABR. *Entom. Syſt. em. Suppl. p.* 41. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 18.

Il eſt une fois plus grand que l'Opatre tibial. Tout le corps eſt noir, luiſant, ponctué. Les pattes antérieures ont leurs jambes dilatées & dentées.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

18. OPATRE ferrugineux.

OPATRUM ferrugineum.

Opatrum thorace inæquali, elytris clathratis, tibiis anticis dilato-triangularibus. FABR. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 19.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Opatre oriental. Tout le corps eſt ferrugineux. Le corcelet eſt inégal, rebordé, avec les bords entiers. Les élytres ſont treillées. Les jambes antérieures ſont dilatées & de forme triangulaire.

Il ſe trouve à Java.

19. Opatre oriental.

Opatrum orientale.

Opatrum cinereum, thorace elytrisque rugosis; tibiis anticis dilatatis, triangularibus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pag.* 91. *n°.* 12. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 19. *n°.* 20.

L'Opatre décrit par Forskall sous le nom de *Silpha multistriata*, & cité par Fabricius, appartient à l'espèce qui suit; celui-ci est un peu plus grand & plus alongé. Le corps est cendré-obscur. La tête est chagrinée, marquée, à sa partie antérieure, d'une petite élévation transverfale, courte, qui forme derrière elle un sillon après lequel sont deux tubercules à peine élevés. Le corcelet est de la largeur des élytres, légérement crénelé sur ses bords, fortement chagriné, marqué de quelques tubercules peu élevés, presque lisses. Les élytres sont raboteuses, chagrinées, marquées de trois lignes élevées ou plis peu distincts. Les cuisses antérieures sont anguleuses, & les jambes sont dilatées & triangulaires. Toutes les pattes sont d'un brun-noirâtre.

Il se trouve sur les terrains incultes de l'Égypte.

20. Opatre à fossettes.

Opatrum foveolatum.

Opatrum cinereum, elytris sulcatis, sulcis punctis impressis dublici serie.

Silpha multistriata. Forsk. *Descript. Anim. p.* 77. *n°.* 1.

Il ressemble à l'Opatre fabuleux; mais il est un peu plus petit. Les antennes & les antennules sont d'un brun-ferrugineux. La tête est cendrée, chagrinée, inégale, marquée au milieu d'un sillon court, transversal. Le corcelet est cendré, chagriné, convexe, légérement crénelé sur ses bords, marqué de deux enfoncemens peu profonds, aussi large que les élytres: celles-ci sont cendrées, & ont chacune quatre sillons, dans lesquels on remarque deux rangées de points assez grands, enfoncés. Le dessous du corps est noirâtre. Les pattes antérieures ont leur jambe un peu dilatée & triangulaire.

Il se trouve sur le sable & sur tous les terrains incultes de l'Égypte.

21. Opatre pulvérulent.

Opatrum pulverulentum.

Opatrum fuscum, griseo-pulverulentum, elytris striis lævibus.

Il a trois lignes de longueur, & ressemble à l'Opatre rustique; mais il est un peu plus convexe. Le corps est obscur, couvert de poils très-courts, presqu'écailleux. Les antennes sont d'un brun très-foncé. La tête paroit pointillée, & est marquée d'un enfoncement transversal. Le corcelet paroit pointillé comme la tête. Les élytres ont des stries sans points enfoncés. L'intervalle a de très-petits points, d'où partent autant de poils courts, presqu'écailleux. Le dessous du corps est noirâtre, pointillé. Les pattes sont d'un brun-foncé.

Il se trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel.

22. Opatre sillonné.

Opatrum strigatum.

Opatrum nigricans, thorace scabro, margine integro, elytris crenato-striatis, tibiis omnibus extus subunidentatis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 41. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 119. *n°.* 22.

Il a deux lignes & un tiers de longueur. Les antennes sont brunes. Le corps est d'un gris-foncé obscur. La tête & le corcelet sont fortement chagrinés. Les bords de celui-ci sont très-légérement créneles. Les élytres ont chacune neuf sillons lisses, & l'intervalle est élevé, crénelé. Les pattes sont brunes. Toutes les jambes sont marquées extérieurement d'une petite dent.

Il se trouve aux Indes orientales.

23. Opatre picipède.

Opatrum picipes.

Opatrum nigrum, antennis pedibusque piceis; elytris scabriusculis, punctato-striatis.

Il est un peu plus convexe que l'Opatre rustique. Les antennes sont brunes. Le chaperon est entaillé, & la lèvre-supérieure est brune, ainsi que les antennules. La tête est noire, finement pointillée, marquée d'un enfoncement transversal. Le bord supérieur de l'orbite est un peu élevé. Le corcelet est noir, glabre, pointillé, de la largeur des élytres. Ses bords latéraux sont entiers. Les élytres sont noires, glabres, légérement chagrinées, marquées de stries ponctuées. L'intervalle de ces stries est peu élevé, si ce n'est vers les bords latéraux, où cette élévation est plus sensible. Le dessous du corps est pointillé. Les pattes sont brunes. Les jambes antérieures sont à peine crénelées extérieurement.

Il se trouve au midi de la France, dans les endroits sablonneux.

24. Opatre pourpre.

Opatrum purpurescens.

Opatrum ovato-oblongum, glabrum, fusco-purpurescens, elytris striis punctatis.

Il a un peu plus de deux lignes de longueur, & deux seulement de largeur au milieu des élytres. Tout le corps est glabre & d'un brun-luisant, donnant un peu sur le pourpre. Les antennes sont

un peu velues, & vont un peu en groſſiſſant vers l'extrémité. La tête eſt pointillée, entaillée antérieurement en ſegment de cercle. Le corcelet eſt finement pointillé, & ſes rebords ſont entiers. Les élytres ſe terminent en pointe; elles ont des pointillures plus fines, plus rapprochées & plus irrégulières que ſur le corcelet, & des ſtries bien marquées, au fond deſquelles ſont des points enfoncés. Les jambes antérieures s'élargiſſent un peu à leur extrémité, & les poſtérieures ſont minces, un peu arquées.

J'ai reçu cet inſecte de M. Hoffmanſegg, ſous le nom d'*Opatrum purpureſcens;* il tient le milieu entre les Opatres & les Pédines, & pourroit être auſſi bien placé parmi ceux-ci que parmi les Opatres.

Il ſe trouve en Portugal.

25. Opatre brun.

Opatrum piceum.

Opatrum oblongum, glabrum, thorace punctato, elytris ſcabriuſculis ſtriatis, interſtitio ſtriarum elevato.

Il a un peu plus de quatre lignes de longueur. Le corps eſt oblong, glabre, entièrement d'un brun-foncé, luiſant. Les antennes ſont d'un brun un peu plus clair, & vont très-peu en groſſiſſant vers l'extrémité. Le chaperon eſt profondément entaillé. La tête eſt fortement pointillée, & marquée d'une ligne enfoncée, tranſverſale. Le corcelet eſt fortement pointillé, un peu plus étroit que les élytres, avec les bords latéraux entiers. Les élytres ſont un peu chaprinées ou légèrement raboteuſes, ſtriées, à peine pointillées au fond des ſtries, avec l'eſpace compris entre chaque ſtrie un peu élevé. La plus grande largeur de l'inſecte eſt un peu au-delà du milieu des élytres. Les pattes ſont d'un brun un peu moins foncé que le corps.

Je l'ai trouvé ſur les ſables, dans la baſſe Égypte.

26. Opatre peint.

Opatrum pictum.

Opatrum cinereum, albo punctatum, thorace ſulcato, foveolato.

Opatrum pictum *cinereum, elytris albo ſtriatis, ſtriis nigro punctatis.* Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 117. *n°.* 12.

Il n'a pas deux lignes de longueur. Le corps en deſſus eſt mélangé de cendré & de blanc; il eſt cendré en deſſous. La tête eſt marquée de deux ſillons peu profonds, un peu divergens. Le corcelet eſt pour le moins auſſi large que les élytres, crénelé ſur ſes bords, chagriné, marqué d'un ſillon au milieu, & d'un enfoncement vers les côtés, qui ſe termine poſtérieurement en foſſe bien marquée. Les élytres ſont ſillonnées, & le fond des ſillons eſt ponctué. Les pattes ſont d'un brun-ferrugineux, couvertes de poils courts, écailleux, cendrés. Les jambes antérieures ſont armées extérieurement de trois dents, dont deux égales vers le milieu, & une longue, en forme d'épine, vers l'extrémité.

Il ſe trouve dans l'Autriche, la Hongrie.

27. Opatre boſſu.

Opatrum gibbum.

Opatrum glabrum, nigrum, elytris punctato-ſtriatis; lineis elevatis, obſoletis.

Opatrum gibbum. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 89. *n°.* 4. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 116. *n°.* 6.

Opatrum gibbum. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 39. *tab.* 4.

Opatrum gibbum. Illig. *Inſ. Pruſſ. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 3.

Opatrum convexum. Kugel, *n°.* 3.

Cet inſecte me paroît ſe rapprocher des Pédines; il eſt une fois plus petit que l'Opatre fabuleux. Les antennes ſont noirâtres, un peu plus courtes que le corcelet, & vont un peu en groſſiſſant. Le chaperon eſt échancré. La tête eſt pointillée, glabre, noire. Le corcelet eſt noir, glabre, pointillé, rebordé, auſſi large que les élytres, avec ſes bords entiers. Les élytres ont des ſtries pointillées. L'intervalle eſt à peine élevé entre quelques ſtries, & très-finement pointillé. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires. Les jambes antérieures ſont comprimées, un peu triangulaires. Les autres jambes, dans l'un des ſexes, ſont velues le long de leur partie interne.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

28. Opatre tibial.

Opatrum tibiale.

Opatrum nigrum, elytris punctatis ſubrugoſis, tibiis anticis compreſſo-triangularibus. Entom. tom. 3. *p.* 56. *n°.* 10. *tab.* 1. *fig.* 10. a. b.

Opatrum tibiale. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pag.* 91. *n°.* 13. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *pag.* 119. *n°.* 21.

Opatrum tibiale. Illig. *Inſ. Pruſſ. t.* 1. *p.* 107. *n°.* 1.

Opatrum tibiale. Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 83. *n°.* 3.

Opatrum tibiale. Herbst, *Coleopt.* 5. *p.* 221. *tab.* 52. *fig.* 8.

Opatrum tibiale. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 43. *tab.* 10.

Il a une ligne & demie de longueur. Tout le

corps eſt noir, rarement couvert d'une pouſſière un peu cendrée. La tête eſt légérement chagrinée. Le corcelet eſt de la largeur des élytres, finement chagriné, marqué de quelques tubercules à peine élevés, liſſes. L'écuſſon eſt petit, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont finement pointillées, marquées de quelques enfoncemens irréguliers. Les jambes antérieures ſont un peu dilatées, triangulaires, armées, vers leur baſe extérieure, de deux ou trois dentelures.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède, dans les lieux ſablonneux.

29. OPATRE hiſpide.

OPATRUM hiſpidum.

Opatrum nigricans, thorace elytriſque hiſpidis. FABR. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 119. *n°.* 23.

Opatrum hiſpidum. WEB. *Obſ. Ent. pag.* 38. *n°.* 1.

Il eſt plus petit que l'Opatre fabuleux. Les antennes ſont teſtacées. La tête eſt noire, tuberculée. Le corcelet eſt irréguliérement tuberculé, hiſpide, bordé, marqué au milieu d'un enfoncement peu profond. Les élytres ſont noires, munies chacune de neuf lignes élevées; tuberculées, à tubercules hiſpides. L'abdomen eſt noir, couvert de poils cendrés. Les pattes ſont de couleur de poix. Les ailes ſont blanches, marquées de veines rouges.

Il ſe trouve à Sumatra.

30. OPATRE ſoyeux.

OPATRUM ſericeum.

Opatrum ſericeum, griſeum, elytris ſulcatis, ſulcis punctatis. FABR. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 24.

Opatrum ſericeum. WEB. *Obſ. Ent. pag.* 38. *n°.* 2.

Il reſſemble, ſuivant Fabricius, à l'Opatre ferrugineux pour le port & la grandeur. Les antennes ſont moniliformes, d'un brun-foncé, avec quelques poils dorés. La tête eſt noire, ponctuée. Le corcelet eſt bordé, brun, couvert de poils dorés qui le rendent ſoyeux. Les élytres ſont brunes, ſoyeuſes, marquées de ſillons ponctués. Les cuiſſes antérieures ſont ſimples ou armées d'une forte dent. Les ailes ſont blanches, avec les veines brunes.

Il ſe trouve à Sumatra.

31. OPATRE ovale.

OPATRUM ovatum.

Opatrum ovatum, griſeum, elytris ſubſtriatis; margine albo, vario. FABR. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 25.

Il eſt petit, & de forme plus ovale que les eſpèces précédentes. Les antennes ſont courtes, noires. Le corcelet eſt bordé. Les élytres ſont preſque ſtriées, griſes, avec le bord un peu mélangé de blanc.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

32. OPATRE cannelé.

OPATRUM canaliculatum.

Opatrum cinereum, elytris ſtriatis, ſtriis muricatis. FABR. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 42. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 26.

Il eſt petit, entiérement gris. Le chaperon eſt entier. Le corcelet eſt raboteux, marqué d'un ſillon au milieu. Les élytres ſont ſtriées, & les ſtries ſont muriquées. Les jambes antérieures ſont dentées.

Il ſe trouve à Tranquebar.

33. OPATRE nain.

OPATRUM minutum.

Opatrum cinereum, thorace rugoſo, elytris lineis elevatis quatuor lævibus. Ent. t. 3. *n°.* 56. 12. *tab.* 1. *fig.* 12. a. b.

Opatrum minutum. FABR. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pag.* 91. *n°.* 15. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *pag.* 120. *n°.* 27.

Je n'ai pas vu cet inſecte; ce qui me fait douter qu'il appartienne à ce genre. Le corps, ſuivant Fabricius, eſt petit, entiérement d'une couleur cendrée obſcure. Les élytres ſont liſſes, & ont chacune quatre lignes élevées.

Il ſe trouve en Suède.

34. OPATRE puſille.

OPATRUM puſillum.

Opatrum cinereum, thorace ſcabro, elytris multò ſtriatis. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 16. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 28.

Fabricius cite mal-à-propos Roſſi, qui n'a point décrit d'*Opatrum puſillum*, mais l'*Agricola*, qui eſt un Boléthophage. Le Puſille, ſelon Fabricius, eſt petit comme les précédens, & de couleur cendrée. Le corcelet eſt chagriné, & les élytres ont pluſieurs ſtries.

Il ſe trouve en Hongrie.

Nota. Les Opatres gris, velu, ſoyeux & rugueux de mon *Entomologie* appartiennent au genre Aſide, ainſi que le *fuſcum*, l'*obſcurum* & le *porcatum* de Fabricius. Le Boſſu & le Réticulé ſont le même inſecte. Le dernier n'eſt qu'une variété du premier, de couleur brune claire, que j'avois décrite & figurée dans la collection de Linné, alors entre les mains de M. Smith; il appartient au genre

Bolétophage, ainſi que l'Agaricicole ou Agricole des auteurs.

L'article Opatre de mon *Entomologie* a été rédigé pendant mon voyage dans l'Orient, ainſi que tous ceux compris depuis le n°. 45 juſqu'au 69e.; ce qui fait qu'il s'y eſt gliſſé des fautes que j'aurai ſoin un jour de corriger.

OPHION. *Ophion.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Ichneumonides.

Les Ophions ont les antennes ſétacées, preſque de la longueur du corps; les antennules filiformes; les mandibules biſides; l'abdomen arqué, comprimé, large & tronqué à ſon extrémité.

Ce genre, établi par Fabricius, n'a point été adopté par Latreille; il forme ſeulement une diviſion parmi les Ichneumons de ce dernier: ce ſont les comprimés ou ceux à abdomen comprimé & en faucille.

M. Jurine fait entrer quelques Ophions dans ſon genre Ichneumon, & il place les autres parmi ſes Anomalons, dont le caractère eſt de n'avoir aux ailes ſupérieures, que deux grandes cellules cubitales ou ſoumarginales, tandis que les Ichneumons en ont trois, dont l'intermédiaire eſt fort petite.

Les caractères que Fabricius aſſigne à ce genre ne nous ont pas paru aſſez précis pour ne pas laiſſer des incertitudes relativement aux eſpèces qui doivent y entrer. Par exemple, il aſſigne ſix articles aux antennules antérieures, & nous n'en avons pu compter que cinq à toutes celles que nous avons ſoumiſes à l'examen le plus ſcrupuleux. Les antennules poſtérieures ne partent pas de l'extrémité de la lèvre, comme il le dit, mais de ſa baſe latérale un peu antérieure. Ces caractères, au reſte, ainſi que ceux tirés des mandibules & des mâchoires, lui ſont communs avec preſque tous les autres genres formés aux dépens des Ichneumons. Ceux que M. Jurine tire, pour les Anomalons, des nervures des ailes, ſeroient excellens s'ils étoient toujours aſſez conſtans; mais il ſe préſente des anomalies, comme il l'a remarqué lui-même, qui rendent ſon genre encore incertain. Le travail de M. Jurine pourtant mérite des éloges, & ne ſauroit être trop apprécié. Nous regrettons ſeulement que cet habile obſervateur n'ait pas formé, à l'exemple de Fabricius, un plus grand nombre de genres qu'il n'a fait, & qu'il n'ait pas rigoureuſement ſuivi ſa méthode en groupant toutes les eſpèces d'Ichneumons dont les ailes lui préſentoient des différences aſſez notables & aſſez conſtantes, ſi ce n'eſt dans les cellules cubitales, du moins dans les autres parties de l'aile. En attendant un travail plus étendu & plus rigoureux ſur les Ichneumonides, nous croyons que le genre Ophion de Fabricius peut être conſervé, en le reſondant toutefois & n'y laiſſant que les eſpèces qui préſenteront, s'il eſt poſſible, les mêmes caractères, tant aux parties de la bouche, qu'aux nervures des ailes. Peut-être ſera-t-il difficile de faire concorder ces derniers; mais on approchera du moins de la préciſion qu'exigent les caractères des genres, & on aura facilité l'étude des eſpèces dans une famille extrêmement nombreuſe, dont les antennes, la forme du corps, les nervures des ailes & même les couleurs diffèrent ſouvent beaucoup du mâle à la femelle, au point qu'on ſeroit porté quelquefois à les placer bien loin l'un de l'autre.

Les antennes des Ophions ſont ſétacées, preſque auſſi longues que le corps, compoſées d'un grand nombre d'articles cylindriques, peu diſtincts. Le premier ſeulement eſt renflé, un peu plus long que les autres; les deux ſuivans ſont fort courts; le troiſième ſurtout eſt un peu plus court & un peu plus petit que le ſecond. Elles ſont inſérées, aſſez près l'une de l'autre, à la partie antérieure de la tête, entre les deux yeux.

La tête eſt courte, auſſi large que le corcelet, dont elle eſt bien diſtincte, quoique portée ſur un col très-court ou preſque nul. Les yeux ſont oblongs, peu ſaillans, & placés à la partie latérale: il y a trois petits yeux liſſes, diſpoſés en triangle, à la partie ſupérieure de la tête.

La bouche eſt formée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe fort courte & de quatre autennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, fort courte, arrondie antérieurement, légérement ciliée.

Les mandibules ſont cornées, arquées, aſſez larges, biſides ou bidentées à leur extrémité. La dent ſupérieure eſt un peu plus longue que l'inférieure.

La trompe eſt formée de trois pièces. Les latérales ou mâchoires ſont coriacées, larges, minces, preſque tranſparentes, biſides. La diviſion interne eſt adhérente à l'autre, plus courte, moins large, terminée en pointe. L'autre eſt grande, large, arrondie à ſon extrémité. Leur baſe eſt plus étroite & cornée.

La pièce intermédiaire ou lèvre inférieure eſt cornée, étroite, un peu plus large à ſon extrémité qu'à ſa baſe: c'eſt le menton proprement dit. Cette pièce eſt ſurmontée par la langue ou lèvre inférieure, qui eſt membraneuſe & biſide. Les diviſions ſont diſtantes & arrondies.

Les antennules antérieures ou maxillaires ſont longues, ſétacées, compoſées de cinq articles, dont le premier eſt alongé, aminci à ſa baſe. Le ſecond eſt plus court & plus gros que le premier. Le troiſième eſt alongé, peu renflé à ſon extrémité. Les deux ſuivans vont en diminuant de groſſeur. Elles ſont inſérées à l'extrémité de la partie cornée de la pièce latérale de la trompe.

Les antennules poſtérieures ou labiales ſont preſqu'une fois plus courtes que les antérieures, & compoſées de quatre articles, dont les trois premiers ſont de groſſeur & de longueur preſqu'égales. Le dernier eſt plus étroit. Elles ſont inſérées à l'extrémité latérale de la partie cornée de la pièce intermédiaire, ou à la baſe antérieure de la lèvre.

Le premier segment du corcelet eſt fort court, à peine diſtinct. Le ſecond ou le dos eſt élevé, convexe, pas plus large que la tête. L'écuſſon qui le termine poſtérieurement eſt ſéparé du dos par un enfoncement tranſverſal; il s'élève quelquefois au milieu en pointe de diamant ou en tubercule arrondi, & eſt ſouvent coloré de blanc ou de jaune, comme dans les Ichneumons. Le troiſième ſegment eſt court, plus étroit que le dos, & s'abaiſſe poſtérieurement.

L'abdomen eſt alongé, comprimé, arqué ou en faucille, étroit à ſa baſe, large & tronqué à ſon extrémité : il eſt porté ſur une ſorte de pétiole, c'eſt-à-dire que le premier article eſt mince, alongé, à peine renflé à ſon extrémité; il eſt terminé, dans les femelles, par un aiguillon plus ou moins alongé, mais ordinairement fort court.

Les pattes ſont de longueur inégale. Les poſtérieures ſont plus longues & plus groſſes que les intermédiaires, & celles-ci le ſont un peu plus que les antérieures. Les jambes des quatre pattes poſtérieures ſont terminées par deux épines droites, & celles de devant par une un peu arquée.

Les ailes ſont étendues, veinées, ordinairement plus courtes que l'abdomen; elles ont une cellule radiale ou marginale, grande & fort alongée, & deux cellules cubitales ou ſoumarginales, dont la première préſente des anomalies fort remarquables. Elle eſt quelquefois complète, & donne naiſſance, vers ſon milieu, à une nervure récurrente; mais quelquefois la nervure qui doit la clorre intérieurement s'arrête au-delà de la nervure récurrente, comme dans l'Ophion trompeur, & ſouvent elle forme un coude, & s'unit alors complétement avec la première cellule intérieure; de ſorte que deux n'en forment qu'une, comme on le voit dans l'Ophion jaune. Il arrive auſſi aſſez ſouvent qu'entre la première cellule cubitale & la ſeconde, qui aboutit à l'extrémité de l'aile, il y en a une fort petite & irrégulière. Nous aurions noté toutes ces différences ſi nous avions pour le moment ſous les yeux toutes les eſpèces que nous mentionnons d'après Fabricius. Ce travail eſt pourtant abſolument néceſſaire, tant pour la diſtinction des eſpèces, que pour établir des ſubdiviſions qui en faciliteront l'étude.

Quant aux mœurs & à la manière de vivre des Ophions, nous n'ajouterons rien ici à ce que nous avons dit à l'article Ichneumon, l'hiſtoire des uns ſe liant à l'hiſtoire des autres, quoique chacun ait des habitudes qui lui ſoient particulières, & qui mériteroient des détails qui ne pourroient manquer d'être auſſi curieux qu'intéreſſans.

OPHION.

OPHION. Fabr. ANOMALON. Jur. Panz. ICHNEUMON. Linn. Geoffr. Deg. Latr. Jur.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes longues, sétacées; articles cylindriques, peu distincts, très-nombreux; le premier un peu alongé et renflé; les deux suivans fort courts.

Mandibules terminées par deux dents.

Langue arrondie, peu avaucée.

Quatre antennules; les antérieures longues, composées de cinq articles, dont les premiers plus gros que les derniers; les postérieures de quatre articles, dont le dernier plus étroit.

Abdomen alongé, latéralement comprimé, en faucille.

Ailes variables.

ESPÈCES.

* *Antennes jaunes.*

1. Ophion jaunâtre.

D'un jaune-testacé pâle; corcelet avec deux lignes jaunes.

2. Ophion pâle.

D'un jaune-testacé pâle; corcelet sans tache.

3. Ophion ramidule.

D'un jaune-testacé pâle, avec l'extrémité de l'abdomen noire.

4. Ophion chloris.

D'un jaune-testacé pâle, sans tache; abdomen dentelé en dessous.

5. Ophion jaune.

Jaune, avec le vertex noir; extrémité de l'abdomen obscure.

6. Ophion ferrugineux.

Fauve; anneaux de l'abdomen marqués d'un point jaune, de chaque côté.

7. Ophion trompeur.

Testacé; abdomen plus obscur, en faucille.

8. Ophion glaucoptère.

Ferrugineux; poitrine et extrémité de l'abdomen noires.

9. Ophion fabricateur.

Ferrugineux; abdomen obscur; corcelet et poitrine avec des rayures enfoncées, noires.

10. Ophion questeur.

Jaune; corcelet avec trois tubercules élevés, ovales, obscurs.

11. Ophion dessinateur.

Ferrugineux; poitrine et extrémité du corcelet et de l'abdomen noires.

OPHION. (Insecte.)

12. Ophion obscur.

Obscur; dos du corcelet jaune, avec trois lignes courtes et un point obscurs; côtés de l'abdomen tachés de jaune.

13. Ophion agresseur.

Noir; antennes, bouche et pattes rouges.

14. Ophion morio.

Très-noir; front taché de jaune; ailes bleues, avec l'extrémité obscure.

15. Ophion atricolor.

Ailes et corps très-noirs, sans tache; antennes jaunes.

16. Ophion front-jaune.

Noir, avec le front jaune, le second et le troisième anneau de l'abdomen rouges.

17. Ophion habillé.

Noir; abdomen, antennes et pattes ferrugineux.

18. Ophion délaissé.

D'un brun-ferrugineux; abdomen noir, avec la base ferrugineuse.

19. Ophion xanthope.

Noir; abdomen ferrugineux, avec l'extrémité noire.

20. Ophion circonflexe.

Noir; abdomen jaune à sa base; pattes postérieures ferrugineuses, avec les genoux noirs; écusson jaune.

21. Ophion maculé.

Ferrugineux, avec l'extrémité du corcelet et de l'abdomen noire.

22. Ophion tricolor.

Noir; bouche et ligne latérale au corcelet jaunes; abdomen ferrugineux, avec le premier article noir.

** *Antennes noires, marquées d'un anneau blanc.*

23. Ophion porte-clef.

Noir; pattes rouges; les postérieures avec l'extrémité blanche; antennes avec un anneau blanc.

24. Ophion abréviateur.

Noir; abdomen rouge, court, en masse, avec l'extrémité tronquée, noire.

25. Ophion exhortateur.

Ferrugineux; tête et extrémité de l'abdomen noires.

26. Ophion à tarse blanc.

Noir; pattes ferrugineuses, avec les tarses postérieurs blancs.

*** *Antennes entièrement noires.*

27. Ophion annonciateur.

Noir; pattes rouges, avec les jambes postérieures noires; aiguillon de médiocre longueur.

28. Ophion exhaustateur.

Noir; abdomen rouge, avec la base et l'extrémité noires; aiguillon recourbé, en faucille.

29. Ophion criailleur.

Noir, avec le second, le troisième, le quatrième anneau de l'abdomen, la bouche et les pattes rouges.

30. Ophion fuscipenne.

Rouge; tête et anus noirs; ailes obscures.

OPHION. (Insecte.)

31. Ophion générateur.

Jaune, avec les antennes noires; ailes transparentes, sans tache.

32. Ophion fomentateur.

Noir; abdomen avec la base du troisième et du quatrième anneau jaunâtre; pattes testacées.

33. Ophion inculcateur.

Noir; abdomen entièrement ferrugineux.

34. Ophion faucheur.

Noir; corcelet presque taché; abdomen avec le second, le troisième et le quatrième anneau rouges.

35. Ophion nidulateur.

Noir; corcelet sans tache; abdomen avec le troisième et le quatrième anneau ferrugineux.

36. Ophion pugilateur.

Corcelet noir, sans tache; abdomen rouge, avec la base et l'extrémité noires; pattes grêles, ferrugineuses.

37. Ophion opérateur.

Noir; front jaune; abdomen pétiolé, comprimé, rouge, avec l'extrémité noire.

38. Ophion dimidiateur.

Jaune, avec les antennes noires; abdomen obscur, avec la base jaune.

39. Ophion quadrateur.

Jaune, avec le second anneau de l'abdomen noir; extrémité des ailes noire.

40. Ophion décharné.

Noir; front jaune; abdomen aminci, comprimé, rouge, avec l'extrémité noire.

41. Ophion grêle.

Noir; front, écusson et deux lignes sur le corcelet jaunes.

42. Ophion modérateur.

Noir; abdomen pétiolé, comprimé; pattes pâles; aiguillon à peine plus court que le corps.

43. Ophion sauteur.

Noir; abdomen en masse, court; aiguillon cylindrique; pattes postérieures alongées.

44. Ophion exténuateur.

Noir; abdomen rouge, avec le dos noir; pattes antérieures ferrugineuses.

45. Ophion denté.

Corcelet mélangé de noir et de jaune; abdomen avec des bandes jaunes et noires; cuisses postérieures dentées.

46. Ophion épineux.

Rouge, avec l'extrémité du corcelet et la base de l'abdomen noires; cuisses postérieures dentées.

47. Ophion érigateur.

Noir; corcelet sans tache; abdomen court, avec le troisième anneau rouge; pattes rouges.

48. Ophion nourrisseur.

Noir; abdomen court, ferrugineux, avec le pétiole noir.

49. Ophion moqueur.

Noir; corcelet sans tache; abdomen ferrugineux, avec le pétiole, le bord du second anneau et la base du troisième noirs.

OPHION. (Insecte.)

50. Ophion compensateur.

Noir; corcelet sans tache; abdomen court, avec le second, le troisième et le quatrième anneau rouges.

51. Ophion marchand.

Noir; corcelet sans tache; abdomen court, avec le bord du second anneau, tout le troisième et la base du quatrième jaunes.

52. Ophion flagellant.

Noir; corcelet sans tache; abdomen court, avec le second et le troisième anneau rouges; cuisses postérieures noires.

53. Ophion frustrateur.

Noir; pattes rouges; jambes et tarses postérieurs noirs; ailes obscures.

54. Ophion pétiolé.

Noir; corcelet sans tache; abdomen pétiolé; en faucille, ayant le troisième anneau rouge.

55. Ophion agréable.

Noir; abdomen en faucille, avec le troisième anneau rouge; pattes rouges.

56. Ophion nègre.

Jaune, avec les antennes noires et les ailes obscures.

57. Ophion fémoral.

Noir, avec les pattes ferrugineuses; cuisses postérieures renflées, unidentées.

58. Ophion écussonné.

Noir, avec la bouche et les pattes d'un jaune-fauve; abdomen rouge, avec la base et l'extrémité noires.

59. Ophion trimaculé.

Noir; bouche, tour des yeux, écusson et lignes ovales sur le corcelet, jaunes.

60. Ophion ensanglanté.

Noir; front, écusson et partie postérieure du corcelet d'un rouge-sanguin; pattes rouges.

61. Ophion des Pucerons.

Jaune, avec la partie postérieure de la tête et du corcelet, et le bord des derniers anneaux de l'abdomen, noirs.

* *Antennes jaunes.*

1. Ophion jaunâtre.

Ophion luteus.

Ophion pallidè teſtaceus, thorace lineis duabus flavis.

Ophion luteus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 235. — *Syſt. Pyez. p.* 130. *n°.* 1.

Ichneumon luteus, thorace ſtriato, abdomine falcato. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 178. *n°.* 1.

Les ailes n'ont, dans cette eſpèce, que deux cellules cubitales. La larve habite dans le corps de diverſes Chryſalides.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Ichneumon jaunâtre, n°. 156.

2. Ophion pâle.

Ophion pallens.

Ophion pallidè teſtaceus, thorace immaculato.

Il eſt une fois plus petit que le précédent, n'ayant guère que cinq ou ſix lignes de longueur. Les antennes ſont teſtacées, de la longueur du corps. La tête eſt d'un jaune-teſtacé, avec les yeux bruns. Le corcelet eſt teſtacé-pâle. L'abdomen eſt de la même couleur; il eſt plus court, moins aminci à ſa baſe que dans l'eſpèce précédente, compriné, tronqué, avec l'aiguillon d'une demi-ligne de longueur, caché dans deux valves aſſez larges. Le point marginal des ailes eſt jaune. & on remarque une petite cellule triangulaire, preſque pétiolée, entre les deux cellules cubitales.

Il ſe trouve aux environs de Paris, au midi de la France, aux environs de Bagdad.

3. Ophion ramidule.

Ophion ramidulus.

Ophion luteus, abdomine apice nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 336. *n°.* 2. — *Syſt. Pyez. p.* 131. *n°.* 2.

Ichneumon ramidulus. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 187.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Ichneumon ramidule, n°. 173.

4. Ophion chloris.

Ophion chloris.

Ophion pallidè teſtaceus, immaculatus, abdomine falcato, ſubtus dentato.

Il reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion jaunâtre. Tout le corps eſt d'une couleur teſtacée pâle, ſans aucune tache. Les antennes ſont de la longueur du corps. L'abdomen eſt pétiolé, en faucille, marqué de deux ou trois dentelures à ſa partie inférieure. L'aiguillon a une ligne & demie de longueur; il eſt d'un brun très-clair. Les deux valves latérales ſont de la même longueur & velues. Le point marginal des ailes ſupérieures eſt jaune, & plus grand que dans l'Ophion jaunâtre. L'on apperçoit une petite cellule entre les deux cubitales, & le commencement d'une nervure ou cloiſon à l'angle rentrant de la première cellule cubitale.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

5. Ophion jaune.

Ophion flavus.

Ophion luteus, vertice atro, abdomine apice fuſco. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 236. *n°.* 3. — *Syſt. Pyez. p.* 131. *n°.* 4.

Ichneumon flavus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 188.

Voyez Ichneumon jaune, n°. 157.

6. Ophion ferrugineux.

Ophion ferrugineus.

Ophion fulvus, abdominis ſegmentis utrinquè puncto flavo. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 131. *n°.* 3.

Ichneumon ferrugineus. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 228.

Il eſt grand. La tête eſt fauve, avec les mandibules & les trois petits yeux liſſes, noirs. Les antennes ſont jaunes. Le corcelet eſt fauve, marqué de deux lignes noires, preſqu'effacées ſur le dos, & d'un point jaune ſous les ailes. L'abdomen eſt pétiolé, fauve, avec quatre, cinq ou ſix points jaunes de chaque côté. L'aiguillon eſt noir, de la longueur de l'abdomen. Les ailes ſont tranſparentes, avec le point ordinaire jaune.

Il ſe trouve en Italie.

7. Ophion trompeur.

Ophion fallax.

Ophion teſtaceus, abdomine falcato, fuſco.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion jaunâtre. Les antennes ſont d'un brun-teſtacé, de la longueur du corps. La tête eſt teſtacée, avec les yeux bruns, ainſi que les petits yeux liſſes. Le corcelet, la poitrine & les pattes ſont teſtacés, ſans tache. L'abdomen eſt pétiolé, en faucille. Le premier anneau eſt mince, alongé, teſtacé; les autres ſont d'un brun-teſtacé, avec l'extrémité plus obſcure. Les ailes ont leurs nervures brunes, ainſi que le point marginal. On ne voit que deux cellules cubitales. La première a une ligne qui s'avance juſqu'au milieu, & qui part de l'angle rentrant.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

8. Ophion glaucoptère.

Ophion glaucopterus.

Ophion ferrugineus, pectore abdomineſque apice nigris.

Ophion glaucopterus *luteus, pectore nigro, abdomine falcato, ano nigro.* Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 236. *n°.* 4. — *Syſt. Pyez. p.* 133. *n°.* 14.

Voyez, pour les autres ſynonymes, Ichneumon glaucoptère, n°. 165.

Je donnerai ici la deſcription de cet inſecte, que je n'avois pas ſous les yeux lorſque je rédigeois l'article Ichneumon; il a neuf lignes de longueur. Les antennes ſont d'un jaune-ferrugineux, preſque de la longueur du corps. La tête eſt ferrugineuſe, avec la partie ſupérieure noirâtre. Le corcelet eſt ferrugineux à ſa partie ſupérieure. L'écuſſon eſt un peu conique, & tout le ſegment poſtérieur eſt raboteux. La ligne enfoncée qui ſépare ce ſegment du corcelet paroît noirâtre. La poitrine eſt noirâtre. L'abdomen eſt comprimé, tronqué, fauve, avec l'extrémité noire. Les pattes & même les hanches ſont entiérement fauves. Les ailes ont une teinte rouſſe. Les nervures ſont rouſſes. Il y a trois cellules cubitales, dont l'intermédiaire eſt petite, preſque circulaire.

Il ſe trouve au midi de la France & dans toute l'Europe.

9. Ophion fabricateur.

Ophion fabricator.

Ophion ferrugineus, abdomine fuſco, thorace pectoreque lineis impreſſis nigris.

Il reſſemble au précédent. Les antennes ſont jaunes, de la longueur du corps. La tête eſt d'un brun-ferrugineux, avec une tache noire ſur le vertex, & les yeux bruns. Le corcelet & la poitrine ſont d'un brun-ferrugineux, avec les enfoncemens qui ſe trouvent autour de l'écuſſon, à la partie poſtérieure & ſur les côtés, noirâtres. L'abdomen eſt pétiolé, comprimé, en faucille, avec la baſe, l'extrémité & la partie inférieure noirâtres. Le deſſus eſt d'un brun-ferrugineux, qui ſe confond avec le noir du deſſous. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ont une teinture rouſſeâtre. Les nervures ſont rouſſes, ainſi que le point marginal, qui eſt alongé, peu marqué. On ne voit que deux cellules cubitales.

Il ſe trouve au midi de la France.

10. Ophion queſteur.

Ophion queſtor.

Ophion flavus, thorace tuberculis tribus elevatis, ovatis, fuſcis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 132. *n°.* 6.

Il eſt un peu plus petit que l'Ophion jaune. Les antennes ſont d'un jaune-obſcur, avec le premier article jaune. La tête eſt jaune. Le corcelet eſt jaune, marqué, à ſa partie antérieure, de trois tubercules élevés, ovales, obſcurs. L'abdomen eſt pétiolé, courbé, jaune, tronqué & obſcur à l'extrémité, avec l'aiguillon avancé, très-court. Les ailes ſont tranſparentes. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

11. Ophion deſſinateur.

Ophion lineator.

Ophion ferrugineus, pectore, thoracis abdomineſque apice nigris.

Il a dix lignes de longueur. Les antennes ſont fauves, de la longueur du corps. La tête eſt ferrugineuſe, avec la partie ſupérieure noire. L'écuſſon eſt ferrugineux. La partie ſupérieure du corcelet eſt ferrugineuſe, avec trois lignes noires peu diſtinctes. La partie poſtérieure du corcelet, les côtés & la poitrine ſont très-noirs. L'abdomen eſt ferrugineux, avec l'extrémité noire. L'aiguillon eſt ferrugineux, & n'a qu'une demi-ligne de longueur. Les pattes ſont entiérement ferrugineuſes. Les ailes ont une teinte rouſſe. Les nervures ſont rouſſes, ainſi que le point marginal, qui eſt alongé, peu marqué. Il y a une très-petite cellule ovale entre les deux cubitales.

Il ſe trouve au midi de la France.

12. Ophion obſcur.

Ophion obſcuratus.

Ophion obſcurus, thoracis dorſo luteo, lineis tribus abbreviatis punctoque fuſcis, abdominis lateribus flavo maculatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. pag.* 237. *n°.* 7. — *Syſt. Pyez. pag.* 132. *n°.* 7.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion jaune. Les antennes ſont d'un jaune-obſcur. La tête eſt jaune, ſans tache. Le dos du corcelet eſt jaune, marqué de trois larges lignes obſcures. Les latérales n'avancent pas antérieurement autant que l'intermédiaire, & celle-ci eſt terminée poſtérieurement par un point. L'abdomen eſt obſcur, avec des taches jaunes ſur les côtés. Les pattes ſont obſcures.

Il ſe trouve en Saxe.

13. Ophion agreſſeur.

Ophion aggreſſor.

Ophion ater, antennis, ore pedibuſque rufis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 132. *n°.* 8.

Il reſſemble beaucoup à l'Ophion pugilateur; mais il eſt plus petit. La tête eſt noire, avec la bouche & les antennes rougeâtres. Le corcelet eſt

noir, sans tache. L'abdomen est court, noir, avec le bord du troisième segment un peu rougeâtre. L'extrémité est tronquée, & l'aiguillon est avancé, court. Les ailes sont transparentes. Les pattes sont ferrugineuses.

Il se trouve dans la Zélande.

14. Ophion morio.

Ophion morio.

Ophion ater, fronte flavo maculatâ; alis cyaneis, apice fuscis.

Ophion morio *ater, alis cyaneis.* Fabr. *Ent. Syst. emend. Suppl. p.* 237. *n°.* 8. — *Syst. Pyez. p.* 132. *n°.* 9.

Voyez Ichneumon morio, n°. 161.

15. Ophion atricolor.

Ophion atricolor.

Ophion ater, immaculatus, antennis flavis.

Il est très-grand. Les antennes sont un peu plus longues que la moitié du corps, d'un jaune-fauve, avec le premier article noir & le second brun. Tout le corps est très-noir, sans tache, ainsi que les pattes & les ailes. L'abdomen est pétiolé, alongé, comprimé, en faucille. L'aiguillon est à peine apparent. Les ailes n'ont que deux cellules cubitales.

Il se trouve en Caroline, d'où il a été apporté par M. Bosc.

16. Ophion front-jaune.

Ophion flavifrons.

Ophion niger, abdominis segmento tertio quartoque rufis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 237. *n°.* 9. — *Syst. Pyez. p.* 133. *n°.* 10.

Il est de grandeur moyenne. Les antennes sont ferrugineuses. La tête est noire, avec la partie antérieure, au dessous des antennes, jaune. Le corcelet est noir, avec un petit point calleux jaune à la base des ailes. L'abdomen est noir, avec le troisième & le quatrième segment rougeâtres. Les pattes sont rougeâtres.

Il se trouve en Italie.

17. Ophion habillé.

Ophion amictus.

Ophion niger, abdomine falcato, antennis pedibusque ferrugineis. Fabr. *Ent. Syst. emend. Suppl. p.* 237. *n°.* 10. — *Syst. Pyezat. p.* 133. *n°.* 11.

Ichneumon amictus. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 181. *n°.* 197.

Voyez Ichneumon habillé, n°. 162.

18. Ophion délaissé.

Ophion relictus.

Ophion obscurè ferrugineus, abdomine falcato nigro, basi ferrugineo. Fabr. *Ent. Syst. emend. Suppl. p.* 236. *n°.* 5. — *Syst. Pyez. p.* 133. *n°.* 12.

Il ressemble beaucoup à l'Ophion circonflexe. Les antennes, la tête & le corcelet sont d'une couleur ferrugineuse, obscure. L'abdomen est courbé, comprimé, noir, luisant, avec la base ferrugineuse. Les ailes sont courtes, obscures. Les pattes sont ferrugineuses, avec les jambes postérieures noires à leur extrémité.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

19. Ophion xanthope.

Ophion xanthopus.

Ophion niger, abdomine ferrugineo, apice nigro. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 133. *n°.* 13.

Voyez Ichneumon xanthope, n°. 165.

20. Ophion circonflexe.

Ophion circumflexus.

Ophion niger, abdomine falcato, antice flavo, pedibus posticis nigro geniculatis, scutello flavo. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 236. *n°.* 6. — *Syst. Pyez. p.* 133. *n°.* 15.

Voyez Ichneumon circonflexe, n°. 164.

21. Ophion maculé.

Ophion maculator.

Ophion ferrugineus, thoracis abdominisque apice nigro.

Il a de six à sept lignes de longueur. Les antennes sont d'un jaune-fauve. La tête est ferrugineuse, avec tout le vertex noir, & une ligne de la même couleur sur le front, bifurquée à son extrémité. Les mandibules sont jaunes, avec l'extrémité noire. Le corcelet est ferrugineux, marqué d'une raie longitudinale, courte, à la partie antérieure, & toute la partie postérieurement noire. Les côtés sont ferrugineux; mais la poitrine est noire. L'abdomen est ferrugineux, avec les derniers anneaux noirs. Les pattes sont entièrement ferrugineuses, excepté les hanches postérieures, qui sont noires. Les ailes ont une légère teinte rousseâtre, & n'ont que deux cellules cubitales.

Il se trouve aux environs de Paris.

22. Ophion tricolor.

Ophion tricolor.

Ophion ater, ore lineâque laterali thoracis flavis; abdomine ferrugineo, basi nigrâ.

Ophion tricolor *ater, abdomine, antennis pedibuſque ferrugineis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 133. *n°.* 16.

Ichneumon tricolor. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 203.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article noir. La tête eſt noire, avec la bouche jaune. Le corcelet eſt noir, avec une petite ligne jaune de chaque côté antérieurement, & un point de la même couleur au-devant des ailes. L'abdomen eſt ferrugineux, avec le pétiole noir. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ſont blanches.

Il ſe trouve en Italie.

** *Antennes noires, marquées d'un anneau blanc.*

23. Ophion porte-clef.

Ophion clavator.

Ophion ater, pedibus rufis, poſticis apice albis, antennis faſciâ albâ. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 134. *n°.* 17.

Ichneumon clavator. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 74.

Il a de quatre à cinq lignes de longueur. Les antennes ſont de la longueur du corps, noires, avec un anneau blanc aſſez large. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure brune. Le corcelet eſt noir. L'abdomen eſt noir, pétiolé, renflé & comprimé à l'extrémité, terminé par un aiguillon de la même couleur, d'une demi-ligne de longueur. Les pattes ſont rouges, avec la hanche & la pièce qui les unit aux cuiſſes, noires; & le ſecond, le troiſième & le quatrième articles des tarſes poſtérieurs blancs. Les ailes ont une cellule quadrangulaire entre les deux cellules cubitales & le commencement peu marqué d'une cloiſon, à l'angle rentrant de la première cellule cubitale.

Il ſe trouve aux environs de Paris, en Danemarck.

24. Ophion abréviateur.

Ophion abreviator.

Ophion niger, abdomine breviſſimo clavato rufo, apice truncato nigro. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 134. *n°.* 18.

Ichneumon abreviator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 153. *n°.* 83.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires, avec un anneau blanc. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. L'abdomen eſt court, rougeâtre, avec un long pétiole. L'extrémité eſt comprimée, tronquée, noire, armée d'un aiguillon court, un peu recourbé. Les pattes ſont rougeâtres, avec les jambes poſtérieures noires, & les tarſes blancs.

Il ſe trouve en Saxe.

25. Ophion exhortateur.

Ophion exhortator.

Ophion ferrugineus, capite abdominiſque apice nigris. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 134. *n°.* 19.

Ichneumon exhortator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 154. *n°.* 88.

Voyez Ichneumon exhortateur, n°. 75.

26. Ophion à tarſe blanc.

Ophion tarſator.

Ophion niger, pedibus ferrugineis, tarſis poſticis albis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 134. *n°.* 20.

Il reſſemble beaucoup au précédent. Les antennes ſont noires, marquées d'un anneau blanc. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. L'abdomen eſt court, pétiolé, comprimé, noir, avec l'extrémité tronquée, armée d'un aiguillon court, recourbé. Les pattes ſont rougeâtres, avec les tarſes poſtérieurs blancs.

Il ſe trouve en France, en Autriche.

*** *Antennes entiérement noires.*

27. Ophion annonciateur.

Ophion nunciator.

Ophion ater, pedibus rufis, tibiis poſticis nigris, abdomine compreſſo, aculeo mediocri. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 134. *n°.* 21.

Ichneumon nunciator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 137.

Il eſt plus petit que les précédens. La tête eſt noire, avec les antennules ſeules rougeâtres. Le corcelet eſt noir, ſans tache. L'abdomen eſt noir, preſque comprimé. L'aiguillon eſt auſſi long que l'abdomen. Les pattes ſont rouges, avec les jambes poſtérieures antérieurement noires. Les ailes ſont tranſparentes, avec le point marginal noir.

Il ſe trouve en Allemagne.

28. Ophion exhauſtateur.

Ophion exhauſtator.

Ophion niger, abdomine rufo, baſi apiceque nigro, aculeo recurvo, falcato. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 135. *n°.* 22.

Ichneumon exhauſtator. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 226.

Il eſt petit. La tête eſt noire, avec les mandibules ferrugineuſes. Le corcelet eſt noir, ſans tache. L'abdomen eſt court, pétiolé, comprimé, tronqué,

tronqué, rouge, avec la base & l'extrémité noires. L'aiguillon est noir, arqué, recourbé, de la longueur de l'abdomen. Les pattes sont ferrugineuses, & les cuisses sont comprimées. Les ailes sont obscures, avec une tache marginale noire.

Il se trouve en Danemarck.

29. Ophion criailleur.

Ophion latrator.

Ophion niger, abdominis segmento secundo, tertio, quarto, ore pedibusque rufis; posticis nigris, rufo annulatis. Fabr. *Syst. Pyez. pag.* 135. *n°.* 23.

Ichneumon latrator. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 167. *n°.* 139.

Voyez Ichneumon criailleur, n°. 123.

30. Ophion fuscipenne.

Ophion pennator.

Ophion rufus, capite anoque nigris, alis fuscis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 135. *n°.* 24.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion pugilateur. Les antennes & la tête sont noires. Le corcelet est ronge, sans tache. L'abdomen est comprimé, arqué, rouge, avec l'extrémité noire, tronquée. L'aiguillon est court, avancé. Les ailes sont obscures, avec deux petits points transparens, placés à la partie antérieure.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

31. Ophion générateur.

Ophion generator.

Ophion flavus, antennis nigris, alis hyalinis immaculatis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 135. *n°.* 25.

Il est plus petit que les précédens. Les antennes sont noires. La tête & le reste du corps sont jaunes. L'abdomen est court, tronqué. Les ailes sont entièrement transparentes.

Il se trouve aux Indes orientales.

32. Ophion fomentateur.

Ophion fomentator.

Ophion niger, abdomine falcato, segmento tertio quartoque basi flavescentibus, pedibus testaceis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 135. *n°.* 26.

Ichneumon fomentator. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 154.

Voyez Ichneumon fomentateur, n°. 137.

33. Ophion inculcateur.

Ophion inculcator.

Ophion niger, abdomine falcato, toto ferrugineo. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 135. *n°.* 27.

Ichneumon inculcator. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 169.

Voyez Ichneumon inculcateur, n°. 144.

34. Ophion faucheur.

Ophion falcator.

Ophion niger, thorace submaculato, abdomine falcato; segmento secundo, tertio quartoque rufis. Fabr. *Ent. Syst em. Suppl. p.* 237. *n°.* 11. — *Syst. Pyez. p.* 136. *n°.* 28.

Ichneumon falcator. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 174. *n°.* 170.

Voyez Ichneumon faucheur, n°. 145.

35. Ophion nidulateur.

Ophion nidulator.

Ophion niger, thorace immaculato, abdomine falcato, segmento tertio quartoque ferrugineis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 136. *n°.* 29.

Ophion nidulator. Panz. *Faun. Germ. Fasc. tab.* 15.

Il est un peu plus petit que l'Ophion faucheur, & tout-à-fait distinct. Les antennes, la tête & le corcelet sont noirs, sans tache. L'abdomen est pétiolé, courbé, noir, avec le troisième & le quatrième segment ferrugineux. L'aiguillon est avancé, court. Les pattes sont rouges, avec les cuisses postérieures noires.

Il se trouve en Allemagne.

36. Ophion pugilateur.

Ophion pugilator.

Ophion thorace immaculato, abdomine rufo, basi apiceque nigro, pedibus tenuibus ferrugineis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. pag.* 238. *n°.* 12. — *Syst. Pyez. p.* 136. *n°.* 30.

Ichneumon pugilator. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 171.

Voyez Ichneumon pugilateur, n°. 146.

37. Ophion opérateur.

Ophion operator.

Ophion niger, fronte flavâ, abdomine petiolato, compresso, rufo, apice nigro.

Il a de huit à dix lignes de longueur. Les antennes sont noires, avec un peu de jaune au dessous du premier article; elles ne sont guère plus longues que la moitié du corps. La tête est noire, avec toute la partie antérieure jaune. La bouche est jaune. Le corcelet est noir, finement pointillé. L'abdomen est alongé, pétiolé, comprimé, ferrugineux, avec les deux derniers anneaux noirs, &

une ligne de la même couleur sur le second. Les pattes sont d'un jaune-ferrugineux, avec une bonne partie des cuisses postérieures & l'extrémité des jambes postérieures noires. L'aiguillon est ferrugineux, & n'a pas une ligne de longueur. Les ailes sont courtes, & ont une légère teinte rousseâtre; elles n'ont que deux cellules cubitales.

Il se trouve au midi de la France, & souvent aux environs de Paris.

38. Ophion dimidiateur.

Ophion dimidiator.

Ophion flavus, antennis nigris, abdomine fusco, basi flavo. Fabr. *Syst. Pyez. pag.* 136. *n°.* 31.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion jaune. La tête est jaune, avec le vertex noir. Les antennes sont noires. Le corcelet est jaune, sans tache. L'abdomen est pétiolé, arqué, comprimé. Le premier & le second anneau sont ferrugineux, & les autres noirâtres. Les pattes sont jaunes.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

39. Ophion quadrateur.

Ophion quadrator.

Ophion flavus, abdominis articulo secundo atro, alis apice atris. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 137. *n°.* 32.

Il est plus petit que le précédent. Les antennes sont noires, avec le premier article jaune. La tête & le corcelet sont jaunes, sans tache. L'abdomen est pétiolé, arqué, comprimé, mince. Le premier anneau est d'une couleur ferrugineuse obscure; le second est noir; le troisième est noir en dessus, jaune en dessous; les autres sont jaunes. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité noire. Les quatre pattes antérieures sont jaunes, & les deux postérieures noires.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

40. Ophion décharné.

Ophion macilentus.

Ophion niger, fronte flavâ; abdomine tenui, compresso, rufo; apice nigro.

Il a de cinq à six lignes de longueur. Les antennes sont noirâtres en dessus, brunes en dessous, avec les premiers articles noirs, & le dessous du premier seulement jaune. La tête est noire, avec toute la partie antérieure & la bouche jaunes, & un point brun derrière les yeux. Le corcelet est noir. L'abdomen est alongé, très-effilé à sa base ou dans ses deux premiers anneaux, comprimé dans les suivans; il est tout rouge, avec les deux derniers anneaux noirs ou seulement noirâtres. L'aiguillon est rouge, & n'a pas une demi-ligne de long. Les pattes sont rouges, avec les hanches antérieures jaunes, & les postérieures noires. L'extrémité des jambes postérieures & les tarses sont noirâtres. Les ailes sont courtes. Le point marginal est alongé, jaunâtre, & on ne voit que deux cellules cubitales.

Il se trouve fréquemment aux environs de Paris.

41. Ophion grêle.

Ophion gracilis.

Ophion niger, fronte, scutello lineisque duabus thoracis flavis.

Il ressemble au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes sont plus courtes que le corps, noires, avec le dessous du premier article jaune. La tête est noire, avec tout le front & une ligne autour des yeux jaunes. La ligne est interrompue au sommet de la tête. Le corcelet est noir, avec l'écusson & une ligne latérale jaunes. La ligne est placée au-devant des ailes. L'abdomen est effilé, comprimé, noir en dessus, d'un rouge-obscur en dessous. L'aiguillon est noir, & a plus d'une ligne de long. Les pattes sont rouges, avec la base des cuisses postérieures & l'extrémité des jambes postérieures noirâtres. La pièce de ces mêmes pattes, qui unit la hanche à la cuisse, est assez longue & obscure. Les ailes sont courtes. Le point marginal est alongé, testacé, & on ne voit que deux cellules cubitales.

Il se trouve fréquemment aux environs de Paris.

42. Ophion modérateur.

Ophion moderator.

Ophion niger, abdomine petiolato, compresso; pedibus pallidis, aculeo corpore subbreviori. Fab. *Syst. Pyez. p.* 137. *n°.* 33.

Ichneumon moderator. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 2. p.* 175. *n°.* 172.

Voyez Ichneumon modérateur, n°. 132.

43. Ophion sauteur.

Ophion saltator.

Ophion ater, abdomine clavato breviſſimo, aculeo cylindrico, pedibus posticis elongatis. Fab. *Ent. Syst. Suppl. p.* 238. *n°.* 13. — *Syst. Pyez. p.* 137. *n°.* 34.

Voyez Ichneumon sauteur, n°. 133.

44. Ophion exténuateur.

Ophion extenuator.

Ophion ater, abdomine falcato rufo, dorso

atro, pedibus anticis ferrugineis. Fab. *Syſt. Pyez. p.* 137. *n°.* 35.

Il reſſemble à l'Ophion pugilateur ; mais il eſt deux fois plus petit & plus effilé. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec la bouche blanche. Le corcelet eſt noir, ſans tache. L'abdomen eſt mince, arqué, poſtérieurement renflé, rouge, avec le dos noir. L'aiguillon eſt de la longueur de l'abdomen ; mais ſa gaine eſt une fois plus courte. Les ailes ſont courtes, tranſparentes. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

45. Ophion denté.

Ophion dentator.

Ophion thorace nigro flavoque vario, abdomine faſciato, femoribus poſticis unidentatis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 138. *n°.* 36.

Il eſt petit. Les antennes ſont noires. La tête eſt jaune, avec le vertex noir. Le corcelet eſt mélangé de jaune & de noir ; mais le dos eſt noir, avec deux lignes jaunes. L'abdomen eſt pétiolé, arqué, comprimé, mince. Le premier anneau eſt jaune à la baſe, noir à l'extrémité ; le ſecond eſt noir, avec le bord ſeulement jaune ; les autres ſont jaunes à la baſe, noirs à l'extrémité. Les ailes ſont courtes, tranſparentes, avec le point marginal noir. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes poſtérieures marquées de deux bandes noires, & armées d'une dent élevée, aiguë, vers l'extrémité.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

46. Ophion épineux.

Ophion ſpinator.

Ophion rufus, thoracis poſtico abdominiſque baſi nigris, femoribus poſticis unidentatis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 138. *n°.* 37.

Il eſt plus petit que le précédent. La tête eſt d'un rouge-brun. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt rougeâtre antérieurement, noir poſtérieurement. L'abdomen eſt pétiolé, arqué, comprimé. Le premier & le ſecond anneau ſont noirs, & les autres rougeâtres. L'aiguillon eſt noir, avancé. Les ailes ſont tranſparentes, avec le point marginal noir. Les pattes ſont rougeâtres. Les cuiſſes poſtérieures ſont armées d'une petite dent aiguë.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

47. Ophion érigateur.

Ophion erigator.

Ophion ater, thorace immaculato, abdomine brevi, ſegmento tertio pedibuſque rufis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. pag.* 238. *n°.* 14. — *Syſt. Pyez. p.* 139. *n°.* 38.

Ichneumon erigator. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 175. *n°.* 174.

Il eſt petit. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs. L'abdomen eſt court, en faucille, renflé à l'extrémité, noir, avec le ſecond anneau rouge. L'aiguillon eſt très-court, à peine avancé. Les ailes ſont tranſparentes, avec le point ordinaire noir. Les pattes ſont rouges.

Il ſe trouve en Allemagne.

48. Ophion nourriſſeur.

Ophion nutritor.

Ophion niger, abdomine brevi, ferrugineo ; petiolo atro. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 139. *n°.* 39.

Il eſt petit. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs. L'abdomen eſt pétiolé, comprimé, tronqué, rouge, avec le pétiole noir. L'aiguillon de la femelle eſt noir, recourbé, de la longueur de l'abdomen. Les pattes ſont rouges.

Il ſe trouve dans l'Autriche.

49. Ophion moqueur.

Ophion jocator.

Ophion niger, thorace immaculato, abdomine ferrugineo, petiolo, ſegmento ſecundo margine, tertio baſi nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 238. *n°.* 15. — *Syſt. Pyez. p.* 139. *n°.* 40.

Ichneumon jocator. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 175. *n°.* 175.

Il eſt petit. La tête eſt noire, marquée d'un duvet argenté, un peu luiſant, ſur la lèvre ſupérieure. Le corcelet eſt noir, avec un ſeul point jaune à l'origine des ailes. L'abdomen eſt pétiolé, arqué, comprimé. Le pétiole eſt mince, tout noir. Le ſecond anneau eſt noir en deſſus, avec le bord ferrugineux ; le troiſième n'eſt noir qu'à la baſe. Le reſte eſt ferrugineux. Les pattes ſont rougeâtres. Les cuiſſes poſtérieures ont un anneau blanc à leur baſe.

Il ſe trouve à Kiell.

50. Ophion compenſateur.

Ophion compenſator.

Ophion ater, thorace immaculato, abdomine breviſſimo, ſegmento ſecundo, tertio quartoque rufis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 238. *n°.* 16. — *Syſt. Pyez. p.* 139. *n°.* 41.

Ichneumon compenſator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 176.

Il eſt une fois plus petit que l'Ophion faucheur. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs.

L'abdomen est court, arqué, comprimé, tronqué, noir, avec le second, le troisième & le quatrième anneau rouges. L'aiguillon est court. Les pattes sont rouges, avec l'extrémité des jambes postérieures & les tarses noirs. Les ailes sont blanchâtres, avec le point marginal obscur.

Il se trouve en Allemagne.

51. Ophion marchand.

Ophion mercator.

Ophion ater, thorace immaculato, abdomine brevi falcato, segmento secundo apice, tertio toto quartoque basi flavis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 258. *n°.* 17. — *Syst. Pyez. p.* 139. *n°.* 42.

Ichneumon mercator. Fabr. *Ent. Syst. emend. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 177.

Il ressemble à l'Ophion compensateur, mais il en est distinct; il a environ six lignes de longueur. Les antennes sont noires, presque de la longueur du corps. La tête est noire, un peu pubescente, avec les mandibules & les antennules d'un jaune-obscur. Le corcelet est noir. L'abdomen est pétiolé, comprimé, large, tronqué. Le premier article est tout noir; le second est noir à sa base supérieure, & jaune en dessous & à l'extrémité; le troisième est tout jaune; le quatrième est moitié jaune, moitié noir; les autres sont noirs. L'aiguillon n'a qu'une demi-ligne de longueur; il est d'un rouge-brun, avec la gaîne noire. Les pattes antérieures sont jaunes, avec les hanches noirâtres. Les intermédiaires sont jaunes, avec la majeure partie des cuisses noire & les tarses obscurs. Les postérieures ont les cuisses & les tarses noirs, & les jambes jaunes. Les ailes ont leurs nervures noires, & on apperçoit trois cellules cubitales, dont l'intermédiaire est bien distincte, rétrécie à sa partie antérieure.

Il se trouve en France, en Allemagne, & n'est pas rare aux environs de Paris.

52. Ophion flagellant.

Ophion flagellator.

Ophion ater, thorace immaculato, abdomine brevi, segmento secundo tertioque rufis, femoribus posticis nigris. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 259. *n°.* 18. — *Syst. Pyez. p.* 139. *n°.* 43.

Ichneumon flagellator. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 178.

Il ressemble aux précédens. Les antennes, la tête & le corcelet sont noirs. L'abdomen est pétiolé, comprimé, tronqué, noir, avec le second & le troisième anneau rouges. Les pattes sont rouges, avec les quatre cuisses postérieures noires.

Il se trouve à Kiell.

53. Ophion frustrateur.

Ophion frustrator.

Ophion ater, pedibus rufis, tibiis tarsisque posticis nigris, alis fuscis.

Il a cinq lignes de longueur. Les antennes sont noires, plus courtes que le corps. La tête est noire. Le corcelet est noir, avec un point ferrugineux à l'origine des ailes. L'abdomen est pétiolé, comprimé, & tronqué à l'extrémité. Le pétiole ou premier anneau est mince, alongé, tout noir; le second est aminci, noir en dessus, d'un brun-ferrugineux en dessous & à l'extrémité. Cette couleur s'avance en pointe dans le noir. Le troisième anneau est d'un brun-ferrugineux obscur. Les suivans sont noirs, avec un peu de brun sur leurs bords. L'aiguillon est noir, & a un peu plus d'une ligne & demie de longueur. Les pattes sont ferrugineuses, avec les jambes & les tarses postérieurs d'un brun-noirâtre. Les hanches postérieures sont noires. Les ailes sont obscures depuis leur base jusqu'au-delà du milieu. Le point marginal est petit, alongé & noirâtre, & il n'y a que deux cellules cubitales.

Il se trouve aux environs de Paris.

54. Ophion pétiolé.

Ophion petiolator.

Ophion niger, thorace immaculato, abdomine petiolato falcato, segmento tertio rufo. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 140. *n°.* 44.

Il ressemble beaucoup à l'Ophion marchand. Les antennes, la tête & le corcelet sont noirs. L'abdomen a un long pétiole; il est arqué, comprimé, noir, avec le troisième anneau seulement rouge. L'aiguillon est court. Les ailes sont transparentes. Les pattes sont noires, & les antérieures sont un peu jaunâtres.

Il se trouve dans l'Autriche.

55. Ophion agréable.

Ophion festivator.

Ophion ater, abdomine falcato, segmento tertio rufo. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 140. *n°.* 45.

Ichneumon festivus. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 250.

Il est un peu plus petit que les précédens. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. L'abdomen est court, en faucille, fortement comprimé, & dilaté à l'extrémité, noir, avec le troisième anneau rouge. Les pattes sont ferrugineuses.

Il se trouve en Saxe.

56. Ophion nègre.

Ophion nigrator.

Ophion flavus, antennis nigris, alis fuscis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 140. *n°.* 46.

Il eſt petit. Les antennes ſont noires. La tête eſt jaune, avec les trois petits yeux liſſes, noirs. Le corcelet eſt plane, jaune, ſans tache. L'abdomen eſt jaune, luiſant; il a un long pétiole, & il eſt comprimé à l'extrémité. L'aiguillon eſt court & courbé. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont obſcures.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

57. Ophion fémoral.

Ophion femoratus.

Ophion ater, pedibus ferrugineis, femoribus poſticis incraſſatis, unidentatis.

Il a trois lignes de longueur. Les antennes ſont auſſi longues que le corps, noires, avec le ſecond & le troiſième article bruns. La tête eſt noire, avec les antennules brunes. Le corcelet eſt noir, terminé poſtérieurement par deux pointes à peine avancées, entre leſquelles eſt une entaille peu profonde. L'abdomen eſt noir, reullé & peu comprimé à l'extrémité. Le premier anneau eſt court, aminci à ſa baſe, un peu arqué. L'aiguillon eſt preſque de la longueur du corps. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les cuiſſes ſont renflées. Les poſtérieures le ſont plus que les autres, & ſont armées d'une forte dent au milieu de leur partie inférieure. Les ailes ont une teinte obſcure. Le point marginal eſt noir, aſſez grand. On ne voit que deux cellules cubitales.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

58. Ophion écuſſonné.

Ophion ſcutellatus.

Ophion ater, palpis pedibuſque pallidè rufis; abdomine rufo, baſi apiceque atro.

Il n'a guère plus de deux lignes de longueur. Les antennes ſont preſqu'auſſi longues que le corps, obſcures en deſſus, teſtacées en deſſous. La tête eſt noire, avec un point jaune au deſſous des antennes. La bouche eſt jaune. Le corcelet eſt noir, avec un point jaune à l'origine des ailes. L'abdomen eſt court, un peu arqué, comprimé. Le premier article eſt court, large, dépriné, muni, de chaque côté, d'une petite dent peu ſaillante; il eſt très-noir, & ſemble une pièce appliquée ſur la baſe de l'abdomen. Le deſſous de cette pièce & le reſte de l'abdomen ſont d'un rouge-fauve, avec le dernier anneau & la partie ſupérieure du pénultième noirs. L'aiguillon eſt large, court, à peine apparent. Les pattes ſont d'un rouge pâle, avec les hanches jaunes. Les ailes ſont tranſparentes; & n'ont que deux cellules cubitales. Le point marginal eſt brun, aſſez grand.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

59. Ophion trimaculé.

Ophion trimaculatus.

Ophion niger, ore, orbitâ oculorum, ſcutello lineiſque ovatis thoracis flavis.

Il a trois lignes de longueur. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corps. La tête eſt noire, avec tout le tour des yeux & la bouche jaunes. Le corcelet eſt noir, avec l'écuſſon, un point au-devant des ailes, & des lignes à la partie antérieure, jaunes. Ces lignes forment, par leur circonſcription, trois taches ovales, noires. L'abdomen eſt pétiolé, comprimé, noir, avec le deſſous du ſecond anneau jaune. L'aiguillon a plus d'une ligne de longueur. Les quatre pattes antérieures ſont d'un jaune-teſtacé, avec les tarſes obſcurs. Les deux poſtérieures ſont noirâtres. Les ailes ſont courtes, tranſparentes; elles n'ont que deux cellules cubitales, & le point marginal eſt noirâtre, aſſez grand.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

60. Ophion enſanglanté.

Ophion cruentatus.

Ophion niger, fronte, ſcutello metathoraceque ſanguineis; pedibus rufis.

Anomalon cruentatus *fuſcus, abdomine falcato, ſcutello, metathorace ſanguineis; pedibus rufis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 94. *tab.* 15.

Il a deux lignes & demie de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec le front, le tour des yeux & les mandibules rouges. Le vertex eſt tranſverſalement ſtrié. Le corcelet eſt noirâtre, rayé de rouge-ſanguin. L'écuſſon eſt de la même couleur, ainſi que la partie poſtérieure du corcelet. L'abdomen eſt comprimé, en faucille, obſcur, avec l'extrémité noire. L'aiguillon eſt de la longueur de l'abdomen, rouge, avec les valves noires. Les pattes ſont rouges, avec les cuiſſes poſtérieures obſcures. Les ailes n'ont que deux cellules cubitales.

Il ſe trouve en Allemagne.

61. Ophion des Pucerons.

Ophion Aphidum.

Ophion luteus, occipite, metathorace, abdominis ſegmentis poſticis apice nigris.

Anomalon Aphidum. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 95. *tab.* 13.

Il a plus d'une ligne de longueur. Les antennes ſont noires, plus courtes que le corps. La tête eſt jaune, avec la bouche d'un jaune-pâle, & le vertex noir. Les yeux ſont grands, ſaillans, obſcurs. Le corcelet eſt jaune, luiſant, avec toute la partie poſtérieure noire. L'abdomen eſt comprimé, en faucille, jaune, luiſant, avec le bord des derniers anneaux noir. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, & n'ont que deux cellules cubitales. Le point marginal eſt aſſez grand & noir.

Il ſe trouve en Allemagne. La larve vit dans les nymphes du Puceron du Pin ſilveſtre.

OPILE. *Opilo*. Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Clairones.

Les Opiles ont les antennes filiformes, groſſiſſant à peine par le bout, de la longueur du corcelet ou même plus longues; les antennules ſécuriformes; le corps alongé; le corcelet rétréci poſtérieurement; cinq articles aux tarſes, dont le premier court, petit, à peine diſtinct.

Ces inſectes avoient été placés parmi les Attelabes par Linné. Ils avoient été rangés avec les Clairons par Geoffroy & Degeer. Fabricius les avoit diſtingués des Clairons, pour n'en faire d'abord qu'un même genre avec les Notoxes; mais, dans ſes derniers ouvrages, il les en a ſéparés, & leur a conſervé le nom de *Notoxe*, pour donner celui d'*Anthicus* aux inſectes qu'on avoit juſqu'alors déſignés ſous le nom de *Notoxe*. M. Latreille, pour faire ceſſer cette confuſion, a reſtitué le nom de *Notoxe* aux inſectes ainſi déſignés par Geoffroy, & a donné un nouveau nom à ce nouveau genre.

Juſqu'à préſent nous avions confondu ces inſectes avec les Clairons, & nous les avions placés dans la troiſième ſection, c'eſt-à-dire, parmi ceux qui n'ont que quatre articles à tous les tarſes. Geoffroy & Degeer nous en avoient donné l'exemple, & notre propre obſervation nous y auroit conduit, lors même que nous n'aurions pas eu pour guides des hommes ſi exacts & ſi éclairés. Mais M. Latreille a reconnu que ces inſectes avoient réellement cinq articles à tous les tarſes; que le premier, quoique très-petit, n'en exiſtoit pas moins. Comme il eſt très-court, qu'il n'eſt point renflé à ſon extrémité, ni garni de houpes en deſſous, ainſi que les ſuivans, il ſe confond avec le ſecond, & ne paroit en être diſtinct que lorſqu'on les ſépare.

Les Opiles ſe diſtinguent des Clairons par les antennes plus longues, preſque filiformes; par les quatre autennules, dont le dernier article eſt ſécuriforme ou en forme de hache, tandis qu'il eſt filiforme ou pas plus large que les autres, dans les antennules antérieures des Clairons: de plus, dans ceux-ci, l'œil eſt un peu échancré à ſa partie antérieure, tandis qu'il eſt entier dans les Opiles.

Les antennes, dans ces derniers, égalent, au moins en longueur, la tête & le corcelet; elles ſont compoſées de onze articles, dont le premier eſt un peu alongé & un peu renflé; le ſecond n'eſt guère plus court que le troiſième. Les ſuivans ſont égaux entr'eux, amincis à leur baſe, peu renflés à leur extrémité. Les trois derniers ſont bien diſtincts, un peu plus gros que les précédens. Le dernier eſt le plus gros; il eſt ovale, obliquement tronqué à ſon extrémité. Elles ſont inſérées à la partie latérale antérieure de la tête, très-près des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt courte, aſſez large, cornée, échancrée antérieurement. Le chaperon, dont elle eſt bien diſtincte, eſt peu avancé, légérement échancré.

Les mandibules ſont cornées, dures, arquées, aiguës, armées d'une dent vers le milieu de leur partie interne.

Les mâchoires ſont cornées à leur baſe, coriacées & bifides du milieu à leur extrémité. La diviſion intérieure eſt courte, petite, pointue, un peu ciliée à ſon bord interne; l'autre eſt grande, preſqu'arrondie, fortement ciliée à ſon bord interne.

La lèvre inférieure eſt avancée, bifide. Les diviſions ſont divergentes & arrondies; elles ont quelques cils aſſez longs à leur bord interne.

Les antennules antérieures ſont un peu plus longues que les poſtérieures, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt court; le ſecond fort alongé, à peine allant en groſſiſſant; le troiſième court & conique; le dernier fort large, triangulaire ou ſécuriforme. Elles ſont inférées au dos des mâchoires, ſur la partie cornée.

Les antennules poſtérieures ſont aſſez longues, compoſées de trois articles, dont le premier eſt fort court; le ſecond un peu alongé, & le troiſième fort large, triangulaire ou ſécuriforme. Elles ſont inférées à la baſe antérieure de la lèvre, & ſont très-rapprochées à leur baſe.

La tête eſt un peu enfoncée dans le corcelet. Les yeux ſont arrondis, entiers, aſſez ſaillans.

Le corcelet eſt à peu près de la largeur de la tête à ſa partie antérieure, & un peu plus étroit poſtérieurement; il eſt arrondi & ſans rebords par les côtés. L'écuſſon eſt fort petit & arrondi.

Les élytres sont dures, peu flexibles, de largeur presqu'égale dans toute leur longueur; elles cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les cuisses sont simples, peu renflées. Les jambes sont simples, cylindriques, sans crochets apparens à leur extrémité. Les tarses sont composés de cinq articles, dont le premier est peu apparent. Les trois qui suivent, sont spongieux en dessous, bilobés, assez larges; le dernier est alongé, un peu arqué, & muni de deux crochets assez forts.

Les Opiles sont des insectes de moyenne grandeur, dont le corps est alongé, étroit; dont la démarche est assez accélérée, & dont le vol est toujours assez tardif. Leur larve n'a point encore été observée; cependant il est à présumer qu'elle se nourrit de la substance du bois, car on trouve l'insecte parfait dans les forêts, sur le tronc des arbres, & quelquefois sous leur écorce. On les rencontre aussi dans les maisons, & plus particuliérement dans les chantiers. Il vit, selon Latreille & Fabricius, de diverses larves d'insectes.

OPILE.

OPILO. Latr. NOTOXUS. Fabr. Payk. Panz. CLERUS. Geoff. Deg. ATTELABUS. Linn.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur du corcelet ; les derniers articles un peu plus gros que les autres, bien distincts.

Quatre antennules sécuriformes.

Mandibules intérieurement dentées.

Tête un peu enfoncée dans le corcelet.

Cinq articles aux tarses ; le premier court, peu distinct.

ESPÈCES.

1. Opile silloné.

D'un brun-noirâtre ; élytres avec des points en stries.

2. Opile violet.

Pubescent, noir, avec un reflet violet ; élytres lisses, marquées de trois points jaunes.

3. Opile chinois.

Pubescent, noirâtre ; élytres ponctuées, pâles, avec trois bandes inégales, noires.

4. Opile indien.

Tête et corcelet obscurs ; élytres pâles, avec des points en stries.

5. Opile mol.

Pubescent ; élytres obscures, avec trois bandes pâles.

6. Opile cortical.

Velu, jaunâtre ; dos du corcelet marqué d'une rugosité noire, cornée.

7. Opile testacé.

D'une couleur testacée pâle ; abdomen fauve.

8. Opile fascié.

Velu, noir ; élytres avec une bande blanche.

1. Opile filloné.

Opilo porcatus.

Opilo nigro-brunneus, elytris striato-punctatis. Entom. tom. 4. n°. 76. 17. tab. 2. fig. 17.

Notoxus porcatus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 1. pag. 210. n°. 1. — Syst. Eleut. tom. 1. pag. 287. n°. 1.*

Voyez Clairon filloué, n°. 8.

2. Opile violet.

Opilo violaceus.

Opilo pubescens, niger, violaceo nitidus, elytris lævibus, punctis tribus flavis. Ent. t. 4. p. 76. 18. tab. 2. fig. 18.

Notoxus violaceus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 1. pag. 210. n°. 2. — Syst. Eleut. tom. 1. pag. 287. n°. 2.*

Voyez Clairon violet, n°. 9.

3. Clairon chinois.

Opilo chinensis.

Opilo pubescens, fuscus, elytris punctatis pallidis, fasciis inæqualibus nigris.

Notoxus chinensis. Fabr. *Entom. Syst. em. tom. 4. Suppl. pag. 444. — Syst. Eleut. tom. 1. p. 288. n°. 5.*

Il est un peu plus grand que l'Opile mol. La tête & le corcelet sont pubescens, obscurs, avec le bord antérieur un peu pâle. Les élytres sont pâles, marquées de points enfoncés, noirs, avec une bande noire à la base; une autre vers l'extrémité, & l'extrémité également de couleur noire. Le dessous du corps est d'un brun de poix.

Il se trouve en Chine.

4. Opile indien.

Opilo indicus.

Opilo capite thoraceque obscuris, elytris pallidis punctato-striatis.

Notoxus indicus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 4. Suppl. pag. 444. — Syst. Eleut. tom. 1. p. 288. n°. 4.*

Il est un peu plus petit que l'Opile mol. Les antennes & les antennules sont testacées. La tête est obscure, pubescente. Le corcelet est d'un brun-obscur, mélangé de noirâtre. Les élytres sont pâles, & marquées de points noirâtres rangés en stries. Le corps est pâle.

Il se trouve dans l'Inde.

5. Opile mol.

Opilo mollis.

Opilo pubescens, elytris fuscis, fasciis tribus pallidis. Entom. tom. 4. n°. 76. 10. tab. 1. fig. 10.

Notoxus mollis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 1. pag. 211. n°. 5. — Syst. Eleut. tom. 1. p. 287. n°. 3.*

Notoxus mollis. Panz. *Faun. Germ. Fasc. 5. tab. 5.*

Notoxus mollis. Payk. *Faun. Suec. tom. 1. p. 248. n°. 1.*

Opilo mollis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom. 1. p. 272. — Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom. 9. p. 149. tab. 77. fig. 2. 3.*

Voyez, pour les autres synonymes & la description, Clairon mol, n°. 20.

6. Opile cortical.

Opilo schedia.

Opilo villosus flavescens, thoracis dorso scabrositate nigrâ corneâ notato.

Notoxus schedia. Rossi, *Faun. Etr. tom. 1. p. 140. n°. 355.*

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Opile mol; il est velu, jaunâtre. Les quatre antennules sont sécuriformes. Le corcelet est marqué d'élévations raboteuses, cornées, noires. Les élytres sont flexibles comme dans l'Opile mol. M. Rossi, qui a décrit cet insecte, croit l'avoir trouvé sur des fleurs de scabieuse en Italie.

7. Opile testacé.

Opilo testaceus.

Opilo pallidè testaceus, abdomine rufescente.

Il ressemble beaucoup à l'Opile mol, & paroît d'abord n'en être qu'une variété; mais les élytres, qui, dans l'autre, ont des points enfoncés, bien marqués, presque rangés en stries, sont presque lisses dans celui-ci, ou ont des points à peine marqués, qui ne sont un peu apparens que depuis la base jusqu'au tiers. Le corcelet est aussi plus lisse. La ligne enfoncée du milieu est courte. Tout le corps est testacé, un peu plus pâle sur les élytres. L'abdomen est fauve.

Il se trouve sur le tronc des arbres, aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Latreille.

8. Opile fascié.

Opilo fasciatus.

Opilo villosus niger, elytris fasciâ albâ.

Clerus univittatus *niger, elytris fascià mediâ unicâ albâ.* Rossi, *Faun. Etrusc. Mant.* 1. *p.* 44. *n°.* 112.

Il a deux lignes de longueur, & une demi-ligne de largeur. Les antennes sont d'un brun-ferrugineux, avec les trois derniers articles bien distincts, un peu plus gros que les autres & noirâtres. Tout le corps est noir, un peu velu, avec une bande blanche un peu au-delà du milieu des élytres : celles-ci sont fortement ponctuées, & les points sont presque rangés en stries. Les pattes sont d'un brun-ferrugineux.

Il se trouve au midi de la France.

ORCHÉSIE. *Orchesia.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Hélopiens.

Les Orchésies ont le corps oblong; les antennes courtes, en masse alongée, formée de trois articles distincts; les antennules antérieures grandes & fécuriformes; le pénultième article des quatre tarses antérieurs bilobé; les tarses postérieurs alongés, sétacés.

Ces insectes ont été placés par M. Latreille, dans la famille des Hélopiens, qu'il a fondue en dernier lieu dans celle des Ténébrionites. Cependant, si l'on fait attention aux rapports de forme & aux habitudes de ces insectes, on fera bien plus porté à rapprocher les Orchésies des Anaspes, des Mordelles & des Ripiphores, que des Ténébrions. MM. Illiger & Paykul ont désigné ce genre sous le nom d'*Hallomenus*, & Fabricius a fait entrer les Orchésies dans son genre *Dircæa*, formé de onze espèces qui appartiennent presque toutes à des genres différens.

Les antennes des Orchésies sont à peine de la longueur du corcelet, & composées de onze articles, dont le premier est peu alongé, un peu arqué. Les suivans sont presqu'égaux, cylindriques, ou à peine plus gros à leur extrémité qu'à leur base. Les trois derniers sont bien distincts, & forment une masse alongée, terminée en pointe. Elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, avancée, plus large que longue, arrondie antérieurement, & légérement ciliée.

Les mandibules sont petites, cornées, arquées, bifides ou bidentées à leur extrémité.

Les mâchoires sont petites, courtes, coriacées, bifides. Les divisions sont inégales. L'extérieure est un peu plus grande, arrondie; l'intérieure est petite, terminée en pointe.

La lèvre est petite, étroite, échancrée, membraneuse.

Les antennules antérieures sont grandes, composées de quatre articles, dont le premier est très-petit; le suivant mince à sa base, fort évasé à son extrémité; le troisième est court & fort large; le quatrième est triangulaire, large à sa base, pointu à son extrémité. Elles sont insérées à la base latérale de la division extérieure.

Les antennules postérieures sont courtes, filiformes, triarticulées; elles sont insérées à la base antérieure de la lèvre.

La tête est petite, inclinée, cachée en partie dans le corcelet. Les yeux sont ovales, entiers, assez grands, peu ou point saillans.

Le corcelet est plus large que long, un peu convexe, sans rebords, mais avec les côtés un peu tranchans; il est plus étroit à sa partie antérieure, & légérement finué à sa partie postérieure. L'écusson est petit & arrondi.

Les élytres sont alongées, ponctuées, un peu flexibles; elles cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne, ou même assez courtes. Les cuisses sont un peu comprimées, & vont en diminuant de grosseur; de sorte que les intermédiaires sont un peu plus grosses que les antérieures, & un peu plus petites que les postérieures. Les jambes sont terminées par deux épines droites, beaucoup plus longues dans les pattes postérieures que dans les autres.

Les tarses des pattes antérieures sont composés de cinq articles, dont les trois premiers presqu'égaux entr'eux, triangulaires; le quatrième n'est pas plus large que les précédens, mais il est bilobé. Les tarses intermédiaires sont pareillement composés de cinq articles, dont le premier est alongé, & le quatrième est court & bilobé. Les tarses postérieurs sont sétacés, plus longs que les autres, & composés de quatre articles, dont le premier est fort alongé; le second l'est une fois moins; le troisième l'est un peu moins que le second; le quatrième est moins épais que les précédens, qui sont, comme lui, cylindriques.

L'Orchésie est un petit insecte qu'on trouve, suivant quelques auteurs, sous l'écorce des arbres, & qui habite, suivant d'autres, dans les Bolets, ainsi que sa larve. Il a la faculté de sauter à peu près comme les Mordelles; ce qui appuie d'autant l'opinion où nous sommes, qu'elle appartient bien plus à la famille de ces derniers, qu'à celle des Ténébrions ou des Hélops.

ORCHÉSIE.

ORCHESIA. Latr. DIRCÆA. Fabr. HALLOMENUS. Payk. Illig.

MEGATOMA. Herbst. MORDELLA. Marsham.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur du corcelet; les trois derniers articles plus gros, distincts.

Mandibules bifides.

Quatre antennules; les antérieures longues, ayant le dernier article grand, triangulaire; les postérieures courtes, filiformes.

Cinq articles aux tarses antérieurs, le quatrième étant bilobé; quatre aux postérieurs, le dernier étant aminci.

ESPÈCE.

1. Orchésie luisante.

D'un brun-clair, luisant, soyeux en dessus, d'un brun plus clair en dessous.

1. Orchésie luisante.

Orchesia micans.

Orchesia suprà fusca sericea, subtùs pallidior.

Orchesia micans. Latr. *Gen. Crust. & Insect. tom. 2. p. 195.*

Anaspis clavicornis. Latr. *Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom. 10. p. 417.*

Dircœa micans *fusco-holosericea, antennis extrorsùm crassioribus.* Fabr. *Syst. Eleut. tom. 2. p. 91. n°. 11.*

Megatoma picea. Herbst. *Coleopt. 4. p. 97. 5. tab. 39. fig. 5.*

Mordella Boleti. Marsh. *Ent. Brit. tom. 1. Coleopt. p. 494.*

Hallomenus micans. Panzer, *Faun. Germ. Fasc. 17. tab. 18.*

Hallomenus micans. Payk. *Faun. Suec. t. 2. p. 181.*

Hallomenus micans. Illig. *Coleopt. Bor. t. 1. p. 135. n°. 3.*

Elle a deux lignes de longueur, & environ une de largeur. Les antennes sont testacées. Le dessus du corps est d'un brun-testacé, plus ou moins foncé, tout couvert de poils fins, courts, couchés, qui le rendent soyeux, luisant. Les élytres ont un léger rebord tout autour, même le long de la future. Le dessous du corps est d'un brun-testacé, plus clair que le dessus & luisant.

Elle se trouve en France, en Allemagne, en Suède; elle est rare aux environs de Paris.

ORCHESTE. *Orchestes.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Charansonites.

Les Orchestes se distinguent des autres Charansons par les antennes à peine coudées, insérées vers la base de la trompe, & par les cuisses postérieures renflées, propres au saut.

Ces insectes avoient été réunis aux Charansons par Linné, & tous les auteurs qui écrivirent après lui. M. Clairville est le premier qui en ait formé un genre sous le nom de *Rhynchœnus*, ainsi adopté par M. Latreille, & indiqué sous celui d'*Orchestes* par M. Illiger. Fabricius ayant réuni, sous le nom de *Rhynchœnus*, les Charansons sauteurs à ceux à longue trompe, nous avons cru, dans notre Entomologie, devoir adopter le nom que M. Illiger a indiqué, & laisser celui de Rhynchène aux autres.

Les antennes des Orchestes sont insérées un peu au dessous du milieu de la trompe, & paroissent n'avoir que dix articles. Le premier est peu alongé, renflé à son extrémité. Les suivans sont grenus. Les trois derniers forment une masse ovale-oblongue.

La trompe est cylindrique, mince, un peu arquée, inclinée, à peine aussi longue que le corcelet. La bouche, qui se trouve à l'extrémité, est trop petite pour qu'on puisse en séparer les parties dans des insectes qui n'ont pas au-delà d'une ligne & demie de longueur.

La tête est arrondie, emboîtée dans le corcelet. Les yeux, qui se trouvent placés à la partie latérale, sont grands, arrondis, entiers, un peu saillans.

Le corcelet est beaucoup plus étroit que les élytres; il est arrondi, sans rebords par les côtés, un peu plus étroit à sa partie antérieure, qu'à sa jonction aux élytres.

L'écusson est petit, arrondi, un peu proéminent. Les élytres forment, par leur réunion, un demi-ovale. Elles sont dures, ordinairement striées; elles embrassent l'abdomen, & cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les postérieures sont plus longues que les autres, & les cuisses sont très-renflées, & quelquefois armées d'une dent, vers le milieu, accompagnée d'une suite de petites dentelures.

Ces insectes ont tous la faculté de sauter assez loin & assez promptement; ce qu'ils exécutent par le moyen des pattes postérieures, qui sont pourvues, dans leur intérieur, de muscles très-forts. On les rencontre sur les mêmes arbres & les mêmes plantes qui ont nourri les larves : celles-ci, observées & décrites par Réaumur & Degeer, sont apodes. Leur tête est écailleuse, & la bouche est armée de deux petites mâchoires écailleuses. Leur corps est alongé, & divisé en douze anneaux bien distincts. Les côtés sont un peu ridés, & la partie postérieure est conique. Lorsqu'elles ont bien mangé, on aperçoit, tout le long du dos, à travers la peau, le canal intestinal, qui paroît alors noirâtre.

Parvenues à leur dernier degré d'accroissement, elles filent une petite coque très-mince dans la partie même de la feuille qu'elles ont minée, & s'y transforment en nymphes. Elles ne sortent de cette coque, sous la forme d'insecte parfait, qu'un mois ou cinq semaines après leur première transformation.

ORCHESTE.

ORCHESTES. Illig. CURCULIO. Linn. Geoffr. Deg. Fabr.

RHYNCHÆNUS. Clairv. Latr. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Trompe cylindrique, arquée, de la longueur du corcelet, portant à son extrémité les parties de la bouche.

Antennes coudées, de dix articles, le premier peu alongé, insérées vers la base de la trompe.

Masse des antennes ovale, de trois articles peu distincts.

Pattes postérieures renflées, propres pour le saut.

ESPÈCES.

1. Orcheste renflé.

Obscur en dessus; corcelet avec quatre tubercules; élytres striées.

2. Orcheste rougeâtre.

Noir, obscur; trompe et pattes rougeâtres.

3. Orcheste de l'Osier.

Velu, testacé; corcelet silloné.

4. Orcheste scutellaire.

Testacé, avec l'écusson blanc et la poitrine obscure.

5. Orcheste de l'Aune.

Velu, noir; élytres testacées, avec deux taches noires sur chaque.

6. Orcheste mélanocéphale.

Velu, d'un rouge-pâle; tête et poitrine noires; cuisses postérieures avec une dent pointue.

7. Orcheste du Chèvre-feuille.

Testacé; élytres et cuisses marquées d'une bande noire.

8. Orcheste fauve.

Velu, fauve; yeux noirs; cuisses postérieures avec une forte dent pointue.

9. Orcheste de l'Yeuse.

Noirâtre; élytres striées, mélangées de noir et de cendré; base de la suture blanche.

10. Orcheste poileux.

Velu, noir, mélangé de cendré.

11. Orcheste éperonné.

Noir; antennes et tarses testacés; cuisses postérieures fortement dentées.

12. Orcheste des jardins.

Noir; base des élytres et bande postérieure courte, cendrées.

PROPERTY OF

ORCHESTE. (Insecte.)

13. Orcheste du Saule.

Noir; élytres avec deux bandes ondées, blanches.

14. Orcheste Iota.

Noir; élytres striées; base de la suture blanche.

15. Orcheste du Hêtre.

Noir; antennes et pattes pâles.

16. Orcheste du Fraisier.

Obscur, noirâtre, avec les antennes et les tarses testacés.

17. Orcheste des Saussaies.

Noir, avec les jambes testacées.

18. Orcheste du Peuplier.

Noir, avec l'écusson blanc; antennes et pattes testacées.

1. Orcheste renflé.

Orchestes craſſus.

Orcheſtes ſuprà fuſcus, thorace quadritubercu-lato, elytris ſtriatis.

Rhynchænus craſſus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 492. *n°.* 257.

Il eſt grand. Le corcelet eſt obſcur, marqué de quatre tubercules élevés. Les élytres ſont ſtriées, obſcures, noirâtres. Le deſſous du corps eſt brun, & les cuiſſes poſtérieures ſont renflées.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

2. Orcheste rougeâtre.

Orchestes rufeſcens.

Orcheſtes niger, obſcurus, roſtro tibiiſque ruſis.

Rhynchænus rufeſcens. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 493. *n°.* 260.

Il eſt un peu plus grand que l'Orcheſte éperonné. Les antennes ſont rougeâtres, avec un anneau obſcur ſur la maſſe. La tête eſt noirâtre, & la trompe eſt arquée, rouge. Le corcelet & les élytres ſont liſſes, noirs, obſcurs. Les pattes ſont noires, & les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, preſque dentées.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

3. Orcheste de l'Oſier.

Orchestes viminalis.

Orcheſtes villoſus teſtaceus, thorace ſulcato. Ent. tom. 5. *pag.* 98. *n°.* 35. *tab.* 32. *fig.* 480. a. b.

Curculio viminalis. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 447. *n°.* 223.

Rhynchænus viminalis. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 494. *n°.* 265.

Curculio viminalis. Payk. *Monogr. Curc. p.* 19. *n°.* 18. — *Faun. Suec.* 3. *p.* 219. *n°.* 38.

Curculio viminalis. Herbst. *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 1.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson de l'Oſier, n°. 230.

4. Orcheste ſcutellaire.

Orchestes ſcutellaris.

Orcheſtes teſtaceus, ſcutello albo, pectore fuſco. Ent. tom. 5. *p.* 98. *n°.* 36. *tab.* 32. *fig.* 481. a. b.

Rhynchænus ſcutellaris, *pedibus ſaltatoriis, teſtaceus, ſcutello albo.* Fabr. *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 495. *n°.* 268.

Il reſſemble beaucoup à l'Orcheſte de l'Oſier. Tout le corps eſt teſtacé, couvert d'un duvet cendré, avec l'écuſſon blanc, la poitrine & l'extrémité de la trompe noirâtres. Les élytres ſont ſtriées, & elles ont une légère gibboſité vers leur extrémité. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, & armées d'une très-petite dent.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

5. Orcheste de l'Aulne.

Orchestes Alni.

Orcheſtes villoſus, elytris teſtaceis, maculis duabus nigris. Ent. tom. 5. *p.* 99. *n°.* 37. *tab.* 32. *fig.* 482.

Curculio Alni. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 445. *n°.* 216.

Rhynchænus Alni. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 492. *n°.* 256.

Curculio Alni. Payk. *Monogr. Curc. Suec. p.* 20. *n°.* 19. — *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 220. *n°.* 39.

Curculio Alni. Herbst. *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 7.

Voyez, pour les autres ſynonymes & la deſcription, Charanson, n°. 226.

6. Orcheste mélanocéphale.

Orchestes melanocephalus.

Orcheſtes villoſus rufus, capite pectoreque nigris; femoribus poſticis, acutè dentatis. Ent. tom. 5. *p.* 100. *n°.* 38. *tab.* 32. *fig.* 483.

Il reſſemble beaucoup à l'Orcheſte de l'Aulne. Les antennes ſont fauves. La trompe eſt fauve à ſon extrémité, noire à ſa baſe. La tête eſt noire. Le corcelet eſt fauve, ſans tache & ſans ſillon. Les élytres ſont fauves, ſtriées, moins relevées en boſſe vers leur extrémité, que dans l'Orcheſte de l'Oſier. La poitrine eſt toujours noire. L'abdomen eſt fauve, avec la baſe noire. Les pattes ſont fauves, avec un peu de noir à l'extrémité des cuiſſes. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, & armées d'une dent & de quelques dentelures.

Il ſe trouve fréquemment aux environs de Paris & au midi de la France.

7. Orcheste du Chèvre-feuille.

Orchestes Loniceræ.

Orcheſtes teſtaceus, elytris femoribuſque faſciâ nigrâ. Ent. tom. 5. *pag.* 100. *n°.* 39. *tab.* 32. *fig.* 484.

Rhynchænus Loniceræ. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 495. *n°.* 267.

Rhynchænus Xyloſtei. Clairv. *Ent. Helv.* 1. *p.* 70. *tab.* 4. *fig.* 1. 2.

Curculio Loniceræ. Herbst. *Coleopt.* 5. *tab.* 93. *fig.* 9.

Il reſſemble beaucoup à l'Orcheſte de l'Aulne. Les antennes ſont fauves. La trompe eſt fauve, guère plus longue que le corcelet. La tête eſt fauve, & les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt fauve, ſans tache. L'écuſſon eſt petit & blanchâtre. Les élytres ſont ſtriées, teſtacées, avec une bande vers le milieu, un peu ondée, noirâtre. Le deſſous du corps eſt noirâtre, avec l'extrémité de l'abdomen fauve. Les pattes ſont fauves. On remarque une bande noirâtre vers l'extrémité des cuiſſes poſtérieures.

Il ſe trouve en Europe, ſur le Chèvrefeuille.

8. Orcheste fauve.

Orchestes ruſus.

Orcheſtes villoſus, ruſus, oculis nigris, femoribus poſticis acutè dentatis. Ent. tom. 5. *p.* 101. *n°.* 40. *tab.* 32. *fig.* 485.

Il eſt une fois plus petit que l'Orcheſte de l'Aulne. Tout le corps eſt un peu velu & d'une couleur fauve. Les yeux ſont noirs, & la poitrine eſt quelquefois noirâtre. La trompe eſt un peu plus longue que le corcelet. Les élytres ont des ſtries pointillées.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſur différens arbres.

9. Orcheste de l'Yeuſe.

Orchestes Ilicis.

Orcheſtes nigricans, elytris ſtriatis, nigro cinereoque variis; futurâ baſi albâ. Ent. tom. 5. *p.* 101. *n°.* 41. *tab.* 32. *fig.* 486.

Curculio Ilicis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 447. *n°.* 224.

Rhynchænus Ilicis. Fabr. *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 494. *n°.* 266.

Curculio Ilicis. Payk. *Monogr. Curc. pag.* 18. *n°.* 17. — *Faun. Suec.* 3. *p.* 218. *n°.* 37.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson de l'Yeuſe, n°. 231.

10. Orcheste poileux.

Orchestes piloſus.

Orcheſtes villoſus, niger, cinereo variegatus. Ent. tom. 5. *p.* 102. *n°.* 42. *tab.* 32. *fig.* 487.

Rhynchænus piloſus. Fabr. *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 493. *n°.* 258.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson poileux, n°. 227.

11. Orcheste éperonné.

Orchestes calcar.

Orcheſtes niger, antennis tarſiſque teſtaceis, femoribus poſticis dentatis. Ent. tom. 5. *p.* 103. *n°.* 43. *tab.* 32. *fig.* 488.

Curculio calcar. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 446. *n°.* 219.

Rhynchænus calcar. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 493. *n°.* 261.

Curculio Fragariæ. Payk. *Faun. Suec. p.* 217. *n°.* 35.

Curculio calcar. Payk. *Monogr. Curc. p.* 17. *n°.* 16.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson éperonné, n°. 228.

12. Orcheste des jardins.

Orchestes hortorum.

Orcheſtes niger, elytris baſi faſciâque poſticâ abbreviatâ cinereis. Ent. tom. 5. *pag.* 103. *n°.* 44. *tab.* 32. *fig.* 489.

Curculio hortorum *longiroſtris, pedibus ſaltatoriis, ater, elytrorum faſciâ ſeſquialterâ pedibuſque teſtaceis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 446. *n°.* 218. *?*

Rhynchænus hortorum. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 493. *n°.* 259. *?*

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Orcheſte du Saule. Les antennes ſont fauves. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec quelques poils cendrés. Les élytres ſont ſtriées, noires, avec la baſe, une partie de la future & une petite bande poſtérieure, d'un gris-cendré, obſcur, quelquefois un peu rouſſeâtre. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont, tantôt entiérement fauves, tantôt teſtacées, avec les cuiſſes poſtérieures noires, & tantôt noires, avec les jambes & les tarſes fauves. On voit quelquefois au milieu des élytres, une rangée tranſverſale de points cendrés, & le corcelet eſt quelquefois entiérement d'une couleur cendrée, un peu rouſſeâtre.

Il ſe trouve aſſez fréquemment aux environs de Paris.

13. Orcheste du Saule.

Orchestes Salicis.

Orcheſtes ater, elytris faſciis duabus undatis, albis. Ent. tom. 5. *pag.* 104. *n°.* 45. *tab.* 32. *fig.* 490.

Curculio

Curculio Salicis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 447. *n°.* 222.

Rhynchænus Salicis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 494. *n°.* 264.

Curculio Salicis. Payk. *Monogr. Curc. p.* 64. *n°.* 62. — *Faun. Suec.* 3. *p.* 269. *n°.* 91.

Curculio Salicis. Panzer, *Faun. Germ.* 18. *tab.* 15.

Curculio Salicis. Herbst, *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 2.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson du Saule, n°. 229.

14. Orcheste Iota.

Orchestes Iota.

Orcheſtes niger, elytris ſtriatis, futurâ baſi albâ. Entom. tom. 3. *pag.* 105. *n°.* 46. *tab.* 32. *fig.* 491.

Curculio Iota. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 448. *n°.* 225.

Rhynchænus Iota. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 495. *n°.* 269.

Curculio Iota. Payk. *Monogr. Curc. pag.* 66. *n°.* 63. — *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 271. *n°.* 93.

Curculio Iota. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 18. *tab.* 16.

Curculio Roſæ. Herbst. *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 10. ?

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson Iota, n°. 232.

15. Orcheste du Hêtre.

Orchestes Fagi.

Orcheſtes niger, antennis pedibuſque pallidis.

Curculio Fagi. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 446. *n°.* 226.

Rhynchænus Fagi. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 495. *n°.* 270.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson du Hêtre, n°. 233.

16. Orcheste du Fraiſier.

Orchestes Fragariæ.

Orcheſtes fuſcus, antennis tarſiſque teſtaceis.

Curculio Fragariæ. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 448. *n°.* 227.

Rhynchænus Fragariæ. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 495. *n°.* 271.

Curculio Fragariæ. Herbst, *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 3.

Cet inſecte ne paroît pas différer de l'Orcheſte éperonné.

17. Orcheste des Sauſſaies.

Orchestes Saliceti.

Orcheſtes niger, tibiis teſtaceis.

Curculio Saliceti. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 446. *n°.* 220.

Rhynchænus Saliceti. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 493. *n°.* 262.

Curculio Saliceti. Payk. *Monogr. Curcul. Suec. pag.* 66. *n°.* 64. — *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 271. *n°.* 94.

Curculio Saliceti. Herbst, *Coleopt.* 6. *p.* 192. 430. 418.

Il eſt de la grandeur des précédens. Les antennes ſont teſtacées, avec la maſſe obſcure. La tête eſt noire, & la trompe eſt mince, courbée, de la longueur du corcelet : celui-ci eſt noir, pointillé. L'écuſſon eſt très-petit, noir. Les élytres ſont noires, ſtriées, avec des points enfoncés dans les ſtries. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires, avec les jambes teſtacées. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, ſans dentelures.

Il ſe trouve en Europe, ſur les Saules.

18. Orcheste du Peuplier.

Orchestes Populi.

Orcheſtes ater, ſcutello albo, antennis pedibuſque teſtaceis. Ent. tom. 3. *p.* 105. *n°.* 47. *tab.* 32. *fig.* 491.

Curculio Populi. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 448. *n°.* 228.

Rhynchænus Populi. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 495. *n°.* 272.

Rhynchænus Populi. Clairv. *Ent. Helv.* 1. *p.* 72. *tab.* 4. *fig.* 3. 4.

Curculio Populi. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 18. *tab.* 17.

Curculio Fagi. Payk. *Monogr. Curc. Suec. p.* 64. *n°.* 61.

Curculio Populi. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 268. *n°.* 90.

Il eſt un peu plus petit que les précédens. Tout le corps eſt noir. Les antennes & les pattes ſont d'un jaune-fauve, & l'écuſſon eſt blanchâtre. La trompe eſt à peine plus longue que le corcelet : celui-ci a de petits points enfoncés, très-rapprochés. Les élytres ont des ſtries bien marquées.

Il ſe trouve en Europe, ſur le Peuplier.

ORIBATE. *Oribata.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Acaridies.

Les Oribates sont de très-petits insectes aptères, qui ont huit pattes bien distinctes, articulées; deux antennules peu apparentes; le dos couvert d'une espèce d'écaille ou de bouclier, semblable aux élytres réunies de quelques Coléoptères.

Ce genre a été établi par M. Latreille, d'après les caractères suivans : corps aptère, dont la tête est confondue avec le corcelet; point d'antennes; huit pattes; les mandibules en pinces, cachées sous un museau; palpes très-petits, coniques.

M. Herman a établi le même genre sous le nom de *Notaspe*, & a réuni une douzaine d'espèces, dont il a donné de fort bonnes figures, & des descriptions qui seroient souvent insuffisantes sans les figures; car on ne sauroit décrire trop minutieusement des insectes qu'on ne trouve point dans les collections, qu'il faut examiner vivans, qui échappent à l'observateur par leur petitesse, dont le nombre des espèces est probablement très-considérable, & qui jouent certainement sur notre globe, comme les autres Acaridies, un rôle beaucoup plus grand qu'on ne le pense communément.

Ce genre comprend la Mitte géniculée & la Mitte coléoptère des auteurs. Elles ont été séparées des autres Mittes, parce que le dos est couvert d'une espèce d'écaille ou carapace, que M. Herman compare aux élytres réunies de quelques Coléoptères qui manquent d'ailes, comparaison qui avoit déjà été faite par Linné & Geoffroy. Cette carapace déborde le ventre de même que les élytres dans les Coléoptères, & fait un repli tout autour, comme Geoffroy l'a très-bien observé. Il se montre très-distinctement dans les Oribates renversées sur le dos, & mieux encore lorsqu'elles sont placées sur un des côtés & pressées convenablement. Dans cette position, l'étui se sépare assez du corps, pour qu'on puisse le bien observer. C'est d'après ce caractère que M. Herman, qui ne connoissoit pas alors les ouvrages de M. Latreille, a cru devoir établir le genre Notaspe. Ce caractère est effectivement bien propre à faire reconnoître ces petits insectes, & à les distinguer des autres Acaridies, & nous devons pour le moment nous en contenter; car on voudroit en vain recourir aux organes de la bouche pour y chercher d'autres caractères : ils sont si petits, si cachés & si difficiles à développer, qu'on ne peut jamais espérer de les soumettre à un examen un peu rigoureux; & la compression qui fait ressortir ces parties dans quelques Acaridies, n'est point applicable aux Oribates. Tout ce qu'on a pu voir dans celles-ci, ce sont deux antennules courtes, articulées.

La tête, qui se confond ordinairement avec le corcelet, ou n'en est séparée que par une légère incision, est conique, terminée en pointe : vue par-dessous, elle a paru être creuse à M. Herman, & renfermer un autre petit cône qui contient sans doute les parties de la bouche, mais qu'il n'a jamais bien pu distinguer à cause de la petitesse de ces insectes.

Degeer a vu dans l'Oribate géniculée ou corticale, au dessous de la tête, deux antennules courtes & déliées, divisées en articulations, & garnies de poils comme les pattes. Elles n'excèdent pas la longueur de la tête, & il est difficile de les apercevoir, parce que l'insecte les tient ordinairement cachées. Cet observateur ne put en venir à bout qu'en le plaçant entre deux petits verres concaves, où, se trouvant un peu à l'étroit, il développa ces parties.

Le corcelet n'est ordinairement pas plus distinct que la tête; cependant il est quelquefois séparé du corps, ainsi que de la tête, par une incision plus ou moins profonde : il forme la base du cône ou de la pyramide, dont la tête est le sommet.

Le corps est ordinairement globuleux ou ovale, & rarement carré. Il a près de son bord, suivant l'observation de M. Herman, une papille oblongue, marquée d'une fente longitudinale, qu'il a regardée comme l'anus de l'insecte.

Les pattes, au nombre de huit, sont composées de plusieurs pièces peu distinctes : on en voit le plus souvent deux petites qui précèdent la cuisse, & deux ou trois autres qui la suivent, & dont la longueur respective varie beaucoup. Deux de ces pattes paroissent attachées à la partie qui répond au corcelet, & les deux autres partent de la partie antérieure du corps. Elles sont toutes terminées par un, deux ou trois ongles crochus, bien distincts, qui ont servi à M. Herman pour former trois divisions dans ce genre.

Les Oribates ne font pas des insectes parasites, comme la plupart des Acaridies; car on les trouve communément sur les écorces des arbres, sous des pierres, dans les mousses, sur différens végétaux, rarement seules, & très-souvent en société nombreuse.

ORIBATE.

ORIBATA. Latr. NOTASPIS. Herm. ACARUS. Linn. Geoff. Deg. Fab. GAMASUS. Faber.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Deux antennules très-courtes, articulées.

Tête et corcelet à peine distincts.

Huit pattes articulées, presqu'égales entr'elles.

Corps couvert d'une écaille en forme de carapace.

ESPÈCES.

* *A ongles monodactyles.*

1. Oribate clavipède.

Ovale, noire, luisante; pattes géniculées, hispides, beaucoup plus longues que le corps.

2. Oribate corynopède.

Ovale, noire, luisante; pattes géniculées, nues, de la longueur du corps.

3. Oribate châtaigne.

Ovale, brune, luisante; tête courte, conique; cuisses renflées.

** *A ongles didactyles.*

4. Oribate horrible.

Oblongue, raboteuse; abdomen postérieurement terminé par deux appendices et quatre crochets.

*** *A ongles tridactyles.*

5. Oribate géniculée.

Ovale, brune, luisante; pattes de la longueur du corps; cuisses peu renflées.

6. Oribate théléprocte.

Ovale, noire; dos marqué de quatre ou cinq rides sémi-circulaires.

7. Oribate coléoptère.

Ovale, noire; côtés antérieurs avec un prolongement triangulaire.

8. Oribate humérale.

Ovale, brune, très-glabre; côtés antérieurs avec un prolongement triangulaire, aigu.

9. Oribate ailée.

Ovale, d'un brun-noirâtre, luisant; côtés avec un prolongement détaché en avant et en arrière.

10. Oribate tégéocrane.

Ovale-oblongue; tête avec un écusson triangulaire et quatre soies blanches.

11. Oribate cassidée.

Corps orbiculaire, écussonné, marron; pattes antérieures en forme de pinces sétifères.

12. Oribate paresseuse.

Corps déprimé, parallélogramme, postérieurement coupé, bicorne.

13. Oribate bipile.

Globuleuse, d'un brun-marron; tête aiguë, pourvue de trois poils avancés.

* *A ongles monodactyles.*

1. ORIBATE clavipède.

ORIBATA clavipes.

Oribata ovata nigra, nitida, pedibus geniculatis hispidis, corpore longioribus.

Notaspis clavipes. HERMAN, *Apterologia, p.* 38. *n°.* 1. *tab.* 4. *fig.* 7.

Cette espèce ne doit pas être confondue avec l'Oribate géniculée, dont les pattes ne font pas plus longues que le corps, & terminées par trois ongles. La clavipède est très-petite. Tout le corps est noir, luisant, sphérique ou ovale, arrondi postérieurement. Le corcelet est plus étroit que le corps, & séparé par un enfoncement transversal : on voit, de chaque côté, une apophyse à deux cornes. Le corps se fait remarquer par une suite circulaire de soies placées sur le dos. Les pattes sont une fois plus longues que le corps, & paroissent avoir plusieurs articulations renflées d'où partent quelques soies.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses.

2. ORIBATE corynopède.

ORIBATA corynopus.

Oribata ovata nigra, nitida, pedibus geniculatis nudis, longitudine corporis.

Notaspis corynopus. HERM. *Apterol. pag.* 89. *n°.* 2. *tab.* 4. *fig.* 2.

Elle est très-petite, comme la précédente, n'ayant guère au-delà d'un quart de ligne de diamètre. Le corps est noir, luisant, presque sphérique ou ovale, à demi pointu postérieurement. Le dos est glabre. Le corcelet est plus étroit que le corps, & distinct par un léger étranglement. La partie antérieure est terminée en pointe. Les pattes sont de la longueur du corps. Les cuisses sont renflées à leur extrémité. Les autres articulations le font moins, & on ne voit pas les soies qui se font remarquer dans l'espèce précédente.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses.

3. ORIBATE châtaigne.

ORIBATA castanea.

Oribata ovata castanea, nitida, capite brevi conico, femoribus clavatis.

Notaspis castaneus. HERM. *Apterol. pag.* 89. *n°.* 3. *tab.* 7. *fig.* 4.

Elle est très-petite comme les précédentes. Tout le corps est d'un brun-marron, luisant. Le corps est ovale, presque globuleux, arrondi postérieurement. Le corcelet est peu distinct, & forme, avec la tête ou la partie antérieure, un cône court, à large base. Les pattes sont glabres, de la longueur du corps. Les cuisses sont renflées.

M. Herman dit avoir trouvé cette espèce, au solstice d'été, dans un gazon touffu, parmi des Lichens. Sa marche n'est ni lente ni accélérée. Il croit qu'elle appartient à cette division, sans en être bien certain.

Elle se trouve en Europe.

** *A ongles didactyles.*

4. ORIBATE horrible.

ORIBATA horrida.

Oribata oblonga aspera, abdomine postice bidentato quadrihamato.

Notaspis horridus. HERM. *Apterol. pag.* 90. *tab.* 6. *fig.* 3.

Oribata horrida. LATR. *Gen. Crust. & Ins. t.* 1. *p.* 150. *n°.* 7.

Le corps est alongé, presque carré, d'un brun-clair, parsemé d'une poussière écailleuse, blanchâtre. Il est terminé postérieurement par deux appendices courtes, obtuses, écartées, & par quatre crochets, dont deux, mobiles, peuvent être écartés ou appliqués contre le corps, ce sont les plus voisins des appendices, & deux autres un peu au dessus de ceux-ci, plus courts, restent toujours dans la même position. Le corcelet est aussi large que l'abdomen, & ne se distingue de lui que par une ligne transversale, enfoncée, qui l'en sépare. Le bec est pointu, transparent, & peut être alongé ou raccourci : on voit à son extrémité un point obscur. Les pattes sont de la longueur du corps, ou même un peu plus courtes, & les articulations sont étranglées & bien distinctes. La troisième paire n'a pas les gros poils que l'on voit aux autres. Chaque patte est terminée par deux crochets assez forts, peu arqués.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses.

*** *A ongles tridactyles.*

5. ORIBATE géniculée.

ORIBATA geniculata.

Oribata ovata, fusco-castanea nitida, pedibus longitudine corporis, femoribus subclavatis.

Oribata geniculata. LATR. *Gen. Crust. & Ins. tom.* 1. *p.* 149. *n°.* 1. — *Hist. Nat. des Crust. & des Ins. tom.* 7. *p.* 400.

Acarus petrarum niger, abdomine globoso lucido, femoribus subclavatis. GEOFF. *Ins. tom.* 2. *p.* 626. *n°.* 11.

Acarus corticalis. DEG. *Mem. Ins.* 7. *pag.* 131. *n°.* 19. *tab.* 8. *fig.* 1.

Cette espèce est mentionnée, dans ce Diction-

naire, sous le nom de *Mitte géniculée*, n°. 26. Elle a un quart de ligne de diamètre. Son corps est brun, ovale, arrondi postérieurement, conique à sa partie antérieure, parsemé de poils courts & très-fins. La tête est séparée du corcelet, & celui-ci de l'abdomen, par une ligne transversale, enfoncée. Les pattes sont d'un brun plus clair que le corps & de longueur moyenne. Celles de devant sont un peu plus longues que les quatre qui suivent, & les postérieures ne sont guère plus longues que les premières. Elles sont toutes garnies de quelques soies, & les cuisses antérieures sont renflées. Les huit pattes sont terminées par trois ongles bien distincts.

Elle se trouve en Europe, sous les pierres & sur les écorces d'arbres.

6. Oribate thélépropte.

Oribata thelepropta.

Oribata ovata, atra, dorso rugis semicircularibus notato.

Oribata thelepropta *nigra, dorso clypeato, clypeolo per circulos concentricos divisо.* Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 149. *n°.* 2.

Notaspis thelepropta, *abdomine depresso, posticè in papillam producto, supra rugis semicircularibus.* Herman, *Apterol. p.* 91. *n°.* 5. *tab.* 7. *fig.* 5.

Le corps est ovale, presqu'orbiculaire, un peu déprimé, terminé postérieurement en pointe, d'un noir-obscur, glabre, marqué de quelques rides ou enfoncemens concentriques, ouverts postérieurement. Le corcelet est court, distinct de la tête & de l'abdomen par deux étranglemens. Les pattes sont de la longueur du corps. Les articulations sont distinctes, & les cuisses sont peu renflées. La dernière pièce est armée de trois ongles crochus.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses.

7. Oribate coléoptère.

Oribata coleoptrata.

Oribata ovata, atra, lateribus anticis angulato acutis.

Gamasus coleoptratus. Fabr. *Syst. Antl. p.* 365. *n°.* 24.

Notaspis acromios, *abdomine nigricante, tuberculato, margine anteriore medio pilis duobus spathulatis, albis; laterum alis trigonis, anticè truncatis.* Herm. *Apter. p.* 91. *n°.* 6.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Mitte coléoptère, n°. 23. Le corps est ovale, noirâtre, luisant, marqué, sur le dos & au bord postérieur, d'une suite circulaire de poils blancs, linéaires, droits.

8. Oribate humérale.

Oribata humeralis.

Oribata ovata, brunnea, glaberrima, lateribus anticis productis, angulato-acutis.

Notaspis humeralis. Herm. *Apter. p.* 92. *n°.* 8. *tab.* 4. *fig.* 5.

Oribata humeralis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 150. *n°.* 5.

Elle ressemble beaucoup à la précédente. L'abdomen est d'un brun-foncé, ovale, presque globuleux, très-lisse & luisant. Les productions latérales sont trigones, tronquées antérieurement. La partie antérieure du corps se termine en piramyde. La tête & le corcelet se confondent, & ne sont nullement distincts. Les pattes sont de la longueur du corps, munies de soies fort courtes; elles ont leurs articulations peu apparentes.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses.

9. Oribate ailée.

Oribata alata.

Oribata ovata, fusco-castanea nitida, lateribus productis, anticè posticèque solutis.

Notaspis alatus. Herm. *Apter. pag.* 92. *n°.* 8. *tab.* 4. *fig.* 6.

Acarus aquaticus-marginatus *aquaticus, subrotundus cruslaceus niger, pedibus rufis, corporis lateribus marginatis.* Deg. *Mem. Inf. t.* 7. *p.* 152. *n°.* 28. *tab.* 11. *fig.* 1.

Elle est très-petite. Le corps est d'un brun-noirâtre, glabre, globuleux, arrondi postérieurement, terminé en piramyde antérieurement. La tête & le corcelet se confondent. On voit à la partie latérale une production comme dans les espèces précédentes, mais qui en diffère dans celle-ci, en ce qu'elle se détache du corps à sa partie antérieure ainsi qu'à sa partie postérieure. Les pattes sont à peine de la longueur du corps, & d'une couleur roussâtre ou de marron-clair. Les articulations sont peu distinctes.

Elle se trouve en Europe, dans les mousses. Degeer l'a vue en grand nombre, courant sur la surface des eaux de marais, se tenant toujours à la superficie, sans jamais s'y enfoncer: elles s'attachoient aux petits limaçons & aux insectes morts qui flottoient sur l'eau, sans doute pour en tirer leur nourriture en les suçant. Elles sont lentes dans leur démarche, & ne quittent guère leur proie tant qu'elle leur fournit de quoi les nourrir.

10. Oribate tégéocrane.

Oribata tegeocrana.

Oribata ovato-oblonga, clypeo triangulari, margine anteriore setis quatuor albis.

Notaſpis tegeocrana, *abdomine oblongo, margine anteriore ſetis quatuor albis; capite ſcuto triangulari tecto, ſquamulâ laterali pellucidâ.* Herman, *Apterol. p.* 93. *n°.* 9. *tab.* 4. *fig.* 3. 4.

Oribata tegeocrana. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 150. *n°.* 6.

L'abdomen eſt ovale, oblong, d'un roux-foncé, tuberculé, glabre, terminé antérieurement en piramyde. Le corcelet eſt diſtinct du reſte du corps par une ligne enfoncée. On voit quatre ſoies blanches au bord antérieur, & la tête eſt couverte d'un bouclier détaché, triangulaire, échancré au ſommet & garni de deux ſoies.

Elle ſe trouve en Europe, dans les mouſſes.

11. Oribate caſſidée.

Oribata caſſidea.

Oribata corpore clypeato caſtaneo, pedibus anticis antenniformibus ſetiferis.

Notaſpis caſſideus *caſtaneus, ſcuto hyalino, diſcoideo depreſſo; pedibus primi paris antenniformibus, motatoriis, apice ſetiferis.* Herman, *Apterol. p.* 93. *n°.* 10. *tab.* 6. *fig.* 2.

Elle eſt petite, parfaitement orbiculaire, preſqu'en forme de lentille, couverte d'un bouclier diſcoide, élevé au milieu, déprimé & plane ſur ſes bords, couvrant tout l'abdomen comme dans les Caſſides, & tranſparent comme du verre. Le diſque eſt marqué, ſur ſon contour, de ſtries écartées, & courtes vers l'intérieur. Les pattes antérieures ſont portées droit en avant, pendant la marche, & agitées de côté & d'autres, comme les antennes dans les autres inſectes. Elles ſont compoſées d'un fémur renflé, ayant une dent ſaillante vers l'extrémité antérieure; enſuite de deux articles courts, & d'un dernier preſqu'en maſſue, un peu en zigzag, & garni de trois ſoies au ſommet. Les autres pattes, qui ſervent ſeules à la marche, ont trois articles au fémur & au tibia, & le tarſe eſt ſimple.

Elle ſe trouve en Europe, dans les mouſſes. Elle appartient peut-être à la première diviſion.

12. Oribate pareſſeux.

Oribata ſegnis.

Oribata corpore depreſſo, parallelogramo poſticè retuſo bicorni.

Notaſpis ſegnis *depreſſus, abdomine parallelogrammo, poſticè retuſo bicorni; thorace trigono halteriato.* Herm. *Apterol. p.* 94. *n°.* 11. *tab.* 4. *fig.* 8.

Cette eſpèce diffère beaucoup des précédentes par la forme du corps, qui eſt celle d'un carré-long. La partie antérieure eſt triangulaire & diſtincte; elle eſt ſéparée du corps par une ligne tranſverſale, enfoncée, & garnie, de chaque côté, d'une ſorte de balancier. Les angles poſtérieurs du corps ſont garnis d'un appendice en forme de ſtilet, tranſparent, un peu arqué ou courbé en dedans. Les pattes ſont munies de trois ongles. Tout le corps eſt d'une couleur cendrée, noirâtre.

Elle ſe trouve en Europe, dans les mouſſes. Sa marche eſt très-lente.

13. Oribate bipile.

Oribata bipilis.

Oribata globoſa, caſtanea, capite acuminato, pilis quatuor porrectis.

Notaſpis bipilis. Herm. *Apter. p.* 93. *n°.* 12.

Le corps de ce petit inſecte eſt châtain, globuleux, terminé antérieurement en pointe, pourvu de quatre poils avancés, roides, dont deux extérieurs aſſez gros, & deux intérieurs plus minces: il y a deux autres poils écartés à l'extrémité du corps, & un autre fort, ſur les côtés des cuiſſes de la troiſième paire. Lorſque l'inſecte contracte les pattes, on voit, de chaque côté du corps, trois autres poils dirigés en avant, qui appartiennent aux pattes: il y a un autre poil étendu dans une ſituation droite ſur le côté, qui eſt le poil de la cuiſſe. Au reſte, toutes les cuiſſes ſont nues, ſuivant l'obſervation de M. Herman; mais les jambes & les tarſes ſont garnis de poils tournés en avant.

Elle a été trouvée en mai, dans une forêt près du Rhin, ſur une ſubſtance attachée contre l'écorce d'un arbre, qui a paru à M. Herman être de la fiente deſſéchée de quelque limaçon.

ORITHYIE. *Orithyia.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Aptères, dans la méthode de M. Olivier, & qui, ſuivant la nôtre, appartient à la famille des Oxyrinques, claſſe des Cruſtacés.

La ſeule eſpèce connue de ce genre fut d'abord aſſociée par Herbſt aux Crabes (*Cancer bimaculatus*). Fabricius la réunit auſſi avec eux, & la décrivit comme inédite (*Cancer mammillaris*). Daldorf, dont les travaux opérèrent dans l'Ordre des Cruſtacés une réforme néceſſaire, jugea que celui-ci devoit compoſer un genre propre, qu'il nomma *Orithuia*. Fabricius, dans le Supplément de ſon *Entomologie ſyſtématique*, l'adopta, ainſi que la plupart des autres genres de cet auteur, à quelques changemens près qu'il fit dans leur nomenclature. Les Cruſtacés à courte-queue ou les Crabes *brachyures* de Linné forment maintenant, dans le ſyſtème de l'entomologiſte de Kiell, la claſſe des *Kleiſtagnathes*, & où entre le genre d'Orithyie. *Mâchoire* extérieure à diviſion latérale lancéolée, pointue, courte, mutique; *antennes*, quatre, inégales; les intérieures plus longues, en forme de palpes: tels ſont les caractères eſſentiels qu'il lui aſſigna. Les nôtres repoſent ſur d'autres

parties, & qui nous ont paru se prêter plus facilement à l'observation. Les Orithyies ressemblent aux Portunes, aux Podophthalmes quant à la disposition & la forme générale des pattes, c'est-à-dire que les deux antérieures sont en forme de bras, avec des mains didactyles; que les trois paires suivantes finissent par un tarse conique & onguiculé, & que la dernière est natatoire ou se termine en une lame foliacée ou très-comprimée; mais le corps des Portunes & des Podophthalmes, ou leur test, est large, & présente un segment de cercle; celui des Orithyies est en ovoïde tronqué par-devant. Ce caractère les rapproche des Dorippes & des Matutes; mais les Dorippes ont leurs pattes postérieures insérées sur le dos, &, dans les Matutes, toutes les pattes, à l'exception des bras, sont natatoires. N'ayant vu qu'un individu mal conservé de l'Orithyie mamelonnée, il ne m'a pas été possible d'étudier tous ses caractères naturels. Fabricius lui-même n'en a donné qu'une partie, & qui sont exposés de la manière suivante dans le Supplément de son *Entomologie systématique*, pag. 324.

Bouche composée de mandibules, de palpes & de trois mâchoires.

Mâchoire extérieure osseuse, bifide; division intérieure oblongue, plane, ciliée, légèrement cannelée extérieurement, presque concave intérieurement, coudée au milieu, avec le bout palpigère.

Palpe comprimé, osseux, sétacé, un peu cilié, triarticulé; le premier article court; le second plus long; le troisième encore plus alongé, arqué & pointu.

Division interne (de la même mâchoire) lancéolée, aiguë, mutique.

Les autres *organes de la manducation* n'ont pas été suffisamment examinés.

Antennes, quatre, inégales.

Extérieures très-courtes, sétacées, insérées au coin interne de l'œil; le premier article très-long, cylindrique; les autres très-nombreux, fort courts.

Intérieures une fois plus longues, palpiformes, de quatre articles; le premier court, ovoïde; le second & le troisième plus longs, cylindriques; le quatrième très-court, en alène, bifide: division intérieure courte. Ces antennes intérieures sont repliées sur elles-mêmes, comme dans un grand nombre de genres de la division des Crustacés à courte-queue. Il paroîtroit que, quoique leur forme soit essentiellement semblable à celle qu'ont les mêmes organes dans les Crabes, les Dromies, les Portunes, elles seroient néanmoins proportionnellement plus longues, tandis que les antennes extérieures seroient comparativement plus petites.

Je considère, avec M. Olivier, les pièces articulées & disposées sur deux rangs longitudinaux qui forment la bouche des Crustacés, au dessus des mandibules, comme des palpes profondément bifides ou même doubles. Fabricius prend pour mâchoire extérieure le premier article (celui qui est le plus grand) des deux divisions des derniers palpes ou de ceux qui recouvrent extérieurement les autres, & font placés immédiatement au-devant des deux premières pattes ou des bras. L'article qui sert de support commun aux deux branches du palpe n'est pas compté. J'ai observé sur un individu de la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, que la branche extérieure est petite & lancéolée, comme le dit Fabricius; que le second article de la branche interne, & qui, selon sa manière de voir, paroît être le premier article des palpes de la mâchoire extérieure, présente un triangle alongé, échancré ou concave au côté interne & près du bout. La forme de cet article est ainsi différente de celle qu'a la même pièce dans les palpes extérieurs des Crabes, où elle est beaucoup plus courte, plus large & plus arrondie. Les trois articles qui suivent ou qui terminent la branche intérieure de ces palpes, en se repliant le long du bord interne, font aussi, dans les Orithyies, proportionnellement plus longs & plus grêles que dans les Crabes.

Le test des Orithyies forme un ovoïde déprimé, tronqué en devant, & un peu resserré avant les angles qui terminent les côtés. Le bord antérieur est fortement échancré de chaque côté pour l'emplacement des orbites oculaires. Son milieu est avancé & denté. Les bords latéraux offrent aussi des pointes. Les yeux sont placés à l'extrémité d'un pédicule assez long & cylindrique. Les bras sont courts, graveleux & tuberculés. Les trois paires de pattes suivantes sont terminées par un tarse conique & anguleux; celui de la dernière est très-comprimé & en forme de lame elliptique, très-unie & pointue.

Les habitudes des Orithyies nous sont inconnues. Ces Crustacés paroissent propres aux mers orientales.

ORITHYIE.

ORITHYIA. Fabr. ORITHUIA. Dald. CANCER. Herbst.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes; les extérieures très-courtes, sétacées; le premier article fort long, cylindrique; les autres très-nombreux et fort petits; les intérieures une fois plus longues, repliées, de quatre articles, dont le second et le troisième plus longs; le dernier très-court, subulé, bifide.

Corps ovoïde, tronqué en devant, déprimé; queue courte, sans feuillets natatoires au bout.

Dix pattes; les deux antérieures en forme de bras, et terminées par une sorte de main didactyle; dernière pièce des trois paires suivantes conique et pointue; celle de la dernière paire en forme de lame ou de nageoire.

ESPÈCE.

1. Orithyie mamelonnée.

Test tuberculé, triépineux de chaque côté, avec deux taches rougeâtres, arrondies, sur le dos; chaperon avancé, triangulaire, ayant cinq dents.

1. Orithyie mamelonnée.

Orithyia mammillaris.

Orithyia testâ tuberculatâ, utrinquè trispinosâ, maculis duabus dorsalibus, rufescentibus, rotundis; clypeo rostriformi, quinquedentato.

Orithyia mammillaris. Fabr. *Suppl. Ent. Syst. p.* 363.

Orithyia mammillaris. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 130. *pl.* 50. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 1. *p.* 42.

Cancer mammillaris, *thorace ovato, aculeato, utrinquè trispinoso; rostro brevi, tridentato.* Fab. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 465.

Cancer bimaculatus. Herbst, *Canc. tom.* 1. *p.* 248. *tab.* 18. *fig.* 101.

Son test a environ quinze lignes de long, & un peu moins en largeur; il est ovoide, un peu resserré sur les côtés, près des angles antérieurs & latéraux, déprimé, d'un jaunâtre-pâle, couvert en majeure partie de petits grains, avec deux sillons longitudinaux & trois rangées de tubercules, dont une composée de trois & située entre les sillons, & les deux autres latérales, formées chacune de quatre tubercules; les deux postérieurs de chaque rangée sont rousseâtres, & placés sur une tache ronde, presque de la même couleur. Chaque côté du test a trois fortes pointes en forme d'épines, & deux tubercules antérieurs. Son bord antérieur a au milieu un avancement triangulaire, ayant cinq dents pointues, deux de chaque côté, & une au bout, plus longue; chaque angle latéral de ce bord antérieur est bifide ou bidenté; la dent extérieure est plus forte. Le bord inférieur des orbites oculaires a aussi une pointe assez forte près du canthus interne. Les pédicules des yeux sont assez longs & cylindriques. Les bras sont courts & graveleux; les deux premiers articles inférieurs, ceux qui répondent à la hanche, ont chacun deux petites pointes au côté interne; l'article suivant, l'analogue de la cuisse, a, au milieu de l'arête inférieure, une dent ou saillie conique; on en remarque aussi une autre au bord supérieur; le quatrième article ou le carpe offre en dessus deux tubercules, & au côté interne une pointe conique. Les mains sont dilatées, presque triangulaires, graveleuses, avec trois éminences dentiformes au bord supérieur; les doigts sont un peu plus longs que les mains, comprimés & dentelés au bord intérieur; ceux de la main droite, qui paroit plus forte, ont des dents plus grosses. Les trois paires de pattes suivantes sont presqu'également longues, ont une petite dent à l'extrémité supérieure du second & du troisième article, une frange de poils noirâtres au côté interne des deux suivans, & sont terminés par un tarse conique & anguleux. Les angles du tarse de la quatrième paire sont plus dilatés. Les deux premiers articles de la dernière paire sont unidentés au bout, & celui qui la termine, a la figure d'une lame elliptique, très-unie, pointue au bout, avec des poils noirâtres sur les bords. On remarque une dent sur le milieu du premier segment de la queue, & trois au suivant. L'individu que j'ai observé, étoit un mâle.

Elle se trouve dans les parties de l'Océan indien, qui avoisinent la Chine. *(Lat.)*

ORNÉODE. *Orneodes.* Genre d'insectes de l'Ordre des Lépidoptères, & de la famille des Ptérophorites.

Deux considérations principales m'ont déterminé à séparer génériquement des Ptérophores, l'espèce que Geoffroy avoit nommée le Ptérophore à éventail, & qui est le Ptérorophore *hexadactylus* de Fabricius. Dans les autres Ptérophores, les palpes ne sont pas plus longs que la tête, se recourbent dès leur origine, & sont presqu'uniformément recouverts de petites écailles. Ceux des Ornéodes sont beaucoup plus longs, avancés, avec le second article garni d'écailles nombreuses, & le dernier presque nu ou moins convexe, grêle, cylindrique, pointu au bout, relevé & en forme de corne. Voilà d'abord une première considération prise de la comparaison d'un organe important de l'insecte parfait. Les métamorphoses nous fourniſſent la seconde. La Chrysalide des Ptérophores est nue, ou point renfermée dans une coque, & suspendue presque verticalement au moyen d'un fil ou d'une soie. Celle des Ornéodes est enveloppée d'un tissu peu fourni, tenant néanmoins lieu de coque.

Ces caractères, à la vérité, ne s'appliquent qu'à une seule espèce de nos catalogues; mais les principes d'une bonne méthode ne nous permettent pas de réunir des objets trop dissemblables, quelque resserrés que puisse être le groupe que l'on détache.

Lorsque les observations, à cet égard, feront plus multipliées, le genre d'Ornéode sera probablement moins circonscrit. Nous sommes si peu avancés dans la connoissance des Lépidoptères de la famille des Ptérophorites, que Fabricius n'en a pas décrit une seule espèce d'étrangère à l'Europe.

Par leurs ailes horizontales ou en toit, des antennes sétacées, les Ptérophorites s'associent aux Lépidoptères nocturnes. Ils sont les seuls de cette section dont les ailes, ou du moins deux d'entre elles, ont des fissures imitant une sorte de digitation; ce qui donne à ces ailes une ressemblance grossière avec celle des oiseaux. La famille des Ptérophorites ne comprend que les genres Ptérophore & Ornéode. J'ai exposé ci-dessus les différences qui les caractérisent.

Tous ces petits Lépidoptères ont le corps grêle & alongé; des antennes sétacées, simples, un peu plus courtes que le corps, insérées entre les yeux,

près du milieu de leur bord interne; une trompe courte, roulée en ſpirale, preſque membraneuſe; des pattes longues & épineuſes. Leurs ailes ne préſentent que quelques groſſes nervures ou côtes longitudinales, plus ou moins ſéparées entr'elles, couvertes de petites écailles, mais ayant aux deux bords une frange de poils, & imitant ainſi des pennes d'oiſeau. Dans l'Ornéode héxadactyle, les ailes ont un plus grand nombre de nervures; & lorſqu'elles ſont étendues, elles forment, autour de ſon corps, un demi-cercle, à la façon d'un éventail, d'où eſt venu le nom que lui a impoſé Geoffroy.

Sa Chenille a ſeize pattes, & vit ſur le Caméricier ou le Chèvre-feuille des buiſſons (*lonicera xyloſteum*), dont elle mange les fleurs. Frichs me paroit être le premier qui l'ait obſervée. M. Wilhelm, dans ſes *Récréations* tirées de l'Hiſtoire naturelle, ouvrage publié en allemand, mais dont nous avons une traduction françaiſe, imprimée à Bâle, dit auſſi que la Chenille du Ptérophore héxadactyle ronge les fleurs de cet arbriſſeau en paſſant de l'une à l'autre, & qu'elle ſe change en Chryſalide dans un tiſſu à claire-voie; mais dans la figure qu'il donne de l'inſecte parfait, chacune de ſes ailes n'eſt diviſée qu'en trois. Cet auteur diſtingue & repréſente enſuite un autre Ptérophore ou Alucite, qu'il nomme *Dodecadactyle*, parce que le nombre des rayons barbus ou des plumes (pour me ſervir de ſes expreſſions) des ailes eſt de douze. Il eſt clair que cette eſpèce eſt le vrai Ptérophore héxadactyle, puiſque Linné dit formellement que chaque aile eſt partagée en ſix. L'Alucite héxadactyle de M. Wilhelm ſeroit donc une autre eſpèce, & peut-être du même genre.

On trouve ſouvent l'Ornéode héxadactyle dans l'intérieur des appartemens, aux vitres des croiſées, en automne.

ORNÉODE.

ORNEODES. Latr. PHALÆNA ALUCITA. Linn. Scop.

PTEROPHORUS. Geoffr. Fabr. ALUCITA. Den. Schiff. Hubn.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes sétacées, simples.

Trompe courte, presque membraneuse ou peu cornée.

Deux antennules longues, avancées; le second article très-garni d'écailles; le dernier presque nu, long, grêle, cylindrique, terminé en pointe, recourbé, en forme de corne.

Ailes divisées en rayons barbus (six à chaque).

Chenille ayant seize pattes.

Chrysalide dans une coque peu serrée.

ESPÈCE.

1. Ornéode héxadactyle.

Ailes héxadactyles, d'un gris-cendré, entrecoupé de noirâtre.

1. ORNÉODE héxadactyle.

ORNEODES hexadactylus.

Orneodes alis hexadactylis, cinereo-griseis, fusco-interfectis.

Orneodes hexadactylus. LATR. *Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom.* 14. *p.* 258. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 234.

Phalæna Alucita hexadactyla, *alis patentibus fissis, singulis sex-partitis cinereis.* LINN. *Syst. Nat. tom.* 2. *pag.* 900. *n°.* 460. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1458.

Phalæna Alucita hexadactyla. SCOP. *Entom. Carn. n°.* 676.

Phalæna Alucita hexadactyla. VILL. *Entom. tom.* 2. *p.* 134. *tab.* 6. *fig.* 32.

Phalæna Alucita hexadactyla. BRAHM. *Kal. II.* 1. 89. 34. — 323. 208.

Ptérophore en éventail. GEOFF. *Inf. Par. t.* 2. *p.* 72.

Pterophorus hexadactylus, *alis fissis, cinereis, singulis sexpartitis.* FABR. *Syst. Entom. p.* 672. *n°.* 7. — *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 312. *n°.* 7. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 259. *n°.* 11. — *Entom. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 349. *n°.* 13.

WALCK. *Faun. Paris. tom.* 2. *p.* 324.

Alucita hexadactyla. SCHMETT. *Wienn. Verz. ed.* 1. *p.* 146. *n°.* 10. — *ed.* 2. *tom.* 2. *p.* 134. *n°.* 10.

Alucita hexadactyla. HUBN. *Lepid. IX. tab.* 2. *fig.* 10. 11. — *Beitr. I.* 1. *tab.* 4. *fig.* R.

RÉAUM. *Inf. tom.* 1. *pl.* 19. *fig.* 19-21.

FRICHS, *Inf. tom.* 3. *tab.* 7.

PETIV. *Gazoph. tab.* 67. *fig.* 7.

HARR. *Inf. Angl. tab.* 2. *fig.* 7.

Il eſt long d'environ ſix lignes, d'un gris-cendré & un peu brun. Les ailes, particuliérement les ſupérieures, ſont traverſées par des bandes plus obſcures ou noirâtres, & ont quelques points d'un gris plus clair. Chacune de ces ailes eſt diviſée, juſqu'à ſa naiſſance, en trois lanières ou côtes principales, dont la première ſe ſubdiviſe en deux rayons, & la ſeconde en trois; la troiſième eſt ſimple. La première des inférieures étant preſque détachée, a été regardée, par Geoffroy, comme une dépendance des ailes ſupérieures; & c'eſt pour cela qu'il dit, dans ſa phraſe ſpécifique, que les ailes ſupérieures ſont partagées en huit, & les inférieures en quatre; mais il eſt plus naturel d'adjuger cette branche intermédiaire aux ailes inférieures, parce qu'elles ſont d'ordinaire plus larges & plus diviſées dans cette famille.

Il ſe trouve dans toute l'Europe. *(LAT.)*

ORNÉPHILES *ou* SYLVICOLES. M. Duméril, dans ſa *Zoologie analytique*, a donné ce nom à la treizième famille des inſectes Coléoptères de l'Ordre des Hétéromères, c'eſt-à-dire, dont les quatre tarſes antérieurs ont cinq articles, & les poſtérieurs quatre ſeulement. Elle a pour caractères : *élytres dures, larges; antennes filiformes, ſouvent dentées.* Elle renferme les genres Hélops, Serropalpe, Ciſtèle, Calope, Pyrochre & Horie.

ORNITHOMYIE. *Ornithomyia.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Coriaces.

La trompe des Diptères, déſignés, par les auteurs, ſous le nom d'*Hippoboſques (voyez ce mot)*, nous préſente un caractère unique dans cet Ordre. Elle eſt compoſée, 1°. de deux lames preſque cartilagineuſes, ou deux valvules formant, par leur rapprochement, une ſorte de tube (1); 2°. d'un ſuçoir libre, ne conſiſtant, en apparence, qu'en une ſoie, & plus ou moins recouvert par les deux lames précédentes qui lui ſervent de fourreau. Dans les autres Diptères, la trompe eſt une gaîne univalve ou d'une ſeule pièce, plus ou moins coudée, & plus ou moins labiée à ſon extrémité, dont les bords ſe replient longitudinalement en deſſus, pour former un tuyau, & laiſſer, au point de réunion, une goutière ou un canal, où ſe loge le ſuçoir. Les Hippoboſques ſont encore les ſeuls Diptères qui ſoient conſtamment paraſites dans leur dernier âge. Les tégumens de leur corps ſont d'une nature plus ſolide & plus ferme que ceux des autres Diptères; de ſorte qu'on peut le preſſer très-fortement ſans que la peau crève & que l'inſecte ſoit écraſé. Les crochets de leurs tarſes, appropriés à la manière de vivre de ces inſectes, paroiſſent doubles ou même triſides; &, comme ſi la Nature vouloit nous annoncer la fin de l'Ordre, & nous préparer au ſuivant, quelques eſpèces ſont dépourvues d'ailes & de balanciers. Il étoit donc convenable de former, avec ces inſectes, une famille particulière : c'eſt celle des *Coriaces.* (*Voyez* mon *Genera Cruſt. & Inf.* tom. 4, p. 360 & ſuiv.)

J'ai obſervé, dans les Hippoboſques des entomologiſtes, quelques différences organiques, d'après leſquelles j'ai établi deux autres genres, *Ornithomyie* & *Mélophage.* Il eſt facile de diſtinguer les Mélophages en ce qu'ils n'ont ni ailes ni balanciers. La ligne de démarcation, entre les Hippoboſques proprement dites & les Ornithomyies, ſemble d'abord n'être pas bien apparente & bien

(1) C'eſt donc plutôt un bec, *roſtrum*, qu'une trompe. Peut-être faudroit-il appliquer une dénomination particulière à cette partie, afin d'éviter toute équivoque.

déterminée. Les points qui m'ont ſervi à la tracer avoient cependant déjà été remarqués par Degeer. L'Hippoboſque aviculaire lui avoit offert de petits yeux liſſes qu'il n'avoit point trouvés dans l'Hippoboſque du Cheval. Ces deux petits corps, en forme de boutons, que l'on découvre à l'extrémité antérieure de la tête, dans cette dernière eſpèce, & que l'on doit conſidérer comme des antennes, ſont remplacés, dans l'autre Hippoboſque, par deux pièces coniques, ſaillantes de chaque côté de la trompe, & chargées de poils longs & roides. Degeer n'a pas oſé prononcer ſur leurs fonctions; mais la place qu'elles occupent, leur compoſition, me font croire que ces parties ſont toujours des antennes.

Les crochets des tarſes ont une conformation particulière, & qui n'a pas échappé à cet excellent naturaliſte. Les ailes mêmes ne ſont pas entièrement ſemblables à celles des Hippoboſques. J'ajouterai enfin que les Ornithomyies, ainſi que l'indique l'étymologie de ce nom, vivent excluſivement ſur les oiſeaux, tandis que les Hippoboſques ne s'attachent qu'à certains quadrupèdes, tels que les chevaux, les bœufs, &c.

Ce qu'on a dit, à l'article Hippoboſque, de la forme générale de ces inſectes, convient auſſi aux Ornithomyies. Le corps eſt également aplati, revêtu, à l'exception de l'abdomen, d'une peau écailleuſe & luiſante, & s'élargit inſenſiblement de devant en arrière. Les yeux ſont ordinairement grands, ovales, latéraux & entiers. L'extrémité antérieure de la tête eſt échancrée en un demi-cintre, où ſont placés les organes de la bouche, fermé en deſſous par une membrane, & en deſſus par une petite pièce écailleuſe ou coriace, en forme de chaperon, échancrée en devant, & portant les antennes. Les côtés de cette pièce ont chacun, dans les Hippoboſques, une cavité profonde & alongée, au bout ſupérieur de laquelle eſt inférée une antenne qui reſſemble à un gros tubercule arrondi & poilu. Les antennes des Ornithomyies occupent la même place, mais elles ont une autre forme. Elles ſont compoſées de deux articles, dont l'un très-court, radical; & l'autre beaucoup plus grand, lamelliforme, alongé, avancé, ſaillant, très-velu, terminé en pointe obtuſe ou arrondi au bout, plane & concave au côté interne, & d'une conſiſtance qui m'a paru aſſez ſolide. Dans le même genre, la partie qui a la forme d'un chaperon a, en devant, une petite pièce plus ou moins apparente, ſuivant les eſpèces, & imitant une lèvre ſupérieure & échancrée. C'eſt de cette échancrure que l'on voit ſortir la trompe ou la gaîne du ſuçoir, de longueur variable, mais ordinairement ſaillante. Un petit filet écailleux, avancé au-delà de la trompe, un peu arqué, formé de deux ſoies réunies, conſtitue le ſuçoir, de même que dans les Hippoboſques. Je n'ai pu voir, dans aucune eſpèce de cette famille, les palpes que Fabricius attribue aux Hippoboſques.

Le milieu de l'extrémité poſtérieure de la tête offre, dans la plupart des Ornithomyies, & ſur un eſpace dont le contour eſt comme diſtinct, trois petits yeux liſſes, ponctiformes, très-rapprochés, diſpoſés en un triangle équilatéral.

Le corcelet des Ornithomyies, de même que celui des Hippoboſques, a, de chaque côté, près du bord antérieur, un ſtigmate très-diſtinct, & ſon dos eſt diviſé tranſverſalement par deux lignes imprimées, diſpoſées en croix. Outre celle qui détermine la portion ſcutellaire, on voit encore, au deſſous de chaque angle antérieur, une impreſſion linéaire & arquée.

Les ailes ſont longues, quelquefois très-étroites & peu propres au mouvement, horizontales, & vont en divergeant, du moins dans les individus morts; car Degeer a vu celles de l'Ornithomyie aviculaire croiſées l'une ſur l'autre lorſque l'inſecte n'en faiſoit pas uſage. Les grandes nervures ſe prolongent très-ſenſiblement juſqu'au bord poſtérieur; mais dans les Hippoboſques, elles ſemblent s'oblitérer un peu au-delà du milieu, & les deux cellules fermées que l'on y remarque, ſont plus égales, & ſe terminent preſqu'à la même hauteur. J'ai vu diſtinctement les deux balanciers dans l'Ornithomyie auſtralaſienne.

L'abdomen des Ornithomyies eſt revêtu d'une peau moins ſolide ou preſque membraneuſe, & paroît continue. Il tient au corcelet par un pédicule aſſez gros. Sa forme varie ſuivant les ſexes: tantôt il eſt preſque triangulaire (les mâles), & terminé par une petite éminence d'où ſort un tube; tantôt il reſſemble à une forte de cœur renverſé (les femelles), ou dont l'échancrure eſt poſtérieure. Dans les uns & les autres, il eſt court, échancré, ou un peu concave de chaque côté de ſa baſe, avec les angles antérieurs proéminens ou un peu dilatés en arrière. Sa ſurface eſt hériſſée de petites pointes, ou garnie de duvet, avec des poils longs ſur les bords.

Les pattes, quant à la forme & à la grandeur, ſont ſemblables à celles des Hippoboſques: leur direction eſt encore la même, c'eſt-à-dire, que les Ornithomyies les élèvent peu & les écartent beaucoup. Mais les crochets des tarſes ont ſubi une modification qui procure à ces inſectes plus d'aiſance pour ſe cramponner aux objets ſur leſquels ils ſe tiennent. Ces crochets ſont proportionnellement plus longs que dans les Hippoboſques. Ici, ils paroiſſent doubles; là, on les croiroit triples, parce qu'ils ſont diviſés profondément en trois pièces ou trois dents, dont la ſupérieure plus forte & plus aiguë, & dont l'inférieure plus courte. Les deux pelotes & l'appendice ſétiforme & barbu, inſérés entre les crochets, ſont auſſi proportionnellement plus longs dans les Ornithomyies.

Celle que je nomme *Verte* eſt, au témoignage de Degeer, d'une grande vivacité. Elle court très-vîte, ſouvent de côté, comme les Crabes, & s'en-

vole facilement. Elle s'accroche fortement, avec ſes ongles, aux objets ſur leſquels elle marche, & particuliérement aux plumes & à la peau des oiſeaux dont elle ſuce le ſang. C'eſt dans leurs nids que la femelle pond ſes œufs, que l'on dit reſſembler à des grains noirs, auſſi luiſans que du jayet. *(Article* Hippobosque *de ce Dictionnaire.)*

Réaumur a quelquefois trouvé juſqu'à trente individus de l'Ornithomyie de l'Hirondelle dans un ſeul nid de cet oiſeau. Il y avoit auſſi une grande quantité de Puces, ſoit en état parfait, ſoit en état de larves. Il n'a pas vu cette Ornithomyie ſe ſervir de ſes ailes; &, en effet, elles ne ſont guère propres au mouvement, à raiſon de leur peu d'étendue en largeur.

L'analogie nous porte à ſoupçonner que les métamorphoſes des Ornithomyies ont les plus grands rapports avec celles des Hippoboſques; mais n'ayant pas d'obſervations poſitives à cet égard, nous devons ſuſpendre notre jugement.

L'étude des eſpèces de ce genre n'a pas été aſſez ſuivie, & nous n'en connoiſſons qu'un petit nombre. Il eſt probable que des oiſeaux, très-différens en habitudes, nourriſſent auſſi diverſes ſortes d'Ornithomyies, qui n'ont pas été apperçues ou qu'on aura négligées.

ORNITHOMYIE.

ORNITHOMYIA. Latr. HIPPOBOSCA. Linn. Geoffr. Scop. Deg. Fabr. Oliv.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, saillantes, et s'avançant parallélement de chaque côté de la trompe, très-velues, de deux articles, dont le premier très-petit, le second alongé.

Trompe composée de deux valvules coriaces, formant un tube avancé et recouvrant le suçoir.

Suçoir sétiforme, libre, saillant.

Point d'antennules distinctes.

Corps déprimé, à peau solide et coriace; crochets des tarses fortement tridentés, et paroissant triples.

ESPÈCES.

1. Ornithomyie australasienne.

Petits yeux lisses distincts; trompe très-courte et cachée entre les antennes; corps noirâtre.

2. Ornithomyie verte.

Petits yeux lisses distincts; trompe saillante; corps verdâtre, avec le dessus du corcelet noir; ailes presqu'ovales.

3. Ornithomyie de l'Hirondelle.

Petits yeux lisses distincts; trompe saillante; corps jaunâtre; ailes presque linéaires, arquées et subulées.

4. Ornithomyie du Merle.

Petits yeux lisses distincts; trompe saillante; corps d'un brun-foncé, avec la bouche, les angles antérieurs du corcelet et les pattes d'un jaunâtre-pâle.

5. Ornithomyie pâle.

Point de petits yeux lisses; corps pâle; extrémités postérieures des ailes subulées.

6. Ornithomyie brune.

Point de petits yeux lisses; corps brun, avec la partie antérieure de la tête, les angles antérieurs du corcelet et les pattes pâles; ailes presqu'ovales.

1. Ornithomyie auſtralaſienne.

Ornithomyia auſtralaſiæ.

Ornithomyia ocellis diſtinctis, proboſcide breviſſimâ, inter antennas occultatâ; corpore fuſco.

Hippoboſca Auſtralaſiæ, *alis obtuſis, obſcurè teſtacea, abdomine fuſco.* Fabr. *Syſtem. Antl. pag.* 337.

Cette eſpèce eſt la plus grande de celles qui me ſont connues, ayant un peu plus de ſix lignes de longueur, depuis la tête juſqu'au bout des ailes. Elle eſt d'un brun-noirâtre foncé ou preſque noire, luiſante & velue. Sa trompe eſt fort courte, & cachée entre les antennes. La partie antérieure de la tête tire ſur le brun-noirâtre. Les yeux ſont grands, très-luiſans, & paroiſſent très-unis. Les petits yeux liſſes ſont très-diſtincts. Le corcelet a ſes angles latéraux & antérieurs avancés, en forme de pointes. L'écuſſon eſt très-court, tronqué & tranſverſal. Les ailes ſont obſcures, grandes, en triangle alongé ou preſqu'ovales, & dépaſſent beaucoup le corps. L'abdomen eſt fort court, large, velu, & échaueré poſtérieurement. La poitrine & le deſſous des cuiſſes ſont d'un jaunâtre-pâle.

Elle a été apportée des îles de l'Océan auſtral par feu Riche & M. Labillardière. Elle ſe trouve auſſi à l'Iſle-de-France, & m'a été donnée par M. Mathieu, officier d'artillerie.

2. Ornithomyie verte.

Ornithomyia viridis.

Ornithomyia ocellis diſtinctis, proboſcide exſertâ, corpore virescente; thorace ſuprà nigro, alis ſubovalibus.

Ornithomyia viridis. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 402. *tab.* 110. *fig.* 9. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 362.

Hippoboſca avicularia. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 415. *n°.* 2. — *Syſt. Antl. p.* 338. *n°.* 3.

Hippoboſca avicularia. Ross. *Faun. Etruſc. tom.* 2. *p.* 358. *n°.* 1593.

Hippoboſca avicularia. Walck. *Faun. Pariſ. tom.* 2. *p.* 416. *n°.* 6.

Schell. *Dipter. tab.* 42. *fig.* 2. 3.

Voyez, pour la ſuite de la ſynonymie & pour la deſcription de l'eſpèce, l'article de l'Hippoboſque aviculaire, n°. 2.

3. Ornithomyie de l'Hirondelle.

Ornithomyia Hirundinis.

Ornithomyia ocellis diſtinctis, proboſcide exſertâ, corpore flavescente; alis ſublineatibus, arcuatis, ſubulatis.

Hippoboſca Hirundinis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *pag.* 415. *n°.* 3. — *Syſt. Antl. pag.* 339. *n°.* 5.

Hippoboſca Hirundinis. Ross. *Faun. Etruſc. tom.* 2. *p.* 357. *n°.* 1592.

Hippoboſca Hirundinis. Walck. *Faun. Pariſ., tom.* 2. *p.* 416.

Voyez, pour la ſuite de la ſynonymie & la deſcription de l'eſpèce, l'article de l'Hippoboſque de l'Hirondelle, n°. 3.

4. Ornithomyie du Merle.

Ornithomyia Turdi.

Ornithomyia ocellis diſtinctis, proboſcide exſertâ, corpore fuſco-brunneo, ore, thoracis angulis anticis pedibuſque flavido-pallidis.

Elle n'a qu'une ligne de long. Son corps eſt d'un brun-foncé, avec le devant de la tête & les antennes preſque blanchâtres; les angles antérieurs du corcelet, la poitrine & les pattes d'un jaunâtre-pâle. Les antennes ſont proportionnellement plus petites que dans les autres eſpèces, & ſemblent être membraneuſes. Les yeux ſont noirâtres. L'eſpace compris entr'eux tire un peu ſur le brun-rougeâtre. Les petits yeux liſſes m'ont paru être placés ſur une petite éminence noirâtre. L'écuſſon eſt triangulaire. Les ailes ſont grandes, hyalines, preſqu'ovales, avec les nervures brunes. Les pattes, dans une variété, ſont d'un brun-clair, avec la baſe des cuiſſes jaunâtre. La dent intermédiaire des crochets du tarſe eſt courte, large & obtuſe.

M. Olivier a trouvé cette eſpèce ſur le Merle ſolitaire, dans le Levant.

5. Ornithomyie pâle.

Ornithomyia pallida.

Ornithomyia ocellis nudis, corpore pallido, alarum apicibus poſticis ſubulatis.

Hippoboſca Hirundinis. Panz. *Faun. Germ. 7. tab.* 24.

Schæff. *Elem. Entom. tab.* 70. — *Icon. Inſ. Ratiſb. tab.* 53. *fig.* 1.

Elle eſt un peu plus grande que l'Ornithomyie de l'Hirondelle, d'un rouſſeâtre-pâle, avec les yeux noirs & l'abdomen obſcur. La trompe eſt avancée. Les petits yeux liſſes manquent. Les ailes forment un ovale étroit, qui ſe rétrécit depuis le milieu & ſe termine en alène. Les nervures ſont rouſſeâtres. Les crochets des tarſes ſont noirs.

Elle ſe trouve en Europe.

6. Ornithomyie brune.

Ornithomyia brunnea.

Ornithomyia ocellis nullis, corpore brunneo, ore,

ore, thoracis angulis anticis pedibuſque pallidis; alis ſubovalibus.

Elle a trois lignes de long, depuis la tête juſqu'au bout des ailes, & un peu moins en ne meſurant que le corps. Elle eſt d'un brun-foncé, avec la bouche, l'occiput, les angles antérieurs du corcelet, la poitrine & les pattes d'un jaunâtre-pâle. Les yeux ſont obſcurs. La partie jaunâtre de l'occiput y forme une tache échancrée. Le deſſus du corcelet a des poils jaunâtres. L'écuſſon eſt court, large, tronqué & tranſverſal. Les ailes ſont grandes, preſqu'ovales, avec les nervures jaunâtres; celles qui avoiſinent la côte ſont plus foncées.

Elle ſe trouve en Caroline, d'où elle a été rapportée par M. Boſc.

L'Hippoboſque du Corbeau, *Corvi*, décrit par Scopoli, & mentionné dans cet ouvrage, doit être placé parmi les Ornithomyies, à côté de celle de l'Hirondelle ou de l'aviculaire. N'ayant pas vu cet inſecte, & Scopoli n'ayant pas donné aſſez d'étendue à la deſcription qu'il en fait, je n'ai pu expoſer les caractères diſtinctifs de cette eſpèce.

Les Hippoboſques *longipennis*, *Veſpertilionis* de Fabricius ſont peut-être des Ornithomyies. *(Lat.)*

ORNITOMYZES *ou* RICINS. C'eſt ainſi que M. Duméril, dans ſa *Zoologie analytique*, a nommé les inſectes Aptères qui forment la cinquante-ſixième famille, & qui ont pour caractères : *des mâchoires, la tête diſtincte, ſix pattes, point de poils à la queue.* Cette famille ne comprend que le Ricin.

ORSODACNE. *Orſodacna.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Criocérides.

Les Orſodacnes ont les antennes filiformes, plus longues que le corcelet; les yeux arrondis, ſaillans, entiers; le corps alongé; le corcelet un peu rétréci poſtérieurement; quatre articles aux tarſes, dont deux triangulaires, & le troiſième large & bifide.

Les inſectes que M. Latreille a détachés des Criocères, ſous le nom d'*Orſodacnes*, préſentent des différences ſi remarquables dans la forme & l'inſertion des anteunes, dans les parties de la bouche, dans la forme des yeux & du corcelet, qu'on ne peut s'empêcher de convenir qu'ils n'auroient jamais dû être réunis aux Criocères.

Les antennes des Criocères ſont moniliformes. Les mandibules ſont larges, voûtées & dentées à leur extrémité, & la lèvre inférieure eſt très-petite. Les yeux ſont très-ſaillans, & marqués, à leur partie latérale interne, d'une entaille qui doit faciliter le jeu des antennes. Le corcelet eſt cylindrique, ordinairement tuberculé ſur les côtés, & plus ou moins étranglé poſtérieurement.

Les antennes des Orſodacnes ſont filiformes, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt peu renflé. Les deux ſuivans ſont plus minces, peu alongés. Les autres ſont coniques ou un peu amincis à leur baſe. Elles ſont inſérées au-devant des yeux, & ſont un peu plus diſtantes à leur baſe, l'une de l'autre, que celles des Criocères.

La lèvre ſupérieure eſt membraneuſe, aſſez large, arrondie, un peu ciliée.

Les mandibules ſont cornées, comprimées, arquées, aiguës, munies d'une dent à peine marquée, vers l'extrémité.

Les mâchoires ſont bifides. La diviſion extérieure eſt un peu plus grande que l'autre, comprimée, un peu dilatée à l'extrémité, arrondie & ciliée. La diviſion intérieure eſt pointue, comprimée, ciliée tout le long du bord interne. La lèvre inférieure eſt avancée, bifide. Les diviſions ſont grandes, diſtantes, arrondies à leur extrémité, & ciliées.

Les antennules antérieures ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit, court; le ſecond eſt le plus long & conique; le troiſième eſt également conique; le quatrième eſt le plus large de tous, & tronqué à ſon extrémité. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires, à la baſe de la diviſion extérieure.

Les antennules poſtérieures ſont filiformes, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt court; le ſecond eſt preſque cylindrique, un peu aminci à ſa baſe; le troiſième eſt oblong. Elles ſont inſérées à la baſe latérale de la lèvre inférieure.

Les yeux ſont arrondis, chagrinés, ſaillans; ils n'ont point cette entaille que nous avons fait remarquer à ceux des Criocères.

La tête n'eſt pas diſtincte du corcelet comme dans les Criocères, mais un peu enfoncée : celui-ci eſt plus étroit que les élytres, & un peu figuré en cœur.

Les pattes ſont de longueur moyenne, & les tarſes ſont compoſés de quatre articles, dont les deux premiers ſont triangulaires, & le troiſième eſt bilobé.

Ces inſectes, dont nous ne connoiſſons point la larve, & dont on a fort peu de détails ſur la manière de vivre, paroiſſent habiter les feuilles des arbres. On trouve au printems la première eſpèce ſur les Cerifiers, les Pruniers, l'Aube-épine.

ORSODACNE.

ORSODACNA. Latr. CRIOCERIS. Fabr. Geoffr. Payk. Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur de la moitié du corps; articles un peu coniques.

Mandibules cornées, arquées, presque dentées intérieurement.

Yeux arrondis, saillans, entiers.

Quatre antennules; les antérieures un peu en masse; les postérieures filiformes.

Pénultième article des tarses bilobé.

ESPÈCES.

1. Orsodacne du Cerisier.

Tête et corcelet d'un fauve-pâle; élytres ponctuées, testacées.

2. Orsodacne tête noire.

Corcelet et abdomen d'un fauve-pâle; élytres et pattes testacées.

3. Orsodacne nigricolle.

Noire; élytres et pattes testacées.

4. Orsodacne humérale.

D'un noir-bleuâtre; élytres avec une tache humérale, ferrugineuse.

5. Orsodacne bordée.

Noire; pattes testacées; élytres testacées, avec tout le bord noir.

1. Orsodacne du Cerifier.

Orsodacna Cerasi.

Orsodacna capite thoraceque pallidè rufis ; elytris punctatis, testaceis. Ent. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 752. *tab.* 1. *fig.* 1.

Crioceris Cerasi. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 456. *n°.* 30.

Crioceris rusicollis. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 5. *n°.* 12.

Crioceris pallida, oculis nigris. Geoffr. *Inf. tom.* 1. *p.* 243. *n°.* 6.

Crioceris fulvicollis. Payk. *Faun. Suec. tom.* 2. *p.* 77. *n°.* 2.

Crioceris fulvicollis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 85. *tab.* 8.

Orsodacna chlorotica. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 44. *n°.* 1.

Voyez Criocère chlorotique, n°. 31.

Elle a environ deux lignes & demie de long. Les antennes sont d'un fauve-obscur, avec la base fauve. La tête est d'un fauve-pâle, avec la partie postérieure noire. Le corcelet est fauve-pâle, très-finement pointillé. L'écusson est noirâtre. Les élytres sont finement ponctuées, jaunâtres. La poitrine & l'abdomen sont noirâtres. Les pattes sont pâles.

Elle se trouve dans toute l'Europe, sur le Cerifier.

2. Orsodacne tête noire.

Orsodacna nigriceps.

Orsodacna thorace abdomineque rufis, elytris pedibusque testaceis. Entom. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 753. *tab.* 1. *fig.* 2.

Galeruca Cerasi. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 22. *n°.* 43.

Crioceris fulvicollis, var. γ. Payk. *Faun. Suec. tom.* 2. *p.* 78.

Orsodacna nigriceps. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 44. *n°.* 2.

Crioceris lineola. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 34. *tab.* 5. ?

Crioceris lineola. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 462. *n°.* 62.

Elle n'est peut-être qu'une variété de la précédente, ainsi que l'a cru M. Paykul. Les antennes sont obscures, avec la base testacée. La tête est ponctuée, noirâtre, avec la bouche fauve. Le corcelet est ponctué, pubescent, fauve. L'écusson est noirâtre. Les élytres sont légérement pubescentes, ponctuées, testacées pâles, avec la future légérement noirâtre. La poitrine est noire. L'abdomen est fauve. Les pattes sont testacées, sans tache ou avec une tache obscure sur les cuisses postérieures.

Elle se trouve en Europe, sur le Cerisier, l'Aubépine.

3. Orsodacne nigricolle.

Orsodacna nigricollis.

Orsodacna nigra, elytris pedibusque testaceis. Ent. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 753. *tab.* 1. *fig.* 3.

Elle ressemble à l'Orsodacne du Cerisier. Les antennes sont obscures, avec la base testacée. La tête est noirâtre, avec la bouche d'un brun-fauve. Le corcelet est ponctué, légérement pubescent, noir, avec le bord antérieur & le bord postérieur d'un brun-fauve. L'écusson est fauve. Les élytres sont ponctuées, légérement pubescentes, testacées. Le corps est noir. Les pattes sont testacées, avec une tache noire sur les cuisses postérieures.

Elle se trouve aux environs de Paris.

4. Orsodacne humérale.

Orsodacna humeralis.

Orsodacna nigro-cyanea, elytris puncto humerali ferrugineo. Ent. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 754. *n°.* 4.

Orsodacna humeralis. Latr. *Hist. des Crust. & des Inf. tom.* 11. *p.* 350. — *Gen. Crust. & Inf. t.* 3. *p.* 45.

Elle est de la grandeur de l'Orsodacne du Cerisier. Les antennes sont noires, avec la base ferrugineuse. La tête est ponctuée, d'un noir-bleuâtre, avec les antennules ferrugineuses. Le corcelet est ponctué, d'un noir-bleuâtre, avec deux taches ferrugineuses sur le dos. Les élytres sont légérement pubescentes, ponctuées, d'un noir-bleuâtre, avec une tache ferrugineuse, placée à l'angle de la base. Le dessous du corps & les pattes sont noirâtres, avec la base des cuisses ferrugineuse.

Elle se trouve aux environs de Mayence.

5. Orsodacne bordée.

Orsodacna limbata.

Orsodacna nigra, pedibus testaceis, elytris testaceis, margine omni nigro. Ent. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 754. *tab.* 1. *fig.* 5.

Elle est un peu plus petite que les précédentes. Les antennes sont d'un fauve-obscur. La tête & le corcelet sont pointillés, noirâtres ou d'un noir de poix. L'écusson est noir. Les élytres sont ponctuées, testacées, avec la future & le bord latéral noirs. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve aux environs de Paris.

ORTHOCÈRE. *Orthocerus.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Ténébrionites.

Ce genre eſt reconnoiſſable aux antennes fuſiformes, velues; au corps alongé, à la tête & au corcelet preſque carrés; aux pattes ſimples, aux tarſes filiformes, dont les quatre antérieurs ſont compoſés de cinq articles, & les poſtérieurs de quatre ſeulement.

Il ne comprend juſqu'à préſent qu'une ſeule eſpèce, dont Linné avoit d'abord fait un Dermeſte, & qu'il avoit enſuite placée parmi les Hiſpes. Fabricius l'avoit auſſi placée parmi les Hiſpes, quoique Degeer en eût déjà fait, avec plus de fondement, un Ténébrion. Jugeant qu'il ne pouvoit être rangé parmi les Ténébrions, dont il diffère par la forme & l'inſertion des antennes, & encore moins parmi les Hiſpes, qui n'appartiennent pas à la même ſection, je me propoſois d'en former un genre lorſque mon départ pour l'Orient vint interrompre mes travaux. Je trouvai, à mon retour, que M. Latreille l'avoit établi ſous le nom d'*Orthocère*, que M. Illiger l'avoit de même publié ſous le nom de *Sarrotrium*, & que Fabricius avoit adopté ce dernier dans ſon *Syſtema Eleuteratarum.*

Les antennes des Orthocères ſont un peu plus longues que le corcelet, fuſiformes ou un peu renflées dans leur milieu, & compoſées de dix articles, dont le premier eſt le plus étroit; le ſuivant l'eſt un peu moins. Les autres ſont plus courts, vont un peu en s'élargiſſant juſqu'au ſeptième, & décroiſſent enſuite juſqu'au dernier, qui eſt un peu plus alongé & arrondi à ſon extrémité. Tous ces articles ſont bien diſtincts, très-velus, un peu ſéparés les uns des autres, & enfilés par leur milieu. Elles ſont inſérées à la partie latérale antérieure de la tête, à quelque diſtance des yeux.

La tête eſt inégale, preſque carrée. Les yeux ſont petits, arrondis, peu ſaillans, placés à la partie latérale poſtérieure de la tête.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, très-courte, aſſez large, cachée en partie ſous le chaperon : celui-ci eſt coupé carrément & eſt peu avancé.

Les mandibules ſont cornées, aſſez larges, courtes, un peu arquées, terminées par deux petites dents aiguës.

Les mâchoires ſont cornées, courtes, bifides. Les diviſions ſont égales en longueur; mais l'extérieure eſt plus large que l'intérieure.

La lèvre inférieure eſt coriacée, peu avancée, échancrée à ſon extrémité, un peu rétrécie à ſa baſe. Le menton ſur lequel elle poſe, eſt corné, court, preſque carré.

Les antennules antérieures ſont courtes, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit; le ſecond peu alongé, conique; le troiſième un peu plus court & un peu plus large que le ſecond; le quatrième eſt ovale, obtus. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont très-courtes, compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-petit; le ſecond conique; le dernier ovale, obtus. Elles ſont inſérées à la baſe latérale de la lèvre, ſur la partie antérieure du menton.

Le corcelet eſt carré, inégal en deſſus, à bords tranchans ſur les côtés, un peu plus large que la tête.

Les élytres ſont alongées, preſque linéaires, guère plus larges que le corcelet; elles cachent deux ailes membraneuſes qui ne paroiſſent pas repliées, & dont l'inſecte probablement ne fait guère uſage. L'écuſſon eſt triangulaire, très-court, à peine diſtinct.

Les pattes ſont ſimples, ſans épine ni dentelure. Les tarſes ſont filiformes, compoſés de cinq articles dans les quatre pattes antérieures, & de quatre ſeulement dans les poſtérieures. Ces articles ſont courts & de longueur égale; le dernier ſeulement eſt peu alongé, terminé par deux crochets.

Cet inſecte paroit avoir les habitudes des Ténébrionites. On le trouve, comme les Opatres, dans les lieux arides, ſablonneux, marchant lentement par terre, & ne faiſant aucun effort pour s'envoler lorſqu'on veut le ſaiſir. Sa larve nous eſt inconnue.

ORTHOCÈRE.

ORTHOCERUS. Latr. SARROTRIUM. Illig. Fabr. PTILINUS. Fabr. Panz. Payk. HISPA. Linn. Fabr. TENEBRIO. Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes velues, fusiformes, un peu plus courtes que le corcelet.

Mandibules cornées, terminées par deux petites dents aiguës.

Chaperon entier ; lèvre transverse, peu avancée.

Quatre antennules courtes ; le dernier article ovale.

Tarses filiformes, à articles courts, égaux.

ESPÈCE.

1. Orthocère hirticorne.

Noir ; élytres avec quatre sillons ponctués.

1. Orthocère hirticorne.

Orthocerus hirticornis.

Orthocerus niger, elytris punctatis, quadrifulcatis.

Orthocerus hirticornis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 172. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 299. *tab.* 89. *fig.* 1.

Hiſpa mutica. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 604. *n°.* 4.

Dermeſtes clavicornis. Linn. *Faun. Suec. n°.* 413.

Hiſpa mutica. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 71. *n°.* 6.

Ptilinus muticus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *App. p.* 445.

Sarrotrium muticum. Illig. *Coleopt. Bor. t.* 1. *p.* 344. *n°.* 1.

Sarrotrium muticum. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 327.

Tenebrio hirticornis. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 5. *p.* 47. *n°.* 8. *tab.* 3. *fig.* 1.

Ptilinus muticus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 317. *n°.* 3.

Ptilinus muticus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 1. *tab.* 8.

Cet inſecte eſt remarquable par ſes antennes, qui ſont en forme de fuſeau, à articles bien diſtincts & velus. Le corps eſt noir, long d'une ligne & demie ou d'une ligne & deux tiers, & large d'une demi-ligne ou guère plus. La tête eſt enfoncée ou déprimée à ſa partie antérieure, avec les côtés un peu élevés au deſſus de l'inſertion des antennes. Le corcelet eſt inégal, & marqué d'une dépreſſion longitudinale ſur le dos. Les élytres ont chacune quatre ſillons, dans chacun deſquels on voit deux rangées de points enfoncés. La crête de chaque ſillon eſt preſque crénelée.

On le trouve dans toute l'Europe. Il n'eſt pas très-rare aux environs de Paris.

ORTHOPTÈRES. *Orthoptera.* Ordre cinquième de la diviſion méthodique des inſectes, dont le caractère principal eſt d'avoir quatre ailes, deux inférieures, ſervant au vol, droites & pliſſées longitudinalement dans l'état de repos; & deux ſupérieures, ſervant d'étui, flexibles, étendues, un peu en reconvrement par leur bord interne.

Les inſectes que renferme cet Ordre avoient été placés par Linné, parmi les Hémiptères. Geoffroy en avoit fait une diviſion particulière des Coléoptères, en raiſon de la molleſſe de leurs élytres. Ils formeut la ſeptième claſſe de la méthode propoſée par Degeer, qui les caractériſoit auſſi par la molleſſe de leurs élytres & par la préſence des mâchoires; & la ſeconde, du ſyſtème entomologique de Fabricius, dont le caractère eſt tiré de cette pièce membraneuſe qui couvre les mâchoires.

Dans la claſſification que nous avons établie, les ailes de tous ces inſectes nous ont fourni un caractère qui ſuffit pour les diſtinguer de tous les autres, & que nous avons cherché à rappeler en partie par le nom que nous avons donné à cet Ordre, *Orthoptère* venant de deux mots grecs qui ſignifient ailes droites.

Avec ce caractère, pris des ailes, marchent beaucoup d'autres rapports qui lient entr'eux, d'une manière très-naturelle, les Orthoptères, & les font diſtinguer facilement des inſectes de tous les autres Ordres, & notamment de ceux avec leſquels on les avoit confondus. Ce ſont ces mêmes rapports auſſi qui leur aſſignent, dans l'ordre naturel, une place entre les Coléoptères & les Hémiptères.

Comme les inſectes de ces deux Ordres, les Orthoptères ont quatre ailes, dont les deux inférieures ſeules ſervent au vol; mais, ainſi que nous l'avons déjà dit, ces ailes, lorſque l'inſecte n'en fait pas uſage, ſont pliſſées longitudinalement en éventail, tandis, que dans les Hémiptères, elles ſont cachées ſous les élytres, ſans être ni pliſſées ni pliées, & que, dans les Coléoptères, elles ſont de plus pliées tranſverſalement, c'eſt-à-dire, ſur leur longueur, afin d'être renfermées ſous les élytres, qui ſont généralement plus courtes qu'elles, & toujours plus ou moins dures.

Si le peu de conſiſtance des élytres des Orthoptères, & ſurtout les métamorphoſes ſémi-complètes par leſquelles ces inſectes paſſent avant d'acquérir leur dernier état, les rapproche des Hémiptères, la ſtructure de leur bouche les en éloigne conſidérablement pour les rendre voiſins des Coléoptères. Au lieu d'un bec ou trompe plus ou moins prolongé, conrbé ſous la poitrine, & renfermant un nombre variable de ſoies que nous offrent ces inſectes ſuceurs, avec leſquels nous comparons les Orthoptères, nous trouvons, dans ces derniers, des mandibules, des mâchoires, des antennules articulées; enfin, tous les organes des inſectes maſticateurs.

Au reſte, les caractères principaux qui diſtinguent les Orthoptères, & leur aſſignent une place fixe dans la ſérie naturelle des inſectes, ne ſont pas les ſeuls rapports qu'ils aient entr'eux : nous en trouverons dans chacune de leurs parties comme dans leurs mœurs.

Nous allons jeter un coup-d'œil ſur chacune de ces parties, avant d'entrer dans quelques détails ſur les métamorphoſes & les mœurs de ces inſectes.

Leur tête eſt groſſe, ordinairement perpendiculaire au ſol & à l'axe du corps, comme dans les Sauterelles, les Criquets, les Grillons. Elle eſt plus alongée en avant dans les Truxales, dont une eſpèce a reçu le nom de *Truxale à grand nez* à cauſe de cette diſpoſition.

Les antennes qui surmontent cette tête sont plus ou moins longues, filiformes, sétacées, quelquefois ensiformes ou semblables à une lame d'épée, toujours composées d'un grand nombre d'articles peu distincts. Elles sont insérées ordinairement au-devant des yeux, & quelquefois au dessous : ceux-ci sont au nombre de deux, à facettes, de forme globulaire ou ovale, & saillans. Outre ces deux yeux à facettes, beaucoup d'Orthoptères ont encore plusieurs yeux lisses, très-petits.

La bouche, comme nous l'avons dit, est celle des insectes masticateurs; elle est également grande, & les pièces qui la composent, sont très-distinctes. En avant, on voit toujours une lèvre supérieure arrondie, mobile de haut en bas, qui recouvre plus ou moins les mandibules : celles-ci sont grandes, cornées, très-fortes, & toujours dentées à leur bord interne. Ces dentelures, auxquelles on n'avoit point attaché d'importance, quant à leur nombre & à leur forme, paroissent cependant, d'après un Mémoire de M. Marcel de Serres *sur les organes de la mastication des Orthoptères*, avoir quelqu'analogie avec ce que l'on trouve dans les mammifères, & être en rapport avec le genre de nourriture de ces insectes.

M. Marcel de Serres appelle *dents incisives*, dans les Orthoptères, celles qui sont larges, qui ont la forme d'un coin, & dont la face externe est convexe, & la face interne concave; elles sont évidemment coupantes. Les canines ou lanières, selon cet auteur, sont coniques, souvent plus longues que les autres, très-aiguës, & recourbées en crochets dans les Orthoptères carnassiers. Leur nombre varie, ainsi que celui des incisives. Les molaires sont les plus grandes de toutes, & sont situées très-près du point d'appui : leur usage est évidemment de broyer les alimens découpés par les dents qui les précèdent : on n'en trouve jamais plus d'une à chaque mandibule.

Ces trois sortes de dents n'existent pas toujours, & leur présence ou leur absence, ainsi que des modifications dans la forme de chaque espèce, indique la nature de l'aliment qu'elles doivent préparer. Ainsi les Orthoptères, essentiellement carnassiers, tels que les *Mantes*, les *Empuses*, n'ont que des dents laniaires, qui sont plus longues, plus aiguës que dans les autres Orthoptères, & recourbées, à l'extrémité, en manière de tenailles à branches croisées, tandis que ceux qui sont uniquement herbivores, comme les *Sauterelles*, les *Criquets*, les *Truxales*, le *Taupe-Grillon*, les *Phasmes*, n'ont que des incisives & des molaires : celles-ci sont plus larges que dans les omnivores, & leur concavité, ainsi que l'acuité des incisives, varie encore selon la nature des végétaux dont les espèces se nourrissent.

Les *omnivores*, qui vivent de végétaux, de cadavres ou de proies vivantes, ont des lanières comme les carnassiers, mais moins longues & moins recourbées, & des molaires moins larges & moins grandes que celles des herbivores, mais à tubercules plus saillans.

Toutes ces dents ne sont point implantées dans les mandibules; elles sont corps avec elles, & n'en paroissent nullement distinctes à leur base externe; cependant, à leur base interne, elles semblent séparées de la mandibule par une lame coriacée. Afin de permettre les mouvemens, de droite à gauche, des mandibules qui jouent les unes sur les autres, ces dents ne sont pas placées sur le milieu du bord interne de chaque mandibule. Sur la gauche, elles sont plus en dehors de ce bord, & le contraire a lieu sur la droite; de sorte que, lorsque les mandibules se croisent, les dents se joignent.

Les mâchoires, qui sont placées derrière ces mandibules, sont aussi très-fortes & dentées; elles portent chacune une antennule articulée, & un autre organe que l'on peut regarder aussi comme une antennule, mais qui n'est point articulé, & qui est quelquefois assez large pour couvrir & protéger la mâchoire. C'est à cet organe, particulier aux Orthoptères, que Fabricius a donné le nom de *galea*, & sur la considération duquel il a formé son Ordre des *Ulonates*.

Le mot *galea*, qui, traduit littéralement par casque, auroit présenté une idée fausse, a été rendu par le mot galette, qui paroît en quelque sorte mieux convenir à cette petite pièce mince, étroite, membraneuse qui accompagne la mâchoire, & qui se trouve à côté de l'antennule. On voit une pièce à peu près semblable aux mâchoires d'un grand nombre de Coléoptères & même de Névroptères; ce qui feroit confondre ces insectes si on n'avoit pas d'autres caractères pour les distinguer. Le nom de *galea* auroit mieux convenu aux deux lèvres réunies qui couvrent la bouche des Orthoptères, qu'à la pièce qui accompagne l'antennule antérieure, & le caractère de la classe eût été meilleur s'il avoit porté sur l'ensemble des pièces qui couvrent la bouche, qu'à celle seulement qui couvre à peine les mâchoires.

Inférieurement la bouche est fermée par une lèvre qui porte deux antennules articulées, entre lesquelles est une langue, dont les divisions varient beaucoup dans les divers genres de cet Ordre. Ces divisions sont au nombre de quatre, égales & pointues dans les *Mantes*. Les deux du milieu sont beaucoup plus courtes dans les *Spectres*. Les deux externes sont larges & arrondies, & les intermédiaires courtes & pointues dans les *Criquets* & les *Sauterelles*. On n'en trouve que deux oblongues dans les *Blattes*, & deux arrondies dans les *Truxales*.

Les antennules, toujours au nombre de quatre, sont regardées, par M. Marcel de Serres, comme l'organe de l'odorat. Cette opinion, que nous avions émise pour les insectes en général, à l'article ANTENNULE, avec le doute qui convient à

toute proposition qui n'eſt pas appuyée ſur des preuves ſuffiſantes, vient d'être préſentée par ce naturaliſte, dans un Mémoire qui a pour titre : *De l'Odorat, & des organes qui paroiſſent en être le ſiège, chez les Orthoptères*, comme un fait à peu près démontré. M. Marcel de Serres a pu diſtinguer deux nerfs qui pénètrent dans l'intérieur des antennules; il a pu ſuivre leur diviſion, & les voir ſe répandre ſur la membrane véſiculeuſe qui termine le dernier article. Cette membrane, dit-il, reçoit, au moyen de ces nerfs qu'on peut nommer *olfactifs*, la ſenſibilité convenable pour qu'elle puiſſe être affectée par l'impreſſion des corps odorans, & ces nerfs d'ailleurs peuvent tranſmettre au cerveau la ſenſation qu'ils ont perçue; car ils ſont fournis, l'un par la cinquième paire qui part des faces intérieures du cerveau, & l'autre par la première paire des faces latérales & ſupérieures du premier ganglion ſitué dans la tête. Entre ces deux nerfs on obſerve, ajoute-t-il, une trachée qui, avant d'arriver à la membrane véſiculeuſe, commence par former une poche pneumatique, qui ſe développe entièrement lorſqu'elle arrive dans la cavité de l'antennule. De cette poche pneumatique partent des ramifications nombreuſes de trachées, qui vont ſe répandre & ſe diſtribuer dans l'intérieur de la cavité de l'antennule, & y verſer l'air qu'elles contiennent.

Dans le même Mémoire, l'auteur regarde les antennes comme l'organe du tact, ainſi que nous l'avons dit nous-mêmes autrefois à l'article Antenne.

Le corcelet eſt généralement grand, un peu avancé en avant ſur la tête, & en arrière ſur les ailes. Il offre quelquefois des membranes ou des expanſions ſingulières, comme dans les Mantes. Il eſt plat en deſſus, ou élevé en forme de carène dans la plupart des Criquets. Il reſſemble à un bouclier dans les Blattes. Il ſe dilate quelquefois conſidérablement dans quelques Mantes, ou prend des formes bizarres dans quelques Sauterelles & dans quelques Criquets.

L'abdomen eſt long, cylindrique dans beaucoup, aplati dans quelques-uns, compoſé, dans tous, d'un grand nombre d'anneaux, ſur les parties latérales deſquels on apperçoit diſtinctement les ouvertures des ſtigmates. Il eſt terminé, dans la plupart, par deux ou quatre appendices flexibles, plus ou moins longues dans les mâles comme dans les femelles, &, dans quelques femelles, par une ſorte de tarière plus ou moins longue, compoſée de deux pièces appliquées l'une contre l'autre, qu'elles enfoncent en terre pour y porter leurs œufs, qui gliſſent entre ces deux pièces alors un peu écartées.

Ces inſectes n'ont point d'écuſſon; ce qui les diſtingue encore des Coléoptères & des Hémiptères, qui en ſont preſque tous pourvus.

Les élytres ſont coriacées ou membraneuſes. Leur bord interne n'eſt point en ligne droite, mais un peu arqué, & fléchi de manière qu'elles ne peuvent ſe réunir par une future, mais forment au contraire, en s'avançant l'une ſur l'autre, une ſorte de toit. Elles ſont garnies de pluſieurs nervures : leur extrémité eſt ordinairement arrondie, & elles ſont de la longueur des ailes ou plus courtes qu'elles.

Les ailes ſont membraneuſes, tranſparentes, quelquefois colorées, garnies de nervures nombreuſes, dont on apperçoit plus diſtinctement les longitudinales; elles ſont plus larges que les élytres lorſqu'elles ſont déployées. Dans l'état de repos, elles ſont pliſſées longitudinalement comme l'eſt un éventail; & lorſque les élytres ne ſont pas aſſez longues pour les recouvrir, le bord externe de ces ailes prend alors plus de conſiſtance, & c'eſt ſous lui que vient ſe pliſſer le reſte de l'aile. Ces ailes ſont quelquefois ornées de couleurs bleues ou rouges très-vives, qui font un très-bel effet lorſque l'inſecte vole.

Les pattes ſont au nombre de ſix; elles ſont plus grandes, proportionnellement avec la groſſeur du corps, dans les Orthoptères, que dans les autres inſectes; elles ſont auſſi plus groſſes, offrent des renflemens, des expanſions dans quelques-unes de leurs parties. Dans preſque tous, elles ſont hériſſées de piquants très-forts, écartés les uns des autres; & qui ſont ſurtout viſibles ſur les jambes des Blattes, des Grillons, des Sauterelles, des Criquets. Les deux pattes antérieures ſont attachées à la partie inférieure du corcelet : ce ſont les plus groſſes, dans les Mantes, dans leſquelles ces parties ſont terminées par un crochet très-fort. Les deux autres paires de pattes naiſſent de la poitrine, comme dans tous les inſectes pourvus d'ailes. Elles ſont longues & grêles dans les Mantes; mais dans les Orthoptères fauteurs, tels que les Criquets, les Sauterelles, les Truxales, les cuiſſes poſtérieures ſont longues & renflées. Elles ſont pourvues intérieurement de muſcles très-forts, au moyen deſquels ces inſectes exécutent des ſauts à une très-grande diſtance. Ces cuiſſes, dans l'état de repos, s'élèvent au deſſus de la ligne du corps, & forment, avec la jambe qui eſt auſſi fort longue, un angle plus ou moins aigu; ce qui donne alors à ces inſectes fauteurs un port qui leur eſt particulier.

Le nombre des articles des tarſes varie. On en trouve trois dans les *Grillons*, les *Truxales*, les *Criquets*, quatre dans les *Sauterelles*, & cinq dans les *Mantes* & les *Blattes*. Le dernier article eſt terminé par deux onglets ordinairement accompagnés d'une pelotte ſpongieuſe.

Les parties internes des Orthoptères, celles ſurtout deſtinées à la digeſtion, n'offrent pas moins de détails curieux que les organes extérieurs qui concourent à la même fonction. On trouve, dans l'eſtomac de ceux qui ſe nourriſſent de végétaux, une complication qu'on diroit analogue à celle qui rend ſi remarquables les ruminans parmi les mammifères. On aſſure même que pluſieurs Orthoptères font revenir leurs alimens à leur bouche pour les triturer une ſeconde fois; ce que nous n'avons jamais pu vérifier.

Après

Après l'œſophage, on trouve, dans la plupart des genres, un eſtomac membraneux, qui n'eſt qu'une dilatation de l'œſophage, & qui forme, dans les Achètes, un ſac cœcal, n'ayant qu'un orifice pour l'entrée & la ſortie. Après cet eſtomac, on en voit un autre à parois plus épaiſſes & charnues, de forme ronde, & tapiſſé, à l'intérieur, d'écailles nombreuſes, imbriquées, dirigées en arrière, ou de dents iſolées, ayant la même direction. L'orifice pylorique de ce ſecond eſtomac eſt entouré de cœcums, dont le nombre varie depuis deux juſqu'à dix.

Avec des organes digeſtifs ſi nombreux, les Orthoptères qui en ſont pourvus, doivent avoir beſoin de prendre une grande quantité de nourriture; auſſi la voracité de la plupart ſurpaſſe-t-elle celle d'aucun autre inſecte. Quelques Sauterelles, quelques Criquets, ſuffiſent pour détruire, en peu de jours, toutes les feuilles d'une plante; &, dans les pays chauds, où ces derniers ſont extrêmement nombreux, ils dévorent non-ſeulement les végétaux qui ſe trouvent à leur portée, mais ſe tranſportent à de grandes diſtances pour tomber de même ſur ceux des contrées voiſines. On ſait que l'Égypte & la Paleſtine eurent bien ſouvent à gémir de ce fléau, & que les voyages modernes dans les régions méridionales, ſurtout en Aſie & en Afrique, ſont pleins de récits des déſaſtres occaſionnés par les Criquets voyageurs. Leur nombre eſt ſi conſidérable, qu'ils forment, en l'air, des eſpèces de nuages qui obſcurciſſent l'air; & lorſqu'ils s'abattent ſur un terrain, ils le dépouillent en un inſtant de toutes ſes productions végétales. Ces Criquets de paſſage, que j'ai vus pluſieurs fois, voyagent par un tems calme. Ils viennent toujours des contrées plus méridionales, ſe dirigeant, de proche en proche, vers le nord, ou plutôt ils quittent les déſerts de l'Afrique, de l'Arabie, de la Tartarie pour ſe répandre ſur les terres cultivées ou couvertes de végétaux. On les a vus pénétrer en Eſpagne, en France, en Italie, en Allemagne, en Hollande & juſqu'en Suède. La famine n'eſt pas le ſeul fléau que ces inſectes produiſent. Périſſant bientôt eux-mêmes ſur la terre qui les a nourris, leurs corps amoncelés occaſionnent des maladies dangereuſes par les exhalaiſons putrides qui s'en échappent.

Ces Criquets ſont de pluſieurs ſortes: ceux que j'ai obſervés à Bagdad étoient différens de ceux que j'avois vus précédemment en Égypte; & ceux qui ont paru, à diverſes époques, dans les régions européennes appartiennent à une eſpèce que Linné & Fabricius ont ſignalée.

L'émigration de ces inſectes n'eſt point inhérente à leur eſpèce: tant qu'ils trouvent des végétaux à dévorer, ils ne ſe déplacent point. Les contrées fertiles de l'Amérique méridionale ſont couvertes de Criquets, qui jamais ne voyagent; tandis que ceux qui prennent naiſſance dans l'intérieur de l'Afrique, dans les ſtériles contrées de l'Arabie, de la Perſe méridionale, de la Tartarie, émigrent dès qu'ils ont acquis leurs ailes & conſommé la nourriture qu'ils avoient autour d'eux.

Ces émigrations, au reſte, ſont plus ou moins nombreuſes, ſuivant que la ſaiſon a été plus ou moins favorable au développement des Criquets, & que la terre s'eſt plus ou moins couverte de végétaux. Souvent elles n'ont pas lieu, parce que ces inſectes, qui ont pour ennemis un grand nombre de petits quadrupèdes, d'oiſeaux & de reptiles, ne ſont point aſſez nombreux pour épuiſer les végétaux que ces déſerts produiſent.

Quelques peuples de l'Afrique, de l'Arabie & de l'Aſie les font rôtir & les mangent, ſi l'on en croit les relations de pluſieurs voyageurs, ſi je dois m'en rapporter à tout ce que m'ont dit les Arabes qui fréquentent Bagdad. Ce mets ne peut être ni ſavoureux ni ſubſtantiel; car les eſpèces qu'on mange ne diffèrent en rien, pour la groſſeur & la conſiſtance, des eſpèces qui habitent les contrées méridionales de l'Europe. Mais pour des peuples qui ont ſouvent à lutter contre la faim, tout moyen d'exiſtence eſt bon; & ſi les Criquets n'ont pas la propriété de leur donner de l'embonpoint, ils ſont du moins propres à ſoutenir, pour quelque tems, leur foible exiſtence en attendant que des mets plus nourriſſans & plus ſalutaires viennent les rétablir.

Pluſieurs autres Orthoptères ne ſont pas moins nuiſibles à l'homme, que les Criquets & les Sauterelles. Le Taupe-Grillon détruit l'eſpoir du jardinier & du laboureur en rongeant ou coupant les racines à la manière des Taupes. Les Blattes s'introduiſent dans les maiſons, & nous incommodent par leur puanteur & par les dégâts qu'elles font dans les cuiſines, les armoires, les garde-manger, les ſucreries, &c.

Le nombre des œufs pondus par les femelles des Orthoptères varie conſidérablement. Les Blattes en pondent un ou deux preſqu'auſſi gros que leur abdomen. La plupart des autres les réuniſſent, en grand nombre, dans un trou fait dans la terre, comme les Grillons, les Sauterelles, ou les fixent à des tiges de plantes en les enveloppant dans une matière glutineuſe, qui, en ſe deſſéchant, leur forme des eſpèces de cellules, comme les *Mantes*.

Dans tous, les larves ne diffèrent de l'inſecte parfait, en ſortant de l'œuf, que parce qu'elles ſont privées d'ailes & d'élytres: du reſte, elles ſautent ou courent comme l'inſecte parfait; elles habitent les mêmes lieux, prennent la même nourriture, ont leur bouche conformée de même. Ces larves changent pluſieurs fois de peau, & on dit qu'elles paſſent à l'état de nymphe lorſqu'elles acquièrent des moignons d'élytres & d'ailes. C'eſt cette métamorphoſe ſémi-complète qui établit des ſi grands rapports entre les Orthoptères & les Hémiptères, quoiqu'ils diffèrent, à bien des égards, par la bouche. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'eſt que pluſieurs Orthoptères reſtent dans l'état

de nymphe ou même de larve, c'eſt-à-dire qu'ils n'acquièrent jamais ni les ailes & les élytres, ni quelquefois même des moignons, & cependant ſont aptes à s'accoupler & à ſe reproduire.

Les Orthoptères ſont tous des inſectes terreſtres, qui vivent peu de tems, & dont l'eſpèce ſe perpétue, d'un été à l'autre, ſeulement par les œufs. Pluſieurs ſont nocturnes, & leurs couleurs en général peu brillantes, ſi l'on en excepte celles des ailes de quelques Criquets. Ils ſont, ou gris, ou bruns comme la terre ſur laquelle ils habitent, ou verdâtres comme les herbes & les plantes au milieu deſquelles ils ſe trouvent. Ils ſont généralement liſſes, n'ont point le corps hériſſé de poils touffus, & leur dépouille eſt facilement attaquée par les autres inſectes; auſſi ſont-ils très-difficiles à conſerver dans les cabinets.

C'eſt dans cet Ordre que l'on trouve des inſectes, dont les formes ſont les plus bizarres, & qui ont valu à quelques-uns les noms de *Spectre*, de *Mante* ou *Devin*. Les Phaſmes pourroient être priſes pour des feuilles qui commencent à ſe deſſécher, & les Bulles pour des inſectes remplis d'air.

Pluſieurs eſpèces font entendre des bruits monotones qu'ils produiſent, ſoit en frottant leurs élytres l'une ſur l'autre, ou celles-ci avec leurs pattes poſtérieures. Quelques-unes le produiſent au moyen des moignons d'ailes & d'élytres, qui pour lors ſont coriaces & très-durs.

Les Forficules ſemblent tenir le milieu entre les Coléoptères & les Orthoptères; ils appartiennent évidemment à ces derniers par leur bouche, le nombre variable des articles des antennes, &, ce qui eſt plus important, par leurs métamorphoſes; mais on doit les ranger parmi les Coléoptères, ainſi que nous l'avions d'abord fait, ſi on fuit rigoureuſement les caractères que nous avons aſſignés à ces deux Ordres. Comme les Coléoptères, les Forficules ont la future des élytres droite, & les ailes repliées. Comme les Orthoptères, leur larve & leur nymphe ne diffèrent de l'inſecte parfait que par le manque d'ailes. La bouche préſente la même ſtructure que celle des Orthoptères, & les antennes ſont, dans la plupart des eſpèces, compoſées d'un grand nombre d'articles. Ces dernières conſidérations doivent ſans doute prévaloir. Ainſi les Forficules ſeront dorénavant pour nous, comme elles l'ont été pour la plupart des entomologiſtes, de vrais Orthoptères, ſurtout ſi nous faiſons attention que les ailes préſentent, à quelque choſe près, les caractères que nous avons aſſignés aux Orthoptères, puiſqu'elles ne ſont pas pliſſées de la même manière que celles des Coléoptères, mais longitudinalement en éventail, ainſi que celles des Orthoptères; elles dépaſſent de même les élytres, qui ſont très-courtes; elles ont plus de conſiſtance ſur la partie extérieure du premier pli, qui doit garantir tout le reſte de l'aile; mais enſuite elles ſe replient ſur elles-mêmes, & la future des élytres eſt droite; ce qui appartient excluſivement aux Coléoptères.

M. Duméril, dans ſa *Zoologie analytique*, a diviſé cet Ordre en quatre familles, les Forficules ou Labidoures, les Blattes, les Diſformes ou Anomides, & les Grylliformes ou Grylloides.

M. Marcel de Serres, dans le Mémoire déjà cité, propoſe de diviſer en deux familles celle des Anomides, parce que les inſectes qui la compoſent, tels que les Mantes, les Phyllies & les Phaſmes, ne ſont point tous carnaſſiers; il regarde les derniers, qui ſont herbivores, comme devant former une famille particulière, ſous le nom de *Némides*, & il croit que le genre Phyllie doit de même être ſéparé des Mantes, & former une autre famille.

M. Latreille diviſe les Orthoptères en ſix familles: la première, ſous le nom de *Forficulaires*, ne comprend que le genre Forficule; la ſeconde, ſous celui de *Blattaires*, ne comprend de même que le genre Blatte; dans la troiſième ou les Mantides, ſont compris les genres Phaſme, Phyllie, Empuſe & Mante; dans la quatrième, les Grylloues, on voit les genres Courtillière, Tridactyle & Gryllon. La cinquième, les Locuſtaires, n'eſt formée que du genre Sauterelle. La ſixième enfin, ou les Acrydiens, renferme les genres Pneumore, Truxale, Criquet & Tétrix.

Le genre Mantiſpe, détaché de celui de Mante, n'appartient point aux Orthoptères, ainſi que nous l'avons déjà obſervé à l'article Névroptères, quoiqu'il ait, au premier aſpect, toute l'apparence des Mantes par la tête inclinée, la longueur du corcelet, & les pattes antérieures en forme de crochets. Si on examine la bouche, on ne la voit pas conformée comme celle des Mantes & des autres Orthoptères. Les ailes inférieures ne ſont pas pliſſées, mais étendues & ſemblables aux ſupérieures, & leurs larves, qui nous ſont inconnues, auroient été plus ſouvent rencontrées que l'inſecte parfait, qui vole avec la plus grande facilité, ſi elles n'en différoient pas complétement.

Ce genre a été placé, par M. Marcel de Serres, parmi les Anomides entièrement carnaſſières. En effet, la forme des pattes antérieures, propres à ſaiſir, doit faire préſumer que ces inſectes vivent uniquement de proie. J'ai pourtant ſurpris une fois, vers la fin de juillet, la Mantiſpe qui ſe trouve au midi de la France, rongeant une poire ſucrée, nommée, dans le pays, *Crémeſine* ou *Cramoiſie*; ce qui me fait croire que ces inſectes, qui ont plus d'analogie avec les Raphidies qu'avec les Mantes, peuvent ſe nourrir indifféremment de végétaux & d'animaux.

ORTOCHILE. *Ortochile.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Rhagionides.

Ce genre, que j'ai établi d'après une ſeule eſpèce, a les antennes & le port des Dolichopes, & la bouche des Rhagions. Les antennes ſont très-rap-

prochées, fort courtes, de trois pièces, disposées en une tête globuleuse, avec une soie longue, presque terminale. La trompe est avancée, très-courte, terminée par deux lèvres, dont l'extrémité forme une pointe, & recouverte en dessus par deux palpes ou antennules de la longueur, avancés & presque coniques. L'analogie me fait présumer que son suçoir est composé de quatre soies.

Le corps est oblong. La tête est verticale, & a une forme trigone, avec les angles obtus. Les yeux sont grands. Le corcelet est élevé. Les ailes sont couchées horizontalement sur le corps, & ressemblent presque, quant à la disposition des nervures, à celles de *Dolichopes* & de la Mouche domestique. Les balanciers sont découverts. L'abdomen est conique, comprimé, un peu arqué sur le dos. Les pattes sont longues & terminées par deux pelotes. En rapprochant & comparant ces divers caractères, l'on voit que les Ortochiles ne diffèrent essentiellement des Dolichopes que par la forme étroite de leurs palpes.

Les antennes sont insérées entre les yeux, près du milieu de la face antérieure de la tête, plus courtes qu'elle, presque contiguës à leur base, élevées, & de trois articles; le premier est un peu alongé, presque cylindrique, un peu plus gros vers le bout, plus grêle que les suivans, & formant au second une sorte de pédicule : celui-ci est presque cupulaire; le troisième ou le dernier est en cône très-court, avec une soie alongée, avancée, simple, insérée sur le dos & un peu de côté.

La trompe est membraneuse, beaucoup plus courte que la tête, très-petite, avancée, & d'une figure conique.

Les deux palpes sont de la longueur, la recouvrent en s'avançant & s'inclinant sur elle, & ont une forme étroite, linéaire, allant en pointe.

Les yeux, de même que dans les Dolichopes, occupent une grande partie de la tête, ne laissant, entr'eux & par-devant, qu'un espace linéaire, & sont en ovale court, un peu plus larges postérieurement & assez convexes.

Le corcelet est arrondi & bombé en dessus.

Les ailes sont grandes, triangulaires, & ressemblent à celles des Callomyies de M. Meigen (*tab.* 15, *fig.* 14). Elles sont divisées, dans leur longueur, par cinq nervures qui vont jusqu'au bord postérieur, & forment six grandes cellules longitudinales, dont les trois premières, ou les plus près du bord extérieur, sont très-étroites, presque linéaires; la quatrième & la cinquième sont plus évasées & triangulaires; la quatrième est coupée en deux par une nervure transverse ou récurrente. Toutes les autres ne sont fermées que par le bord postérieur de l'aile. Je n'ai pas compris, dans ce nombre, une petite cellule que l'on remarque près de la base extérieure.

Les pattes sont proportionnellement moins longues & plus grosses que dans les Dolichopes. Le corps, de même que le leur, est peu velu, & a des couleurs brillantes.

Je n'ai pas observé les mœurs de ces Diptères.

ORTOCHILE.

ORTOCHILE. LATREILLE.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-courtes, de trois articles, dont les deux derniers forment, réunis, une petite tête presque globuleuse; une soie longue, simple, insérée sur le dos du dernier.

Trompe très-courte, avancée, droite, conique.

Suçoir de quatre soies. ?

Deux anteunules très-petites, presque coniques, de la longueur de la trompe, et couchées sur elle.

Ailes couchées sur le corps.

Balanciers découverts.

ESPÈCE.

1. Ortochile bluet.

D'un bleu-violet; antennes et pattes noires; ailes sans tache.

1. Ortochille bluet.

Ortochile nigro-cæruleus.

Ortochile violaceo-cæruleus, antennis pedibuſque nigris, alis immaculatis.

Ortochile nigro-cœruleus, *immaculatus, alis, ad luminis reflexum auro-nitentibus.* Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 289.

Son corps eſt très-petit, n'ayant qu'un peu plus d'une ligne de long, d'un bleu-foncé, avec une teinte violette, & du vert ſur les côtés de l'abdomen. Les antennes ſont noires. Le contour inférieur de la tête eſt bordé de petits poils gris. Les yeux ſont grands & d'un brun-noirâtre. L'eſpace compris entr'eux tire ſur le vert, & paroît d'un blanc-foyeux & argenté près de la bouche. Le deſſus du corcelet a quelques poils noirs. Les ailes ſont ſans tache, avec les nervures noires & un reflet doré. Les balanciers ſont jaunâtres. L'abdomen eſt violet en deſſus, vert ſur les côtés, & garni d'un léger duvet. Les pattes ſont noires & un peu poilues.

J'ai trouvé cet inſecte, une ſeule fois, aux environs de Paris & dans les prairies du Petit-Gentilli. (*Lat.*)

ORYCTÈRES. M. Duméril, dans ſa *Zoologie analytique*, a donné le nom d'*Oryctères* ou de *Fouiſſeurs* aux inſectes Hyménoptères, formant la vingt-ſeptième famille, & ayant pour caractères : *abdomen pédiculé ; lèvre inférieure de la longueur des mandibules ; antennes non briſées, de quatorze à dix-ſept articles :* elle comprend les genres Tiphie, Larre, Pompile & Sphège.

ORYCTES. *Oryctes.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Scarabæides.

Ce genre, établi par Illiger, & adopté par Latreille, comprend quelques Scarabés détachés de ceux de ma première diviſion, laquelle répond aux Géotrupes des derniers ouvrages de Fabricius. La différence qui exiſte entre les Oryctes & les Scarabés de Latreille conſiſte dans les mandibules, dont les côtés ſont ſans crénelures ni dents, & les mâchoires à un ſeul lobe dans les premiers, tandis que, dans les ſeconds, les mandibules ſont extérieurement crénelées ou dentées, & les mâchoires dentées. (*Voyez* Scarabé.)

ORYSSE. *Oryſſus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères, dans la méthode de M. Olivier, & qui appartient à notre famille des Urocérates, ſection des Hyménoptères porte-tarière.

Les genres *Tenthredo*, *Sirex* de Linné, & celui d'Oryſſe, ſont les ſeuls de cet Ordre, où l'on obſerve un abdomen parfaitement ſeſſile. Les Oryſſes ſe rapprochent des *Sirex* ou de nos Urocères, par la forme générale du corps, par celle des mandibules, de la lèvre inférieure ; par l'identité du nombre des articles des palpes labiaux, & ſurtout en ce que la tarière des femelles eſt liliforme. Sous quelques rapports, ils avoiſinent auſſi les Xiphydres, dernier genre de notre famille des Tenthrédines, & ils ſemblent ainſi la lier avec celle des Urocérates ; mais ils ont des caractères qui les éloignent de tous ces inſectes. Leur tarière eſt cachée dans l'intérieur de l'abdomen. Leurs palpes maxillaires ſont compoſés de cinq articles. Leurs ailes ſupérieures ont une cellule radiale, grande, incomplète, & deux cellules cubitales, dont la première reçoit ſeule une nervure récurrente.

Scopoli fit, le premier, mention de l'eſpèce qui a ſervi de type à ce genre, & la plaça parmi les Sphex. Chriſt appliqua mal-à-propos la dénomination & la ſynonymie de cet auteur à une ſorte de Pompile, que je crois être le *Coccineus* de Fabricius. Il décrivit & figura ſous le nom de *Tenthredo degener. (tab.* 51, *fig.* 2), un Hyménoptère qui paroît avoir beaucoup d'affinité avec l'Oryſſe couronné, ou du moins avec les Xiphydres. Fabricius connut ce même Oryſſe, & le décrivit, dans ſon *Entomologie ſiſtématique*, ſous le nom de *Sirex veſpertilio*. L'examen particulier que je fis de cet inſecte me détermina à établir un nouveau genre (*Oryſſus*, je creuſe), dont je développai les caractères dans un Mémoire qui fut préſenté à la première claſſe de l'Inſtitut en l'an IV. Peu de tems après, je les reproduiſis, mais plus ſuccinctement, dans mon *Précis des caractères génériques des Inſectes*. Fabricius profita de mes obſervations (*Suppl. Entom. Syſtem.* pag. 209 & 210) ſans citer ce qu'elles offroient d'eſſentiel, adoucit la dénomination que j'avois impoſée au genre, & fit des deux ſexes du même inſecte autant d'eſpèces. MM. Klüg & Jurine ont, depuis cette époque, illuſtré le genre, l'un dans ſa belle Monographie des Sirex, & l'autre dans ſa nouvelle Méthode de claſſer les Hyménoptères. J'y ai ajouté moi-même quelques autres détails. (*Gener. Cruſt. & Inſect.* tom. 3, pag. 245.)

Les antennes des Oryſſes ſont filiformes, comprimées, inférées à la baſe extérieure & ſupérieure des mandibules, ſous les angles latéraux du bord antérieur du chaperon, avancées, un peu courbes, vibratiles, un peu plus courtes que le corcelet, & compoſées de onze articles (1) dans les mâles, & de dix dans les femelles. Tous ces articles ſont diſtincts ; mais pluſieurs d'entr'eux diffèrent, quant aux proportions, ſuivant les ſexes. Dans les mâles, celui de la baſe eſt plus épais, preſqu'en ovoïde court, avec le côté extérieur droit, & l'intérieur un peu dilaté ou arqué. Le ſecond & le troiſième ſont obconiques : celui-ci eſt plus long que les ſuivans, & celui-là le plus court. Les autres, juſ-

(1) Fabricius donne un article de plus aux antennes des mâles : c'eſt une erreur qui a déjà été relevée par M. Klüg.

qu'au dixième inclusivement, sont presqu'égaux, cylindriques, comprimés; le dernier a une forme conique. Dans les femelles, le second article est proportionnellement un peu moins large. Le troisième, le sixième, & surtout le neuvième, sont les plus longs: celui-ci est arqué en dessus; le dixième ou le dernier est petit, grêle, tronqué & un peu creux à son sommet. Vu à la lumière, il semble être d'une consistance différente de celle des précédens, offrant une teinte d'un brun-clair, avec un peu de transparence. M. Klüg dit qu'il est cilié & rétractile. Les disproportions de ces deux derniers articles font telles, que l'on croiroit d'abord que l'extrémité de l'antenne a été mutilée. J'observerai aussi que ces organes sont un peu plus courts que dans les individus de l'autre sexe.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre palpes ou antennules.

La lèvre supérieure (ou le labre) est apparente, coriace, petite, plane, arrondie, & ciliée en devant.

Les mandibules sont cornées, saillantes, courtes, épaisses, un peu resserrées près de la base, convexes & arrondies en dehors, terminées par une pointe courte, sans dentelures, velues, avec les côtés internes droits, tombant perpendiculairement, & s'appliquant l'un contre l'autre.

Les mâchoires sont coriaces, en demi-tuyau comprimé, un peu bombé au milieu du côté extérieur, & se terminent par une pièce membraneuse, large, arrondie, un peu concave, un peu velue, & qui recouvre, dans le repos, l'extrémité de la lèvre inférieure. Sur le dos de chacune de ces mâchoires est inséré un palpe fort long, presque sétacé, pendant, de cinq articles, dont le premier, de moyenne grandeur, cylindrique; le second très-court, obconique; le troisième & le quatrième beaucoup plus longs que les autres, cylindrico-obconiques; le troisième est plus épais; le cinquième est plus grêle que les précédens, alongé & cylindrique.

La lèvre inférieure est petite, membraneuse, recouverte, près de sa naissance, d'une pièce coriace, transverse, en forme d'anneau, & se termine en un demi-cercle, n'ayant point d'échancrure apparente. Immédiatement au dessus de la pièce coriace ou de la petite gaîne qui l'enveloppe inférieurement, sont insérés, & latéralement, deux palpes trois fois plus courts que ceux des mâchoires, composés de trois articles, dont le premier obconique; le second moitié plus court, presque cylindrique; & le troisième de la longueur de celui de la base, plus épais, ovalaire.

Le corps des Oryssus est cylindrique. La tête est verticale, un peu plus large que le corcelet, comprimée en devant, avec le contour arrondi. La face antérieure tombe brusquement, & finit au dessus des mandibules, par un bord aigu, transversal & presque droit. Les yeux sont latéraux, assez grands, ovales & entiers. Les trois petits yeux lisses sont égaux, écartés, & forment un triangle équilatéral sur le sommet de la tête: cette partie est hérissée de petits tubercules, disposés sur deux lignes qui convergent postérieurement. Un des petits yeux lisses, celui qui fait la pointe du triangle, est placé au milieu des deux lignes. Les deux autres sont en dehors. Le corcelet a la figure d'un ovoïde tronqué. Son segment extérieur est très-court, arqué & presque vertical; sa partie la plus basse se prolonge un peu, & forme un petit cou qui porte la tête. Le second segment est alongé, & offre, à son extrémité postérieure, une espèce d'écusson plan, triangulaire, & dont la base est distinguée par une ligne imprimée, transverse. Le dernier segment, ou le métathorax, est court, figuré à peu près comme dans les Urocères & les Tenthrèdes, ayant, de chaque côté, près de la naissance des ailes inférieures, un enfoncement & deux petites éminences, en forme de grains ou de tubercules, dans l'entre-deux.

Les ailes sont couchées horizontalement, & s'étendent jusqu'à l'extrémité postérieure du corps. Les supérieures ont cette portion marginale & calleuse que M. Jurine nomme le *point*, *punctum*, & que d'autres appellent *stigmate*, *stigma*, très-grande & ovale. Elles n'ont qu'une cellule radiale ou marginale, qui est grande & incomplète. Les cellules cubitales, ou celles que je désigne sous le nom de *sous-marginales*, sont au nombre de deux: leur forme est alongée, presque linéaire. La première est plus courte, n'est distinguée de la seconde que par une foible nervure, & reçoit une nervure récurrente; la seconde est deux fois au moins plus longue, & n'est fermée que par le bord postérieur: aucune nervure récurrente ne va y aboutir. Les ailes supérieures adhèrent au second segment du corcelet par le moyen d'un tubercule; mais on ne voit point au dessus cette petite pièce, en forme de coquille, que l'on observe à la naissance des ailes, dans un grand nombre d'Hyménoptères.

L'abdomen est une fois plus long que le corcelet, cylindrique, un peu rétréci & arrondi postérieurement, & composé de huit à neuf anneaux, plus larges que longs. Il renferme les organes sexuels.

Si on presse, dans le mâle, le bout du ventre, on appercevra, 1°. deux ou quatre pointes latérales, styliformes, cylindriques & obtuses; 2°. une pièce en forme d'un petit tube, blanc, mol, rétractile, placé au dessus de l'anus; 3°. l'organe sexuel proprement dit, formant un corps conico-ovoïde, corné, & composé de deux valvules ou espèces de coquilles réunies à leur base, transparentes, arrondies, dont le sommet présente deux petites pinces en forme de spatule. Ces valvules servent de réceptacle à trois autres pièces assez dures. Celle du milieu est courte, comprimée, arquée, obtuse, & creusée en goutière au milieu

de ſa face antérieure : on peut la conſidérer comme le pénis. Les deux autres ſont l'office de crochets; elles ont auſſi un canal, mais ſitué le long du côté interne, & finiſſent en une pointe obtuſe & échancrée.

Décrivons maintenant les organes ſexuels de la femelle. Si on examine le deſſous du ventre, nous verrons, 1°. que le milieu de l'avant-dernier demi-ſegment eſt coupé, dans ſa longueur, par une écaille, en forme d'arête, avancée en pointe, du côté de l'anus; 2°. que le demi-ſegment terminal, ou celui de l'anus, eſt compoſé de deux lames, grandes, longitudinales, parallèles, un peu bombées & carénées au milieu, dans une grande partie de leur longueur, & dont l'enſemble forme un ovale. Ces lames m'ont paru, du moins dans les plus grands individus, comme diviſées en trois par des lignes tranſverſes; elles ſe réuniſſent & ſe touchent au bord interne, pouvant néanmoins s'écarter l'une de l'autre, de manière à laiſſer une couliſſe droite & longitudinale pour le paſſage de la tarière. Cette tarière n'eſt pas à découvert dans l'inaction, ou on n'en voit tout au plus que la pointe. Elle eſt engainée inférieurement dans un fourreau compoſé de deux demi-tuyaux, coriaces, tronqués obliquement à leur extrémité, & qui ſemblent être un prolongement des deux gros muſcles, entre leſquels elle prend naiſſance. Comme elle eſt plus longue que le corps, il eſt néceſſaire qu'elle ſe roule ou ſe replie ſur elle-même dans l'intérieur du ventre. Son côté inférieur ayant des rainures longitudinales, je préſume qu'elle n'eſt pas ſimple, & que ſa ſtructure eſt analogue à celle de la tarière des Urocères, des Ichneumons, &c. Elle eſt grêle, ſiliforme ou preſque capillaire, & finit en une pointe très-acérée, & à laquelle je n'ai point aperçu de dentelures bien diſtinctes (1). L'inſecte l'enfonce dans les fentes ou les crevaſſes des arbres, afin d'y dépoſer ſes œufs.

Les pattes ſont de grandeur moyenne & preſque glabres. Les deux antérieures ſont plus courtes, mais un peu plus épaiſſes. Les cuiſſes forment une ſorte de demi-ovale, compoſé de trois plans, dont l'inférieur convexe ou arqué. Les quatre jambes poſtérieures ſont aſſez grêles, inſenſiblement plus épaiſſes, armées de quelques dentelures au côté extérieur, & terminées par deux petites épines. Les deux antérieures ſont plus courtes, plus épaiſſes & obconiques; leur côté interne ne préſente qu'une épine, mais qui eſt aſſez forte, & biſide au bout. Dans la femelle, ces jambes ont, au deſſous, une eſpèce d'entaille où ce bout eſt comme enchâſſé, & forme l'apparence d'un article cylindrique. Les tarſes ſont longs, menus, cylindriques, terminés par deux petits crochets, unidentés à leur baſe, & deux pelotes ou appendices très-petites dans l'entre-deux. Tous les tarſes du mâle ont cinq articles, dont le premier eſt fort long; mais dans la femelle, les deux antérieurs n'en ont que trois, & celui de la baſe ſe prolonge en pointe au deſſus du ſecond. Les autres tarſes ne diffèrent pas de ceux du mâle. Je ne connois aucun Hyménoptère qui nous offre une telle anomalie ſexuelle.

Je n'ai trouvé les Oryſſes que dans les bois & au printems. Ils ſe poſent ſur les vieux arbres expoſés au ſoleil, quelquefois même ſur ceux qu'on a déjà coupés & mis en pièces. Ils y courent avec rapidité & ſur une même ligne, s'arrêtant un peu lorſqu'ils ſont menacés, & prenant auſſi une marche latérale ou rétrograde : on peut alors les ſaiſir avec facilité. Le Sapin, le Hêtre & le Chêne ſont les arbres qu'ils ſemblent préférer. Leurs métamorphoſes ſont inconnues; mais leurs larves vivent certainement dans l'intérieur du bois. Les épingles avec leſquelles on a piqué ces inſectes s'oxident promptement, & j'ai fait la même remarque par rapport à la plupart des inſectes lignivores dans leur premier âge.

M. Jurine, en plaçant les Oryſſes entre les Céphalées & les Trachèles, me ſemble rompre l'ordre des rapports naturels. Les deux derniers genres, celui des Urocères du même ſavant, & qui répond aux Xiphydries de Fabricius, ne peuvent s'éloigner, quant aux organes de la maſtication, & quant à la forme de la tarière, de la famille des Tenthrédines. Les Oryſſes, au contraire, ſe rapprochent davantage, ſous ce point de vue, des Sirex & des Ichneumonides. Peut-être même devroient-ils terminer la famille des Urocérates, & telle avoit été d'abord mon opinion. Nous ne connoiſſons encore que deux eſpèces de ce genre, & propres, toutes les deux, à l'Europe.

(1) M. Klüg paroît en avoir vu de très-petites, *aculeus ſubſtratus*; il dit encore que cette tarière eſt ſimple.

ORYSSE.

ORYSSUS. Latr. Fabr. Klug. Jur.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, insérées à la base extérieure des mandibules, de onze articles dans les mâles; de dix, dont le neuvième alongé, et le dixième plus menu et tronqué, dans les femelles.

Mandibules cornées, courtes, sans dents.

Quatre antennules inégales; les antérieures beaucoup plus longues, presque sétacées, de cinq articles; les postérieures de trois, dont le dernier plus gros, ovalaire.

Lèvre inférieure arrondie et entière à son extrémité.

Abdomen sessile.

Femelles ayant une tarière filiforme, très-longue, cachée, et les tarses antérieurs de trois articles.

Cellule radiale, une, incomplète.

Cellules cubitales, deux; la première recevant seule une nervure récurrente.

ESPÈCES.

1. Orysse couronné.

Noir; deux lignes blanches sur le devant de la tête; abdomen fauve, avec la base et l'extrémité inférieure noires.

2. Orysse unicolor.

Noir; tête, corcelet et abdomen sans tache.

1. Orysse couronné.

Oryssus coronatus.

Oryssus niger, capitis facie anticâ lineolis duabus albis; abdomine rufo, basi apiceque infero nigris.

Oryssus coronatus, *thorace immaculato, abdomine apice rufo, puncto anali albo.* Fabr. *Suppl. Entom. Syst. p.* 218. *n°.* 1. Le mâle; *ibid. p.* 219, *oryssus* vespertilio, *thorace immaculato, abdomine basi nigro, apice rufo.* La femelle.

Oryssus coronatus. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 47.

Sirex vespertilio. Fabr. *Entom. Syst. tom.* 2. *p.* 129. *n°.* 19. La femelle.

Oryssus coronatus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 13. *p.* 160. — *Gener. Crust. & Ins. tom.* 3. *p.* 248. *n°.* 1. — *Genre* Orusse. *Préc. des caract. génér. des Insect. p.* 111.

Oryssus coronatus. Coquer. *Illustr. Icon. Insect. Dec.* 1. *tab.* 5. *fig.* 7. A. B. Le mâle; *ibid. tab. ead. fig.* 7. C. La femelle.

Oryssus vespertilio. Klug, *Monogr. Siric. Germ. p.* 7. *tab.* 1. *fig.* 1-3.

Oryssus coronatus. Jur. *Nouv. Méth. de classer les Hyménop. p.* 69. *pl.* 7. *Gen.* 8. Le mâle.

Sphex abietina. Scop. *Entom. Carn. p.* 296. *n°.* 88. La femelle.

Sirex vespertilio. Panz. *Faun. Inf. Germ.* 52. *tab.* 19. La femelle.

Son corps est noir, luisant, presque glabre, & a cinq à six lignes de longueur. Les antennes sont noires, avec l'extrémité supérieure du troisième article, le dessus du quatrième & du cinquième blancs. La tête est chagrinée, avec une petite raie blanche & longitudinale, de chaque côté, près du bord interne des yeux, & des tubercules aigus sur le vertex, disposés, trois par trois, sur deux lignes formant un angle ouvert ou un V renversé. Les yeux sont ovales, entiers & noirâtres; la partie de la tête qui est au dessous, ou ses côtés inférieurs, est un peu élevée dans son milieu, & présente une espèce d'arête écrasée. Les petits yeux lisses sont d'un brun-clair & luisant; l'antérieur est placé au milieu de l'espace compris entre les tubercules, & les deux autres en dehors. Le corcelet est très-ponctué, un peu strié sur la partie antérieure & latérale du dos, tout noir & sans tache dans les femelles. Les mâles ont un point blanc, de chaque côté, près de la naissance des ailes. Les ailes sont transparentes. Les supérieures ont la côte & le point marginal noirs, avec les nervures, une tache au dessous du point, & une bande assez grande, transverse, avant le bout, noirâtres. L'intervalle renfermé entre les deux taches & le bout paroissent blancs. L'abdomen est d'un rouge-fauve, avec les deux premiers segmens & l'extrémité inférieure noirs. Ces deux premiers segmens sont chagrinés, avec de courtes stries à leur bord antérieur. Le dernier segment a, dans les mâles, une tache dorsale, blanche. La tarière est d'un brun-fauve. Les pattes sont noires, avec les genoux & une portion du dessus des jambes blancs. Les tarses, & même une partie du dessous des jambes postérieures, sont roussêtres.

Cette espèce varie pour la grandeur. Je l'ai trouvée aux environs de Brives, département de la Corrèze, sur de vieux Charmes. Je l'ai reçue de Vienne, en Autriche, d'où elle m'a été envoyée par M. Ziégler, administrateur du Cabinet impérial. M. Olivier l'a apportée des îles de l'Archipel.

2. Orysse unicolor.

Oryssus unicolor.

Oryssus niger, capite, thorace abdomineque immaculatis.

Il ressemble, pour la forme, au précédent; mais il est de moitié plus petit. La tête, le corcelet & l'abdomen sont entièrement noirs & sans tache. Les antennes sont noires, avec le dessus du quatrième & du cinquième article, le dessus du sixième, & même d'une partie du quatrième, dans quelques individus, blancs. Les ailes supérieures sont colorées comme dans l'autre espèce; mais la nervure récurrente est presqu'oblitérée. Les pattes, y compris même les tarses, sont noires, avec le bord supérieur des cuisses & une partie du dessus des jambes, blancs.

J'ai pris plusieurs individus de cette espèce au bois de Boulogne, près de Paris; ils étoient tous semblables, aux différences sexuelles près: d'où je présume que cet insecte n'est pas une variété de la précédente. D'ailleurs, je n'ai jamais trouvé celle-ci dans les environs de cette ville. *(Lat.)*

OSCINE. *Oscinis.* Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères, de la famille des Muscides dans notre méthode, & de celle des Micromyzides de M. Fallèn.

Les Oscines ont des antennes plus courtes que la tête, insérées à l'extrémité supérieure du front, avancées ou peu inclinées, écartées à leur base, en forme de palette comprimée, dont le premier article à peine distinct, dont le second presque de la longueur du suivant & obconique, & dont le troisième ou dernier plus grand, presqu'ovoide ou presqu'orbiculaire, arrondi au bout, & ayant sur le dos une soie simple. La trompe de ces Diptères est membraneuse, bilabiée & rétractile; elle porte à sa base deux antennules presque filiformes, & son fuçoir n'est composé que de deux soies.

Leur corps est un peu plus alongé que celui de la Mouche domestique; leur tête est moins hémisphérique, & paroit comme trigone, sa partie supérieure étant déprimée presqu'horizontalement, rétrécie & avancée vers le front. Les yeux sont

moins étendus que dans les Mouches proprement dites. Les ailes sont grandes, croisées l'une sur l'autre ou peu divergentes. Les balanciers sont nus. L'abdomen est conique ou triangulaire & aplati. Les pattes sont de grandeur moyenne, glabres ou simplement pubescentes.

J'avois pris pour type du genre d'Oscine la Mouche rayée, *Musca lineata* (*Nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 24, *tab. méthod. pag.* 196). Dans le nombre des espèces de Mouches que je rapportois à cette coupe, celle que Fabricius avoit nommée *planifrons* fut citée par mépriſe. Je ne tardai pas à réparer l'erreur, & l'insecte qui en avoit été le sujet fut placé avec les Tétanocères (*voyez ce mot*), dont il ne s'éloigne pas essentiellement (*Tetanocera planifrons; — Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 14, *p.* 385). Fabricius, ne connoissant pas sans doute cette correction, & négligeant les caractères que j'avois donnés primitivement aux Oscines, a établi (*Syst. Antl. pag.* 214) les siens d'après ce même Diptère que j'avois repoussé du genre. Ses Oscines, quoique l'espèce dont j'ai tiré les caractères leur soit associée, ne sont donc plus les miennes. Je suis fâché d'une telle discordance; elle n'auroit pas eu lieu si Fabricius eût été plus soigneux & plus attentif à cet égard.

De grandes difficultés entravent l'étude des genres de la famille des Muscides. On essaiera en vain de les vaincre si l'on ne profite pas des variétés de formes que présentent toutes les parties du corps. Les antennes & la trompe ne fournissent pas assez de caractères, ou si l'on se borne à ces organes, à l'exemple de l'entomologiste que j'ai cité, il faudra restreindre le nombre des genres, & diviser considérablement ceux que l'on conservera.

Les antennes des Oscines sont insérées entre les yeux, & au point où le front & le plan supérieur de la tête se réunissent; elles sont écartées dès la base, avancées ou peu inclinées, notablement plus courtes que la tête, & forment une palette comprimée; elles consistent en trois articles, dont le radical paroît à peine, dont le second est obconique, s'élargissant insensiblement de sa base à l'autre bout, & dont le troisième ou le dernier plus grand, presqu'ovoïde ou comme orbiculaire & arrondi à son extrémité. Sur son dos, & à peu de distance de sa base, est insérée extérieurement une soie assez forte, élevée, qui n'est point barbue, & dont la portion inférieure présente l'apparence d'un article court & cylindrique. Dans les Téphrites, genre très-voisin, la dernière pièce des antennes est en forme de triangle curviligne.

La trompe est cylindrique, membraneuse, longue, coudée près de sa base, ainsi que vers le bout, & terminée par deux lèvres. La cavité qui la renferme dans le repos est grande. Le suçoir est court, & composé de deux soies.

Les antennules sont alongées, un peu velues, & s'élargissent vers leur extrémité supérieure.

La tête est un peu plus large que le corcelet, contre l'extrémité antérieure duquel elle s'applique exactement; elle paroît, ainsi que nous l'avons dit plus haut, comme trigone, le vertex étant déprimé, représentant une sorte de carré ou de triangle tronqué, & faisant, avec le front, un angle, ou presque droit ou aigu. Cette forme de la tête me semble fournir un caractère qui aide à distinguer ces insectes & quelques autres de plusieurs Diptères voisins, tels que les Téphrites, où le vertex est incliné, & forme, avec le front, un arc ou un angle obtus.

Si l'on regarde de profil ces derniers Diptères, leur tête paroît avoir une forme presqu'hémisphérique. Les antennes semblent être insérées vers le milieu de sa hauteur; mais dans les Oscines, les Tétanocères ou les Scatophages de Fabricius, la base de ces organes, considérés sous la même face, est presque de niveau avec le vertex. La tête des Oscines est revêtue d'une peau presque membraneuse, blanche ou d'un brun-rougeâtre & presque nue. Le front est alongé, & marqué de deux sillons. Les yeux sont ovales ou arrondis & entiers. Les yeux, lisses, sont au nombre de trois, très-petits, contigus, & disposés en triangle au milieu de l'extrémité postérieure & supérieure de la tête, où ils forment une petite tache noire.

Le corcelet est court, cylindrique, sans divisions apparentes, & terminé par un écusson triangulaire, saillant, assez épais, & ayant quelques poils roides, en forme de crins.

L'abdomen est conique ou triangulaire, déprimé, & composé de cinq à six anneaux.

Les pattes sont de grandeur moyenne, glabres ou peu velues. Les tarses sont terminés par deux crochets & deux pelotes.

Les ailes sont grandes, en triangle alongé, & croisées horizontalement sur le corps ou peu écartées; leur côte paroît un peu dilatée vers la base; elles ont quatre nervures principales, & qui se terminent au bord postérieur; les deux premières ou les plus voisines de la côte sont réunies vers leur naissance. Une nervure récurrente, placée vers le milieu de l'aile, joint la seconde de ces grandes nervures avec la troisième: celle-ci est également réunie avec la quatrième; mais la nervure récurrente est placée plus bas ou plus près du bord postérieur. On remarque près de la côte une autre nervure longitudinale qui, après l'avoir suivie depuis son origine, se recourbe, & se confond avec elle vers le milieu de sa longueur. De plus, la base intérieure de l'aile offre, dans les plus grandes espèces, une petite nervure liée avec la quatrième des précédentes par le moyen d'une troisième nervure récurrente.

Les cuillerons sont très-petits, arrondis & un peu ciliés. Les balanciers sont ainsi à découvert.

Les Oscines se plaisent sur les arbres & sur les fleurs de différens végétaux. Les larves de quelques espèces sont très-nuisibles par les pertes qu'elles font essuyer à l'agriculture. Elles attaquent

les substances qui fournissent à nos premiers besoins, les plantes céréales. Ainsi ce genre d'insectes, quelqu'obscur qu'il soit, n'est que trop digne de l'attention particulière du naturaliste.

Je réunis maintenant aux Oscines, les Diptères dont j'avois formé le genre Otite, *Otites*, les caractères qui le distinguent du précédent n'étant pas assez importans.

Je ne mentionnerai qu'un petit nombre d'Oscines, celles, en un mot, dont j'ai pu vérifier les caractères. Fabricius peut en avoir décrit plusieurs autres espèces; mais elles me sont inconnues, & les moyens de les découvrir, dans les genres confus où il les a disséminées, me manquent totalement. J'avois rangé avec les Oscines la Mouche de l'Olivier. Un examen plus approfondi m'a convaincu que cet insecte devoit être réuni aux *Dacus* de Fabricius ou à mes Téphrites, celles particulièrement dont le dernier article des antennes est alongé, & qui se rapprochent des Micropèzes.

Le genre *Chlorops* de M. Meigen, & dont Panzer a figuré deux espèces (*Faun. Insect. Germ. Fasc.* 104, *tab.* 21 & 22), paroît bien se rapprocher de celui d'Oscine, & particulièrement des espèces qui composent ma seconde division. C'est encore à cette division que se rapportent les Oscines de M. Fallèn.

L'espèce d'Oscine dont j'ai parlé, sous le nom de *Curvipenne*, dans mon *Histoire générale des Crustacés & des Insectes*, doit former un genre propre. Les Scatophages *crassipennis* (*Musca gangrænosa?* Panz.), *marmorea* (*Musca hyalinata.* Panz.) de Fabricius, sont peut-être dans le même cas, & font la nuance des Oscines aux Téphrites. Elles ont presque le port extérieur des premières : leurs antennes ont des proportions & une direction semblables; mais leur dernière pièce a la forme d'un triangle curviligne, & se termine en pointe comme dans les antennes des Téphrites.

Je ne connois pas l'Oscine *Frit* de Fabricius (*System. Antl. pag.* 216, *n°.* 5. — *Musca Frit. ejusd. Entom. System. emend. tom.* 4, *pag.* 133, *n°.* 90), & je ne puis assurer qu'elle soit positivement de ce genre. Elle a été décrite à l'article Mouche, espèce n°. 82, de ce Dictionnaire. Cet insecte, suivant Linné, détruit, en Suède, le dixième du produit de l'orge, & le dommage qu'il occasionne est évalué à 100,000 ducats d'or.

Je suis dans la même incertitude relativement à l'Oscine *Argus* du même auteur. (*Oscinis* argus *pilosa, pallida, abdomine cinereo, nigro-fasciato; alis atris albo-punctatis.* Fabr. *System. Antl. pag.* 216, *n°.* 7.) Elle se trouve en Autriche.

OSCINE.

OSCINIS. Latr. Fabr. Fall. TEPHRITIS. SCATOPHAGA. Fabr.

MUSCA. Linn. Schellenb.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes en palette comprimée, beaucoup plus courtes que la tête, insérées au sommet du front, écartées, avancées ou peu inclinées, de trois pièces, dont les deux dernières presque de la même longueur, et dont la terminale presqu'ovoïde ou presqu'orbiculaire, arrondie au bout, et ayant sur le dos une soie simple.

Trompe membraneuse, bilabiée, rétractile.

Suçoir de deux soies.

Deux antennules presque filiformes, insérées sur la trompe.

Corps et pattes peu alongés. Tête presque trigone, plane en dessus, avancée à la partie supérieure du front; front presque nu et membraneux. Balanciers découverts. Ailes grandes, couchées ou peu écartées. Pattes glabres, simplement pubescentes ou peu velues.

ESPÈCES.

* *Tout le dessus de la tête de la même consistance et coriace.*

1. Oscine élégante.

Ailes tachetées; corps noir; des lignes sur le corcelet et des bandes sur l'abdomen cendrées.

2. Oscine à ailes tachées.

Ailes tachetées; corcelet cendré, avec de très-petits points et quatre lignes noirs; abdomen noir, avec des bandes cendrées.

3. Oscine nébuleuse.

Ailes mélangées de noirâtre et de blanchâtre près de la côte; extrémité antérieure et supérieure de la tête arrondie; corps cendré; pattes roussâtres.

4. Oscine mélanoptère.

Ailes noirâtres; corps d'un fauve-obscur; dessus du corcelet cendré et rayé.

** *Le sommet seul de la tête coriace ou écailleux, et en forme de triangle.*

5. Oscine rayée.

Corps presqu'entièrement jaunâtre; corcelet rayé de noir; dernière pièce des antennes presqu'orbiculaire, beaucoup plus grande que la précédente, avec une soie menue et noirâtre.

6. Oscine striée.

Corps mélangé de blanc-jaunâtre et de noirâtre; corcelet noirâtre, rayé de jaunâtre; dessus de l'abdomen noirâtre, avec le bord postérieur des anneaux blanchâtre; dernière pièce des antennes presque ovoïde, guère plus longue que la précédente, avec une soie épaisse et blanchâtre.

1. Oscine élégante.

Oscinis elegans.

Oscinis capite ſuprà penitùs coriaceo ; alis maculatis ; corpore nigro ; thorace lineis abdomineque faſciis cinereis.

Oſcinis elegans. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t.* 4. *p.* 551.

Otites elegans. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 385.

Scatophaga ruficeps *cinerea, thorace nigro lineato, abdomine faſciato, alis maculatis.* Fabr. *Syſtem. Antl. p.* 209. *n°.* 24.?

Cette eſpèce reſſemble fort au Diptère de la même famille, que Panzer a figuré & nommé *Muſca formoſa (Faun. Inſ. Germ. Faſc.* 59. *tab.* 21*)*; mais ici le front eſt d'un blanc de lait & les pattes ſont noires. Fabricius a penſé, avec raiſon, que cette eſpèce diffèroit peu de ſon *Dictya gangrænoſa;* il a tort néanmoins de rapporter à cette dernière la Mouche qui, dans Panzer, a le même nom ſpécifique, ſon corcelet n'étant pas rayé. Je ſoupçonne que celle-ci eſt plutôt la Scatophage *cruſſipennis* de Fabricius. L'Oſcine élégante a quatre lignes de long. Son corps eſt noir, luiſant & peu velu. Les antennes & la tête ſont d'un fauve-jaunâtre. Le ſecond article des antennes eſt auſſi long que le dernier : la ſoie de celui-ci eſt noire & ſimple. Les yeux ſont noirs, avec une ligne blanche tout autour. Le ſommet de la tête eſt plus foncé, & recouvert, juſqu'aux yeux, d'une peau plus coriace, en forme d'un carré-long, & dont le côté antérieur eſt un peu concave. Quelques individus ont, au deſſus de l'origine des antennes, une caroncule véſiculeuſe & ſaillante; mais ce n'eſt qu'un accident, dont on voit ſouvent des exemples dans d'autres eſpèces, & qui ne tient qu'à la manière dont l'inſecte s'eſt développé en quittant l'état de Nymphe. Les petits yeux liſſes forment un tubercule noir. Le corcelet a des lignes longitudinales cendrées, griſâtres : trois au milieu, plus longues, & allant juſqu'à l'écuſſon, & deux de chaque côté, dont une antérieure, oblique & réunie avec la plus voiſine des précédentes, & dont une poſtérieure, plus interne & courte. L'écuſſon eſt cendré, & a quelques poils roides & noirs, en forme de crins : on en voit auſſi quelques autres ſur le corcelet. L'abdomen eſt triangulaire, aplati, noir, avec la baſe ſupérieure des anneaux d'un cendré-griſâtre; ce qui forme quatre bandes tranſverſes de cette couleur. Les pattes ſont d'un brun-rouſſeâtre, avec les tarſes & quelques autres parties plus obſcurs ou noirâtres. Les ailes ſont grandes, tantôt d'un blanc-tranſparent, tantôt un peu jaunâtres, ſurtout à leur naiſſance; elles ont des taches noirâtres, plus ou moins marquées. Ces taches, dans les individus où elles ont le plus d'étendue, ſont au nombre de ſix : une à quelque diſtance de la baſe, en forme de petite bande, & allant du milieu de l'aile à la côte; deux plus petites ſur cette côte; la quatrième au bout de l'aile, & ſe réuniſſant avec la dernière des deux précédentes pour former une lunule; la cinquième, près du milieu du bord poſtérieur, oblique & alongée; la ſixième, enfin, punctiforme, & ſituée au deſſous de la ſeconde. Les nervures ſont, en grande partie, jaunâtres. Les cuillerons & les balanciers ſont blanchâtres.

J'ai trouvé cette eſpèce aux environs de Paris, dans la forêt de Saint-Germain, au printems, & ſur le tronc des Chênes.

2. Oscine à ailes tachées.

Oscinis maculipennis.

Oſcinis capite ſuprà penitùs coriaceo ; alis maculatis; thorace cinereo, punctis minutiſſimis lineoliſque quatuor nigris; abdomine nigro, faſciis cinereis.

Elle ne diffère de l'Oſcine élégante qu'en ce que ſon corcelet eſt cendré, très-pointillé de noir, avec quatre lignes de la même couleur, très-courtes & peu marquées, au milieu du dos. Les ailes ont des taches preſque ſemblables quant au nombre, leur diſpoſition & leurs figures. La dernière tache du bord extérieur & celle du bout ſont plus petites & ſéparées. Le point central eſt plus grand & alongé. La baſe de l'aile eſt plus foncée que dans l'autre eſpèce. D'ailleurs, les antennes, la tête, l'abdomen & les pattes ſont conformés & colorés de la même manière. Les yeux néanmoins ſont rougeâtres.

Elle ſe trouve aux environs de Turin.

3. Oscinie nébuleuſe.

Oscinis nebuloſa.

Oſcinis capite ſuprà penitùs coriaceo, anticè rotundato ; alis ad coſtam fuſco albidoque variegatis ; corpore cinereo, pedibus rufeſcentibus.

Otites Porcus. Latr. *Nouv. Dict. d'Hiſt. nat. tom.* 24. *tab. méth. p.* 196.

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes. Son corps eſt cendré & légérement poilu. Les antennes & la tête ſont fauves : cette couleur eſt plus foncée ſur le vertex. Les yeux ſont noirâtres & entiérement bordés de cendré. L'extrémité antérieure & ſupérieure de la tête s'avance & s'arrondit au deſſus de l'origine des antennes. Les petits yeux liſſes ſont noirs, & placés ſur un eſpace cendré. Le corcelet a quelques lignes noirâtres, peu tranchées, & dont les latérales ſont courtes. L'abdomen eſt triangulaire, aplati, pubeſcent ſur les côtés, & ſans taches diſtinctes. Les pattes ſont d'un fauve-pâle & un peu velues. Les ailes ont pluſieurs nervures bordées de noirâtre : cette couleur s'étend

en quelques endroits, & y forme autant de taches ou [illegible]ités. On en remarque trois principales, dont la première eſt à peu de diſtance de la côte & un peu avant le milieu de l'aile; la ſeconde un peu plus bas, centrale, en forme d'un petit trait, & dont la troiſième, linéaire, ſituée au bout de la côte: entre celle-ci & la première ſont deux autres petites taches, arrondies & blanchâtres.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

4. Oscine mélanoptère.

Oscinis melanoptera.

Oſcinis capite ſuprà penitùs coriaceo; alis nigricantibus; corpore obſcurè ferrugineo; thoracis dorſo cinerascente.

Scatophaga nigripennis, *thorace cinereo, abdomine, alis pedibuſque nigris.* Fabr. *Syſt. Antl. p.* 205. *n°.* 6. ?

Muſca nigripennis. Fabr. *Entom. Syſt. emend. tom.* 4. *p.* 346. *n°.* 141. ?

Je ſoupçonne que cette eſpèce n'eſt qu'une variété de la Scatophage nigripenne de Fabricius, qu'il dit ſe trouver en France, & qu'il a probablement vue dans la collection de M. Boſc, où notre Oſcine porte effectivement le nom de *Nigripennis*. Son corps eſt plus étroit, plus arqué & plus velu que dans les eſpèces précédentes. Il eſt long de trois lignes & demie & d'un fauve très-foncé. Le devant de la tête tire un peu ſur le jaunâtre. Les yeux ſont noirâtres. Le deſſus du corcelet eſt un peu cendré ou grifâtre & rayé de brun. L'abdomen eſt alongé, preſque cylindrique. Les pattes ſont de la couleur du corps. Les ailes ſont entiérement noirâtres, & les balanciers ſont bruns.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

5. Oscine rayée.

Oscinis lineata.

Oſcinis capitis vertice ſummo coriaceo, trigono; corpore toto ferè flavido, thorace lineis nigris; antennarum articulo ultimo ſuborbiculato, præcedenti multò majore; ſetâ tenui, fuſcâ.

Oſcinis lineata. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 383. — *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 351.

Oſcinis lineata, *ſuprà nigra, lineis thoracis ſcutelloque flavis, ſubtùs flava.* Fabr. *Syſt. Antl. p.* 215. *n°.* 4.

Muſca lineata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 356. *n°.* 180.

Muſca ſaltatrix, *antennis ſetariis, nuda flava; abdomine ſuprà thoraceque lineis tribus fuſcis.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 983. *n°.* 60. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 2319.

Muſca lineata. Schell. *Dipt. tab.* 4. *fig.* 1.

Voyez, pour les autres ſynonymes, l'article de la Mouche rayée de ce Dictionnaire, eſpèce 156.

Son corps eſt long d'environ deux lignes, jaune & un peu pubeſcent. Le dernier article des antennes eſt orbiculaire, plus grand que le ſecond, noirâtre au bout, & ſa ſoie eſt noirâtre & menue. Les yeux ſont noirs. L'extrémité poſtérieure & ſupérieure de la tête paroît être moins membraneuſe, & préſente une petite tache noire, triangulaire, luiſante, ſur laquelle ſont les petits yeux liſſes: cette tache ſe prolonge en devant, en forme de trait. Le corcelet a en deſſus cinq lignes noires, dont les trois du milieu beaucoup plus grandes, en forme de bandes, & dont les deux latérales ſont courtes. La baſe ſupérieure des anneaux de l'abdomen & le bout des tarſes ſont noirâtres. Les ailes ſont tranſparentes & ſans tache.

Quelques individus ſont plus alongés & ont les cuiſſes poſtérieures aſſez groſſes. Je préſume que ce ſont des mâles, & qu'ils ſautillent. Dans la Mouche ſauteuſe de Linné, ou dans l'Oſcine rayée de Fabricius, le deſſus de l'abdomen eſt noir (*voyez* la deſcription de la Mouche rayée de ce Dictionnaire, eſpèce 156): cette partie eſt preſqu'entiérement jaune dans nos individus: c'eſt peut-être une autre eſpèce. La figure de Schellemberg convient parfaitement à la nôtre.

Elle eſt très-commune aux environs de Paris.

L'Oſcine que Fabricius nomme *Pumilionis* (*Oſcinis* pumilionis *nigra, capite thoracis lineis duabus ſcutelloque flavis.* Fabr. *Syſtem. Antl. p.* 216, *n°.* 6), eſt, ſuivant lui, très-voiſine de cette eſpèce; & en effet, leurs caractères ont une grande conformité. C'eſt la *Mouche du Seigle*, n°. 83, de ce Dictionnaire. Sa larve, ſuivant ce naturaliſte, eſt jaunâtre, avec l'extrémité noire.

6. Oscine ſtriée.

Oscinis ſtrigula.

Oſcinis capitis vertice ſummo coriaceo, trigono; corpore flavido-albeſcente fuſcoque variegato; thorace fuſco, lineis flavidis; abdomine ſuprà nigricante; ſegmentorum margine poſtico albicante; antennarum articulo ultimo ſubovato, præcedenti vix longiore; ſetâ incraſſatâ, albidâ.

Oſcinis ſtrigula. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t.* 4. *p.* 351.

Tephritis ſtrigula, *thorace lineato, abdomine atro; ſegmentorum marginibus nigris.* Fabr. *Syſt. Antl. p.* 324. *n°.* 38.

Muſca ſtrigula. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 334. *n°.* 95.

Muſca ſtrigula. Coqueb. *Illuſtr. Icon. Inſect. Dec.* 3. *tab.* 24. *fig.* 6.

Elle a la forme & la taille de l'Oſcine rayée. Son corps eſt mélangé de blanc-jaunâtre & de noirâtre & pubeſcent. Les antennes ſont un peu plus alongées que dans l'eſpèce précédente, jaunâtres, avec l'extrémité obſcure : leur ſoie eſt groſſe & blanchâtre. Le devant de la tête eſt preſque blanc. La tache noire du vertex eſt beaucoup plus étendue que dans l'autre Oſcine. Les yeux ſont noirâtres. Le corcelet eſt pointillé, d'un noirâtre-cendré & rayé de jaunâtre. La couleur noirâtre eſt diviſée en cinq lignes, dont les trois intermédiaires beaucoup plus grandes, occupant preſque tout le dos, & dont les deux latérales ſont courtes. L'écuſſon eſt d'un noirâtre-cendré en deſſus, avec l'extrémité plus pâle. Le deſſus de l'abdomen eſt noirâtre, avec le bord poſtérieur des anneaux blanchâtre. La poitrine a des taches noirâtres. Les pattes ſont rouſſeâtres, avec une grande partie des cuiſſes, une tache annulaire aux jambes poſtérieures & le bout des tarſes noirâtres. Les ailes ſont tranſparentes & ſans tache.

On la trouve dans les bois, aux environs de Paris. *(Lat.)*

OSMIE. *Oſmia*. Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Hyménoptères, dans la méthode de M. Olivier, & de ma famille des Apiaires.

Les Oſmies ſont des inſectes qui ont quatre ailes nues, membraneuſes, veinées & inégales; des antennes filiformes ou preſque de groſſeur égale, courtes, un peu coudées, de treize articles dans les mâles, & de douze dans les femelles; deux mandibules fortes & dentées; une lèvre ſupérieure grande, en carré-long, & inclinée perpendiculairement; une eſpèce de trompe fléchie en deſſous, & compoſée, 1°. d'une lèvre inférieure, filiforme, accompagnée de deux palpes ou antennules compoſées de quatre articles, dont les deux derniers très-petits, & les deux premiers fort longs & comprimés; 2°. de deux mâchoires ou valvules longues, allant en pointe, & portant chacune un palpe très-court, quadriarticulé. Les femelles des Oſmies ſont armées d'un aiguillon rétractile, & placé à l'extrémité du ventre : ce ventre eſt garni en deſſous d'un grand nombre de poils ſoyeux, qui ſe chargent du pollen des fleurs. Le premier article des tarſes poſtérieurs eſt grand, comprimé, & duveté au côté interne. Les ailes ſupérieures ont une cellule radiale ou marginale, & deux cellules cubitales ou ſouſmarginales, dont la ſeconde reçoit deux nervures récurrentes. Les Oſmies ſont des Apiaires ſolitaires, & qui n'offrent, de même que la plupart des autres inſectes, que deux ſortes d'individus ſexuels, des mâles & des femelles. Dans l'ordre naturel, elles vont ſe réunir à ces Hyménoptères que Réaumur nommoit *Abeilles coupeuſes de feuilles, Abeilles tapiſſières, Abeilles maçonnes*, & dont on a formé pluſieurs genres. Les Oſmies ont cela de particulier, que leurs palpes maxillaires ont quatre articles. Tels ſont les principaux traits, ſoit communs, ſoit diſtinctifs, qui conviennent à ce genre d'inſectes.

A une époque où le nombre des Apiaires connus n'étoit pas très-conſidérable, quelques grandes coupes ſuffiſoient pour le beſoin de la méthode, & l'on continua de placer les Oſmies avec les Abeilles. Cette marche fut ſuivie dans ce Dictionnaire. Un examen plus approfondi & plus détaillé me fit appercevoir des différences plus ou moins remarquables dans les parties qui compoſent la trompe de ces inſectes. J'établis pluſieurs genres nouveaux, dans un deſquels, celui de Mégachile, les Oſmies furent incorporées. M. Kirby, ſavant naturaliſte anglais, publioit en même tems ſes excellentes obſervations ſur les inſectes de cette famille, & donnoit, par des diviſions nombreuſes, très-bien caractériſées, tous les élémens des genres que l'on pouvoit introduire à l'avenir, par rapport aux eſpèces indigènes qui avoient été le ſujet de ſes recherches. Les Oſmies compoſèrent ſa dixième coupure du genre *Apis*. Fabricius, dans ſon *Syſtème des Pyézates*, adopta la plupart des genres que j'avois formés, &, par un renverſement de noms qui lui étoit ordinaire, les Mégachiles devinrent pour lui des Anthophores. Les Oſmies y entrèrent, quoique le nombre des articles de leurs palpes maxillaires, étant de quatre, & non de deux comme dans les Mégachiles, s'oppoſât à cette réunion. Le docteur Panzer, ayant remarqué cette diſcordance de caractères, ſépara des Anthophores les eſpèces dont les palpes maxillaires étoient quadriarticulés, & compoſa, avec ces eſpèces, le genre d'Oſmie. La réforme néanmoins ne fut pas auſſi parfaite qu'elle auroit pu l'être. De véritables Oſmies, telles que les eſpèces nommées *fulviventris, aduncа*, reſtèrent avec les Anthophores. Les différences ſexuelles furent méconnues, & occaſionnèrent de doubles emplois. M. Klüg, ſi avantageuſement connu par ſes belles Monographies des *Sirex*, des *Lyda*, &c., diviſe les Oſmies en trois genres : *Anthophora*, *Hoplitis* & *Amblys* : ces deux derniers lui ſont propres. M. Jurine, reſtreignant les baſes de ſa méthode aux ailes, aux mandibules & aux antennes des Hyménoptères, n'auroit pu admettre le genre d'Oſmie qu'autant que ces organes lui euſſent préſenté des caractères particuliers. N'en ayant pas obſervé, les Oſmies, les autres Anthophores de Fabricius, ſes Anthidies, quelques Eucères, les Daſypodes, ont formé un ſeul genre, celui de Trachuſe. Il eſt certain que, nonobſtant la diverſité du nombre des articles des palpes, les Oſmies ont la plus grande affinité avec les Mégachiles, tant par rapport aux formes extérieures du corps, que relativement aux habitudes; mais ces rapprochemens n'ont pas lieu, quant aux Eucères & aux Daſypodes, que M. Jurine aſſocie à ſes Trachuſes.

M. Illiger, dans ſon *Analyſe de la monographie des Abeilles d'Angleterre* de M. Kirby, met la

Xylocope des murs de Fabricius & l'Abeille ſicilienne de Roſſi, avec les eſpèces de la diviſion embraſſant les Oſmies. Ces premiers Apiaires, n'ayant que deux articles à leurs palpes maxillaires, doivent appartenir au genre Mégachile ou à celui d'Anthophore de Fabricius.

Les antennes des Oſmies ſont inſérées entre les yeux, vers le milieu de la hauteur de la face antérieure de la tête, & un peu ſur ſes côtés. Elles ſont filiformes, ou à peine & inſenſiblement plus groſſes vers le bout, coudées ou rejetées ſur les côtés, & formant un angle au ſecond article, jamais plus longues que le corcelet, même dans les mâles, & ordinairement leur extrémité ne dépaſſe pas l'origine des ailes. Le nombre de leurs articles eſt de treize dans les mâles, & de douze dans les femelles. Le premier eſt cylindrique, toujours notablement plus long que les autres, particuliérement dans les individus de ce ſexe; le ſecond eſt le plus court de tous; le troiſième eſt un peu plus long que les ſuivans, aminci à ſa baſe ou preſque obconique. Ceux-ci ſont cylindriques, courts, très-ſerrés, & à peu près égaux; le dernier ſeulement eſt un peu plus long & très-obtus, ou arrondi à ſon extrémité. Les antennes des mâles de pluſieurs Oſmies maçonnes ſont plus longues que dans les individus ſemblables des autres congénères, & paroiſſent comme noueuſes.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe, & de quatre palpes ou antennules.

La lèvre ſupérieure ou le labre eſt coriace, en forme de carré-long, tombant perpendiculairement au-devant de la trompe.

Les mandibules ſont cornées, grandes, avancées ou inclinées, plus ou moins triangulaires, raboteuſes & pubeſcentes en deſſus, ſtriées, & ſouvent velues au côté extérieur, terminées par un fort crochet, croiſées à cette extrémité, plus ou moins dentées & tranchantes au côté interne. Il eſt important, pour la diſtinction rigoureuſe des eſpèces, de tenir compte du nombre, de la forme & de la grandeur de ces dentelures; mais comme les mandibules des eſpèces que j'ai décrites n'étoient pas toujours ouvertes, je n'ai cité que les dentelures les plus apparentes. Ces organes de la manducation ſont plus petits, plus étroits, & moins dentés dans les mâles.

La trompe eſt compoſée de trois pièces principales, dont deux latérales, & la troiſième au milieu. Les deux latérales, ou les mâchoires, conſiſtent chacune en une valvule demi-coriace, très-comprimée, plus mince & preſque membraneuſe ſur ſes bords, étroite, fort alongée, plus large & en demi-tube à ſa baſe, échancrée au côté extérieur & coudée au-delà, puis terminée par une lame lancéolée, voûtée, & ayant une arête dans le milieu de ſa longueur. A l'échancrure eſt inſéré un palpe très-petit, conique ou ſubulé, de quatre articles, dont les trois premiers cylindriques, & le dernier allant en pointe: celui de la baſe eſt un peu plus grand, & le dernier eſt le plus petit.

La pièce intermédiaire ou la lèvre inférieure a la forme d'une langue très-grêle, longue, ſétacée, & dont un peu moins de la moitié inférieure eſt renfermée dans un tuyau demi-coriace, cylindrique & alongé. De l'extrémité de ce tuyau naiſſent deux palpes de quatre articles. Les deux premiers ſont beaucoup plus grands & comprimés; le ſecond eſt un peu plus long que celui de la baſe, & ſe termine peu à peu en pointe. Les deux derniers ſont très-petits, obconiques, & rejetés en dehors, le troiſième de ces articles étant inſéré au côté extérieur du précédent & près de ſa pointe.

Ces trois pièces forment, par leur réunion, une trompe plus ou moins longue, & fléchie en deſſous, à quelque diſtance de ſon origine.

Le corps des Oſmies eſt oblong, plus étroit dans les mâles que dans les femelles, velu ou pubeſcent & pointillé. Dans quelques eſpèces, & toutes maçonnes, les poils ſont plus longs & plus épais.

La tête eſt généralement épaiſſe, arrondie, de la largeur du corcelet, un peu moins élevée, & dans une direction verticale. Les yeux ſont ovales ou elliptiques, & occupent ſes côtés. Les petits yeux liſſes ſont rapprochés ſur le vertex, en triangle plus large que long. Les mâles ont la tête moins forte, & leur chaperon offre ſouvent une touffe de poils plus clairs, blancs ou griſâtres.

Le corcelet eſt preſque globulaire, un peu plus long que large, & tronqué ou coupé aux deux bouts.

L'abdomen eſt preſque trigono-ovoide, tronqué & un peu encavé à ſa baſe, convexe en deſſus, plane en deſſous, & plus ou moins courbé à ſon extrémité. Il eſt compoſé, dans les femelles, de ſix anneaux, & armé d'un aiguillon offenſif & rétractile. Leur ventre eſt tout garni, en deſſous, de poils foyeux, épais, droits, mais inclinés en arrière, diſpoſés par rangées tranſverſales, & formant une ſorte de broſſe que l'inſecte paſſe & repaſſe ſur les étamines des fleurs, & qui ſe charge ainſi de leur pollen. L'abdomen des mâles eſt tantôt plus court & preſque globuleux, tantôt plus alongé & très-courbé en deſſous. Il a un anneau de plus, & cet anneau, ainſi que le pénultième, a quelquefois des formes particulières, dont l'obſervation eſt très-utile, ou même néceſſaire, pour l'étude des eſpèces. Les lames ou demi-ſegmens du deſſous de l'abdomen offrent encore des caractères propres, & qu'il ne faut pas négliger.

Les pattes ſont de longueur moyenne, mais aſſez robuſtes, & toujours plus ou moins garnies de petits poils. Les jambes ſont courtes, obtrigones, & terminées extérieurement par une petite pointe en forme de dent. Les deux poſtérieures ont deux forts éperons à leur extrémité intérieure; mais il n'y en a qu'un aux quatre autres, & ceux de la première paire ont une forme un peu différente, comme dans tous les Hyménoptères en général.

Les

Les tarſes ſont longs, avec le premier article beaucoup plus grand, comprimé, en carré long, garni intérieurement de poils plus fins, plus courts & plus nombreux, ou d'une ſorte de duvet. L'on obſerve plus particuliérement cette conformation aux pattes poſtérieures des femelles.

Les ailes ſupérieures n'ont qu'une cellule radiale ou marginale, & dont la figure eſt elliptique. Leurs cellules cubitales ou ſouſmarginales ſont au nombre de deux, & de grandeur à peu près égale; la ſeconde reçoit les deux nervures récurrentes. Sous ce rapport, les Oſmies ne ſeroient pas diſtinguées de nos Mégachiles; mais outre que les palpes maxillaires de celles-ci n'ont que deux articles, leur abdomen eſt plus court, triangulaire & preſque plan en deſſus; auſſi ces inſectes ont-ils la facilité de le redreſſer, & de ſe ſervir avec plus d'avantage de leur dard.

Ces divers caractères de formes ſe retrouvant en général dans toutes les Oſmies, j'ai jugé qu'il étoit inutile de les reproduire en décrivant les eſpèces du genre. Les modifications eſſentielles que la phyſionomie de ces inſectes peut éprouver, devoient ſeules fixer mon attention. Si l'on ſuivoit cette marche, les deſcriptions ſeroient plus laconiques & plus claires.

Réaumur, Degeer, M. Spinola, &c. ont recueilli quelques traits de l'hiſtoire des Oſmies, & que mes recherches ont en partie conſtatés ou éclaircis. Le premier, après nous avoir fait connoître les mœurs de cette eſpèce d'Abeille maçonne, que Fabricius place mal-à-propos avec les Xylocopes, & qu'il nomme *Muraria*, parle de quelques autres eſpèces de la même famille, & également maçonnes. Le mortier que font celles-ci n'eſt pas auſſi bon que celui de la précédente : ce n'eſt qu'une terre fine, dont les grains ſont liés enſemble par le moyen d'une liqueur. Il ſeroit inutile de donner à ce mortier plus de dureté, parce que ces inſectes ſavent conſtruire leurs cellules dans des endroits où elles ne ſont pas expoſées à être détrempées par la pluie : ils cherchent des pierres qui aient des cavités aſſez profondes & aſſez ſpacieuſes pour ſervir d'habitation à une ſeule de leurs larves; ils recouvrent de terre les parois de cette cavité, la rempliſſent même en partie, & n'y laiſſent de vide que l'eſpace néceſſaire pour contenir les proviſions de la larve qui doit éclore de l'œuf dépoſé auprès d'elles, & cette larve, dans ſes divers accroiſſemens & ſes métamorphoſes; mais pour que le travail ſoit moins long, ces Abeilles choiſiſſent les cavités qui ne ſont pas trop grandes, & dont les entrées n'ont guère plus de diamètre que ce qu'il faut pour qu'elles puiſſent paſſer. Lorſque ces ouvertures ne ſont pas juſtes, elles les rétréciſſent en attachant de la terre à leur bord intérieur, & laiſſent au milieu un trou bien circulaire & proportionné à la groſſeur de l'inſecte. La pâtée que Réaumur tira de quelques-unes de ces cellules avoit la conſiſtance de la bouillie. Le miel qui ſervoit à délayer la pouſſière des étamines dont cette bouillie étoit formée, avoit un goût fort agréable. L'inſecte, ayant pourvu aux beſoins de ſa poſtérité, ſcelle, avec de la terre préparée à cet effet, l'entrée de la cellule.

Cette Abeille maçonne eſt mon Oſmie cornue, dont j'ai quelquefois moi-même ſuivi les travaux.

Une autre Abeille maçonne, mentionnée par Réaumur, & probablement une Oſmie, fait dans le bois des ouvrages ſemblables à ceux que l'autre exécute dans la pierre. Ne redoutant point la préſence de l'homme, & privée pour ainſi dire, elle nidifie dans les portes, dans les châſſis des fenêtres lorſqu'elle y trouve des cavités propres à ſervir de berceau à ſes petits. L'individu obſervé par Réaumur avoit profité d'un trou qui traverſoit un des battans de la porte de ſa cuiſine. Elle n'étoit point épouvantée par le mouvement des gens qui alloient & venoient continuellement, & dont pluſieurs même s'arrêtoient quelquefois pour la voir travailler. Que le battant fût ouvert ou fermé, elle ne continuoit pas moins ſon ouvrage, entrant dans ſon trou & en ſortant pluſieurs fois à chaque heure du jour; elle enduiſit de terre les parois de ce trou, & en ſcella les deux bouts avec la même matière après avoir fait ſa ponte. Ce naturaliſte ayant attendu trois ſemaines ou plus avant que de déranger l'intérieur du nid, le trouva vide, l'inſecte ayant ſubi toutes ſes métamorphoſes dans cet intervalle de tems. L'Oſmie bicorne a des habitudes parfaitement ſemblables.

Le même naturaliſte avoit remarqué que l'Abeille maçonne, dont j'ai parlé précédemment, ou l'Oſmie cornue, avoit au-devant de la tête deux eſpèces de cornes. Cette ſingularité eſt commune à pluſieurs femelles du même genre, & qui font également leurs nids avec de la terre. Ces cornes ſont des prolongemens des côtés antérieurs de la tête. L'intervalle qui les ſépare, eſt plus ou moins enfoncé, plus ou moins étendu, ordinairement uni & très-luiſant : c'eſt une eſpèce d'ange. Il falloit à ces inſectes des inſtrumens propres à leur genre d'induſtrie, & l'on ne ſauroit douter que les parties mentionnées ci-deſſus ne leur ſoient d'une grande utilité ou même néceſſaires pour édifier leurs ouvrages. La prévoyance de l'auteur de la Nature a encore fourni à ces Abeilles un grand ſecours en donnant plus de force à leurs mandibules, & en les couvrant de petites aſpérités, de duvet, &c. Il eſt poſſible que ces cornes, par le mouvement de la tête, augmentent, ſi beſoin eſt, la profondeur de la cavité où l'inſecte veut nidifier, & en arrondiſſent les parois ou le centre.

Degeer a expoſé l'hiſtoire de l'Oſmie bleuâtre; il remarqua pluſieurs années de ſuite, dans les inégalités d'un mur bâti de groſſes pierres de granit, des plaques ovales, relevées en boſſe, & ayant la couleur de l'argile ſèche. En les examinant de près, cet obſervateur s'apperçut qu'elles étoient

compoſées de terre & de grains de ſable mêlés enſemble, qui formoient une maſſe aſſez ſolide, mais qu'on détachoit facilement avec la pointe d'un couteau, & qui, pour peu qu'on la touchât trop rudement, tomboit en pouſſière. Ces maſſes étoient des nids de l'Oſmie bleuâtre, que Degeer appelle *petite Abeille maçonne bronzée*. Ayant ouvert, au mois de mai, un de ces nids, & qui avoit été conſtruit l'année d'auparavant, il vit dans ſon intérieur deux ou trois cellules, remplies chacune d'une coque ovale de ſoie très-mince, d'un blanc-ſale, & qui renfermoit une petite Abeille pleine de vie, & qui n'eût pas tardé à quitter ſa loge.

Un nid ovale, fait de la même matière, fut trouvé dans une couche épaiſſe d'argile mêlée de chaux, dont on a coutume, dans le pays, d'enduire les parois des maiſons de bois. Une grande cavité intérieure de ce nid renfermoit une larve apode, d'un blanc-jaunâtre, ayant le corps gros & court, la tête écailleuſe, arrondie, également blanche, & munie de deux petites dents, à extrémité brune. Le derrière de cette larve étoit gros, arrondi, & marqué d'un petit trait brun & tranſverſal, que Degeer ſoupçonne être l'onverture de l'anus. Cette larve paſſa tout l'hiver ſous cette forme, & ne ſe tranſforma en nymphe que le premier du mois de juin de l'année ſuivante.

Cette nymphe étoit entiérement d'un blanc de lait. Son corps étoit court, gros, dodu, avec le ventre un peu courbé en deſſous. On voyoit ſur le deſſus de ſon corcelet quatre petites éminences, en forme de tubercules coniques. Les antennes & les pattes étoient arrangées réguliérement ſous le deſſous du corps, de même que dans la plupart des autres nymphes. Les fourreaux des ailes étoient placés ſur les côtés, au deſſus des pattes intermédiaires. La trompe s'étendoit entre les pattes, juſqu'au bout du ventre, & ſon extrémité étoit un peu rejetée ſur le côté. Quatre pièces plus courtes, formant une eſpèce d'étui, étoient placées à l'origine de cet organe.

Feu Daudin me fit voir une coquille d'Hélix renfermant un nid de terre, & duquel étoit ſortie une Oſmie, qui, autant que je puis m'en reſſouvenir, étoit celle que j'ai nommée *bicolor*.

J'ai ſurpris très-ſouvent, dans des trous de vieux arbres, l'Oſmie à ventre fauve; mais j'ignore de quelle manière elle y fait ſon nid. Je préſume qu'elle y emploie des morceaux de feuilles, puiſque j'ai vu cet inſecte couper celles de l'Alcée roſe.

Une Oſmie des plus intéreſſantes par la nature des matériaux dont elle fait uſage lorſqu'elle remplit les devoirs de la maternité, eſt celle que Réaumur déſigne ſous le nom d'*Abeille tapiſſière*, & qui eſt pour moi l'Oſmie du Pavot. Les pétales de ſes fleurs, voilà ce qu'elle met en œuvre. On a préſenté dans cet ouvrage, à l'article ANDRÈNE tapiſſière, un extrait des curieuſes obſervations que ce grand naturaliſte avoit recueillies ſur cet inſecte; mais comme il ne l'avoit pas décrit, & que cette eſpèce avoit depuis échappé aux recherches des entomologiſtes, on ne pouvoit lui aſſigner une place certaine; on étoit même forcé, & à regret, de l'exclure de nos méthodes. Plus heureux dans mes tentatives, j'ai enfin découvert cette Oſmie, & elle a été le ſujet d'un Mémoire qui fait ſuite aux obſervations de Réaumur.

On ſait que le premier travail de cet inſecte eſt de creuſer dans la terre un trou perpendiculaire, profond de quelques pouces, cylindrique à ſon entrée, plus évaſé au fond, & reſſemblant à une eſpèce de bouteille. Des portions en demi-ovale de pétales de fleurs de Coquelicot, que l'inſecte a coupées & tranſportées avec ſes mandibules, tapiſſeront le terrier & préviendront l'éboulement. Pour faire entrer ces pièces, il les plie en deux; enſuite il les développe & les étend le plus uniment poſſible ſur les parois intérieures. La tapiſſerie déborde ſouvent de quelques lignes l'ouverture du trou, & forme tout autour un ruban couleur de feu, qui avertit l'œil attentif de l'obſervateur. Comme cette tenture revêt toute la ſurface intérieure du ſouterrain, elle prend naturellement ſa forme. L'Abeille, ayant mis au fond une pâtée compoſée de pouſſière d'étamines & d'un peu de miel, y pond un œuf, & ferme l'entrée du nid en refoulant l'extrémité ſupérieure de la tapiſſerie. Si le trou eſt aſſez profond, elle élève un ſecond nid au deſſus du premier. Un peu de terre fermera & cachera l'entrée de cette habitation. Le nid a maintenant la forme d'un dez à coudre, & bouché. Si les fleurs de Coquelicot ſont rares dans le local que l'inſecte a choiſi, on s'il eſt trop preſſé, il emploie celles de navette, du moins en ſupplément.

Des larves de Boucliers, de Dermeſtes s'introduiſent quelquefois dans ſon nid, & détruiſent ſes eſpérances. Un fait remarquable, & rendant, comme tant d'autres, un témoignage à cette ſage Providence qui veille à la conſervation des êtres, c'eſt que les nymphes de l'Oſmie du Pavot n'éclo-ſent qu'au moment où ſes fleurs s'épanouiſſent.

Une eſpèce de Chêne du midi de la France a ſouvent ſes rameaux chargés de galles fongueuſes, preſque ſphériques, & couronnées de tubercules. Une eſpèce de Diplolèpe y paſſe ſon enfance. A-t-il quitté ſa demeure, l'Oſmie des galles s'en empare, comme étant au premier occupant, & en fait le domicile de ſa poſtérité. L'habitation n'ayant pas une capacité ſuffiſante pour contenir ſes petits, elle l'agrandit conſidérablement, & en polit l'intérieur. Le local préparé, elle y fait ſon nid, qui conſiſte en pluſieurs petites cellules preſque cylindriques, placées conſuſément, & dont chacune renferme un œuf. Le nombre de ces cellules eſt ordinairement de douze à quinze; quelquefois, mais rarement, il eſt porté à vingt-quatre. De petits brins de feuilles de Chêne, agglutinés par le moyen d'une matière réſineuſe, en forment les

parois. C'eſt à M. Maximilien Spinola que nous ſommes redevables de ces intéreſſantes obſervations.

Concluons, de tous ces faits, que les Oſmies, conſidérées relativement à leurs habitudes, nous préſentent deux principaux modes d'induſtrie. Les unes ſont des maçonnes; les autres ſont des coupeuſes de feuilles, de pétales, n'importe la matière qui recèle leurs œufs. Il eſt néceſſaire aux Oſmies & aux Mégachiles coupeuſes que la végétation ſoit bien développée, puiſqu'elles n'emploient, dans la conſtruction de leurs nids, que des portions de feuilles, & priſes ſur diverſes ſortes de plantes ou d'arbres; auſſi ne paroiſſent-elles que vers la fin du printems ou en été; mais les Oſmies maçonnes ne dérobant aux fleurs que leur miel & leur pollen, la terre qu'elles mettent en œuvre pour bâtir la maiſon qui renfermera leur progéniture étant toujours à leur diſpoſition, n'ont pas beſoin que la Nature ait étalé de nouveau toute ſa richeſſe; elles peuvent ſe contenter des premières fleurs du printems; & en effet, à peine les arbres fruitiers de nos jardins ont-ils ouvert leurs boutons, qu'elles viennent s'offrir à nos regards en cherchant alors, comme nous, les lieux abrités & expoſés aux rayons du ſoleil.

Les larves & les nymphes des Oſmies, comme celles de tous les autres inſectes, ſont expoſées aux attaques des Ichneumons & des Cynips. L'inſecte parfait lui-même, ſurtout l'Oſmie à ventre fauve, eſt quelquefois couvert d'un nombre prodigieux de Mittes.

Pluſieurs de ces faits avoient déjà été expoſés dans les préliminaires hiſtoriques de l'article Abeille; mais ce genre d'inſectes ayant ſubi depuis de nombreux changemens, la diſtinction des faits & leur application particulière étoient indiſpenſables. L'étude que j'ai faite des mœurs des inſectes me permettoit ce travail.

J'ai, autant qu'il m'a été poſſible, coordonné la ſérie des eſpèces à leurs habitudes & à leurs rapports naturels. Je débute par les Oſmies maçonnes, dont le corps eſt ordinairement plus velu, dont les antennes ſont un peu moins courtes, & même preſqu'auſſi longues que le corcelet & noueuſes dans les mâles. L'abdomen de ces individus eſt court & preſque globuleux. Les eſpèces dont les femelles ont le chaperon cornu ouvrent la ſérie; elles ſont auſſi les plus grandes. J'arrive par gradation aux plus petites.

Sur les vingt-quatre eſpèces d'Oſmies décrites dans cet article, il n'y en a pas une du Nouveau-Monde; toutes même ſont indigènes de l'Europe ou des contrées qui l'avoiſinent. Le genre des Oſmies ſeroit-il donc propre à l'ancien Continent? Voilà une queſtion où m'amène cette remarque, mais que je ne puis réſoudre, nos connoiſſances en inſectes exotiques étant encore trop bornées.

OSMIE.

OSMIA. Panz. Latr. Spinol. APIS. Linn. Geoffr. Oliv. Kirb. ANTHOPHORA. Fabr. TRACHUSA. Jur. MEGACHILE. Latr. Walck. Spinol. HOPLITIS, AMBLYS. Klug.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes ou à peine plus grosses vers leur extrémité, presque coudées, plus courtes que le corcelet, dans les femelles.

Mandibules très-fortes et triangulaires dans les femelles.

Lèvre supérieure en carré long et perpendiculaire.

Mâchoires et lèvre inférieure formant une trompe fléchie en dessous; lèvre inférieure très-longue et filiforme.

Quatre antennules; les antérieures fort petites, presque coniques, de quatre articles; les postérieures imitant des divisions de la lèvre, de quatre articles, dont les deux premiers très-grands, et les deux derniers très-petits; le troisième inséré sur le côté extérieur du second.

Cellule radiale une et alongée; deux cellules cubitales, dont la seconde reçoit les deux nervures récurrentes.

Femelles armées d'un aiguillon fort et caché dans l'abdomen; abdomen presque ovoïde, convexe en dessus, ayant en dessous une brosse soyeuse et pollinigère; premier article des tarses postérieurs très-grand, comprimé, garni de duvet au côté interne.

ESPÈCES.

* *Chaperon des femelles cornu.*

1. Osmie tricorne.

Femelle ayant trois cornes sur le chaperon; corps très-velu, d'un noir-bleuâtre; extrémités postérieures du corcelet et l'abdomen hérissées de poils roux.

2. Osmie cornue.

Femelle ayant deux cornes sur le chaperon; corps très-velu, noir, avec l'abdomen bronzé, tout couvert de poils roux; cornes du chaperon arquées, pointues, simples; son bord antérieur relevé.

3. Osmie bicorne.

Femelle ayant deux cornes sur le chaperon; corps très-velu, noir, avec l'abdomen bronzé; corcelet couvert de poils d'un gris-jaunâtre; abdomen hérissé de poils fauves, plus obscur postérieurement; cornes du chaperon tronquées obliquement et extérieurement à leur extrémité, presqu'unidentées.

4. Osmie fronticorne.

Femelle ayant deux cornes sur le chaperon; corps velu, noir, avec l'abdomen bronzé; corcelet couvert de poils d'un

OSMIE. (Insecte.)

gris-jaunâtre ; abdomen hérissé de poils fauves, plus obscur postérieurement; cornes du chaperon presque droites, presque trigones, un peu échancrées en devant.

5. Osmie de Latreille.

Femelle ayant deux cornes sur le chaperon; corps noir ; tête et corcelet couverts de poils jaunâtres; abdomen presque nu et bleuâtre en dessus, hérissé en dessous de poils noirs ; mandibules proéminentes à leur base ; chaperon ayant deux enfoncemens et deux petites cornes arquées.

** *Chaperon de la femelle mutique et bifide.*

6. Osmie nez-denté.

Corps de la femelle d'un bleu-foncé, pubescent ; duvet soyeux et inférieur de l'abdomen noir.

*** *Chaperon de la femelle mutique et entier.*

7. Osmie à ventre fauve.

Corps de la femelle noir, pubescent ; poils jaunâtres ou grisâtres ; abdomen presque nu et d'un noir-bleuâtre en dessus, hérissé en dessous de poils rousseâtres ; mandibules un peu élevées à leur base; bord antérieur du chaperon un peu concave : son milieu presqu'unidenté.

8. Osmie bourdon.

Femelle noire; partie supérieure de la tête, dessus du corcelet et de l'abdomen couverts de poils fauves et épais ; milieu de l'abdomen moins velu ; mandibules fortement tridentées.

9. Osmie ferrugineuse.

Femelle bronzée, avec du rouge-cuivreux; dessus du corps et dessous de l'abdomen hérissés de poils d'un fauve-rouge.

10. Osmie bicolor.

Femelle très-noire, velue ; poils de l'abdomen et des tarses roux ; les tarses postérieurs et l'extrémité des autres fauves.

11. Osmie à poils fauves.

Femelle alongée, noire, pubescente ; poils roux, formant des lignes transverses sur le dessus de l'abdomen; ailes noirâtres.

12. Osmie bleuâtre.

Femelle d'un bleu-foncé ou violet, pubescente ; poils blanchâtres ; dessus de l'abdomen presque nu, avec des raies blanches, interrompues en partie ; son dessous hérissé de poils noirs et épais.

13. Osmie notée.

Femelle noire, pubescente ; poils blanchâtres ; dessus de l'abdomen presque nu, avec des raies blanches, transverses, interrompues en partie ; son dessous couvert de poils noirs et épais.

14. Osmie des Galles.

Femelle d'un vert-foncé, pubescente ; poils blanchâtres ; dessus de l'abdomen presque nu, avec des raies blanches, transverses, en partie interrompues ; son dessous couvert de poils blancs et épais.

15. Osmie à ventre noir.

Femelle noire, pubescente ; poils gris ou d'un gris-jaunâtre, formant, sur le dessus de l'abdomen, des raies transverses, dont les premières interrompues ; ceux de son dessous épais et noirs.

16. Osmie interrompue.

Corps des deux sexes noir, alongé, pubescent ; poils blanchâtres ; abdomen courbé en dessous, avec des raies blanches, dont les premières interrompues ; femelle ayant la tête épaisse, et la brosse du ventre jaunâtre.

OSMIE. (Insecte.)

17. Osmie fasciée.

Femelle noire, pubescente; poils blancs; tête épaisse; abdomen court, avec des raies et la brosse blanches.

18. Osmie spinigère.

Mâle noir, pubescent; poils grisâtres; abdomen allongé, avec des raies grisâtres; une épine forte et bidentée à sa base inférieure; le sixième segment crénelé, échancré et unidenté de chaque côté.

19. Osmie surdorée.

Corps noir, très-pubescent; poils, brosse du ventre, le bord postérieur de ses anneaux, fauves; les côtés du sixième anneau échancrés, unidentés, et le septième ou le dernier entier et arrondi au bout dans le mâle.

20. Osmie crochue.

Corps noir, très-pubescent; poils, brosse du ventre, le bord postérieur de ses anneaux, d'un gris-cendré; côtés du sixième anneau échancrés, unidentés, et le septième ou le dernier entier et arrondi dans le mâle.

21. Osmie du Pavot.

Corps noir, très-pubescent; poils du vertex et du dessus du corcelet jaunâtres ou rousseâtres; les autres, la brosse du ventre, le bord postérieur de ses anneaux, gris; côtés du sixième anneau échancrés, unidentés, et le dernier fourchu dans le mâle; dents obtuses.

22. Osmie andrénuiforme.

Noire, légèrement pubescente; poils gris; les trois premiers anneaux de l'abdomen d'un rouge-fauve; les autres noirs, bordés de gris; brosse du ventre de la femelle blanchâtre.

23. Osmie versicolor.

Femelle ayant la tête bronzée, le dessus du corcelet cuivreux et couvert de poils rousseâtres, le dessus de l'abdomen presque nu, d'un vert-foncé, entrecoupé de raies violettes; brosse du ventre d'un brun-rousseâtre.

24. Osmie annelée.

Mâle noir, pubescent; poils blanchâtres; mandibules d'un fauve-pâle; dessus de l'abdomen presque nu, avec des raies transverses, blanchâtres; le sixième anneau échancré et unidenté de chaque côté; le septième ou le dernier fourchu; dents pointues.

1. Osmie tricorne.

Osmia tricornis.

Osmia femina clypeo tricorni; corpore hirsuto, cæruleſcenti-nigro; metathorace abdomineque rufo-hirtis.

Anthophora tunenſis *hypoſtomate inermi, pulleſcente-barbato; antennis thorace longioribus, noduloſis.* Illig. *Magaz. Für. Inſ.* 1806. *p.* 127. Mas; *cyaneo-atra, metathorace abdomineque æneo-fulvo-hirtis, hypoſtomate margine tricorni; cornibus difformibus.* Femina. *Ibid. p. ead.*

Anthophora tunenſis *nigra, thorace hirſuto rufo; abdominis ſegmentis margine rufo, ciliatis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 376. *n°.* 18.?

Apis tunenſis. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 334. *n°.* 87.?

J'avois rapporté à l'Oſmie ſurdorée, *aurulenta*, de Panzer, l'Anthophore tunifienne de Fabricius. M. Illiger n'admet point cette ſynonymie, & regarde l'Oſmie que nous allons décrire comme étant l'eſpèce propre du naturaliſte de Kiel. J'avouerai cependant que j'ai encore des doutes à cet égard. Fabricius, dans ſa *Deſcription de l'Anthophore tunifienne*, ne dit point que ſa tête ait des cornes. L'Oſmie ſurdorée, qui, par la couleur de ſon duvet, ſe rapproche beaucoup de l'eſpèce précédente, ſe trouve auſſi en Barbarie, ainſi que je m'en ſuis aſſuré en étudiant les inſectes recueillis en cette contrée par M. Desfontaines. Dans cette incertitude, j'ai cru devoir donner un nouveau nom *(tricornis)* à l'Oſmie que M. Illiger appelle *Tunenſis.*

L'Oſmie tricorne femelle a près de ſix lignes de long; elle eſt d'un noir-bleuâtre, avec les antennes, les mandibules & les pattes noires, & l'abdomen bronzé. Le corps eſt pointillé & généralement velu. Les poils de la tête, de la portion antérieure du corcelet, ſont noirâtres; mais les autres, & particuliérement ceux qui bordent le deſſus des anneaux de l'abdomen, la broſſe ſoyeuſe de ſa partie inférieure, le duvet du côté interne ou poſtérieur des tarſes, ſont d'un roux aſſez vif. Les mandibules ſont très-fortes, très-velues en dehors, & leur deſſus offre des points enfoncés & deux lignes en relief, dont l'extérieure s'élève, à la baſe de la mandibule, en forme de crête arrondie; le côté intérieur de ces mandibules eſt un peu ſinué, & unidenté ſous la pointe. Le chaperon eſt armé de trois cornes, une de chaque côté, & la troiſième au milieu: celle-ci eſt formée par le prolongement d'une carène, dont l'extrémité eſt avancée, un peu inclinée & tronquée. Les deux autres cornes ſont plus grandes, ſe dilatent, s'arrondiſſent extérieurement vers le bout, & ſont ſtriées en deſſus. La tranſparence des ailes eſt foiblement obſcurcie.

Le mâle eſt un peu plus petit que la femelle. Sa tête eſt ſimple, & garnie en devant, & principalement au deſſous des mandibules, de poils blancs. Les antennes ſont un peu plus longues que dans la femelle, atteignant l'extrémité poſtérieure du corcelet, & ſont comme noueuſes. Les différences de formes & de proportions qu'on obſerve dans ces organes ſont communes à toutes les eſpèces de ce genre, dont les femelles ont des cornes à la tête. Le dernier ſegment de l'abdomen m'a paru un peu échancré au bout. Les couleurs ſont d'ailleurs les mêmes que dans l'individu de l'autre ſexe.

M. Hippolyte de Fonſcolombe a trouvé cette eſpèce aux environs d'Aix. Je l'ai encore reçue de Montpellier, d'où elle m'a été envoyée par MM. Marcel de Serres & Dufour.

2. Osmie cornue.

Osmia cornuta.

Oſmia femina clypeo bicorni; corpore hirſuto atro; abdomine æneo, penitùs rufo-hirto; clypeo cornibus arcuatis, acuminatis, ſimplicibus; illius margine anticè reflexo.

Oſmia cornuta. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 164.

Megachile cornuta. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 59.

Oſmia cornuta. Spinol. *Inſect. Ligur. Faſc.* 2. *p.* 80.

Megachile cornuta femina. Spin. *Ibid. Faſc.* 1. *p.* 146. La femelle. — *Ibid. pag.* 147. *Megachile cornuta, mas.* Le mâle.

Apis bicolor. Vill. *Entom. Linn. t.* 3. *p.* 329. *n°.* 121. *tab.* 8. *fig.* 27. Le mâle. ?

Apis bicornis. Oliv. *Encycl. Méth. Hiſt. nat. tom.* 4. *p.* 69. *n°.* 47. La femelle.

Apis rufa. Ross. *Faun Etruſc. tom.* 2. *p.* 105. *n°.* 913. Le mâle.

Apis bicornis. Ibid. Mant. 1. *p.* 143. *n°.* 310. La femelle.

Christ. *Hymenopt. tab.* 12. *fig.* 9. La femelle.?

Réaum. *Mém. tom.* 6. *p.* 86. *tab.* 8. *fig.* 11. La femelle.

Roſſi a pris le mâle de cette eſpèce, qui paroît propre au midi de l'Europe, pour l'*Apis rufa* de Linné, & la femelle pour ſon *Apis bicornis.* De cette fauſſe application, il en eſt réſulté qu'il a décrit comme inédite, & ſous le nom d'*Apis cornigera*, la véritable Abeille bicorne du naturaliſte ſuédois. Quelques naturaliſtes allemands, ne connoiſſant pas notre Oſmie cornue, ont augmenté, à cet égard, la confuſion de la nomenclature. Quoique la deſcription de l'Abeille bicorne, don-

née par Linné, soit trop succincte, il indique cependant un signalement qui nous fournit le moyen de distinguer cet insecte de la femelle de l'Osmie cornue. Il dit que les petites cornes frontales ont, près de l'extrémité, au côté extérieur, une petite dent (*Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1691). Or, ce caractère ne se trouve jamais dans la femelle de l'Osmie cornue. Les autres détails où je vais entrer assureront, d'une manière claire & positive, la distinction de ces deux espèces.

La femelle de l'Osmie cornue a environ sept lignes de long. Son corps est pointillé, très-velu, noir, avec l'abdomen bronzé, mais paroissant d'abord entièrement roux, les poils nombreux qui la recouvrent étant de cette couleur. Ceux des autres parties du corps sont noirs ou noirâtres. Les jambes & les tarses en ont plusieurs qui tirent sur le rousseâtre. La tête est proportionnellement plus épaisse que celle de la femelle de l'Osmie bicorne. Les antennes sont noires, brisées, un peu plus courtes que le corcelet. Les mandibules sont très-fortes, velues extérieurement, à peine unidentées sous la pointe, pointillées, irrégulièrement striées, & unicarénées en dessus. Le devant de la tête, répondant au chaperon ou à l'hypostome de M. Illiger, est enfoncé, d'un noir-luisant, dépourvu de poils, un peu relevé dans le milieu de sa longueur, & rebordé tout autour. La portion inférieure de ce rebord, ou celle qui se trouve à l'origine de la lèvre supérieure, est plus élevée, semble se dilater un peu au milieu, & va se réunir à deux saillies avançant en forme de cornes, comprimées, arquées, allant en pointe, & placées, une de chaque côté, presqu'à la base des mandibules. Les yeux sont presque noirs. Les poils du milieu du corcelet sont un peu moins noirâtres que ceux des côtés. L'abdomen paroît être proportionnellement plus large que celui de l'Osmie bicorne. Les pattes sont noires, avec le dernier article des tarses roussetâtre. Les ailes ont une foible teinte jaunâtre.

Le mâle est un peu plus petit. Ses antennes sont presque de la longueur du corcelet. Ses mandibules sont petites. La tête n'a pas de cornes, & toute sa partie antérieure est garnie de poils blancs : on en voit aussi de semblables à la première paire de pattes. Les deux derniers anneaux de l'abdomen sont simples.

Cette espèce paroît dès les premiers jours du printems, & fait son nid dans les murs. Elle est commune aux environs de Paris, dans tout le midi de la France & en Italie.

3. Osmie bicorne.

Osmia bicornis.

Osmia femina clypeo bicorni; corpore hirsuto, nigro; thorace flavescenti-griseo hirto; abdomine æneo, rufo-hirto, posticè obscuriori; clypei cornibus ad apicem extùs obliquè truncatis, subunidentatis.

Osmia bicornis. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 231.

Apis rufa. Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 10. Le mâle. — *Apis cornigera. Ibid.* 55. *tab.* 15. La femelle.

Osmia bicornis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. t.* 4. *p.* 164. — *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 14. *p.* 59 & 60.

Apis rufa *abdomine rufescente, fronte albâ.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 2. *p.* 954. *n°.* 9. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1690. Le mâle.

Apis bicornis *fronte bicorni, capite nigro, abdomine hirsuto.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 954. *n°.* 10. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1691. La femelle.

Osmia bicornis. Spinol. *Insect. Ligur. Fasc.* 2. *p.* 80. La femelle.

Megachile bicornis femina. Spin. *Ibid. Fasc.* 1. *pag.* 147. La femelle.

Anthophora bicornis *fronte bicorni, capite atro; abdomine hirsuto, rufo.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 375. *n°.* 16. La femelle.

Anthophora bicornis, var. β. ejusd. ibid. p. 376. Le mâle.

Apis rufa *fusca, abdomine rufescente, fronte albâ.* Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 354. *n°.* 88. Le mâle.

Apis bicornis *fronte bicorni, capite nigro, abdomine hirsuto rufo.* Fabr. *Ibid. tom. id. pag. ead. n°.* 86. La femelle.

Apis rufa. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 288. *n°.* 8; *ejusd. Apis frontalis. Ibid. p.* 330. *n°.* 127. *tab.* 8. *fig.* 28. Le mâle.

Apis bicornis. Ibid. p. 288. *n°.* 9. *tab.* 8. *fig.* 23. La femelle.

Apis rufa. Oliv. *Encycl. Méth. Hist. nat. t.* 4. *p.* 67. *n°.* 48. Le mâle.

Apis cornigera. Ross. *Faun. Etrusc. tom.* 2. *p.* 108. *n°.* 925. La femelle.

Apis bicornis. Kirb. *Monog. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 271. *n°.* 57.

Sulz. *Insect. tab.* 27. *fig.* 15. Le mâle.

Christ. *Hymen. tab.* 12. *fig.* 10. La femelle. ?

Rai. *Insect. p.* 242. *n°.* 7. Le mâle.

La forme générale du corps de cette espèce, le fond de sa couleur, sont les mêmes que dans l'Osmie cornue; elle en diffère néanmoins sous plusieurs rapports. Elle est constamment plus petite &

un peu moins velue. Les poils du corcelet ſont d'un gris-jaunâtre. Ceux du deſſus des trois premiers ſegmens de l'abdomen & le duvet ſoyeux qui revêt ſa partie inférieure ſont rouſſeâtres; mais les poils de ſon extrémité poſtérieure & dorſale ſont noirs, & lui donnent une teinte plus foncée. Ces caractères ſont communs aux deux ſexes. La femelle a, comme celle de l'Oſmie cornue, deux pointes avancées au deſſus des mandibules; mais ces eſpèces de cornes ſont plus petites, comme tronquées obliquement au côté extérieur & près du bout : ce côté paroit avoir une dent ou un petit angle. L'eſpace du chaperon compris entre les cornes n'a pas un enfoncement auſſi étendu que dans la femelle de l'eſpèce précédente. Le bord antérieur de ce chaperon n'eſt pas relevé; il a, de chaque côté, une échancrure ou ſinus, & ſon milieu eſt un peu avancé & terminé par deux ou trois dentelures.

Les mâles reſſemblent beaucoup à ceux de l'Oſmie cornue; mais les poils du corcelet ſont d'un gris-jaunâtre, & ceux du bout de l'abdomen ſont noirs ou plus obſcurs, ainſi que je l'ai dit plus haut relativement à la femelle. Ceux de la partie antérieure de la tête ne ſont pas auſſi blancs que dans les mâles de l'eſpèce précédente.

L'Oſmie bicorne fait ſon nid dans les trous des vieux arbres, des poutres, des planches, &c.; elle enduit l'intérieur de ces trous de mortier, & les ferme avec la même matière, après y avoir dépoſé la quantité de pollen néceſſaire à la nourriture de ſa génération.

Cette eſpèce eſt commune dans toute l'Europe, aux mois de mai & de juin. On la trouve ſur les fleurs, dans les jardins & dans les bois; elle voltige ſouvent autour des fenêtres.

Cette eſpèce eſt le type du genre *Amblys* de M. Klüg.

4. Osmie fronticorne.

Osmia fronticornis.

Oſmia femina clypeo bicorni; corpore villoſo, nigro; thoracis hirſutie flaveſcenti-griſea; abdomine villis rufis, poſticè obſcurioie; clypei cornibus ſubrectis, ſubtrigonis, antè ſubemarginatis.

Oſmia fronticornis. Panz. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 232. La femelle.

Apis fronticornis. Panz. *Faun. Germ.* 63. *tab.* 20. La femelle.

Oſmia bicornis, var. Latr. *Gener. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 164. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 59.

Oſmia fronticornis. Spinol. *Inſ. Ligur. Faſc.* 3. *p.* 200. *n°.* 2. La femelle.

Anthophora fronticornis *fronte bicorni, ci-nereo hirto; abdomine ſubtùs villoſo, rufo.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 376. *n°.* 17.

Cette eſpèce ne diffère de la précédente qu'en ce qu'elle eſt d'un tiers plus petite, qu'elle eſt moins velue, particuliérement ſur le deſſus de l'abdomen; que les cornes de la tête ſont plus petites & plus droites, d'une figure preſque triangulaire, avec le côté antérieur un peu concave ou échancré. Elles n'ont pas non plus la dent extérieure que l'on remarque, en ces parties, dans l'Oſmie bicorne femelle.

Ces différences pourroient bien n'être qu'accidentelles, & dès-lors l'Oſmie fronticorne ne ſeroit qu'une variété de l'Oſmie bicorne, ainſi que je l'avois préſumé.

On la trouve en même tems que l'autre & dans des localités ſemblables.

5. Osmie de Latreille.

Osmia Latreillii.

Oſmia femina clypeo bicorni, corpore nigro, capite thoraceque flavido-villoſis; abdomine ſuprà nigro cœruleſcenti, ſubnudo, infrà nigro-hirto; mandibularum baſi prominente; clypeo bifoveolato; cornibus duobus parvis, arcuatis.

Oſmia Latreillii. Spinol. *Inſ. Ligur. Faſc.* 3. *p.* 202. Le mâle.

Megachile Latreillii *mandibulis tuberculatis, fronte cornigerâ, ventre lanâ nigrâ. Ibid. Faſc.* 1. *p.* 31. *tab.* 2. *fig.* 12.

La femelle eſt longue d'environ cinq lignes, pointillée, noire, velue, avec le deſſus de l'abdomen d'un bleu-foncé, luiſant, & preſque nu. La tête, le corcelet, les bords latéraux de l'abdomen ſont garnis de poils jaunâtres ou preſque gris. La broſſe ſoyeuſe du ventre eſt noire. Le duvet des jambes & des tarſes eſt, en majeure partie, noirâtre. La tête eſt épaiſſe. Les mandibules ſont très-fortes, très-protubérantes à leur baſe ſupérieure, & bidentées à leur extrémité; elles ont en deſſus un duvet d'un brun-rouſſeâtre, & deux arêtes, dont l'extérieure plus élevée à ſa naiſſance, & y formant une petite faillie ou crête. La partie éminente de la baſe des mandibules reſſemble à un gros tubercule, avancé, anguleux en deſſus, terminé en pointe obtuſe, & ayant preſque la figure d'une corne. Le chaperon a deux enfoncemens, ſéparés par une petite élévation longitudinale, en forme de carène, & dont le bout antérieur eſt excavé, avec une échancrure & deux dents terminales. De l'extrémité latérale & extérieure de chaque enfoncement s'élève une corne, petite, un peu arquée, dirigée en avant, & allant en pointe. Le deſſus de l'abdomen eſt d'un bleu-d'acier, légérement pubeſcent ou preſque nu. Les ailes ſont un peu enfumées.

Le mâle eſt plus petit que la femelle, & reſſemble beaucoup à celui de l'Oſmie à ventre fauve. Il

eſt bronzé, avec les antennes, les mandibules & les pattes noires. Sa tête & ſon corcelet ſont couverts d'un duvet jaunâtre. L'abdomen eſt peu velu, tant en deſſus qu'en deſſous. L'avant-dernier ſegment a trois échancrures, dont celle du milieu plus étroite; le dernier eſt bidenté. Les antennes ſont un peu plus longues que dans la femelle.

Comme dans les eſpèces analogues, la grandeur des éminences que l'on obſerve au-devant de la tête des femelles varie.

On trouve cette eſpèce dans les départemens les plus méridionaux de la France, & en Egypte, d'où M. Olivier l'a apportée.

6. Osmie nez-denté.

Osmia naſidens.

Oſmia femina clypeo mutico, biſido, bidentato; corpore nigro-cæruleo, pubeſcente; abdomine infrà nigro-hirſuto.

Je ne connois que la femelle de cette eſpèce; elle a la forme & la taille de l'Oſmie de Latreille. Son corps eſt pointillé, d'un bleu-foncé, luiſant, avec les antennes, les mandibules & les pattes noires. Il eſt hériſſé d'un duvet court, peu ſerré, en grande partie noirâtre. Les mandibules ſont ſtriées en deſſus, unidentées au côté interne, & terminées par un fort crochet. On remarque un tubercule, en forme de dent, un peu au-delà de leur baſe & près des yeux. L'extrémité antérieure du chaperon a, au milieu, une entaille profonde, carrée, & une dent avancée de chaque côté. Une partie du duvet du deſſus du corps paroît, vu à un certain jour, d'un gris-foncé. L'abdomen eſt aſſez court, & garni en deſſous de poils ſoyeux & noirs. Les ailes ſont légérement enfumées.

Cette eſpèce m'a été donnée par M. Dufreſne, chef des travaux du laboratoire de zoologie du Muſéum d'Hiſtoire naturelle. Sa patrie m'eſt inconnue.

7. Osmie à ventre fauve.

Osmia fulviventris.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro; capite thoraceque villis griſeis vel flavidis; abdomine ſuprà ſubnudo, cæruleſcente-nigro, infrà ruſeſcenti-hirto; mandibularum baſi prominula; clypei margine antico latè ſubemarginato, medio ſubunidentato.

Oſmia fulviventris. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 165.

Oſmia leiana. Spinol. *Inſect. Ligur. Faſc.* 3. *p.* 200. La femelle. — *Oſmia n°.* 2. *Ibid. p.* 202. Le mâle.

Anthophora fulviventris *nigra, cinereo-villoſa, ventre lana fulva. Syſt. Pyez. pag.* 378. *n°.* 27. La femelle.?

Anthophora fulviventris. Panz. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 245. La femelle.

Apis fulviventris. Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 18. La femelle.

Oſmia ænea. Reviſ. der Hymenopt. pag. 233. Le mâle.

Andrena ænea. Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 3. Le mâle.

Apis leiana. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 265. *n°.* 54. La femelle.

Elle eſt très-voiſine de l'eſpèce décrite par M. Spinola, ſous le nom d'*Oſmie de Latreille.* 1°. Leurs mâles ſe reſſemblent tellement, qu'on ne les diſtingue guère que par des différences de proportions. 2°. Les femelles ont la baſe ſupérieure de leurs mandibules épaiſſie, & ſéparée des angles antérieurs de la tête par un enfoncement plus ou moins marqué, ſuivant la grandeur des individus. Dans l'Oſmie à ventre fauve, cette partie des mandibules offre même quelquefois deux tubercules ou deux éminences comme dans l'Oſmie de Latreille; mais ici ce caractère eſt plus prononcé. D'ailleurs, ſon chaperon eſt cornu, & le duvet ſoyeux de ſon ventre eſt noir.

L'Oſmie à ventre fauve a ordinairement cinq lignes de long. Son corps eſt pointillé, noir, & couvert, ſur la tête & ſur le corcelet, de poils jaunâtres ou griſâtres. La tête eſt grande. Les antennes ſont noires. Le bord extérieur du chaperon eſt un peu concave & bordé de cils jaunâtres; ſon milieu, du moins dans la plupart des individus, eſt foiblement unidenté. Les mandibules ſont très-fortes; leur côté interne a deux dents, dont l'inférieure moins avancée & obtuſe: l'on voit en deſſus, près de ce côté, un duvet rouſſeâtre. L'abdomen eſt d'un noir-bleuâtre, très-luiſant, & preſque nu en deſſus. Le premier anneau eſt un peu velu ſur les côtés. Les quatre ſuivans ont, le long du bord poſtérieur, un duvet très-fin & peu étendu, formant de petites raies jaunâtres ou griſâtres, mais qui le plus ſouvent s'effacent en tout ou en partie. La broſſe ſoyeuſe du deſſous du ventre eſt d'un fauve-pâle. Les pattes ont de petits poils griſâtres; mais ceux de la face interne du premier article des tarſes tirent ſur le rouſſeâtre. Les ailes ont une teinte noirâtre, avec quelques eſpaces plus clairs.

Le mâle eſt d'un vert-foncé ou bronzé, luiſant, un peu doré dans quelques individus, & couvert de poils d'un jaune-rouſſeâtre, plus épais ſur la tête, plus rares ſur l'abdomen & n'y occupant que le bord poſtérieur des anneaux. Les antennes ſont un peu plus courtes que le corcelet, mais évidemment plus longues que celles de la femelle. L'abdomen eſt preſque globuleux. Le bord poſtérieur de l'avant-dernier ſegment eſt tronqué obliquement de chaque côté & échancré au milieu; le dernier anneau eſt bidenté. Les pattes ont un duvet d'un roux-jaunâtre.

J'ai souvent trouvé les deux sexes réunis. La femelle établit le domicile de sa postérité dans les trous des vieux arbres; & comme je l'ai vue coupant des feuilles de Malvacées, je présume qu'elle les emploie dans la fabrication de son nid. Cette espèce est très-commune, en été, aux environs de Paris; elle se tient, de préférence, sur les fleurs de chardons & des autres plantes composées. J'ai reçu, du midi de la France & de l'Espagne, des individus plus forts que les nôtres.

L'Abeille fauve à ventre cuivreux de Geoffroy a beaucoup d'analogie avec cette espèce, & M. Kirby croit que c'est le même insecte; mais le naturaliste français dit que l'abdomen de son Abeille est cuivreux en dessus. Je n'ai jamais observé cette couleur dans les femelles de l'Osmie à ventre fauve. Un tel caractère conviendroit au mâle si le même naturaliste ne paroissoit pas avoir indiqué une femelle en parlant des poils assez serrés qui garnissent le dessous du ventre. Quoi qu'il en soit, l'espèce de Geoffroy a été décrite dans ce Dictionnaire, à l'article ANDRÈNE cuivreuse.

Je ne suis pas encore bien certain que l'Anthophore fulviventre de Fabricius soit l'Abeille à laquelle Panzer a donné le même nom, parce que l'espèce du premier est extrêmement rapprochée de l'Anthophore *centuncularis*, qu'elle est simplement un peu plus petite & sans raies blanches sur le ventre. Or, je connois une Mégachile ou une Anthophore dans la méthode de Fabricius, à laquelle ces observations peuvent s'appliquer. Les Osmies, malgré leur affinité avec les Anthophores, ont néanmoins une physionomie particulière.

Les Apiaires que Panzer a représentés & décrits sous les noms d'*Apis globosa*, d'*Apis ventralis*, sont des Osmies très-voisines de celle dont nous venons de parler, & qui me sont inconnues. Leurs couleurs, celles de leur duvet & de la brosse du ventre, sont les mêmes que dans l'Osmie à ventre fauve; mais le dessus de leur abdomen n'a point de raies formées par du duvet. Dans l'Abeille globuleuse, cette partie du corps a la figure qu'indique son nom spécifique. Dans l'Abeille ventrale, il est ovoïde. L'Abeille fuligineuse du même auteur présente, au premier coup-d'œil, les caractères des Osmies; mais je crois néanmoins qu'elle appartient au genre *Stelis*.

8. OSMIE bourdon.

OSMIA fuciformis.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro; capitis vertice dorsoque rufo-hirsutis; abdominis medio minùs hirto; mandibulis validè tridentatis.

La femelle ressemble, pour la taille, à l'Osmie bicorne du même sexe. Son corps est noir, pointillé & tout velu. Les poils de sa partie inférieure, du devant de la tête, des pattes, à l'exception de ceux des jambes, sont noirs ou noirâtres. Le duvet qui garnit l'occiput, le dessus du corcelet & celui de l'abdomen est fauve. Le troisième segment de cette dernière portion du corps, ainsi que les deux suivans, sont moins garnis: les poils que l'on y remarque tirent même sur le noir, & y forment comme une grande bande de cette couleur. Les antennes sont courtes & entièrement noires. Les mandibules sont grandes, fortement tridentées au côté interne, & garnies de duvet en dessus. Les poils soyeux du dessous de l'abdomen sont très-noirs. Ceux de la face postérieure du premier article des tarses sont roussâtres: on en voit des gris à l'extrémité des deux dernières jambes. Le bout des ailes est noirâtre. Les antennes du mâle ne sont pas notablement plus longues que celles de l'autre sexe. Le duvet de la tête & de tout le dessus du corps est roux. Les poils du chaperon sont seulement plus pâles, & les anneaux intermédiaires de l'abdomen sont moins velus à leur base. Les poils des côtés inférieurs de la tête, des pattes, des deux premières surtout, sont gris. L'avant-dernier segment du ventre est arrondi sur les côtés, & un peu échancré au milieu du bord postérieur; le dernier a une entaille profonde, & qui le fait paroître bidenté.

J'ai pris cette espèce, une seule fois, dans le bois de Boulogne, près de Paris. Le docteur Panzer me l'a envoyée d'Allemagne avec son nid, qui est construit en terre, & ressemble à celui de l'Osmie bicorne. D'après les renseignemens que m'a communiqués ce savant naturaliste, elle le placeroit sous le bord des toits.

9. OSMIE ferrugineuse.

OSMIA ferruginea.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore purpurascenti-æneo, dorsò abdomineque infrà rubro-ferrugineo hirsutis.

Son corps est long de trois lignes & demie, d'un bronzé-doré, brillant, avec une teinte purpurine. Il est tout pointillé, & garni sur la tête, le corcelet, le bord postérieur & supérieur des anneaux de l'abdomen, de poils épais, d'un fauve presque rouge & très-vif. Les antennes sont entièrement noires. Les mandibules sont de la même couleur, & ont en dessus un duvet rougeâtre. Le bord interne de celle qui est la plus découverte, lorsqu'elles sont croisées l'une sur l'autre, a deux dents très-distinctes, dont celle du bout plus forte. Les yeux sont cendrés. Les trois petits yeux lisses sont jaunâtres. La trompe est courte. L'abdomen est court, presque semi-globuleux; son dessous est chargé de poils soyeux, épais, couchés & roux. Les pattes sont garnies d'un petit duvet de la même couleur. Les cuisses & les jambes ont une teinte purpurine. Les tarses sont roussâtres, avec le premier article noir. Les ailes sont un peu enfumées, avec les nervures noires.

M. Olivier a trouvé cette espèce en Égypte. L'individu que j'ai décrit est une femelle ; l'autre sexe m'est inconnu.

10. Osmie bicolor.

Osmia bicolor.

Osmia femina clypeo mutico, integro ; corpore atro, subhirsuto ; abdominis tarsorumque villis rufis ; tarsis posticis, aliorum apice ferrugineis.

Osmia fusca. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 232. La femelle.

Apis fusca, Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 11. La femelle,

Apis hœmatoda. Ibid. 81. *tab.* 20. Le mâle. ?

L'Abeille noire à ventre fauve. Geoff. *Hist. des Insect. tom.* 2, *p.* 419. *n°.* 27. ?

Apis rustica. Fourc. *Ent. Par. pars* 2. *p.* 451. *n°.* 28. ?

Anthophora fusca *villosa, atra, abdomine tibiisque posticis rufo-hirtis.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 377. *n°.* 20. La femelle.

Apis bicolor. Schrank. *Enum. Insect. Aust. n°.* 806. ?

Apis bicolor. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 277. *n°.* 58. La femelle.

Megachile tunensis, var. Spinol. *Insect. Ligur. Fasc.* 1. *p.* 139. ?

Apis fusca. Christ, *Hyménopt. tab.* 14. *fig.* 10. La femelle.

Elle a environ cinq lignes & demie de long. Son corps est très-noir, pointillé, & couvert de poils de la même couleur, à l'exception de ceux de l'abdomen & des tarses, qui sont fauves ou d'un roux assez vif. Les antennes sont courtes & entièrement noires. Le chaperon est un peu tronqué en devant, & les angles latéraux de cette partie du bord n'ont paru un peu relevés. Les mandibules sont unidentées sous la pointe. L'abdomen est luisant, & le bord postérieur & supérieur de ses anneaux est couvert de poils fauves, en forme de bandes transverses, mais dont une partie s'oblitère souvent par l'effet des frottemens. La brosse du dessous du ventre est de la même couleur, ainsi que le duvet des tarses. Les tarses postérieurs eux-mêmes sont fauves ; mais, aux quatre antérieurs, les trois ou quatre derniers articles sont seuls de cette couleur. Les ailes sont foiblement rembrunies.

L'individu que je prends pour le mâle de l'espèce est proportionnellement plus étroit & plus alongé que la femelle. Son corps est noir, & garni d'un duvet gris & peu épais ; celui du chaperon & du dessous du corps est d'une couleur plus claire. Les antennes sont notablement plus longues que dans la femelle. L'abdomen est presque globuleux & luisant. Sa base & les côtés des segmens voisins ont des poils gris. Ceux des autres sont roux, & forment une raie au bord postérieur de chacun d'eux. Le même bord, dans l'avant-dernier segment, est échancré & unidenté de chaque côté ; son milieu offre aussi une autre échancrure, mais très-petite. Le dernier segment est fortement bidenté. Une des plaques du dessous du ventre a son bord postérieur garni de cils longs, rousseâtres, & formant une courbe. On remarque un caractère semblable dans les mâles de plusieurs autres espèces du même genre. Les tarses sont bruns à leur extrémité. Le dessous du premier article & le bout des suivans offrent un petit duvet rousseâtre.

J'ai observé cette espèce, au printems, dans le bois de Boulogne, près de Paris. Elle fait son nid en terre, & dans les lieux un peu couverts ou ombragés. On la trouve aussi en Allemagne & en Angleterre.

11. Osmie à poils fauves.

Osmia rufo-hirta.

Osmia femina clypeo mutico, integro ; corpore elongato, nigro, rufo-pubescente ; abdominis villis dorsalibus, per lineas transversas dispositis ; alis fuscis.

Osmia byssina. Spinol. *Insect. Ligur. Fasc.* 3. *p.* 201. ?

Anthophora byssina, *rufo-hirta, abdomine cinereo-villoso, subtùs hirto.* Fabr. *Syst. Pyezat, p.* 378. *n°.* 28. La femelle. ?

Anthophora byssina. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 245. La femelle. ?

Apis byssina. Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 21. La femelle. ?

Cette espèce, longue d'environ quatre lignes, a une forme plus étroite & plus alongée que les précédentes. Elle est d'un noir-luisant, pointillée, & couverte, en grande partie, d'un duvet court & fauve. Les antennes sont entièrement noires. Les mandibules ont une forte dent près de leur extrémité. Le duvet supérieur du corcelet est d'un roux plus vif que celui des côtés. L'abdomen est presqu'ovale, peu velu en dessus, à l'exception du bord postérieur des anneaux. Les raies formées par les poils sont grisâtres dans quelques individus. La brosse inférieure du ventre & le duvet des pattes sont fauves. Les ailes, leur milieu excepté, sont noirâtres.

Cette espèce, dont je ne connois que la femelle, se trouve en France & en Allemagne ; elle est rare aux environs de Paris.

12. Osmie bleuâtre.

Osmia cœrulescens.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore intensivè cœruleo aut violaceo, albido-pubescente; abdomine supra subnudo; lineis albidis, transversis, partim interruptis, infra nigro-hirsuto.

Osmia cœrulescens. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 253. La femelle.

Andrena cœrulescens. Panz. *Faun. Germ.* 55. *tab.* 18. La femelle.

Apis cœrulescens *fusca, subvillosa, abdomine cœrulescente, incisurarum marginibus albicantibus.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *pag.* 955. *n°.* 21. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1596. La femelle.

Apis ænea *grisescente-pubescens.* Linn. *Syst. Nat. edit.* 12. *tom.* 1. *pag.* 955. *n°.* 20. — *Faun. Suec. edit.* 2. *n°.* 1695. Le mâle.

Anthophora cyanea *cyanea, cinereo-villosa.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 381. *n°.* 41. La femelle.

Andrena cœrulescens *fusca, subvillosa, abdomine cœrulescente, incisurarum marginibus albicantibus.* Fabr. *Syst. Pyez. pag.* 323. *n°.* 7. — *Entom. System. emend. tom.* 2. *p.* 307. *n°.* 1. La femelle.

Anthophora ænea *ænea, grisescente-pubescens.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 381. *n°.* 40. Le mâle.

Andrena ænea. Fabr. *Entom. System. emend. tom.* 2. *p.* 309. *n°.* 8. Le mâle.

Abeille maçonne, dont la femelle est d'un bleu-violet, à poils cendrés, & le mâle d'un vert-bronzé, luisant, à poils roux. Deg. *Mém. tom.* 2. *p.* 751. *tab.* 30. *fig.* 23. La femelle; *tab.* 32. *fig.* 1. Le mâle.

Apis ænea. Scop. *Entom. Carn. n°.* 809. Le mâle.

Apis cœrulescens. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 291. *n°.* 17. La femelle.

Apis ænea. Vill. *Ibid. tom. id. p. ead. n°.* 16. Le mâle.

Andrena cœrulescens. Oliv. *Encycl. Méth. Hist. nat. tom.* 4. *p.* 135. *n°.* 1. La femelle.

Andrena ænea. Oliv. *Ibid. tom. id. pag. ead. n°.* 6. Le mâle.

Andrena cœrulescens. Rossi, *Faun. Etrusc. t.* 1. *p.* 96. *n°.* 893. La femelle.

Andrena ænea. Rossi, *Ibid. tom. id. pag. ead. n°.* 894. Le mâle.

Apis cœrulescens. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 264. *n°.* 55. La femelle.

Andrena cyanea. Coqueb. *Illustr. Icon. Insect. Dec.* 2. *tab.* 15. *fig.* 9. La femelle.

M. Illiger, dans son édition de la *Faune étrusque* de Rossi, a avancé que l'Andrène bleuâtre de Fabricius étoit véritablement de ce genre, & différoit ainsi de l'Abeille bleuâtre de Linné. Fabricius n'ayant rien ajouté à la description de cet insecte, donnée par le dernier, & rapportant souvent aux genres qu'il a établis des espèces qui ne leur appartiennent pas, comme, par exemple, l'*Apis ænea* de Linné, dont il a fait long-tems une Andrène, je ne vois pas sur quels motifs M. Illiger fonde son opinion. La Collection de M. Desfontaines, qui fait partie de celle du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, offre le type de l'espèce d'Anthophore que Fabricius a décrite sous le nom de *Cyanea*. L'ayant comparée avec l'*Apis cœrulescens* de Linné, je me suis convaincu que ces insectes avoient les mêmes caractères spécifiques, & qu'il falloit rectifier, à cet égard, la synonymie.

L'Osmie bleuâtre femelle a quatre lignes de long. Son corps est d'un bleu-foncé, luisant, tirant quelquefois sur le violet, pointillé & pubescent. Ses poils, à l'exception de ceux du dessous du ventre, sont plus ou moins blanchâtres. La tête & le corcelet sont d'un bleu plus foncé que l'abdomen, quelquefois presque noirs. La tête est forte : ses poils lui forment quelquefois deux taches blanches, une de chaque côté, près du bord interne des yeux. Les antennes sont entièrement noires. L'extrémité antérieure du chaperon est avancée & a des cils roussêâtres. Les mandibules en ont aussi, en dessus, de la même couleur près du bord interne; elles sont noires, unidentées sous la pointe, & leur côté extérieur présente, en dessus, deux petites lignes élevées : leur face supérieure est couverte d'un petit duvet. Les yeux sont noirs. Les trois petits yeux lisses sont brillans & jaunâtres. Les poils du vertex & ceux du dessus du corcelet sont d'un gris plus foncé que les autres. L'abdomen est ové-ovalaire, presque nu en dessus, n'ayant de poils bien apparens que sur les côtés & au bord postérieur des cinq premiers anneaux; ils forment ici de petites raies blanchâtres, mais ordinairement interrompues, au milieu, sur les trois ou quatre premiers anneaux. La brosse soyeuse qui garnit le dessous de l'abdomen est noire. Les pattes sont noires, & ont un duvet grisâtre : celui de la face intérieure du premier article des tarses approche un peu du brun. Le bord postérieur des ailes est un peu noirâtre.

Le mâle est plus petit que la femelle, d'un vert-bronzé, foncé & luisant. Les poils du vertex, de la tête & du dessus du corcelet sont d'un gris-jaunâtre; les autres tirent sur le blanc. Les antennes sont plus longues que dans la femelle, & un peu plus courtes que le corcelet. L'abdomen est presque globuleux, plus luisant & plus nu que les autres parties du corps. Son extrémité offre quelques

raies blanchâtres, placées sur le bord postérieur des anneaux, & formées par un petit duvet. Le bord postérieur de l'avant-dernier anneau est arrondi & entier. L'anus est muni de trois épines assez longues, droites, parallèles, écartées & presqu'égales. Les pattes ont des poils gris. L'abdomen est quelquefois un peu cuivreux.

L'insecte que M. Kirby donne pour le mâle de cette espèce doit être rapporté à l'Osmie à ventre fauve. Je soupçonne aussi que l'*Osmia œnea* de Panzer est encore le mâle de cette dernière espèce. La confusion est d'autant plus facile, que, dans ces Osmies, les mâles se ressemblent beaucoup, & qu'on ne peut les distinguer nettement que par des caractères tirés de la forme des derniers anneaux de l'abdomen, & qu'en général on a peu observés. L'Osmie décrite par M. Maximilien Spinola, dans le premier *Fascicule des insectes de Ligurie*, sous le nom de *Mégachile bleuâtre*, m'est inconnue. Celle qu'il mentionne au Fascicule suivant, avec la même désignation, sera pour nous l'Osmie versicolor.

L'Osmie bleuâtre est commune dans toute l'Europe, & se trouve même en Barbarie : elle fait son nid avec de la terre & des grains de sable, dans les cavités & aux angles des murs; elle s'établit encore dans des terrains argileux ou crétacés, coupés à pic ou inclinés.

13. Osmie marquée.

Osmia notata.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro, albido-pubescente; abdomine supra subnudo; lineis albidis, transversis, partim interruptis, infrà nigro-hirsuto.

Anthophora notata, *nigra, cinereo-hirta, abdominis segmentis utrinquè maculâ albidâ, subtùs atro hirtis.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 376. *n°.* 19.

Osmia melanippa. Spinol. *Inf. Ligur. Fasc.* 2. *p.* 66. La femelle.

La femelle de cette espèce ne s'éloigne de celle de l'Osmie bleuâtre que par le fond de sa couleur, qui est entiérement noir. La taille, les formes générales & partielles, la pubescence & les taches ou raies qu'elle forme, sont exactement les mêmes dans l'un & l'autre de ces individus. L'on pourroit dès-lors présumer que l'Osmie marquée n'est qu'une variété de la précédente. C'est en comparant les mâles des deux que l'on éclaircira le doute.

Cette espèce se trouve aux environs de Paris & à Kiel.

14. Osmie des galles.

Osmia gallarum.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore intensivè viridi, albido-pubescente; abdomine supra nudiusculo, lineis albidis, transversis, partim interruptis, infrà albo-hirsuto.

Osmia gallarum. Spinol. *Inf. Ligur. Fasc.* 2. *p.* 69.

Cette espèce, découverte par M. Maximilien Spinola, & qu'il a eu la complaisance de me communiquer, ressemble tellement à l'Osmie bleuâtre, que je me bornerai à faire connoître les caractères qui les différencient. L'Osmie des galles est un peu plus petite & n'a que trois lignes de long. La femelle est d'un vert-foncé, un peu bleuâtre dans quelques individus, avec les antennes, les mandibules & les pattes noires. La brosse de l'abdomen est blanche. La forme du corps, sa pubescence, les raies qu'elle forme sur l'abdomen, sont d'ailleurs les mêmes que dans la femelle de l'Osmie bleuâtre.

Le mâle est d'un vert de bronze brillant & doré. Les poils qui garnissent le dessus de son corps, & qui sont plus abondans sur la tête & sur le corcelet, sont jaunâtres : ceux du chaperon & des parties inférieures sont gris. L'abdomen est presque globuleux, avec deux ou trois raies jaunâtres, formées par un petit duvet, & occupant le bord postérieur des derniers segmens. Le pénultième de ces anneaux est arrondi & entier au bout; le dernier est terminé par trois dents courtes, de la même longueur, mais dont les deux latérales plus larges & obtuses, & dont celle du milieu étroite & pointue. La forme de ces dents distingue ce mâle de celui de l'Osmie bleuâtre.

M. Maximilien Spinola a trouvé fréquemment cette espèce sur le mont Oréro, à peu de distance de Gênes. La larve vit solitaire dans les galles fongueuses, rondes & couronnées de tubercules, qui se forment sur les branches du Chêne. J'ai donné, dans les généralités de cet article, un extrait des curieuses observations que ce naturaliste a recueillies sur cet insecte.

15. Osmie à ventre noir.

Osmia melanogaster.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro; villis griseis aut griseo-flavicantibus, in abdominis dorso per lineas transversas dispositis; primis interruptis; ventre nigro-hirsuto.

Osmia melanogaster. Spin. *Inf. Ligur. Fasc.* 2. *p.* 65. La femelle.

Megachile notata. Spin. *Ibid. Fasc.* 1. *p.* 146. La femelle.

La femelle paroît, au premier coup-d'œil, se rapprocher beaucoup de celles des Osmies marquée & bleuâtre. La comparaison des mâles affoiblit ces rapports, & nous apprend que, dans l'ordre naturel, l'Osmie à ventre noir est encore plus voisine de celle dont Panzer a nommé le mâle *Adunca.*

L'Osmie à ventre noir est longue de cinq lignes, noire, luisante, fortement pointillée & très-pubescente. Les poils sont gris ou cendrés; ceux du sommet de la tête & du dessus du corcelet sont souvent d'un gris-jaunâtre. Les antennes & les yeux sont noirs. Le chaperon est très-ponctué : son bord antérieur est garni de cils roussâtres, & paroit foiblement unidenté au milieu ou légérement sinué. Les mandibules ont en dessus, & près du bord interne, une plaque de petits poils roussâtres. Ce bord offre une dent plus apparente : le côté extérieur a en dessus deux petites lignes élevées. L'abdomen est semi-ovalaire; sa partie supérieure est presque nue au milieu; ses côtés & le bord postérieur de ses cinq premiers anneaux sont garnis d'un petit duvet grisâtre, y composant des raies transverses, dont les premières ordinairement interrompues. Ce duvet s'étend même, mais plus finement, sur les derniers anneaux. Les poils des premiers sont un peu plus longs. La brosse du ventre est noire ou noirâtre. Le duvet de la face interne du premier article des tarses est brun. Les poils qui couvrent les autres parties des pattes sont gris. Les ailes sont un peu noirâtres, avec quelques espaces plus clairs.

Le mâle ne diffère de la femelle que par des caractères purement sexuels. Ses antennes ne sont guère plus longues que les siennes. Les poils de la partie antérieure de la tête sont plus épais, & presque blancs sur le chaperon. L'abdomen se courbe en dessous : son avant-dernier segment est échancré & unidenté de chaque côté; le dernier se termine en pointe.

On trouve cette espèce dans les départemens les plus méridionaux de la France, & en Espagne, d'où elle m'a été envoyée par M. Léon Dufour, médecin & naturaliste aussi plein de lumières que de zèle.

16. Osmie interrompue.

Osmia interrupta.

Osmia femina clypeo mutico, integro; uterque sexus corpore nigro, elongato, albido-pubescente; abdomine incurvo; lineis albis, primis interruptis; femina capite crasso, scopulâ ventrali flavescente.

Cette espèce se rapproche des Osmies à ventre fauve & crochue; mais elle en diffère particuliérement par l'épaisseur de sa tête & par son abdomen, très-courbé en dessous dans les deux sexes. Le corps de la femelle a un peu plus de quatre lignes de long; il est étroit, alongé, noir, luisant, pointillé, garni d'un duvet court, peu épais & blanc. La tête est plus longue que dans les congénères, & paroit carrée vue en dessus. Les poils latéraux de sa face antérieure y forment deux taches blanches, une de chaque côté. Les antennes sont entiérement noires. Le bord extérieur du chaperon est un peu concave ou échancré au milieu, & garni de cils jaunâtres. Les mandibules en ont de semblables, & dont quelques-uns, près de leur bord interne, sont disposés en faisceaux. Ce bord est dentelé, & le côté extérieur a une strie en dessus. L'abdomen étant replié en dessous, paroit très-convexe & presque globuleux : son dessus est presque nu; le bord postérieur de ses cinq premiers anneaux est couvert d'un petit duvet blanc, qui y forme des raies transverses; les premières sont interrompues au milieu, mais les dernières sont continues. La brosse du dessous du ventre est d'un jaunâtre un peu roux. Les pattes ont des poils blancs. Le duvet de la face interne du premier article des tarses est de la couleur de celui qui revêt le dessous du ventre. Les ailes sont noirâtres, avec quelques traits blancs.

Le mâle ressemble à la femelle. Ses antennes sont un peu plus longues. Les poils du chaperon sont très-blancs. Le sixième anneau de l'abdomen a trois sinus au bord postérieur, & dont celui du milieu plus petit; chaque côté du même anneau est foiblement unidenté; le dernier anneau ou le suivant a au milieu une entaille profonde; ce qui le fait paroître terminé par deux dents.

Cette espèce a été trouvée en Espagne par M. Léon Dufour, médecin.

17. Osmie fasciée.

Osmia fasciata.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro, albo-pubescente; capite crasso, abdomine brevi, lineis scopulâque albis.

Son corps est long d'environ cinq lignes, noir, pointillé, avec un duvet blanc sur le devant de la tête, les côtés du corcelet, au bord postérieur & supérieur des anneaux de l'abdomen, à sa partie inférieure & aux pattes. Ce duvet forme deux taches blanches & longitudinales sur la face antérieure de la tête, une de chaque côté, près du bord interne des yeux, & une raie transverse aux bords postérieur & supérieur des segmens abdominaux, le dernier excepté. La tête est fort épaisse. Les mandibules ont en dessus une ligne brune, formée par un duvet; une d'elles au moins a deux dents plus apparentes, en comptant la terminale. Le bord antérieur du chaperon avance un peu au dessus de la base des mandibules. Les petits yeux lisses sont d'un jaunâtre-foncé. L'abdomen est court, presque triangulaire. Ses raies blanches sont interrompues au milieu du dos; mais je présume que le duvet y a disparu par une suite des frottemens que cette partie du corps a éprouvés. La brosse qui garnit le dessous du ventre m'a paru plus foncée ou moins blanche dans son milieu. Les pattes sont noires, avec un petit duvet grisâtre. Les ailes sont un peu rembrunies.

Cette espèce, dont je ne connois que la femelle, a été apportée de l'Arabie par M. Olivier.

18. Osmie spinigère.

Osmia spinigera.

Osmia mas corpore nigro, griseo-pubescente; abdomine elongato, lineis griseis; spinâ validâ, bidentatâ ad illius basin inferam; segmento sexto crenulato, utrinquè emarginato, unidentato.

Le mâle de cette espèce ressemble, pour la forme & la grandeur, à celui de l'Osmie crochue. Son corps est long d'environ cinq lignes, d'un noir peu luisant, pointillé, avec un duvet grisâtre & assez fourni sur la tête, le corcelet, aux pattes & aux bords postérieur & supérieur des anneaux du ventre, où il forme des raies transverses. Les poils du vertex & ceux du milieu du corcelet sont d'un gris-jaunâtre. L'abdomen est alongé & se courbe en dessous, vers son extrémité postérieure. Les poils formant les raies grisâtres de son dos sont couchés. Le sixième ou avant-dernier segment est coupé transversalement, & à peu de distance de son bord terminal, par une ligne enfoncée. Chaque côté de ce bord est tronqué obliquement ou un peu échancré, & muni d'une denticlure extérieure. Son milieu est crénelé, & cilié en dessous. Le dernier segment est peu saillant, & replié en dessous; il m'a paru se terminer en pointe. La base inférieure du ventre offre une saillie cornée, en forme d'épine, assez forte, presque conique, perpendiculaire, dont la pointe est échancrée & bidentée. Les ailes sont presque vitrines.

J'ai vu dans la collection de M. Olivier, qui a pris cet insecte en Egypte, une Osmie femelle du même pays, semblable à la précédente, aux différences sexuelles près, c'est-à-dire que ses antennes sont un peu plus courtes & de douze articles; que ses mandibules sont plus grandes, & que son abdomen est plus fort & simple. Les poils soyeux de sa partie inférieure sont d'un gris-foncé. Je soupçonne que cet individu est la femelle du mâle que je viens de décrire.

19. Osmie furdorée.

Osmia aurulenta.

Osmia clypeo mutico, integro; corpore utriusque sexûs nigro, villoso; pube, scopulâ abdominis, segmentorum margine postico ferrugineis, segmento sexto masculi utrinquè emarginato, unidentato; septimi ultimive apice integro, rotundato.

Osmia aurulenta. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 252. La femelle.

Apis aurulenta. Panz. *Faun. Germ.* 63. *tab.* 22. La femelle.

Osmia tunensis. Spinol. *Insect. Ligur. Fasc.* 2. *p.* 80.

Megachile tunensis. Spin. *Ibid. Fasc.* 1. *p.* 139. La variété exceptée.

Apis tunensis. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. t.* 2. *p.* 269. *Femina.*?

Megachile tunensis. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 14. *p.* 38.

Anthophora grisea *ferrugineo-villosa, abdomine nigro; segmentorum marginibus griseis.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 379. *n°.* 30. ?

La femelle est longue de près de cinq lignes, pointillée, presque noire, & couverte, en majeure partie, d'un duvet court, fin, & d'un roux un peu jaunâtre; il est plus clair sur la tête, & particulièrement sur le dessus de l'abdomen, où il ne forme que des raies transverses, & occupant le bord postérieur de ses anneaux. Les poils qui garnissent le dessus du corcelet & ceux du dessous du ventre sont d'un roux plus intense. Les antennes sont noires. Le bord antérieur du chaperon est entier & cilié. Les mandibules sont fortes, veloutées en dessus, & ont au côté interne une dent obtuse & échancrée. L'abdomen est semi-ovalaire, & paroît presque nu en dessus, les bords postérieurs des anneaux exceptés. Les épines des jambes & le dernier article des tarses sont fauves. Les ailes sont un peu noirâtres.

Le mâle, ou du moins l'individu que je présume appartenir à l'espèce, est proportionnellement plus étroit & plus alongé que la femelle. Ses antennes sont un peu noueuses, pas plus longues que dans l'autre sexe, & ont un peu de roussâtre vers le milieu de leur côté inférieur. La tête a un duvet plus épais, surtout en devant. Les poils du chaperon sont d'un roussâtre plus pâle; ceux du dessous du corps & des pattes sont grisâtres. L'abdomen est alongé & courbé en dessous. Le sixième anneau ou l'avant-dernier est échancré & unidenté de chaque côté; le dernier est arrondi & entier au bout. A sa partie inférieure sont suspendus deux petits corps étroits, alongés, styliformes, & qui accompagnent probablement les organes sexuels. On en voit de semblables dans le mâle de l'Osmie crochue, qui ne diffère de celui de l'Osmie furdorée que par la couleur de son duvet. M. Kirby dit que le mâle de cette dernière espèce a une échancrure à l'anus. Je ne l'ai pas remarquée. C'est en automne qu'il a trouvé cet insecte, & je ne l'ai jamais pris qu'au printems. Ne pouvant révoquer en doute l'exactitude de ce grand observateur, je présume que les individus qu'il considère comme les mâles de l'espèce ne sont pas ceux que je prends pour tels. Il seroit possible que les siens fussent ceux que je rapporte à l'Osmie bicolor, & que son Abeille tunisienne ne fût pas l'Osmie furdorée de Panzer, d'autant qu'il ne cite sa figure qu'avec doute, mais plutôt notre Osmie à poils fauves.

L'Osmie furdorée est très-commune dans les bois des environs de Paris. Je soupçonne qu'elle fait son nid en terre.

20. Osmie

20. Osmie crochue.

Osmia adunca.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore utriusque sexûs nigro, villoso; villis, abdominis scopulâ, segmentorum margine postico cinereo-griseis; segmento sexto masculi utrinquè emarginato, unidentato; septimi ultimive apice integro, rotundato.

Anthophora adunca *nigra, abdomine cylindrico, segmentorum marginibus albis, clypeo hirsuto, ano bihamato.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 380. *n°.* 36. Le mâle.

Anthophora adunca. Panz. *Revis. der Hymen. p.* 244. Le mâle.

Apis adunca. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 56. *tab.* 5. Le mâle.

Anthophora albiventris. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 244. La femelle. ?

Apis albiventris. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 56. *tab.* 19. La femelle. ?

Megachile phœoptera femina. Spin. *Ins. Ligur. Fasc.* 1. *p.* 136. La femelle. ?

La description que Panzer a donnée de l'Abeille *albiventris* paroît bien convenir à la femelle de cette espèce; mais, dans sa figure, les ailes supérieures sont représentées avec trois cellules sous-marginales; ce qui indiqueroit un autre genre.

L'Osmie crochue femelle est longue d'environ quatre lignes & demie, pointillée, noire, luisante & couverte d'un duvet court, peu épais & grisâtre: celui du sommet de la tête & du dessus du corcelet est plus foncé & un peu jaunâtre. Les antennes sont entièrement noires. Le bord antérieur du chaperon est presque droit & cilié. Les mandibules sont assez fortes, unidentées vers le milieu de leur bord interne, avec le côté extérieur velu, & ayant deux petites lignes élevées. L'abdomen est presqu'ovoïde, & peu velu en dessus. Le bord postérieur des cinq premiers anneaux, le dessus du sixième ou du dernier sont couverts d'un petit duvet gris, & dont les poils sont couchés. Ce duvet forme, sur les cinq premiers anneaux, autant de raies transverses. La brosse du ventre est grise: telle est encore la couleur du duvet des pattes, à l'exception de celui qui couvre la face intérieure du premier article des tarses. Les ailes sont un peu enfumées à leur extrémité postérieure.

Le mâle est presque semblable à l'autre sexe. Son corps est étroit & alongé. Ses antennes ne sont guère plus longues que celles de la femelle, & le dessous de leur tige est, en grande partie, rousseâtre. Les poils du chaperon sont épais & blanchâtres. L'abdomen est alongé & courbé en dessous. Le bord postérieur de son sixième anneau est profondément échancré & unidenté de chaque côté: son milieu a un petit sinus, & la portion de ce bord, compris le sinus & les échancrures latérales, est un peu crénelé. Le dernier segment est arrondi au bout. Le mâle de cette espèce ne diffère de celui de l'Osmie furdorée que par la couleur des poils de son corps.

L'Osmie crochue est commune, en été, aux environs de Paris, & on la trouve plus particulièrement sur les fleurs de la Vipérine. Elle fait son nid dans les murs, quelquefois même dans les vieux arbres. Je l'ai reçue du midi de la France, d'Espagne & d'Allemagne.

M. Klüg a formé, avec cette espèce, le genre *Hoplitis;* mais il n'a fait que l'indiquer. Les antennes pourroient seules, par des différences de proportions, offrir le moyen de couper en deux le genre d'Osmie. De tels caractères néanmoins ne me paroissent pas assez importans, & d'ailleurs ce genre n'est pas assez nombreux pour qu'il soit nécessaire de le démembrer.

21. Osmie du Pavot.

Osmia Papaveris.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro, villoso; verticis thoracisque superi pubere flavescente aut rufescente; villis albis, abdominis scopulâ, segmentorum margine postico griseis; segmento sexto masculi utrinquè emarginato, unidentato; septimo ultimove furcato, dentibus obtusis.

Osmia Papaveris. Latr. *Gen. Crust. & Insect. tom.* 4. *p.* 165.

Megachile Papaveris. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Ins. tom.* 14. *p.* 57. *tab.* 104. *fig.* 4. La femelle.

L'Abeille tapissière. Latr. *Hist. nat. des Fourm. & Mém. p.* 302. *tab.* 12. *fig.* 1. La femelle.

Osmia Papaveris. Spin. *Insect. Ligur. Fasc.* 3. *p.* 201.

Apis Papaveris. Coqueb. *Illustr. Icon. Insect. Dec.* 3. *tab.* 21. *fig.* 14. La femelle.

Andrène tapissière. Oliv. *Encycl. méth. Hist. nat. tom.* 4. *p.* 140.

Megachile Papaveris, mas. Panz. *Faun. Germ.* 105. *tab.* 16. La femelle. — *Ibid. tab.* 17. *Femina.* Le mâle.

Anthophora bihamata. Panzer, *Faun. Germ.* 106. *tab.* 19. Le mâle.

Réaum. *Mem. Insect. tom.* 6. *pag.* 131 *& suiv. pl.* 13. *fig.* 1-11.

La femelle a un peu plus de quatre lignes de long. Son corps est d'un noir-luisant & pointillé. La tête & le corcelet sont couverts de poils courts & assez épais. Ceux du vertex, de la tête & du dos

font jaunâtres : les autres font plus ou moins gris. Les antennes font entiérement noires. Les mandibules font fortes, tridentées, finement ſtriées en deſſus, avec deux lignes élevées, ſéparées par un petit ſillon au côté extérieur. Les yeux ſont noirs ou noirâtres. Les petits yeux liſſes ſont d'un brun-clair & luiſant. L'abdomen eſt ovoido-conique, preſque nu en deſſus, n'ayant des poils un peu longs que ſur les côtés du premier anneau. Ces poils ſont gris. Le bord poſtérieur de cet anneau & celui des quatre ſuivans ſont couverts d'un petit duvet, ou de poils très-courts, ferrés & couchés, formant, ſur chacun de ces anneaux, une raie griſe, fine & tranſverſe. La broſſe du ventre eſt grifâtre. Les pattes ſont, en partie, recouvertes de petits poils de la même couleur. Le duvet de la face interne du premier article des tarſes eſt d'un gris-jaunâtre. Les petites épines du bout des jambes ſont rouſſeâtres. Les ailes ſont preſque tranſparentes, avec les nervures, le point marginal & la côte noirs.

Le mâle eſt à peu près de la taille de la femelle ; mais il eſt un peu plus étroit, un peu velu, & tous les poils qui garniſſent le deſſus de ſon corps ſont jaunâtres. Ceux du chaperon ſont gris ou preſque blancs. Le bord poſtérieur du ſixième anneau de l'abdomen eſt échancré & fortement unidenté de chaque côté. Le dernier anneau a une entaille fort grande, & préſente ainſi deux dents très-fortes, mais arrondies au bout. Les deux dernières plaques ou demi-ſegmens du deſſous de l'abdomen ont leur bord poſtérieur échancré & garni de poils longs, rouſſeâtres, luiſans, & diſpoſés comme des cils.

On trouve, dans le midi de la France & en Eſpagne, une variété un peu plus grande, dont le duvet de la tête & du deſſus du corcelet eſt preſque roux, & dont les raies des anneaux du ventre ſont jaunâtres.

Cette eſpèce eſt commune aux environs de Paris, à l'époque de la floraiſon du Coquelicot. La femelle en coupe les pétales pour compoſer ſon nid, auquel elle donne la forme d'une bouteille à panse arrondie, ou quelquefois celle d'un dez à coudre. Ce nid remplit la cavité d'un trou qu'elle creuſe dans la terre, ſur les bords des champs & des chemins. (*Voyez* les généralités.)

22. Osmie andréniforme.

Osmia andrenoides.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; corpore utriuſque ſexûs nigro, griſeo-pubeſcente; abdominis ſegmentis tribus primis ferrugineo-rubris, aliis nigris, griſeo-marginatis; feminæ ſcopulâ ventrali albidâ.

Oſmia andrenoides. Spinol. *Inſ. Ligur. Faſc.* 2. *p.* 61. *tab.* 3. *fig.* 9. a. Le mâle.

La femelle eſt longue de trois lignes, noire, luiſante, pointillée, & légérement couverte de poils très-courts & grifâtres. Ceux du vertex & du deſſus du corcelet ſont plus obſcurs. Les antennes ſont tout-à-fait noires. Les mandibules ſont unidentées vers le milieu de leur côté interne, & marquées d'une ſtrie, en deſſus, près du côté extérieur; ce deſſus offre quelquefois une tache fauve & peu apparente. Le deſſus de l'abdomen eſt preſque nu. Ses trois premiers anneaux ſont d'un rouge-fauve; les autres ſont noirs. Le bord poſtérieur du quatrième & du cinquième, le deſſus du ſixième ou du dernier ſont garnis d'un petit duvet grifâtre. Dans quelques individus, les deux anneaux précédens ont ce même bord un peu fauve. La broſſe du deſſous du ventre eſt blanchâtre. Les pattes ſont noires, avec des poils gris. Le duvet du côté interne du premier article des tarſes eſt d'un gris-rouſſeâtre. Dans une variété, le côté poſtérieur des cuiſſes & des jambes des dernières pattes, le bout de leurs tarſes, ſont fauves. Les ailes ſont un peu enfumées.

Le mâle eſt preſque de la grandeur de la femelle. Ses antennes ſont un peu plus longues que les ſiennes. Sa tête & ſon corcelet ſont plus velus. Les poils ſupérieurs ſont jaunâtres : ceux du chaperon & des autres parties du corps tirent ſur le gris. Le ſixième anneau du ventre n'a ni échancrures ni dentelures; le dernier ou le ſeptième eſt voûté en deſſous : conſidéré en deſſus, il paroît preſque triangulaire, un peu reſſerré vers le bout, & ſe termine par deux dents courtes & obtuſes.

Cette eſpèce ſe trouve aux environs de Marſeille & de Gênes.

23. Osmie verſicolor.

Osmia verſicolor.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; capite æneo; thorace ſuprà cupreo, ruſeſcenti-villoſo; abdomine ſuprà nudiuſculo, ſaturato-viridi, lineis violaceis interſecto; ſcopulâ ventrali fuſco-ruſeſcente.

Megachile cœruleſcens, femina. Spinol. *Inſect. Ligur. Faſc.* 2. *p.* 79.

La femelle a la taille & la forme de celle de l'Oſmie des Galles. Son corps eſt pubeſcent, luiſant & pointillé. Les antennes ſont noires. La tête, vue en deſſus, paroît bronzée, avec un mélange de rouge cuivreux; elle eſt couverte de petits poils. Les uns, ſavoir, ceux de la face, ſont gris, & les autres, ou ceux du vertex, ſont rouſſeâtres. Les yeux ſont noirâtres. Les mandibules ſont noires, unidentées vers le milieu de leur côté interne, & ont, en deſſus, près du bord extérieur, une ou deux petites lignes élevées; ce deſſus eſt couvert de petits poils, dont pluſieurs de couleur brune ou rouſſeâtre. Le corcelet eſt cuivreux & pubeſcent. Les poils du dos ſont aſſez ſerrés & d'un roux-

pâle ; les autres sont gris. Le dessus de l'abdomen est presque nu, très-luisant, d'un vert-foncé, un peu bleuâtre, entrecoupé de raies violettes & placé à la jonction des anneaux ; le premier, ou celui de la base, est d'un rouge-cuivreux. Le bord postérieur & les côtés de quelques-uns de ces anneaux ont un petit duvet grisâtre. La brosse de la partie inférieure de l'abdomen est d'un brun-roussêâtre. Les pattes sont noires, avec des poils gris. Le duvet de la face interne du premier article des tarses est un peu roussêâtre. Les ailes sont légérement enfumées. Je ne connois point le mâle.

J'ai trouvé cette espèce près de Marseille. M. Maximilien Spinola l'a aussi observée dans les environs de Gênes.

24. Osmie annelée.

Osmia annulata.

Osmia mas corpore nigro, albido-pubescente; mandibulis pallido-rufis; abdomine supra nudiusculo, lineis albidis, transversis; illius segmento sexto utrinquè emarginato, unidentato; ultimo furcato, dentibus acutis.

Je ne connois que le mâle de cette espèce. Son corps est long de trois lignes & demie, noir, luisant, pointillé & pubescent. Les poils sont blanchâtres. Les antennes sont un peu plus longues que la tête, noires, avec une partie du dessous brune. Les mandibules sont dentées, d'un fauve-pâle, avec les deux extrémités & le bord interne noirâtres. Le chaperon est convexe & très-poilu. L'abdomen est presqu'ovalaire, presque nu, avec une raie blanchâtre au bord postérieur des cinq premiers anneaux : le sixième anneau est échancré & unidenté de chaque côté ; le dernier a une entaille profonde, qui le divise en deux dents écartées & allant en pointe. A sa partie inférieure sont suspendues deux petites lames alongées, arquées, en forme de crochets. Les pattes ont un duvet grisâtre. Les derniers articles des tarses sont bruns, ainsi que la petite écaille qui est placée à l'origine des ailes. Ces ailes sont transparentes, avec les nervures noirâtres.

Cette espèce m'a été envoyée d'Espagne par M. Léon Dufour, médecin.

Remarque. Parmi les Anthophores de Fabricius, que je n'ai pas citées dans la synonymie, il en est quelques autres, telles que l'*Anthophora niveata*, l'*Anthophora labiata*, &c., qu'il faudra peut-être placer avec les Osmies. N'ayant point vu ces espèces, je n'ai pas cru devoir les rapporter à ce genre, d'après de simples présomptions.

L'*Apis spinosula* de M. Kirby & son *Apis leucomelas*, que cet auteur place dans une division correspondante aux Osmies, me semblent appartenir plutôt, l'une au genre Chélostome, l'autre à celui d'Hériade, articles qui feront traités dans le Supplément. *(LAT.)*

OSMYLE. *Osmylus.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Névroptères, & de la famille des Hémérobiens.

Ce genre, établi par M. Latreille, a pour type l'Hémérobe maculé, décrit à l'article Hémérobe, n°. 9. Il diffère des autres Hémérobes, principalement en ce qu'il a de petits yeux lisses, distincts, & que ceux-ci n'en ont point. M. Latreille a trouvé encore des différences dans les articles des antennes, qui sont plus cylindriques dans les Osmyles que dans les Hémérobes, & dans l'alongement du dernier article des antennules antérieures. (*Voyez* Hémérobe.)

OSTOME. *Ostoma :* nom donné, par Laicharting, aux insectes qui forment le genre Nitidule. (*Voyez* Nitidule.)

OSTRACINS *ou* BITESTACÉS : nom donné, par M. Duméril, à la famille des Crustacés Entomostracés, qui ont les yeux sessiles, le corps protégé par deux valves de substance calcaire ou cornée, en forme de coquilles. Cette famille comprend les genres Daphnie, Cypris, Cythérée & Lyncée. Elle répond exactement à celle des Ostracodes de M. Latreille.

OSTRACODES. *Ostracoda :* nom donné, par M. Latreille, à une division d'Entomostracés, dont le caractère est d'avoir le corps renfermé dans un têt bivalve. Elle comprend les genres Lyncée, Daphnie, Cypris & Cythérée. (*Voy. ces mots.*)

OTIOPHORES. *Otiophori :* nom donné, par M. Latreille, à une famille d'insectes Coléoptères, qui comprenoit les genres Gyrin & Dryops, mais qui a été supprimée dans son dernier ouvrage. Le premier de ces genres forme actuellement la famille des Tourniquets, & le second a été réuni à celle des Byrrhiens.

OTITE. *Otites.* M. Latreille avoit établi sous ce nom, dans son *Histoire naturelle des Insectes*, un genre qu'il a ensuite réuni à celui d'Oscine. (*Voyez ce mot.*)

OVIPARE. C'est ainsi qu'on désigne les animaux dont la reproduction se fait par le moyen des œufs que la femelle pond après l'accouplement. Tous les insectes sont Ovipares, à quelques exceptions près, qui ne doivent pas empêcher de regarder comme tels ceux-là mêmes qui mettent au jour des petits vivans, comme on le remarque dans quelques Diptères, dans les Pucerons, les Cloportes, les Aselles & quelques autres, chez qui les œufs éclosent au dedans du corps avant de paroître au jour ; ce qu'on explique aux articles Aselle, Cloporte, Puceron, Diptères, auxquels nous renvoyons.

OXÉE. *Oxœa.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Apiaires.

Les Oxées ont les antennes courtes, filiformes; les mandibules fortes, intérieurement dentées; la trompe trifide; point d'antennules maxillaires; les deux labiales filiformes & triarticulées; trois cellules cubitales, petites, preſque carrées, aux ailes ſupérieures.

Ce genre ne comprend, juſqu'à préſent, qu'une ſeule eſpèce, que le docteur Illiger avoit d'abord réunie aux Centris, & dont il avoit enſuite établi ſon genre Dafygloſſe, ainſi nommé à cauſe de la langue qui s'avance en forme de plume. M. Klug ayant fait de ce même inſecte un genre ſous le nom d'*Oxœa*, nom qui exprime, en quelque ſorte, la forme du corps poſtérieurement terminé en pointe, M. Illiger a adopté ce dernier, & reconnu que les deux eſpèces qu'il avoit déjà décrites dans le *Magaſin entomologique*, l'une ſous le nom de *Centris aquilina*, & l'autre ſous celui de *Centris chlorogaſter*, n'étoient que les deux ſexes de la même eſpèce, qui préſentent, à la vérité, quelques différences dans la grandeur & les couleurs.

Ce qui eſt très-remarquable dans cet Hyménoptère, c'eſt qu'on ne trouve, ſuivant M. Klug, que deux antennules. Les antérieures ou maxillaires manquent entiérement; ce qui avoit déjà été obſervé dans quelques Mélectes; & les labiales ou poſtérieures ſont courtes, & compoſées ſeulement de trois articles.

Les antennes ſont à peine de la longueur de la tête ou plus courtes qu'elle, & compoſées de douze articles dans les femelles, & de treize dans les mâles, dont le premier eſt un peu alongé, preſque cylindrique; le ſecond eſt très-court; le troiſième eſt un peu alongé, amincí à ſa baſe. Les ſuivans ſont courts & cylindriques. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête.

Les yeux ſont grands, ovales, & les trois petits yeux liſſes ſont placés, ſur une ligne courbe, à la partie ſupérieure de la tête.

La bouche, dont M. Klug a donné la deſcription, eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une langue ou lèvre inférieure, & ſeulement de deux antennules.

La lèvre ſupérieure eſt linéaire, comprimée, cornée, un peu plus courte que les mâchoires.

Les mandibules ſont cornées, fortes, arquées, pointues, munies d'une dent obtuſe vers le milieu de ſa partie intérieure.

Les mâchoires ou valves extérieures de la trompe ſont droites, cornées, plus longues que la lèvre ſupérieure, diviſées en deux parties, dont la première eſt une fois plus longue que l'autre, & celle-ci eſt terminée en pointe. Elles n'ont point d'antennules; ce qui forme, dans ce genre, une exception fort remarquable.

La langue ou lèvre inférieure eſt également diviſée en deux parties, dont l'une, cornée, porte les deux antennules à ſon extrémité, & l'autre eſt longue, ſétacée, ſimple, velue, accompagnée de deux filets ſétacés, une fois ou une fois & demie plus courts que la pièce précédente.

Les antennules dont nous venons de parler ſont courtes & compoſées de trois articles, dont les deux premiers ſont cylindriques, & le dernier eſt pointu.

Le corcelet eſt arrondi, convexe, un peu plus large que la tête.

L'abdomen eſt plus long que le corcelet, preſque conique, terminé en pointe.

Les pattes ſont de longueur moyenne; celles de derrière ſont un peu plus longues que celles de devant, & ne ſont ni plus dilatées ni plus velues que les autres.

Les ailes ſupérieures ſont un peu plus longues que l'abdomen; elles ont une cellule radiale ou marginale, alongée & étroite, & trois cellules cubitales ou ſouſmarginales, petites, preſque carrées.

L'Oxée eſt un inſecte du Bréſil, dont on ne connoît ni les habitudes, ni le travail, ni la manière de vivre. Sa larve nous eſt tout-à-fait inconnue.

OXÉE.

OXÆA. KLUG. *CENTRIS.* ILLIGER.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, filiformes, de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles; premier article allongé; le second très-court; le troisième aminci à sa base.

Mandibules cornées, arquées, pointues, unidentées à leur partie interne.

Point d'antennules maxillaires; les deux labiales courtes, triarticulées.

Ailes supérieures avec une cellule marginale étroite, allongée, et trois sousmarginales petites, presque carrées.

ESPÈCE.

1. OXÉE jaunâtre.

Corps d'un jaune-roux, velu; abdomen d'un vert-bleuâtre dans le mâle, noir dans la femelle, avec le bord des anneaux poli, d'un vert-doré.

1. Oxée jaunâtre.

Oxœa flavescens.

Oxœa villosa helvola, abdominis segmentorum marginibus aurato-viridibus; interstitiis in mare atris, in femina viridi cœruleis.

Oxœa flavescens. Klug. *Berlin. Mag. Nat. Cur.* 1807. *p.* 262. *tab.* 7. *fig.* 1. — 1810. *p.* 44 & 45.

Centris aquilina. Illig. *Mag. Ent.* 5. *pag.* 144. *n°.* 12. Mas.

Centris chlorogaster. Illig. *Mag. Ent.* 5. *p.* 144. *n°.* 11. Femina.

Oxœa. Latr. *Consid. génér. sur les Crust. & les Inf. p.* 338. *Gen.* 331.

Le mâle diffère un peu de la femelle. Les antennes du premier sont d'un jaune-testacé à leur base, & noirâtres à leur extrémité. Les mandibules sont d'un jaune-testacé, avec l'extrémité noire. La tête est couverte de poils d'un jaune-clair. Le corcelet est couvert de poils ferrés, fins, d'un jaune-fauve. L'abdomen est d'un noir de velours, avec le bord des anneaux d'une belle couleur bleue; verte, brillante. Il y a, à la base & à l'extrémité, quelques poils d'un jaune-fauve. Les pattes sont d'un brun-ferrugineux. Les cuisses sont bordées de poils jaunes. Les jambes sont un peu courbées; l'intérieur est couvert de poils jaunes.

La femelle est plus grande, plus épaisse que le mâle. Les pattes ne sont pas non plus aussi minces que celles du mâle. La base des antennes & la partie antérieure de la tête, qui sont jaunes dans l'un, sont noirs dans l'autre. Les mandibules sont d'une couleur plus foncée. L'abdomen est plus déprimé, plus large, & terminé en pointe plus obtuse. Il n'a pas la dernière articulation pourvue, dans le mâle, d'un petit crochet qui accompagne l'organe sexuel. Sa couleur est d'un beau bleu-verdâtre, avec le bord des anneaux d'un vert-doré brillant.

Cet insecte se trouve à Bahia de Gomès, dans le Brésil.

OXYBÈLE. *Oxybelus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Crabronites.

Les Oxybèles ont les antennes courtes, filiformes, en spirale; les mandibules simples, à peine dentées vers leur base interne; quatre antennules filiformes; l'écusson armé ordinairement d'une épine & de dents en forme de lame avancée; les ailes supérieures avec une cellule radiale, alongée, un peu appendicée, & une très-grande cellule cubitale.

Malgré le port qui leur est propre, & les caractères faciles à saisir que présentent les antennes, la bouche & le corcelet, ces insectes avoient été disséminés dans divers genres. Linné, qui n'en avoit connu qu'une espèce, l'avoit placée parmi les Guêpes; & Fabricius, qui en a décrit plusieurs, les a rangées, les unes parmi les Frêlons, les autres parmi les Abeilles, & ensuite parmi les Nomades. M. Latreille est le premier qui les ait réunies, & en ait formé un genre que Fabricius, Jurine & Panzer ont successivement adopté.

Les antennes des Oxybèles sont filiformes, un peu roulées en spirale, à peine plus longues que la tête, & composées de douze articles dans les femelles, & de treize dans les mâles. Le premier de ces articles est peu alongé, un peu renflé; le second est court, aminci à sa base; le troisième est plus long, & moins aminci à sa base que le second. Les suivans sont presqu'égaux & cylindriques. Elles sont insérées, fort près l'une de l'autre, à la partie antérieure de la tête, un peu au dessus de la bouche.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, fort courte, large, arrondie & ciliée antérieurement.

Les mandibules sont cornées, alongées, arquées, minces, pointues, munies d'une dent peu saillante, vers leur base interne.

La trompe est formée de trois pièces. Les latérales, ou les mâchoires, sont cornées, comprimées à leur base, coriaces, comprimées, minces, fléchies du milieu à l'extrémité. La pièce du milieu, ou la lèvre inférieure, est cornée à sa base, alongée, étroite, presque membraneuse ensuite jusqu'à l'extrémité qui est un peu échancrée.

Les antennules antérieures sont filiformes, composées de cinq articles, dont les trois premiers sont égaux entr'eux, à peine amincis à leur base. Les deux derniers sont un peu plus étroits & un peu plus courts que les trois premiers. Elles sont insérées sur la pièce latérale de la trompe. Les antennules postérieures, presqu'aussi longues que les antérieures, sont composées de quatre articles, dont le premier est le plus long. Les suivans vont un peu en diminuant de longueur & d'épaisseur. Elles sont insérées à la base de la lèvre sur la partie cornée.

La tête est plus large que longue, aplatie antérieurement; elle tient au corcelet par un col fort court & étroit. Les yeux sont oblongs, peu saillans, assez grands, placés à la partie latérale. On voit, sur le vertex, trois petits yeux lisses disposés sur une ligne courbe.

Le corcelet est à peu près de la largeur de la tête ou guère plus large. Le premier segment est fort court, séparé du dos par une légère impression. Le dos est convexe, un peu élevé; l'écusson qui le termine est remarquable par une ou deux lames un peu avancées, qui varient pour la forme, & par une épine qui se trouve au dessous, dont la forme varie de même. C'est à ces parties que nous nous sommes attachés pour la distinction des espèces, plutôt qu'aux couleurs de l'abdomen, dont les taches varient du mâle à la femelle.

L'abdomen eſt court, de forme conique. Les anneaux ſont bien emboîtés les uns dans les autres, & ne préſentent pas les inciſions qu'on remarque dans les genres voiſins de celui-ci.

Les pattes ſont de longueur moyenne, aſſez groſſes. Les cuiſſes ſont ſimples, un peu renflées. Les jambes ſont armées de trois rangées d'épines ſur toute leur face externe, & ſont terminées en outre par deux autres épines beaucoup plus longues dans les deux poſtérieures que dans les quatre antérieures.

Les tarſes ſont filiformes, un peu épineux. Le premier article eſt long. Les trois ſuivans ſont courts & vont en diminuant de longueur; le cinquième eſt un peu alongé & renflé. Il eſt terminé par deux crochets au milieu deſquels ſe trouve une pelote ſpongieuſe, ordinairement noire, fendue au milieu, paroiſſant pouvoir s'ouvrir & ſe fermer, & qui ſert à l'inſecte à ſaiſir & retenir les Diptères & autres petits inſectes dont il nourrit ſes larves.

Les ailes dépaſſent à peine l'abdomen. Les ſupérieures ont leur cellule radiale ou marginale, alongée, terminée par un appendice peu marqué. On voit enſuite une grande cellule cubitale ou ſous-marginale, d'où part une nervure récurrente. Il y a quelquefois une ſeconde cellule qui aboutit à l'extrémité de l'aile, c'eſt-à-dire que cette ſeconde cellule exiſte toujours; mais ordinairement les nervures qui la forment ſont peu marquées.

Les Oxybèles ſont de petits inſectes auſſi ſinguliers dans leur forme, que curieux & intéreſſans dans leur manière de vivre. On les trouve aſſez ordinairement ſur les fleurs, occupés à ſe nourrir du ſuc mielleux qu'elles contiennent; mais on les voit auſſi faire la guerre à de petits Diptères, les ſaiſir, les tuer & les tranſporter aux larves qu'ils ont dépoſées dans la terre. Nous n'avons pu les ſuivre dans leurs métamorphoſes ni obſerver leur nid; mais nous ne doutons pas qu'une hiſtoire détaillée de ces inſectes ne fût pour le moins auſſi curieuſe que celle des autres Hyménoptères, avec leſquels ils ont des rapports.

OXYBÈLE.

OXYBELUS. Latr. Fabr. Jur. VESPA. Linn. SPHEX. Schæff.

CRABRO. Fabr. Ross. APIS. NOMADA. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, filiformes, en spirale, de treize articles dans les mâles, de douze dans les femelles.

Mandibules minces, arquées, aiguës, munies d'une dent peu marquée, vers leur base interne.

Quatre antennules filiformes; les derniers articles à peine plus minces que les précédens.

Écusson armé d'une épine.

Ailes supérieures avec une cellule marginale alongée, un peu appendicée, et une cellule sousmarginale grande, inégale.

ESPÈCES.

1. Oxybèle piqueur.

Écusson presqu'échancré, avec une épine courbée; corps noir; abdomen avec quatre points blancs; pattes fauves.

2. Oxybèle lancifère.

Écusson armé d'une épine et d'une lame avancée, échancrée; corps noir, avec huit taches jaunes sur l'abdomen et les pattes fauves.

3. Oxybèle rayé.

Écusson armé de deux dents et d'une épine; corps noir, avec des lignes jaunes sur le corcelet, et des bandes interrompues sur l'abdomen.

4. Oxybèle larron.

Écusson armé de deux dents et d'une épine échancrée; corps noir, avec deux taches transverses, jaunes, sur chaque anneau de l'abdomen.

5. Oxybèle armé.

Écusson armé de deux dents et d'une épine échancrée; corps noir, avec deux points transverses, jaunes, sur les anneaux de l'abdomen; tarses et jambes antérieures ferrugineux.

6. Oxybèle combattant.

Écusson armé de deux dents et d'une épine obtuse; corps noir, avec dix taches jaunes sur l'abdomen; pattes noires, tachées de jaune.

7. Oxybèle lamellé.

Écusson armé d'une lame échancrée et d'une épine large, bifide; corps noir, avec un duvet cendré et des bandes interrompues, jaunes, sur l'abdomen.

8. Oxybèle redoutable.

Écusson armé de deux dents et d'une épine obtuse; corps noir, avec deux taches transverses, blanches, sur chaque anneau de l'abdomen.

OXYBÈLE. (Insecte.)

9. Oxybèle belliqueux.

Écusson armé d'une lame bidentée et d'une épine obtuse; corps noir, avec six taches transverses, blanches, sur l'abdomen; pattes mélangées de jaune et d'obscur.

10. Oxybèle mucroné.

Écusson armé de deux dents et d'une épine tronquée; corps noir, taché de jaune; pattes jaunes, avec les cuisses noires.

11. Oxybèle trident.

Écusson armé de deux dents et d'une épine obtuse; corps noir, avec deux taches jaunes sur chaque anneau de l'abdomen; pattes fauves, avec les cuisses noires.

12. Oxybèle nigripède.

Écusson armé de trois épines; corps noir, avec deux points jaunes sur l'abdomen.

13. Oxybèle noté.

Écusson armé de deux dents et d'une épine obtuse; corps noir, pubescent, avec quatorze taches jaunes sur l'abdomen.

14. Oxybèle hémorrhoïdal.

Écusson armé de deux dents et d'une épine aiguë; corps noir, avec quelques points jaunes sur l'abdomen, l'anus et les jambes ferrugineux.

15. Oxybèle triple-épine.

Écusson armé de deux dents et d'une épine; corps noir, avec deux points blancs sur l'abdomen.

16. Oxybèle biponctué.

Écusson armé de deux dents et d'une épine aiguë; corps noir, avec deux petits points jaunes sur l'abdomen.

17. Oxybèle pygmée.

Corcelet armé de deux dents et d'une épine aiguë; corps noir, avec quatre points blancs sur l'abdomen; pattes d'un fauve-obscur, avec les cuisses noires.

1. Oxybèle piqueur.

Oxybelus haſtatus.

Oxybelus ſcutello ſubemarginato ſpinâque porrectâ incurvâ, ater, abdomine ſegmento primo ſecundoque utrinquè punctis albo; pedibus rufis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 317. *n°.* 4.

Il eſt un peu plus grand que l'Oxybèle rayé. Les antennes ſont noires, avec le premier article ferrugineux. La tête eſt noire, avec un duvet argenté ſous les antennes. Le corcelet eſt noir, ſans tache. L'écuſſon eſt avancé, blanc, preſqu'échancré, armé d'une épine avancée, courbée. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec un point blanc de chaque côté du premier & du ſecond anneau. Les pattes ſont entiérement rougeâtres.

Il ſe trouve à Mogador.

2. Oxybèle lanciſère.

Oxybelus lanciſer.

Oxybelus ſcutello mucronato laminâque porrectâ emarginatâ, niger, abdomine maculis octo flavis; pedibus rufis.

Cet inſecte n'eſt peut-être qu'une variété du précédent. Les antennes ſont noires, avec très-peu de brun à l'extrémité du premier article & au deſſous des derniers. La tête eſt ponctuée, noire, avec un léger duvet argenté ſur le front. Les mandibules ſont rouges, avec l'extrémité noire. Les antennules ſont noires. Le corcelet eſt ponctué, noir, avec un peu de jaune ſur le premier ſegment & un point de chaque côté. L'écaille de l'origine des ailes eſt ferrugineuſe, & on voit ſur l'écuſſon une lame avancée, un peu échancrée, jaune, & au deſſous une épine noire, creuſée en gouttière, un peu courbée, plus longue & plus étroite que dans l'Oxybèle rayé. L'abdomen eſt pointillé, noir, avec une tache d'un jaune-clair de chaque côté des quatre premiers anneaux. Les pattes ſont entiérement ferrugineuſes.

Il ſe trouve en Eſpagne, & m'a été communiqué par M. Latreille.

3. Oxybèle rayé.

Oxybelus lineatus.

Oxybelus ſcutello bidentato mucronatoque, niger, thorace flavo lineato, abdomineque faſciis interruptis.

Oxybelus lineatus. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 317. *n°.* 3.

Crabro lineatus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 300. *n°.* 24.

Nomada lineata. Fabr. *Mant. Inſect. tom.* 1. *p.* 206. *n°.* 3.

Crabro lineatus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 73. *tab.* 18.

Oxybelus lineatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 79.

Oxybelus lineatus. Jur. *Hym. p.* 217.

Il a près de quatre lignes & demie de longueur. Les antennes ſont noires, avec un peu de rougebrun en deſſous. La tête eſt noire, légérement couverte d'un duvet argenté, un peu plus ſerré ſur le front. Les mandibules ſont fauves, avec l'extrémité noire. Les derniers articles des antennules ſont fauves. Le corcelet eſt ponctué, noir, avec deux lignes ſur le dos, deux plus courtes près des ailes, une tranſverſale, un peu interrompue, ſur le devant, un point, de chaque côté, à la ſuite de la ligne tranſverſale, le tout d'une couleur jaune. L'écuſſon a deux points jaunes, enſuite une lame large, échancrée, jaune, & au deſſous une épine creuſée en gouttière, tronquée, noire. L'abdomen eſt pointillé, noir, marqué de cinq bandes jaunes, dont les quatre premières ſont interrompues; la première eſt plus large & moins interrompue que les ſuivantes. Les pattes ſont fauves, avec les cuiſſes jaunes en deſſous. Les ailes ont leurs nervures brunes.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, en Italie; il eſt très-rare aux environs de Paris.

4. Oxybèle larron.

Oxybelus latro.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque emarginato, niger, abdominis ſegmentis maculis duabus tranſverſis, pallidè flavis.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Oxybèle rayé. Les antennes ſont noires, avec un peu de brun en deſſous. La tête eſt noire, avec un très-léger duvet argenté ſur le front. Les mandibules ſont d'un brun-ferrugineux. Le corcelet eſt ponctué, noir, avec un petit point jaune à l'extrémité latérale du premier ſegment. L'écaille de l'origine des ailes eſt d'un brun-ferrugineux, marquée d'un très-petit point jaune, à peine apparent. On voit ſur l'écuſſon deux dents ou lames jaunes, avancées, & une épine creuſée en gouttière, qui s'élargit un peu à l'extrémité, & ſe termine par deux lobes arrondis ou par une échancrure bien marquée. L'abdomen eſt pointillé, noir, avec une tache tranſverſe, d'un jaune-blanc ſur chaque anneau. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes antérieures noires. Les nervures des ailes ſont d'un brun-teſtacé.

Il ſe trouve au midi de la France, en Italie, aux environs de Paris.

5. Oxybèle armé.

Oxybelus armiger.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque emarginato, niger, abdominis ſegmentis punctis duo-

bus transversis flavis ; tarsis tibiisque anticis ferrugineis.

Il ressemble à l'Oxybèle redoutable. Les antennes sont noires, avec l'extrémité brune. La tête est noire, avec un léger duvet argenté sur le front. La bouche est noire. Le corcelet est pointillé, noir, sans tache. L'écusson est armé de deux petites lames avancées, jaunes, & d'une épine noire, creusée en gouttière, qui s'élargit un peu à l'extrémité, & se termine par deux lobes ou par une échancrure bien marquée. L'abdomen est pointillé, noir, avec une petite tache transverse, jaune, de chaque côté des anneaux. Les pattes sont noires, avec les tarses & les jambes antérieures ferrugineux. Les nervures des ailes sont noires.

Il se trouve aux environs de Paris.

6. Oxybèle combattant.

Oxybelus pugnax.

Oxybelus scutello bidentato mucroneque obtuso, niger, abdomine maculis decem flavis ; pedibus nigris flavo maculatis.

Il est plus grand que l'Oxybèle redoutable. Les antennes sont noires, avec l'extrémité noirâtre. La tête est noire, légérement couverte d'un duvet argenté. Les antennules & les mandibules sont également noires. Le corcelet est ponctué, noir, avec deux points jaunes de chaque côté du segment antérieur. L'écusson a deux petites lames jaunes & une épine noire, obtuse, creusée en gouttière. L'abdomen est légérement pubescent, pointillé, noir, avec une grande tache jaune de chaque côté des cinq premiers anneaux. Les pattes sont noires, avec la partie antérieure des jambes de devant & une partie des cuisses jaunes. Les pattes intermédiaires ont un peu de jaune au haut des jambes & sous les cuisses. Les postérieures n'ont un peu de jaune qu'au haut des jambes. Les ailes ont leurs nervures noires.

Il se trouve aux environs de Paris.

7. Oxybèle lamellé.

Oxybelus lamellatus.

Oxybelus scutello porrecto emarginato, laminâque fissâ, niger, cinereo pubescens, abdomine fusciis interruptis flavis.

Il a trois lignes & demie de longueur. Les antennes sont d'un brun-ferrugineux. La tête est noire, légérement couverte d'un duvet-blanchâtre, plus ferré & argenté sur le front. La bouche est ferrugineuse, avec l'extrémité des mandibules noire. Le corcelet est pointillé, noir, légérement couvert d'un duvet blanchâtre, un peu plus ferré sur les côtés de la poitrine. Le segment antérieur est jaune, & l'écaille de la base des ailes est brune. On voit deux points jaunes sur l'écusson, une lame avancée, échancrée, jaune, & une autre en dessous beaucoup plus avancée, striée, large, presqu'ovale, fendue ou bilobée à l'extrémité, d'un brun-ferrugineux ou d'un brun très-foncé. L'abdomen est pointillé, noir, avec des bandes jaunes, dont quelques-unes & quelquefois toutes interrompues. Les pattes sont ferrugineuses, avec les cuisses antérieures jaunes. Les ailes ont leurs nervures brunes.

Je l'ai trouvé en Égypte & aux environs de Bagdad.

8. Oxybèle redoutable.

Oxybelus uniglumis.

Oxybelus scutello bidentato mucroneque obtuso, niger, abdominis segmentis utrinquè maculâ transversâ, albâ.

Oxybelus uniglumis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 316. *n°.* 2.

Crabro uniglumis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 300. *n°.* 23.

Oxybelus uniglumis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 78. — *Hist. nat. des Crust. & des Insect. tom.* 13. *p.* 307.

Crabro uniglumis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 64. *tab.* 14. — *Kritisc. Revis. p.* 191.

Oxybelus uniglumis. Jur. *Hym. p.* 217.

Crabro uniglumis. Ross. *Faun. Etrusc. tom.* 2. *p.* 92. — *Illig. tom.* 2. *p.* 151.

Cet insecte paroît avoir été confondu avec quelques autres espèces. Ce qui le distingue, c'est que le corcelet est tout noir. L'écusson a deux petites lames jaunes & une épine noire, avancée, obtuse, creusée supérieurement en gouttière. L'abdomen est lisse ou à peine pointillé, marqué, sur chaque anneau, ou sur les deux ou trois premiers seulement, de deux petites taches d'un jaune-blanc. Les pattes sont ferrugineuses, avec les cuisses noires. L'extrémité des cuisses est quelquefois ferrugineuse, & il y a quelquefois un peu de noir à la partie extérieure des jambes postérieures. (*Voy.* Frélon redoutable, n°. 34.)

9. Oxybèle belliqueux.

Oxybelus bellicosus.

Oxybelus scutello laminâ bidentatâ mucroneque obtuso, niger, abdomine maculis sex transversis albis, pedibus flavo fuscoque variis.

Il ressemble beaucoup à l'Oxybèle mucroné. Les antennes sont noires. La bouche est noire, avec les mandibules extérieurement jaunes. La tête est noire, avec un très-léger duvet argenté. Le corcelet est pointillé, noir, avec le premier segment jaune, à peine coupé au milieu par une petite

ligne noire. On voit un point jaune, de chaque côté, à l'extrémité du segment. L'écaille de l'origine des ailes est ferrugineuse, marquée d'un très-petit point jaune. L'écusson a une lame transverse, bidentée, jaune, & une épine au dessous, creusée en gouttière, obtuse, noire à la base, ferrugineuse à l'extrémité. L'abdomen est finement pointillé, légérement pubescent, noir, avec une petite tache transverse, d'un jaune-blanc, de chaque côté des premiers anneaux. Les pattes antérieures sont jaunes, avec la partie supérieure des cuisses noirâtre, & l'extrémité des jambes d'un jaune un peu obscur. Les intermédiaires sont d'un jaune un peu obscur, avec les jambes jaunes. Les postérieures sont d'un jaune-obscur, avec la partie supérieure des jambes jaune. Les ailes ont leurs nervures noirâtres.

Il se trouve aux environs de Paris, & m'a été communiqué par M. Latreille.

10. Oxybèle mucroné.

Oxybelus mucronatus.

Oxybelus scutello bidentato mucroneque truncato, niger, flavo maculatus; pedibus flavis, femoribus nigris.

Oxybelus mucronatus. Fabr. *Syslem. Pyezat, p.* 318. *n°.* 5.

Crabro mucronatus. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 300. *n°.* 25.

Oxybelus mucronatus. Panzer, *Faun. Germ. Fasc.* 75. *tab.* 19.

Oxybelus mucronatus. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 79.

Oxybelus mucronatus. Jur. *Hym. p.* 217.

Il ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à l'Oxybèle redoutable. Les antennes sont noires, avec l'extrémité un peu ferrugineuse. La tête est noire, avec un léger duvet argenté sur le front. La bouche est noire. Le corcelet est pointillé, noir, avec deux points jaunes, transverses, sur le premier segment, & un autre de chaque côté. L'écaille de l'origine des ailes est obscure, avec un petit point jaune. L'écusson est marqué de deux petites lames jaunes & d'une épine noire, creusée en gouttière, tronquée. L'abdomen est pointillé, noir, avec une tache jaune de chaque côté des quatre ou cinq premiers anneaux. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses noires. Une partie des cuisses antérieures est jaune, & il y a un peu de noir aux jambes postérieures. Les nervures des ailes sont noires.

Il se trouve dans toute l'Europe.

11. Oxybèle trident.

Oxybelus tridens.

Oxybelus scutello bidentato mucroneque obtuso, niger, abdominis segmentis utrinquè maculâ flavâ; pedibus rufis, femoribus nigris.

Oxybelus tridens. Fabr. *Syst. Pyez. pag.* 318. *n°.* 6.

Crabro tridens. Fabr. *Entom. Syst. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 270.

Nomada punctata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 346. *n°.* 3.

Oxybelus tridens. Jur. *Hym. p.* 217.

Il ressemble beaucoup à l'Oxybèle mucroné; mais il est un peu plus grand. Les antennes sont noires à leur base, ferrugineuses à leur extrémité. La tête est noire, avec un léger duvet argenté sur le front. Le corcelet est noir, sans tache. L'écusson est armé de deux petites dents jaunes & d'une épine creusée en gouttière, noire. L'abdomen est noir, glabre, avec une tache transverse, jaune, de chaque côté des anneaux. Les pattes sont ferrugineuses, avec les cuisses noires.

Il se trouve en France, en Allemagne.

Nota. Le *Nomada punctata*, décrit par Fabricius comme venant du Canada, & cité, par cet auteur, comme étant le même insecte que l'Oxybèle trident, me paroît différer. Il a un petit point calleux, jaune, au-devant des ailes, tandis que le corcelet de l'autre est sans tache.

12. Oxybèle nigripède.

Oxybelus nigripes.

Oxybelus scutello trispinoso, niger, abdominis segmento primo punctis duobus flavis.

Il a un peu plus de trois lignes de longueur. Les antennes sont noires, avec l'extrémité un peu ferrugineuse. La tête est noire. Le corcelet est pointillé, noir, sans tache. On voit sur l'écusson trois épines de la même couleur, dont deux arquées intérieurement, & la troisième un peu plus longue, creusée en gouttière, tronquée, un peu arquée en dessous. L'abdomen est finement pointillé, noir, avec un point jaune de chaque côté du premier anneau, ou quelquefois entièrement noir. Les pattes sont noires, avec les jambes antérieures, à leur partie interne, les tarses des mêmes jambes, & l'extrémité des autres tarses, ferrugineux. Les nervures des ailes sont d'un brun-noirâtre.

Il se trouve au midi de la France, aux environs de Paris.

13. Oxybèle noté.

Oxybelus 14-notatus.

Oxybelus scutello bidentato mucroneque obtuso, niger, argenteo pubescens, abdominis segmentis maculis duabus transversis, flavis.

Oxybelus quatuordècim notatus. Jur. *Hym. p.* 217. *tab.* 11. *fig.* 5.

Oxybelus quatuordecim notatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 79.

Il n'a guère au-delà de deux lignes & demie de longueur. Les antennes ſont noires à leur baſe, ferrugineuſes à leur extrémité. La tête eſt noire, fortement pointillée, légérement couverte d'un duvet blanc, un peu plus ferré & argenté ſur le front. Les mandibules ſont d'un jaune-fauve, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt fortement pointillé, noir, légérement couvert d'un duvet blanchâtre, avec le ſegment antérieur jaune, & l'écaille de l'origine des ailes brune, marquée d'un point jaune. L'écuſſon a deux points jaunes, deux petites lames jaunes & une épine avancée, creuſée en gouttière, terminée en pointe obtuſe. L'abdomen eſt pointillé, noir, avec deux taches jaunes ſur chaque anneau, qui forment des bandes interrompues. Les pattes ſont jaunes, avec une partie des cuiſſes antérieures & la majeure partie des autres noires. Les ailes ont leurs nervures d'un brun-clair.

Il ſe trouve au midi de la France, en Italie, dans la Grèce, dans les îles de l'Archipel.

14. Oxybèle hémorrhoïdal.

Oxybelus hœmorrhoidalis.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque acuto, niger, abdomine punctis flavis, ano tibiiſque ferrugineis.

Il a un peu plus de deux lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité ferrugineuſe. La tête eſt pointillée, noire. Les mandibules ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt pointillé, noir, avec un peu de jaune ſur le ſegment antérieur. L'écuſſon eſt marqué, comme dans les eſpèces précédentes, de deux dents ou lames avancées, jaunes, & armé d'une épine en deſſous, étroite, creuſée en gouttière. L'abdomen eſt finement pointillé, noir, avec un point jaune, tranſverſal, de chaque côté des trois premiers anneaux; le dernier eſt ferrugineux, ainſi qu'une partie du pénultième. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes noires. Les nervures des ailes ſont d'un teſtacé-pâle.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

15. Oxybèle triple-épine.

Oxybelus triſpinoſus.

Oxybelus ſcutello bidentato mucronatoque, niger, abdomine utrinquè punctis duobus flavis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 318. *n°.* 7.

Crabro triſpinoſus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 301. *n°.* 26.

Oxybelus triſpinoſus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 79. *tab.* 13. *fig.* 13.

Oxybelus triſpinoſus. Jur. *Hym. p.* 217.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Abeille triple-épine, n°. 76.

16. Oxybèle biponctué.

Oxybelus bipunctatus.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque acuto, niger, abdomine punctis duobus minutis flavis.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur. Il a un peu plus de deux lignes de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt pointillée, noire, avec un léger duvet argenté ſur le front. Les mandibules ſont jaunes, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt pointillé, noir, à peine pubeſcent. On voit ſur l'écuſſon deux dents avancées, noires, & une épine plus avancée, creuſée ſupérieurement en gouttière, & terminée en pointe. L'abdomen eſt liſſe, noir, luiſant, avec un petit point jaune de chaque côté du premier anneau. Les pattes ſont noires, avec la partie antérieure des premières jambes, jaune. Les nervures des ailes ſont teſtacées, pâles.

Il ſe trouve aux environs de Paris, & m'a été communiqué par M. Latreille.

17. Oxybèle pygmée.

Oxybelus pygmœus.

Oxybelus thorace bidentato mucroneque acuto, niger, abdomine punctis quatuor albis; pedibus fuſco-ferrugineis, femoribus nigris.

Il a deux lignes de longueur, & eſt un peu plus étroit que les précédens. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité d'un brun-ferrugineux. La tête eſt noire, avec un duvet argenté ſur le front. La bouche eſt noire. Le corcelet eſt finement pointillé, noir, ſans tache. L'écaille de l'origine des ailes eſt brune. L'écuſſon a deux petites lames noires, & une épine de la même couleur, creuſée en gouttière, pointue. L'abdomen eſt à peine pubeſcent, très-finement pointillé, noir, avec un point d'un jaune-blanc de chaque côté des deux premiers anneaux. Les cuiſſes ſont noires. Les jambes & les tarſes ſont d'un ferrugineux obſcur, avec les jambes poſtérieures un peu noirâtres à leur partie extérieure. Les ailes ont leurs nervures teſtacées.

Il ſe trouve aux environs de Paris, & m'a été communiqué par M. Latreille.

OXYCÈRE. *Oxycera.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Stratiomydes.

Les Oxycères ont les antennes courtes, renflées, terminées par un petit filet fétacé; la trompe

courte, cachée; l'abdomen déprimé, auſſi large que long; les nervures des ailes peu apparentes.

Ces inſectes ont été confondus, par tous les auteurs, avec les Stratiomes, auxquels ils reſſemblent effectivement par la forme du corps & des ailes, mais dont ils diffèrent eſſentiellement par les antennes, qui ſont à articles alongés & diſtincts dans ceux-ci, tandis que, dans les Oxycères, le premier article eſt court, aſſez gros, aminci à ſa baſe. Les quatre ſuivans ſont courts, très-ſerrés, & forment, à eux quatre, une maſſe ovale; le dernier donne naiſſance, à ſa partie ſupérieure, à un petit filet ſétacé, de la longueur de tous les autres articles pris enſemble. Elles ſont inſérées, très-près l'une de l'autre, à la partie antérieure de la tête, un peu au deſſus de la trompe.

Celle-ci eſt courte, coudée à ſa baſe, rétractile, bilabiée à ſon extrémité; elle renferme des ſoies que je n'ai pu développer, mais dont le nombre ne m'a pas paru excéder trois: elles ſont contenues dans la rainure de la trompe, par une petite languette ou lèvre ſupérieure. On voit deux antennules fort courtes qui accompagnent la trompe, & qui ſont inſérées à ſa baſe latérale, un peu ſupérieure.

La tête eſt plus large que longue, preſqu'auſſi large que le corcelet. Elle porte deux grands yeux à réſeau placés à la partie latérale, & trois petits yeux liſſes, fort rapprochés, diſpoſés en triangle ſur le vertex.

Le corcelet eſt peu élevé, arrondi, preſque cylindrique, terminé par un renflement un peu élevé, ordinairement armé de deux épines aiguës, preſque droites ou légérement arquées.

L'abdomen eſt déprimé, tranchant ſur les côtés, auſſi large que long, ou même plus large, terminé en pointe obtuſe.

Les pattes ſont ſimples, de longueur moyenne, terminées par deux ou trois petites pelottes ſpongieuſes & par deux crochets.

Les ailes ſont un peu plus longues que l'abdomen. Les nervures marginales ſont aſſez bien marquées; mais on voit, vers le milieu, une cellule preſqu'ovale, d'où partent quatre nervures à peine marquées.

Les Oxycères paroiſſent peu différer des Stratiomes & des Némotèles, tant pour leurs larves, que pour les habitudes & la manière de vivre des inſectes parfaits. Les premières habitent les eaux douces, & les derniers fréquentent les fleurs des plantes qui croiſſent dans les prairies humides, autour des rivières, des étangs, des mares.

OXYCÈRE.

OXYCERA. Meig. Illig. Latr. MUSCA. Linn. Scop. STRATIOMYS. Geoffr. Fabr. Schell.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, de six articles; le premier obconique; les quatre suivans comprimés, formant une masse ovale; le dernier sétiforme.

Trompe courte, coudée, bilabiée, rétractile.

Deux antennules courtes, peu distinctes, biarticulées.

Ailes avec une cellule ovale vers le milieu, d'où partent quatre nervures peu distinctes.

Écusson ordinairement armé de deux épines.

ESPÈCES.

1. Oxycère hypoléon.

Noire; côtés du corcelet et de l'abdomen avec des taches jaunes.

2. Oxycère rayée.

Verte; corcelet avec des lignes, abdomen avec des bandes, noires.

3. Oxycère variée.

Noire; corcelet avec deux lignes, abdomen avec une bande et des taches, jaunes.

4. Oxycère maculée.

Noire; corcelet avec six lignes, abdomen avec neuf taches, jaunes.

5. Oxycère nigricorne.

Noire; corcelet avec quatre lignes interrompues, jaunes; côtés de l'abdomen jaunes.

6. Oxycère léonine.

Noire; écusson, base et extrémité de l'abdomen jaunes.

1. Oxycère hypoléon.

Oxycera hypoleon.

Oxycera atra, thoracis abdominisque lateribus flavo maculatis.

Oxycera hypoleon. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 137. *tab.* 8. *fig.* 3.

Oxycera hypoleon. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 277.

Muſca hypoleon. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 980. *n°.* 7.

Stratiomys atra, thorace abdomineque maculis flavis. Geoffr. *Inſ. Par.* 2. *p.* 481. *n°.* 6.

Stratiomys maculata. Fourc. *Ent. Par. t.* 2. *p.* 468. *n°.* 6.

Muſca rara. Scop. *Ent. Carn. n°.* 912.

Stratiomys hypoleon. Panzer, *Faun. Germ. Faſc.* 1. *tab.* 14.

Elle a environ trois lignes de longueur. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt jaune, avec une ligne noire ſur le front, & le vertex noir. Le corcelet eſt noir, avec les côtés, l'écuſſon & une tache, de chaque côté, au deſſus de l'écuſſon, jaunes. L'écuſſon eſt armé de deux épines un peu arquées, jaunes. L'abdomen eſt court, large, noir, avec ſix taches, dont une, à la baſe, preſque carrée, deux oblongues de chaque côté, & une triangulaire à l'extrémité. La poitrine eſt noire, avec une petite tache jaune ſur les côtés. Le deſſous de l'abdomen eſt noir, avec un peu de jaune au milieu.

Elle ſe trouve dans les prairies humides de toute l'Europe.

2. Oxycère rayée.

Oxycera trilineata.

Oxycera viridis, thorace lineis abdomine faſciis nigris.

Oxycera trilineata. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 137. *tab.* 8. *fig.* 2.

Oxycera trilineata. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 278.

Muſca trilineata *antennis filatis clavatis, ſcutello bidentato, corpore viridi, thorace lineis abdomineque faſciis nigris.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 980. *n°.* 6.

Stratiomys luteo-virescens, thorace lineis tribus longitudinalibus, abdomine tribus tranſverſis, arcuatis, nigris. Geoffr. *Inſ. Par. tom.* 2. *p.* 482. *n°.* 7.

Stratiomys faſciata. Fourc. *Ent. Par. tom.* 2. *p.* 468. *n°.* 7.

Stratiomys trilineata. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 4. *pag.* 267. *n°.* 19. — *Syſt. Antl. pag.* 85. *n°.* 28.

Stratiomys trilineata. Panzer, *Faun. Germ. Faſc.* 1. *tab.* 13.

Stratiomys trilineata. Schell. *Dipt. tab.* 24. *fig.* 3.

Elle a deux lignes & demie de long. Les antennes ſont noires, avec la baſe jaunâtre. La tête eſt verte, marquée d'une ligne noire, qui va de la baſe des autennes juſqu'aux yeux liſſes. Le corcelet eſt vert, avec trois lignes noires ſur le dos. L'écuſſon eſt vert, armé de deux épines jaunes. L'abdomen eſt vert, marqué de quatre bandes noires. Le balancier eſt vert. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures jaunes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, dans les prés très-humides.

3. Oxycère variée.

Oxycera variegata.

Oxycera nigra, thorace lineis duabus, abdomine faſciâ maculiſque flavis.

Elle reſſemble beaucoup à l'Oxycère rayée. Les antennes ſont d'un jaune-obſcur. La tête eſt jaune, avec une ligne noire ſur le front, & le vertex noir. Le corcelet eſt noir, avec deux lignes jaunes ſur le dos & une ſur les côtés. L'écuſſon eſt jaune, armé de deux épines un peu arquées. L'abdomen eſt noir, avec une tache jaune à la baſe, une tache ſur les côtés, une bande, puis deux taches plus grandes que les premières, qui ſe joignent quelquefois par une petite ligne, & une autre tache à l'extrémité. La poitrine eſt noire, avec quelques taches jaunes ſur les côtés. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures blanchâtres.

Elle ſe trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

4. Oxycère maculée.

Oxycera maculata.

Oxycera nigra, thorace lineis ſex, abdomine maculis novem flavis.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont jaunes. La tête eſt noire, avec deux lignes ſur le front & le bord poſtérieur jaunes. Le corcelet eſt noir, avec ſix lignes jaunes, dont deux, de chaque côté, ſe réuniſſent par les deux extrémités. L'écuſſon eſt jaune, armé de deux épines preſque droites. L'abdomen eſt noir, avec une tache jaune à la baſe, une autre au milieu, trois de chaque côté & une à l'extrémité. La poitrine eſt noire, avec une tache qui s'élève en écaille ſur les côtés. Le deſſous de l'abdomen eſt noir, bordé de jaune. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec

avec les nervures d'un jaune-blanchâtre. Les balanciers ſont jaunes.

Elle ſe trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

5. Oxycère nigricorne.

Oxycera nigricornis.

Oxycera nigra, thorace lineis quatuor interruptis abdomineſque lateribus flavis.

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes. Les antennes ſont noires. La tête eſt jaune, avec une ligne ſur le front & le vertex noirs. Le corcelet eſt noir, avec quatre lignes jaunes, interrompues, au milieu. L'écuſſon eſt jaune, armé de deux petites épines preſque droites. L'abdomen eſt noir, bordé d'un jaune-fauve, intérieurement feſtonné. La poitrine eſt noire, avec une écaille jaune ſur les côtés. Le deſſous de l'abdomen eſt noir, bordé de jaune, laquelle couleur jaune s'étend légérement ſur le bord des anneaux. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures jaunâtres. Les balanciers ſont jaunes.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Boſc.

6. Oxycère léonine.

Oxycera leonina.

Oxycera atra, ſcutello, abdominis baſi apiceque flavis.

Oxycera leonina. Meigen, *Dipt. tom.* 1. *p.* 138.

Stratiomys leonina. Panzer, *Faun. Germ. Faſc.* 58. *tab.* 21.

Elle a deux lignes & demie de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec la bouche jaune, & une tache de la même couleur derrière les yeux. Le corcelet eſt noir, luiſant, marqué, de chaque côté, d'une petite ligne jaune, & d'un point de la même couleur à l'origine des ailes. L'écuſſon eſt jaune, armé de deux épines un peu arquées. L'abdomen eſt noir, avec une tache jaune à la baſe & une autre à l'extrémité. Les cuiſſes ſont noires, avec l'extrémité jaune. Les jambes ſont jaunes, avec le milieu noir. Les tarſes ſont noirs, avec le premier article jaune. Les ailes ont leurs nervures jaunâtres. Les balanciers ſont noirs, avec le renflement qui les termine jaune.

Elle ſe trouve en Siléſie, ſur le bord des eaux.

OXYOPE. *Oxyopes.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Aranéides.

Les Oxyopes ſont des Aranéides qui ſemblent réunir les Araignées *crabes* des auteurs avec celles de la famille des Araignées *loups*. Leurs yeux, au nombre de huit & inégaux, forment une eſpèce d'héxagone alongé, irrégulier, ou une ſorte de triangle, dont la baſe eſt courbe ou arquée en devant; & occupe l'extrémité antérieure du corcelet, & dont la pointe eſt tronquée. Ils ſont diſpoſés, deux par deux, ſur quatre lignes tranſverſes. Ceux de la ſeconde, & enſuite ceux de la quatrième, ſont plus gros. Les pattes ſont alongées & grêles. La première paire eſt la plus longue; la ſeconde & la quatrième ſont preſqu'égales, & la troiſième eſt la plus courte.

J'avois d'abord placé là ſeule eſpèce qui m'étoit connue, dans la diviſion des Araignées crabes, & je l'avois appelée *Araignée hétérophthalme, Aranea heterophthalma (Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 7, p. 280).* Je crus, peu de tems après, devoir en former un genre particulier, ſous la déſignation d'*Oxyope (Nouv. Dict. d'Hiſt. natur. tom. 24, tabl. méth. p. 133).* M. Walckenaer l'a depuis nommé *Sphaſe, Sphaſus*, & il fait partie de ſa tribu des Araignées, diviſion des Arpenteuſes, *Exploratoriæ*. Le mot d'*Oxyopes*, ſignifiant vue perçante, pouvoit très-bien s'appliquer à des animaux que la Nature paroît avoir favoriſés à cet égard, puiſque le nombre de leurs yeux eſt de huit, & dans une ſituation la plus propre à recevoir, en plus de ſens poſſibles, les rayons de lumière. Cette dénomination ne devoit pas être changée, & je la conſerve.

Les deux yeux de la première ligne, ou les antérieurs, ſont très-petits & rapprochés. Ceux de la ſeconde ligne ſont très-écartés l'un de l'autre; les quatre derniers forment preſqu'un carré, dont le côté antérieur eſt un peu plus large. Deux de ces yeux, ſavoir, les poſtérieurs, ſont petits; mais les deux autres ſont les plus grands, à en juger d'après le deſſin de M. Walckenaer, qui a étudié, avec un ſoin particulier, tout ce qui eſt relatif à l'organiſation & aux mœurs des Aranéides. Ce deſſin a été fait ſur une eſpèce exotique. Dans l'Oxyope bigarré, que nous avons en Europe, les yeux de la ſeconde ligne m'ont paru ſurpaſſer les autres en groſſeur. Les quatre derniers ſont de grandeur moyenne, & preſqu'également diſtans.

La bouche, comme toutes celles des animaux de la même famille, eſt compoſée de deux mandibules, d'autant de mâchoires & d'antennules, & d'une lèvre inférieure.

Les mandibules reſſemblent, en général, à celles des Araignées proprement dites & des genres voiſins. Elles ſont aſſez longues, perpendiculaires, & l'onglet mobile, ou le crochet qui les termine, eſt petit & replié ſur le côté interne.

Les mâchoires ſont alongées, preſque de la même largeur partout, droites & arrondies à leur extrémité. Leur côté extérieur donne naiſſance, près de la baſe, à une antennule filiforme, de cinq articles, dont le premier très-court, dont le ſecond, & enſuite les deux derniers, plus longs; le terminal a un petit crochet au bout.

La lèvre forme une eſpèce de carré long, s'élar-

giſſant, & s'arrondiſſant un peu vers ſon extrémité ſupérieure.

Le corps des Oxyopes eſt oblong, peu ou médiocrement velu. Le corcelet forme un ovoïde étroit & tronqué antérieurement. L'abdomen eſt ovoïdo-conique. Les pattes ſont longues & fines; la première paire eſt la plus longue, & la troiſième la plus courte. Les deux autres ſont preſqu'égales.

Je n'ai rencontré qu'un ſeul individu de l'Oxyope bigarré; il étoit placé ſur l'extrémité deſſéchée de la plante nommée Carline & au deſſus du cocon renfermant ſes œufs. Ce cocon eſt blanc, orbiculaire & aplati. L'Oxyope foſſane, obſervé en Caroline par M. Boſc, court après ſa proie, & ſe renferme dans des feuilles qu'il rapproche, afin d'y pondre ſes œufs.

Ce genre d'Aranéides eſt diſſéminé ſur tout le Globe; car, outre les deux eſpèces précédentes, dont l'une d'Europe, & l'autre de l'Amérique ſeptentrionale, nous en connoiſſons deux autres, & qui ſont propres aux Indes orientales. Il paroît néanmoins qu'il faut à ces Aranéides un climat chaud ou très-tempéré. On n'en a pas trouvé dans les environs de Paris. Les individus que j'ai vus avoient tous été envoyés du midi de la France, & ces Aranéides mêmes y ſont rares.

M. Walckenaer, dans ſon *Tableau des Aranéides*, énumère cinq eſpèces de Sphaſes ou d'Oxyopes, dont celles qu'il nomme *Indien*, *Tranſalpin*, *Foſſane* & *Timorien*, n'ont pas encore été décrites. Je donnerai les caractères de la première de ces trois eſpèces; la ſeconde m'eſt inconnue, & la publication de la troiſième eſt réſervée à M. Leſueur, qui acquerra de nouveaux droits à notre reconnoiſſance en mettant au jour le fruit de ſes recherches, & de celles de ſon ami Péron, ſur la Zoologie des terres auſtrales.

OXYÔPE.

OXYOPES. Latr. SPHASUS. Walckenaer.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Yeux, huit, disposés deux par deux sur quatre lignes transverses, et formant, par leur réunion, un triangle dont la base est arquée et occupe l'extrémité antérieure du corcelet, et dont la pointe est tronquée ; les yeux de la seconde ligne ou ceux de la troisième plus gros.

Mandibules perpendiculaires, terminées par un crochet replié sur leurs côtés internes.

Antennules, deux, filiformes, insérées près de la base extérieure des mâchoires.

Mâchoires alongées, presque de la même largeur partout, droites, arrondies vers le bout.

Lèvre inférieure en carré long, un peu dilaté et arrondi vers le sommet.

Pattes, huit, longues, grêles; la première paire plus longue; la troisième plus courte, et les deux autres presqu'égales.

ESPÈCES.

1. Oxyope bigarré.

Velu, gris, mélangé de roux et de noir; pattes d'un rousseâtre-pâle, tachetées de noirâtre; piquans des jambes alongés.

2. Oxyope rayé.

Mandibules, corcelet et pattes d'un jaunâtre roux et pâle; une ligne sur les mandibules, et trois longitudinales sur le corcelet, noirâtres; abdomen d'un brun-obscur, rayé longitudinalement de rousseâtre-pâle; ligne dorsale bifide en devant.

3. Oxyope indien.

Rousseâtre, pâle, avec le corcelet et les pattes pointillés de noir; yeux de la troisième ligne, ou le cinquième et le sixième plus grands.

1. Oxyope bigarré.

Oxyopes variegatus.

Oxyopes corpore villoso, griseo, rufo-nigroque vario; pedibus pallido-rufescentibus, fusco-maculatis; spinulis tibialibus elongatis.

Oxyopes variegatus. Latr. *Gen. Crust. & Ins. tom.* 1. *p.* 116. *spec.* 1.

Aranea heterophthalma. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 7. *p.* 280.

Sphasus heterophthalmus, *thorace griseo, villoso; abdomine ovato-conico, supra rufo, fasciâ ovali, dilutiore, subtùs griseo.* Walk. *Hist. natur. des Aran. Fasc.* 3. *tab.* 8. — *Tabl. des Aran. p.* 19.

Son corps a environ quatre lignes de long. Il est velu, gris, & mélangé de noir & de roux. Ses pattes sont d'un roux-pâle & tachetées de noirâtre. Les épines des jambes sont alongées. Les yeux de la seconde ligne, ou le troisième & le quatrième, sont les plus grands de tous. Les quatre derniers sont presqu'égaux. J'ajouterai, d'après la description de M. Walckenaer, que son corcelet est presqu'aussi long que l'abdomen & gris; que cette dernière partie est ovoido-conique, rougeâtre, ayant, en dessus, un ovale plus pâle, étroit, peu visible; que ses côtés & le ventre sont recouverts de poils gris, formant quatre raies longitudinales, dont les latérales plus larges, & que ces raies sont séparées par trois lignes étroites, de couleur carmélite. Les pattes sont presque dépourvues de poils, mais elles ont des piquans très-longs.

J'ai trouvé cette espèce aux environs de Brive, département de la Corrèze, sur une fleur desséchée de Carline; elle recouvroit son cocon, qui est blanc, orbiculaire & aplati.

2. Oxyope rayé.

Oxyopes lineatus.

Oxyopes mandibulis, thorace pedibusque pallidè rufo-flavescentibus; mandibulis lineâ, thorace fasciis tribus longitudinalibus, fuscis; abdomine obscurè brunneo, lineis longitudinalibus pallido-rufescentibus; lineâ dorsali anticè furcatâ.

Oxyopes lineatus. Latr. *Gen. Crust. & Insect. tom.* 1. *p.* 117. *tab.* 5. *fig.* 5.

Cette espèce est un peu plus petite que la précédente. Ses mandibules, son corcelet & ses pattes sont d'un jaunâtre-roux & pâle. Les mandibules ont une raie noirâtre. Le corcelet en a trois de la même couleur & longitudinales. L'abdomen est d'un brun-foncé, & rayé, dans sa longueur, de roussâtre-clair. La ligne du milieu du dos est bifide en devant.

Cette espèce se trouve aux environs de Bordeaux, d'où elle m'a été envoyée par M. Dargelas, naturaliste distingué.

3. Oxyope indien.

Oxyopes indicus.

Oxyopes pallido-testaceus, thorace pedibusque nigro punctatis; oculis lineæ tertiæ seu quinto & sexto majoribus.

Sphasus indicus. Walk. *Tabl. des Aran. p.* 19. *n°.* 1.

Il est long de six lignes, d'un roussâtre très-pâle, avec de petits points noirs sur le corcelet & sur les pattes. Les mandibules sont longues & perpendiculaires. Le corcelet est ovoide, & tronqué en devant. Les yeux de la troisième ligne, ou le cinquième & le sixième, sont les plus grands de tous, & les deux postérieurs les plus petits. L'abdomen est conico-ovoide. Les pattes ont des piquans épars & noirs.

Il se trouve au Bengale. Collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. *(Lat.)*

OXYPORE. *Oxyporus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Staphylins.

Les Oxypores se distinguent des Staphylins par les antennes plus courtes, & dont les cinq ou six derniers articles sont plus larges & perfoliés, & surtout par les antennules postérieures, dont le dernier article est court, large, en forme de croissant.

Linné, Geoffroy, Degeer & plusieurs autres Entomologistes, n'ayant connu qu'une seule espèce d'Oxypore, & ne l'ayant considérée que sous le rapport des antennes & de la forme du corps, l'avoient réunie aux Staphylins, dont elle diffère effectivement fort peu; mais Fabricius, en établissant les caractères des genres sur les parties de la bouche, a dû nécessairement séparer les Oxypores des Staphylins, puisque les premiers ont les mandibules simples & le dernier article des antennules postérieures en forme de croissant, tandis que les derniers ont les mandibules dentées & les antennules filiformes : cependant il a réuni à ce genre un grand nombre d'espèces qui ne devoient en aucune manière en faire partie, & dont M. Gravenhorst vient de faire deux genres nouveaux, tous les noms de *Tachypore* & de *Tachyne*. *(Voyez ces mots.)*

Les antennes des Oxypores sont de la longueur de la tête, & composées de onze articles, dont le premier est gros, un peu alongé; les suivans sont grenus; les cinq ou six derniers sont plus larges & perfoliés. Elles sont insérées à la partie antérieure un peu latérale de la tête, à la base supérieure des mandibules.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure,

de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure eſt cornée, large, courte, antérieurement échancrée & ciliée.

Les mandibules ſont cornées, grandes, arquées, très-pointues, ſimples; elles ſont ordinairement croiſées lorſque l'inſecte les tient en repos.

Les mâchoires ſont preſque cornées & bifides. La diviſion intérieure eſt courte & pointue; l'extérieure eſt beaucoup plus grande, comprimée & arrondie.

La lèvre inférieure eſt petite, étroite, preſque échancrée & coriacée. Le menton ſous lequel elle ſe trouve, eſt corné, preſque carré.

Les antennules antérieures ſont filiformes & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt court; les deux ſuivans ſont alongés, à peine coniques; le dernier eſt un peu plus court que ceux-ci, cylindrique & obtus. Elles ſont inſérées à la baſe de la pièce extérieure des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont auſſi longues que les antérieures, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-court; le ſecond très-alongé, un peu renflé à ſon extrémité; le dernier eſt court, très-large, figuré en croiſſant. Elles ſont inſérées à l'extrémité latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt grande & portée en avant, un peu emboîtée dans le corcelet. Les yeux ſont arrondis, ſaillans, & placés à la partie latérale, un peu antérieure de la tête.

Le corcelet eſt arrondi, peu convexe, plus étroit que les élytres, muni d'un très-léger rebord. L'écuſſon eſt très-petit.

Les élytres ſont cornées, dures; très-courtes; elles ne couvrent pas la moitié de l'abdomen, & cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont ſimples, & les jambes ſont pourvues de poils très-courts. Les tarſes ſont filiformes, & compoſés de cinq articles, dont le ſecond & le dernier ſont les plus longs; celui-ci eſt terminé par deux ongles crochus.

Les Oxypores ſont d'aſſez petits inſectes, dont le corps eſt alongé, glabre; dont la démarche eſt accélérée, & dont le vol eſt ordinairement tardif. Leurs habitudes diffèrent beaucoup de celles des Staphylins, quoique la forme du corps ſoit à peu près ſemblable. Au lieu de fréquenter les fumiers, les ordures ou les charognes, comme ces derniers, les Oxypores habitent les Agarics, les Bolets, les Champignons, & c'eſt là que la larve vit & prend ſon accroiſſement.

Fabricius & Panzer ont placé parmi les Oxypores un grand nombre d'eſpèces qui n'appartiennent point à ce genre, les antennules poſtérieures n'étant ni en forme de croiſſant ni en forme de hache, mais filiformes. M. Gravenhorſt, comme nous l'avons déjà dit, les range parmi ſes Tachinores & ſes Tachines, dont les uns ont les antennules terminées en pointe, & les autres les ont obtuſes ou ſimplement filiformes.

OXYPORE.

OXYPORUS. Fabr. Payk. Panz. Latr. Gravenhorst.
STAPHYLINUS. Linn. Geoffr. Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes à peine plus longues que la tête : onze articles ; le premier allongé ; les suivans grenus ; les cinq ou six derniers un peu plus gros et perfoliés.

Mandibules cornées, grandes, arquées, simples.

Quatre antennules ; les antérieures filiformes ; les postérieures en croissant.

Élytres très-courtes.

ESPÈCES.

1. Oxypore majeur.

Noir, luisant ; tarses et deux taches sur chaque élytre, testacés.

2. Oxypore fauve.

Fauve, avec la tête, l'extrémité des élytres et de l'abdomen noires.

3. Oxypore maxillaire.

D'un fauve-pâle, avec la tête, le corcelet et l'angle postérieur des élytres noirs.

4. Oxypore latéral.

Fauve, luisant, avec les côtés du corcelet et de la tête, et l'angle postérieur des élytres noirs.

5. Oxypore rayé.

Noir, luisant ; élytres testacées, avec la suture et le bord latéral noirs.

6. Oxypore fémoral.

Noir, luisant, avec les jambes et les tarses pâles ; élytres testacées, avec la suture et le bord latéral noirs.

7. Oxypore ceint.

Noir ; antennes, antennules et pattes testacées ; élytres testacées, avec la suture et le bord latéral noirs.

8. Oxypore ciselé.

Noir, cicatrisé ; élytres fauves, avec l'angle postérieur noir.

9. Oxypore picipède.

Noir ; bouche et pattes d'un brun-foncé ; tête plus étroite que le corcelet.

1. Oxypore majeur.

Oxyporus major.

Oxyporus niger, nitidus, tarsis & elytrorum maculis duabus magnis, longitudinalibus, testaceis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 234. *n°.* 1.

Il a cinq lignes de longueur. Les antennes sont obscures, avec la base du premier article noire. La tête est noire, presqu'une fois plus grande que le corcelet. Le corcelet est noir, transverse, un peu plus étroit vers la base. Les élytres sont noires, avec une tache testacée qui part de l'angle extérieur & descend jusqu'au milieu, & une autre de la même couleur près de la future, qui descend presque jusqu'à l'extrémité. On voit en outre deux stries & quelques points disséminés sur le disque. Le corps est noir. Les pattes sont noires, avec les tarses fauves. Les jambes antérieures ont un léger duvet soyeux, jaunâtre.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

2. Oxypore fauve.

Oxyporus rufus.

Oxyporus rufus, capite, elytrorum abdominisque posticis nigris. Ent. tom. 3. *Gen.* 45. *tab.* 1. *fig.* 1.

Oxyporus rufus. Fabr. *Syst. Ent. p.* 267. *n°.* 1. — *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 331. *n°.* 1. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 604. *n°.* 1.

Staphylinus rufus. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 684. *n°.* 6. — *Faun. Suec. n°.* 844.

Staphylinus flavus, capite, elytris abdomineque postice nigris. Geoffr. *Inf. tom.* 1. *pag.* 370. *n°.* 22.

Staphylinus rufus. Fourc. *Ent. Paris. tom.* 1. *p.* 170. *n°.* 22.

Staphylinus rufus. Deg. *Mem. Insect. tom.* 4. *p.* 24. *n°.* 10. *tab.* 1. *fig.* 11, 12.

Staphylinus rufus. Payk. *Monogr. Staph. p.* 18. *n°.* 10.

Oxyporus rufus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 423. *n°.* 1.

Oxyporus rufus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 16. *tab.* 19.

Staphylinus rufus. Scop. *Ent. Carn. n°.* 307.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 85. *fig.* 3.

Oxyporus rufus. Latr. *Gen. Crust. & Insect. tom.* 1. *p.* 284. — *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 9. *p.* 338. *tab.* 80. *fig.* 3.

Staphylinus rufus. Schrank, *Enum. Inf. Austr. n°.* 438.

Oxyporus rufus. Ross. *Faun. Etrusc. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 624.

Oxyporus rufus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 151. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 235. *n°.* 2.

Il a de trois à quatre lignes de longueur. Les antennes sont fauves à leur base, noirâtres à leur extrémité. Les antennules sont fauves. La tête est noire. Le corcelet est fauve, lisse, légèrement rebordé. Les élytres sont noires, avec une grande tache fauve à leur base. L'abdomen est fauve, avec l'extrémité noire. La poitrine est noire. Les pattes sont fauves, avec la base des cuisses noire.

Il se trouve dans toute l'Europe, dans les Bolets, les Agaries.

3. Oxypore maxillaire.

Oxyporus maxillosus.

Oxyporus pallidè rufus, capite, thorace anguloque postico elytrorum nigris.

Oxyporus maxillosus *ater, elytris pallidis, angulo postico nigris, abdomine rufo, ano fusco.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 531. *n°.* 2. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 605. *n°.* 2.

Oxyporus maxillosus. Panzer, *Faun. Germ. Fasc.* 16. *tab.* 20.

Oxyporus maxillosus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 152. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 235. *n°.* 5.

Il ressemble beaucoup au précédent pour la forme & la grandeur; mais il varie pour les couleurs. Les antennes sont entièrement fauves, ou fauves avec la moitié extérieure un peu obscure. La tête est noire, un peu plus grande que dans l'Oxypore fauve, avec les mandibules avancées, tantôt noires, tantôt fauves. Les antennules sont fauves. Le corcelet est noir, & quelquefois marqué de deux taches d'un brun-ferrugineux. Les élytres sont testacées, avec une tache noire à l'angle postérieur. On y remarque deux stries rapprochées vers le milieu. L'abdomen est d'un fauve-pâle, sans tache ou avec l'extrémité obscure. Les pattes sont pâles.

Il se trouve en Europe, dans les Bolets, les Agarics.

4. Oxypore latéral.

Oxyporus lateralis.

Oxyporus rufus, nitidus, thoracis capitisque lateribus, anguloque postico elytrorum nigris.

Oxyporus lateralis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 195. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 235. *n°.* 3.

Il a trois lignes & demie de longueur, & ref-

ſemble à l'Oxypore fauve ; mais les élytres ſont beaucoup plus grandes, & le corcelet eſt plus large au milieu. La tête eſt de la grandeur du corcelet, d'un fauve-pâle ou obſcur, avec le diſque, les yeux & les angles poſtérieurs noirs. Les antennules ſont teſtacées. Le corcelet eſt d'un fauve-pâle ou d'un fauve-obſcur, avec les côtés arrondis, noirs ; il eſt une fois plus court & une fois plus étroit que les élytres : celles-ci ſont preſque carrées, un peu plus larges vers l'extrémité, teſtacées, avec l'angle poſtérieur noir. La future eſt quelquefois noire. On voit au milieu deux ſtries qui ne vont pas juſqu'à l'extrémité. L'abdomen eſt entiérement fauve ou marqué de deux points noirs ſur chaque anneau. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

5. Oxypore rayé.

Oxyporus vittatus.

Oxyporus niger, nitidus, elytris teſtaceis, futurâ margineque laterali nigris.

Oxyporus vittatus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 195. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 235. *n°.* 6.

Il a trois lignes de longueur, & reſſemble, pour la forme & les proportions, à l'Oxypore maxillaire. Les antennes ſont un peu plus courtes que la tête, noirâtres, avec le premier article teſtacé. Les antennules ſont teſtacées. La tête eſt noire, luiſante. Le corcelet eſt noir, tranſverſe, très-large au milieu, avec les côtés arrondis. Les élytres ſont teſtacées, avec la future noire & une raie ſur le bord latéral, de la même couleur, qui s'élargit vers l'extrémité. Le corps eſt noir-luiſant. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

6. Oxypore fémoral.

Oxyporus femoralis.

Oxyporus niger, nitidus, tibiis tarſiſque pallidis; elytris teſtaceis, futurâ margineque laterali nigris.

Oxyporus femoralis. Gravenh. *Coleopt. Micr. p.* 196. *n°.* 3. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 235. *n°.* 7.

Il reſſemble au précédent ; mais il eſt un peu plus grand ; il a trois lignes & trois quarts de longueur. La tête eſt noire, avec les antennules poſtérieures teſtacées. Le corcelet eſt noir, auſſi large que long, à peine rétréci vers la baſe. Les élytres ſont, comme dans l'eſpèce précédente, teſtacées, avec la future & le bord extérieur noirs. Cette couleur s'élargit un peu à l'angle poſtérieur. Le corps eſt noir. Les cuiſſes ſont noires. Les jambes ſont teſtacées, avec un peu de l'extrémité noire. Les tarſes ſont teſtacés.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

7. Oxypore ceint.

Oxyporus cinctus.

Oxyporus niger, antennis, palpis pedibuſque teſtaceis; elytris teſtaceis, futurâ margineque laterali nigris.

Oxyporus cinctus *niger, nitidus, antennis, palpis pedibuſque teſtaceis ; abdominis ventre margineque ruſis ; coleoptris teſtaceis, futurâ atque lateribus nigris.* Gravenh. *Coleopt. Micr. p.* 196. *n°.* 4. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 235. *n°.* 8.

Il n'eſt peut-être qu'une variété de l'Oxypore rayé, ſuivant M. Gravenhorſt ; il a trois lignes de longueur. Les antennes & les antennules ſont teſtacées. La tête eſt noire, ainſi que le corcelet. Les élytres ſont teſtacées, & ont, comme les deux précédens, la future & le bord extérieur noirs. La couleur noire s'étend un peu plus dans celui-ci, à l'angle poſtérieur. L'abdomen eſt noir, avec le ventre & les bords fauves. Les pattes ſont entiérement teſtacées.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

8. Oxypore ciſelé.

Oxyporus cœlatus.

Oxyporus niger, cicatricoſus, elytris ruſis, angulo poſtico nigro.

Oxyporus cœlatus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 197. *n°.* 5. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 235. *n°.* 4.

Il n'a que deux lignes de longueur. La tête eſt noire, de la grandeur du corcelet, marquée de points relevés, ſerrés, irréguliers. Les yeux ſont ſaillans & arrondis. Le corcelet eſt noir, carré, convexe, de la longueur des élytres, marqué de points enfoncés, ſerrés, & d'élévations irrégulières, parmi leſquelles on en diſtingue ſept plus grandes, dont quatre, au milieu, ſont diſpoſées en carré ; la cinquième eſt vers l'écuſſon. Les deux autres ſont vers les côtés. Les élytres ſont noires, tranſverſes, plus larges que le corcelet, marquées de points enfoncés & d'élévations irrégulières. L'abdomen eſt noir, avec les bords un peu fauves, & une ſuite de nodoſités de chaque côté. Les pattes ſont fauves, avec l'extrémité des cuiſſes noire.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

9. Oxypore picipède.

Oxyporus picipes.

Oxyporus niger, ore pedibuſque piceis, capite thoraceque anguſtiore.

Oxyporus

Oxyporus picipes. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 426. *n°.* 2.

Il reſſemble, ſuivant M. Paykul, au Staphylin poli; mais il appartient au genre Oxypore à cauſe des antennules poſtérieures, qui ſont ſécuriformes ou plutôt en croiſſant. Les antennes ſont preſque filiformes, un peu plus longues que le corcelet, avec la baſe & le dernier article fauves. Le corcelet eſt antérieurement tronqué, poſtérieurement arrondi, auſſi large que long, très-convexe, noir-luiſant, liſſe, marqué de trois points de chaque côté, dont deux & un, & de huit autres ſur le bord poſtérieur. L'écuſſon eſt noir, triangulaire. Les élytres ſont noires, un peu déprimées, auſſi larges & auſſi longues que le corcelet, légérement raboteuſes vues avec une loupe, & clair-ſemées d'un duvet court, griſâtre. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont d'un brun-foncé.

Nota. La longueur & la forme des antennes me font ſoupçonner que cet inſecte, que je n'ai point vu, n'appartient pas au genre Oxypore.

Il ſe trouve rarement en Suède.

OXYRYNQUES. *Oxyrynchi.* C'eſt le nom que M. Latreille donne à la troiſième famille de la claſſe des Cruſtacés, dont le caractère eſt d'avoir le têt plus long que large. Elle eſt diviſée en deux ſections. Dans la première ſont compris les genres qui n'ont point de pattes terminées en nageoire, tels que Dorippe, Miétyre, Leucoſie, Coryſte, Lithode, Maïa & Macrope. Dans la ſeconde ſection, les jambes poſtérieures ſont terminées en nageoire; elle comprend les genres Orithyie, Matute & Ranine. (*Voyez* ces mots à leur place ou dans le Supplément.)

M. Duméril a de même nommé *Macronés* ou *Oxyrynques* les Cruſtacés à dix pattes, à branchies cachées, à queue plus courte que le tronc, ſimple à l'extrémité; à corcelet plus long que large; c'eſt ſa quatrième famille des Cruſtacés Aſtacoïdes. Elle comprend les genres Ranine, Orithyie, Maïa, Dorippe & Leucoſie.

OXYTÈLE. *Oxytelus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Staphylins.

Les Oxytèles ont les antennes plus courtes que le corcelet, progreſſivement renflées, avec le premier article alongé; les mandibules ſimples; quatre antennules terminées par un article étroit & pointu; les élytres très-courtes; les premiers articles des tarſes très-courts, & le dernier très-long.

Ces inſectes ont été réunis aux Staphylins juſqu'à ce que M. Gravenhorſt en ait formé un genre, dont le principal caractère eſt tiré des antennules, dont le dernier article eſt beaucoup plus étroit que les autres & pointu. Ce caractère leur eſt commun avec les Aléochares, les Tachypores, les Lathrobies; ils en ſont diſtingués en ce que leurs jambes ſont épineuſes, & qu'elles ſont ſimples dans les premières, & ſeulement ciliées dans les troiſièmes. Le corcelet, court & ſculpté, les diſtingue des uns & des autres: mais un caractère qui nous paroît mieux ſéparer les Oxytèles de tous les autres genres de la grande famille des Staphylins, ce ſont les tarſes, dont les quatre premiers articles ſont ſi courts, que nous n'avons pu les compter, même dans les plus grandes eſpèces, & dont le dernier eſt une fois plus long que tous les autres pris enſemble.

Les antennes des Oxytèles reſſemblent à celles des Lathrobies; elles ſont un peu plus courtes que le corcelet, & vont un peu en groſſiſſant. Le premier article eſt alongé & renflé à ſon extrémité. Les deux ſuivans ſont un peu plus longs que ceux qui viennent après, & un peu amincis à leur baſe; le quatrième eſt plus court que ceux qui le précèdent. Les autres ſont bien diſtincts, preſque cylindriques, vont un peu en groſſiſſant, & paroiſſent enfilés par leur milieu; le dernier eſt le plus gros & terminé en pointe. Elles ſont inſérées au-devant des yeux, & ſont fort diſtantes l'une de l'autre.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, un peu avancée ſur la bouche, plus large que longue, arrondie & ciliée à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont cornées, arquées, minces, pointues; elles ont, depuis leur baſe interne juſqu'au milieu, un léger avancement qui paroît membraneux. Dans les Oxytèles fourchu & tricorne, les mandibules s'élargiſſent un peu à l'extrémité, & ſe terminent par deux dents inégales; la ſupérieure eſt plus courte & plus petite que l'inférieure.

Les mâchoires ſont coriacées, biſides. La diviſion extérieure eſt grande & arrondie; l'intérieure eſt courte, obtuſe, toute couverte, à ſon bord interne, de cils courts, très-ſerrés.

La lèvre inférieure eſt coriacée, biſide. Les diviſions ſont avancées, un peu diſtantes, égales.

Les antennules antérieures ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit, à peine apparent; le ſecond eſt très-aminci à ſa baſe, un peu dilaté à ſon extrémité, preſqu'en forme d'entonnoir; le troiſième eſt auſſi grand que le précédent, moins aminci à ſa baſe; le dernier eſt étroit & terminé en pointe. Elles ſont inſérées à la baſe latérale de la diviſion extérieure des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont compoſées de trois articles, dont le dernier eſt plus mince que les deux précédens; elles ſont inſérées à la baſe latérale antérieure de la lèvre inférieure.

La tête eſt arrondie, un peu anguleuſe, déprimée, ordinairement raboteuſe, quelquefois épineuſe. Les yeux ſont arrondis & ſaillans.

Le corcelet eſt déprimé, plus large que long, tranchant ſur les côtés.

Les élytres ſont courtes, cornées, dures, preſque carrées; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

L'abdomen eſt nu, déprimé, rebordé, formé de pluſieurs anneaux bien diſtincts.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont ſimples, peu renflées. Les jambes ont, à leur partie externe, deux rangées de petites épines déliées, aiguës.

Les tarſes ſont filiformes. Les premiers articles, probablement au nombre de quatre, ſont ſi courts & ſi peu diſtincts, qu'on ne peut les compter: on voit ſeulement à leur partie inférieure, des touffes de poils qui ſemblent en indiquer quatre: le dernier article eſt mince, fort long, un peu arqué, un peu renflé à ſon extrémité, & terminé par deux ongles aſſez longs & crochus.

Les Oxytèles ſont de très-petits inſectes, dont les habitudes & les larves paroiſſent peu différer de celles des Staphylins. On les voit quelquefois voler dans les premiers beaux jours du printems: on les trouve auſſi, pendant toute la belle ſaiſon, dans les fientes des animaux, quelquefois ſous les mouſſes & même ſur les fleurs.

M. Gravenhorſt a diviſé ce genre en trois familles, d'après la forme générale du corps, les enfoncemens qui ſe trouvent ſur la tête, ſur le corcelet & ſur les élytres, la forme des pattes, &c. Nous aurions plus volontiers établi deux diviſions, dont l'une comprendroit les eſpèces à mandibules ſimples, & l'autre celles dont les mandibules ſont terminées par deux dents; mais ne les ayant pas toutes obſervées, je dois me borner, pour le moment, à indiquer ces différences, dont on profitera avec avantage un jour, ſoit pour établir des ſubdiviſions, ſoit pour former un nouveau genre des dernières.

OXYTÈLE.

OXYTELUS. Gravenh. Latr. Panz. STAPHYLINUS. Linn. Geoffr. Fabr. Payk. Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes presque coudées, allant en grossissant; premier article alongé; les derniers distincts, enfilés par leur milieu.

Quatre antennules; le dernier article plus mince que les précédens, et aigu.

Mandibules arquées, simples ou bidentées à leur extrémité.

Corps déprimé, presque linéaire.

Dernier article des tarses mince, fort long; les quatre premiers très-courts.

ESPÈCES.

1. Oxytèle fuligineux.

Noir, luisant; pattes testacées; corcelet lisse.

2. Oxytèle pédicelle.

Noir, luisant; élytres, pattes et base de l'abdomen pâles; corcelet rugueux.

3. Oxytèle déprimé.

Noir, opaque, avec les antennes obscures et les pattes d'un testacé-obscur; corcelet avec quatre lignes élevées.

4. Oxytèle nitidule.

Noir, luisant; élytres d'un brun de poix; corcelet avec trois sillons.

5. Oxytèle caréné.

Noir, luisant; élytres noirâtres; corcelet avec trois sillons.

6. Oxytèle jayet.

Noir, avec les pattes d'un testacé-pâle; corcelet marqué de trois sillons.

7. Oxytèle ciselé.

Noir; antennes, pattes et élytres d'un brun-noirâtre; corcelet avec deux sillons un peu arqués.

8. Oxytèle corticin.

Noir, luisant; antennes et pattes noirâtres; corcelet avec deux sillons courts, presque droits.

9. Oxytèle trilobé.

Noir; élytres d'un brun-testacé; corcelet avec une ligne longitudinale, enfoncée.

10. Oxytèle cornu.

Noir, avec les élytres testacées, bordées de noirâtre; tête avec deux épines à sa partie antérieure.

11. Oxytèle bicorne.

Déprimé, noir, avec l'anus ferrugineux; tête avec deux cornes droites, avancées, aiguës.

OXYTÈLE. (Insecte.)

12. Oxytèle fourchu.

Noir, luisant; tête avec deux cornes élevées, droites; corcelet avec une corne avancée, fourchue.

13. Oxytèle tricorne.

Noir; tête avec deux cornes; corcelet avec une corne avancée, simple; élytres d'un brun-ferrugineux.

14. Oxytèle pallipède.

Noir, luisant, avec la bouche et les pattes testacées; corcelet avec une ligne longitudinale enfoncée, à peine marquée.

15. Oxytèle latipède.

Noir; antennules filiformes et pattes noires; corcelet postérieurement tronqué.

1. Oxytèle fuligineux.

Oxytelus fuliginosus.

Oxytelus niger, nitidus, pedibus testaceis, thorace leviusculo. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 102. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 185. *n°.* 1.

Il a une ligne de longueur, & il eſt délié, filiforme; ce qui le rapproche des Aléochares; mais il paroît appartenir aux Oxytèles par les jambes plus fortes & par le corcelet tranſverſe, un peu rétréci vers la baſe, marqué de deux foſſettes. Les antennes ſont noires, à peine de la longueur du corcelet. La tête eſt noire, orbiculaire, un peu plus petite que le corcelet: celui-ci eſt noir, luiſant, tranſverſe, un peu convexe, plus large à l'extrémité, un peu rétréci vers la baſe, à peine plus étroit que les élytres, liſſe, marqué de deux foſſettes peu profondes, une de chaque côté, qu'on n'apperçoit bien qu'à l'aide de la loupe. Les élytres ſont cendrées, luiſantes, un peu plus longues que larges, finement pointillées, marquées d'une ligne enfoncée, longitudinale, près de la future. Les pattes ſont teſtacées. Les jambes ſont fortes, à peine épineuſes.

Il ſe trouve en Europe.

2. Oxytèle pédicelle.

Oxytelus pedicellus.

Oxytelus niger, nitidus, elytris, pedibus abdomineſque baſi pallidis; thorace rugoſo. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 102. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 185. *n°.* 2.

Il eſt très-petit, un peu gros, filiforme. Les antennes ſont obſcures, plus longues que la tête. Le corcelet eſt noir, luiſant, tranſverſe, une fois plus large que long, à peine plus étroit que les élytres, marqué de trois lignes longitudinales, avec les bords un peu élevés. Les élytres ſont d'un brun-noir, luiſant. L'abdomen eſt obtus, à peine une fois plus long que les élytres, noir, luiſant, d'un brun-teſtacé à la baſe. Les pattes ſont d'un brun-teſtacé.

Il ſe trouve en Europe, dans les fumiers, où il eſt aſſez commun.

3. Oxytèle déprimé.

Oxytelus depreſſus.

Oxytelus niger, opacus, antennis fuſcis, pedibus fuſco-teſtaceis, thorace lineis quatuor elevatis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 103. *n°.* 3. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 185. *n°.* 3.

Il a environ une ligne de longueur, & il eſt déprimé, filiforme. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt noire, tranſverſe ou un peu plus grande que le corcelet, carrée, avec les angles obtus, ou un peu plus petite que le corcelet, preſqu'orbiculaire. Le corcelet eſt noir, tranſverſe, plane, à peine plus étroit que les élytres, marqué longitudinalement de quatre lignes élevées, droites. Les élytres ſont noires, planes. L'abdomen eſt obtus, plus long que les élytres. Les pattes ſont teſtacées, avec les cuiſſes noirâtres.

Il vit, en ſociété, dans les excrémens: on le trouve auſſi ſur les fleurs, ſur les graminées & ſur la terre humide. Il a été pris, en grand nombre, ſuivant M. Gravenhorſt, ſur les fleurs de la Vipérine, vers le milieu de juillet.

Nota. M. Gravenhorſt avoit cité pour cette eſpèce, le Staphylin déprimé, n°. 51 de mon *Entomologie;* mais il a reconnu enſuite qu'il en étoit bien différent.

4. Oxytèle nitidule.

Oxytelus nitidulus.

Oxytelus niger, nitidus, elytris piceis, thorace triſulcato.

Oxytelus nitidulus, *niger, nitidus, elytris piceſcentibus, pedibus pallidioribus, thorace quinque foveolato.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 107. *n°.* 8. — *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 186. *n°.* 4.

Il reſſemble à l'Oxytèle jayet, mais il eſt preſqu'une fois plus petit. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt noire, marquée de trois enfoncemens ſur le vertex, & de deux plus profonds & plus larges à la partie antérieure. Le corcelet eſt noir, auſſi large que la tête, plus étroit que les élytres, déprimé, marqué de trois ſillons droits à ſa partie ſupérieure, & d'une dépreſſion de chaque côté. Les élytres ſont finement pointillées, un peu plus larges que longues, d'un brun-noirâtre, luiſant. Le corps eſt noir. Les pattes ſont pâles.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

5. Oxytèle caréné.

Oxytelus carinatus.

Oxytelus niger, nitidus, elytris fuſcis, thorace triſulcato.

Oxytelus carinatus *niger, nitidus, elytris fuſceſcentibus, pedibus pallidioribus, thorace quinque foveolato.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 106. *n°.* 6. — *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 187. *n°.* 5.

Staphylinus carinatus *ater, nitidus, thorace depreſſo, lineis elevatis quatuor pedibuſque teſtaceis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 57. *tab.* 24.

Il reſſemble beaucoup à l'Oxytèle jayet, dont il diffère ſurtout en ce que les angles antérieurs du corcelet ſont plus aigus. Il a depuis une ligne juſqu'à deux lignes un tiers de longueur, & il varie

par la tête plus ou moins grande, la couleur des élytres, des antennes & des pattes. Voici les principales variétés que rapporte M. Gravenhorst. Première variété à corcelet un peu convexe & luisant; noir, avec la bouche, les antennes & les pattes rougeâtres; les élytres d'un brun-ferrugineux; longueur, de deux lignes un tiers. Noir, avec la bouche, les antennes & les élytres noirâtres; les pattes rougeâtres; longueur, deux lignes un tiers. Noir, avec les antennes & les pattes noirâtres; longueur, depuis une ligne un tiers jusqu'à deux lignes. Noir; élytres obscures, noirâtres; pattes d'un rouge-testacé, avec les cuisses noirâtres; longueur, une ligne un tiers. Deuxième variété à corcelet plane & opaque. 1°. Noir; élytres obscures, noirâtres, pattes testacées, avec les cuisses plus obscures; longueur, depuis une ligne jusqu'à une ligne trois quarts. 2°. Noir; élytres & pattes d'un brun-noir; longueur, une ligne un tiers. 3°. Noir; élytres obscures, noirâtres; pattes testacées; longueur, depuis une ligne jusqu'à une ligne un quart.

Il se trouve dans toute l'Europe.

6. Oxytèle jayet.

Oxytelus piceus.

Oxytelus thorace trisulcato, niger, pedibus pallidè testaceis.

Staphylinus piceus. Ent. t. 3. *gen.* 42. *n°.* 23. *tab.* 3. *fig.* 30.

Staphylinus piceus *niger, elytris piceis, thorace depresso, striis tribus longitudinalibus.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 686. *n°.* 25.

Staphylinus piceus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 601. *n°.* 67. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 61. *n°.* 67.

Staphylinus niger, thorace marginato sulcato, pedibus rufis. Geoffr. *Insect. tom.* 1. *pag.* 367. *n°.* 16.

Staphylinus sulcatus. Fourc. *Ent. Par. tom.* 1. *p.* 168. *n°.* 16.

Staphylinus piceus. Payk. *Monogr. Staph. pag.* 20. *n°.* 12. — *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 374. *n°.* 22.

Staphylinus piceus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 27. *tab.* 12.

Staphylinus piceus. Rossi, *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 622.

Il n'a pas deux lignes de longueur. Les antennes sont noires, presque de la longueur du corcelet. La tête est noire, luisante, déprimée, presqu'aussi large que le corcelet, marquée de quelques enfoncemens irréguliers. Le corcelet est noir, luisant, déprimé, un peu rebordé, pointillé, marqué de trois sillons au milieu, & d'une dépression ou léger enfoncement de chaque côté. Les élytres sont pointillées, luisantes, noires ou brunes, ou d'un brun presque testacé. Le corps est noir. Les pattes sont pâles.

Nota. Il y a des individus qui paroissent être des mâles, dont les mandibules sont grandes, & la tête aussi large que le corcelet, & d'autres dont les mandibules sont petites, & la tête un peu plus étroite que le corcelet.

On le trouve en Europe, dès le premier printems, & presque toute l'année, dans les bouses, les fientes des animaux, sous les pierres, sous les mousses.

7. Oxytèle ciselé.

Oxytelus cælatus.

Oxytelus niger, antennis, pedibus elytrisque fusco-rufescentibus; thorace bisulcato.

Oxytelus cælatus *nigricans, nitidulus, antennis elytris pedibusque pallidioribus; thorace quadrifoveolato, foveis duabus mediis arcuatis.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 103. *n°.* 4. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 191. *n°.* 7.

Il a depuis une ligne & demie jusqu'à deux lignes de longueur. Les antennes sont un peu velues, de la longueur du corcelet, entièrement noirâtres ou d'un brun-ferrugineux à leur base. La bouche est d'un brun-ferrugineux. La tête, dans quelques individus, est aussi large que le corcelet; dans d'autres, elle est un peu plus petite. Elle est noire dans les uns & les autres, pointillée, marquée de deux tubercules placés au dessus de l'insertion des antennes. Le corcelet est plus large que long, arrondi postérieurement, un peu rebordé, un peu convexe, ponctué, marqué de deux sillons courts, un peu arqués. La partie qui se trouve entre les sillons est étroite & lisse. Les élytres sont pointillées, un peu plus longues que le corcelet, d'un brun de poix ou d'un brun-clair, presque testacé. Le corps est noir. Les pattes sont d'un brun-ferrugineux plus ou moins clair.

Il se trouve dans toute l'Europe, & n'est pas rare aux environs de Paris, dans les bouses, sous les mousses & dans les endroits humides.

8. Oxytèle corticin.

Oxytelus corticinus.

Oxytelus niger, nitidus, antennis pedibusque fuscis; thorace sulcis duobus abbreviatis.

Oxytelus corticinus *niger, nitidulus, antennis pedibusque fuscis, thorace suborbiculato, opaco; foveis duabus subobsoletis.* Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 192. *n°.* 8.

Il a une ligne de long, & il diffère du précédent, selon M. Gravenhorst, par la taille plus courte & plus mince, par les points plus petits, par les sillons du corcelet droits & presque parallèles, par

les points des côtés qui manquent, & par la couleur des élytres & des pattes plus obscure. La tête est plus étroite que le corcelet, noire, avec la bouche & les antennes noirâtres : celles-ci sont une fois plus longues que la tête. Le corcelet est noir, presqu'orbiculaire, à peine plus large que long, un peu plus étroit que les élytres, marqué de deux fossettes longitudinales, presque parallèles, qui ne touchent ni à la base ni à l'extrémité. Les élytres sont carrées, pointillées, noirâtres, quelquefois avec un reflet soyeux, grisâtre. L'abdomen est alongé, noir, avec un reflet soyeux, grisâtre. Les pattes sont obscures, avec l'extrémité des jambes & des tarses plus pâle.

Il se trouve au nord de l'Europe, en Prusse, en Allemagne.

9. Oxytèle trilobé.

Oxytelus trilobus.

Oxytelus niger, elytris fusco-testaceis, thorace lineâ mediâ impressâ.

Staphylinus trilobus. Entom. tom. 3. gen. 42. n°. 22. tab. 5. fig. 48.

Oxytelus morsitans. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag. 108. n°. 9. — Monogr. Coleopt. Micropt. p. 195. n°. 9.*

Oxytelus morsitans. Panz. *Faun. Germ. Fasc. tab. 22.*

Staphylinus morsitans. Payk. *Faun. Suec. tom. 3. pag. 383. n°. 21. — Monogr. Curc. App. p. 145. 23-24.*

Il a un peu moins de deux lignes de longueur. Les antennes sont noires, presqu'aussi longues que le corcelet. La tête est noire, pointillée, presque aussi large que le corcelet, marquée, à sa partie supérieure, d'une petite ligne sinuée, à peine enfoncée, & d'un léger tubercule au dessus de l'insertion des antennes. Les mandibules sont bidentées à leur extrémité. La bouche est d'un brun-ferrugineux. Le corcelet est noir, convexe, rebordé, à peine pointillé, marqué d'une ligne longitudinale, enfoncée; il est arrondi postérieurement, coupé droit antérieurement, un peu plus étroit que les élytres : celles-ci sont d'un brun plus ou moins clair, un peu plus larges que longues, à peine pointillées. Le corps est noir. Les pattes sont entièrement d'un fauve-pâle ou fauves, avec les cuisses noirâtres.

Il se trouve en Europe, dans les bouses, les fientes des animaux, sous les mousses, dans les lieux humides.

10. Oxytèle cornu.

Oxytelus cornutus.

Oxytelus niger, elytris testaceis, capite anticè bispinoso.

Oxytelus cornutus *nitidus, capite bispinoso, thorace unisulcato.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag. 109. n°. 10. — Monogr. Coleopt. Micropt. p. 195. n°. 10.*

Il ressemble si fort au précédent, qu'on ne doit pas douter que ce ne soit la même espèce : celui-ci seulement porte, à la partie antérieure de la tête, deux épines droites, minces, aiguës, avancées sur les côtés de la lèvre supérieure, & ne dépassant pas la bouche. La tête est un peu plus grosse que dans le précédent. Le corcelet est marqué de même d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les élytres sont à peine pointillées, testacées au milieu, noirâtres tout autour. Le corps est noir. Les pattes sont pâles, avec les cuisses noirâtres.

On le trouve beaucoup plus rarement que le précédent & dans les mêmes lieux.

11. Oxytèle bicorne.

Oxytelus bicornis.

Oxytelus depressus, niger, ano ferrugineo, capite cornubus duobus porrectis acutis.

Il a cinq lignes de longueur & une un tiers de largeur. Le corps est déprimé, noir, luisant, avec l'anus ferrugineux. Les antennes sont filiformes, très-velues, obscures. Le premier article est luisant, alongé, un peu renflé; le second est un peu plus court que les autres, aminci à sa base; le troisième est un peu alongé, aminci à sa base comme le second. Les suivans sont cylindriques, bien distincts, & paroissent comme enfilés dans leur milieu; le dernier est à peine plus long que les précédens. Les antennules sont filiformes, & le dernier article est à peine plus mince que les précédens. La tête est beaucoup plus étroite que le corcelet, & armée de deux cornes avancées, presque couchées sur les mandibules, aussi longues qu'elles, pointues, munies intérieurement, vers leur base, d'une dent obtuse. Entre ces deux cornes on voit, au sommet antérieur de la tête, un enfoncement ovale. Les mandibules sont grandes, avancées, un peu dilatées & échancrées à leur extrémité. Le corcelet est presque carré, plus large que long, légèrement rebordé, lisse, marqué d'une ligne longitudinale, droite, enfoncée. Les élytres sont un peu plus larges que longues, à peine plus étroites que le corcelet, planes, régulièrement striées. Les tarses sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont fort courts, mais le quatrième encore plus court que les autres; le dernier est un peu alongé, & armé de deux ongles crochus, assez grands.

Il se trouve.....

Cet insecte est exotique, & m'a été donné par M. Paykul, lors de son voyage à Paris en 1803. Il paroît devoir former un genre, puisqu'il diffère beaucoup des autres Oxytèles, par les antennes & par les antennules qui sont filiformes. Il appartient peut-être au genre *Piestus* de M. Gravenhorst, que je n'ai point encore pu observer.

12. Oxytèle fourchu.

Oxytelus furcatus.

Oxytelus niger, nitidus, capite cornubus duobus erectis, arcuatis; thorace cornu porrecto bifurcato.

Il a trois lignes de longueur, & reſſemble beaucoup à l'Oxytèle tricorne. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux, & ont le premier article fort alongé. La tête eſt noire, plus étroite que le corcelet, armée de deux cornes longues, élevées, un peu arquées & velues. Le corcelet eſt noir, pointillé, rebordé, preſqu'en cœur, arrondi poſtérieurement, marqué, ſur le dos, d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les angles antérieurs ſont aigus, & il part du milieu une corne droite, avancée, velue & bifide à ſon extrémité. Les élytres ſont noires, plus finement pointillées que le corcelet, & les points ſont plus ſerrés, beaucoup plus nombreux. Elles ſont à peine plus larges que le corcelet, & un peu plus longues que larges. L'abdomen eſt noir, avec l'extrémité brune. Les pattes ſont d'un brun de poix. Les jambes ont des cils très-ſerrés & très-roides, le long de leur partie externe. Les antérieures ſont un peu plus larges que les autres. Les tarſes ſont petits. Les premiers articles ſont très-courts, à peine diſtincts; le dernier ſeulement eſt très-alongé, très-mince.

Il ſe trouve au midi de la France, ſous des pierres, dans des endroits humides, ombragés. Je ne connois pas la femelle de cet inſecte.

13. Oxytèle tricorne.

Oxytelus tricornis.

Oxytelus niger, capite bicorni, thoracis cornu porrecto acuto, elytris rufis.

Staphylinus tricornis. Ent. t. 3. gen. 42. n°. 41. tab. 6. fig. 56.

Staphylinus tricornis. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p. 51. n°. 37. — Faun. Suec. t. 3. p. 396. n°. 38.*

Staphylinus tricornis. Herbst, *Arch. p. 149. tab. 30. fig. 8.*

Staphylinus armatus. Panzer, *Faun. Germ. Faſc. 66. tab. 17.*

Oxytelus tricornis *thorace quadrato, convexo, ſcabro, unifulcato, maris cornuto, feminæ mutico.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. p. 109. n°. 11. — Monogr. Coleopt. Micropt. p. 196. n°. 11.*

Il a trois lignes de longueur. Les antennes ſont noirâtres, avec le ſecond, le troiſième & le quatrième article d'un brun-ferrugineux. Le premier eſt alongé, renflé du milieu à l'extrémité, aminci & ferrugineux à la baſe. La tête eſt noire, plus étroite que le corcelet, armée, au deſſus de l'inſertion des antennes, de deux cornes courtes, obtuſes, dirigées en avant. La bouche eſt d'un brun-ferrugineux. Le corcelet eſt noir, luiſant, rebordé, preſqu'en cœur, arrondi poſtérieurement, marqué, ſur le dos, d'une ligne longitudinale, enfoncée, & de points enfoncés. Les angles antérieurs ſont un peu aigus, & il part du milieu une corne dirigée en avant, preſqu'auſſi longue que la tête, mince, aiguë, ſur laquelle ſe prolonge la ligne enfoncée du corcelet. Les élytres ſont un peu plus larges que le corcelet, ponctuées, d'un rouge-brun, avec tous les bords noirs, ou ſeulement avec la baſe de la future noire. Le corps eſt noir, avec l'anus brun. Les pattes ſont brunes. Les jambes ont des cils très-ſerrés & roides le long de leur partie externe. Les antérieures ſont un peu plus larges que les autres. Les tarſes ſont ſemblables à ceux de l'Oxytèle fourchu.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le corcelet eſt ſans cornes, & que celles de la tête ſont très-courtes & ne forment que deux tubercules un peu ſaillans.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſous les pierres; il eſt très-rare autour de Paris, mais plus commun au midi de la France.

14. Oxytèle pallipède.

Oxytelus pallipes.

Oxytelus niger, nitidus, ore pedibuſque teſtaceis, thorace lineâ longitudinali impreſſâ obſoletâ.

Oxytelus pallipes *nitidulus punctatus niger, ore pedibuſque teſtaceis, thorace ſubunifulcato.* Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag. 197. n°. 12.*

Il a deux lignes de longueur, & il reſſemble au précédent par la forme du corps. La bouche eſt teſtacée. La tête eſt noire, plus petite que le corcelet: celui-ci eſt noir, convexe, finement pointillé, marqué d'une ligne longitudinale à peine enfoncée. Les élytres ſont noires. Le corps eſt noir. Les pattes ſont teſtacées, avec les cuiſſes ſouvent noirâtres.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, en Pruſſe, dans les graminées qui croiſſent près des ruiſſeaux & dans les endroits humides.

15. Oxytèle latipède.

Oxytelus latipes.

Oxytelus niger, palpis filiformibus pedibuſque nigris, thorace poſticè truncato.

Oxytelus latipes *palpis filiformibus, haud acuminatis, thorace poſticè truncato.* Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p. 198. n°. 13.*

Il a deux lignes & un tiers de longueur. Le corps eſt preſque cylindrique. Les antennes ſont velues, fauves,

fauves, un peu plus longues que la tête, avec le premier article alongé, un peu renflé à fon extrémité; le fecond plus mince & plus court; les quatre fuivans petits, campanulés, groffiffant infenfiblement; ceux qui viennent après, plus grands & campanulés; le dernier preſqu'orbiculaire. La tête eſt noire, pointillée, auſſi large que le corcelet. Les yeux ſont petits, placés à la partie latérale de la tête. Le corcelet eſt noirâtre, auſſi large & auſſi long que les élytres, convexe, un peu rétréci poſtérieurement, pointillé, marqué en outre de deux rangées de points enfoncés. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, noirâtre. Les élytres ſont preſque carrées, noirâtres, marquées de points enfoncés, diſpoſés quelquefois en ſtries. L'abdomen eſt noir, preſque poiutillé, un peu velu, cylindrique, avec le cinquième anneau plus long que les autres. Les pattes ſont fauves & propres à fouir la terre. Les cuiſſes ſont comprimées, & les jambes ſont dilatées, comprimées, avec le bord extérieur couvert de cils roides. Les tarſes ſont grêles.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

M. Gravenhorſt remarque que cet inſecte, dont les palpes ſont filiformes, les antennes extérieurement plus groſſes, le corcelet ſans rebords, poſtérieurement tronqué, appartiendroit plutôt aux Tachines ſi on n'avoit égard aux autres caractères, & ſurtout à la forme générale du corps & aux habitudes.

OZÈNE. *Ozæna.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Les Ozènes ont les antennes auſſi longues que la moitié du corps, groſſes, moniliformes, terminées par un article plus gros que les précédens; ſix antennules courtes, aſſez groſſes, tronquées; le corcelet en cœur; le corps alongé; les tarſes compoſés de cinq articles courts, arrondis, diminuant un peu en groſſeur.

Le genre Carabe, tel que Linné, Geoffroy & Fabricius l'avoient établi, tel que nous l'avions donné nous-mêmes dans ce Dictionnaire, a été depuis peu ſubdiviſé à un tel point, qu'il ſembloit que tout étoit épuiſé à cet égard. En jetant un coup-d'œil ſur le grand nombre de genres formés aux dépens du premier, qui ne ſeroit porté à croire qu'il ne reſte plus aux Entomologiſtes qu'à bien grouper toutes les eſpèces de cette nombreuſe famille, & à les ſignaler de manière qu'on puiſſe bien les reconnoître? Cependant l'inſecte que nous préſentons ici diffère à tant d'égards de tous les autres, qu'il doit non-ſeulement former un genre, mais peut-être même une famille qui reſte toute entière à découvrir. Il paroîtra ſans doute trop iſolé, parmi les Carabiques, pour ne pas faire préſumer qu'il doit y avoir ſur le Globe pluſieurs autres genres deſtinés à lier celui-ci à ceux déjà connus.

L'inſecte ſur lequel nous avons établi ce nouveau genre ſeroit regardé comme un Ténébrionite ſi l'on ne conſidéroit que les antennes & la forme générale du corps. Les pattes mêmes n'ont rien qui approche de celles des Carabes; elles reſſembleroient beaucoup plus aux pattes des Blaps ou des Ténébrions ſi les poſtérieures n'avoient bien diſtinctement cinq articles aux tarſes. Le corcelet, il eſt vrai, eſt figuré en cœur; il eſt rebordé comme dans la plupart des Carabes, & les élytres, régulièrement ſtriées & preſque cylindriques, pourroient les rapprocher des Scarites, & plus encore du genre Morion, établi par M. Latreille ſur un inſecte apporté de Porto-Ricco par feu Maugé. La bouche, qu'il faut néceſſairement conſulter pour les caractères eſſentiels des genres, peut être priſe, au premier aſpect, pour celle d'un Ténébrionite; car les quatre antennules poſtérieures, c'eſt-à-dire, les maxillaires externes & les labiales, reſſemblent entièrement à celles des Ténébrions & des genres voiſins: elles ſont courtes, groſſes. Le dernier article eſt un ovale alongé, tronqué à l'extrémité; mais ce qui ne laiſſe aucun doute ſur la place que doit occuper actuellement notre inſecte, c'eſt qu'en diſſéquant cet organe on y voit ſix antennules, & une lèvre inférieure en tout ſemblable à celle des Carabiques.

Le nom que nous avons donné à ce nouveau genre exprime la puanteur de la liqueur que la plupart des Carabes ſont ſortir de leur bouche lorſqu'on les inquiète, ou celle de leur corps en général; il avoit auſſi été employé par les Grecs pour déſigner certain poiſſon, certain polype & divers petits animaux que nous ne connoiſſons point ſous ce nom-là.

Les antennes ſont très-remarquables par leur forme; elles ne ſont pas tout-à-fait auſſi longues que la moitié du corps, & ſont compoſées de onze articles, dont le premier, le plus gros de tous, eſt peu alongé, preſque cylindrique ou à peine plus gros à ſon extrémité. Les trois qui ſuivent, ſont ſerrés, également cylindriques, mais de longueur inégale; le troiſième eſt plus long que le quatrième, & celui-ci plus long que le ſecond. Les articles qui ſuivent, ſont preſque ſphériques, plus amincis à leur baſe qu'à leur extrémité. Le dernier eſt plus gros que ceux qui le précèdent; il a la même forme, mais il eſt comprimé à ſon extrémité. Elles ſont inſérées dans une foſſe qui ſe trouve de chaque côté de la tête, entre les yeux & la baſe des mandibules.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de ſix antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, aſſez large, peu avancée, courte, liſſe, arrondie & entière à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont groſſes, courtes, cornées, arquées, creuſées en goutière extérieurement pour faciliter le mouvement des antennes; elles ſont voûtées en deſſous, tranchantes à leur bord

interne, un peu dentées à leur base, pointues à leur extrémité.

Les mâchoires sont cornées, presque cylindriques, un peu arquées à leur extrémité, & garnies, tout le long de leur partie interne, de cils très-nombreux & très-serrés.

La lèvre inférieure est coriacée, peu avancée, placée entre les deux pièces latérales du menton; elle est en deux lobes très-courts, arrondis & ciliés.

Les antennules antérieures ou maxillaires internes sont filiformes, un peu plus longues que les mâchoires, & composées de deux articles, dont le premier est plus court que le second, un peu renflé & arrondi à son extrémité; le second est alongé, arqué, plus mince à sa base qu'à son extrémité. Elles sont insérées au dos des mâchoires.

Les antennules intermédiaires ou maxillaires externes sont courtes, composées de quatre articles, dont le premier est petit, fort court; le second court, peu aminci à sa base; le troisième court & presque cylindrique; le quatrième ovale-alongé, un peu courbe, tronqué à son extrémité. En regardant cette troncature avec la loupe, on apperçoit un creux ovale. Elles sont insérées sur le dos des mâchoires, à la base externe des antennules antérieures.

Les antennules postérieures sont plus courtes que les précédentes, & composées de trois articles, dont le premier est fort petit; le second obconique; le dernier un peu plus gros & tronqué. Elles sont insérées au-devant de la lèvre & sur la pièce intermédiaire du menton.

Le menton est grand, large, corné, formé de trois pièces, dont les deux latérales sont grandes, arrondies, & l'intermédiaire est courte, petite, sillonée & presque bifide à son extrémité.

La tête est déprimée, presqu'aussi large que le corcelet. Les yeux sont arrondis, saillans, mais placés, ainsi que les antennes, dans une grande fosse latérale, à bords tranchans en dessus & en dessous.

Le corcelet est plus étroit que les élytres, presqu'en cœur, antérieurement coupé, un peu rétréci postérieurement. Les côtés ont un rebord large & tranchant.

Les élytres sont dures, alongées, étroites, de largeur égale dans toute leur longueur, si ce n'est à l'extrémité, où elles sont arrondies.

Les pattes sont assez longues. Les cuisses sont cylindriques. Les jambes sont plus grosses qu'elles ne le sont ordinairement dans les Carabiques, & les tarses sont tous composés de cinq articles courts, presque cylindriques, dont la longueur & la largeur, dans les quatre premiers, vont un peu en diminuant. On voit, à la base des cuisses postérieures, un grand trocanter arrondi, presqu'ovale.

Cet insecte a le corps alongé & le port d'un Ténébrionite, ainsi que nous l'avons déjà dit; il m'a été envoyé de Cayenne il y a quelque tems, & j'ignore entièrement sa manière de vivre.

OZÈNE.

OZÆNA.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur de la moitié du corps ; les quatre premiers articles serrés, cylindriques ; les suivans moniliformes ; le dernier plus gros, comprimé à son extrémité.

Mandibules fortes, anguleuses, un peu dentées à leur base.

Six antennules ; les quatre postérieures courtes ; le dernier article un peu plus gros et tronqué.

Cinq articles aux tarses, courts, cylindriques, diminuant progressivement de largeur.

ESPÈCE.

1. Ozène dentipède.

Noir, luisant ; élytres striées ; jambes antérieures avec une dent interne.

1. Ozène dentipède.

Ozæna dentipes.

Ozæna nigra, nitida, elytris striatis, tibiis anticis intùs dentatis.

Il a dix lignes de longueur, & deux un tiers de largeur à la base des élytres. Tout le corps est noir, luisant, tirant un peu sur le brun. La tête est plane, inégale, ponctuée. Le corcelet est pointillé, marqué d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les bords sont larges, un peu raboteux. Les élytres sont régulièrement striées, & on remarque, avec la loupe, quelques petits points enfoncés entre les stries. Les jambes antérieures sont munies, à leur partie interne, d'une petite dent, au dessous de laquelle sont des cils courts, placés dans une légère entaille.

Il se trouve à Cayenne, d'où il m'a été envoyé par M. Tugni.

PACHYSTOME. *Pachyſtomus.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Rhagionides.

Les Pachyſtomes reſſemblent beaucoup aux Rhagions par la forme du corps, par les nervures des ailes & par toutes les parties de la bouche; mais ils en diffèrent conſidérablement par les antennes. Cet organe, dans les Rhagions, eſt formé de trois articles bien diſtincts, courts & aſſez gros, & d'un autre en forme de ſoie, qui part de l'extrémité du troiſième, & dont la longueur égale ou même ſurpaſſe celle des trois premiers pris enſemble. Dans les Pachyſtomes, les antennes ſont filiformes, latéralement arquées, preſque coudées, un peu plus courtes que la tête, & compoſées de cinq articles, dont le premier eſt le plus gros & le plus long; le troiſième eſt un peu plus gros que le ſecond, & les deux derniers ſont les plus courts de tous; elles ne ſont pas terminées par une ſoie, comme dans les Rhagions. Le dernier article eſt coupé à ſon extrémité, & reſſemble en tout au pénultième. Elles ſont inſérées, aſſez près l'une de l'autre, ſur une éminence qui ſe trouve placée à la partie antérieure de la tête.

La trompe, que nous n'avons pu développer, attendu que nous n'avons ſous les yeux qu'un ſeul individu qui ne nous appartient pas, eſt courte, portée en avant, bilabiée, accompagnée de deux antennules auſſi longues qu'elle, aſſez larges, un peu comprimées.

La tête eſt plus large que longue, un peu plus étroite que le corcelet, & de forme triangulaire. Les yeux, à réſeaux, ſont grands, arrondis, ſaillans, diſtans l'un de l'autre, & placés à la partie latérale. On voit, ſur le vertex, trois petits yeux liſſes, rapprochés, diſpoſés en triangle.

Le corcelet eſt ovale, un peu convexe, terminé poſtérieurement, comme dans les Rhagions, par un écuſſon aſſez grand, arrondi.

L'abdomen eſt alongé, conique; il eſt terminé, dans la femelle, par un tube articulé, dont les anneaux décroiſſent progreſſivement, & rentrent les uns dans les autres. Le dernier eſt pourvu de deux crochets arqués & aigus.

Les pattes reſſemblent à celles des Rhagions; elles ſont longues, aſſez grêles, ſimples, ſans piquans ou épines. Les jambes ſeulement ſont terminées par deux piquans droits, fort courts. Les tarſes, comme dans tous les Diptères, ſont compoſés de cinq articles, dont le premier eſt fort alongé, & les deux derniers ſont aſſez courts; ils ſont terminés par deux petits crochets & par trois petites pelotes.

Les ailes des Pachyſtomes, comme nous l'avons dit, reſſemblent beaucoup à celles des Rhagions; cependant ſi on les examine attentivement, on remarque quelques légères différences dans les nervures. Les cellules marginales ſont plus étroites dans les premiers que dans les ſeconds, & la cellule interne ou anale eſt fermée, au lieu qu'elle atteint le bord dans les Rhagions.

Les balanciers ſont portés ſur un pédicule long & mince, & les ailerons ſont petits & arrondis.

Ce genre a été établi, par M. Latreille, ſur un individu femelle qui lui a été envoyé de Mayence, & qui avoit déjà été décrit par M. Panzer, & placé parmi les Rhagions. Une ſeconde eſpèce, qui nous paroît appartenir au même genre, a été pareillement décrite par le même auteur, & placée parmi les Empis. La larve de la première habite, ſuivant M. Latreille, ſous l'écorce des Pins. La Nymphe eſt alongée & porte des anneaux bien diſtincts, ſur le bord poſtérieur deſquels ſont des cils roides, ſemblables à des épines. Le dernier anneau eſt étroit, & terminé en deux petites pointes. Les antennes ou leur fourreau ſont détachées & rejetées l'une de chaque côté, & on voit bien diſtinctement la place des ailes ſur les côtés de la poitrine.

PACHYSTOME.

PACHYSTOMUS. LATR. RHAGIO. PANZ. EMPIS. PANZ.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, assez grosses, arquées, presque de la longueur de la tête, composées de cinq articles, dont le premier plus gros et alongé.

Trompe courte, bilabiée, portée en avant.

Deux antennules grandes, comprimées.

Yeux arrondis, saillans et distans.

ESPÈCES.

1. PACHYSTOME syrphoïde.

Noir; partie supérieure de l'abdomen et pattes rougeâtres.

2. PACHYSTOME subulé.

Noir, avec toutes les cuisses fauves, et les quatre jambes antérieures jaunes.

1. Pachystome syrphoide.

Pachystomus syrphoides.

Pachystomus ater, abdominis dorso pedibusque rufis.

Pachystomus syrphoides. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom. 4. p. 287.*

Rhagio syrphoides *ater, thorace lineato, abdomine rufo, basi apiceque nigro, alis fasciâ costali fuscâ, pedibus testaceis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc. 77. tab. 19.*

Il a six lignes de longueur si on ne comprend point la tarière de la femelle, qui en a plus de deux. Les antennes & la tête sont noires. Le corcelet est noir, rayé longitudinalement de cendré. L'abdomen est d'un rouge-brun à sa partie supérieure, avec la base & l'anus noirs. La tarière est noire. Le ventre est brun, avec les côtés, la base, l'anus & le bord des anneaux noirs. Les pattes sont fauves. Les nervures des ailes sont noires dans presque toute leur étendue, & un peu roussâtres à leur base : un peu au-delà du milieu on remarque une tache transversale, noire, qui part du bord antérieur & s'arrête au milieu de l'aile.

Elle se trouve aux environs de Mayence & de Bareuth.

2. Pachystome subulé.

Pachystomus subulatus.

Pachystomus ater, femoribus rufis, tibiis quatuor anticis flavis.

Empis subulata *nigra, elongata, alis oblongis maculatis, femoribus rufis, tibiis quatuor anticis flavis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc. 54. tab. 23.*

Je rapporte cet insecte au genre Pachystome, ainsi que l'a fait M. Latreille, d'après la figure & la description que M. Panzer en a données. Il paroît avoir tout au plus quatre lignes de longueur. Les antennes sont noires, avancées, un peu arquées par les côtés. La tête est noire. Les yeux sont noirâtres, avec l'orbite fauve. La gaîne de la trompe est jaune. Le corcelet est noir, à peine rayé de gris. L'abdomen est noir, luisant, alongé & subulé. Les cuisses sont fauves. Les quatre jambes antérieures, ainsi que les tarses, sont jaunes; les postérieures seulement sont noires. Les ailes sont plus longues que le corps. Les nervures sont noires, & on voit une tache au-delà du milieu & un point marginal noirâtres.

Il se trouve en Autriche.

PÆDÈRE. *Pæderus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Staphylins.

Les Pædères ont les antennes filiformes, à peine grossissant vers l'extrémité; les mandibules arquées, armées de plusieurs dents; quatre antennules, les antérieures ayant le troisième article renflé à son extrémité, & le quatrième très-petit, à peine apparent; la tête distincte du corcelet; les élytres fort courtes; les jambes simples, sans épine.

Les insectes que Linné & tous les auteurs entomologiques avoient désignés sous le nom de *Staphylin* furent divisés par Fabricius en trois genres, sous les noms de *Staphylinus, Oxyporus* & *Pæderus*, d'après les différences bien marquées que présentent les parties de la bouche. Le premier de ces genres a les mandibules dentées & les antennules filiformes; le second a les mandibules simples, & les antennules postérieures terminées par un article très-large, en croissant; le Pædère a les mandibules armées de plusieurs dents, & le troisième article des antennules antérieures renflé à son extrémité.

Le genre Staphylin, devenu excessivement nombreux par les recherches & les observations des Entomologistes modernes, a été subdivisé, par M. Gravenhorst, en un grand nombre de genres que nous indiquerons à l'article Staphylin, & que nous ferons connoître avec plus de détail à chacun des articles qui les concernera. Celui de Pædère a été de même divisé en deux : le premier a retenu le nom que Fabricius lui avoit déjà donné, & le second a reçu de M. Paykul celui de *Stenus*. Le mot *Pæderus*, établi par Fabricius, paroîtroit dériver du mot latin *pœdor*, qui signifie saleté, ordure, ou de *pœderos*, mot grec donné à une plante, si cet auteur lui-même ne le plaçoit, dans sa *Philosophie entomologique*, parmi les noms latins obscurs, ou dont la signification est inconnue.

Les Stènes se distinguent, même au premier coup-d'œil, des Pædères par les antennes, dont les trois derniers articles sont plus renflés; par les antennules antérieures très-longues, par les yeux très-saillans; par le corps, plus cylindrique que celui des Pædères.

Les Lathrobies de M. Gravenhorst sont, de tous les insectes de la famille des Staphylins, ceux qui se rapprochent le plus des Pædères : seulement le dernier article des antennules antérieures est beaucoup plus distinct, & les antennes sont assez généralement plus courtes, & les articles plus grenus.

Les antennes des Pædères sont filiformes, ou vont à peine en grossissant vers l'extrémité; elles sont composées de onze articles, dont le premier est un peu alongé & un peu renflé; le second est court; le troisième est alongé; les autres sont presqu'égaux entr'eux, tous un peu amincis à leur base; le dernier est terminé en pointe. Elles sont insérées à la partie latérale antérieure de la tête, à quelque distance des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est fort large, courte, cornée, légérement échancrée à sa partie antérieure.

Les mandibules sont grandes, cornées, arquées, aiguës, armées de plusieurs dents aiguës au milieu de leur partie interne.

Les mâchoires sont fortes, cornées, bifides. La division interne est courte, pointue, latéralement ciliée. La division extérieure est grande, arrondie, comprimée, un peu ciliée.

La lèvre inférieure est étroite, plus ou moins avancée, coriacée, entière ou presqu'échaucrée à son extrémité.

Les antennules antérieures sont beaucoup plus longues que les postérieures, & composées de quatre articles, dont le premier est court, petit; le second très-long; le troisième alongé & renflé à son extrémité; le quatrième petit, mince, très-court, à peine apparent. Elles sont insérées à la base de la pièce extérieure des mâchoires.

Les antennules postérieures sont courtes, filiformes, & composées de trois articles, dont les deux premiers sont égaux & cylindriques, & le dernier est court & aminci. Elles sont insérées à l'extrémité latérale de la lèvre inférieure.

La tête est à peu près de la largeur du corcelet, auquel elle tient par un col étroit & fort court; elle est portée en avant, & l'insecte la relève lorsqu'il paroît craindre. Les yeux sont arrondis, un peu saillans, & placés à la partie latérale de la tête.

Le corcelet est convexe, arrondi ou ovale, & quelquefois carré, avec les angles obtus; il est sans rebord sur les côtés. L'écusson est très-petit, quelquefois à peine distinct.

Les élytres sont courtes, convexes, rebordées, coriacées; elles couvrent deux ailes membraneuses repliées, & laissent à nu toute la partie supérieure de l'abdomen.

Les pattes sont simples & de longueur moyenne. Les jambes sont pourvues de quelques poils courts, & terminées par deux épines très-courtes, dont une, encore plus courte que l'autre, à peine apparente. Les tarses sont filiformes & composés de cinq articles, dont le pénultième est court, bilobé & légérement garni de houpes en dessous; le dernier est terminé par deux petits ongles crochus. Les tarses antérieurs, dans quelques-uns, sont plus larges que les autres, & garnis de houpes.

La plupart des Pædères fréquentent les bords fabloneux des rivières, des lacs, des étangs. Quelques-uns se trouvent sur le rivage de la mer, & d'autres habitent, ainsi que leur nom l'indique, sous les ordures, sous les pierres, parmi les mousses; ils courent tous avec beaucoup de légéreté, & s'envolent fort aisément. Semblables aux Staphylins & à toutes les espèces de cette nombreuse famille, ils relèvent, lorsqu'on les saisit ou qu'ils se sentent menacés, l'extrémité de leur ventre, & en font sortir deux petites appendices oblongues; ils se nourrissent d'autres petits insectes qu'ils rencontrent ou qu'ils attrapent à la course. Leurs larves, aussi carnassières qu'eux, ne diffèrent pas de celles des Staphylins.

PÆDÈRE.

PÆDERUS. Fabr. Payk. Panz. Latr. Gravenh.

STAPHYLINUS. Linn. Scop. Geoffr. Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, grossissant à peine vers l'extrémité, presqu'aussi longues que le corcelet; premier article un peu alongé et renflé.

Mandibules arquées, pointues, intérieurement dentées.

Quatre antennules; les antérieures ayant le troisième article un peu renflé à l'extrémité, et le quatrième très-petit, à peine distinct.

Tête séparée du corcelet par un col étroit.

Élytres très-courtes.

ESPÈCES.

1. Pædère riverain.

D'un rouge-fauve; élytres bleues; tête et extrémité de l'abdomen noires.

2. Pædère littoral.

D'un rouge-fauve; tête et anus noirs; élytres bleues; partie moyenne des antennes noirâtre.

3. Pædère ruficolle.

Noir, luisant; corcelet rouge; élytres pointillées, bleues.

4. Pædère alongé.

Noir, luisant; extrémité des élytres et pattes d'un brun-fauve.

5. Pædère testacé.

D'un brun-testacé; yeux noirs; pattes plus pâles que le corps.

6. Pædère châtain.

D'un brun-testacé, luisant; tête et partie moyenne de l'abdomen noirâtres.

7. Pædère orbiculaire.

Noir; antennes et pattes d'un brun-fauve; tête grande, orbiculaire.

8. Pædère fragile.

Noir, luisant; corcelet, antennes et pattes d'un rouge-ferrugineux; extrémité des élytres testacée.

9. Pædère corticin.

Noirâtre, luisant; corcelet, élytres et pattes plus pâles que le corps.

10. Pædère filiforme.

Linéaire, noir, luisant, pointillé; antennes et pattes d'un fauve-pâle.

PÆDÈRE. (Insecte.)

11. Pædère vêtu.

Lisse, noir, luisant; élytres noirâtres; base des antennes et pattes testacées.

12. Pædère bicolor.

Linéaire, noir, luisant; corcelet, antennes et pattes fauves; élytres brunes.

13. Pædère rétréci.

Noir, luisant; antennes extrémité des élytres et pattes d'une couleur testacée pâle.

14. Pædère ochracé.

D'un brun-testacé luisant, avec la tête noire; tête et corcelet presque carrés.

15. Pædère rubricolle.

Brun, luisant, avec la tête noirâtre, le corcelet et les pattes fauves.

1. Pædère riverain.

Pæderus riparius.

Pæderus rufus, elytris cæruleis, capite abdomineque apice nigris. Entom. tom. 3. Gen. 44. n°. 2. tab. 1. fig. 2. a. b. c. d.

Pæderus riparius. Fabr. *Syst. Ent. pag. 268. n°. 1. — Ent. Syst. em. tom. 1. pars 2. pag. 336. n°. 1. — Syst. Eleut. tom. 2. p. 608. n°. 1.*

Staphylinus riparius. Linn. *Syst. Nat. 2. p. 684. n°. 8. — Faun. Suec. n°. 846.*

Staphylinus. Geoffr. *Inf. Paris. t. 1. p. 369. n°. 21.*

Staphylinus riparius. Fourc. *Ent. Par. tom. 1. p. 170. n°. 21.*

Staphylinus riparius. Deg. *Mem. Inf. tom. 4. p. 28. n°. 14. tab. 1. fig. 18.*

Staphylinus gregarius. Scop. *Ent. Carn. n°. 308.*

Staphylinus riparius. Schrank, *Enum. Insect. Austr. n°. 441.*

Staphylinus riparius. Payk. *Monogr. Staphyl. Suec. p. 27. n°. 19.*

Pæderus riparius. Payk. *Faun. Suec. tom. 3. p. 427. n°. 2.*

Pæderus riparius. Panz. *Faun. Germ. Fasc. 9. tab. 11.*

Pæderus riparius. Latr. *Gen. Crust. & Insect. tom. 1. p. 295. — Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom. 9. p. 345. tab. 79. fig. 8.*

Pæderus riparius. Ross. *Faun. Etrusc. tom. 1. p. 253. n°. 626.*

Pæderus riparius. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p. 62. n°. 5. — Monogr. Coleopt. Micropt. p. 141. n°. 11.*

Pæderus littoralis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p. 61. n°. 4. — Monogr. Coleopt. Micropt. p. 143. n°. 12.*

Il a de trois à quatre lignes de longueur. Les antennes sont un peu velues, noirâtres, avec les trois premiers articles fauves. Les antennules sont fauves. La tête est lisse, un peu velue, noire, luisante. Le corcelet est convexe, de la largeur de la tête, marqué de quelques petits points en stries, d'où partent autant de poils; il est d'un fauve-luisant. L'écusson est fauve. Les élytres sont un peu plus longues que larges, ponctuées, bleues, luisantes. L'abdomen est un peu velu, fauve, avec les deux derniers anneaux noirs. Les pattes sont fauves, avec les genoux noirâtres.

M. Gravenhorst a décrit probablement le même insecte sous deux noms différens. Je n'ai pas vu celui qu'il nomme *riparius*, dont le corcelet est oblong, & la tête un peu plus étroite que le corcelet; mais le *littoralis*, dont le corcelet est ovale ou globuleux, & la tête plus ou moins grosse, présente, pour la forme & la grosseur de ces deux parties du corps, beaucoup de variétés. Au reste, M. Gravenhorst lui-même soupçonne que l'un n'est qu'une variété de l'autre.

Il se trouve dans toute l'Europe, dans les îles de l'Archipel, en Égypte, au bord des eaux douces. Fabricius dit qu'il se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale & dans les Indes.

2. Pædère littoral.

Pæderus littoralis.

Pæderus rufus, capite anoque nigris, elytris cæruleis, antennarum medio fusco.

Pæderus littorarius. Gravenh. *Monogr. Col. Micropt. p. 142. n°. 10.*

Cette espèce, très-voisine de la précédente, paroît avoir été regardée par Fabricius comme la même, puisqu'en parlant de l'habitation du Pædère riverain, il cite l'Amérique septentrionale, d'où nous vient celle-ci; elle a, suivant M. Gravenhorst, deux lignes & un tiers de longueur, & elle ressemble entièrement au Pædère riverain par la forme & les proportions des parties, ainsi que par les couleurs, si ce n'est que les antennes sont fauves à la base & à l'extrémité, & noirâtres seulement au milieu; que les pattes sont presqu'entièrement fauves, ayant à peine les genoux un peu obscurs; que les élytres sont un peu plus courtes, & que l'insecte est un peu plus petit.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

3. Pædère ruficolle.

Pæderus ruficollis.

Pæderus niger, thorace rufo, elytris cæruleis. Ent. tom. 3. Gen. 44. tab. 1. fig. 1. a. b. c.

Pæderus ruficollis. Fabr. *Gen. Insect. Mant. p. 243. — Ent. Syst. em. tom. 1. pars 2. p. 337. n°. 2. — Syst. Eleut. tom. 2. p. 608. n°. 2.*

Staphylinus atro-cæruleſcens, thorace rubro. Geoffr. *Inf. Paris. tom. 1. p. 370. n°. 23.*

Staphylinus thoracicus. Fourc. *Ent. Par. t. 1. p. 170. n°. 23.*

Staphylinus ruficollis. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p. 26. n°. 18.*

Pæderus ruficollis. Payk. *Faun. Suec. tom. 3. p. 427. n°. 1.*

Pæderus ruficollis. Panz. *Faun. Germ. Fasc. 27. tab. 23.*

Pæderus ruficollis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p. 185. n°. 2. — Monogr. Coleopt. Micr. p. 143. n°. 13.*

Il a trois lignes de longueur. Les antennes ſont à peine velues, noires, avec les deux premiers articles d'un rouge-brun. La tête eſt liſſe, noire, luiſante, & a quelques poils clair-ſemés. Le corcelet eſt ovale, liſſe, d'un rouge-fauve luiſant, de la largeur de la tête. Le col eſt noir, ainſi que l'écuſſon. Les élytres ſont plus longues que larges, ponctuées, d'un bleu-foncé luiſant. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont entiérement noires.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, au bord des eaux douces; il eſt beaucoup plus commun dans le midi que dans le nord; il eſt rare aux environs de Paris.

4. Pædère alongé.

Pædérus elongatus.

Pœderus niger, elytris poſticè pedibuſque fulvis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 537. *n°.* 3. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 609. *n°.* 3.

Staphylinus elongatus. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 685. *n°.* 14.

Staphylinus elongatus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 25. *n°.* 17.

Pœderus elongatus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 428. *n°.* 3.

Pœderus elongatus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 9. *tab.* 12.

Pœderus elongatus. Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *p.* 101. *n°.* 224.

Lathrobium elongatum *nigrum, nitidulum, coleoptrorum apice ſanguineo-rufo, pedibus rufo-teſtaceis.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 55. *n°.* 8. — *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 132. *n°.* 12.

Il a près de quatre lignes de longueur. Les antennes ſont d'un fauve-pâle, un peu plus longues que le corcelet. Les antennules ſont de la même couleur. La tête eſt noire, pointillée, un peu alongée, de la largeur du corcelet : celui-ci eſt noir, pointillé, plus long que large, preſque carré, avec les angles arrondis. Les élytres ſont pointillées, de la longueur du corcelet, noires, avec l'extrémité d'un brun-fauve. Le corps eſt noir. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède, ſous les pierres; il n'eſt pas rare aux environs de Paris.

5. Pædère teſtacé.

Pædérus teſtaceus.

Pœderus fuſco-teſtaceus, oculis nigris, pedibus pallidioribus. Entom. tom. 3. *Gen.* 44. *n°.* 3. *tab.* 1. *fig.* 6. a. b.

Staphylinus teſtaceus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 28. *n°.* 20.

Pœderus elongatus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 428. *var.* β.

Il eſt preſqu'auſſi grand, mais plus étroit que le Pædère riverain. Les antennes ſont un peu velues, brunes, avec les premiers articles teſtacés. La tête eſt pointillée, d'un brun-teſtacé luiſant, avec quelques poils clair-ſemés. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt d'un brun-teſtacé, oblong, preſque carré, avec les angles arrondis, un peu plus étroit que la tête, pointillé, pourvu de quelques poils. Les élytres ſont teſtacées, ponctuées, avec les points preſque rangés en ſtries; elles ſont un peu plus longues que larges, & plus larges que le corcelet. L'abdomen eſt teſtacé-pâle, ainſi que les pattes.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

6. Pædère châtain.

Pædérus caſtaneus.

Pœderus ſubnitidus, fuſcus, capite abdomineſque medio nigricantibus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 60. *n°.* 3. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 139. *n°.* 4.

Il a quatre lignes de longueur, & il reſſemble au Pædère ochracé, ſi ce n'eſt qu'il eſt beaucoup plus grand, & qu'il a le corcelet plus étroit vers la baſe. Les antennes ſont rouſſeâtres, preſqu'une fois plus longues que la tête, avec les articles du milieu campanulés. La bouche eſt rouſſeâtre. La tête eſt noirâtre, luiſante, finement pointillée, carrée, avec les angles obtus, un peu plus large que le corcelet : celui-ci eſt d'un brun-fauve, preſqu'orbiculaire ou carré, avec les angles obtus, un peu plus étroit en arrière & plus étroit que les élytres, finement pointillé, luiſant. Les élytres ſont finement pointillées, d'un brun-noirâtre. L'abdomen eſt noirâtre, avec un reflet ſoyeux griſâtre, le deſſous plus clair, & l'extrémité rouſſeâtre. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve en Europe.

7. Pædère orbiculaire.

Pædérus orbiculatus.

Pœderus niger, antennis pedibuſque fuſco-ruſeſcentibus, capite majori orbiculato. Ent. t. 3. *Gen.* 44. *n°.* 6. *tab.* 1. *fig.* 7. a. b.

Pœderus orbiculatus. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 538. *n°.* 9. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 609. *n°.* 9.

Pœderus orbiculatus. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 431. *n°.* 6.

Staphylinus orbiculatus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 35. *n°.* 26.

Pœderus orbiculatus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 43. *tab.* 21.

Pœderus orbiculatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 1. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 346.

Pœderus orbiculatus. Gravenh. *Coleopt. Micr. p.* 63. *n°.* 6. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 141. *n°.* 8.

Il a de deux à deux lignes & demie de longueur. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux plus ou moins obſcur. Les antennules ſont de la même couleur. La tête eſt noire, plus large que le corcelet, finement chagrinée. Les yeux ſont arrondis, un peu ſaillans. La lèvre ſupérieure eſt brune, grande, aſſez large. Le corcelet eſt ſéparé de la tête par un col fort étroit; il eſt noir, finement chagriné, preſque rond, plus étroit que la tête & les élytres, marqué d'une élévation longitudinale, liſſe, courte. Les élytres ſont pointillées, noirâtres ou d'un brun plus ou moins foncé. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont ou fauves ou brunes.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſous les pierres, les ordures, les mouſſes; il n'eſt pas rare, au premier printems, aux environs de Paris.

8. Pædère fragile.

Pæderus fragilis.

Pœderus niger, thorace, antennis pedibuſque rufis, elytrorum margine apicali teſtaceo.

Pœderus fragilis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t.* 1. *p.* 292. *n°.* 2. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 347.

Pœderus fragilis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 140. *n°.* 7.

Il reſſemble beaucoup au Pædère orbiculé pour la forme & la grandeur. Les antennes, les antennules & la bouche ſont d'un brun-ferrugineux. La tête eſt noire, grande, orbiculaire, un peu déprimée, très-finement chagrinée. Le corcelet eſt d'un rouge-foncé, ovale, preſqu'anguleux ſur les côtés, très-finement pointillé, plus étroit que la tête & les élytres, légérement marqué d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les élytres ſont pointillées, noires, avec un peu de l'extrémité jaune. Le corps eſt noir. Les pattes ſont d'un brun-fauve, avec les cuiſſes & les jambes poſtérieures brunes.

Il ſe trouve en France, ſous les pierres, ſous les mouſſes; il eſt rare aux environs de Paris.

9. Pædère corticin.

Pæderus corticinus.

Pœderus fuſcus, thorace, elytris pedibuſque pallidioribus.

Pœderus corticinus *ſubnitidus, fuſco-nigricans, ore, antennis, coleoptris, thorace pedibuſque pallidioribus.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 184. *n°.* 1.

Il a deux lignes & trois quarts de longueur, & il reſſemble au Pœdère châtain, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus court, moins aminci; que la tête & le corcelet ſont plus larges. Le corps eſt noirâtre en deſſus, d'une couleur plus claire en deſſous. La tête, le corcelet & les élytres ſont plus luiſans, très-finement pointillés. La tête eſt carrée, de la grandeur du corcelet: celui-ci eſt carré, à peine rétréci poſtérieurement, un peu plus étroit que les élytres, d'un brun-foncé, marqué d'une ligne longitudinale, liſſe, luiſante. Les élytres ſont carrées, d'un brun-pâle. L'abdomen eſt noirâtre en deſſus, avec un reflet foyeux, griſâtre, & le bord des anneaux pâle, rouſſeâtre en deſſous. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

10. Pædère filiforme.

Pæderus filiformis.

Pœderus linearis, niger, punctulatus, antennis pedibuſque pallidè rufis.

Pœderus filiformis *linearis, niger, pedibus piceis, articulo baſeos antennarum brevi.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 429. *n°.* 4.?

Staphylinus quadratus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 29. *n°.* 21.?

Pœderus filiformis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 1. *p.* 293. *n°.* 4.

Il a deux lignes & demie de longueur, & à peine une demi-ligne de largeur. Les antennes ſont d'un teſtacé-pâle, & le premier article eſt peu alongé, un peu renflé. La bouche eſt d'un brun-ferrugineux. La tête eſt d'un noir-mat, finement pointillée, un peu plus large que le corcelet: celui-ci eſt d'un noir-mat, finement pointillé, plus long que large, preſqu'orbiculaire. Le bord poſtérieur feulement eſt quelquefois un peu fauve. Les élytres ſont d'un noir-mat, finement pointillées, à peine plus larges que le corcelet. Le corps eſt noir. Les pattes ſont d'une couleur teſtacée pâle ou d'un fauve plus ou moins obſcur.

Il ſe trouve aux environs de Paris, en Suède.

Nota. Le Pædère filiforme de Fabricius eſt différent de celui-ci, & appartient au genre Lathrobie.

11. Pædère vêtu.

Pæderus veſtitus.

Pœderus lœvis, niger, nitidus, elytris fuſcis, antennarum baſi pedibuſque teſtaceis.

Pœderus veſtitus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 140. *n°.* 6.

Il a deux lignes de longueur. Les antennes ſont un peu plus longues que le corcelet, de couleur obſcure, avec la baſe teſtacée. Les antennules antérieures ſont teſtacées, avec le dernier article obſcur. La tête eſt noire, orbiculaire, un peu plus petite que le corcelet : celui-ci eſt noir, preſque orbiculaire, preſqu'une fois plus petit que les élytres, marqué quelquefois d'une ligne longitudinale à peine enfoncée, ſouvent effacée. Les élytres ſont carrées, noirâtres ou obſcures. Le corps eſt noir. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve en Allemagne, aux environs de Roſtock.

12. Pædère bicolor.

Pæderus bicolor.

Pœderus niger, thorace, elytris pedibuſque ruſeſcentibus. Ent. tom. 3. *Gen.* 44. *n°.* 7. *tab.* 1. *fig.* 4. a. b.

Pœderus bicolor. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 59. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 138. *n°.* 3.

Pœderus melanocephalus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 538. *n°.* 10. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 610. *n°.* 10.

Lathrobium ruficorne. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 290. *n°.* 3.

Pædère bicolor. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 348.

Pœderus bicolor. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 104. *n°.* 15.

Il eſt petit, linéaire. Les antennes ſont d'un fauve-obſcur. La tête eſt noire, luiſante, de la largeur du corcelet, très-finement pointillée. La bouche eſt fauve. Le corcelet eſt arrondi, fauve, très-finement pointillé, de la largeur des élytres : celles-ci ſont pointillées, d'un fauve plus ou moins obſcur. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont d'un fauve-teſtacé.

Il ſe trouve en France, en Pruſſe, ſous les pierres, dans les lieux ſecs.

13. Pædère rétréci.

Pæderus anguſtatus.

Pœderus niger, antennis elytrorum apice pedibuſque pallidè teſtaceis.

Staphylinus anguſtatus. Ent. tom. 3. *Gen.* 42. *n°.* 24. *tab.* 2. *fig.* 18. a. b.

Staphylinus anguſtatus *filiformis, ater, elytris apice pedibuſque teſtaceis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 528. *n°.* 41. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 599. *n°.* 50.

Staphylinus anguſtatus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 36. *n°.* 27.

Pœderus anguſtatus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 431. *n°.* 7.

Staphylinus anguſtatus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 11. *tab.* 18.

Pœderus anguſtatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *pag.* 292. *n°.* 3. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 347.

Pœderus anguſtatus. Gravenh. *Coleopt. Micr. p.* 63. *n°.* 7. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 141. *n°.* 9.

Il a une ligne & demie de longueur, & il eſt fort étroit. Les antennes & les antennules ſont pâles. La tête eſt noire, finement pointillée, un peu plus large que le corcelet. Les yeux ſont arrondis, un peu ſaillans. Le corcelet eſt pointillé, ovale, noir, ſéparé de la tête par un col étroit. Les élytres ſont pointillées, plus longues que larges, plus larges que le corcelet, noires, avec la partie poſtérieure, ſurtout vers la future, d'un jaune-teſtacé pâle. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont pâles.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède, en Pruſſe, ſous les pierres.

14. Pædère ochracé.

Pæderus ochraceus.

Pœderus nitidus, fuſcus, capite nigro thoraceque ſubquadratis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 59. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 138. *n°.* 1.

Pœderus ochraceus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 104. *n°.* 14.

Il a une ligne & demie de longueur. Les antennes ſont plus longues que le corcelet, d'un brun-fauve. Les antennules ſont de la même couleur. La tête eſt très-noire, luiſante, carrée, avec les angles arrondis, de la largeur du corcelet : celui-ci eſt carré, avec les angles arrondis, à peu près auſſi large que long, un peu plus étroit que les élytres, d'un brun-fauve luiſant, marqué d'une ligne longitudinale, élevée, un peu effacée. Les élytres ſont preſque carrées, un peu plus longues que le corcelet, finement pointillées, d'un brun-teſtacé luiſant. L'abdomen eſt noirâtre, avec un reflet foyeux, griſâtre, & le bord des anneaux d'un brun-fauve. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve en Pruſſe.

15. Pædère rubricolle.

Pæderus rubricollis.

Pœderus brunneus, nitidus, capite fuſco, thorace pedibuſque rufis.

Pœderus rubricollis *rufo-fuſceſcens, nitidulus, capite obſcuro, thorace ſubquadrato pedibuſque*

rufis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 138. *n°.* 2.

M. Gravenhorſt cite, pour cette eſpèce ou pour la précédente, le Pædère teſtacé de mon *Entomologie ;* mais il diffère de l'une & de l'autre par la grandeur, la forme & les couleurs : celui-ci n'a qu'une ligne & demie de longueur, & il reſſemble, ſelon cet auteur, au Pædère bicolor, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus finement pointillé, que la tête eſt plus petite, que les antennes ſont plus longues & plus minces, & que les couleurs ſont différentes. Les antennes ſont filiformes, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt noirâtre, orbiculaire, un peu plus petite que le corcelet : celui-ci eſt fauve, un peu plus court que les élytres. L'abdomen & les élytres ſont d'un brun-fauve, avec un reflet ſoyeux griſâtre. Les pattes ſont d'un fauve-teſtacé.

Il ſe trouve en Pruſſe, en Allemagne.

Nota. M. Fabricius a placé parmi les Pædères quelques eſpèces qui appartiennent aux genres Lathrobie & Staphylin. *(Voyez ces mots.)*

PAGURE. *Pagurus.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Paguriens.

Les Pagures ſont des Cruſtacés paraſites qui ſe logent dans des coquilles ou dans des creux de rochers, & qui ſe diſtinguent des autres Cruſtacés par quatre antennes, dont deux plus longues & ſétacées ; par les yeux rapprochés, portés ſur un pédicule alongé, mobile ; par les pattes antérieures en pinces, & les quatre dernières, très-petites, cachées dans la coquille.

Les Grecs donnoient le nom de *Pagure*, Παγύρος, à un Cruſtacé fort différent de ceux-ci, & qui paroît appartenir aux Crabes ; ils nommoient *Carcinion* ceux qui étoient paraſites & ſe logeoient dans des coquilles vides. Les Latins les connoiſſoient auſſi ſous le nom de *Cancelli*, & les Modernes les nomment *Hermite, Bernard-l'Hermite, Soldat.* Linné, n'ayant fait qu'un ſeul genre des Cruſtacés ſous le nom de *Cancer*, a diſtingué les paraſites, & en a fait ſa ſixième ſection, qu'il caractériſe par la queue aphylle ou ſans feuillets. Degeer n'a pas diſtingué les Pagures des Ecreviſſes, & M. Herbſt, à qui nous ſommes redevables de l'ouvrage le plus complet ſur les Cruſtacés, les a tous décrits & figurés ſous le nom générique de *Cancer* ou de *Crabe.*

Fabricius eſt le premier qui ait formé un genre de ces inſectes ſous le nom de *Pagure*, qu'il avoit d'abord caractériſé par quatre antennes inégales, les antérieures étant ſétacées, & les poſtérieures filiformes, avec le dernier article biſide, mais dont il a enſuite mieux développé les caractères dans le Supplément à ſon *Entomologie ſyſtématique.*

Les antennes des Pagures ſont au nombre de quatre. Les deux extérieures, placées ordinairement ſur la même ligne que les yeux, ſous l'angle externe du chaperon, ſont à peu près de la longueur des pinces, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt gros, très-court, inégal, quelquefois terminé par une ou pluſieurs épines, & accompagné d'un rameau ſimple ou branchu qui s'y trouve implanté. Le ſecond anneau eſt court, moins inégal, preſque cylindrique ; le troiſième eſt plus mince, plus long que le ſecond ; le dernier eſt très-long, ſétacé, compoſé d'un très-grand nombre d'articles très-courts, peu diſtincts.

Les antennes inférieures, placées au deſſous des yeux, ſont rapprochées, courtes, coudées & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-court, aſſez gros, inégal ; les deux ſuivans ſont plus longs, amincis, preſque cylindriques ; le dernier eſt diviſé en deux juſqu'à ſa baſe, & forme deux filets, dont le ſupérieur eſt plus long, plus gros que l'autre, & diviſé en un grand nombre d'anneaux peu diſtincts.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de trois mâchoires, d'une lèvre inférieure & de huit antennules.

La lèvre ſupérieure, placée au deſſus des mandibules, eſt renflée, trilobée. Le lobe du milieu eſt un peu plus grand que les latéraux, & quelquefois pourvu d'un faiſceau de poils.

Les mandibules ſont oſſeuſes, creuſes & voûtées en dedans, liſſes au dehors, un peu arquées & tranchantes à l'extrémité, en forme de molaire à leur baſe interne ; elles portent au milieu de leur partie ſupérieure, ou, pour mieux dire, au commencement de leur racine ſupérieure, une antennule courte, triarticulée, dont le dernier article eſt plus grand que les autres, comprimé, hériſſé de poils courts à ſa partie ſupérieure.

Immédiatement au deſſous des maudibules on voit la mâchoire, formée de trois pièces cornées, poſées les unes ſur les autres. Fabricius ayant regardé ces trois pièces comme trois mâchoires, nous allons les décrire telles que nous les avons vues ſur pluſieurs Pagures, & entr'autres ſur le granulé, n°. 5, conſervé dans l'eau-de-vie au Muſéum d'Hiſtoire naturelle. La première pièce eſt diviſée en trois ; l'interne eſt large, cornée, peu épaiſſe, courte ; celle du milieu forme une pièce triangulaire, mince comme du parchemin, garnie, à ſon bord interne, de cils courts & ferrés ; elle eſt pourvue d'une dent à ſa baſe interne ; l'extérieure eſt plus courte que celle-ci, large à ſa baſe, terminée en pointe. La mâchoire ſuivante paroît également diviſée en trois. A la baſe interne on voit une pièce courte, ſimple, arrondie, aſſez large, plate & cornée ; l'intermédiaire eſt longue, triangulaire, cornée, mince, ciliée à ſon bord interne ; elle eſt accompagnée, à ſa baſe intérieure, d'une autre petite pièce courte, mince, ciliée à ſon extrémité ; l'extérieure eſt plus courte que celle-ci, large à ſa baſe, terminée en pointe.

Cette mâchoire eſt unie extérieurement à une large pièce membraneuſe. La troiſième mâchoire eſt remarquable en ce qu'elle a à ſa baſe interne une pièce preſqu'oſſeuſe, courte, arrondie, liſſe, accompagnée inférieurement d'une lame courte, garnie de longs cils à ſon extrémité. La pièce intermédiaire eſt mince, cornée, triangulaire, fortement ciliée à ſon bord interne; elle a extérieurement, comme les autres, une petite pièce courte, mince, pointue, preſque membraneuſe, & une autre plus grande, également membraneuſe, terminée par une antennule de deux articles, dont le premier eſt preſque cylindrique, & le ſecond un peu plus long, aplati, cilié ſur ſes bords.

La paroit ſe terminer la bouche. Les troiſièmes antennules ſont placées au deſſous, & paroiſſent étrangères à la bouche proprement dite; elles ſont diviſées en deux depuis leur baſe. La diviſion intérieure eſt en forme de petite patte, & compoſée de cinq articles, dont le premier eſt très-court, plus large que long, intérieurement cilié; le ſecond eſt plus long, un peu comprimé, intérieurement cilié; le troiſième eſt court, courbé à ſa baſe; le quatrième eſt un peu plus long que celui qui le précède; il eſt un peu alongé ſupérieurement, & fortement cilié; le cinquième eſt terminé en pointe & eſt velu. La diviſion extérieure, auſſi longue ou même un peu plus longue que l'intérieure, eſt formée de deux pièces; l'une alongée, droite, preſque cylindrique; l'autre arquée, ſétacée, compoſée d'un grand nombre d'articles très-peu diſtincts; elles ont leur inſertion ſur une pièce large, mobile, qui leur eſt commune, placée à la partie inférieure de la bouche, au deſſous des mâchoires.

Les quatrièmes antennules ſont plus grandes que les précédentes, & diviſées en deux juſqu'a leur baſe. La diviſion intérieure, appelée *bras* par Degeer & quelques autres Entomologiſtes, reſſemble, comme la précédente, à une petite patte, & eſt compoſée de ſix pièces, dont la première eſt courte, inégale; la ſeconde eſt courte, anguleuſe, dentelée intérieurement; la troiſième eſt plus longue, un peu comprimée; la quatrième eſt preſque triangulaire, amincie & un peu arquée à ſa baſe; la cinquième eſt alongée, comprimée, preſque carrée; la dernière eſt longue, comprimée, terminée en pointe obtuſe, & velue ſupérieurement & intérieurement, comme toutes celles qui la précèdent. La diviſion extérieure eſt formée de trois pièces, dont la première eſt courte, inégale; la ſeconde alongée, preſque cylindrique; la troiſième eſt arquée, ſétacée, compoſée d'un grand nombre d'articles peu diſtincts. Les deux diviſions ſont inférées à la partie extérieure de la lèvre inférieure, ſur une pièce mobile qui leur eſt commune.

Les yeux ſont globuleux, & portés ſur un pédicule mobile, plus ou moins long, plus ou moins gros, formé de deux pièces. La première eſt très-courte, inégale, accompagnée, à ſa partie ſupérieure, d'une lame plus ou moins avancée, & dont la forme varie. Elle eſt ou ſimple, ou épineuſe, ou dentelée; ce qui peut fournir un bon caractère pour la diſtinction des eſpèces.

La tête ſe confond avec le corcelet. La partie antérieure ou le chaperon eſt plus ou moins avancée, & eſt marquée de deux ou de quatre entailles pour faciliter le mouvement des yeux & des antennes extérieures. Ce ſont ces entailles qui, laiſſant entr'elles trois ou cinq pointes plus ou moins marquées & avancées, peuvent encore fournir un très-bon caractère pour la diſtinction des eſpèces.

La partie ſupérieure du corcelet eſt plane, peu convexe, ovale ou carrée, formée d'une croûte aſſez dure, mais beaucoup moins que celle des pattes. A la ſuite du corcelet, le corps s'élargit, & n'eſt plus couvert que d'une peau membraneuſe, ſemblable à du parcheumin mouillé dans les grandes eſpèces, un peu plus molle dans les petites.

La queue eſt molle, ſimplement couverte d'une peau membraneuſe: c'eſt la partie qui doit toujours reſter cachée dans la coquille. Elle eſt à peu près auſſi longue ou même plus longue que le corcelet, contournée comme la coquille, & garnie, ſur les côtés, de trois ou quatre paires de lames ou attaches aplaties, alongées, garnies de cils, par le moyen deſquelles ce Cruſtacé ſe fixe ou ſe cramponne aux parois de la coquille. Il ſe ſert auſſi pour cela de l'extrémité de la queue, qui eſt diverſement figurée dans les diverſes eſpèces, mais qui eſt formée dans toutes de pluſieurs pièces écailleuſes, larges, aplaties, garnies de poils courts & ſerrés, & d'une pièce ovale ou alongée, qui, vue a la loupe, paroit formée de petites écailles très-dures, imbriquées. On voit de pareilles plaques au deſſous des quatre pattes poſtérieures. C'eſt ſans doute au moyen de ces petites lames ou écailles imbriquées, que le Pagure s'attache aux parois de la coquille. L'anus ſe trouve à l'extrémité de cette queue, au deſſous de la plaque du milieu.

Dans le Pagure Bernard, dont Degeer a donné une deſcription détaillée & une bonne figure, le bout de la queue eſt terminé par une partie écailleuſe d'une figure très-ſinguliere, & dont la conſtruction mérite d'être remarquée. Elle eſt compoſée de pluſieurs pièces en forme de lames aplaties, mais de figure différente, & dont les cinq poſtérieures, placées en quinconce, ſont garnies de poils, & courbées en deſſous dans leur poſition naturelle, pour couvrir l'ouverture de l'anus, comme Swammerdam l'a remarqué. La lame du milieu de cette partie eſt garnie, de chaque côté, d'une pièce alongée, irrégulière & écailleuſe, diviſée en deux articulations mobiles, & qui a en deſſous une petite appendice également écailleuſe. Mais ce qui eſt bien remarquable, c'eſt que la pièce écailleuſe du côté gauche eſt beaucoup plus grande & plus longue que celle du côté droit. C'eſt toujours

celle

celle oppoſée à la plus grande pièce, ſuivant l'obſervation de Boſc, qui eſt la plus grande.

Catesby a décrit & figuré une eſpèce de Pagure, dont le bout de la queue eſt cruſtacé comme la partie antérieure, & garni de trois ongles crochus, au moyen deſquels il s'attache fortement aux ſpires de la coquille qu'il habite.

Les pattes ſont conſtamment au nombre de dix, quoique l'animal n'en montre ordinairement que ſix hors de la coquille, & qu'il n'y en ait effectivement que ſix qui lui ſervent à prendre ſes alimens ou à marcher. Les quatre autres ſont très-petites & cachées dans la coquille. Les deux premières pattes ſont en forme de pinces ou de tenailles; elles ſont quelquefois de grandeur & de figure à peu près ſemblable, mais plus ſouvent il y en a une beaucoup plus grande que l'autre, & cela tient peut-être autant à la diverſité des eſpèces, qu'à la forme de la coquille dans laquelle elles ont vécu. Ces coquilles contribuent peut-être à donner plus de développement à l'une de ces deux pinces qu'à l'autre, ainſi qu'il arrive quelquefois aux autres pattes qui ne ſe montrent pas toujours parfaitement ſemblables.

Les pinces ſont compoſées de ſix pièces, dont les deux premières ſont courtes & plus petites que les autres. Les deux qui ſuivent ſont plus longues, plus groſſes, ordinairement comprimées & de forme preſque triangulaire. La cinquième pièce ou la main eſt la plus groſſe; elle eſt terminée par un doigt, qui en eſt un prolongement, & par un autre qui eſt mobile, & que nous regardons comme la ſixième pièce. Ces doigts ſont, ou tranchans à leur partie interne, ou garnis de gros tubercules en forme de dents. Nous leur donnons quelquefois, dans nos deſcriptions, le nom de *ſerres*.

Les quatre pattes qui ſuivent, ſont compoſées du même nombre de pièces que les pinces; mais la ſixième ou dernière, qu'on nomme auſſi *doigt*, eſt ſimple, plus ou moins longue, & terminée par un ongle ou crochet qui y paroît comme implanté.

Les deux pattes, qui reſtent cachées dans la coquille, ſont petites, très-courtes, comprimées, diviſées, comme les précédentes, en ſix pièces, dont la première eſt très-courte; les ſuivantes ſont plus ou moins longues, & les deux dernières diverſement figurées. Elles ſont en pinces dans quelques-unes, terminées par un doigt court, ſimple, dans quelques autres; en une palette couverte de petites écailles, ou en forme de broſſe, dans quelques autres.

Outre ces pattes, les ſemelles ont, à l'origine de leur queue, des filets tels qu'on en voit aux autres Cruſtacés, deſtinés à ſervir d'attache aux œufs qu'elles pondent en grand nombre, & qu'elles portent avec elles juſqu'à ce que les petits ſoient éclos.

Ariſtote avoit très-bien obſervé que le Pagure n'étoit point adhérent à ſa coquille, comme le Mollufque qui l'avoit formée & habitée le premier, mais qu'il s'en emparoit après la mort de celui-ci. Il avoit obſervé, dis-je, qu'auſſitôt né, il cherchoit à ſe loger dans une petite coquille vide, & qu'en grandiſſant il changeoit d'habitation, & entroit toujours dans une coquille proportionnée à la groſſeur de ſon corps. Ces obſervations ont été confirmées par Rondelet, Belon & une infinité de voyageurs & de naturaliſtes qui ont eu occaſion de voir ces petits animaux ſur le rivage de la mer, où on les trouve en grand nombre pendant toute la belle ſaiſon. Cependant Swammerdam, cet obſervateur ſi judicieux & ſi exact d'ailleurs, nie formellement que le Pagure ſoit un animal paraſite. Il ne croît pas ce qu'Ariſtote, Rondelet, Belon & tant de voyageurs ont avancé à cet égard. Il ſoutient, d'après ſa propre obſervation, que ces animaux ſont attachés à leur coquille, comme tous les Mollufques le ſont à la leur. Il prétend que la coquille dans laquelle ſe trouvent les Pagures, doit être conſidérée comme une enveloppe qui leur eſt propre, de laquelle ils ſe trouvent pourvus dès leur naiſſance, à laquelle ils ſont intimement unis, & de laquelle ils ne doivent point ſortir tant qu'ils vivront.

Si l'aſſertion de Swammerdam étoit vraie, il faudroit que les Pagures naquiſſent vêtus comme les Mollufques teſtacés, & qu'ils euſſent la faculté d'agrandir eux-mêmes leur coquille à meſure qu'ils prennent de l'accroiſſement; & ces coquilles d'ailleurs n'auroient-elles pas une forme qui leur ſeroit propre? Or, on ſait poſitivement que ces Cruſtacés n'ont, en naiſſant, d'autre enveloppe que la croûte dure qui revêt la partie antérieure du corps; & que l'autre eſt nue, ou ſeulement couverte d'une peau fine & délicate.

Il n'eſt point vrai que le Pagure s'empare de force d'une coquille tant que le vrai propriétaire l'habite, ni qu'il tente jamais de le faire périr. Il ne cherche à ſe loger que dans celles qui ſont vides, & il faut encore qu'elles ſoient en ſpirale, & faites de manière que la partie poſtérieure du corps puiſſe s'y cramponner.

Au reſte, ce changement de coquille n'a lieu qu'une fois l'an, à l'époque de la mue. Le Pagure attend le moment où il doit ſubir cette opération, à la ſuite de laquelle ſon corps doit prendre un plus grand développement, pour abandonner ſon logement, & en chercher un qui ſoit plus ſpacieux. Pour cela, il entre ſucceſſivement à reculons dans preſque toutes celles qui ſe préſentent, & il eſſaie ſi la partie poſtérieure de ſon corps s'y trouvera à ſon aiſe. Il ne s'y loge que lorſqu'il s'eſt bien aſſuré par divers tâtonnemens, qu'elle lui convient.

Il y a des Pagures qui ſe paſſent de coquilles. On en connoît qui ſe logent dans des trous de rochers, dans des éponges, dans le tube d'une Serpule, & d'autres qui s'enfoncent, à ce qu'on croit, ſeulement dans le ſable.

Les Pagures ſe meuvent & marchent au fond de la mer ou ſur le rivage, par le moyen des quatre

pattes antérieures, ordinairement auſſi longues ou même plus longues que les pinces, & c'eſt avec ces pinces qu'ils ſaiſiſſent leur proie pour s'en nourrir. Lorſqu'ils ſont menacés de quelque danger, ils s'enfoncent preſqu'entiérement dans leurs coquilles, & ne ſe montrent que long-tems après que le danger eſt paſſé. Lorſqu'on les ſaiſit, ils font un petit cri, & on ne peut eſpérer de les faire ſortir pour les examiner, que lorſqu'ils ſont morts. Ce n'eſt que dans la belle ſaiſon qu'on peut obſerver ces animaux dans nos climats, parce que ce n'eſt qu'alors qu'on les rencontre ſur le rivage de la mer; ils s'en éloignent l'hiver pour chercher une température plus douce.

Quand ils ſont encore jeunes, les Pagures, ainſi que nous venons de le dire, s'enfoncent quelquefois entiérement dans leurs coquilles : à peine apperçoit-on alors l'extrémité de leurs pattes. Mais il paroît que, parvenus à un âge plus avancé, ou lorſqu'ils ont pris preſque tout leur développement, la partie antérieure, & ſurtout les pinces, ne s'y enfonce plus autant. Les quatre pattes antérieures, ainſi que les pinces, ſe montrent toujours en grande partie au dehors. Quelques eſpèces mêmes ont une des pinces aſſez groſſe pour fermer preſqu'entiérement l'ouverture de la coquille, & faire l'office d'une opercule.

Ce qui ne nous paroît point avoir été aſſez obſervé, & qui mériteroit bien pourtant de l'être, c'eſt ſi le même individu, en quittant ſa coquille, devenue trop petite pour lui, va conſtamment ſe loger dans une coquille ſemblable à la première, s'il ſe borne à quelques eſpèces du même genre, ou s'il prend indifféremment toutes celles qui ſe préſentent, n'importe à quelle eſpèce elles appartiennent. Il ſemble bien que le même Pagure ſe trouve dans pluſieurs coquilles d'eſpèces différentes; mais ne ſeroit-il pas poſſible que l'individu, qui habite d'abord un Buccin, & dans lequel ſon corps s'eſt en quelque ſorte modelé, ne pût enſuite ſe loger commodément que dans un autre Buccin, & qu'il ſe trouvât incommodé ou gêné s'il vouloit ſe fixer dans un Murex ou une Tonne ?

Nous avons fait quelques obſervations dans nos voyages, qui nous laiſſent des doutes à cet égard; & il eſt facile de ſe convaincre qu'un grand nombre de Pagures, d'eſpèces bien différentes, ont été confondues & priſes pour la même, par des perſonnes qui avoient l'habitude d'obſerver. Rondelet, par exemple, paroît avoir figuré deux eſpèces différentes. La première nous paroît être le Pagure ſtrié, & l'autre en différer, & on voit, par ce qu'il dit, qu'il regarde tous les Pagures de la Méditerranée comme appartenans à la même eſpèce. Ils ſont ſeulement plus ou moins longs, ſuivant lui, & tantôt c'eſt la pince droite qui eſt la plus grande, tantôt c'eſt la gauche.

Lorſque les Pagures ſortent de leur coquille pour ſe loger ailleurs ou pour manger, ils ont à craindre une infinité d'ennemis qui ſe nourriſſent de leur chair. Quelques poiſſons les mangent avidement, & c'eſt même un moyen, ainſi que Belon l'a obſervé, pour prendre ceux qui fréquentent les rochers ou qui s'approchent du rivage.

Nicolſon, dans ſon *Eſſai ſur l'Hiſtoire naturelle de Saint-Domingue*, fait mention d'un Pagure qu'il nomme *Soldat de terre, Cancellus terreſtris*, & qui n'eſt point du tout aquatique. Il eſt aſſez ſemblable, dit-il, à celui de mer; mais il eſt communément plus petit. Sa groſſeur eſt proportionnée à ſon âge. Les plus gros ont à peine quatorze pouces de longueur. Il recherche les endroits ſecs. On en trouve fréquemment au bord de la mer & ſur les mornes. Ceux-ci ſont plus mal logés que les premiers, parce que les coquilles terreſtres ſont moins communes que celles de la mer, que la lame jette ſur le rivage. Il évite les lieux fangeux, où l'on ne trouve que de petits Crabes. Il ſe nourrit d'excrémens, d'inſectes, d'herbes, de feuillages. Il n'eſt nullement amphibie. Lorſqu'on le met dans l'eau, ſoit de mer, ſoit de rivière, il fait tous ſes efforts pour en ſortir. Trouve-t-il un obſtacle invincible, il y périt en peu de tems.

Latreille ajoute que c'eſt peut-être cette eſpèce qui emploie, pour ſe ſauver, le ſtratagême ſuivant, dont des perſonnes dignes de foi lui ont dit avoir été témoins oculaires. Ces Cruſtacés ſont ſouvent à la pourſuite de leur proie ſur les rochers ou ſur les lieux élevés. Quelque péril leur fait-il craindre pour leurs jours, ils ſe retirent auſſitôt dans leurs retraites, & y roulent avec leur maiſon, que leur forme arrondie rend plus ſuſceptible de mouvement.

Il y a dans les îles de l'Amérique, ſelon Boſc, un très-grand Pagure, qui vit habituellement ſur terre, & qui ne va à la mer que pour y dépoſer ſes œufs, & enſuite chercher une nouvelle coquille, avec laquelle il revient ſur les montagnes & dans les bois. Quand on le prend, il jette un petit cri, & tache de mordre ou de pincer la main. Les habitans le mangent, & tirent de ſon corps une huile jaunâtre, regardée comme un remède ſouverain contre les rhumatiſmes. On trouve dans la coquille d'où l'on vient de tirer, par le moyen du feu, un de ces Pagures, une demi-cuillerée d'eau claire, que l'on regarde auſſi comme un remède ſouverain contre les puſtules que fait naître ſur la peau le ſuc de mancenillier.

On mange rarement les Pagures, parce qu'ils ſont généralement petits, peu abondans ſur le même rivage, & qu'enfermés dans leur coquille, on les en fait ſortir difficilement, à moins qu'on n'emploie le feu & l'eau bouillante. Cependant on recherche quelques eſpèces, dans l'Amérique & dans les Indes orientales, dont la chair eſt auſſi ſavoureuſe que celle de preſque tous les autres Cruſtacés, & dont le volume du corps eſt aſſez gros pour mériter qu'on ſe donne la peine de l'apréter. Séba dit que le Pagure larron eſt très-bon à manger, & que ſes entrailles ſurtout, étant bien accommodées, ſont

un mets agréable. Cette dernière assertion est démentie par Linné, qui dit au contraire que ce Crustacé n'est bon à manger que lorsqu'on lui a ôté les intestins.

Selon Rochefort, les habitans des Antilles en mangent quelquefois comme on mange, en quelques contrées d'Europe, les Escargots; mais on les regarde, en général, comme plus propres à servir de remède que de nourriture. Etant séparés de leur coquille & exposés au soleil, ils rendent une huile jaunâtre, qu'on estime salutaire dans les rhumatismes & les gouttes froides. On s'en sert aussi pour ramollir les duretés de la peau & les callosités des pieds.

Il paroît bien certain que le Pagure quitte assez ordinairement sa coquille pour courir après sa proie. Il est probable qu'il la quitte aussi dans le tems des amours, comme à l'époque de la mue. Suivant Aristote, dans les tems de calme, ces Crustacés se détachent de leurs coquilles pour aller prendre leur nourriture, &, lorsque le vent souffle un peu fort, ils se tiennent tranquilles auprès des rochers. Belon dit aussi qu'ils sortent de leur coquille pour aller manger. Rondelet dit aussi qu'ils sortent de leur coquille au tems que la Nature les incite à frayer. Ulloa, dans son voyage au Pérou, dit que le Pagure marche quelquefois avec sa coquille, & que d'autres fois il la laisse pour chercher à vivre. Dès qu'il est menacé de quelque danger, il court vîte vers le lieu où il l'a laissée, & il y rentre promptement à reculons, cherchant à en fermer l'entrée à son ennemi & à se défendre avec ses serres, dont il se sert pour mordre ou pincer à la manière des Ecrevisses. Il ajoute que cette morsure produit, pendant deux jours, les mêmes accidens que la piqûre du Scorpion; ce qui n'est pas probable, puisque les pinces des Pagures, ainsi que celles des autres Crustacés, ne peuvent agir autrement qu'en pressant fortement les corps qu'elles saisissent.

Quelques auteurs ont parlé des combats que se livrent entr'eux les Pagures pour la possession d'une coquille. Elle reste, comme on pense bien, à celui qui a terrassé ou mis en fuite tous ses concurrens, ou qui a eu l'adresse de s'y glisser pendant que les autres sont aux prises.

Le nombre des espèces, borné d'abord à quelques-unes, s'est accru depuis peu de tems, & il est probable qu'il augmentera considérablement lorsqu'on voudra se donner la peine d'étudier ces petits animaux sur le rivage même de la mer, & qu'on prendra les précautions convenables pour les bien conserver dans les collections. Nous ne doutons pas que ces Crustacés ne soient très-multipliés sur le Globe, & que chaque région n'en possède plusieurs espèces qui lui sont propres, & qu'on a bien souvent confondues, parce que ni les descriptions ni les figures que les voyageurs en ont données, n'ont été assez exactes pour les faire distinguer.

PAGURE.

PAGURUS. Fabr. Bosc. Latr. CANCER. Linn. Herbst.

ASTACUS. Bast. Deg. CANCELLUS. Rond. Bel. Swamm.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes ; les deux extérieures distantes, longues, sétacées ; les deux intérieures courtes, rapprochées, filiformes, bifides à leur extrémité.

Deux yeux rapprochés, portés sur un pédicule mobile, alongé, cylindrique.

Huit antennules ; les quatre postérieures divisées en deux jusqu'à leur base.

Dix pattes ; les deux antérieures en pinces ; les quatre postérieures fort petites.

Corps logé dans une coquille étrangère.

ESPÈCES.

1. Pagure larron.

Corcelet avec deux lignes croisées en forme d'X ; queue simple, ventrue en dessous.

2. Pagure Mégiste.

Parasite, rouge, marqué de taches rondes, blanches ; pattes velues et épineuses ; pince gauche plus grande que la droite.

3. Pagure moucheté.

Parasite, d'un rouge de sang foncé, marqué de taches blanches ; pattes très-velues ; pince gauche plus grande que la droite.

4. Pagure vieillard.

Parasite ; corcelet ovale, avec les côtés ciliés ; pattes ridées, très-velues.

5. Pagure granulé.

Parasite ; pinces presqu'égales, marquées de tubercules réunis ; les intervalles hérissés de poils très-courts et roides.

6. Pagure Ours.

Parasite ; pattes et pinces transversalement striées et très-velues ; pinces égales.

7. Pagure pointillé.

Parasite, d'un rouge-clair, marqué de points blancs ; pinces hérissées ; la gauche plus grande que la droite.

8. Pagure incisé.

Parasite ; pattes et pinces marquées de rides transversales, dentelées ; pince gauche plus grande que la droite.

9. Pagure miliaire.

Parasite, brun ; pinces égales, tuberculées ; tubercules rapprochés, d'une couleur plus claire.

PAGURE. (Insecte.)

10. PAGURE Bernard.

Parasite ; pinces chagrinées et muriquées, la droite plus grande que la gauche.

11. PAGURE hongrois.

Parasite ; pinces velues, avec l'extrémité noire ; la droite plus grande que la gauche ; corps rouge.

12. PAGURE Diogène.

Parasite ; pinces muriquées, pubescentes ; la gauche plus grande que la droite.

13. PAGURE soldat.

Parasite ; pince gauche plus grande que la droite, muriquée de toutes parts ; doigts des pieds très-longs, en scie.

14. PAGURE cuirassé.

Parasite ; corcelet légèrement tuberculé, antérieurement tronqué ; pince gauche plus grande que la droite ; antennes intérieures très-longues.

15. PAGURE strié.

Parasite ; pinces et pattes transversalement striées ; stries ciliées, dentelées ; pince gauche plus grande que la droite.

16. PAGURE rongeur.

Parasite ; pinces presqu'égales, transversalement striées.

17. PAGURE geolier.

Parasite ; pince gauche plus grande que la droite ; main lisse ; doigts des pieds très-longs et lisses.

18. PAGURE rubané.

Parasite ; pattes rouges, avec des raies longitudinales, blanches ; pinces presque égales, raboteuses, hérissées.

19. PAGURE vigilant.

Parasite ; pinces presqu'égales, raboteuses ; pédicules des yeux très-longs.

20. PAGURE diaphane.

Parasite, déprimé ; pince gauche plus grande, lisse ; bord supérieur du carpe anguleux, dilaté.

21. PAGURE hermite.

Parasite ; pinces raboteuses, presque égales ; les six pattes antérieures ayant un pouce.

22. PAGURE tubulaire.

Parasite, presque cylindrique ; tête court, marqué de points enfoncés.

23. PAGURE oculé.

Parasite ; pinces muriquées, égales ; pédicule des yeux de la longueur du corcelet.

24. PAGURE ailé.

Parasite ; mains lisses, avec trois dilatations ; pince droite plus grande que la gauche.

25. PAGURE ophthalmique.

Parasite ; pinces égales, muriquées ; pattes avec des faisceaux de poils ; yeux grands, portés sur un pédicule mince.

26. PAGURE Araignée.

Parasite ; pinces raboteuses ; queue calleuse à l'extrémité, et pourvue d'un onglet.

27. PAGURE flûteur.

Parasite ; corcelet lisse, entier ; pince gauche plus grande que la droite ; pieds et pinces châtains, avec l'extrémité blanche.

PAGURE. (Insecte.)

28. Pagure tambour.

Parasite; corcelet lisse, entier; pattes striées, avec les doigts marbrés.

29. Pagure tirailleur.

Parasite; corcelet lisse, entier; pinces égales, granulées; cuisses de la seconde paire, comprimées.

30. Pagure cuirassier.

Parasite; corcelet rugueux; bras lisses, triangulaires; carpes et mains muriqués.

31. Pagure pédonculé.

Parasite; corcelet plane, déprimé; pince gauche plus grande, renflée, muriquée; pédicule des yeux fort gros.

32. Pagure rayé.

Parasite; corcelet plane, blanchâtre; pinces égales, transversalement striées.

33. Pagure cannelé.

Parasite; pinces égales, anguleuses; angles saillans, en scie.

34. Pagure douteux.

Parasite; pinces presque glabres, granulées; la gauche plus grande que la droite.

1. Pagure larron.

Pagurus latro.

Pagurus thorace futuris quadrifido; caudâ simplici subtùs ventricosâ. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 2. *p.* 468. *n°.* 1. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 411. *n°.* 1.

Cancer latro. Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 1049. *n°.* 56.

Cancer crumenatus. Rumph. *Thesaur. tab.* 4.

Bourfières. Rochef. *Antilles, t.* 1. *chap.* 21.

Cancer crumenatus, orientalis. Séba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 21. *fig.* 1. 2.

Purfekrab. Petiv. *Gazoph.* 1. *Append. tab.* 1. *fig.* 2.

Cancer Astacus latro. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 54. *tab.* 24.

Pagure larron. Bosc, *Hist. nat. des Crust. t.* 2. *p.* 76.

Pagure larron. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 164. *n°.* 9.

La figure que Séba donne de ce Pagure paroît fort bonne. Le chaperon est terminé en pointe avancée. Les antennules intérieures sont presque aussi longues que les pinces, divisées à leur extrémité. Les divisions sont inégales. La supérieure est beaucoup plus grosse & plus longue que l'inférieure. Les antennes extérieures sont sétacées & plus longues que les pattes. Les yeux sont gros, portés sur un pédicule cylindrique. Le corps est d'un beau rouge-corallin. Le corcelet paroît avoir une ligne transverse, courbe, un peu sinuée & enfoncée, & deux autres longitudinales, qui se joignent au milieu, & forment en quelque sorte un X. C'est sans doute ce qu'a voulu exprimer Séba en disant : « La coque qui couvre le corps par-dessus, est composée de plusieurs articulations, jointes ensemble d'une manière qu'elles peuvent se ferrer & s'étendre lorsque l'animal se meut promptement avec ses gros pieds. » La queue, formée de trois articulations, est partout fillonée de longues raies. Les pinces sont grosses, rouges comme le corps. La gauche est beaucoup plus grosse que la droite, & les ferres de l'une & de l'autre sont garnies de fortes dents. Les six pattes qui suivent, ont des taches ondées, & sont armées de dentelures sur leurs bords. La dernière pièce est alongée, & hérissée de faisceaux de poils. Les deux autres pattes sont très-petites. Séba dit que ce Pagure est bon à manger. Ses entrailles principalement, étant bien apprêtées, font un mets agréable.

Il se trouve dans les mers des Indes, & habite les fentes des rochers, d'où il sort la nuit, & se répand sur le rivage pour aller chercher sa nourriture.

2. Pagure mégiste.

Pagurus megistos.

Pagurus parasiticus rufus, maculis rotundatis albicantibus, pedibus hirsutis spinosisque, chelâ sinistrâ majore.

Cancer megistos. Herbst, *Canc.* 3. *pag.* 23. *tab.* 61. *fig.* 1.

Ce Crustacé, dans la figure qu'Herbst en donne, paroît être un Pagure par la partie antérieure du corps, & une Écrevisse par la partie postérieure. Sa queue est terminée par cinq feuillets fort larges; ce qui suppose qu'il nage comme les Écrevisses, & qu'il ne se loge ni dans une coquille ni dans un creux ou fente de rocher. Tout le corps est d'un beau rouge, couvert de petites taches blanchâtres. Les yeux sont portés sur un pédicule alongé, cylindrique, un peu plus étroit vers le milieu. Les pattes & les pinces sont velues. La pince gauche est beaucoup plus grande que la droite, & la main est fort renflée.

Il se trouve dans l'Océan indien.

Nota. On voit un Crustacé, au Muséum d'Histoire naturelle, qui nous paroît le même par la partie antérieure du corps & par les pattes, mais qui est parasite & logé dans un Buccin. Le corcelet est d'un rouge très-pâle, marqué de taches blanches. Le chaperon n'est point avancé : on voit seulement une dent, de chaque côté, entre les yeux & les antennes extérieures, qui est obtuse, & armée, à son extrémité, d'une petite épine blanche. Les yeux sont portés sur un pédicule peu alongé, cylindrique, rougeâtre, un peu plus gros que dans la figure de Herbst. La lame qui est au-dessus de leur base supérieure est terminée par trois épines presqu'égales. Les antennes internes ont les deux premiers articles fort courts, & le pénultième un peu alongé, cylindrique. Les pinces sont inégales, hérissées de poils longs, pourpres, & de piquans plus gros & plus forts vers l'angle supérieur interne; elles sont d'un rouge-clair, avec des taches blanches, bordées de brun. De la plupart de ces taches partent des faisceaux de poils. Il y en a qui sont placées à la base des piquans, & d'autres sur le piquant même qu'elles entourent. L'extrémité du piquant est noire & aiguë. La pince gauche est plus grande que la droite. Les pattes sont hérissées des mêmes poils & des mêmes piquans, si ce n'est qu'ils sont plus petits, plus acérés & tout noirs. Les doigts des pinces sont fort gros, à peine dentés intérieurement, & terminés supérieurement par un bord noir, tranchant. Les quatre pattes qui viennent après ont leurs doigts fort longs, assez gros, arrondis, hérissés de poils, armés de piquans, & terminés par un ongle noir. Les deux pattes qui suivent, sont terminées par un petit ongle, & elles ont en dessous une palette oblongue, noire.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance, & est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

3. Pagure moucheté.

Pagurus guttatus.

Pagurus parasiticus, sanguineus, albo maculatus, pedibus hispidis; chelâ sinistrâ majore.

Il est fort grand. Le corcelet est plane, presque carré, ridé sur les côtés, blanchâtre & lisse au milieu, lavé de rouge sur les côtés, avec des taches blanches. Les bords latéraux sont hérissés de longs poils. Le chaperon est peu avancé, à peine denté. Les yeux sont portés sur un pédicule lisse, d'un brun-testacé, peu alongé. La base supérieure est accompagnée d'une lame large, rouge, avec des points blancs & les bords antérieurs ciliés. Les antennes antérieures ont leurs premiers articles hérissés, avec des points blancs. Les pinces sont un peu renflées. La gauche est un peu plus grande que la droite. Elles sont d'un rouge de sang-foncé, avec des taches blanches; elles sont hérissées de poils, & on voit quelques tubercules épineux sur les mains & sur les doigts. Les pattes sont de la couleur des pinces, & tachées comme elles de blanc; elles sont hérissées de poils & n'ont point de tubercules. Les doigts sont longs & terminés par un ongle très-fort. Les quatre pattes de derrière sont petites, rouges, tachées de blanc.

Il se trouve à l'Isle-de-France, & est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

4. Pagure vieillard.

Pagurus aniculus.

Pagurus parasiticus, thorace ovato, lateribus ciliatis, pedibus rugosis hirtis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 2. p. 468. n°. 2. — Suppl. tom. 5. p. 411. n°. 2.*

Pagurus aniculus. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom. 2. p. 76.*

Pagurus aniculus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom. 6. p. 163. n°. 8.*

Cancer aniculus. Herbst, *Canc. t. 2. p. 37.*

Il est fort grand. La bouche est hérissée de poils. Le chaperon est bifide, & les deux divisions sont alongées, aiguës. Les yeux sont avancés, portés sur un pédicule cylindrique. Le corcelet est ovale lisse, glabre, avec les côtés ciliés & la partie postérieure molle. La queue est molle, vésiculeuse, terminée, de chaque côté, par deux appendices triarticulées, réunies à leur base, planes & noires à leur extrémité, celle des deux qui se trouve postérieure étant une fois plus petite que l'autre. Les pinces sont grandes, transversalement marquées de rides velues. Les mains sont ovales, & les doigts sont hérissés de faisceaux de poils, dont quelques-uns de couleur rouge. Les ongles sont obtus & noirs. Les deux paires de pattes qui suivent, sont longues, rugueuses, hérissées de poils. Les cuisses sont comprimées. Les doigts sont hérissés de faisceaux de poils, dont quelques-uns sont rouges. Les ongles sont noirs, aigus. Les pattes de la quatrième paire sont très-petites, comprimées, avec le dernier article ovale, armé d'un ongle plane, arrondi, noir. Celles de la cinquième sont courtes, filiformes, & armées d'un ongle noir.

Il se trouve dans l'Océan austral.

5. Pagure granulé.

Pagurus granulatus.

Pagurus parasiticus, chelis subæqualibus gregatim tuberculatis, interstitiisque hispidis.

Il est fort grand, entièrement blanchâtre. Le corcelet est plane, un peu raboteux, sans rides, presque triangulaire ou rétréci postérieurement. Le chaperon est à peine bidenté ou à peine sinué. Les yeux sont portés sur un pédicule alongé, blanchâtre, un peu aminci, presqu'aussi long que le corcelet. On voit, à leur base supérieure, une épine aiguë, avancée. Les antennes extérieures sont plus courtes que les pinces; elles ont, à leur base supérieure, un rameau pointu, épineux. Les antennes intérieures ne dépassent guère les yeux que par leur quatrième article bifide. Les pinces sont presqu'égales. La droite est à peine plus grande que la gauche. Elles sont couvertes de tubercules courts, arrondis, groupés au nombre de trois à sept, & même huit. L'espace compris entre ces tubercules est hérissé de poils roides, très-courts & très-serrés. Le quatrième article de ces pinces a, sur son bord supérieur interne, une suite de piquans, dont la pointe est acérée & noire. Ces piquans sont moins marqués sur la main. Les doigts n'ont que des tubercules groupés. Ils sont gros, & garnis de dents ou de gros tubercules osseux, arrondis, dans toute leur partie interne, à la pince droite. La gauche a le bord interne des doigts tranchant & dentelé. Les quatre pattes qui suivent, sont un peu plus courtes que les pinces. Les tubercules y sont moins groupés, & terminés par une petite épine aiguë, plus forte sur le bord supérieur interne. Les doigts sont longs, hérissés de poils, un peu anguleux. L'angle supérieur a une suite de piquans courts & assez gros, de couleur brune.

Il se trouve dans les mers des Indes, & est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

6. Pagure Ours.

Pagurus Ursus.

Pagurus parasiticus, pedibus manibusque transversè striatis hirsutis, chelis æqualibus.

Il est grand & d'un rouge très-pâle. Le chaperon est trident, & la dent du milieu est plus avancée que l'autre. Le corcelet est un peu convexe, presque carré, marqué d'un enfoncement transversal près

près du chaperon. Le milieu eſt liſſe, marqué de deux lignes peu enfoncées, qui ſe réuniſſent en une ſeule antérieurement. Les côtés ſont hériſſés de longs poils rouſſeâtres. Les yeux ſont portés ſur un pédicule long & mince. La lame qui les accompagne à leur baſe ſupérieure eſt hériſſée, avancée & terminée en pointe. Les antennes extérieures ſont un peu plus longues que les pinces, & accompagnées d'un rameau terminé en pointe aiguë. Les pinces ſont de grandeur égale, & marquées de plis tranſverſaux, rapprochés, qui paroiſſent en recouvrement. Le bord qui avance, eſt finement dentelé, & hériſſé de poils longs, rouſſeâtres. Les pattes ont les mêmes plis; mais ceux-ci paroiſſent moins en recouvrement. Leur bord eſt rouge, & ce rouge paroît formé par des cils très-courts & très-ſerrés. Elles ſont hériſſées de longs poils rouſſeâtres à leur bord ſupérieur & inférieur. Les pattes de la quatrième paire ſont courtes, comprimées, hériſſées à leur bord ſupérieur & inférieur, & terminées par une palette noire. Les deux dernières ſont un peu plus longues & plus minces.

Il ſe trouve à l'Iſle-de-France, & eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

7. Pagure pointillé.

Pagurus punctulatus.

Pagurus paraſiticus, pallidè rufus, albo punctatus, chelis hirtis, ſiniſtrâ majore.

Il eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt carré, liſſe, peu convexe, blanchâtre, avec quelques taches rondes, preſqu'oculées, blanches. Le chaperon eſt preſque tridenté, avec la dent du milieu plus courte que les autres. On voit une ligne tranſverſale, enfoncée, derrière le chaperon. Les yeux ſont portés ſur un pédicule aſſez gros & aſſez long, cylindrique, d'un brun-teſtacé. L'écaille qui les accompagne à leur baſe ſupérieure eſt blanchâtre, liſſe, ciliée antérieurement. Les pattes & les pinces ſont d'un rouge-clair, marquées de points blancs, & hériſſées de poils longs de la même couleur. Les pinces ont, de plus que les pattes, des tubercules épineux, en partie blancs. La pince gauche eſt plus grande que la droite.

Il ſe trouve ſur les bords de la mer, à l'île de Timor, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

8. Pagure inciſé.

Pagurus inciſus.

Pagurus paraſiticus, pedibus manibuſque rugis, tranſverſis, denticulatis; chelâ ſiniſtrâ majore.

La longueur du corps de ce Pagure eſt de quatre pouces & demi. La pince gauche eſt plus grande que la droite, & l'une & l'autre ont des rides tranſverſales, inégales, rapprochées, ciliées, & marquées, ſur leur crête antérieure, de dentelures, dont quelques-unes plus grandes que les autres. Le bord ſupérieur a des tubercules épineux aſſez grands, peu nombreux. Le corcelet eſt carré, peu convexe, preſque liſſe. Le chaperon eſt peu avancé, à peine tridenté. Les yeux ſont portés ſur un pédicule court, aſſez gros. La lame qui les accompagne à leur baſe ſupérieure eſt terminée par trois ou quatre petites épines. Le rameau qui accompagne les antennes extérieures eſt avancé, pointu, avec pluſieurs petites épines ſur ſa tige.

Il ſe trouve..... Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

9. Pagure miliaire.

Pagurus miliaris.

Pagurus paraſiticus, brunneus, chelis æqualibus, tuberculatis; tuberculis confertis, pallidioribus.

Pagurus miliaris. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom. 2. p. 75.*

Pagurus miliaris. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 168. n°. 19.*

Il eſt de la groſſeur du poing & d'une couleur brune. Les pinces ſont égales, entiérement couvertes de tubercules peu élevés, formés de petits grains rapprochés & moins colorés. Il paroît compoſé, ſelon M. Boſc, d'écailles en recouvrement, comme la Galathée ſtriée, & ſes pattes ſont fortement velues.

Il ſe trouve, ſuivant M. Boſc, dans le Buccin-Pomme.

10. Pagure Bernard.

Pagurus Bernhardus.

Pagurus paraſiticus, chelis ſcabris, ſubmuricatis, dextrâ majore.

Pagurus Bernhardus *paraſiticus, chelis muricatis, dextrâ majore.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 2. pag. 469. n°. 3. — Ent. Syſt. em. Suppl. p. 411. n°. 3.*

Carcinion. Arist. *lib. 4. cap. 4, & lib. 5. cap. 15.*

Cancer Bernhardus. Linn. *Syſt. Nat. tom. 2. pag. 1049. n°. 57. — Muſ. Lud. Ulr. pag. 454. — Faun. Suec. n°. 2032.*

Cancer Bernhardus. Scopoli, *Entom. Carn. n°. 1130.*

Aſtacus Bernhardus *caudâ molle recurvatâ, thorace lævi; pedibus cheliſque muricatis, ſcabris, dextrâ majore.* Deg. *Mem. Inſ. t. 7. p. 405. n°. 4. tab. 23. fig. 5. 6. 7.*

Aſtacus trunco ſubnudo, molli; thorace lævi,

manibus pedibuſque verrucoſis, ſcabris. Gronov. *Zooph. p.* 229. *n°.* 982.

Aſtacus trunco ſubrotundo, molli; thorace lævi; manibus pedibuſque ſubverrucoſis, ſcabris. Bast. *Opuſc. ſubſ. p.* 75. *tab.* 10. *fig.* 3.

Cancellus. Rond. *De Piſcib. lib.* 18. *cap.* 12. *p.* 553.

Cancellus. Swamm. *Bibl. Nat. tom.* 1. *p.* 194. *tab.* 11. *fig.* 1. 2.

Cancellus. Mattheiol. *in* Diosc. *p.* 283.

Cancellus. Belon. *De la Nat. des Poiſſ. p.* 370. *fig.* 1.

Cancellus nudus. Jonst. *Exſang. tab.* 7. *fig.* 6-12.

Cancellus gallis, Bernard-l'Hermite *cognominatus.* Jacob. *Muſ. Frid.* 4. *tab.* 1. *n°.* 36. 37.

Cancellus quibuſdam Bernhardus eremita. Worm. *Muſ. p.* 50. *tab.* 1.

Réaum. *Mém. de l'Académ. des Scienc.* 1710. *tab.* 10. *fig.* 19. 20.

Penn. *Zool. Brit.* 4. *tab.* 17. *fig.* 38.

Spect. de la Nat. tom. 3. *p.* 226. *fig.* F. G.

Cancer Bernhardus. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 14. *tab.* 22. *fig.* 6.

Pagurus Bernhardus. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *pag.* 160. *n°.* 1. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 46.

Pagurus Bernhardus. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 76.

Nous ne doutons pas que, parmi les ſynonymes que nous avons cités, il n'y en ait qui ſe rapportent à des eſpèces très-différentes; mais comme les auteurs qui ont parlé des Pagures n'ont donné que des deſcriptions incomplètes, nous ne pouvons faire autre choſe, pour le moment, qu'exprimer nos doutes à cet égard. Celui auquel paroît ſe rapporter le plus grand nombre de figures, & que Degeer a décrit avec ſoin, habite les coquilles des Nérites, des Buccins. Le chaperon eſt tridenté. Les yeux ſont avancés, portés ſur une tige cylindrique, groſſe, très-courte, & accompagnés à leur baſe d'une petite écaille élevée. Les antennes antérieures, qui ſe trouvent au deſſous des yeux, ſont courtes, diviſées en trois articles, dont le premier eſt court; les deux ſuivans ſont un peu alongés, cylindriques; le dernier eſt terminé par deux filets inégaux, qui paroiſſent formés d'un grand nombre d'articles peu diſtincts. Les antennes extérieures ſont preſqu'auſſi longues que les pattes, ſétacées, à articles peu diſtincts. Le premier eſt gros, & accompagné d'une épine longue, droite & aiguë; les deux ſuivans ſont alongés & cylindriques, le troiſième étant plus long que le ſecond. Les pinces ſont couvertes de tubercules plus ou moins nombreux, dont quelques-uns ſont en forme d'épine. Les doigts ſont munis de groſſes dents intérieurement. Les pattes ont des tubercules épineux à leur bord ſupérieur.

Il ſe trouve dans les mers de l'Europe, de l'Amérique, des Indes, ſi l'on peut s'en rapporter aux différens auteurs.

11. Pagure hongrois.

Pagurus hungarus.

Pagurus paraſiticus, chelis hirtis, apice atris, dextrâ majore; corpore rubro faſciato. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 469. *n°.* 4. — *Suppl. p.* 412. *n°.* 4.

Pagurus hungarus. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 26. *tab.* 23. *fig.* 6.

Pagure hongrois. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 77.

Pagure hongrois. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 164. *n°.* 10.

Il eſt plus petit que le Pagure Diogène. Le chaperon eſt légèrement tridenté. Les yeux ſont avancés, portés ſur un pédicule cylindrique, pâle, avec des bandes rouges. Le corcelet eſt liſſe, plane. Les pinces & les pattes ſont hériſſées de poils & marquées de bandes rouges. La pince droite eſt plus grande que l'autre, & les ſerres ſont intérieurement dentées.

Il ſe trouve dans la mer des Indes orientales.

12. Pagure Diogène.

Pagurus Diogenes.

Pagurus paraſiticus, chelis muricatis, pubeſcentibus, ſiniſtrâ majore. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 469. *n°.* 5. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 412. *n°.* 5.

Cancer Diogenes. Linn. *Syſt. Natur. tom.* 2. *p.* 1049. *n°.* 58.

Aſtacus trunco ſubnudo, molli; manibus pedibuſque villoſis. Gronov. *Zooph. p.* 230. *n°.* 985.

Aſtacus trunco ſubnudo, molli; manibus pedibuſque piloſis, ſiniſtra majore. Bast. *Opuſc. ſubſ. p.* 75. *tab.* 10. *fig.* 4.

Rumph. *Theſ. tab.* 5. *fig.* K. L.?

Catesb. *Car.* 2. *tab.* 33. *fig.* 1. 2.

Kempf. *Jap. tab.* 13. *fig.* 7.

Cancer Diogenes. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 17. *tab.* 22. *fig.* 5.

Pagure Diogène. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 77.

Pagure Diogène. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 166. *n°.* 16.

Il reſſemble, ſuivant Gronovius, pour la figure & les proportions de toutes les parties du corps, au Pagure Bernard; mais il en diffère par les pinces & les pattes, plus liſſes, couvertes de poils ſétacés, plus rares. En outre, la pince gauche eſt très-grande, ventrue, preſque globuleuſe, tandis que la droite eſt très-petite.

Il ſe trouve dans les mers des Indes & de l'Amérique.

13. Pagure ſoldat.

Pagurus miles.

Pagurus paraſiticus, chelâ ſiniſtrâ majore, utrinquè muricatâ; pedum unguibus longiſſimis, ſerratis. Fabr. *Ent. Syſt. em. t. 2. p. 470. n°. 6. — Suppl. tom. 5. p. 412. n°. 6.*

Cancer miles *macrourus, paraſiticus, chelis granulatis, villoſis, ſiniſtrâ majore; unguibus longiſſimis.* Herbst, *Canc. tom. 2. p. 19. tab. 22. fig. 7.*

Pagure ſoldat. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. t. 2. p. 77.*

Pagure ſoldat. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 165. n°. 15.*

Il reſſemble aux précédens, dont il diffère en ce que le bras ou la ſeconde pièce des pinces eſt dilaté à ſa partie ſupérieure, & garni de tubercules épineux. La pince gauche eſt plus grande que la droite, & elle eſt garnie de tubercules épineux, tant en deſſus qu'en deſſous. Les ongles ſont très-longs.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

14. Pagure cuiraſſé.

Pagurus clypeatus.

Pagurus paraſiticus, thorace tuberculato, anticè truncato; chelâ ſiniſtrâ majore; antennis interioribus longiſſimis.

Pagurus clypeatus *paraſiticus, thorace lævi, integerrimo, compreſſo; chelâ ſiniſtrâ majore, pedibuſque punctatis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 2. p. 470. n°. 7. — Suppl. tom. 5. p. 413. n°. 9.*

Cancer clypeatus. Herbst, *Canc. tom. 2. p. 22. n°. 5. tab. 23. fig. 2. A. 2. B.*

Pagure chaperon. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom. 2. p. 78.*

Pagure cuiraſſé. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 166. n°. 14.*

Il eſt fort grand & d'un rouge très-clair, jaunâtre ou brun. Le corcelet eſt un peu convexe, tuberculé ſur les côtés, en forme de cône tronqué antérieurement. La troncature eſt légérement ſinuée. Les yeux ſont portés ſur un pédicule court, aſſez gros, accompagnés, à leur baſe ſupérieure, d'une lame peu avancée, à peine denteléc. Les antennes extérieures ſont plus courtes que les pinces, & placées, non pas ſur une même ligne que les yeux, mais à leur côté latéral inférieur. Les deux premiers articles ſont très-courts, comprimés; le troiſième eſt un peu plus long & plus petit que les deux autres, & il eſt également comprimé. Les antennes intérieures ſont preſqu'auſſi longues que les autres. Le premier article eſt le plus court, dilaté & tranchant à ſa baſe ſupérieure. Le troiſième article eſt le plus long de tous. Les pinces ſont couvertes de tubercules clair-ſemés, rougeâtres, dirigés en avant, qui paroiſſent comme implantés. Les ſerres ſont armées de dents blanches, très-fortes. Les doigts ſont courts, aſſez gros. La pince gauche eſt beaucoup plus groſſe que l'autre, & toutes les deux, ainſi que les pattes, ont leur bord ſupérieur tranchant, & leur partie interne plane ou même un peu creuſe. On voit ſur les pattes les mêmes tubercules que ſur les pinces; mais ils ſont plus clair-ſemés, ſi ce n'eſt ſur les doigts, où ils ſont ſerrés & garnis de poils. Le dernier article eſt gros, armé d'un ongle noir.

Il ſe trouve dans la mer des Indes, & il habite une grande eſpèce de Buccin.

15. Pagure ſtrié.

Pagurus ſtriatus.

Pagurus paraſiticus, chelis pedibuſque tranſversè ſtriatis; ſtriis ciliatis, denticulatis; chelâ ſiniſtrâ majore.

Pagure ſtrié. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom. 2. p. 77.*

Pagure ſtrié. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 165. n°. 7.*

Il eſt de grandeur moyenne. Le chaperon eſt tridenté. La dent du milieu eſt plus courte, plus obtuſe que les deux latérales. Les angles latéraux ſont obtus & tuberculés. Les yeux ſont portés ſur un pédicule cylindrique, aſſez gros. On voit, à leur baſe ſupérieure, une lame à dents aiguës, preſqu'en forme de peigne. Les antennes extérieures ſont plus courtes que les pinces. Le premier anneau eſt accompagné d'un rameau pointu, court, garni d'épines. Le corcelet eſt plane, preſque carré, marqué de quelques points & de quelques enfoncemens à la partie antérieure & ſur les côtés, & de quelques ſtries irrégulières de chaque côté, vers la partie poſtérieure. Les bords latéraux ont quelques petits tubercules. Les pinces ſont groſſes; la gauche eſt plus grande que la droite; elles ont, ainſi que les pattes, au bord interne, une ſuite de tubercules avancés, en forme d'épines, & quelques autres plus courts, près de ce bord. Leur face ſupérieure & leur face latérale externe ſont marquées de rides inégales, tranſverſales, terminées chacune par de très-petites

dentelures, & par des cils courts & très-ferrés. Les doigts ſont courts, fort gros, marqués des mêmes rides, munis intérieurement de fortes dents. Les ſecondes pattes ſont un peu plus longues que les pinces, & les troiſièmes encore plus longues; leurs doigts ou tarſes ſont alongés & velus. L'ongle qui les termine, eſt petit & noir.

Il ſe trouve dans toute la Méditerranée, dans les Buccins, les Pourpres.

16. Pagure rongeur.

Pagurus arroſor.

Pagurus paraſiticus, chelis ſubæqualibus tranſverſè ſulcatis.

Cancer arroſor *thorace plano; chelis pedibuſque ſulcis numeroſis ornatis.* Herbst, *Cancer. tom. 2. p. 170. tab. 45. fig. 1.*

Cancer arroſor. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom. 2. p. 80.*

Cancer arroſor. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 170. n°. 24.*

Il paroît être le même que le Pagure ſtrié, ou en diffère fort peu. Le corcelet eſt plane; il eſt ridé, comme l'autre, ſur les côtés poſtérieurs; mais il n'a pas les tubercules qu'on remarque aux angles antérieurs du ſtrié. Les pinces ſont preſque égales en groſſeur; la gauche eſt pourtant un peu plus groſſe; elles ont des ſtries tranſverſales, ciliées à leur partie ſupérieure, & quelques dents en ſcie à leur bord ſupérieur interne.

Il ſe trouve.....

17. Pagure geolier.

Pagurus cuſtos.

Pagurus paraſiticus, chelâ ſiniſtrâ majore, manu lævi uſculâ; pedum unguibus longiſſimis, lævibus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. pag. 412. n°. 7.*

Pagure geolier. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom. 2. p. 77.*

Pagure ſentinelle. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 165. n°. 12.*

Il reſſemble au Pagure ſoldat, dont il diffère par le corps moins hériſſé de poils, les mains plus liſſes, point du tout épineuſes, & par les ongles ou derniers articles des pattes, à peine en ſcie. La pince gauche eſt beaucoup plus grande que la droite.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

18. Pagure rubané.

Pagurus vittatus.

Pagurus paraſiticus, pedibus rufis, albo vittatis; chelis ſubæqualibus, ſcabris, hirtis.

Pagurus vittatus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom. 2. p. 78.*

Pagurus vittatus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 167. n°. 18.*

Il eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt plane, preſqu'ovale, un peu raboteux tout autour, près des bords. Le chaperon eſt à peine tridenté. La dent du milieu eſt mieux marquée que les autres. Les yeux ſont petits, portés ſur un pédicule cylindrique, étroit & alongé. La lame latérale interne qui les accompagne, eſt très-courte, pointue, à peine avancée, garnie de longs cils intérieurement. Les antennes extérieures ſont de la longueur des pattes. Le ſecond anneau eſt latéralement avancé, pointu, hériſſé de poils. Les antennes intérieures ſont un peu plus longues que les yeux. Les pinces ſont preſqu'égales, rougeâtres, marquées d'anneaux oculés, blancs; elles ſont hériſſées de poils, & couvertes de tubercules un peu épineux. Les doigts n'ont pas de dents, mais ſont voûtés ou creux intérieurement, & leurs bords ſont noirs & tranchans. Les pattes ſont rouges, marquées de raies longitudinales blanches. Les doigts ſont hériſſés de faiſceaux de poils. Les ongles qui les terminent, ſont noirs.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Caroline, d'où il a été apporté par M. Boſc, & il ſe loge dans pluſieurs eſpèces différentes de Buccins.

19. Pagure vigilant.

Pagurus vigil.

Pagurus paraſiticus, chelis ſubæqualibus ſcabris, pedunculis oculorum longiſſimis.

Il eſt de grandeur moyenne, & entiérement de couleur blanche. Le corcelet eſt un peu convexe, à peine raboteux. Le chaperon eſt tridenté & légérement rebordé. Les yeux ſont portés ſur un pédicule preſque de la longueur du corcelet, & accompagnés, à leur baſe ſupérieure interne, d'une très-petite épine. Les antennes extérieures ſont plus courtes que les pinces, accompagnées, à leur baſe extérieure, d'un rameau pointu & hériſſé de petites épines. Les pinces ſont preſqu'égales; la gauche pourtant eſt un peu plus grande, & elles ſont entiérement couvertes de petits tubercules rapprochés, qui les rendent comme chagrinées. Les doigts ou ſerres ont leur bord interne tranchant. Les pattes ſont en ſcie à leur bord ſupérieur, & en outre les doigts ont quelques cils.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

20. Pagure diaphane.

Pagurus diaphanus.

Pagurus paraſiticus, depreſſus, chelâ ſiniſtrâ

majore, lœviuſculâ; carpis dorſo dilatatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 412. *n°.* 8.

Pagure diaphane. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 77.

Pagure diaphane. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 165. *n°.* 13.

Il reſſemble au Pagure geolier; mais il eſt une fois plus petit & déprimé. La pince gauche eſt plus grande que la droite. La main eſt comprimée, & ſon bord inférieur eſt en ſcie. Les carpes ſont preſque muriqués, avec le bord ſupérieur dilaté, anguleux. Les pattes ſont glabres, & ont leurs ongles liſſes.

Il ſe trouve dans l'Océan indien.

21. Pagure hermite.

Pagurus eremita.

Pagurus paraſiticus, chelis ſcabris ſubæqualibus, pedibus ſex anterioribus pollicatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 470. *n°.* 8. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 413. *n°.* 10.

Pagurus eremita. Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 1049. *n°.* 59.

Pagure hermite. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 78.

Pagure hermite. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 161. *n°.* 2.

Ce Cruſtacé, d'après la deſcription de Linné, appartient peut-être au genre Palémon; il reſſemble, dit Linné, au Pagure Bernard ou Diogène; mais il eſt plus petit. Les pinces ſont égales, raboteuſes, & elles ſortent, ainſi que les quatre pattes qui ſuivent, hors de l'habitation de l'animal.

Il ſe trouve avec ſa coquille au milieu d'un petit bloc arrondi de pierre ſpongieuſe, n'ayant qu'une ouverture tranſverſale ovale, dans les mers d'Italie.

22. Pagure tubulaire.

Pagurus tubularis.

Pagurus paraſiticus, ſubcylindricus, teſtâ punctis excavatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 470. *n°.* 9. — *Suppl. p.* 413. *n°.* 11.

Cancer tubularis. Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 1050. *n°.* 60.

Pagure tubulaire. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. p.* 78.

Pagure tubulaire. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 161. *n°.* 3.

Ce Cruſtacé, dont Linné ſeul a donné la deſcription, & qui n'appartient probablement pas à ce genre, reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Scolopendre à pinces (*Scolopendra forficata*); il ſe loge dans les Serpulaires de la Méditerranée. Son têt eſt court, preſqu'ovale, coupé de chaque côté antérieurement, marqué de points enfoncés ſur toutes ſes parties. Les deux premières paires de pattes ſont en pinces; celles de la cinquième ſont mutiques, & on ne voit que le rudiment des autres. La queue eſt longue & molle.

Il ſe trouve dans le tuyau de la Serpulaire glomérée, *Serpularia glomerata.*

23. Pagure oculé.

Pagurus oculatus.

Pagurus paraſiticus, chelis muricatis, æqualibus; oculorum pedunculis longitudine thoracis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 471. *n°.* 10. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 413. *n°.* 12.

Cancer oculatus. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 24. *tab.* 23. *fig.* 4. ?

Pagure oculé. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. t.* 2. *p.* 79.

Pagure oculé. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 162. *n°.* 4.

Vrai Bernard-l'Hermite. *Eſſai ſur l'Hiſt. nat. de Saint-Domingue, p.* 340. *pl.* 7. *fig.* 1.

Il reſſemble, ſelon Fabricius, au Pagure Bernard. Tout le corps eſt ferrugineux. Les yeux ſont portés ſur un pédicule cylindrique, de la longueur du corcelet, armés, à leur baſe ſupérieure, d'une forte dent. Les pinces ſont de groſſeur égale, muriquées, marquées, de chaque côté, d'une tache couleur de ſang.

Il ſe trouve dans le Murex nommé *Brandaris* par Linné.

24. Pagure ailé.

Pagurus alatus.

Pagurus paraſiticus, manibus lœvibus trialatis, dextrâ majore. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 471. *n°.* 11. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 413. *n°.* 13.

Pagure ailé. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 79.

Pagure ailé. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 162. *n°.* 5.

Il eſt un peu plus petit que les précédens. Le pénultième article des pinces eſt raboteux; le dernier ou la main eſt liſſe, & les trois premiers ſont proéminens ou dilatés, & aigus ſur leur bord interne.

Il ſe trouve en Iſlande, dans les coquilles du genre Bulla de Linné.

25. Pagure ophthalmique.

Pagurus ophthalmicus.

Pagurus paraſiticus, chelis æqualibus muri-

catis, pedibus fasciculato-pilosis, oculis clavatis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. tom.* 5. *pag.* 415. *n°.* 14.

Pagure ophthalmique. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 79.

Pagure oculiste. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 166. *n°.* 15.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Pagure oculé. Les yeux sont grands, portés sur un pédicule mince, court, accompagné, à sa base, d'une petite écaille aiguë. Les pinces sont courtes, égales, hérissées de poils roux & de tubercules en forme d'épines. Les pattes sont hérissées de faisceaux de poils.

Il se trouve dans l'Océan indien.

26. Pagure Araignée.

Pagurus araneiformis.

Pagurus parasiticus, chelis scabris; caudâ apice calloså, unguiculatâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 471. *n°.* 12. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 414. *n°.* 15.

Pagure araniforme. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 79.

Pagure Araignée. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 162. *n°.* 6.

Il est petit, d'une couleur cendrée obscure. Le bord, au dessus des yeux, est armé de deux petites épines. Les pinces sont ovales, raboteuses. Les quatre pattes suivantes sont courtes, obtuses, relevées, pourvues d'un ongle très-court. La queue est cylindrique, molle, & terminée par une callosité globuleuse, munie d'un onglet.

Il se trouve dans les fentes des rochers, sur les côtes maritimes de l'Écosse, & s'empare des Hélices & des Turbots.

27. Pagure flûteur.

Pagurus tibicen.

Pagurus parasiticus, thorace lævi, integerrimo; chelâ sinistrâ majore; manibus pedibusque castaneis, apice albidis.

Cancer tibicen. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 25. *tab.* 23. *fig.* 7.

Pagure flûteur. Bosc, *Hist. nat. des Crust. t.* 2. *p.* 78.

Pagure flûteur. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 169. *n°.* 22.

Le corcelet est lisse, entier, presque carré, à peine denté antérieurement. La pince gauche est plus grande que la droite; l'une & l'autre sont presque lisses, d'un brun-marron, avec l'extrémité blanchâtre. Les pattes sont d'un brun-marron comme les pinces, avec les derniers articles blanchâtres.

Il se trouve.....

28. Pagure tambour.

Pagurus tympanistus.

Pagurus parasiticus, thorace lævi, integerrimo; pedibus striatis, unguibus marmoratis.

Cancer tympanista. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 25. *tab.* 23. *fig.* 5.

Pagure tambour. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 76.

Pagure tambour. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. p.* 169. *n°.* 21.

Le corcelet est lisse, plane, entier. Les pattes sont striées, & les tarses sont comme marbrés. Les pinces manquent dans l'individu figuré par Herbst.

On ignore sa patrie.

29. Pagure tirailleur.

Pagurus sclopetarius.

Pagurus parasiticus, thorace lævi, integerrimo; manibus æqualibus, granulatis; femoribus secundi paris compressis.

Cancer sclopetarius. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 23. *tab.* 23. *fig.* 3.

Pagure mousquet. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 76.

Pagure tireur. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 168. *n°.* 20.

Il a, selon Latreille, de l'affinité avec le Pagure hermite. Le corcelet est lisse, plane, un peu plus étroit à sa partie antérieure. Les antennes extérieures sont plus longues que les pattes. Les pinces sont égales en grosseur, a peine velues, couvertes de tubercules granuleux. Les pattes sont comprimées, presque lisses.

Il se trouve.....

30. Pagure cuirassier.

Pagurus clibanarius.

Pagurus parasiticus, thorace rugoso; brachiis lævibus, triangularibus; carpis manibusque muricatis, æqualibus; pedibus penicillato hirsutis.

Cancer clibanarius. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 20. *tab.* 23. *fig.* 1.

Pagure cuirassier. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 75.

Pagure cuirassier. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 167. *n°.* 17.

Il est assez grand. Les yeux sont portés sur un

pédicule alongé, cylindrique, presqu'aussi long que le corcelet. Leur base supérieure est pourvue d'une écaille dentelée. Le chaperon est à peine tridenté. Les antennes extérieures dépassent les pattes. Les pinces sont à peu près égales en grosseur : la première pièce ou le bras est lisse; la seconde ou le carpe est presque triangulaire, fortement dentée au bord supérieur interne, & pourvue de tubercules épineux à sa partie supérieure. Les mains sont pourvues des mêmes tubercules. Les doigts sont courts. Les pattes qui viennent après sont comprimées, hérissées de faisceaux de poils. Le corcelet est plane, un peu ridé, surtout vers ses bords.

Il se trouve dans la mer des Indes.

31. Pagure pédonculé.

Pagurus pedunculatus.

Pagurus parasiticus, thorace plano depresso; chelâ sinistrâ majore inflatâ, muricatâ; pedunculis oculorum crassis.

Cancer pedunculatus. Herbst, *Canc. pag.* 25. *tab.* 61. *fig.* 2.

Le corcelet est plane, déprimé, d'un rouge-pâle, ainsi que tout le corps. Le chaperon est tridenté. Les yeux sont portés sur un pédicule cylindrique, fort gros, & accompagnés, à leur base supérieure, d'une lame ou écaille avancée, pointue. La pince gauche est plus grande que la droite, & elles ont quelques tubercules épineux. Les pattes sont presque lisses; mais la dernière pièce est hérissée de poils.

Il se trouve aux Indes orientales.

32. Pagure rayé.

Pagurus strigatus.

Pagurus parasiticus, thorace plano, albido; chelis æqualibus, transverse striatis.

Cancer strigatus *thorace planato, albido; manibus pedibusque rufis, transversè strigatis.* Herbst, *Canc.* 25. *tab.* 61. *fig.* 3.

Le corcelet est plane, blanchâtre, & le chaperon est coupé antérieurement. Les pattes sont rouges, ainsi que les pinces, & ont des stries transversales fort rapprochées. Les pinces sont à peu près égales en grosseur.

Il se trouve aux Indes orientales.

33. Pagure cannelé.

Pagurus canaliculatus.

Pagurus parasiticus, chelis æqualibus, angulatis, angulis elevatis, serratis.

Cancer canaliculatus *carpis manibusque supra canaliculatis; marginibus elevatis, dentatis.* Herbst, *Canc. p.* 22. *tab.* 60. *fig.* 6.

Il est petit. Le chaperon est à peine tridenté. Les yeux sont portés sur un pédicule alongé, mince, cylindrique. Les pinces sont égales en grosseur; elles sont cannelées, & les bords sont élevés, dentelés.

Il se trouve sur les côtes de l'Océan indien.

34. Pagure douteux.

Pagurus dubius.

Pagurus parasiticus, chelis subglabris, granulatis, sinistrâ majore.

Cancer dubius. Herbst, *Canc. p.* 22. *tab.* 60. *fig.* 5.

Il est de grandeur moyenne. Le chaperon est légérement tridenté. Les yeux sont portés sur un pédicule peu alongé, très-mince. Les pinces sont inégales, chagrinées ou couvertes de petits tubercules granuleux; la gauche est beaucoup plus grande que la droite. Les serres sont à peine dentelées. La dernière pièce des autres pattes est longue & armée d'un ongle noir.

Il se trouve sur les côtes de l'Océan indien.

PAGURIENS. *Pagurii.* Latreille a donné ce nom à une famille de Crustacés, qui a pour caractères : queue munie de feuillets à son extrémité; feuillets ne formant point l'éventail; les latéraux insérés plus bas que celui du milieu. Elle est divisée en deux sections : dans la première, les pattes sont terminées en nageoire; les mains sont adactyles ou didactyles, mais un des doigts est presque nul, & forme au plus un angle saillant. Crustacés point parasites. Cette section comprend les genres Albunée, Remipède & Hippe. Dans la seconde section il n'y a point de pattes natatoires; les mains ont deux doigts très-distincts. Ces Crustacés vivent dans des coquilles univalves. Elle ne renferme que le genre Pagure.

PAILLETTE. C'est le nom donné par Geoffroy à un petit insecte de la troisième section de l'Ordre des Coléoptères & du genre Altise, *Altica atricapilla;* il est fort commun dans les jardins potagers, & très-nuisible à la plupart des plantes qu'on y cultive. Le dessous de son corps est noir. Sa tête est de la même couleur; mais ses élytres, son corcelet & la base de ses antennes & de ses pattes, à l'exception des cuisses postérieures, sont d'un jaune de paille. (*Voyez* Altise.)

PALARE. *Palarus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Larrates.

Les Palares sont des insectes à quatre ailes nues, veinées & inégales, qui ont l'abdomen pédiculé, & armé d'un aiguillon dans les femelles; la tête large ou comprimée, avec des yeux fort grands, alongés & presque contigus postérieurement; des man-

di'ules éperonnées ou preſqu'échancrées au côté inférieur; des antennes courtes, groſſiſſant un peu, & inſenſiblement vers le bout, dont les ailes ſupérieures ont, 1°. une ſeule cellule radiale, qui eſt arrondie & appendicée; 2°. trois cellules cubitales, dont la ſeconde, plus petite, triangulaire & foiblement pétiolée, reçoit deux nervures récurrentes. Enfin, ces inſectes ont un abdomen conique, courbé, tronqué à ſa baſe, & leurs jambes, ainſi que les tarſes, ſont garnies de petites épines.

J'avois dit, dans le troiſième volume de mon *Hiſtoire générale des Cruſtacés & des Inſectes* (pag. 556), que la Tiphie flavipède de Fabricius, inſecte apporté de Barbarie par M. Desfontaines, ſe rapprochoit plus des Larres que des Tiphies, & qu'il devoit former un genre propre, auquel j'impoſai le nom de *Palare (Palarus)*. J'en fis encore mention dans le treizième volume (pag. 296) du même ouvrage, & je prévins que M. Jurine appeloit ce genre *Gonius*. La Tiphie flavipède ne me parut pas d'abord différer eſſentiellement de l'Hyménoptère, que Panzer a figuré ſous le nom de *Philanthus flavipes, Faun. Inſ. Germ. Faſc.* 84, *tab.* 24, & qui eſt bien le type du genre *Gonius* de M. Jurine. J'en concluois que cette dernière eſpèce n'étoit pas le Philanthe auquel Fabricius a donné une dénomination ſemblable, puiſque je la confondois avec ſa Tiphie flavipède, que je connoiſſois d'après une étiquette écrite de la propre main de ce célèbre Entomologiſte; mais je penſe aujourd'hui qu'il faut diſtinguer ſpécifiquement ces deux Hyménoptères.

Les antennes des Palares ſont preſque filiformes, un peu plus groſſes vers leur extrémité, courtes, de la longueur de la tête & de la moitié du corcelet, aſſez épaiſſes, un peu comprimées, rapprochées à leur baſe, divergentes & inſérées entre les yeux, un peu au deſſous du milieu de la face antérieure de la tête; elles ſont compoſées de treize articles dans les mâles, & de douze dans les femelles. Le premier eſt turbiné ou en demi-ovoïde, épais, & à peine auſſi long que le troiſième; le ſecond eſt très-court; les autres, juſqu'à l'avant-dernier incluſivement, ſont cylindriques; le troiſième eſt un peu plus long; les ſuivans ſont courts, ſerrés, un peu dilatés inférieurement, & comme légérement en ſcie ou noueux dans les mâles; le dernier eſt conique & terminé en pointe.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt petite, à peine ſaillante, coriace, en triangle tranſverſal, entière & un peu ciliée.

Les mandibules ſont cornées, plus étroites, arquées vers le bout, & terminées en pointe obtuſe. Près du milieu de leur côté inférieur eſt une échancrure ou une entaille aſſez profonde, comme dans les Larres. Une portion de ce côté, au point où commence l'échancrure, & en partant de la baſe, offre l'apparence d'une dent ou d'un éperon. Le côté intérieur eſt muni, au point oppoſé, de deux dentelures très-petites & rapprochées. Ces mandibules ſont croiſées dans le repos, & ont quelques poils au côté extérieur.

Les mâchoires ſont courtes, coriaces, comprimées, & terminées par un lobe, grand, preſque ovale, d'une conſiſtance un peu moins ſolide, tranſparent ou comme membraneux ſur ſes bords, ciliés & un peu voûté.

La lèvre inférieure eſt courte, membraneuſe, & renfermée, preſqu'aux deux tiers de ſa longueur, dans une gaine coriace, étroite, alongée, preſque cylindrique & un peu comprimée ſur les côtés, & unidentée au milieu de ſon bord ſupérieur. La portion qui eſt à nu ou la languette préſente deux lobes aſſez grands, dilatés & arrondis au bout, ciliés ſur leurs bords, s'appliquant l'un contre l'autre dans le repos, & formant un demi-entonnoir comprimé & échancré lorſqu'ils s'épanouiſſent.

Les antennules ſont filiformes, petites, grêles, & preſque de la même longueur. Les antérieures ſont plus courtes que les mâchoires, inférées ſur leur dos, vers le milieu de leur longueur, & compoſées de ſix articles, dont le premier plus long, cylindrique; les quatre ſuivans obconiques, & le dernier cylindrico-ovoïde; le ſecond & le troiſième ſont à peine plus longs que le quatrième & le cinquième; le ſixième eſt un peu plus petit que le précédent. Les poſtérieures ſont plus courtes que la lèvre inférieure, inférées ſur la face antérieure, immédiatement au deſſus de ſa gaine, & compoſées de quatre articles de la même groſſeur, mais dont le premier plus long & preſque cyliudrique; les deux ſuivans obconiques, & le dernier preſqu'ovoïde. Ces trois derniers ſont à peu près de la même longueur.

Le corps des Palares forme une ſorte de cône alongé, qui ſe rétrécit de devant en arrière. A l'exception des pattes, il eſt généralement glabre, luiſant & ponctué.

La tête eſt orbiculaire, tranſverſale, plus large que le corcelet, & perpendiculaire; elle eſt en grande partie occupée par deux yeux ovales, alongés, entiers, convergens poſtérieurement, & qui ne ſont ſéparés, au point où ils ſont le plus rapprochés, que par un intervalle très-étroit. Le chaperon eſt convexe, & comme diviſé en trois par deux petites lignes enfoncées & latérales. L'eſpace compris entre les yeux eſt couvert d'un duvet foyeux, fin & luiſant. Les antennes ſont ſéparées par une petite carène. On remarque, un peu au deſſus, une petite élévation. Les trois petits yeux liſſes ſont inégaux; l'antérieur eſt plus grand, orbiculaire, éloigné des autres, & placé ſur le front; les deux autres ſont très-petits, ovales, fort rapprochés, ſitués près du bord interne des yeux, un

de

de chaque côté, & dans l'intervalle étroit qui les ſépare poſtérieurement. Le ſommet de la tête, par-derrière ces petits yeux liſſes, eſt ombiliqué.

La forme du corcelet ſe rapproche de celle d'un ovoïde court & tronqué. Le rebord poſtérieur de ſon premier ſegment eſt tranſverſal & linéaire. La région ſcutellaire offre deux parties élevées, l'une plus grande, antérieure, en carré tranſverſal, & l'autre au deſſous, parallèle à la précédente, & en forme de ligne. Le métathorax eſt court, ridé, avec une ligne imprimée, imitant un V; au deſſous eſt une dépreſſion.

L'abdomen ne tient au corcelet que par un pédicule très-petit; il eſt preſque conique, courbé poſtérieurement, & compoſé de ſept anneaux dans les mâles, de ſix dans les femelles. La baſe ſupérieure des anneaux, à l'exception du dernier, eſt plus baſſe ou moins épaiſſe, & diſtinguée de la partie élevée du milieu par une ligne légérement enfoncée & tranſverſe; les trois premiers, le ſecond & le troiſième principalement, ſont encore remarquables en ce que le bord poſtérieur & ſupérieur eſt moins épais; ce qui eſt l'effet d'une dépreſſion tranſverſe, aſſez bruſque, & arquée du côté de la baſe. Ces anneaux ſont ainſi inciſés ou étranglés, & leur milieu forme un cordon ou un bourrelet tranſverſal; le premier eſt fortement trouqué, & excavé ou échancré à ſa baſe: ſes côtés antérieurs ſont avancés en forme d'angle ou de dent. Le milieu de la partie inférieure du ſecond anneau ou quelquefois du troiſième eſt renflé & protubérant dans ſa longueur. Cette éminence m'a paru commencer plus bruſquement, & n'avoir pas tant d'étendue dans les femelles. Le milieu du premier eſt auſſi élevé, mais ordinairement d'une manière moins ſenſible: le dernier eſt courbé en deſſous; il eſt alongé & trigone dans les femelles. La face ſupérieure eſt plane, avec les bords aigus; le deſſous eſt ſtrié, & laiſſe appercevoir une petite pointe ſaillante & iſolée, qui doit être l'aiguillon. Dans les mâles, ce même ſegment eſt fourchu à ſon extrémité, & ſa partie inférieure eſt comme taillée en demi-ovale, avec un rebord aigu.

Les pattes ſont courtes, mais robuſtes. Les jambes ont quelques dentelures, & ſont garnies, ainſi que les tarſes, de petites épines. Ces épines ſont plus longues, & diſpoſées en forme de cils au côté poſtérieur des deux tarſes de devant. Le premier article de ces tarſes & des autres a en deſſous un petit duvet ou des poils courts & ſerrés: le dernier eſt terminé par deux crochets de grandeur moyenne, ſimples, arqués, & entre leſquels on voit une pelote membraneuſe.

Les ailes ſont étendues & pointillées. Les ſupérieures ſont recouvertes, à leur naiſſance, par un tubercule arrondi, en forme d'écaille; elles n'ont point de ſtigmate bien diſtinct, ou il ſemble, par ſa forme linéaire, par ſa petiteſſe, ſe confondre avec la côte; elles n'ont qu'une cellule radiale ou marginale, qui eſt ovale, alongée, étroite & appendicée au bout.

Les cellules cubitales ou ſouſmarginales ſont au nombre de trois: la première eſt la plus grande, & forme preſqu'un loſange; la ſeconde eſt la plus petite, d'une figure triangulaire, & ſe joint à la cellule radiale par un pédicule très-court; elle reçoit les deux nervures récurrentes; la troiſième eſt preſque carrée, avec l'extrémité poſtérieure arrondie inférieurement. Toutes les dernières cellules ſont très-diſtantes du bord poſtérieur de l'aile.

En comparant ces divers caractères, il eſt aiſé de voir que ce genre eſt mixte. Par la coupe générale du corps, celle de la tête, la grandeur & la convergence des yeux, la forme des mandibules, il tient aux Larres; par la diſpoſition des anneaux de l'abdomen, des cellules des ailes, il ſe rapproche de mes *Cerceris* ou des *Philanthes* de M. Jurine; enfin, par la forme du corcelet, du métathorax ſurtout, il avoiſine les Mellines, & mes Gorytes ou les Arpactes du même naturaliſte. Dans une ſérie naturelle, ils ſont le paſſage de ces derniers Hyménoptères aux Cerceris & aux Philanthes; mais je ne puis partager l'opinion de M. Jurine lorſqu'il avance que ſes Gonies ou mes Palares n'ont aucun rapport d'*habitus* avec les Larres.

Les mœurs des Palares doivent avoir beaucoup d'analogie avec celles des Hyménoptères précédens; mais elles nous ſont inconnues.

Ces inſectes ſont propres aux pays méridionaux de l'Europe, & des contrées adjacentes de l'ancien Continent.

PALARE.

PALARUS. Latr. TIPHIA. PHILANTHUS. Fabr. CRABRO. Oliv. Ross. GONIUS. Jur. Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes grossissant un peu et insensiblement vers leur extrémité, plus courtes que la tête et le corcelet.

Mandibules éperonées, arquées, presque sans dents au côté interne.

Lèvre supérieure très-petite, à peine saillante.

Mâchoires courtes, droites, coriaces, terminées par un lobe presqu'ovale.

Lèvre inférieure droite, renfermée en partie dans une gaîne alongée, cylindrique; son extrémité supérieure évasée, à deux divisions arrondies et ciliées.

Quatre antennules petites, filiformes, de la même longueur, dont le premier article plus long, et les autres presqu'égaux; les antérieures de six; les postérieures de quatre.

Ailes supérieures ayant une seule cellule radiale et qui est appendicée; trois cellules cubitales, dont la seconde plus petite, triangulaire, pétiolée, recevant les deux nervures récurrentes.

Tête plus large que le corcelet, transverse, occupée en grande partie par les yeux, qui sont presque contigus postérieurement; trois petits yeux lisses inégaux; l'antérieur éloigné, plus grand, orbiculaire; les deux autres très-petits, ovales, insérés aux bords internes des yeux ordinaires.

Abdomen conique, courbé, tronqué et échancré en devant, armé d'un aiguillon rétractile dans la femelle; jambes et tarses épineux; tarses antérieurs ciliés postérieurement.

ESPÈCES.

1. Palare à ventre fauve.

Tête et corcelet noirs, avec des taches d'un fauve-pâle; abdomen d'un fauve-clair.

2. Palare rufipède.

Noir; base des antennes, épaules, bord du segment antérieur du corcelet, écusson, anneaux de l'abdomen, leur base exceptée, et les pattes en entier fauves; ailes rousseâtres.

3. Palare flavipède.

Noir; antennes toutes noires; rebord du segment antérieur du corcelet, le bord postérieur de l'écusson, une ligne en dessous, anneaux de l'abdomen, leur base exceptée, jaunes; pattes d'un jaune-fauve, avec les hanches et une tache sur les cuisses, noires; ailes presque transparentes.

1. Palare à ventre fauve.

Palarus fulviventris.

Palarus capite thoraceque nigris, maculis pallido-fulvis, abdomine dilutè fulvo.

Je ne connois que le mâle de cette espèce, & qui a un peu plus de six lignes de long. Son corps est en majeure partie d'un fauve un peu jaunâtre, pâle, luisant & pointillé. Les antennes sont comprimées, un peu dentelées en scie à leur côté inférieur, d'un fauve-pâle, avec les deux derniers articles noirâtres. La tête est noire, avec sa partie antérieure, jusque par-derrière les antennes, d'un fauve-pâle. Le bout des mandibules est noirâtre, & la couleur du chaperon tire davantage sur le jaune. Le front a un duvet soyeux & argenté. On voit, au-devant des deux petits yeux lisses postérieurs, deux points fauves. Les yeux sont d'un brun-noirâtre. Le corcelet est noir, avec les bords du segment antérieur, les épaules, la portion des côtés située au dessous des ailes, & l'écusson d'un fauve-pâle, presque jaunâtre aux épaules. Le tubercule qui recouvre la naissance des ailes est même jaune. Le métathorax a quelques petites taches fauves, deux en dessus, & deux ou trois autres de chaque côté. L'abdomen est d'un fauve-jaunâtre clair, avec le bord antérieur & supérieur des anneaux, & son extrémité, plus foncés ou plus fauves. Le dernier segment est fourchu. Le ventre ou le dessous de l'abdomen offre quelques particularités dignes de remarque. Le premier anneau a au milieu une élévation terminée par deux dents écartées, entre lesquelles est un enfoncement. Le bord postérieur de ce même anneau est largement échancré, & chacun de ses côtés s'avance sur le second anneau, en forme de dent arrondie. Le milieu du troisième s'élève transversalement, & présente un bourrelet comprimé, en segment de cercle, & dont la tranche est assez épaisse. Le bord postérieur des anneaux suivans est brusquement aminci, & comme distingué de la partie antérieure de ces anneaux par une incision transverse & arquée. Les côtés du cinquième & du sixième forment une arête aiguë, & terminée par une dent. Les dents du sixième anneau sont plus fortes. Ces derniers segmens sont d'un brun-foncé. Les pattes sont d'un fauve-jaunâtre, avec les cuisses plus fauves. Les ailes ont une teinte jaunâtre très-légère, & leurs nervures sont fauves.

M. Olivier l'a trouvé dans les déserts de l'Arabie.

2. Palare rufipède.

Palarus rufipes.

Palarus niger, antennarum basi, scapulis, segmenti antici thoracis margine, scutello, segmentis abdominalibus, illorum basi exceptâ, pedibusque totis ferrugineis; alis rufescentibus.

Tiphia flavipes thoracis margine antico, scutello, abdomine segmentorum marginibus pedibusque ferrugineis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 2. p. 224. n°. 3. — Syst. Pyez. p. 232. n°. 3.*

Tiphia flavipes. Coqueb. *Illustr. Iconogr. Inf. Dec. 2. p. 53. tab. 13. fig. 1.* La femelle.

Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom. 3. p. 336.*

Cette espèce est un peu plus grande que la suivante, ayant sept lignes de long, & lui ressemble beaucoup. Son corps est noir, luisant & ponctué. Les antennes sont noires, avec les deux premiers articles, ou quelques autres de plus, fauves. Le chaperon est d'un jaune-fauve. L'espace compris entre les yeux est couvert d'un duvet soyeux & argenté. Le corcelet est noir, avec les bords de son segment antérieur, les épaules, la partie latérale qui touche à la naissance des ailes, le tubercule qui recouvre leur base, une tache en carré transversal & placée sur l'écusson, une ligne transverse au dessous, deux points sur le métathorax, fauves. L'abdomen est de cette couleur, avec le dessous, l'anus, le devant du premier segment & le bord antérieur des autres, noirs. Les pattes, à l'exception du premier article des hanches, sont entièrement fauves. Les ailes sont rousseâtres, avec les nervures d'une teinte plus vive.

Cette espèce a été apportée de Barbarie par M. Desfontaines, professeur de botanique au Musée d'Histoire naturelle de Paris.

3. Palare flavipède.

Palarus flavipes.

Palarus niger, antennis penitùs nigris, segmenti antici thoracis margine, scutello posticè lineolâque inferâ, segmentis abdominalibus, illorum basi exceptâ, flavis; pedibus rufo-flavis, coxis femorumque maculâ nigris; alis subhyalinis.

Palarus flavipes. Latr. *Gen. Crust. & Inf. t. 1. tab. 14. fig. 1.* Le mâle. — *Ibid. tom. 4. pag. 74. — Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom. 13. p. 296.*

Philanthus flavipes *niger, thorace maculato, abdomine flavo, segmentorum marginibus anoque nigris.* Fabr. *Syst. Pyez. p. 304. n°. 13. — Ent. Syst. em. tom. 2. p. 290. n°. 7.*

Crabro flavipes. Fabr. *Mant. Inf. t. 1. p. 275. n°. 8. — Spec. Inf. tom. 1. p. 470. n°. 6.*

Frêlon flavipède. Oliv. *Encycl. méthod. Hist. nat. tom. 6. p. 513. n°. 10.*

Philanthus flavipes. Panz. *Faun. Inf. Germ. Fasc. 84. tab. 24.* Le mâle.

Gonius flavipes. Panz. *Revis. der Hymenopt. p. 178.*

Crabro flavipes. Ross. *Faun. Etrusc. Mant.* 1. *p.* 156. *n°.* 301.

Gonius flavipes. Jur. *Nouv. Méth. de classer les Hyménopt. p.* 205. *pl.* 10. *gen.* 24.

Il est un peu plus petit que le précédent, n'ayant guère que cinq lignes de long. Son corps est noir, luisant & ponctué. Ses antennes sont entièrement noires. Les mandibules sont jaunes, avec l'extrémité noirâtre. Le chaperon & la carène située entre les antennes sont jaunes. Le devant de la tête est garni d'un petit duvet luisant. Les yeux, lorsque l'insecte est vivant, sont glauques. Le corcelet est noir, avec le rebord de son segment antérieur, le tubercule de la base des ailes, un ou deux points à chaque épaule, le bord postérieur de l'écusson, & une petite ligne transverse au dessous, jaunes. Quelques-unes de ces taches manquent quelquefois, & le rebord du segment antérieur tire sur le fauve. L'abdomen est jaune, avec le devant du premier anneau, le bord antérieur & supérieur des suivans, le dernier excepté, & le dessous du ventre noirs. Le dessus du dernier est quelquefois un peu rougeâtre dans la femelle. Ce même anneau est fourchu dans les mâles. Le dessous de l'abdomen ou le ventre est garni de quelques poils ou de cils, & le bord postérieur des anneaux est jaune. Les pattes sont jaunes ou d'un jaune-fauve, avec les hanches, une tache plus ou moins marquée sur le dessus des cuisses, vers leur base, noires. Les pelotes des tarses sont aussi de cette couleur. Les ailes sont presque transparentes ou légèrement roussêâtres. Les nervures sont de cette couleur.

Il se trouve au midi de la France & en Italie. *(Lat.)*

PALÉMON. *Palæmon.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Homardiens.

Les Palémons ont quatre antennes, deux extérieures, simples, longues, sétacées, accompagnées d'une lame ou écaille large & assez longue, & deux internes, divisées en trois filets, dont un plus court que les autres; deux yeux mobiles, portés sur un pédicule fort court; dix pattes, dont la seconde paire est en pince; la queue longue, terminée par cinq feuillets.

Ces Crustacés étoient connus des Grecs sous le nom de *Karis*, & des Latins sous celui de *Squilla*. On les connoit en France sous ceux de *Chevrette*, *Crevette* & *Salicoque;* mais on les confond ordinairement avec les Crangons, qui en diffèrent effectivement fort peu, qu'on pêche également sur les côtes de l'Océan, & qu'on vend de même, dans les marchés, comme un mets agréable.

Linné a placé quelques Palémons parmi ses Crabes à longue queue, dont le corcelet est lisse, & il a rangé les autres avec ceux à longue queue, dont les mains sont adactyles & le corcelet oblong. Fabricius avoit d'abord confondu les Palémons avec les Écrevisses, & nous avions suivi son exemple dans ce Dictionnaire; il les a ensuite distingués, & il les caractérise par quatre antennes inégales, pédonculées; les supérieures étant plus courtes que les inférieures, sétacées & trifides, l'un des filets étant plus court que les deux autres; les inférieures étant très-longues, sétacées, simples.

Les Palémons se distinguent effectivement des Écrevisses, des Palinures & des Crangons, avec lesquels on pourroit encore les confondre, par les antennes supérieures ou internes, divisées en trois filets, dont un est souvent fort court & moins apparent que les deux autres, & par la lame qui accompagne les antennes extérieures, qu'on ne voit point aux deux premiers, & dont les Crangons sont pourvus; mais ceux-ci ont, comme les autres, les antennes internes ou supérieures simplement bifides à leur extrémité, & les pattes antérieures sont terminées en un onglet ou crochet. Ces pattes sont simples dans les Palinures, & en fortes pinces dans les Écrevisses. C'est ordinairement la seconde paire qui est en pince dans les Palémons, au lieu que c'est toujours la première dans les Écrevisses. Quelques autres pattes sont aussi en pince dans les Palémons; mais c'est toujours la seconde qui prédomine, & qui paroît la plus propre à pincer & saisir les objets.

Les antennes sont, comme nous l'avons déjà dit, au nombre de quatre. Les deux extérieures, qui touchent à l'angle antérieur du corcelet, sont bifides. La division extérieure est formée de trois pièces, dont une très-courte, irrégulière; la seconde fort courte, presque cylindrique, armée de quelques petites épines à son extrémité; la troisième est plate, plus longue que large, terminée extérieurement par une petite épine, ciliée ensuite à son extrémité, ainsi qu'à son bord interne. La division intérieure est formée de quatre pièces, dont deux sont courtes, assez grosses, irrégulières; la troisième est plus longue, presque cylindrique; la quatrième forme un filet très-long, sétacé, composé d'un très-grand nombre d'articles fort peu distincts.

Les antennes internes, placées immédiatement au dessous des yeux, sont formées de quatre articles, dont le premier est gros, aplati à sa base, un peu dilaté, & terminé par une ou plusieurs épines à sa partie extérieure. Le second article est court, irrégulier, extérieurement cilié; le troisième est un peu plus long que celui-ci, & presque cylindrique; le quatrième est formé de trois filets sétacés, composés d'un grand nombre d'articles peu distincts. Ces filets sont de longueur ordinairement inégale: il y en a un assez long, & un autre fort court.

Les yeux sont arrondis, assez gros, un peu saillans, emboîtés dans une substance cornée, qui pose sur un pédicule très-court & mobile; ils sont

placés à la partie antérieure du corcelet, & séparés l'un de l'autre par le roſtre.

Le corcelet eſt convexe, preſque cylindrique, liſſe & uni dans toutes les eſpèces connues, mais ſurmonté ſupérieurement d'une crête ou ligne élevée, qui part, ou de ſon extrémité poſtérieure ou du milieu, & ſe prolonge plus ou moins en avant, & ſe termine en pointe. La partie ſupérieure de ce roſtre, ainſi que la partie inférieure, reſſemble à une ſcie, dont les dentelures ſont plus ou moins nombreuſes & rapprochées.

La queue eſt plus longue que le corcelet; elle eſt compoſée de ſept anneaux, dont le premier s'emboîte ſous le corcelet & ſous le ſecond anneau; le troiſième s'emboîte ſous le ſecond, & ainſi de ſuite les uns au deſſous des autres; ils ſont un peu comprimés & arrondis à leur bord latéral inférieur. Ces anneaux ne forment, comme le corcelet, qu'une plaque qui ſe borne à couvrir la partie ſupérieure & les côtés de la queue. En deſſous il y a d'autres ſegmens qui donnent naiſſance à des filets articulés qui ſervent à la nage, & qui font exécuter à l'animal les mouvemens prompts & accélérés dont ils peuvent avoir beſoin.

La queue eſt terminée par cinq feuillets, dont deux de chaque côté, larges, aplatis, ciliés à leur extrémité & à leur bord interne. Le cinquième feuillet, qui ſe trouve au deſſus des autres, eſt convexe, pointu, ordinairement terminé par des épines de différente longueur.

La bouche eſt auſſi compliquée que celle de tous les autres Cruſtacés; elle eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de ſix mâchoires & de huit antennules.

La lèvre ſupérieure, immédiatement placée au deſſus des mandibules, eſt fort grande, renflée, triangulaire, preſque coriacée.

Les mandibules ſont grandes, preſqu'oſſeuſes, bifides. La diviſion extérieure eſt creuſe en dedans, large, aſſez mince, terminée par trois ou quatre dents, dont les deux extérieures ſont un peu plus grandes que les autres. La diviſion intérieure eſt inclinée, & reſſemble parfaitement, à ſon extrémité, à une dent molaire. De la bifurcation de ces mandibules part l'antennule antérieure, qui ſe colle le long du bord ſupérieur de la diviſion extérieure, & qui eſt compoſée de quatre articles peu diſtincts. Les deux premiers ſont un peu alongés; le troiſième eſt court & plus étroit que les précédens; le dernier eſt mince, ſétacé, peu alongé. Cette antennule ne dépaſſe pas en longueur le bord de la mandibule, contre lequel elle ſe trouve collée.

A la partie inférieure des mandibules ſont appuyées trois paires de lames cornées, minces comme du parchemin, qui paroiſſent faire la fonction de mâchoires. Les deux premières, ou celles qui touchent plus immédiatement aux mandibules, ſont les plus petites, & diviſées en deux pièces; l'extérieure eſt petite, un peu dilatée; l'intérieure eſt peu alongée, obliquement tronquée & fortement ciliée à ſon extrémité.

Les ſecondes mâchoires ſont plus grandes que les premières, & diviſées en deux pièces; l'extérieure eſt preſque membraneuſe, dilatée à ſa baſe, terminée en pointe; l'intérieure eſt plus grande que l'autre, ciliée tout le long de ſon bord interne.

De la baſe interne de la pièce extérieure part un filet ſétacé, que nous regardons comme la ſeconde antennule; elle eſt une fois plus longue que la mâchoire, & compoſée d'articles qu'on ne peut diſtinguer.

Les troiſièmes mâchoires ſont également biſides. La diviſion extérieure eſt courte, preſque membraneuſe. La diviſion intérieure, preſque cylindrique à ſa baſe, ſe courbe & s'élargit depuis ſon milieu; elle eſt fortement ciliée tout le long du bord, qui eſt devenu interne au moyen de la courbure.

La troiſième antennule, qui ſe trouve inſérée entre les deux diviſions de cette mâchoire, préſente un filet ſétacé, ſemblable à la ſeconde antennule, & compoſé d'articles qu'on ne peut de même diſtinguer. Ici ſe termine la bouche.

La quatrième antennule eſt articulée comme une patte; elle eſt diviſée en deux. La pièce extérieure reſſemble aux deux antennules précédentes pour la forme & la longueur. La pièce intérieure, que quelques naturaliſtes nomment *bras*, eſt beaucoup plus longue & plus groſſe que l'autre; elle eſt compoſée de ſix pièces. La première, ſur laquelle portent les deux diviſions, eſt courte, irrégulière; la ſeconde eſt courte; la troiſième eſt alongée, un peu comprimée, ciliée à ſa partie interne; la quatrième eſt courte; les deux dernières ſont alongées & ciliées.

Les pattes ſont au nombre de dix; elles ſont en général longues & menues, &, le plus ſouvent, les deux ou trois premières paires ſont terminées en pinces, mais c'eſt preſque toujours la ſeconde paire qui ſert, à proprement parler, de pince, puiſque ce ſont ces deux pattes qui ſont les plus longues, les plus groſſes & les plus fortes, les premières étant ordinairement les plus courtes & les plus foibles. Les pattes qui ne ſont point en pinces ſont terminées par un doigt alongé, un peu arqué, & muni d'un ongle à ſon extrémité.

Ariſtote fait mention de trois eſpèces de Carides, dont deux paroiſſent appartenir au genre Palémon, & la troiſième à celui de Squille. Ces trois eſpèces ſont les Carides boſſues, les Crangés & les Carides de la petite eſpèce, ainſi nommées parce qu'elles reſtent toujours petites. Les boſſues, ſuivant Ariſtote, ont d'abord, du côté de la tête, cinq pieds à droite & cinq pieds à gauche, qui ſe terminent en pointe. Elles en ont, le long du ventre, cinq autres de chaque côté, dont l'extrémité eſt large. Le deſſous de leur corps n'eſt point diviſé par tablettes, & le deſſus eſt ſemblable à celui du corps de la Langouſte.

Il n'eſt pas douteux qu'il ne ſoit queſtion ici d'un Palémon ; mais il reſte à deviner lequel ce peut être. Celui que Rondelet a figuré, *Hiſtoire des Poiſſons*, liv. 18, chap. 8, ſous le nom de *Squilla Crangon*, eſt bien auſſi un Palémon ; cependant cet auteur le prend pour la ſeconde eſpèce d'Ariſtote, qui n'eſt point un Palémon, comme nous le verrons plus bas, mais probablement la Squille Mante qu'Ariſtote nomme *Crange* ou *Crangon*. Celle-ci eſt faite autrement, dit-il, que la Squille boſſue ; elle a quatre premiers pieds de chaque côté, ſuivis, auſſi de chaque côté, de trois autres pieds, qui ſont grêles. Le ſurplus du corps, qui en fait la majeure partie, eſt ſans pieds. La Caride boſſue, ajoute-t-il, a une queue & quatre nageoires. La Crange a également des nageoires de chaque côté de la queue. Entre ces nageoires, la Caride boſſue & la Crange ont des épines ; mais chez la Crange ces épines ſont aplaties, au lieu que chez la Caride boſſue la pointe en eſt plus aiguë.

La deſcription qu'Ariſtote donne de la ſeconde eſpèce de Caride ne peut convenir qu'à la Squille Mante. Elle a, comme il le dit, quatorze pattes : les ſix dernières ſont grêles, & le ſurplus du corps, qui en fait la majeure partie, eſt ſans pieds. Comment Rondelet, qui avoit ces Cruſtacés ſous les yeux, a-t-il pu ſe méprendre ? Si c'eſt par la deſcription de la queue qu'il a été induit en erreur, il a mal compris Ariſtote. Cet auteur prend pour la queue les feuillets qui la terminent. La Caride boſſue, dit-il, a une queue & quatre nageoires, c'eſt-à-dire, quatre feuillets latéraux. La Crange a également des nageoires de chaque côté de la queue. Entre ces nageoires ou ces feuillets latéraux, la Caride boſſue & la Crange ont des épines aiguës dans les premières, aplaties dans les autres.

Nous ne prononcerons pas ſi la Squille Crangon de Rondelet doit être regardée comme la Caride boſſue d'Ariſtote ; mais bien certainement l'une & l'autre appartiennent au genre Palémon. Par la grandeur & les couleurs que Rondelet donne à la ſienne, nous avons ſoupçonné que ce pouvoit être notre Palémon filloné, qui ſe trouve extrêmement commun dans quelques parages de la Méditerranée, & dont Geſner a auſſi donné une courte deſcription & une aſſez bonne figure. Nous rapportons de même au Palémon Squille l'eſpèce qu'il a figurée ſous le nom de *Squilla gibba*, & nous regardons comme inconnue aux auteurs modernes celle qu'il nomme *Squilla parva*.

Les Palémons peuvent être regardés comme des Cruſtacés marins, dont quelques eſpèces vivent dans les rivières, ſi ce n'eſt toute l'année, du moins pendant pluſieurs mois. On en trouve auſſi dans les marais ſalés & ſaumâtres ; mais ils fréquentent plus particuliérement, durant la belle ſaiſon, les embouchures des fleuves & les parages qui les avoiſinent. C'eſt là qu'on va les pêcher au moyen d'un filet en forme de ſac attaché carrément au bout d'une perche, & qu'on les prend avec la plus grande facilité. Comme ils s'approchent alors beaucoup du rivage, le pêcheur n'a qu'à entrer dans l'eau juſqu'à la ceinture & plonger ſon filet, le conduiſant devant lui en ſe dirigeant vers le rivage. On les pêche auſſi avec de grands filets à mailles ſerrées, qu'on jette au loin dans la mer, & qui en ramènent ſur le rivage des quantités innombrables. On ſale, dans le Levant, les grandes eſpèces, & on les conſerve dans de grandes corbeilles, faites entr'autres avec les feuilles de palmier : on les envoie, en cet état, à Conſtantinople, à Smyrne & dans toutes les villes de la Turquie, où les Grecs & les Arméniens en font une très-grande conſommation pendant leur carême & les autres jours de l'année où ils font abſtinence.

La chair des Palémons eſt auſſi eſtimée que celle des Homars, des Langouſtes, des Crabes & des autres Cruſtacés. Les Grecs autrefois préféroient l'eſpèce qu'ils déſignoient ſous le nom de *Boſſue*. Les Romains recherchoient auſſi les grandes eſpèces de la Méditerranée, comme étant les meilleures, & il paroît que, dans toutes les parties du Monde, la chair de ces Cruſtacés eſt regardée comme un aliment dont on peut faire uſage ſans danger, & même comme un mets aſſez ſavoureux.

Rondelet regarde la chair de ces Cruſtacés comme un aliment nourriſſant, de facile digeſtion & très-utile aux perſonnes attaquées de maraſme ou menacées de phthiſie.

Ces petits animaux ne vivent pas long-tems quand ils ſont hors de leur élément, & leur chair ſe corromproit aſſez promptement ſi on n'avoit la précaution de les faire cuire au ſortir de la mer. C'eſt dans cet état qu'on les tranſporte aux différens marchés, où on cherche à les vendre. Leur couleur, qui auparavant étoit blanchâtre, jaune, bleue, marbrée ou diverſement colorée, ſuivant les eſpèces, prend toujours, en cuiſant, une teinte plus ou moins rouge ; ce qui leur eſt commun avec tous les Cruſtacés.

C'eſt au printems, époque où les femelles portent leurs œufs, qu'on les pêche ſur nos côtes, & c'eſt auſſi la ſaiſon où leur chair eſt la plus ſavoureuſe.

L'arrivée des Palémons ſur les côtes de la mer & aux embouchures des rivières eſt toujours ſuivie de celle d'une infinité de Poiſſons qui s'en nourriſſent, & qui ne regagnent la haute mer ou d'autres parages que les Palémons n'aient eux-mêmes diſparu. La conſommation que ces Poiſſons en font, eſt prodigieuſe ſans doute ; mais la facilité que ces Cruſtacés ont de ſe reproduire eſt, comme on penſe bien, en raiſon des ennemis qui leur font la guerre. Chaque Palémon femelle pond pluſieurs milliers d'œufs, & par ce moyen l'eſpèce ne peut être détruite ni ſenſiblement diminuée quelle que ſoit la quantité que la pêche en faſſe annuellement diſparoître, quel que ſoit le nombre

des ennemis qui leur ſont perpétuellement la guerre.

Au reſte, ces Cruſtacés nagent avec aſſez de célérité pour échapper aſſez ſouvent aux Poiſſons qui les pourſuivent. Dans leur état naturel, ils ſe portent en avant & nagent au moyen des nageoires qu'ils ont ſous la queue; mais lorſqu'ils ſont menacés de quelque danger, ils ſe ſervent des feuillets de la queue pour ſe porter, en un inſtant, à de très-grandes diſtances. Ils nagent alors ſur les côtés & à reculons, tant par le moyen des nageoires dont nous venons de parler, qui ſe meuvent alors en ſens oppoſé, que par les feuillets de la queue, qui, s'ouvrant en éventail, paroiſſent plus particuliérement deſtinés à frapper l'eau en avant pour porter l'animal en arrière; ils ſe ſervent auſſi de l'écaille qui accompagne les antennes extérieures pour ſe diriger en divers ſens.

Nous ne parlerons pas de ce roſtre ou bec avancé, en lame d'épée & denté ſur ſes bords, dont ces animaux ſont pourvus, & que Rondelet a cru ſuffiſant, non-ſeulement pour arrêter les Poiſſons, mais propre même à les tuer lorſqu'ils veulent les manger. Il n'eſt pas douteux que ce ne ſoit là une arme que la Nature leur a donnée pour leur défenſe contre des ennemis preſqu'auſſi foibles qu'eux; mais que pourroit-elle contre des Poiſſons un peu gros? Elle n'eſt guère plus dure que l'enveloppe qui recouvre leur corps, & qui eſt en général beaucoup plus foible dans les Palémons, que dans les autres Cruſtacés.

Les petites eſpèces ſont un des meilleurs appâts que l'on puiſſe employer pour la pêche à la ligne des Poiſſons de mer, & dans beaucoup d'endroits on ne les prend que pour cet objet: c'eſt preſque le ſeul, ſuivant Boſc, dont ſe ſervent les Américains des États-Unis.

Nous avons ajouté beaucoup d'eſpèces à celles que les auteurs les plus modernes ont décrites, & cependant nous ſommes perſuadés que toutes les mers en contiennent encore un plus grand nombre, qui nous ſont inconnues ou qu'on a confondues avec d'autres. Ainſi que nous l'avons fait remarquer à l'article Pagure, ces petits animaux ont beſoin d'être décrits & figurés avec ſoin lorſqu'ils ſont encore frais, tant à cauſe de leur forme, que pour leurs couleurs, qui s'altèrent toujours de quelque manière qu'on les conſerve. Leur forme ſe conſerve pourtant aſſez bien dans des bocaux remplis d'eſprit-de-vin & bien bouchés: c'eſt même le ſeul moyen que l'on ait à employer à l'égard des petites eſpèces, dont la croûte eſt un peu molle.

PALÉMON.

PALÆMON. Fabr. Bosc. Latr. CANCER. Linn. Scop. Otho-Fabr.

ASTACUS. Gronov. Fabr. SQUILLA. Rond. Bast.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes; les extérieures longues, sétacées, accompagnées, à leur base latérale, d'une écaille large, intérieurement ciliée; les intérieures terminées par deux ou trois filets sétacés, de longueur inégale.

Deux yeux rapprochés, portés sur un pédicule très-court.

Huit antennules; les trois premières paires simples; les deux quatrièmes bifides.

Partie antérieure du corcelet armée d'un rostre comprimé, aigu, dentelé, fort avancé.

Dix pattes; les deux, quatre ou six antérieures en pinces.

Queue alongée, terminée par cinq feuillets.

ESPÈCES.

1. Palémon Cancer.

Corcelet lisse; rostre relevé, en scie des deux côtés, de la longueur des écailles des antennes.

2. Palémon jamaïquois.

Corcelet lisse; rostre supérieurement en scie, tridenté en dessous, de la longueur des écailles des antennes.

3. Palémon Lar.

Corcelet lisse; rostre droit, de la longueur des écailles des antennes; pinces longues, égales, muriquées.

4. Palémon sétifère.

Rostre avancé, en scie des deux côtés, de la longueur des écailles des antennes; antennes extérieures une fois plus longues que le corps.

5. Palémon orné.

Rostre avancé, en scie des deux côtés, de la longueur des écailles des antennes; pinces longues, muriquées, avec les doigts dentés intérieurement.

6. Palémon cannelé.

Dos du corcelet marqué de trois sillons; rostre avancé, supérieurement en scie, unidenté en dessous, de la longueur des écailles des antennes.

7. Palémon silloné.

Corcelet un peu en carène, marqué de trois sillons; rostre avancé, supérieurement en scie, tridenté en dessous, plus court que les écailles des antennes.

8. Palémon longimane.

Corcelet lisse; rostre droit, de la longueur des écailles des antennes; pinces avancées, lisses, inégales.

PALÉMON. (Insecte.)

9. Palémon brévimane.

Rostre relevé, plus long que les écailles des antennes; pinces médiocres; doigts plus courts que la main.

10. Palémon de Coromandel.

Rostre de la longueur de l'écaille des antennes; pinces médiocres; doigts plus courts que la main.

11. Palémon de Tranquebar.

Rostre relevé, en scie; pinces longues, filiformes, avec les mains ovales.

12. Palémon longicorne.

Corcelet en carène; rostre avancé, très-long, en scie de chaque côté; antennes extérieures deux fois plus longues que le corps.

13. Palémon Squille.

Corcelet lisse; rostre supérieurement en scie, tridenté en dessous, une fois plus long que l'écaille des antennes.

14. Palémon hirtimane.

Rostre avancé, court, supérieurement en scie, tridenté en dessous; pinces grandes, muriquées; la gauche plus grande que la droite.

15. Palémon armé.

Rostre très-long, subulé, en scie des deux côtés; antennes de la longueur du corps.

16. Palémon diversimane.

Corcelet lisse, renflé; rostre très-court, aigu, simple; pince gauche très-grande, raboteuse.

17. Palémon bidenté.

Rostre très-court, aigu, simple; dos du corcelet avec une ligne élevée et deux dents aiguës.

18. Palémon brévirostre.

Rostre très-court, aigu, simple; pince gauche très-grande, comprimée, lisse.

19. Palémon velu.

Rostre très-court, aigu, simple; corps velu; pince droite très-grande, hérissée.

20. Palémon lancifère.

Corcelet élevé en carène dentelée, et armé d'une forte épine de chaque côté; queue élevée en carène rebordée.

21. Palémon dentelé.

Corcelet lisse, presqu'en carène; rostre en scie, tant en dessus qu'en dessous.

22. Palémon marbré.

Rostre relevé, un peu fendu à son extrémité, avec six dents en dessus, quatre en dessous; antennules postérieures avancées, plus longues que les pinces.

23. Palémon Sauterelle.

Corcelet lisse; rostre avancé, en scie en dessus, lisse en dessous; doigts alongés, filiformes.

24. Palémon hispide.

Rostre court, armé de piquans de toutes parts; corps épineux; pinces avancées, épineuses.

25. Palémon longipède.

Rostre court, hérissé d'épines; corps épineux; pinces minces, sans épine.

26. Palémon des Varecs.

Corcelet lisse; rostre relevé, et armé de cinq dentelures à son extrémité.

27. Palémon petit.

Corcelet avec deux épines de chaque côté; rostre avancé, supérieurement en scie, unidenté en dessous.

PALÉMON. (Insecte.)

28. Palémon Narval.

Corcelet lisse ; rostre très-long, relevé à son extrémité, dentelé, tant en dessus qu'en dessous.

29. Palémon pélagique.

Corcelet lisse, armé d'une seule épine de chaque côté antérieurement ; rostre avancé, unidenté, tant en dessus qu'en dessous.

30. Palémon jaunâtre.

Corcelet lisse ; dos antérieurement en carène ; rostre court, bossu, supérieurement en scie.

31. Palémon caréné.

Dos du corcelet en carène bidentée ; rostre avancé, obtus, dentelé ; les six pattes antérieures en pince.

1. Palémon Cancér.

Palæmon carcinus.

Palæmon thorace lævi, roſtro adſcendente, ſuprà ſubtùſque ſerrato, antennarum ſquamis longiore.

Palæmon carcinus *chelis æqualibus, porrectis, muricatis; roſtro adſcendente, antennarum ſquamis longiore.* Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 402. *n°.* 1.

Aſtacus carcinus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 479. *n°.* 6.

Cancer carcinus *macrourus, thorace lævi, manibus teretiuſculis, brachiis hiſpido-aculeatis.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 1051. *n°.* 64.

Rumph. *Theſaur. tab.* 1. *fig.* B.

Cancer Aſtacus carcinus. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 58. *tab.* 28. *fig.* 1.

Palæmon carcinus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 104.

Palæmon carcinus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 260.

Ce Palémon de la mer des Indes avoit été confondu avec le ſuivant, qui ſe trouve dans les embouchures des rivières de l'Amérique méridionale, & qui diffère beaucoup de celui-ci; il a de ſept à huit pouces de longueur de l'extrémité du roſtre au bout de la queue. Le corcelet eſt liſſe, preſque cylindrique, armé de deux épines de chaque côté; l'une aſſez grande, ſur le bord antérieur; l'autre plus petite, un peu en arrière. Le roſtre eſt alongé, relevé, plus long que les écailles des antennes extérieures, dentelé en deſſus & en deſſous. Les antennes extérieures ſont une fois plus longues que le corps. Les pattes antérieures ſont courtes, minces, terminées en pinces; les ſecondes ſont fort grandes & muriquées. Le bras & l'avant-bras ſont alongés, cylindriques. La main eſt un peu plus groſſe, cylindrique. Les doigts ſont alongés, crochus à leur extrémité, fortement dentés à leur baſe. Les autres pattes ſont terminées par un doigt ſimple, velu. La queue eſt liſſe, ainſi que les feuillets; celui du milieu eſt terminé en pointe. (*Voy.* Écrevisse Cancer, n°. 6.)

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

2. Palémon jamaïquois.

Palæmon jamaicenſis.

Palæmon thorace lævi, roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato, antennarum ſquamas æquante.

Aſtacus roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato; pedibus utrinquè duobus chelifèris, ſecundo pari maximo, muricato. Gronov. *Zooph. pag.* 231. *n°.* 987.

Aſtacus fluviatilis major, chelis aculeatis. Sloan. *Jam. tom.* 2. *tab.* 245. *fig.* 2.

Squilla, Crangon, americana, major. Seb. *Theſaur. tom.* 3. *p.* 54. *tab.* 21. *fig.* 4.

Cancer Aſtacus jamaicenſis. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 57. *tab.* 27. *fig.* 2.

C'eſt plus particuliérement à celui-ci que ſe rapporteroit la deſcription que nous avons donnée de l'Écreviſſe Cancer, n°. 6; mais comme elle eſt incomplète, nous devons la rectifier ici. Cette eſpèce a été bien figurée par Herbſt, & Gronovius en a donné une bonne deſcription. Le roſtre eſt avancé, preſque droit, de la longueur des écailles des antennes extérieures, ſupérieurement dentelé dans toute ſa longueur, avec trois ou quatre dents ſeulement à ſa partie inférieure. Les antennes extérieures ſont de la longueur du corps; les intérieures ſont terminées par trois filets aſſez courts. Les premières pattes ſont courtes, minces, terminées en pinces; les ſecondes ſont très-grandes, muriquées. La droite eſt plus grande que la gauche, & les doigts ſont longs, un peu velus, armés d'une ou deux dents; les autres ſont plus petits, & ſeulement dentelés à leur bord interne. Les autres pattes ſont courtes, terminées par un doigt ſimple, un peu velu.

Il ſe trouve ſur les côtes de l'Amérique méridionale, des Antilles, & plus particuliérement à l'embouchure des rivières.

3. Palémon Lar.

Palæmon Lar.

Palæmon thorace lævi; roſtro recto, antennarum ſquamas æquante; chelis porrectis, æqualibus, muricatis.

Palæmon Lar. Fabr. *Entom. Syſt. em. Suppl. p.* 402. *n°.* 2.

Palæmon Lar. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 104.

Palæmon Lar. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 6. *p.* 258. *n°.* 5.

Il eſt de la grandeur des précédens. Le corcelet eſt arrondi, liſſe, armé d'une dent aiguë de chaque côté, ſur le bord antérieur, & d'une autre auſſi forte, auſſi aiguë, à quelque diſtance du bord. On voit un ſillon profond au deſſous, qui ne s'avance pas juſqu'au milieu du corcelet. Le roſtre eſt beaucoup plus court que l'écaille des antennes; il eſt dentelé ſupérieurement dans toute ſa longueur, un peu relevé à ſon extrémité, marqué d'un ſillon, de chaque côté, qui l'accompagne de la baſe au ſommet. Le deſſous a trois ou quatre dentelures placées vers l'extrémité. L'écaille des antennes eſt fort grande. Les ſecondes pattes ſont en pinces, grandes, fort longues, muriquées dans

toute leur longueur. Les six pattes qui suivent, sont simples, finement muriquées. La queue est terminée par cinq feuillets, dont le supérieur est convexe, terminé en pointe obtuse.

Il se trouve aux Indes orientales.

4. Palémon fétifère.

Palæmon setiferus.

Palæmon rostro porrecto, utrinquè serrato, squamas antennarum æquante; antennis exterioribus corpore duplò longioribus.

Cancer setiferus *macrourus, manibus nullis, pedibus utrinquè sex didactylis, antennis longissimis.* Linn. *Syst. Nat. tom. 2. p. 1054. n°. 78.*

Astacus fluviatilis, americanus. Seb. *Thesaur. tom. 3. p. 41. tab. 17. fig. 2.*

Cancer gammarellus setiferus. Herbst, *Canc. tom. 2. p. 106. n°. 51. tab. 34. fig. 3.*

Ce Palémon est figuré, dans Seba & dans Herbst, avec douze pattes toutes grêles, & terminées en pinces; il a environ huit pouces de long de l'extrémité de la queue à celle du rostre, & sa couleur est d'un rouge très-pâle. Les antennes extérieures sont une fois plus longues que le corps, & accompagnées, comme dans les autres espèces, d'une écaille latérale, à peine plus longue que le rostre : celui-ci est élevé, dentelé tout le long de sa partie supérieure, excepté vers l'extrémité, & a de même quelques denticlures à sa partie inférieure. Le feuillet supérieur de la queue est simple, terminé en pointe. (*Voyez* Écrevisse fétifère, n°. 5.)

Il se trouve dans les fleuves de l'Amérique méridionale. Sa chair est très-estimée.

5. Palémon orné.

Palæmon ornatus.

Palæmon rostro utrinquè serrato, squamas antennarum æquante; chelis longissimis muricatis, digitis intùs dentatis.

Il a environ six pouces de longueur. Sa couleur, dans les collections, est jaunâtre, lavée de violet, nuancée quelquefois de brun. Le corcelet est lisse, bidenté de chaque côté. La dent antérieure, placée sur le bord, est très-forte; l'autre, placée en arrière, est beaucoup plus petite. Le rostre, qui part d'un peu au-delà du milieu, s'avance droit, & atteint en longueur l'extrémité des écailles des antennes; il a huit ou neuf dentelures en dessus, & trois ou quatre en dessous : celles-ci sont placées au milieu, à l'endroit où le rostre s'élargit. Les antennes extérieures sont un peu plus longues que le corps; les intérieures sont divisées en trois filets inégaux : le plus long égale presqu'en longueur les autres antennes. Le premier article est dilaté, & terminé en pointe aiguë extérieurement. Les premières pattes sont très-petites, terminées en pince; les secondes sont grosses, très-longues, finement muriquées dans toute leur longueur. La main est longue, cylindrique. Les doigts sont longs, minces, crochus à leur extrémité; le supérieur ou celui qui est mobile est armé d'une forte dent vers sa base; l'autre en a deux plus près de la base, dont l'une antérieure est plus forte que la postérieure. La pince gauche est un peu plus longue que la droite. Les trois autres paires de pattes sont petites, de grandeur presqu'égale. Les segmens de la queue sont lisses. Les feuillets sont simples; celui du milieu a quatre épines très-fines sur le dos, & il est terminé par deux autres très-courtes.

Il se trouve à la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

6. Palémon cannelé.

Palæmon canaliculatus.

Palæmon thoracis dorso trifulcato; rostro porrecto, suprà serrato, subtùs unidentato, squamam antennarum æquante.

Il a quatre ou cinq pouces de longueur. Les divisions extérieures des antennules sont en plumes. Le corcelet a trois sillons assez grands, rapprochés à sa partie supérieure; celui du milieu part de la base & s'avance jusqu'au milieu, où commence la ligne du rostre; les deux autres, qui partent du même point, accompagnent le rostre jusqu'à son extrémité. Le rostre est en scie supérieurement, & on remarque des cils qui accompagnent les denticlures. Le dessous est également ciliè, mais n'a qu'une denticlure placée à peu de distance de l'extrémité. Les côtés antérieurs du corcelet ont trois dents, une petite à peu de distance du rostre, une fort grande à l'angle extérieur des yeux, & une petite en arrière, à quelque distance du bord : de celle-ci part un sillon qui va en arrière, & remonte obliquement sur le dos. L'épine qui est à l'angle extérieur des yeux se prolonge en vive arête, & vient se terminer près de la troisième épine. Les yeux sont fort grands, très-rapprochés, globuleux, mais un peu aplatis à leur partie interne. Les antennes extérieures sont plus longues que le corps. L'écaille qui les accompagne, est large, fortement ciliée à son bord interne & à son extrémité. Les premiers articles des antennes intérieures sont très-velus, & les deux filets qui les terminent, très-courts. Les trois premières paires de pattes sont petites, en pince. Les premières pattes sont plus courtes, & à peine plus grandes que celles qui suivent; les troisièmes sont les plus longues. Les derniers anneaux de la queue sont élevés en carène. Le feuillet supérieur est

marqué d'un fillon longitudinal, profond ; il eſt terminé en pointe aiguë, & ſes côtés ſont ciliés & un peu épineux ; les autres ſont ſtriés.

Il ſe trouve dans la mer des Indes, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

7. Palémon filloné.

Palæmon ſulcatus.

Palæmon thorace carinato, triſulcato; roſtro ſerrato, ſubtùs tridentato, antennarum ſquamis breviore.

Squilla Crangon. Rond. *De Piſc. lib.* 18. *cap.* 8. *p.* 547. *fig.* 1.

Cancer kerathurus *macrourus, roſtro enſato, ſupernè ſerrato, ſubtùs unidentato; thorace ſuprà canalibus tribus.* Forsk. *Deſcript Animal. p.* 95. *n°.* 58.

Squilla Crange. Gesn. *Hiſt. Animal. tom.* 3. *lib.* 4. *p.* 1099. *tab.* 1.

Il a de fix à neuf pouces de longueur. Le corcelet eſt liſſe, un peu élevé en carène au milieu, terminé antérieurement en un roſtre droit, pointu, plus court que l'écaille des antennes, armé ſupérieurement de pluſieurs dents aiguës, diſtantes, & ſeulement de trois en deſſous, plus petites, placées à peu de diſtance de l'extrémité : vers la baſe, en deſſous, il y a des cils longs & ferrés. Ce roſtre a vers ſa baſe un petit fillon, & un plus large de chaque côté, qui l'accompagne juſqu'à l'extrémité, ou, pour mieux dire, juſqu'un peu au-delà de la dernière dent. On voit, de chaque côté, une crête qui va ſe terminer antérieurement en pointe aiguë, &, au deſſus de la crête, un canal qui, parvenu à la baſe de la crête, remonte obliquement. L'écaille de la baſe des antennes eſt fort grande. Les pattes ſont grêles ; les ſix antérieures ſont en pince ; les deux premières ſont les plus courtes, & les deux intermédiaires les plus longues. Les bras ſont un peu plus longs que les deux ſecondes pattes, & plus courts que les deux troiſièmes. Les derniers anneaux de la queue ſont un peu en carène. Le feuillet ſupérieur eſt pointu, & marqué d'un fillon aſſez profond & aſſez large dans toute ſa longueur.

Il ſe trouve dans la Méditerranée, & plus particuliérement vers les embouchures du Nil. On m'a dit auſſi qu'il eſt très-abondant dans le golfe Perſique & à l'embouchure du fleuve des Arabes. On le pêche avec des filets, & on le ſale pour le conſerver. On l'envoie dans la Grèce, dans toute l'Aſie mineure & dans la Perſe, où les Grecs & les Arméniens en font une aſſez grande conſommation.

L'eſpèce que Forskal a décrite paroît ſe rapporter à celle-ci. Les antennes extérieures, dit-il, ont une fois & demie la longueur du corps. Le roſtre n'a qu'une dent en deſſous. La couleur du Cruſtacé vivant eſt glauque, avec quelques points ferrugineux. La queue eſt rouge, avec l'extrémité bleue.

Elle ſe trouve aux environs de Smyrne & d'Alexandrie.

8. Palémon longimane.

Palæmon longimanus.

Palæmon thorace lævi, roſtro recto, antennarum ſquamas æquante; chelis porrectis inæqualibus, lævibus.

Palæmon longimanus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 402. *n°.* 3.

Palæmon longimanus. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 104.

Palémon longimane. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 258. *n°.* 6.

Il eſt plus petit que le Palémon Lar. Le corcelet eſt liſſe, armé de deux dents de chaque côté antérieurement. Le roſtre eſt avancé, droit, de la longueur des écailles des antennes. Les pinces ſont filiformes, avancées, liſſes ; la droite eſt toujours plus longue que la gauche. Les pattes ſont liſſes.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

9. Palémon brévimane.

Palæmon brevimanus.

Palæmon roſtro adſcendente, antennarum ſquamis longiore; chelis mediocribus, digitis manu brevioribus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 403. *n°.* 4.

Palæmon brevimanus. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 104.

Palæmon brevimanus. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 259. *n°.* 7.

Il eſt plus petit que les précédens. Le corcelet eſt liſſe, glabre, armé de deux dents de chaque côté antérieurement. Le roſtre eſt comprimé, en ſcie de chaque côté, avancé, relevé à l'extrémité, un peu plus long que les écailles des antennes. Les pinces ſont filiformes, un peu plus longues que les pattes, liſſes. Les doigts ſont plus courts que la main.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

10. Palémon de Coromandel.

Palæmon coromandelianus.

Palæmon roſtro antennarum ſquamas æquante; chelis mediocribus, digitis manu brevioribus. Fabr. *Entom. Syſtem. emend. Suppl. pag.* 403. *n°.* 5.

Palæmon coromandelianus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 104.

Palæmon coromandelianus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 250. *n°.* 8.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur, & n'en eſt peut-être, ſuivant Fabricius, qu'une variété; il en diffère ſeulement par le roſtre plus court, & par les doigts des pinces, également plus courts.

Il ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

11. Palémon de Tranquebar.

Palæmon tranquebaricus.

Palæmon roſtro adſcendente, ſerrato; chelis longiſſimis, filiformibus; manibus ovatis.

Palæmon tranquebaricus *chelis longioribus, filiformibus; manibus ovatis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 403. *n°.* 6.

Palæmon tranquebaricus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon tranquebaricus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 260. *n°.* 9.

Il eſt de la grandeur du Palémon Squille. Le corcelet eſt liſſe, à peine marqué d'une dent à ſa partie antérieure. Le roſtre eſt relevé à ſon extrémité, denteié à ſa partie ſupérieure, un peu plus long que les écailles des antennes. Les pinces ſont de la longueur du corps, filiformes, très-minces, liſſes, avec les mains plus groſſes, ovales, de la longueur des doigts. Les pattes ſont liſſes, filiformes.

Il ſe trouve à Tranquebar.

12. Palémon longicorne.

Palæmon longicornis.

Palæmon thorace carinato; roſtro porrecto longiſſimo, utrinquè dentato; antennis exterioribus longiſſimis.

Il eſt un peu plus grand que le Palémon Squille. Le corcelet eſt un peu élevé en carène dans toute ſa longueur. Les côtés du corcelet ont deux épines: l'une antérieure, plus grande, ſur le bord; l'autre à quelque diſtance en arrière, fort petite. Le roſtre eſt avancé, droit, un peu plus long que les écailles latérales des antennes extérieures, armé de ſept ou huit dents à ſa partie ſupérieure, & de trois ou quatre en deſſous. Les antennes extérieures ſont deux fois plus longues que le corps. L'écaille qui les accompagne, eſt aſſez grande. Les antennes intérieures ſont très-courtes. Les ſix pattes antérieures ſont petites, en pinces; les premières ſont les plus courtes, & les deux troiſièmes les plus longues. Les derniers anneaux de la queue ſont élevés en carène.

Il ſe trouve.....

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

13. Palémon Squille.

Palæmon Squilla.

Palæmon thorace lævi, roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato, antennarum ſquamis duplò longiore.

Palæmon Squilla *thorace lævi, roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato, thoracis margine quinquedentato.* Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 403. *n°.* 7.

Aſtacus Squilla. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 485. *n°.* 23.

Cancer Squilla *macrourus, thorace lævi, roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato, manuum digitis æqualibus.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 1051. *n°.* 66.

Squilla gibba. Rond. *De Piſc. lib.* 18. *p.* 549. *fig.* 1.

Aſtacus roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato; pedibus utrinquè anticis duobus chelíferis, utrinquè æqualibus, ſecundi pari longiſſimo, lævi. Gronov. *Zooph. p.* 231. *n°.* 986.

Squilla fuſca. Bast. *Op. ſubſ. lib.* 2. *p.* 30. *tab.* 3. *fig.* 5.

Squilla gibba. Gesn. *Hiſt. Anim. tom.* 3. *lib.* 4. *p.* 1100.

Cancer Squilla. Scop. *Ent. Carn. n°.* 1129.

Cancer Squilla. Otho-Fabr. *Faun. Groenland. p.* 237. *n°.* 216.

Crevette. Belon, *De la nat. des Poiſſ. pag.* 362 & 364. *tab.* 1.

Cancer aſtacus Squilla. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 55. *tab.* 27. *fig.* 1.

Palémon Squille. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105.

Palémon Squille. Latr. *Hiſt. natar. des Cruſt. tom.* 6. *p.* 257. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 54. *n°.* 1.

Je ſoupçonne qu'on a confondu deux eſpèces ſous le même nom, & que la Squille de Linné, de Baſter, de Klein, d'Othon-Fabricius n'eſt pas la même que celle de nos côtes. La nôtre paroît ſe rapporter aux figures de Rondelet, de Belon, de Herbſt. Quant à celle de Séba, *tom.* 3, *tab.* 21, *fig.* 9, 10, nous la croyons auſſi une eſpèce très-différente, à moins qu'elle n'appartienne à l'eſpèce des premiers. Notre Palémon Squille a plus de trois pouces & demi de longueur de l'extrémité du roſtre au bout de la queue. Les antennes ſont plus longues que le corps. Le roſtre eſt preſque

une fois plus long que les écailles des antennes extérieures, relevé depuis son milieu, dentelé supérieurement de la base jusqu'au-delà du milieu, lisse ensuite jusque près de l'extrémité, où l'on voit une petite dent. Le feuillet supérieur de la queue est terminé par plusieurs petites épines. (*Voyez* Ecrevisse Squille, n°. 26.)

Il se trouve sur les côtes de l'Océan européen & sur nos côtes de France, aux embouchures de la Loire, de la Seine, où on le pêche dans la belle saison; il est très-commun dans les marchés de Paris.

14. Palémon hirtimane.

Palæmon hirtimanus.

Palæmon rostro porrecto brevi, suprà serrato, subtùs bidentato; chelis muricatis, sinistrâ majore.

Il a environ trois pouces de longueur. Le corcelet est lisse, armé de deux petites épines de chaque côté. La crête du rostre, qui ne s'avance pas jusqu'au milieu du corcelet, est peu élevée, & les dentelures sont rapprochées. Le rostre s'avance droit, & n'atteint que l'extrémité de l'écaille latérale des antennes intérieures; il n'a en dessous que deux ou trois dentelures à peine marquées. Les antennes extérieures dépassent un peu les pinces; les intérieures sont terminées par trois filets. Les premières pattes sont menues, assez longues, terminées en pince; les secondes sont très-grandes, fortement muriquées; la gauche est plus grande que la droite: la main surtout est renflée. Les doigts de cette pince ont deux ou trois fortes dents aiguës à leur base; ceux de la pince gauche sont hérissés, à leur partie interne, de longs poils très-serrés. Les six autres pattes sont petites, terminées par un doigt simple. Les segmens de la queue sont lisses. Les quatre feuillets latéraux sont fortement ciliés sur leur bord; celui du milieu est fortement cilié à son extrémité.

Il se trouve dans la mer des Indes, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

15. Palémon armé.

Palæmon armiger.

Palæmon rostro longissimo, subulato, utrinquè serrato; antennis longitudine corporis.

Cancer gammarellus armiger, *rostro longissimo, subulato, serrato; pedibus duodecim.* Herbst, *Canc. tom. 2. p. 109. n°. 54. tab. 34. fig. 4.*

Il est de la grandeur du Palémon Squille. Les antennes extérieures sont à peu près de la longueur du corps. Les autres sont plus courtes, divisées en trois filets, dont un beaucoup plus court que les deux autres. Le rostre est subulé, dentelé des deux côtés, beaucoup plus long que l'écaille des antennes. Les pattes, suivant Herbst, sont au nombre de douze; celles de la troisième paire sont plus longues que les autres, & terminées en pinces. Le feuillet supérieur de la queue est simple & subulé.

Il se trouve.....

16. Palémon diversimane.

Palæmon diversimanus.

Palæmon thorace lævi, inflato; rostro brevissimo, acuto; chelâ sinistrâ maximâ, scabrâ.

Il est presque de la grandeur du Palémon Squille, mais un peu plus court. Le corcelet est lisse, très-renflé & comme vésiculeux de chaque côté. Le rostre est très-court, très-petit, aigu. Les écailles qui accompagnent les antennes extérieures sont courtes. Les yeux sont très-courts, sans pédicule. Les antennes extérieures sont un peu plus courtes que le corps. Les autres sont courtes, terminées par trois filets, dont un est très-court. Les premières pattes sont en pince, à peine velues; elles sont fort grandes: la gauche surtout est très-grande. Le bras est large, comprimé, raboteux, anguleux ou coupé carrément à la base du doigt mobile. Ce doigt est court, large, extérieurement arrondi, à peine arqué intérieurement, un peu plus avancé que l'autre: celui-ci est court, large, creusé à sa base supérieure pour recevoir l'autre doigt. Les doigts de la pince gauche sont moins grands & alongés. Ils sont presqu'égaux, & leur extrémité est un peu arquée & pointue. Les secondes pattes sont plus minces, plus longues que les suivantes, & terminées en pinces.

Il se trouve sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

17. Palémon bidenté.

Palæmon bidens.

Palæmon rostro brevissimo, acuto, simplici; thoracis dorso lineâ elevatâ dentibusque duobus acutis.

Il est, comme le précédent, presque de la grandeur du Palémon Squille, mais plus court. Le corcelet est lisse, arrondi. Il a, au milieu du dos, une élévation marquée, de chaque côté, d'un léger canal. A la suite de cette élévation s'élève en crête aiguë le rostre qui est simple, fort court, terminé en pointe aiguë. On voit une dent aiguë de chaque côté, à peu de distance de la base du rostre. Les yeux sont fixes, très-courts. Les antennes extérieures ont leur écaille courte, munie de longs cils à l'extrémité & au bord interne, & d'une forte épine à l'extrémité du bord externe. Elles sont presque de la longueur du corps. Les

antennes intérieures ſont courtes & terminées par trois filets, dont un très-court. Elles ont une épine aiguë à leur baſe latérale. Les pinces ſont grandes, inégales, un peu velues; la gauche eſt beaucoup plus grande que la droite. La main eſt grande, preſque cylindrique. Le doigt mobile eſt large, court, extérieurement arrondi, arqué intérieurement, muni d'une dent molaire à ſa baſe, tranchant au milieu. Le doigt fixe eſt plus court que l'autre, creuſé à ſa baſe pour recevoir la dent molaire de l'autre, tranchant au milieu & à l'extrémité. La pince droite a la main preſque cylindrique & les doigts un peu alongés, tranchans à leur bord interne, terminés en pointe aiguë & arquée. Les ſecondes pattes ſont minces, un peu plus longues que les ſuivantes & en pinces. Le feuillet ſupérieur de la queue eſt large, marqué d'un léger ſillon, & de quatre petites épines. Son extrémité eſt large & fortement ciliée. La couleur de ce Cruſtacé, conſervé dans l'eau-de-vie, eſt d'un rouge très-pâle, avec trois taches blanches, grandes & ovales ſur chaque anneau de la queue.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

18. Palémon brévirоſtre.

Palæmon brevirоſtris.

Palæmon roſtro breviſſimo, acuto, ſimplici; chelâ ſiniſtrâ maximâ, compreſſâ, lævi.

Il reſſemble aux deux précédens. Le corcelet eſt liſſe, arrondi, preſque cylindrique. Le roſtre eſt très-court, ſimple, aigu. Les yeux ſont petits, arrondis, fixes. Les antennes extérieures ſont de la longueur du corps. L'écaille extérieure qui les accompagne, eſt fortement ciliée à ſon bord interne, & terminée par une épine forte & aiguë à ſon bord externe. Les antennes intérieures ſont terminées par deux filets, dont l'un, plus court, aſſez gros, ſe termine par un petit filet ſétacé. Les pattes antérieures ſont en pinces inégales, fort grandes; la gauche eſt plus grande que la droite. La main eſt fort grande, comprimée, liſſe des deux côtés, à bords tranchans, un peu velus, tant en deſſus qu'en deſſous. Le doigt mobile eſt large, comprimé, arrondi & velu à ſon bord extérieur, moins arrondi à ſon bord intérieur, & muni d'une dent molaire à ſa baſe. Le doigt inférieur eſt creuſé à ſa baſe pour recevoir la dent molaire de l'autre. Il eſt enſuite arqué & un peu tranchant juſqu'à l'extrémité. Les doigts de la pince gauche ſont ſimples, très-longs, peu arqués à leur extrémité, fortement velus à leur partie interne. Les ſecondes pattes ſont très-minces, à peine plus longues que celles qui ſuivent, & terminées en pinces. Le feuillet ſupérieur de la queue eſt large, muni de quatre petites épines à ſa partie ſupérieure, fortement ciliè à ſon extrémité.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

19. Palémon velu.

Palæmon villoſus.

Palæmon roſtro breviſſimo, acuto; corpore villoſo, chelâ dextrâ majori hirtâ.

Il reſſemble aux précédens. Tout le corps eſt un peu velu. Le roſtre eſt très-court, aigu & un peu velu. Les yeux ſont petits, fixes. Les antennes extérieures ſont de la longueur du corps. L'écaille qui les accompagne, eſt fortement velue ou ciliée intérieurement, & ſon bord externe ſe termine par une forte épine. Les antennes intérieures ſont terminées par deux filets, dont le ſupérieur, un peu plus court que l'autre, eſt un peu plus gros, & terminé par un filet ſétacé. Les pattes antérieures ſont grandes, velues, un peu muriquées, & terminées en pinces; la droite eſt plus grande que la gauche. La main eſt renflée, un peu comprimée, anguleuſe ou coupée carrément à la baſe du doigt mobile. Les doigts ſont très-courts, larges; le ſupérieur eſt arrondi, ſupérieurement muni d'une dent molaire à ſa baſe, obtus à l'extrémité. Le doigt fixe eſt très-court, creuſé à ſa baſe interne, pointu à ſon extrémité. Les doigts de la pince gauche ſont alongés, preſque droits, très-velus, avec l'extrémité à peine arquée. Les ſecondes pattes ſont minces, plus longues que les ſuivantes, terminées en pinces; les deux qui ſuivent ſont comprimées, un peu plus grandes que la dernière paire. Le feuillet ſupérieur de la queue eſt large, à peine filloné, arrondi à ſon extrémité & fortement ciliè; les autres ont deux petites arêtes rapprochées.

Il ſe trouve dans la mer des Indes, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

20. Palémon lancifère.

Palæmon lancifer.

Palæmon thorace carinato, ſerrato, utrinquè aculeato, caudæ carinâ marginatâ.

Il eſt plus court que le Palémon Squille. Le roſtre eſt caſſé dans l'individu que je décris. Le corcelet eſt un peu raboteux, élevé en carène dans toute ſa longueur, avec cinq ou ſix dents de ſcie depuis la baſe juſqu'à l'origine des yeux. On voit de chaque côté, à quelque diſtance du bord, une très-forte épine avancée. La queue eſt un peu raboteuſe. Chaque ſegment eſt élevé en carène un peu aplatie & rebordée à ſon ſommet, & les côtés inférieurs ſont armés de trois petites épines; le dernier eſt terminé, au ſommet & de chaque côté, par une épine aſſez forte. Le feuillet ſupérieur eſt creuſé en goutière & terminé en pointe; les côtés

ſont

ſont ciliés. Les autres feuillets ſont ciliés & ont une arête à leur milieu. Les yeux ſont gros & pédiculés. Les pattes ſont petites, fort minces; les ſix antérieures ſont en pinces; les deux premières ſont les plus courtes, & les deux troiſièmes les plus longues. Les bras ſont un peu plus grands que les pattes, & fortement ciliés. Les antennes manquent.

Il ſe trouve dans la mer des Indes, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

21. Palémon dentelé.

Palæmon ſerratus.

Palæmon thorace lævi, ſubcarinato; roſtro utrinquè ſerrato. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 404. *n°.* 9.

Aſtacus ſerratus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 486. *n°.* 25.

Palæmon ſerratus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon ſerratus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 256. *n°.* 1.

Il eſt plus petit que le Palémon Squille. Le corcelet eſt liſſe, égal, marqué d'une ligne dorſale élevée, & de deux épines de chaque côté, près du bord antérieur. Le roſtre eſt avancé, lancéolé, un peu relevé, en ſcie ſur toute ſa longueur, excepté vers l'extrémité, qui eſt liſſe. La queue eſt formée de cinq feuillets. Les pattes ſont filiformes.

Il ſe trouve en Norwège, & ſur les côtes de France & d'Eſpagne.

22. Palémon marbré.

Palæmon marmoratus.

Palæmon roſtro adſcendente, apice fiſſo, ſuprà ſexdentato, ſubtùs quadridentato, hirto; palpis poſticis porrectis, chelis longioribus.

Il a environ trois lignes de longueur, & ſa couleur eſt jaunâtre, marbrée de rouge lorſqu'il eſt vivant. La croûte qui le revêt, eſt plus dure que dans les autres eſpèces. La crête du corcelet eſt peu élevée & s'avance au-delà du milieu. Elle a, juſqu'à la ligne des yeux, quatre fortes dents aiguës & avancées. Parvenu à la ligne des yeux, le roſtre s'élève, & n'a qu'une petite dentelure là où il commence à s'élever, & une autre plus petite près de l'extrémité. L'extrémité eſt à peine fourchue ou bifide. On apperçoit en deſſous cinq ou ſix fortes dents accompagnées de cils ou poils ferrés, un peu plus longs que les dentelures. La longueur du roſtre ne dépaſſe pas l'écaille latérale des antennes extérieures. Le corcelet a un ſillon de la baſe de la crête à ſon extrémité, & deux dents de chaque côté du bord antérieur. Les antennes extérieures ſont de la longueur du corps. L'écaille latérale qui les accompagne, eſt plus étroite & un peu plus épaiſſe que dans les autres eſpèces. Les antennes intérieures ſont très-courtes & terminées par trois filets, dont un très-court, à peine apparent; un mince & délié, aſſez court, & le troiſième de la longueur de celui-ci, mais gros, cilié ou velu tout le long de ſa partie inférieure. Les antennules poſtérieures ont une forme très-remarquable; elles dépaſſent les pattes en longueur. Le ſecond article eſt graud, alongé, cylindrique; le troiſième eſt court, cylindrique, ſupérieurement terminé par une épine; le ſuivant eſt mince, très-long, cylindrique, cilié & armé d'un ongle à ſon extrémité. Les premières pattes ſont plus groſſes que les autres & guère plus longues. Les bras & les mains ſont cylindriques. Les doigts ſont très-courts, intérieurement velus. Les ſecondes pattes ſont minces, terminées en pinces; les ſix autres ſont terminées par un doigt ſimple, armé d'un petit ongle. Le troiſième ſegment de la queue eſt plus grand que les autres. Les quatre feuillets latéraux de la queue ont une ligne élevée dans leur milieu, & le bord eſt fortement cilié. Le feuillet ſupérieur a quatre petites épines ſur ſon dos. Son extrémité eſt obtuſe & ciliée.

Il ſe trouve à la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

23. Palémon Sauterelle.

Palæmon Locuſta.

Palæmon thorace lævi; roſtro porrecto, ſuprà ſerrato, ſubtùs lævi; digitis elongatis, ſiliformibus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. pag.* 404. *n°.* 8.

Aſtacus Locuſta. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 486. *n°.* 24.

Cancer pennaceus *macrourus, thorace lævi, cylindrico; roſtro enſiformi, margine ſuperiore ſerrato.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 1051. *n°.* 63. — *Muſ. Adolp. Frid.* 1. *p.* 87.

Palæmon Locuſta. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon Locuſta. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 256. *n°.* 2.

Il eſt un peu plus petit que le Palémon Squille, auquel il reſſemble beaucoup. Le corcelet eſt liſſe, unidenté de chaque côté, à ſon bord antérieur. Le roſtre eſt alongé, dentelé en deſſus, liſſe en deſſous. Les pattes ſont alongées, filiformes. Les mains ſont courtes, ovales, avec les doigts alongés, linéaires, terminés en pointe aiguë. (*Voyez* Écrevisse Sauterelle, n°. 27.)

Il ſe trouve dans l'Océan.

24. Palémon hiſpide.

Palæmon hiſpidus.

Palæmon roſtro brevi, undiquè aculeato; corpore ſpinoſo; chelis porrectis, ſpinoſis.

Il eſt une fois plus petit que le Palémon Squille. Tout le corps eſt couvert de petits piquans un peu arqués. Le roſtre eſt avancé, pointu, aſſez court, tout couvert en deſſus & par les côtés, de piquans arqués, ſemblables à ceux du corcelet. Le corcelet a, vers ſa partie antérieure, une ligne enfoncée, en arc, qui part de chaque côté de l'angle extérieur des antennes. Les antennes intérieures paroiſſent n'être terminées que par deux filets preſqu'égaux, une ou une fois & demie plus longs que le corps. Les antennes extérieures ſont un peu plus longues que les autres. La queue eſt hériſſée de piquans comme le corps. Les feuillets ſont hériſſés de même, & ont en outre deux arêtes. Celui du milieu a un profond fillon entre ſes deux arêtes, & il eſt garni, de chaque côté, de longs poils qui le font reſſembler à une plume; les autres ſont auſſi velus à leur bord interne & à leur extrémité. Les deux pattes antérieures ſont courtes, menues, terminées en pinces; les deux ſecondes ſont menues comme les premières, un peu plus longues; les troiſièmes ſont grandes, alongées, anguleuſes, toutes couvertes de piquans ſemblables à ceux du corps, mais un peu plus gros. Les doigts ſont armés; ſavoir: l'inférieur, de deux groſſes dents, & le ſupérieur d'une ſeule, auſſi grande, qui s'enchâſſe entre les deux du doigt inférieur. La pince gauche manquoit & paroiſſoit repouſſer. Dans un autre, c'étoit la droite qui manquoit & paroiſſoit repouſſer de même. Les quatre pattes poſtérieures ſont longues, menues & ſimples, ſans piquans, comme les quatre antérieures.

Il a été apporté par feu Perron, & eſt conſervé dans l'eſprit-de-vin au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

25. Palémon longipède.

Palæmon longipes.

Palæmon roſtro brevi, aculeato; corpore ſpinoſo; chelis tenuioribus, muticis.

Squilla groenlandica. Séba, *Theſaur. tom.* 3. *p.* 54. *tab.* 21. *fig.* 6. 7.

Cancer Aſtacus longipes. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 90. *n°.* 40. *tab.* 31. *fig.* 2.

Cette eſpèce reſſemble à la précédente par les épines qui ſont répandues ſur tout le corps, mais elle en diffère eſſentiellement par les pattes, & ſurtout par les pinces, qui ſont petites. Elle eſt plus grande, &, ſuivant Séba, qui en a donné une bonne figure & une courte deſcription, les deux premières pattes ſont minces & ſe terminent par un faiſceau de poils; les deux qui ſuivent, ſont petites & en pinces; les ſix autres ſont ſimples, minces, aſſez longues. Tout le corps eſt hériſſé de petites épines. Le roſtre eſt avancé, aigu, court, hériſſé d'épines. Les antennes ſont une fois plus longues que le corps; les intérieures paroiſſent n'avoir que deux filets fort alongés. Les yeux ſont à fleur de tête.

Il ſe trouve ſur les côtes du Groenland.

26. Palémon des Varecs.

Palæmon Fucorum.

Palæmon thorace lævi, roſtro adſcendente, apice quinquedentato. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 404. *n°.* 10.

Palæmon Fucorum. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon Fucorum. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. p.* 257. *n°.* 3.

Il eſt une fois plus petit que le Palémon Squille. Le corcelet eſt liſſe. Le roſtre eſt alongé, liſſe, avec l'extrémité relevée, marquée de cinq dentelures.

Il ſe trouve dans l'Océan, ſur le Varec flottant, *Fucus natans.*

27. Palémon petit.

Palæmon parvus.

Palæmon thorace antice utrinquè biſpinoſo; roſtro porrecto, ſuprà ſerrato, ſubtùs unidentato.

Squilla parva. Rond. *De Piſc. lib.* 18. *cap.* 10. *p.* 550. *tab.* 1.

Squilla parva. Gesn. *Hiſt. Anim. t.* 3. *lib.* 4. *p.* 1101. *fig.* 1.

Il eſt plus petit que le Palémon Squille. Le corcelet eſt liſſe, armé, de chaque côté du bord antérieur, de deux dents ou épines aiguës. Le roſtre s'avance droit & dépaſſe un peu les écailles des antennes; il a, ſur toute ſa longueur, cinq dentelures, dont une près de la baſe, & une autre près de l'extrémité; il s'élargit un peu, vers ſon milieu, en deſſous, & forme une dent accompagnée de cils aſſez longs. La baſe ſupérieure s'avance juſqu'au milieu du corcelet. Les antennes latérales ſont de la longueur du corps. Les pattes ſont fort minces. La queue a cinq feuillets: celui du milieu eſt terminé par pluſieurs petites épines, dont deux un peu plus longues que les autres.

Il ſe trouve dans la Méditerranée.

28. Palémon Narval.

Palæmon Narval.

Palæmon thorace lævi; roſtro adſcendente, longiſſimo, utrinquè ſerrato.

Aſlacus Narval *antennis poſticis bifidis; roſtro longiſſimo, adſcendente, compreſſo, utrinquè ſerrato.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 1. *pag.* 331. *n°.* 5.

Cancer Aſlacus Narval. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 61. *tab.* 28. *fig.* 2.

Palæmon Narval. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon Narval. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 261. *n°.* 11.

Il eſt un peu plus petit que le Palémon Squille. Le corcelet eſt liſſe. Le roſtre eſt preſqu'auſſi long que le corps, un peu relevé, finement dentelé des deux côtés. Les pattes ſont minces, aſſez longues. La queue eſt formée de cinq feuillets, dont l'intermédiaire eſt ſubulé, ſimple. (*Voyez* Écrevisse Narval, n°. 9.)

Il ſe trouve dans la Méditerranée.

29. Palémon pélagique.

Palæmon pelagicus.

Palæmon thorace lævi, antice utrinquè unidentato; roſtro porrecto, unidentato.

Palæmon pelagicus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105. *tab.* 14. *fig.* 2.

Palæmon pelagicus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 6. *p.* 261. *n°.* 12.

Le corcelet eſt liſſe, arrondi, armé d'une petite dent de chaque côté. Le roſtre eſt avancé, droit, aigu, avec une ſeule dentelure tant en deſſus qu'en deſſous. Les antennes extérieures ſont un peu plus courtes que le corps; les autres ſont preſqu'auſſi longues que celles-ci, & ſeulement bifides. Les pattes ſont minces, petites, toutes en pinces. Le premier article de la queue eſt fort grand, plus grand même que le corcelet ou que tous les autres pris enſemble; les deux derniers ſont alongés, aplatis, tranſparens. Les cinq écailles caudales ſont également tranſparentes.

Cette eſpèce, ſuivant Boſc, très-remarquable par la groſſeur de la première articulation de ſa queue, jouit, au moyen des deux dernières, à un haut degré, de la faculté de ſauter. Plus qu'aucune autre de ce genre, elle nage par bonds. Elle ſe repoſe ſur les tiges des *Fucus* qui flottent dans la grande mer, & alors toute ſa queue eſt renfermée ou cachée ſous le premier anneau. Elle eſt fort abondante.

Il ſe trouve dans la haute mer, à plus de cinq cents lieues des côtes de l'Amérique ſeptentrionale, ſur les *Fucus*, où il a été obſervé, décrit & deſſiné par M. Boſc.

30. Palémon jaunâtre.

Palæmon flaveſcens.

Palæmon thorace lævi, antice carinato; roſtro elevato, brevi, ſuprà ſerrato.

Il eſt petit, mou, jaunâtre. Le corcelet eſt élevé en carène aiguë à ſa partie antérieure. Le roſtre eſt court, ſupérieurement élevé & finement dentelé. Les antennes extérieures ſont un peu plus courtes que le corps. Les deux paires de pattes antérieures ſont petites, en pinces, la ſeconde étant plus grande que l'antérieure. Les antennules ſont foliacées à leur baſe. La queue eſt courte, conique.

Il ſe trouve à la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

31. Palémon caréné.

Palæmon carinatus.

Palæmon thorace carinato, bidentato; roſtro porrecto, obtuſo, dentato; pedibus ſex anticis chelatis.

Il eſt très-petit, n'ayant guère que de quinze à dix-huit lignes de longueur. Le corcelet eſt caréné dans toute ſa longueur, & la carène eſt armée de deux dentelures. Le roſtre eſt avancé, obtus, armé de deux ou trois petites dentelures à ſa partie ſupérieure, & d'une fort petite à ſa partie inférieure. Les antennes extérieures ſont de la longueur du corps; les intérieures ſont terminées par trois filets très-courts, dont un à peine diſtinct. Les yeux ſont pédiculés. Les ſix pattes antérieures ſont petites, terminées en pinces; les deux premières ſont les plus courtes, & les deux troiſièmes ſont les plus longues. Tous les ſegmens de la queue ſont élevés en carène. Les feuillets ont une arête au milieu; le ſupérieur eſt obtus & fortement cilié.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

PALINURE. *Palinurus.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Langouſtines.

Les Palinures ont quatre antennes; deux extérieures très-longues, épineuſes à leur baſe; deux intérieures plus courtes, ſimples, bifides; les yeux portés ſur un pédicule commun, tranſverſal; dix pattes preſqu'égales, ſans pinces; la queue grande, terminée par cinq feuillets.

Les Grecs ont nommé *Carabos*, & les Latins *Locuſta*, le Cruſtacé qu'on connoît, ſur les côtes de la Méditerranée, ſous le nom de *Langouſte*. On le pêche dans tout le courant de l'été, & il s'en fait une aſſez grande conſommation dans toutes les villes maritimes de la France & de l'Italie, où on le regarde comme un mets fort agréable. Ariſtote en avoit donné une aſſez bonne deſcription, & étoit entré dans quelques détails au ſujet de ſa forme, de ſa manière de vivre, de ſa mue, de ſon accouplement & de ſa ponte. Rondelet, Belon & Geſner l'avoient aſſez bien figuré, & avoient ajouté

fort peu de faits à ceux déjà donnés par Ariſtote. Néanmoins, Linné n'a point fait mention de ce Cruſtacé dans ſon *Syſtème de la Nature*, à moins qu'il ne l'ait confondu avec ſon *Cancer Homarus*. Fabricius l'avoit de même paſſé ſous ſilence dans ſes premiers ouvrages, & en avoit enſuite donné une deſcription à peine ébauchée, ſous le nom d'*Elephas*, dans ſon *Mantiſſa*; il le regarde comme inédit, & le dit habiter autour des îles de l'Amérique méridionale; ce qui ne pouvoit ſervir à le faire reconnoître. Dans ſon dernier ouvrage ſeulement, où il établit le genre Palinure, il décrit un peu plus au long la Langouſte de la Méditerranée, ſous le nom de *Quadricornis*, & continue à lui donner pour habitation les îles de l'Amérique méridionale.

J'avois donné une deſcription aſſez détaillée de ce Cruſtacé à l'article Écrevisse de ce Dictionnaire, & j'avois cité avec raiſon la figure de Rondelet; mais j'avois cité auſſi le *Cancer Homarus* de Linné, parce que je ne pouvois me perſuader que cet illuſtre naturaliſte n'eût pas eu connoiſſance d'un Cruſtacé décrit & figuré par un grand nombre d'auteurs anciens, fort commun d'ailleurs ſur toutes les côtes de la Méditerranée, & qu'on trouve auſſi ſur celles de l'Océan européen. J'avois cru, dis-je, que, ſous le nom de *Cancer Homarus*, Linné avoit confondu pluſieurs eſpèces, la deſcription qu'il en donne étant en effet un peu vague, & pouvant s'appliquer à pluſieurs eſpèces différentes, ſi nous en exceptons pourtant ce qu'il dit du roſtre aigu, comprimé, ſupérieurement en ſcie, qui n'appartient à aucun Palinure connu, & qui ne ſe rapporte pas non plus aux eſpèces figurées par Rumphius, Petiver & Séba, qu'il cite.

M. Herbſt a depuis lors décrit & figuré ce Cruſtacé ſous le nom de *Cancer Elephas*, ſans citer aucun autre auteur que Fabricius; & comme il rapporte enſuite au *Cancer Homarus* les figures de Rondelet, de Belon, de Geſner & de quelques autres auteurs qui ont voulu parler de la Langouſte, il régnoit encore la plus grande confuſion à cet égard lorſque M. Latreille, dans un Mémoire imprimé en 1804 dans les *Annales du Muſéum d'Hiſtoire naturelle de Paris*, a entrepris de débrouiller ce chaos; il a, comme nous, caractériſé la Langouſte de la Méditerranée de manière à ce qu'on ne la confondît pas avec d'autres eſpèces qui nous viennent, tant de l'Amérique que des grandes Indes, & l'a diſtinguée de quatre autres Palinures qui ſe trouvoient alors au Muſéum d'Hiſtoire naturelle. Il en eſt arrivé un ſixième depuis, dont je donne ici la deſcription, & il n'eſt pas douteux qu'on en découvrira pluſieurs autres lorſque ceux-ci ſeront aſſez exactement décrits pour qu'on ne puiſſe plus les confondre avec les nouvelles eſpèces qu'on aura occaſion de rencontrer.

Fabricius fait mention, dans ſon dernier ouvrage, de quatre eſpèces de Palinures; mais comme il ne les décrit pas ou qu'il ne les décrit que très-ſuccinctement, il reſte des doutes ſur les trois premières: on pourroit même dire ſur toutes; car la dernière, que nous croyons, d'après une courte deſcription, être notre Langouſte, pourroit bien en différer, s'il étoit vrai que celle que cet auteur a décrite, habitât, comme il le dit, les îles de l'Amérique méridionale.

Les Palinures ont les plus grands rapports avec les Écreviſſes par les antennes, les parties de la bouche & la forme du corps; mais ils en diffèrent eſſentiellement par les yeux, qui partent d'un pédicule commun, tranſverſal, & par le défaut de pinces.

Les antennes des Palinures ſont au nombre de quatre; les ſupérieures, placées à la partie antérieure & latérale de la tête, un peu au deſſous des yeux, ſont compoſées de quatre articles, dont les trois premiers ſont courts, inégaux, anguleux, armés de piquans de diverſe grandeur: le dernier eſt fort long, armé de petites épines dans toute ſa longueur; il eſt auſſi long ou plus long que le corps, va en diminuant d'épaiſſeur, & eſt compoſé d'un grand nombre d'articles très-courts, peu diſtincts.

Les antennes inférieures ſont rapprochées l'une de l'autre, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt plus long que les autres, un peu renflé à ſa baſe, enſuite ſimple & cylindrique, comme les deux ſuivans; le dernier donne naiſſance à deux filets ſétacés, plus ou moins longs, compoſés eux-mêmes d'un grand nombre d'articles très-courts, peu diſtincts. Elles ſont inſérées à la partie la plus antérieure de la tête, au deſſous des antennes ſupérieures.

Les yeux, placés à la partie ſupérieure, ſont mobiles, aſſez grands, preſque ſphériques, portés ſur les côtés, & placés à l'extrémité d'un pédicule commun, fixe, tranſverſal.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de quatre mâchoires & de huit antennules.

La lèvre ſupérieure eſt véſiculeuſe, diviſée en trois lobes, dont les deux inférieurs ſont les plus petits, & placée entre les bifurcations des mandibules.

Les mandibules ſont très-grandes, offeuſes, diviſées en deux parties; la ſupérieure eſt plus longue que l'autre, pointue, & paroît s'articuler à ſon extrémité avec un avancement offeux qui ſe trouve au deſſus de la lèvre. La pièce inférieure eſt très-groſſe, inégale, ſemblable à une dent par ſa partie inférieure interne. Elles portent, à la partie ſupérieure de leur bifurcation, une antennule triarticulée, dont le ſecond article eſt un peu plus long que le premier, & le dernier eſt court, velu à ſon extrémité.

La première mâchoire eſt aplatie, mince, cornée, diviſée en deux pièces preſqu'égales, ciliées à leur extrémité. La pièce interne eſt un peu plus petite que l'autre.

Les fecondes mâchoires ſont un peu plus grandes que les précédentes, & diviſées en deux pièces aplaties, minces, cornées, dont l'une interne eſt petite, triangulaire, ciliée à ſon extrémité; l'autre eſt grande, carrée, ciliée à ſon bord ſupérieur: celle-ci porte, à ſa baſe extérieure, une antennule ſétacée, deux fois ou une fois & demie plus longue que la mâchoire. Cette antennule eſt compoſée d'un grand nombre d'articles très-peu diſtincts.

Au deſſous de ces deux mâchoires on voit les troiſièmes antennules, formées de deux pièces: l'une interne, qui reſſemble à une petite patte compoſée de ſix pièces, dont les deux premières ſont comprimées, fort courtes; la troiſième eſt plus longue que les deux premières priſes enſemble, & comprimée; la quatrième eſt courte, comprimée, plus étroite que les autres; la cinquième eſt large, dilatée, fortement ciliée à ſon bord ſupérieur; la dernière eſt comprimée, plus large que longue, arrondie & ciliée ſur ſes bords. La diviſion extérieure eſt de la longueur des fecondes antennules, & formée de deux articles, dont un ſimple, peu alongé, & le dernier eſt compoſé d'un grand nombre d'articles peu diſtincts; elle eſt fortement ciliée des deux côtés, en allant vers l'extrémité.

Les quatrièmes antennules ſont diviſées, comme les précédentes, en deux pièces, dont l'une, interne, reſſemble à une petite patte compoſée de ſix articles, dont les trois premiers ſont anguleux, dentés à leur bord interne, tuberculés & hériſſés de poils à leur face interne; le quatrième eſt court; le cinquième eſt peu alongé, & le ſixième eſt plus petit, hériſſé de poils. La pièce extérieure reſſemble à celle des troiſièmes antennules.

Le corcelet eſt preſque cylindrique, traverſé d'un enfoncement aſſez profond, arqué, qui le diviſe en deux parties; il eſt hériſſé de poils très-courts, & tout armé de piquans plus ou moins gros & plus ou moins ſerrés, ſuivant les eſpèces, tous dirigés en avant.

La queue eſt formée de ſix anneaux ou ſegmens en recouvrement les uns au deſſous des autres, liſſes en deſſus ou traverſés chacun par un ſillon entier ou interrompu au milieu. Ce ſillon peut fournir un très-bon caractère pour la diſtinction des eſpèces. Ces anneaux ſont fort étroits en deſſous, & unis les uns aux autres par une membrane ſemblable à du parchemin. Les quatre intermédiaires portent, dans la femelle, deux feuillets aſſez larges, auxquels s'attachent les œufs après la ponte. Les côtés des anneaux ſont terminés en un ou pluſieurs piquans. L'extrémité eſt garnie de cinq feuillets qui s'ouvrent comme un éventail: celui du milieu eſt large & arrondi à ſon extrémité, comme les quatre autres. Une portion de ces feuillets eſt cruſtacée & dure; l'autre eſt membraneuſe & flexible, quoique très-forte.

Les pattes ſont au nombre de dix; les deux antérieures ſont les plus groſſes & les plus courtes: elles ſont, comme les autres, formées de ſix pièces, dont la dernière eſt ſimple, ordinairement couverte de faiſceaux de poils, & toujours terminée en pointe aiguë.

La poitrine reſſemble à un plaſtron en forme de cœur, tout couvert de tubercules aſſez gros & arrondis. La partie la plus large de ce cœur ſe trouve à la partie qui touche à la queue. Les pattes ſont attachées de chaque côté de ce plaſtron.

Les Palinures n'ont point de pinces. Toutes les pattes, comme nous venons de le dire, ſont terminées par un doigt ſimple, garni de quelques épines ou de faiſceaux de poils fort rudes: cependant on lit dans les notes ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, faites par Camus, à l'article Langouste, que l'auteur grec a décrit très-clairement les pinces de ce Cruſtacé; mais on voit que Camus, perſuadé que les Langouſtes, qu'il ne connoiſſoit probablement pas, avoient des pinces, fait tous ſes efforts pour nous perſuader qu'Ariſtote leur en avoit reconnu. On lit pourtant dans l'excellente traduction qu'il a donnée de cet ouvrage, *liv. IV, chap.* 2: « Parmi les Cruſtacés, le premier genre eſt celui des Langouſtes. Un ſecond genre, aſſez voiſin de ce premier, eſt celui des Écreviſſes, qui ne diffèrent des Langouſtes que par les pinces & par quelques autres variétés peu nombreuſes. » Il eſt évident qu'en cet endroit Ariſtote dit poſitivement que la principale différence qui ſe trouve entre les Écreviſſes & les Langouſtes, c'eſt que les premières ont des pinces, & que les ſecondes n'en ont pas.

Belon dit auſſi que la Langouſte n'a point de pinces, non plus que l'Ours de mer ou le Scyllare, au contraire du Homar & de l'Yraigne de mer & du Chabre. Ariſtote même, ajoute-t-il, l'a ainſi entendu.

Suivant Ariſtote, la Langouſte mâle diffère de la femelle en ce que celle-ci a le premier pied fendu, celui du mâle ne l'étant pas. Cette différence exiſte réellement. Les doigts de la dernière paire, qu'Ariſtote regarde comme la première, ainſi qu'on le voit plus clairement lorſqu'il parle de l'Écreviſſe, peuvent être conſidérés en quelque ſorte comme fendus dans la femelle, parce que, vers la baſe poſtérieure du doigt ou du dernier article, on en voit un autre plus court, qui n'exiſte pas dans le mâle; mais comme ce dernier doigt n'eſt point articulé, qu'il n'eſt qu'une légère production de l'autre, une ſorte d'ergot, on n'a pas dû y faire attention; ce qui a pourtant empêché d'entendre préciſément ce qu'Ariſtote avoit voulu dire.

Nous ne ſavons rien de bien étendu ni de bien exact relativement à l'hiſtoire des Palinures, qui fréquentent les côtes de l'Amérique méridionale ou celles des Indes orientales; mais l'eſpèce de la Méditerranée a été ſi bien obſervée par Ariſtote & quelques auteurs anciens, elle eſt ſi connue d'ail-

leurs fur toutes les côtes de la Méditerranée & dans tout le midi de l'Europe, qu'il eſt très-ſurprenant que Linné & Fabricius n'en aient pas dit un mot dans leurs ouvrages. Nous réparerons ici cette omiſſion, tant parce qu'il eſt regardé comme le meilleur à manger de tous les Cruſtacés, que parce qu'il rappelle, ſuivant Belon, un trait de la vie de Tibère, peu fait pour honorer ce Prince.

Nous avons déjà dit que la Langouſte étoit regardée comme un mets aſſez délicat ſur toutes les côtes de la Méditerranée, & qu'on la pêchoit abondamment pendant quelques mois de l'année. C'eſt à la fin de mai, en juin, en juillet & même en août, que la Langouſte eſt réputée meilleure, parce que c'eſt alors que l'on prend les femelles, que l'on eſtime beaucoup plus que les mâles lorſqu'elles n'ont point encore pendu leurs œufs. Elles les ont encore, à cette époque, dans l'intérieur de leur corps, & c'eſt ce qu'on nomme *corail*. Ils forment deux maſſes alongées, de la groſſeur d'un fort tuyau de plume, d'un très-beau rouge, qui ſe dirigent, en divergeant, vers les orifices ſitués, l'un de chaque côté, à la baſe des pattes intermédiaires. Après avoir porté ces œufs pendant quelque tems, il ſe fait, ſuivant l'expreſſion d'Ariſtote, une première ponte. Les œufs paſſent, avec les ovaires, ſous la queue, & s'attachent aux huit feuillets dont nous avons parlé plus haut. Ces œufs, très-petits en ſortant du corps de la mère, groſſiſſent peu à peu pendant une vingtaine de jours qu'ils reſtent attachés ſous la queue, après quoi la Langouſte les détache tous enſemble & avec leurs enveloppes. Il n'eſt pas rare de les trouver, en cet état, fixés contre des rochers, ou promenés par les vagues.

Le moyen que la Langouſte emploie, ſuivant Ariſtote, dans cette première ponte, pour pouſſer ſes œufs vers les feuillets, où ils doivent reſter en dépôt, c'eſt de replier la partie large de ſa queue pour les comprimer au moment qu'ils paroiſſent, & de pondre, le corps ainſi courbé. Les feuillets, vers le tems où ils doivent recevoir les œufs, s'alongent pour être en état de les retenir : la Langouſte les y dépoſe, comme la Sèche dépoſe les ſiens, auprès des plantes & autres corps qui ſe rencontrent dans la mer.

Les œufs, détachés de la queue, reſtent encore une quinzaine de jours en cet état, après quoi il en ſort la petite Langouſte couverte de ſa croûte oſſeuſe & épineuſe, & capable des mêmes mouvemens que ceux de ſa mère.

Après leur ponte, les femelles ſont maigres & peu eſtimées. On préfère pour cette raiſon, à la fin de l'été & en automne, les mâles, comme étant plus gras & plus fournis de chair; mais, quoiqu'on les trouve alors meilleurs que les femelles, ils n'approchent jamais, pour la faveur, de celles-ci lorſqu'elles ſont pourvues de leur corail.

L'hiver, les Langouſtes diſparoiſſent; cependant on voit encore, de tems à autre, quelques mâles dans les mois d'octobre & de novembre, mais tous gagnent enſuite la haute mer, & il eſt probable qu'ils vont ſe cacher alors dans les fentes des rochers pour ſubir leur mue; elles diſparoiſſent auſſi, ſuivant Ariſtote, pendant les plus fortes chaleurs de l'été. Leur accouplement a lieu au commencement du printems, & c'eſt, comme nous l'avons dit, dès la fin de mai que les femelles ſont pleines.

Au commencement du printems, on prend plus de mâles que de femelles : celles-ci ſont au contraire plus abondantes ſur les côtes à la fin du printems & au commencement de l'été. Pour ce qui regarde leur mue, c'eſt encore Ariſtote qu'il faut conſulter; il en parle avec beaucoup plus de détail que de celle des autres Cruſtacés. Au livre V, chapitre 17 de ſon Hiſtoire, il dit qu'elle ſe fait dans le printems; au livre VIII, chapitre 17, il dit qu'elle ſe fait quelquefois au printems, quelquefois en automne. Il obſerve que cette mue ne ſe fait pas comme celle des Serpens. Les Langouſtes ne quittent point leur vieille croûte en une ſeule pièce; mais elles parviennent par différens efforts, & à force de ſe gonfler, à la faire éclater & tomber par partie.

Les Langouſtes ne fréquentent guère que les fonds rocailleux ou pierreux : rarement on en trouve ſur les fonds de ſable, & jamais dans les fonds vaſeux. Elles vivent de poiſſons & de divers animaux marins, & parviennent, dans quelques années, à la longueur d'environ un pied, meſurées depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue.

Dans les villes maritimes, on apporte les Langouſtes, au marché, encore vivantes; mais on a le ſoin de les faire cuire lorſqu'on veut les tranſporter à quelques lieues dans les terres, ou qu'on veut les garder quelques jours. Sans cette précaution, on courroit le riſque de les perdre; car dès qu'elles ſont mortes, ce qui ne tarde pas lorſqu'elles ſont hors de leur élément, elles entrent aſſez promptement en putréfaction, ſurtout en été.

On apprête ces Cruſtacés de pluſieurs manières : les plus uſitées, dans le midi de la France, conſiſtent à les faire bouillir quelque tems dans l'eau, & à faire, avec le bouillon, un pilau au riz, qu'on aſſaiſonne avec le ſel, le poivre, le girofle, & qu'on colore, ſi l'on veut, avec du ſafran. Plus communément on ſe contente de faire bouillir les femelles, de les couper en long par le milieu du corps, d'en détacher le corail & ce qui ſe trouve dans l'eſtomac; d'écraſer le tout, & de le broyer dans de l'huile d'olives, à laquelle on ajoute du ſel, du poivre & un peu de vinaigre. On trempe la chair dans cette ſauce, à laquelle les œufs du Cruſtacé donnent de la ſaveur; car lorſqu'on mange les mâles avec la même ſauce, mais privée du corail, on juge que c'eſt ce dernier qui en fait le principal mérite.

PALINURE.

PALINURUS. Fabr. Bosc. Latr. LOCUSTA. Rond. Belon. Gesn. ASTACUS. Gronov. CANCER. Linn. Herbst.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes ; les deux supérieures longues, sétacées ; premiers articles courts, gros, épineux ; les inférieures plus courtes, terminées par deux filets sétacés.

Yeux distans, arrondis, mobiles, placés à chaque bout d'un pédicule transversal.

Dix pattes simples ; les deux antérieures un peu plus courtes et un peu plus grosses que les autres.

Queue alongée, grosse, terminée par cinq feuillets.

ESPÈCES.

1. Palinure Langouste.

Corcelet épineux et hérissé de poils courts et roides, armé antérieurement de deux grands piquans comprimés, dentés en dessous.

2. Palinure moucheté.

Corcelet épineux ; front avec deux cornes ; corps et pattes bleus, avec des taches rondes, blanches.

3. Palinure orné.

Corcelet épineux, verdâtre ; front avec six cornes ; pattes mélangées de blanc et de bleu.

4. Palinure fascié.

Verdâtre ; queue avec une bande blanche sur chaque anneau.

5. Palinure argus.

Corcelet épineux ; front avec quatre cornes ; corps mélangé de rose et de bleu ; queue avec quatre taches oculées, blanches.

6. Palinure polyphage.

Corcelet à peine épineux, postérieurement granulé ; front avec deux cornes.

7. Palinure pénicillé.

Corcelet granulé et épineux ; front avec quatre cornes ; pattes avec des bandes longitudinales, blanches, bleues et rouges.

1. Palinure Langouste.

Palinurus Locusta.

Palinurus thorace aculeato hispidoque; aculeis duobus anticis compressis, subtùs dentatis.

Palinurus quadricornis *spinis ocularibus subtùs dentatis, rufus, maculis abdominalibus albis.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 401. *n°.* 4.

Astacus Elephas. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 479. *n°.* 2.

Cancer Astacus Elephas. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 71. *tab.* 29. *fig.* 1.

Carabus. Arist. *Hist. Anim. lib.* 4. *cap.* 2, *& lib.* 4. *cap.* 8.

Locusta. Rond. *De Pisc. lib.* 17. *p.* 535. *c.* 2. *fig.* 1.

Langouste. Belon, *De la nat. des Poiss. p.* 334, *& p.* 336. *fig.* 1.

Locusta marina. Gesn. *Hist. Anim. lib.* 4. *p.* 575. *fig.* 1.

Palinurus quadricornis. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 93.

Palinurus vulgaris. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 191. *n°.* 1. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 1. *p.* 48. *n°.* 1. — *Annal. du Mus. d'Hist. nat. cah.* 17. *p.* 391. *n°.* 1.

Cette espèce, qu'on a confondue avec plusieurs autres, est bien distincte de toutes par les deux piquans qui se trouvent au dessus des yeux, & qui sont plus comprimés que dans les autres espèces, & armés, à leur bord antérieur, d'autres piquans aigus. Entre ces deux piquans il y en a un autre qui s'avance droit sur le pédicule commun des yeux. Le front ou cette partie qui se trouve entre les yeux & la base interne des antennes est sans cornes ou piquans, & se trouve creusée en goutière. Les antennes intérieures sont terminées par deux filets assez gros & fort courts. Les segmens de la queue ont chacun un sillon transversal, rempli de poils courts & serrés, & interrompu au milieu. Ils ont quelques petits points enfoncés & deux taches d'un blanc-jaune.

Il est commun dans toute la Méditerranée : on le trouve aussi, mais plus rarement, sur les côtes de l'Océan européen. (*Voyez* Écrevisse Langouste, n°. 4.)

2. Palinure moucheté.

Palinurus guttatus.

Palinurus thorace aculeato, fronte bicorni, corpore pedibusque cæruleis; maculis rotundatis, albis.

Langouste mouchetée. Latr. *Annal. du Mus. d'Hist. nat. an* 12. *cah.* 17. *p.* 392. *n°.* 2.

Palinurus Homarus *viridis, albo punctatus, abdominis segmentis, sulco medio impresso.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 400. *n°.* 1.

Astacus Homarus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 479. *n°.* 3.

Palinurus Homarus. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 92.

Il est de la grandeur du Palinure Langouste. Le corcelet est couvert de piquans assez grands, pointus, dont les uns sont entièrement bleus; les autres sont en partie bleus, en partie blancs; quelques-uns sont blancs, avec l'extrémité rougeâtre. On en voit de bleus, qui ont un cercle blanc à leur base. Outre ces piquans, il y a des tubercules & des poils très-courts, rousseâtres. Les piquans antérieurs sont beaucoup plus grands que les postérieurs : on en voit deux simples, fort grands, au dessus des yeux, & deux plus petits de chaque côté : il y en a deux autres au dessus des antennes inférieures. Ces antennes sont bleuâtres, marquées de taches blanches sur le premier article. Les deux filets qui les terminent, sont filiformes, plus courts que les trois premiers articles pris ensemble. Les antennes extérieures sont mélangées de bleu & de blanc. Les trois premiers articles sont armés de très-grands piquans : le dernier a des épines assez fortes. Les pattes sont bleues, marquées de taches rondes, blanches, surtout sur les premiers articles : les derniers ont des faisceaux de poils. La queue est bleue, toute mouchetée de blanc. Chaque segment est traversé par un sillon velu, entier, & terminé, de chaque côté, en pointe très-aiguë, arquée. Les feuillets de la queue sont terminés, à leur partie crustacée, par des piquans. Le reste est chagriné, & hérissé de poils roides & très-courts.

Il se trouve aux Indes orientales.

3. Palinure orné.

Palinurus ornatus.

Palinurus thorace aculeato, virescenti; fronte cornubus sex, pedibus cæruleo alboque variis.

Palinurus ornatus *viridis, lateribus albo maculatis, abdominis segmentis lævibus.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 400. *n°.* 2.

Cancer Astacus Homarus. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 84. *n°.* 39. *tab.* 31. *fig.* 1.?

Palinurus ornatus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 192. *n°.* 2.

Palinurus ornatus. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 93.

Il est très-grand, mélangé de bleu, de violet, de pourpre & de blanc. Le sillon qui traverse le corcelet est large & profond. La partie postérieure est presque lisse, avec quelques piquans près du sillon, & quelques autres clair-semés, seulement ébauchés.

ébauchés. Tous partent d'une tache ovale, blanche. Sur la partie antérieure, il y a deux forts piquans, simples, avancés au deſſus des yeux; quatre autres beaucoup plus petits en arrière, & deux de chaque côté, ſur le bord antérieur, dont un très-petit: on en voit deux au deſſus des antennes inférieures, & quatre autres moins apparens en arrière de ces deux. Les antennes inférieures ſont blanches, mélangées de bleu & de rouge. Les deux filets qui les terminent, ſont très-longs, une fois plus longs que les trois autres. Les antennes extérieures ont quelques piquans très-forts ſur les trois premiers anneaux: le dernier eſt blanchâtre de la baſe au milieu, enſuite bleuâtre, avec quelques épines bleues, clair-ſemées. Les pattes ſont liſſes, mélangées de blanc, de rouge, de bleu & de violet, avec des faiſceaux de poils vers l'extrémité. La queue eſt mélangée comme le corps. Elle n'a point de ſillon, mais eſt marquée de quelques points enfoncés. Chaque ſegment eſt latéralement terminé en pointe aiguë, arquée. La partie cruſtacée des feuillets de la queue eſt terminée en dents de ſcie; l'autre eſt ſillonée, un peu raboteuſe.

Il ſe trouve à l'Iſle-de-France, d'où il a été apporté par M. Mathieu.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

4. Palinure faſcié.

Palinurus faſciatus.

Palinurus viresçens, abdominis ſegmentis faſciâ albâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. pag.* 401. *n°.* 3.

Palinurus faſciatus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 93.

Palinurus faſciatus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 193. *n°.* 3.

Je n'ai point vu ce Palinure. Fabricius, qui en donne une deſcription inſuffiſante, dit qu'il reſſemble beaucoup aux précédens, mais qu'il en eſt diſtinct par l'abdomen ou la queue verdâtre, avec une bande poſtérieure, diſtincte, entière, blanche, ſur chaque anneau.

Il ſe trouve dans l'Océan indien.

5. Palinure argus.

Palinurus argus.

Palinurus thorace aculeato, fronte quadricorni, corpore roſeo cæruleoque vario, caudâ maculis ocellaribus albis.

Palinurus argus. Latr. *Annal. du Muſ. d'Hiſt. nat. an* 12. *cah.* 17. *p.* 393. *n°.* 3.

Il eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt couvert de piquans fort gros, clair-ſemés, pointus, dirigés en avant: on en voit deux au deſſus des yeux, très-grands, arqués, avancés, pointus, ſimples. Le chaperon entre deux eſt ſimple, concave, cilié antérieurement. Sur les côtés antérieurement il y a trois petits piquans ſimples. Au milieu de la partie ſupérieure, on voit un large ſillon arqué. Le front a deux piquans à ſa partie antérieure, & deux autres plus petits à ſa partie poſtérieure. Les antennes extérieures ſont beaucoup plus longues que le corps. Les trois premiers articles ſont armés de très-gros piquans, ſemblables à ceux du corcelet. La partie qui reſte, eſt couverte de petits piquans, qui vont en diminuant de groſſeur, comme l'antenne. Les antennes intérieures ont le premier article aſſez long, preſque cylindrique, ſimple comme les ſuivans. Les deux filets qui les terminent, ſont longs & ſétacés. Les pattes ſont ſimples, ſans piquans; les antérieures ſont les plus courtes, & garnies de faiſceaux de poils vers leur extrémité. La queue a un petit ſillon tranſverſal ſur chaque anneau, interrompu dans quelques-uns ſeulement. La partie latérale inférieure ſe termine en pointe aiguë, un peu arquée. Les feuillets de la queue ſont chagrinés, & hériſſés de poils très-courts & très-ſerrés. La couleur de ce Cruſtacé, dans la Collection, eſt mélangée de rouge-clair & de bleu, avec ſix taches blanches, entourées de pourpre, dont une de chaque côté du corcelet, deux ſur le ſecond ſegment de la queue, & deux ſur le dernier. On voit en outre quelques taches blanches, plus petites, ſur les autres anneaux de la queue.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

6. Palinure polyphage.

Palinurus polyphagus.

Palinurus thorace poſticè granulato, anticè vix aculeato; fronte bicorni.

Cancer Aſiacus polyphagus *thorace ſubſpinoſo, pedibus cæruleo marmoratis.* Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 90. *n°.* 41. *tab.* 32.

Langouſte polyphage. Latr. *Annal. du Muſ. d'Hiſt. nat. an* 12. *cah.* 17. *p.* 393. *n°.* 4.

Palinurus polyphagus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 93.

Il eſt de la grandeur du Palinure Langouſte, & entièrement d'un rouge très-pâle dans la Collection. Le corcelet eſt diviſé en deux par un ſillon tranſverſal, arqué, comme dans toutes les autres eſpèces. La partie antérieure a quelques piquans dirigés en avant, aigus, clair-ſemés, diſpoſés ſur quatre rangées. Il y a deux piquans aſſez grands, arqués, ſimples, ſur le devant, au deſſus des yeux, & un ſur les côtés, beaucoup plus petit. La partie poſtérieure a quelques piquans clair-ſemés, & des tubercules arrondis, beaucoup plus rapprochés. Les antennes intérieures ont leurs articles ſimples: le

premier seulement est cilié intérieurement depuis la base jusqu'au milieu. Les deux derniers filets sont filiformes, un peu plus longs que le reste de l'antenne. Les antennes extérieures ont quelques gros piquans sur les trois premiers anneaux; le quatrième est à peine armé de quelques piquans très-petits. Les anneaux de la queue sont simples, pointillés, sans sillon transversal. Les pattes sont simples, avec des faisceaux de poils sur tous les doigts. La partie inférieure des segmens de la queue est terminée en pointe.

7. PALINURE pénicillé.

PALINURUS penicillatus.

Palinurus thorace granulato aculeatoque, fronte quadricorni, pedibus albo cæruleo rufoque vittatis.

Langouste verficolore. LATR. *Annal. du Muf. d'Hift. nat. an* 12. *cah.* 17. *p.* 394. *n°.* 5.

Palinurus gigas. Bosc, *Hift. natur. des Cruft. tom.* 2. *p.* 93.

Palinurus gigas. LATR. *Hift. natur. des Cruft. & des Inf. tom.* 6. *p.* 193. *n°.* 5.

Il est plus grand que le Palinure Langouste. Le corcelet est marqué d'un sillon transversal, arqué, large & profond, & entièrement couvert de tubercules gros, arrondis, de différente grandeur : les plus grands ont à leur sommet un petit piquant dirigé en avant, & les petits, des poils courts, pareillement dirigés en avant : il y a en outre quelques gros piquans à la partie antérieure, dont deux entr'autres sont simples, avancés sur les yeux, & deux autres moins grands derrière ceux-ci. Sur les côtés antérieurs il y a deux autres piquans, également dirigés en avant. On en voit quatre autres, disposés en carré au dessus des antennes intérieures. Ces antennes sont rouges, avec des raies longitudinales, blanches. Les deux filets qui les terminent, sont fétacés, de la longueur des trois autres. Les antennes extérieures ont les trois premiers articles mélangés de bleu, de blanc & de rouge, & sont armés de piquans très-grands. Le dernier article est long, rougeâtre, armé d'épines. Les pattes sont en partie rouges, en partie bleues, avec des raies longitudinales fort larges, blanches; elles sont simples, avec des faisceaux de poils vers leur extrémité. La queue est rougeâtre, toute couverte de petits points enfoncés, blanchâtres. Les segmens sont latéralement terminés en pointe aiguë, arquée. La partie crustacée des feuillets de la queue est terminée en dent de scie; l'autre est sillonée & raboteuse. (*Voy.* ÉCREVISSE pénicillée, n°. 3.)

Il se trouve à l'Isle-de-France, d'où il a été apporté par M. Mathieu.

Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

Nota. Linné a décrit, sous le nom de *Cancer Homarus*, un Crustacé qui n'appartient point aux figures qu'il cite, & qui semble être un Palinure par les pattes & le corcelet, & un Palémon par le rostre. On pourroit soupçonner qu'il avoit sous les yeux un individu mutilé & mal réparé. Voici sa phrase spécifique, & la description qui suit :

Cancer macrourus, thorace antrorsùm aculeato, manibus adactylis. Syst. Nat. 2. *p.* 1053. *n°.* 74. — *Muf. Lud. Ulr. p.* 454.

Le corcelet est oblong, presque cylindrique, mélangé de noir & de jaune, parsemé d'épines dirigées en avant. Le rostre est aigu, comprimé, supérieurement en scie : il y a, au dessus des yeux, deux grands aiguillons recourbés. Les antennes qui sont au dessous des yeux sont très-grandes, armées d'épines verticillées. Les deux palpes qui sont entre les antennes sont plus petits, simples, bifides (Linné veut probablement parler des antennes inférieures). La queue est longue, formée de six articles, & terminée par cinq feuillets qui ont, vers leur base, de petites épines presqu'imbriquées. Les bras ressemblent aux pattes. Les pinces ressemblent aussi aux pattes, & sont monodactyles, étroites, velues. Les huit autres pattes sont fisses, avec les genoux épineux. Le doigt est simple, velu.

Il se trouve dans les deux Indes.

PALPE. *Palpus.* (*Voyez* ANTENNULE.)

PALPEURS. *Palpatores.* Dixième famille de l'Ordre des Coléoptères, établie par Latreille, dont les caractères sont : tarses à cinq articles simples; antennes longues, filiformes, à articles cylindriques ou grossissant un peu vers leur extrémité; articles grenus, insérés devant les yeux; palpes maxillaires très-grands, renflés vers leur extrémité; corps alongé; tête & corcelet un peu plus étroits que l'abdomen; tête d'une figure ovée ou triangulaire; un petit cou; yeux ronds, assez grands; corcelet un peu plus large que la tête, du moins en devant, cylindrico-conique, un peu plus rétréci postérieurement; écusson très-petit ou presque nul; abdomen grand, presqu'ovalaire, embrassé par les élytres; pattes grandes; cuisses en massue; jambes sans dentelures; tarses filiformes, alongés. Elle comprend les genres Mastige & Scydmène. (*Voyez ces mots.*)

PAMBORE. *Pamborus.* Genre d'insectes de la première section des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Les Pambores, ainsi que les Cicindèles & les Carabes de Linné, font des insectes à étuis, dont tous les tarses ont cinq articles, qui ont six antennules, des antennes filiformes, & des pattes uniquement propres à la course. Le crochet qui termine leurs mâchoires n'étant pas articulé à sa base,

ces Coléoptères s'éloignent des Cicindélètes, & vont se placer dans la famille des Carabiques. Par la forme générale du corps, ils avoisinent les Carabes, les Calosomes & les Panagées. Leurs mandibules sont très-dentées. L'extrémité de leurs deux premières jambes est prolongée en pointe au côté extérieur, & armée de deux épines au côté opposé ou l'intérieur. Sous ces rapports ils ont quelqu'affinité avec les Scarites & les Clivines; mais le côté extérieur des mêmes jambes n'est pas denté dans les Pambores. En outre, leurs antennes ne sont pas moniliformes, & leurs antennules moyennes, ainsi que les postérieures, sont terminées par un article plus grand, comprimé, & presque demi-elliptique. Ce caractère, celui que nous fourniffent les deux jambes antérieures, & dont je viens de parler, les dents des mandibules, distinguent les Pambores de tous les Carabiques. Un examen plus détaillé nous fera découvrir d'autres différences remarquables, & qui acheveront de consolider l'établiffement de cette coupe générique.

Les antennes sont filiformes, insérées sur les côtés de la tête, au-devant & à quelque distance des yeux, un peu plus longues que la moitié du corps, & de onze articles. Le premier est en cône renversé, alongé, presqu'auffi long que les deux suivans réunis, & plus épais; les autres sont presqu'égaux, & se rapprochent davantage de la forme cylindrique; le second est à peine plus court que le troisième; les quatre premiers sont luisans, unis & presque glabres; ceux qui succèdent, sont d'une couleur plus mate & pubescens; mais ce caractère est général dans la même famille.

La bouche est compofée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de fix antennules.

La lèvre supérieure est presque cornée, découverte, lixe, & en carré un peu plus large que long; le milieu de son plan supérieur est enfoncé & relevé tout autour; le bord antérieur est échancré dans son milieu, un peu velu, & terminé de chaque côté par un lobe court & arrondi.

Les mandibules sont de consistance écailleuse, avancées au-dela de la lèvre supérieure, comprimées, très-arquées au côté extérieur, & terminées par une dent forte & très-aiguë. Le milieu du côté interne est dilaté, & offre, 1°. une dent située immédiatement au dessous de la précédente, très-acérée, & surmontée d'une arête; 2°. une saillie comprimée, échancrée & bidentée au bout.

Les mâchoires sont écailleuses ou très-cornées, courtes, presque cylindriques, moins épaiffes vers le haut, un peu anguleuses extérieurement, avec le côté interne comprimé, aigu, garni d'une frange de cils, & dont l'extrémité supérieure est terminée par une dent forte, aiguë, presque perpendiculaire à la longueur de la mâchoire.

La lèvre inférieure est compofée de deux pièces; l'une inférieure, que j'appelle *le menton*, & l'autre supérieure ou terminale, savoir: la *languette*. Le menton est corné, court, transversal, presque plan, avec les côtés arrondis, & l'extrémité supérieure largement échancrée ou concave, rebordée, sans aucune dent au milieu de son bord. La languette forme, au dessus de l'échancrure du menton, une saillie presque carrée, guère plus longue que cette pièce, mais plus étroite, dont la face antérieure est membraneuse au milieu, & cornée sur les côtés, y formant l'apparence d'un article cylindrique, & servant de support aux antennules postérieures. Les côtés de la face postérieure ou de l'intérieure sont encore cornés ou écailleux. La portion membraneuse du milieu est surmontée d'une petite pièce conique, écailleuse, semblable à une dent, & terminée par trois poils roides, droits & alongés. Cette pièce forme une saillie entre les antennules postérieures, & dépaffe à peine l'origine de leur article radical.

Les antennules sont de trois sortes: les antérieures, les intermédiaires, ou celles qui sont insérées à l'extrémité dorsale des mâchoires, & les postérieures, ou celles qui prennent naiffance sur les côtés antérieurs de la languette: les moyennes & les postérieures sont presque de la longueur de la tête, très-saillantes & dilatées à leur extrémité: celles-ci sont un peu plus courtes.

Les antennules antérieures ou les maxillaires internes diffèrent, quant à leur direction & quant à leur figure, de celles des autres Carabiques; elles sont droites, très-courtes, de deux articles, dont le premier très-petit, & dont le second presqu'obconique, épais, dilaté & arrondi extérieurement au sommet.

Les antennules intermédiaires ou les maxillaires extérieures sont compofées de quatre articles, dont le premier très-petit; le second plus long que les autres, obconique & un peu courbe; le troisième figuré comme le précédent, d'un quart plus court, un peu plus épais; & le quatrième ou le terminal presqu'auffi long que le second, plus large, comprimé, demi-elliptique ou en hache étroite, alongée, ayant le côté extérieur droit & l'interne courbe. Ce bord interne est membraneux & comme bilabié, étant divisé par un fillon longitudinal.

Les antennules postérieures ou les labiales sont compofées de trois articles, dont le dernier conformé de la même manière que le terminal des antennules moyennes, & plus grand que les deux inférieurs: ceux-ci sont obconiques. L'article de la base est plus court que le second.

Le corps des Pambores est alongé, & a le port des Carabes.

La tête est plus étroite que le corcelet, avancée, en carré long, & rétrécie postérieurement en forme de cou. Les yeux sont petits, mais saillans & presque globuleux.

Le corcelet a la forme d'un cœur tronqué aux deux extrémités, & dont la postérieure, largement échancrée, est terminée de chaque côté par

une dent obtuſe ; il eſt à peu près auſſi long que large, déprimé en deſſus & rebordé latéralement. Son plus grand diamètre tranſverſal eſt un peu plus court que celui de l'abdomen, & ſa longueur égale au moins la moitié de celle de la même partie du corps.

L'écuſſon eſt aplati ou peu élevé au deſſus de la baſe de l'abdomen, & en triangle plus large que long.

L'abdomen eſt en ovale court, recouvert par deux élytres bombées, rebordées, & qui paroiſſent ſoudées, du moins en grande partie. Les ailes manquent.

Les pattes reſſemblent, quant aux formes générales & quant aux proportions, à celles des Carabes proprement dits; mais leurs deux jambes antérieures ſe prolongent, à leur extrémité latérale & extérieure, en une pointe forte, droite & conique, en forme de dent.

Nous n'avons aucun renſeignement ſur la manière de vivre de ces inſectes; mais, à en juger d'après leurs mandibules, ils doivent être éminemment carnaſſiers.

La ſeule eſpèce qui nous ſoit connue a pour patrie la Nouvelle-Hollande; elle paroît avoir de l'affinité avec le Caloſome, que Fabricius nomme *Porculatum* (*Syſt. Eleut. tom.* 1, *p.* 211, *n°.* 3), & qui eſt du même pays.

PAMBORE.

PAMBORUS. LATR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur de la moitié du corps.

Six antennules; les antérieures fort courtes, droites, de deux articles, dont le premier très-petit; le second obconique; les intermédiaires et les postérieures presque égales, terminées par un article plus large, comprimé, demi-elliptique ou en forme de hache étroite et alongée.

Mandibules très-dentées.

Lèvre inférieure ayant une languette courte, terminée par une dent; menton transversal, plan, avec le bord supérieur concave, rebordé.

Jambes antérieures terminées par une pointe très-forte, et deux épines.

Corcelet en cœur, presqu'aussi long que large, largement échancré et bidenté postérieurement; abdomen ovale.

ESPÈCE.

1. PAMBORE alternant.

Noir; côtés du corcelet d'un bleu-violet; élytres d'un bronzé-foncé, sillonées; sillons coupés par des incisions transverses, et granulés.

1. Pambore alternant.

Pamborus alternans.

Pamborus niger, thoracis lateribus violaceo-cæruleis ; elytris nigro-æneis, fulcatis ; fulcis transversè incisis, granulatis.

Son corps eſt long d'environ quatorze lignes, & large de cinq, meſuré vers le milieu de l'abdomen ; il eſt d'un noir-luiſant. Les quatre premiers articles des antennes ſont de cette couleur ; les autres ſont plus obſcurs, noirâtres & pubeſcens. Le deſſus de la tête eſt aſſez uni. Les yeux ſont d'un griſâtre-obſcur. Le deſſus du corcelet eſt plan, ſans points, avec trois lignes imprimées & longitudinales, dont une tout le long du milieu du dos, & les deux autres latérales, poſtérieures, paralèles, une de chaque côté. Cette ſurface eſt coupée tranſverſalement par quelques traits enfoncés & ondulés, mais très-foibles. Les côtés du corcelet ſont très-rebordés, d'un bleu-violet, particuliérement aux angles poſtérieurs. L'écuſſon eſt plan & uni. Les élytres ſont d'un bronzé très-foncé ou d'un vert-noirâtre, très-luiſans, avec les bords d'un vert plus clair ; elles ont chacune huit petites côtes (la ſuturale compriſe) longitudinales, dont le dos eſt arrondi & preſque nu ; elles s'affoibliſſent vers le bout de l'élytre, & s'y terminent en arêtes aiguës & coupées. Cette interruption commence plus haut, ſur la ſeconde & la troiſième côte, & y forme comme des perles ou tubercules linéaires. Les ſillons ſont diviſés tranſverſalement par de petites inciſions, & préſentent ainſi une rangée de grains élevés ou de petits tubercules. Ces élévations ſont plus petites & moins nombreuſes vers le bout : il y en a deux ſéries entre le bord extérieur & la première côte. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir-luiſant. Les jambes & les tarſes ont de petits cils ſpiniformes.

Cet inſecte a été apporté du port Jackſon par Péron & M. Leſueur. Je dois l'individu de ma collection à l'amitié de M. Alexandre Mac-Leay, ſecrétaire de la Société Linnéenne. *(Lat.)*

PAMPHILIE. *Pamphilius.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Tenthrédines.

Les Pamphilies, ainſi que les autres genres dérivés de ceux de *Tenthredo* & de *Sirex* de Linné, ont l'abdomen parfaitement ſeſſile, ou étroitement uni au métathorax & de ſa largeur. Comme toutes les Tenthrédines, elles ſont diſtinguées de nos Urocères, des Tremex de M. Jurine, & des Oryſſes, 1°. par le nombre des articles de leurs antennules, qui eſt de ſix aux maxillaires, de quatre aux labiales ; 2°. par leur lèvre intérieure triſide ; 3°. par les cellules radiales ou marginales de leurs ailes ſupérieures, ces cellules étant toujours fermées, tandis que, dans les trois genres précédens, la ſeconde, s'il y en a deux, ou la ſolitaire s'il n'y en a qu'une, eſt ouverte poſtérieurement & incomplète. En outre, les femelles des Tenthrédines ont une tarière compoſée de deux lames dentelées en ſcie, & reçue dans une couliſſe, ſous l'anus : cette tarière eſt ſiliforme ou capillaire dans les femelles des Urocères, des Tremex & des Oryſſes. Ici elle ſe roule en ſpirale dans l'intérieur du ventre : là, elle forme, au-delà de l'anus, une ſorte de queue diviſée en trois filets.

Quelques genres, tels que ceux de Mégalodonte ou *Tarpa* de Fabricius, de Pamphilie, de Céphus, de Xiphydrie, compoſent, dans la famille des Tenthrédines, une ſection particulière, nous conduiſant, par degrés, aux Urocères. Leur lèvre ſupérieure n'eſt plus à découvert. Leurs quatre jambes poſtérieures ont, au côté interne, de petites épines que l'on n'obſerve pas à celles des Cimbex, des Tenthrèdes, &c. Leur tête eſt très-forte, & tient ſouvent au corcelet par une eſpèce de cou. Leurs antennes ſont toujours formées d'un très-grand nombre d'articles, ou de ſeize à trente. Enfin, les métamorphoſes fortifient encore l'établiſſement de cette coupe : ici, les fauſſes Chenilles ou les larves de ces Tenthrédines n'ont point de pattes membraneuſes. Les Mégalodontes & les Pamphilies n'ont pas la forme étroite & linéaire des Céphus & des Xiphydries. Leur abdomen eſt aplati & non comprimé. Leurs mandibules ſont longues, arquées, & terminées par un fort crochet. Ces organes ſont courts, ou guère plus longs que larges dans les deux derniers genres. Les antennes des Mégalodontes ſont en ſcie ou peſtinées ; celles des Céphus groſſiſſent vers le bout. Les Pamphilies & les Xiphydries ſont les ſeuls genres de la même ſection, où elles ſoient à la fois ſimples & ſétacées ; mais dans les Pamphilies, elles ſont plus longues que le corcelet, & inſérées un peu au deſſous du front. Dans les Xiphydries, elles ſont plus courtes, & prennent naiſſance près de l'extrémité antérieure de la tête. Les Pamphilies compoſent ainſi un genre très-diſtinct. Linné l'avoit entrevu, puiſqu'elles ſont, dans ſes Tenthrèdes, le ſujet d'une diviſion particulière. *(Antennes ſétacées & compoſées de beaucoup d'articles.)* Je donnai à cette coupure *(Hiſt. gén. des Crust. & des Inſ. tom. 3, p. 303)* le nom générique de *Pamphilie*, auquel Fabricius a ſubſtitué celui de *Lyda*. Il paroît que M. Jurine avoit également formé ce genre ſous la dénomination de *Céphaléie ;* mais il y réunit nos Mégalodontes ou les Tarpes de Fabricius, parce qu'il n'a pas égard aux différences de formes que préſentent les mâchoires, la lèvre inférieure & les articles des antennes. M. Klüg a publié, dans les nouveaux *Actes des Curieux de la Nature*, année 1808, une Monographie de ces deux genres, & qui ajoute encore à la réputation qu'il s'étoit acquiſe par celle des *Sirex*.

Les antennes des Pamphilies ſont inſérées entre les yeux, vers le milieu de la face antérieure de la

tête, écartées à leur base, fétacées, grêles, simples, un peu comprimées, un peu plus longues que la tête & le corcelet, compoſées de ſeize à trente articles cylindriques, dont le premier plus gros, un peu courbe, amincí vers ſa baſe; le ſecond court; le troiſième ordinairement alongé, & les autres diminuant graduellement. Les derniers ſont fort petits.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires & d'une lèvre inferieure, courte, droite, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure n'eſt pas apparente, étant preſque nulle ou tout-à-fait cachée ſous le chaperon.

Les mandibules ſont cornées, grandes, déprimées, alongées, arquées, terminées par une pointe forte & aiguë, & ont, au côté interne, une entaille ou une petite fiſſure, & au deſſous une dent très-forte, accompagnée quelquefois d'une ſeconde, mais fort petite. Elles ſont, dans le repos, totalement croiſées l'une ſur l'autre, & ne débordent que de peu l'extrémité antérieure de la tête.

Les mâchoires ſont droites, comprimées, coriaces inférieurement, membraneuſes & arrondies au bout, & ont, au côté interne, près du lobe terminal, une faillie en forme de dent obtuſe.

La lèvre inférieure eſt membraneuſe & un peu plus courte que les mâchoires. Sa moitié inférieure eſt renfermée dans un demi-tube coriace, court, plan ou déprimé en devant, & qui paroît preſque carré. L'autre moitié, ou la partie ſupérieure & ſaillante, comme dans les Hyménoptères de la même famille, s'élargit en forme d'un ovale court, & ſe diviſe en trois pièces, dont celle du milieu un peu plus grande.

Les antennules antérieures ſont preſque fétacées, beaucoup plus longues que les poſtérieures, & inſérées ſur le dos des mâchoires, près de l'origine de leur lobe terminal; elles ſont compoſées de ſix articles, dont le premier fort court; le ſecond & le troiſième preſqu'égaux, à peine plus longs & plus épais que les deux ſuivans, preſque cylindriques; le quatrième & le cinquième obconiques & à peu près égaux; le ſixième ou le dernier eſt un peu plus long que le précédent, plus grêle & cylindrique.

Les antennules poſtérieures vont un peu en groſſiſſant de leur naiſſance à l'extrémité oppoſée; elles ſont inſérées ſur les côtés antérieurs de la lèvre inférieure, immédiatement au deſſus de ſa gaine. Elles ſont compoſées de quatre articles, dont les trois inférieurs preſqu'obconiques, & le dernier ovalaire; le radical eſt plus petit, & les deux de l'extrémité un peu plus gros.

Le corps des Pamphilies eſt oblong, & reſſemble, en général, à celui des autres Tenthrédines; il eſt néanmoins proportionnellement plus court & plus large.

La tête eſt forte, un peu plus large que longue, & paroît preſque carrée, vue en deſſus. Sa face antérieure s'incline bruſquement depuis le front; & ſon extrémité eſt très-obtuſe ou comme tronquée, le chaperon étant auſſi large qu'elle, & terminée par un bord preſque droit, contre lequel les mandibules, très-croiſées l'une ſur l'autre, s'appliquent tranſverſalement. Le milieu du chaperon eſt ſouvent relevé en une carène qui commence près du front. Le ſommet de la tête eſt ſpacieux, & diviſé, dans preſque toutes les eſpèces, par deux petits ſillons, quelquefois réunis par le moyen d'une autre petite ligne enfoncée, mais tranſverſe. Les yeux ſont aſſez petits, relativement à la grandeur de la tête, en ovale fort court ou preſqu'orbiculaires. Les petits yeux liſſes ſont placés ſur la partie antérieure du ſommet de la tête ou près du front, & rapprochés en un triangle plus large que long, ou en une ligne courte & arquée.

Le corcelet eſt court & arrondi. Son ſegment antérieur forme une eſpèce de collet tranſverſal ou légérement arqué; cette partie eſt bien plus courte dans les Cimbex, les Tenthrèdes & autres premiers genres de la famille. Le métathorax & l'abdomen préſentent là, comme ici, une organiſation eſſentiellement identique (1); ſeulement l'abdomen eſt plus court, plus large & aplati, ou preſque membraneux.

Les pattes ont un caractère propre. Les quatre jambes poſtérieures ont, à leur côté intérieur, quelques petites épines, trois à ce qu'il m'a paru, dont une ſolitaire, & les deux autres rapprochées.

Les ailes ſont grandes, relativement à la longueur du corps. Les ſupérieures ont, 1°. deux cellules radiales, complètes ou fermées, dont la première plus courte, preſque demi-circulaire, & la ſeconde alongée; 2°. trois cellules cubitales complètes & le commencement d'une quatrième. La troiſième eſt la plus grande, & reçoit, ainſi que la ſeconde, une nervure récurrente: cette ſeconde cellule eſt un peu arquée, à raiſon de la figure de la première des radiales.

Les Pamphilies ſont des inſectes généralement peu communs, & propres aux climats ſeptentrionaux; ils ſe montrent de bonne heure & pour peu de tems.

Réaumur, Friſch, Bergman, & Degeer ſurtout, ont recueilli différentes obſervations ſur les métamorphoſes de ces Hyménoptères. L'analogie nous permet de croire, ou du moins de ſoupçonner, que leurs larves, déſignées, ainſi que celles de la même famille, ſous le nom de *Fauſſes-Chenilles*, n'ont point les pattes membraneuſes, & dont le nombre varie, que l'on remarque aux larves des Tenthrédines de la première ſection, ou celles dont la lèvre ſupérieure eſt apparente, & dont les jambes ne ſont point épineuſes le long de leur côté interne; car les Pamphilies qu'on a obtenues par

(1) *Voyez* TENTHRÉDINES.

le moyen de l'éducation, provenoient toutes de larves ſemblables ou ſans pattes membraneuſes.

Ces Fauſſes-Chenilles compoſent, dans la Méthode de Degeer, une famille ſpéciale, ſa quatrième. Elles reſſemblent à des vers, ayant uniquement trois paires de pattes écailleuſes, placés ſur les trois premiers anneaux du corps, & dont le derrière eſt terminé par deux eſpèces de cornes pointues; elles vivent ſur les feuilles des arbres. Quoique cet habile naturaliſte n'ait pas été plus heureux que Réaumur dans l'éducation de ces larves, ſe fiant néanmoins aux obſervations analogues de Friſch & de Bergman, il place dans cette famille les Mouches-à-ſcie à antennes ſétacées & pluriarticulées, ou nos Pamphilies, qu'il a vues en Suède. Il décrit trois eſpèces de Fauſſes-Chenilles ſans pattes membraneuſes.

La première, ou ſon n°. 30, vit en ſociété ſur l'Abricotier. Vers la fin du mois de mai de l'année 1737, il découvrit ſur cet arbre, en Hollande, un peloton de feuilles, attachées enſemble avec des fils de ſoie, qui y formoient comme une toile, dans laquelle il y avoit beaucoup d'excrémens de cet inſecte. En ouvrant le paquet, il y trouva un grand nombre de ces larves; elles ont le corps tout vert, & diviſé en douze anneaux. Aux trois premiers ſont attachées ſix pattes écailleuſes, noires & coniques. La tête eſt noire. On voit le long du dos une raie d'un vert-obſcur, & ſur le ventre une autre raie, mais d'un jaune très-clair. Le premier anneau a trois petites plaques écailleuſes, noires, & aux environs des pattes ſont des taches de la même couleur & d'une conſiſtance ſemblable. Ces plaques & la tête ſont excluſivement garnies de poils courts. On remarque au deſſous du dixième anneau deux ſortes de petits mamelons charnus.

La tête a deux antennes, inſérées latéralement, aſſez longues, coniques, terminées en pointe fine, & diviſées en huit articles, qui ſont noirs, & ſéparés par des anneaux blancs. Elle eſt armée de deux fortes dents, avec leſquelles la larve ronge les feuilles. La lèvre inférieure a des barbillons ou des palpes coniques, dont les deux extérieurs plus grands, & avec leſquels l'animal ſaiſit le bord de la feuille quand il veut manger. Entre les deux petits barbillons eſt une filière, ſemblable à celle des Chenilles, & d'où ſortent les fils de ſoie qu'elle a continuellement beſoin d'employer. Deux petits yeux noirs, élevés & luiſans, ſont ſitués entre les antennes & les dents. Le corps a, outre les diviſions des anneaux, des plis ou des rides tranſverſales, peu élevées. Les ſix pattes écailleuſes ſont, comme les antennes, terminées en pointe fine, & colorées de même; mais elles n'ont que ſix articles.

Le deſſus du dernier anneau offre une tache verte, élevée, en forme de mamelon, & entourée d'un cercle noir, écailleux, au milieu duquel eſt un point noir, qui eſt peut-être un ſtigmate. Au deſſous du même anneau eſt une bande noire, écailleuſe, arquée, & ſituée proche de l'ouverture de l'anus. Les excrémens que la larve rejette, ſont d'un vert-foncé.

Le derrière eſt encore muni de deux pièces déliées, ſemblables à des cornes coniques, compoſées de trois articles, dont le premier plus long que les deux autres, & dont le dernier fort pointu.

Chacune de ces Fauſſes-Chenilles ſe file un petit tuyau de ſoie, proportionné à la groſſeur du corps, & lui formant une demeure particulière. Ces tuyaux ſe trouvent enfermés dans le paquet de feuilles qu'elles mangent, & qui ſont liées enſemble avec une ſoie blanche.

Leur mouvement progreſſif eſt ſingulier, en ce que les pattes n'y contribuent preſque pas. Ces larves ſont incapables de marcher ſur les feuilles nues. Elles ne gliſſent en avant ou ne reculent dans leur tuyau ſoyeux qu'en alongeant ou contractant les anneaux du corps. Pour avancer plus loin, elles alongent toujours le tuyau en y ajoutant de nouveaux fils de ſoie, & leurs pattes ſemblent ne leur ſervir qu'à s'appuyer ou ſe cramponner. Lorſqu'elles veulent changer de place ou gliſſer en avant, elles ſont toujours ſur le dos. Si on les tire de leurs tuyaux, & ſi on les met ſur un plan uni, elles prennent d'abord la même ſituation, puis ſe conſtruiſent une ſorte d'arcade de ſoie, de la hauteur du corps, compoſée de boucles placées de diſtance en diſtance, & formées avec des fils qu'elles ont tendus de côté & d'autre, & fixés contre le plan de poſition. Elles gliſſent & avancent ſous cette voûte par le mouvement des anneaux du corps, qui touchent aux arcs de ſoie. Elles augmentent le nombre de ces boucles lorſqu'elles ont le deſſein d'aller plus avant. Telle eſt la ſeule manière dont elles ſe tranſportent d'un lieu à l'autre. Degeer a vu une de ces Fauſſes-Chenilles s'avancer de la ſorte & poſée ſur le dos, contre la glace d'un miroir ſuſpendu à une muraille.

On ſait que pluſieurs eſpèces de Chenilles, ſurtout les arpenteuſes & les rouleuſes de feuilles, ſe laiſſent tomber quand on les touche, & demeurent ſuſpendues à un fil de ſoie qu'elles dévident en deſcendant. Nos Fauſſes-Chenilles emploient la même ruſe; mais pour remonter enſuite le même fil, elles s'y prennent d'une autre façon que les Chenilles. Elles attachent, ſucceſſivement dans toute la longueur du fil, des boucles de ſoie, qui ſervent d'échelons, & leur donnent le moyen d'atteindre enfin l'endroit d'où part le fil de ſoie. Conſidérons-la dans ce travail. Elle ſe courbe, &, appuyant la tête au milieu du corps, elle y fixe l'extrémité du fil de ſoie. Là, elle tire un nouveau fil qu'elle conduit autour du corps, & qu'elle attache au point de départ, afin de ſe former une eſpèce de ceinture. Gliſſant enſuite en avant, elle dégage la moitié poſtéricure de ſon corps, de manière cependant que ſon derrière ne ſoit pas tout-à-fait hors de la ceinture, puiſqu'elle doit lui ſervir de point d'appui. Cela fait, elle avance la tête en haut, étend ſon corps, & ſe fixe de nouveau au fil

fil qui la foutient, le plus haut qu'elle peut atteindre avec fa tête. Voilà un premier pas achevé, & dont la longueur n'égale que la moitié environ de celle de fon corps. En répétant la même opération, elle fera un fecond pas, puis un troifième, & ainfi de fuite. Après bien des mouvemens & des contorfions, elle arrive enfin à fon but. Suppofons que la longueur du fil foit de deux pieds, & celle de la Fauffe-Chenille d'un pouce, elle ne pourra atteindre le point où ce fil eft attaché, qu'après avoir exécuté, quarante-huit fois au moins, le même manège ou autant de boucles de foie.

Ces animaux doivent être pourvus d'une grande provifion de foie, puifqu'ils font toujours obligés de filer, tant en marchant que dans d'autres occafions, & qu'ils prodiguent d'ailleurs cette matière dans la conftruction de la tante qui leur fert d'habitation commune. Ils muent fouvent de peau, & de la même façon que les Chenilles. La peau de leur tête & des premiers anneaux fe fend en deffus, pour donner paffage au corps. Immédiatement à fa fortie, il eft entiérement vert, à l'exception des yeux & des dents, qui font noirs. Au bout de quelques heures, les autres parties qui doivent être noires, le redeviennent.

Parvenues à leur dernier terme d'accroiffement, ces Fauffes-Chenilles quittent l'arbre & vont s'enfoncer en terre. C'eft ce que Degeer leur vit faire vers la fin du mois de mai. Elles parcouroient l'intérieur de la terre du poudrier, où elles étoient renfermées avant de fe fixer quelque part. Ce naturalifte, au bout de quelques jours, trouva la terre toute moifie, & toutes ces larves étoient mortes. Réaumur, qui les a connues *(Mem. Inf. tom. 4, pl. 15, fig. 3-6)*, n'a pas été plus heureux; mais Frifch *(Inf. tom. 8, p. 41, tab. 21)* a vu leurs tranfformations. Suivant lui, l'infecte eft tout noir, ayant feulement quatre anneaux du ventre bordés de jaune. Ses antennes font longues & à plufieurs articles. Bergman eft auffi parvenu à obtenir une de ces Tenthrédines dans fon dernier état; mais il eft douteux que ce foit la même efpèce. Elle eft noire, avec les antennes fétacées. La tête eft mélangée. Le deffus de l'abdomen a une tache dentée, & des taches lunulées ou en croiffant, jaunes. Son deffous eft de cette couleur, avec quatre rangées de lignes noires. Les pattes font encore jaunes.

La feconde Fauffe-Chenille, fans pattes membraneufes, décrite par Degeer (n°. 31), vit en fociété fur le Poirier. Réaumur *(Mem. Infect. tom. 4, pl. 15, fig. 7-10)* & Frifch *(tom. 8, p. 39, tab. 19)* l'ont auffi connue. Elle eft un peu plus grande que la précédente, étant longue d'environ treize lignes, & lui reffemble entiérement, quant à la forme. Ses pattes font feulement plus petites; mais leur corps eft d'un jaune-verdâtre, ou plutôt, comme le dit Réaumur, d'un jaune de chair d'Abricot mûr. Leur peau eft rafe, luifante, & comme gluante. La tête eft noire. Le premier anneau du corps a, de chaque côté, une plaque écailleufe, & en deffous deux plaques plus petites & noires. Les deux antennes coniques font tachetées de noir & de blanc-fale; mais les deux efpèces de cornes du derrière font de la couleur du corps. Les pattes font très-courtes & fort petites. Le corps a plufieurs rides tranfverfales & un rebord inégal le long des côtés.

Degeer trouva ces larves en Oftrogothie. Elles vivent en fociété au milieu d'un bouquet de feuilles qu'elles réuniffent en forme d'un grand paquet, avec une grande quantité de foie. Elles font de grandes mangeufes; car on les voit paffer d'une branche à l'autre, & conftruire de nouveaux nids à fur & mefure qu'elles épuifent les provifions de leur domicile. Leur toile eft toujours remplie d'une grande quantité de grains d'excrémens. Aimant à être toujours couvertes de foie, elles filent beaucoup. Leurs mouvemens s'opèrent de la même manière que ceux de la Fauffe-Chenille précédente ou celle de l'Abricotier.

C'eft au mois d'août, du moins en Suède, qu'elles abandonnent l'arbre pour entrer en terre & s'y métamorphofer; mais on n'a pas encore réuffi à voir leur dernière tranfformation.

La troifième Fauffe-Chenille fans pattes membraneufes, mentionnée par Degeer (n°. 32), vit fur le Tremble. Ce naturalifte n'en a trouvé qu'un feul individu, & qui s'étoit filé une toile de foie dans une feuille, dont il avoit replié les bords. Son corps eft long d'environ neuf lignes, gros, cylindrique, & femblable, au premier coup-d'œil, à celui d'une Fauffe-Chenille ordinaire. Il eft vert, avec un peu de jaune fur les côtés. Sa tête eft d'un brun un peu verdâtre, avec le front noir. Sa bouche offre les mêmes parties que celle de la Fauffe-Chenille de l'Abricotier. Ses antennes font affez longues, déliées, coniques, terminées en pointe très-fine, & compofées de huit articles; elles font brunes, avec des bandes claires. Les deux yeux font noirs & luifans. Le corps eft divifé en douze anneaux, ridé tranfverfalement, & ayant, fur les côtés, des plis obliques & longitudinaux. On voit, le long du dos, une raie d'un vert-obfcur. Les ftigmates font d'un brun-pâle, & difpofés comme dans les autres Fauffes-Chenilles. Les pattes font vertes, courtes, très-déliées, coniques & très-pointues au bout. Le dernier anneau du corps eft aplati, avec un rebord blanchâtre tout autour, & plufieurs petits poils bruns : il a encore en deffus quelques futures blanchâtres. Cet anneau a deux petites cornes inférées fur les côtés, déliées, coniques, finiffant en pointe, & divifées en trois articles; elles font vertes, avec le bout brun.

Cette Fauffe-Chenille marche beaucoup, en fe traînant fur le ventre, & en élevant un peu, en même tems, fon derrière. Elle n'aime point, du moins autant que les précédentes, à fe tenir fur le dos. Il ne paroît pas qu'elle faffe ufage de fes

pattes. Lorſqu'elle gliſſe, même ſur une table, ces organes pendent au corps ſans mouvement, & quand ils touchent au plan de poſition ils cèdent au contact & ſe plient involontairement. Bergman les regardoit comme de ſimples appendices du corps, & Degeer incline preſque pour cette opinion.

Cette Fauſſe-Chenille mourut ſans ſe tranſformer.

Ce n'eſt que proviſoirement & ſur l'autorité de Fabricius, que je rapporte, au genre des Pamphilies, les ſix dernières eſpèces. Je ſoupçonne qu'elles n'y entrent pas; mais n'en ayant point la certitude, j'ai dû, juſqu'à ce que d'autres recherches aient fixé mon opinion, leur conſerver la place qu'on leur a aſſignée.

Je ne mentionnerai point les Tenthrèdes que Linné nomme *Intercus, Rumicis, Ulmi, Pruni, Loniceræ* & *Capreæ (Syſtem. Nat. ed.* 12, *tom.* 1, *pag.* 927 & 928, *n*^{os}. 50-55), quoiqu'il les ait miſes dans une diviſion répondant aux Pamphilies.

La première de ces eſpèces paroît, à raiſon de ſes antennes & de quelques autres caractères, appartenir plutôt à ma famille des Cinipſères. La cinquième, ou celle du Chèvre-Feuille, d'après le deſſin que Réaumur donne de ſes antennes, eſt un Hylotome. Linné, en outre, ne la décrit pas, & cette eſpèce, ainſi que celles de l'Oſeille, de l'Orme, du Prunier, du Saule, n'eſt guère diſtinguée, de même que la plupart des Pucerons, que par la différence des végétaux où elle vit dans ſon premier état. Ce naturaliſte renvoie aux Mémoires & aux figures de Réaumur; mais en vain y chercheroit-on ces détails deſcriptifs qui peuvent ſeuls nous éclairer ſur la nature des eſpèces.

Je doute auſſi que les Mouches à ſcie, dont Geoffroy a compoſé ſa troiſième famille, celles dont les antennes ont ſeize articles, ſoient des Pamphilies. Ces derniers inſectes n'ont pas cette forme étroite & alongée qu'il donne aux Tenthrèdes de cette diviſion. L'eſpèce qu'il appelle *Mouche-à-ſcie à longues antennes* eſt probablement un Céphus. Fourcroy (*Ent. Pariſ. pars* 2, *p.* 378) a augmenté la même famille de trois eſpèces. Celles qu'il déſigne ſous les noms de *Longicollis, Prolongata*, doivent être rangées avec nos Xiphidries ou les Urocères de M. Jurine. Sa Mouche-à-ſcie à bouquet (*ſertiſera*) eſt du genre Lophyre.

PAMPHILIE.

PAMPHILIUS. LATR. TENTHREDO. LINN. GEOFFR. DEG. OLIV. LYDA. FAB. KLUG. SPIN. CEPHALEIA. JUR. PANZ. PSEN. SCHRANK.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes insérées vers le milieu du devant de la tête, sétacées, simples, de seize à trente articles.

Lèvre supérieure ou nulle ou point apparente.

Antennules antérieures beaucoup plus longues, presque sétacées, de six articles, dont le second et le troisième un peu plus grands, presque cylindriques; le quatrième et le cinquième obconiques; le dernier plus long, plus grêle et cylindrique : antennules postérieures de quatre articles, dont les deux derniers un peu plus gros; le terminal ovalaire.

Mandibules grandes, arquées, croisées, terminées par une forte pointe; côté interne ayant une incision et une dent robuste.

Mâchoires membraneuses, arrondies à leur extrémité, unidentées intérieurement.

Lèvre inférieure profondément trifide.

Ailes supérieures ayant, 1°. deux cellules radiales fermées, dont la première presque demi-circulaire; 2°. trois cellules cubitales complètes, dont la seconde et la troisième reçoivent chacune une nervure récurrente.

Tête grande, presque carrée; abdomen parfaitement sessile, ayant, dans les femelles, une tarière en scie, logée dans une coulisse bivalve, sous l'anus; côté interne des quatre jambes postérieures garni de petites épines.

ESPÈCES.

1. PAMPHILIE tête-rouge.

D'un bleu-foncé; la tête entièrement rouge (la femelle), *ou rougeâtre à son extrémité antérieure* (le mâle); *ailes noirâtres, avec les nervures d'un bleu-foncé.*

2. PAMPHILIE cyanée.

D'un bleu de ciel verdâtre; tête poilue, d'un jaune d'ochre, avec une grande tache d'un bleu de ciel verdâtre, entre les yeux; ailes un peu noirâtres, avec les nervures plus foncées.

3. PAMPHILIE embrassée.

D'un bleu de ciel très-foncé; tête et pattes jaunes.

4. PAMPHILIE du Bouleau.

Fauve ou jaunâtre; les yeux, le corcelet, son segment antérieur excepté, et les derniers anneaux de l'abdomen noirs; ailes veinées de jaunâtre; une bande noirâtre, avancée en angle postérieurement, près du bout des supérieures.

PAMPHILIE. (Insecte.)

5. Pamphilie heureuse.

Très-noire ; tête et abdomen rouges ; ailes noirâtres ; côte et bout des antérieures blancs.

6. Pamphilie à plaie.

Très-noire ; tête, le milieu de son sommet excepté, pattes et dessus de l'abdomen jaunes.

7. Pamphilie oreillarde.

Tête noire ; chaperon, côtés de la tête, au dessous des yeux, antennes, abdomen et pattes jaunes.

8. Pamphilie réticulée.

Tête et corcelet noirs, tachetés de jaunâtre ; abdomen d'un rougeâtre-pâle ; ailes mélangées de noirâtre et de jaunâtre.

9. Pamphilie des prés.

Noire ; antennes, pattes et des taches diverses sur la tête et sur le corcelet, jaunes ; bord de l'abdomen fauve ; ailes transparentes.

10. Pamphilie entourée.

Très-noire ; des taches sur la tête et sur le corcelet, et bord de l'abdomen blancs.

11. Pamphilie champêtre.

Noire ; antennes, milieu de l'abdomen et pattes, leurs cuisses exceptées, jaunes ; écusson blanc ; ailes transparentes, avec une teinte jaune ; leur extrémité et le stigmate noirâtres.

12. Pamphilie arlequine.

Très-noire ; antennes rousseâtres, de seize articles, dont le troisième allongé ; chaperon, des taches diverses sur la tête et le corcelet, jaunes ; dessus de l'abdomen, la base exceptée, livide, avec des taches pâles sur le bord ; ailes presque transparentes ; stigmate jaunâtre.

13. Pamphilie vide.

Noire ; devant et côtés postérieurs de la tête, bord du segment antérieur du corcelet, et pattes jaunes ; abdomen d'un fauve-pâle, presque transparent, avec les deux extrémités noires ; antennes rousseâtres ; le troisième article guère plus long que le suivant.

14. Pamphilie damier.

Tête et corcelet mélangés de noir et de blanc ; abdomen et pattes fauves ; dessus des cuisses noir.

15. Pamphilie ceinturée.

Très-noire ; antennes et pattes d'un fauve-clair ; deux lignes derrière les yeux, épaules et écusson blancs ; quatrième et cinquième anneaux de l'abdomen fauves en dessus ; ailes transparentes, sans tache.

16. Pamphilie déprimée.

Antennes d'un jaunâtre-fauve ; tête et corcelet noirs, tachés de jaune ; abdomen fauve ; pattes d'un fauve-jaune ; ailes et leurs stigmates safranés.

17. Pamphilie jaunâtre.

Antennes noires en dessus, fauves en dessous ; tête noire, avec une tache antérieure jaune ; corcelet noir, avec trois taches fauves sur le dos ; abdomen jaune, plus pâle sur ses bords ; pattes jaunes.

18. Pamphilie campagnarde.

Noire ; antennes jaunes, avec l'extrémité noirâtre ; tête et corcelet tachetés de fauve ; abdomen fauve, avec le dos noirâtre ; pattes fauves ; dessus des cuisses postérieures noir ; ailes jaunâtres ; stigmate noir.

PAMPHILIE. (Insecte.)

19. Pamphilie des forêts.

Très-noire ; antennes jaunâtres ; des taches sur la tête, écusson et pattes jaunes ; ailes transparentes ; sommet de la tête inégal ; troisième article des antennes guère plus long que le suivant.

20. Pamphilie des arbustes.

Antennes et corps noirs ; une ligne au-devant de l'attache des ailes et l'écusson blancs ; troisième, quatrième et cinquième segmens de l'abdomen, ainsi que les pattes, fauves ; ailes transparentes.

21. Pamphilie ponctuée.

Très-noire ; tête, corcelet et bord de l'abdomen tachetés de blanchâtre ; cuisses noires, avec le bout blanchâtre ; ailes transparentes, avec les nervures et le stigmate noirs ; antennes entièrement noires.

22. Pamphilie mi-partie.

Très-noire ; base des antennes, une tache sur le front, et pattes jaunes ; extrémité postérieure de l'abdomen jaune, avec des bandes brunes ; ailes noirâtres ; une tache noire sur les quatre cuisses antérieures.

23. Pamphilie alpine.

Presque linéaire, noire ; un point sur le corcelet, abdomen et pattes jaunâtres.

24. Pamphilie marquée.

Pâle ; trois taches longitudinales sur le dessus du corcelet, et écusson noirs.

25. Pamphilie hémorrhoïdale.

Très-noire ; anus fauve ; pattes d'un fauve jaunâtre, avec la base des cuisses noire.

26. Pamphilie du Peuplier.

D'un bleuâtre très-foncé, bouche, antennules et jambes antérieures jaunes.

27. Pamphilie de l'Églantier.

Très-noire ; abdomen linéaire ; pattes fauves ; les postérieures annelées de blanc et de noir.

28. Pamphilie des bois.

D'un bleu de ciel très-foncé ; abdomen entièrement safrané ; ailes noirâtres, les antérieures ayant la côte et une tache noires.

29. Pamphilie jaune.

Jaune ; une tache fauve sur les ailes.

1. Pamphilie tête-rouge.

Pamphilius erythrocephalus.

Pamphilius nigro-cæruleus, capite penitùs (femina) *rubro vel anticè* (mas) *testaceo, alis fuscis, nervis nigro-cæruleis.*

Pamphilius erythrocephalus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Insect. tom.* 13. *p.* 139. *n°.* 1. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 3. *p.* 254.

Tenthredo erythrocephala *antennis setaceis, corpore cæruleo, capite rubro.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *pag.* 926. *n°.* 40. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1560.

Lyda erythrocephala *cærulea, capite rubro.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 43.

Tenthredo erythrocephala. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 121. *n°.* 66. — *Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 54. — *Spec. Inf. t.* 1. *p.* 416. *n°.* 51. — *Syst. Ent. p.* 323. *n°.* 53.

Tenthredo erythrocephala. Vill. *Ent. Linn. tom* 3. *p.* 117. *n°.* 112.

Tenthredo erythrocephala. Panz. *Faun. Insect. Germ.* 7. *tab.* 9. — *Revis. der Hymenopt. p.* 49.

Lyda erythrocephala *cærulea, alis fuscis, capite* (*femineo*) *rubro* (*masculo anticè testaceo*). Klug. *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 16.

Sulz. *Inf. tab.* 18. *fig.* 113.

Schæff. *Icon. Inf. tab.* 96. *fig.* 9.

Christ, *Hymenopt. tab.* 51. *fig.* 6.

Elle est longue de cinq lignes, d'un bleu-foncé, luisante, pointillée & un peu pubescente. Les antennes sont noires, composées d'environ vingt-quatre articles, dont le troisième aussi long que les deux suivans ensemble. La tête est moins inégale que dans les autres espèces; celle de la femelle est d'un rouge-fauve, avec le bout des mandibules noirâtre, les yeux & la place où sont les petits yeux lisses, noirs; dans le mâle, la bouche seule est d'un fauve-jaunâtre ou testacée. Les pattes antérieures ont les jambes & une partie de l'extrémité supérieure des cuisses d'un rouge-fauve. Les ailes sont noirâtres, avec les nervures d'un bleu-foncé.

Elle se trouve en Suède & en Allemagne, sur le Pin sauvage.

2. Pamphilie cyanée.

Pamphilius cyaneus.

Pamphilius virescenti-cyaneus, capite piloso, ochraceo; maculâ interoculari virescenti-cyaneâ, magnâ; alis fuscescentibus, nervis obscurioribus.

Mouche-à-scie féticorne à tête jaune. Degeer, *Mem. tom.* 2. *p.* 1038. *n°.* 33. *pl.* 40. *fig.* 19.

Lyda cyanea *virescenti-cyanea, capite piloso, anticè posticèque utrinquè testaceo; alis albis.* Klug. *Act. Curios. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 17.

Cette espèce, suivant Degeer, est de la grandeur d'une Guêpe ordinaire. Son corps est d'un bleu-verdâtre ou couleur d'acier, devenu bleu par le feu & luisant. Les antennes, un peu plus longues que la moitié du corps, sont noires, sétacées, composées de vingt-quatre à vingt-cinq articles, dont le premier & le second beaucoup plus gros, & dont le troisième alongé. La tête est velue, d'un jaune d'ochre, avec une grande tache, de la couleur du corps, entre les yeux, qui sont bruns. Les ailes ont une légère teinte de brun, & leurs nervures sont plus foncées.

Cette espèce habite la Suède; mais elle y est fort rare, Degeer n'y en ayant trouvé qu'un seul individu, & qui étoit une femelle. Ce naturaliste avoit pris cette espèce pour la Tenthrède à tête rouge, *Erythrocephala*, de Linné.

3. Pamphilie embrassée.

Pamphilius amplectus.

Pamphilius atro-cyaneus, capite pedibusque flavis.

Lyda amplecta *atro-cyanea, capite pedibusque flavis.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 46. *n°.* 16.

Lyda amplecta *atro-cyanea, capite pedibusque flavis.* Klug. *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 20.

Elle est un peu plus petite que la Pamphilie champêtre. Son corps est d'un bleu de ciel très-foncé. Ses antennes sont noires. Sa tête est jaunâtre, avec une ligne très-noire, large & verticale. Son corcelet a de chaque côté, en devant, un point jaunâtre. L'abdomen est déprimé & plan. Les pattes sont jaunâtres. Les ailes sont grandes, & semblent embrasser le corps : de là l'origine du nom spécifique.

Elle a été apportée de la Caroline par M. Bosc.

4. Pamphilie du Bouleau.

Pamphilius Betulæ.

Pamphilius rufus vel luteus, oculis, thorace, segmento antico excepto, abdominisque segmentis ultimis, nigris; alis flavo-venosis; anticis, apicem ante, fasciâ fuscâ, posticè uniangulatâ.

Pamphilius Betulæ. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 13. *p.* 140. *n°.* 6. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 254.

Tenthredo Betulæ *antennis setaceis, corpore rubro, thorace, ano, oculis nigris; alis posticè fuscis.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *pag.* 927. *n°.* 47. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1565.

Mouche-à-ſcie ſéticorne, rouſſe, à derrière noir. Deg. *Mem. tom.* 2. *p.* 1039. *n°.* 34. *pl.* 40. *fig.* 21.

Lyda Betulæ *rubra, thorace, ano oculiſque nigris; alis poſticè fuſcis.* Fabr. *Syſtem. Pyez. p.* 44. *n°.* 8.

Tenthredo Betulæ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 122. *n°.* 72. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *pag.* 256. *n°.* 60. — *Spec. Inſ. tom.* 1. *pag.* 417. *n°.* 57. — *Syſt. Ent. p.* 324. *n°.* 38.

Tenthredo Betulæ. Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr. n°.* 690.

Tenthredo Betulæ. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 120. *n°.* 119.

Tenthredo Betulæ. Ross. *Faun. Etr. tom.* 2. *p.* 32. *n°.* 734. *ed. Illig. tom.* 2. *p.* 48.

Cephaleia Betulæ. Panz. *Faun. Inſect. Germ.* 87. *tab.* 18. — *Reviſ. der Hymenopt. p.* 50.

Lyda Betulæ *lutea, thorace anoque nigris, alis fuſcis; diſco hyalino, flavo-venoſo.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec. n°.* 3.

Son corps eſt long d'environ ſix lignes, d'un fauve-pâle ou d'un jaune clair & luiſant. Les antennes ſont de ſa couleur, un peu plus courtes que lui, & compoſées de vingt-quatre à vingt-cinq articles, ſuivant Degeer. J'en ai compté vingt-ſept ſur un individu mâle. Le troiſième eſt preſque de la longueur des deux ſuivans réunis. Une partie des mandibules, les yeux & l'eſpace occupé par les petits yeux liſſes ſont noirs. Le milieu du deſſus de la tête eſt coupé longitudinalement par deux lignes enfoncées & profondes, qui commencent derrière les antennes. Le ſegment antérieur du corcelet eſt de la couleur du corps & pubeſcent; mais ſon ſecond ſegment, le métathorax, l'origine de l'abdomen, ſes trois derniers anneaux & la poitrine ſont noirs. Les pattes ſont entiérement de la couleur du corps. Les ailes ſont tranſparentes, avec une teinte & les nervures jaunâtres depuis leur naiſſance juſque près du bout; les ſupérieures ont, près de cette extrémité, une bande noirâtre, tranſverſe, aſſez large, avancée en angle poſtérieurement, & ſur laquelle on diſtingue une petite raie blanche. Leur extrémité ou leur bord terminal eſt ſans couleur. Le bout extérieur des ailes inférieures eſt lavé de noirâtre.

Elle ſe trouve en Europe, ſur le Bouleau; elle eſt très-rare aux environs de Paris. Je l'ai priſe dans la forêt de Bondi.

5. Pamphilie heureuſe.

Pamphilius fauſtus.

Pamphilius ater, capite abdomineque rubris; alis fuſcis, anticis margine apiceque albis.

Lyda fauſta *atra, capite abdomineque rubris; alis fuſcis, anticis margine apiceque albis.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 10. *tab.* 7. *fig.* 5.

Cette eſpèce eſt longue de près de cinq lignes. Ses antennes ſont noires, avec le troiſième article alongé. La tête eſt rouge. Le corcelet eſt noir, avec le ſegment antérieur rouge. L'abdomen eſt de cette couleur, avec les deux premiers ſegmens & l'anus noirs. Les pattes ſont rougeâtres. Les ailes ſont noirâtres. La côte & l'extrémité des ſupérieures ſont blanches ou tranſparentes, & ſans couleur. Le ſtigmate eſt noir.

Elle ſe trouve aux environs de Vienne en Autriche.

6. Pamphilie à plaie.

Pamphilius plagiatus.

Pamphilius ater, capite, verticis medio excepto, pedibus abdomineſque dorſo luteis.

Lyda plagiata *atra, capite, verticis medio excepto, pedibus abdomineſque dorſo luteis.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 11. *tab.* 7. *fig.* 6.

Elle eſt longue de quatre lignes, d'un noir-intenſe, avec la tête, ſon ſommet excepté, le ſegment antérieur du corcelet, une grande partie du deſſus de l'abdomen, au-delà de ſa baſe, & les pattes d'un jaune un peu fauve. Les antennes ſont noires, diviſées en un grand nombre d'articles, dont le troiſième plus long que les ſuivans. Les ailes ſont brunes, avec le ſtigmate noir.

On la trouve à Baltimore, dans l'Amérique ſeptentrionale.

7. Pamphilie oreilharde.

Pamphilius auritus.

Pamphilius ater, clypeo, genarum maculâ, antennis, abdomine pedibuſque flavis.

Lyda aurita *atra, capitis clypeo maculâque genarum, antennis, pedibus abdomineque flavis.* Klug, *Act. Curioſ. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 6. *tab.* 7. *fig.* 3.

Elle eſt longue de cinq lignes, très-noire, avec les antennes, le chaperon, les côtés inférieurs de la tête, le bord poſtérieur du premier ſegment du corcelet, l'abdomen, à l'exception du deſſus des deux premiers ſegmens & du milieu du troiſième, jaunes. Les pattes ſont auſſi de cette couleur. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures & le ſtigmate jaunâtres. Le troiſième article des antennes eſt un peu plus long que le ſuivant.

L'individu repréſenté par M. Klüg eſt un mâle, & qui appartient peut-être à quelqu'eſpèce décrite ſous un autre nom. J'ai reçu des environs de Lyon

une Pamphilie du même fexe, & qui ne diffère eſſentiellement de celle dont je viens de parler, qu'en ce que le premier article des antennes & les cuiſſes ont une tache noire, & que le ſommet de la tête a quelques points jaunes. Ses antennes ſont compoſées d'une trentaine d'articles, dont le troiſième alongé. Le jaune du deſſus de l'abdomen eſt coupé au milieu par une raie noire. Cet individu ſeroit-il le mâle de la Pamphilie des prés? La deſcription que Fabricius a donnée de cet inſecte s'y applique aſſez bien.

M. Klüg avoit eu de Vienne en Autriche la Pamphilie oreilharde.

8. Pamphilie réticulée.

Pamphilius reticulatus.

Pamphilus capite thoraceque nigris, flavido-maculatis; abdomine pallido-rubeſcente, alis fuſco flavidoque variis.

Tenthredo reticulata *antennis ſetaceis, alis pallido fuſcoque variis; venis elevatis, albis, reticulatis.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 46. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1564.

Tenthredo reticulata. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 120. *n°.* 118.

Cephaleia Clarkii. Jur. *Nouv. Méth. de claſſer les Hyménopt. p.* 67. *pl.* 7. *Gen.* 7. Femina.

Lyda reticulata *alis pallido fuſcoque variis; venis elevatis, albis, reticulatis.* Klug, *Act. Cur. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 1.

Elle eſt un peu plus grande que la Pamphilie du Bouleau. Ses antennes ſont noires, & compoſées d'un grand nombre d'articles, dont le troiſième beaucoup plus long. La tête eſt noire, avec le chaperon, deux lignes de chaque côté, renfermant les yeux, & deux taches ſur le ſommet, d'un jaunâtre-pâle. Ces lignes & ces taches ſe réuniſſent au bord poſtérieur de la tête. Le corcelet eſt noir, avec le rebord antérieur jaunâtre. L'abdomen eſt rougeâtre ou jaunâtre, avec une grande tache anale, commune aux deux ſurfaces; & ſix autres taches, mais petites, tétragones, diſpoſées deux par deux, ſur trois rangées, & ſituées près de l'extrémité poſtérieure du ventre, noires. Les pattes ſont de cette couleur. Les ailes, depuis leur naiſſance juſqu'aux deux tiers de leur longueur, ont une teinte jaunâtre, avec des taches d'un noirâtre un peu violet, formant au milieu une bande tranſverſe, & toutes coupées par des nervures jaunâtres. Le reſtant de l'aile & ſes nervures poſtérieures ſont d'un noirâtre-violet. Le bord terminal des ailes ſupérieures eſt ſans couleur, & paroît blanc.

Cette jolie eſpèce ſe trouve plus particuliérement au nord de l'Europe; elle a été priſe au pied du Jura par M. Clark, & M. Klüg, célèbre naturaliſte de Berlin, me l'a envoyée.

9. Pamphilie des prés.

Pamphilius pratenſis.

Pamphilus niger, antennis, pedibus, capitis thoraciſque maculis variis, flavis; abdominis margine ferrugineo, alis hyalinis.

Lyda pratenſis *capite thoraceque nigro flavoque variis, abdomine nigro, margine ferrugineo.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 45. *n°.* 10.

Tenthredo pratenſis. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 122. *n°.* 14.

Lyda pratenſis *capite thoraceque nigro flavoque variis, abdomine nigro, margine ferrugineo.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 4.

Tenthredo vafra *antennis ſetaceis, capite nigro alboque variegato, pedibus teſtaceis.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 45.?

Lyda vafra *capite nigro alboque vario, pedibus teſtaceis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 44. *n°.* 6.?

Tenthredo vafra. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 122. *n°.* 71.? — *Mant. Inſ. tom.* 1. *pag.* 256. *n°.* 59.? — *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 417. *n°.* 56.? — *Syſt. Ent. p.* 524. *n°.* 27.?

Tenthredo vafra. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 119. *n°.* 117.?

Tenthredo ſtellata. Christ, *Hymenopt. p.* 438. *tab.* 51. *fig.* 4.

Schæff. *Icon. Inſ. tab.* 42. *fig.* 8. 9.

Elle a, d'après Fabricius, le port & la taille de la Pamphilie champêtre. Ses antennes ſont jaunes, avec le premier article noir. La tête & le corcelet ſont mélangés de noir & de jaune. L'abdomen eſt déprimé, plan, largement bordé de fauve, & jaunâtre en deſſous. Les ailes ſont tranſparentes ou couleur d'eau. Les pattes ſont jaunes.

Les figures de Chriſt & de Schæffer, citées plus haut, paroiſſent convenir à cette eſpèce, ainſi que l'avoit déjà remarqué M. Klüg. Le même naturaliſte y rapporte encore la Tenthrède *vafra* de Linné; mais j'ai quelques doutes ſur la juſteſſe de cette application, la deſcription que Linné a donnée de cette eſpèce étant trop conciſe. Suivant lui, la Tenthrède rufée, *vafra*, reſſemble beaucoup à la Tenthrède réticulée; mais elle eſt un peu plus petite. La tête préſente la même convenance de rapports; les côtés de l'écuſſon ſont jaunes. Les ailes ſont noirâtres & ſans tache. Les pattes ſont teſtacées ou d'un fauve-jaunâtre, & non pas noires. La couleur des antennes & celle de l'abdomen ne ſont point indiquées dans cette deſcription. La ſimilitude que Linné trouve entre cet inſecte & la Tenthrède réticulée pourroit faire ſoupçonner que ces parties du corps ſont également

colorées

colorées dans l'une & l'autre eſpèce; mais il s'enſuit toujours que la deſcription eſt ambiguë.

La Pamphilie des prés ſe trouve en Allemagne.

M. Jurine préſume (*Nouv. Méth. de claſſer les Hyménopt. pag.* 67) que la Lyde champêtre de Fabricius eſt le mâle de cette eſpèce. M. Klüg eſt d'un autre ſentiment, puiſqu'il fuit à cet égard Fabricius. Il paroît même que l'individu de la Lyde champêtre, dont il donne la figure, eſt une femelle. Si cela eſt, toutes les difficultés ſont levées.

10. Pamphilie entourée.

Pamphilius circumcinctus.

Pamphilius ater, capitis thoraciſque maculis, abdominis margine albis.

Lyda circumcincta *atra, capitis thoraciſque maculis, abdominis margine albis.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 15.

Elle eſt très-voiſine de la Pamphilie des prés; mais elle s'en éloigne par la couleur de ſes antennes, qui ſont noires, & par celle des taches de la tête, du corcelet & du bord de l'abdomen, qui ſont blancs.

Elle ſe trouve en Géorgie, dans l'Amérique ſeptentrionale.

11. Pamphilie champêtre.

Pamphilius campeſtris.

Pamphilius niger, antennis, abdominis medio pedibuſque, femoribus exceptis, luteis; ſcutello albo, alis flavo-hyalinis, apice ſtigmateque fuſcis.

Lyda campeſtris *nigra, abdomine depreſſo, ſegmentis quatuor rufis, ſcutello albo.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 43. *n°.* 9.

Tenthredo campeſtris. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 122. *n°.* 73.

Lyda campeſtris *abdomine luteo, apice nigro, alis flavo-hyalinis, apice ſtigmateque fuſcis.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 2. *tab.* 7. *fig.* 2.

Tenthredo hieroglyphica. Christ, *Hymenopt. p.* 459. *tab.* 51. *fig.* 5.

Fabricius & M. Klüg rapportent à cette eſpèce la Tenthrède, à laquelle Linné a donné le même nom; mais comme il l'a placée dans la diviſion de celles dont les antennes ſont de ſept articles, je ne puis, malgré des convenances générales de couleurs, aſſez ordinaires dans cette famille, admettre une telle ſynonymie.

La Pamphilie champêtre a la taille & la forme de celle du Bouleau. Son corps eſt noir. Ses antennes ſont jaunes. Au-devant de chaque œil eſt un point de la même couleur. Le corcelet a deux petites taches blanches, une près du milieu du ſegment antérieur, & en forme de cœur; l'autre carrée & près de l'écuſſon. L'abdomen eſt d'un jaune un peu rouſſeâtre, avec les premiers anneaux & les derniers noirs. Suivant Fabricius, la couleur jaune ou fauve (car il varie ſes expreſſions) affecte le ſecond anneau, les trois ſuivans & le bord du ſixième. Les pattes ſont jaunâtres ou rouſſeâtres, avec les cuiſſes noires. Les ailes ſont tranſparentes, lavées de jaunâtre, avec le ſtigmate & l'extrémité noirâtres.

Elle ſe trouve en Allemagne.

12. Pamphilie arlequine.

Pamphilius hiſtrio.

Pamphilius ater, antennis rufeſcentibus, ſexdecim articulis, tertio elongato; clypeo, capitis thoraciſque maculis variis flavis; abdomine ſuprà, baſi exceptâ, livido; maculis marginalibus pallidis, alis ſubhyalinis, ſtigmate flaveſcente.

Cette eſpèce eſt très-voiſine de la Pamphilie des prés & de celles que je nomme *mi-partie* & *déprimée;* elle eſt longue de cinq lignes & demie, & a la forme de la Pamphilie du Bouleau. Son corps eſt noir & luiſant. Ses antennes, un peu plus courtes que dans les congénères, ſont d'un rouſſeâtre-pâle, compoſées de ſeize articles, dont le premier un peu jaunâtre, le troiſième auſſi long que les deux ſuivans enſemble, & les derniers d'un rouſſeâtre plus obſcur. Les mandibules ſont rouſſeâtres, avec une tache noirâtre vers leur milieu. La tête eſt groſſe & ponctuée. Ses côtés inférieurs, ſon bord poſtérieur, le chaperon & la majeure partie du front ſont jaunes. Le milieu du chaperon, juſqu'un peu au-delà de l'origine des antennes, eſt élevé en une carène peu ſaillante & écraſée. La couleur jaune du front eſt diviſée en trois grandes taches, dont une de chaque côté, le long du bord interne des yeux, & dont l'autre au milieu & échancrée au bout. Les eſpaces qu'elles occupent, ſont élevés; celui du milieu a un gros point enfoncé & noir. Le vertex a deux ſillons bien marqués & profonds: ſur chaque ſillon eſt placée une tache jaune & bifide, ou formée de deux petites lignes. Les angles poſtérieurs de la tête ſont jaunes, avec une tache noire. Les yeux ſont d'un brun-foncé. Le ſegment antérieur du corcelet eſt fortement bordé de jaune; le ſecond ou le dos a quatre taches de la même couleur, dont deux latérales & près des ailes; la troiſième en devant, & ayant la forme d'un cœur très-évaſé; la quatrième oppoſée à la précédente, & ſituée près de l'écuſſon. L'abdomen eſt court, large & très-aplati: ſon deſſous eſt noir; mais le deſſus, à commencer au ſecond anneau, eſt livide ou d'un jaunâtre un peu rouſſeâtre. La plupart de ces ſegmens ont une ride tranſverſale, & le bord poſtérieur de quelques-uns eſt plus foncé.

Les côtés du ventre ont, tant en deſſus qu'en deſſous, des taches plus pâles ou jaunâtres. Le deſſous du corps en offre quelques autres de la même couleur, dont deux plus remarquables, en forme de lignes, ſituées ſur la poitrine, une de chaque côté, & deux près du milieu du bord poſtérieur de l'avant-dernier ſegment. Les pattes ſont en entier d'un jaune-pâle. Les ailes ont une foible teinte jaunâtre : c'eſt auſſi la couleur de leurs nervures & du ſtigmate.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

13. Pamphilie vide.

Pamphilius inanitus.

Pamphilius niger, capite anticè & poſticè utrinquè, ſegmenti antici thoracis margine pedibuſque flavis ; abdomine pallidè fulvo, ſubdiaphano, baſi apiceque nigris; antennis fulveſcentibus, articulo tertio ſequenti vix longiore.

Pamphilius inanitus. Latr. *Gen. Criſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 235.

Tenthredo inanita *nigra, antennis fulvis, ſetaceis; abdomine fulvo, diaphano; apice nigro.* Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 125. *n°.* 37. *tab.* 7. *fig.* 21.

Lyda inanis *capite anticè poſticèque utrinquè, alarum ſtigmate pedibuſque pallidis, abdominis medio rufo.* Klug, *Act. Curioſ. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 13.

Elle a un peu plus de quatre lignes de long. Ses antennes ſont d'un fauve-clair, compoſées d'un grand nombre d'articles, dont le troiſième à peine plus long que le ſuivant. Le corps eſt noir. La tête eſt ponctuée. Son chaperon, juſqu'à l'origine des antennes, eſt jaune, & a au milieu une carène aiguë, qui ſe termine à une éminence frontale, & diviſée en deux par un enfoncement. Le vertex a deux ſillons profonds : ſon extrémité poſtérieure offre une ligne jaune, arquée ou ſuivant le contour de la tête, à partir des yeux, & interrompue au milieu. Les yeux ſont noirs. Le bord poſtérieur du premier ſegment du corcelet & l'attache des ailes ſont jaunes. L'abdomen eſt d'un fauve-jaunâtre, avec le premier anneau & les deux ou trois derniers noirs. Vu à la lumière, il paroît comme vide. Les pattes, à l'exception du premier article des hanches, ſont d'un jaune-pâle. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures & le ſtigmate d'un rouſſeâtre-clair. J'ai fait cette deſcription ſur une femelle.

Les individus que je préſume être les mâles ſont un peu plus petits & plus alongés. Le premier article de leurs antennes eſt jaunâtre. Le deſſus de l'abdomen eſt noir, avec le quatrième & le cinquième anneau en entier, les angles poſtérieurs du troiſième, les côtés des derniers & l'extrémité anale rouſſeâtres. Le ventre, les côtés de la poitrine & les pattes ſont d'un jaune-pâle. Ces individus reſſemblent, pour le reſte, à la femelle.

Elle ſe trouve aux environs de Lyon.

14. Pamphilie damier.

Pamphilius teſſelatus.

Pamphilius capite thoraceque albo nigroque variis, abdomine pedibuſque rubris, femoribus ſuprà nigris.

Lyda teſſelata *capite thoraceque albo nigroque variis, abdomine pedibuſque rubris, femoribus ſuprà nigris.* Klug, *Act. Curioſ. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 7. *tab.* 7. *fig.* 4.

Elle eſt un peu plus grande que la Pamphilie arlequine, & lui reſſemble beaucoup. Les antennes ſont jaunâtres, avec du noir ſur le premier article. La tête & le corcelet ſont noirs, avec des taches blanches, diſpoſées à peu près de la même manière que les taches jaunes de la Pamphilie arlequine. L'abdomen eſt rouge, avec les deux premiers anneaux noirs. Les pattes ſont rouges, avec le deſſus des cuiſſes noir.

Elle ſe trouve dans la Géorgie, en Amérique.

15. Pamphilie ceinturée.

Pamphilius cingulatus.

Pamphilius ater, antennis pedibuſque dilutè rufis, lineolis duabus pone oculos, ſcapulis ſcutelloque albidis; abdominis ſegmentis quarto & quinto ſuprà rufis; alis hyalinis, immaculatis.

Elle eſt un peu plus grande que la Pamphilie ponctuée, légérement pubeſcente & d'un noir-luiſant. Les antennes ſont compoſées d'environ vingt-deux articles, dont les deux premiers noirs, & les autres d'un fauve-pâle. Les derniers ſont un peu plus obſcurs, & le troiſième eſt fort long. Les palpes ſont d'un fauve très-pâle. Les mandibules ſont rouſſeâtres, avec la baſe plus pâle. La tête eſt très-ponctuée. Le milieu du chaperon eſt foiblement relevé en carène. L'extrémité ſupérieure du front eſt un peu raboteuſe, & diviſée, ainſi que le vertex, par deux lignes profondément imprimées & longitudinales ; elles ſont réunies, derrière les petits yeux liſſes, par une petite ligne tranſverſe ; ce qui forme une eſpèce de H alongée. On voit derrière chaque œil une petite raie arquée & blanchâtre. Une partie des épaules, le tubercule placé à l'origine des ailes & l'écuſſon ſont auſſi de cette couleur. Le deſſus de l'abdomen eſt d'un noir un peu bleuâtre. Le milieu du bord poſtérieur & ſupérieur de ſon troiſième ſegment, le deſſus des deux ſuivans, une portion de leur baſe exceptée, ſont d'un fauve preſque rouge. Le milieu de ces deux ſegmens & du ſixième eſt relevé, en forme d'arête tranſverſale. Le bord poſtérieur des anneaux du ventre ou du deſſous de l'abdomen eſt pâle ou blan-

châtre. Les pattes, à l'exception du premier article des hanches, sont entiérement d'un fauve très-pâle. Les ailes sont transparentes ou n'ont du moins qu'une teinte jaunâtre très-foible. Les nervures sont noirâtres. Le fond du stigmate est un peu clair & d'un brun-jaunâtre.

Cette espèce se trouve aux environs de Paris, & a beaucoup d'affinité avec la Pamphilie des arbustes & avec la Lyde des jardins *(Lyda hortorum)*, que M. Klüg caractérise ainsi : *très-noire; milieu de l'abdomen fauve ; écusson et pattes pâles.* (*Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 11.)

16. Pamphilie déprimée.

Pamphilius depressus.

Pamphilius antennis fulvo-testaceis, capite thoraceque nigris, flavo-maculatis ; abdomine fulvo ; pedibus flavo-ferrugineis ; alis illarumque stigmate croceis.

Pamphilius depressus. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Inf. tom.* 13. *p.* 141. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 235.

Tenthredo depressa *capite thoraceque nigris, charactenbus flavis, pedibus abdomineque ferrugineis.* Schrank, *Enum. Inf. Austr. n°.* 691.

Tenthredo depressa. Vill. *Ent. Linn., tom.* 3. *p.* 124. *n°.* 31.

Tenthredo depressa. Panz. *Faun. Insect. Germ.* 65. *tab.* 11. — *Revis. der Hymenopt. p.* 50.

Lyda depressa *capite thoraceque nigro flavoque variis, abdomine pedibusque flavescentibus.* Klug, *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 5.

Schrank & d'autres naturalistes citent la Mouche-à-scie, n°. 21, de Geoffroi, comme synonyme de cette espèce, sans réfléchir que la différence dans la composition des antennes ne permet pas de la mettre dans la même division.

La Pamphilie déprimée est presqu'aussi grande que celle du Bouleau. Ses antennes sont d'un fauve-testacé, &, d'après la figure de Panzer, le troisième article n'est pas plus long que le suivant. La tête est noire, avec sa partie antérieure, son contour marginal & différentes taches jaunes ; elle a deux sillons longitudinaux. Le corcelet est noir, & diversement taché de jaune. L'abdomen est fauve. La poitrine est noire, avec une ligne jaune & oblique de chaque côté. Les pattes sont d'un fauve-jaune. Les ailes sont presque safranées : leur stigmate est de cette couleur. Dans la figure de Panzer, les nervures, le stigmate & l'extrémité postérieure des ailes sont noirâtres. On voit aussi quelques taches ou espaces de cette couleur sur le dessus des premiers anneaux de l'abdomen, vers le milieu de leur bord antérieur.

Elle se trouve en Allemagne & en France.

17. Pamphilie jaunâtre.

Pamphilius lutescens.

Pamphilius antennis nigris, subtùs rufis ; capite nigro, maculâ anticâ flavâ ; thorace nigro, maculis tribus dorsalibus rufis ; abdomine flavo, margine pallido ; pedibus flavis.

Tenthredo lutescens, *thorace nigro, maculis tribus dorsalibus rufis ; abdomine flavo, pallidè marginato.* Panz. *Faun. Inf. Germ. Fasc.* 107. *tab.* 8.

Panzer a fait de cet insecte une Tenthrède ; mais ses antennes, la forme de son corps, les cellules de ses ailes, annoncent qu'il appartient au genre des Pamphilies ou des Lydes de Fabricius. Son corps a environ six lignes de longueur. Les antennes sont noires en dessus & fauves en dessous. Plusieurs articles sont même entiérement de cette couleur ; le troisième est long. Les palpes sont jaunes. Les mandibules sont de la même couleur, avec les dents noirâtres. La tête est d'un noir-luisant, ponctuée, avec une tache jaune entre les antennes. Le corcelet est très-noir, luisant, avec trois taches fauves sur le dos, dont deux opposées & latérales, & la troisième, plus bas, placée sur l'écusson, & formant, avec les précédentes, un triangle. Les deux premiers segmens de l'abdomen sont noirs. Les autres sont jaunes, avec le côté extérieur plus clair ou pâle. Toutes les pattes sont d'un jaunâtre-pâle. Les ailes sont transparentes, mais un peu obscures, avec une tache noirâtre près de l'extrémité.

M. Klüg l'a trouvée à Berlin.

18. Pamphilie campagnarde.

Pamphilius arvensis.

Pamphilius niger, antennis flavis, apice fuscis ; capite thoraceque rufo-maculatis ; abdomine ferrugineo, dorso fusco ; pedibus rufis, femoribus posticis suprà nigris ; alis flavicantibus, punctо marginali nigro.

Cephaleia arvensis, *antennis multiarticulatis, nigra ; corpore depresso, antennis pedibusque flavis.* Panz. *Faun. Insect. Germ.* 86. *tab.* 9. — *Revis. der Hymenopt. p.* 50.

Lyda arvensis *nigra, antennis pedibusque flavis.* Klug, *Act. Curios.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 21.

Elle a la forme & la taille de la Pamphilie à tête rouge. Ses antennes sont jaunes, avec l'extrémité noirâtre. Son corps est noir & luisant. La tête est ponctuée, avec les mandibules & les palpes jaunes ; le bord du chaperon, l'orbite des yeux, deux taches verticales & deux petites lignes occipitales, ferrugineux. Le corcelet est très-noir, ponctué, avec une ligne antérieure & transverse, deux points sur le dos & les tubercules cal-

leux situés à la naissance des ailes, de couleur fauve. L'écusson est sans tache. L'abdomen est ferrugineux, luisant, aplati, avec le dos noirâtre. Les pattes sont fauves. Le dessus des cuisses postérieures est noir. Les ailes sont jaunâtres, avec le stigmate noir.

Elle se trouve dans les bois de l'Allemagne.

19. Pamphilie des forêts.

Pamphilius silvaticus.

Pamphilius ater, antennis flavidis; capitis maculis, scutello pedibusque flavis; alis hyalinis, capitis vertice inæquali; antennarum articulo tertio sequenti vix longiore.

Pamphilie des forêts. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Insect. tom.* 13. *pag.* 139. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 234.

Tenthredo silvatica, *antennis setaceis, corpore nigro; pedibus thoracisque characteribus flavis.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 926. *n°.* 41. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1561.

Mouche-à-scie stéticorne, noire, à pattes jaunes. Deg. *Mem. tom.* 2. *p.* 1040. *pl.* 40. *fig.* 23.

Lyda silvatica *nigra, pedibus thoraceque characteribus flavis.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 43.

Tenthredo silvatica. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 121. *n°.* 67. — *Mant. Insect. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 55. — *Spec. Inf. tom.* 1. *pag.* 416. *n°.* 52. — *Syst. Entom. p.* 323. *n°.* 54.

Lyda nemorum *atra, scutello niveo, antennis pedibusque flavis.* Fabr. *System. Pyez. pag.* 45. *n°.* 11.

Tenthredo silvatica. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 118. *n°.* 113.

Lyda silvatica *atra, antennis rufis, thorace maculis pedibusque flavis.* Klug, *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 8.

Pfen silvatica. Schrank, *Faun. Boica, t.* 2. *p.* 238. *n°.* 2045.

Tenthredo silvatica. Panz. *Faun. Inf. Germ.* 65. *tab.* 10. — *Revis. der Hymen. p.* 49.

Cephaleia nemorum. Panzer, *Faun. Insect. Germ.* 86. *tab.* 8.

Schæff. *Icon. Insect. Ratisb. tab.* 105. *fig.* 6.

Elle est longue de quatre lignes, pointillée, d'un noir-foncé & luisant. Les antennes sont un peu plus courtes que le corps, comprimées, d'un jaunâtre un peu fauve, composées de vingt-cinq articles, dont le premier a une tache noire en dessus, & dont le troisième est à peine plus long que le suivant. Les mandibules sont roussеâtres. Le devant de la tête est très-pointillé & un peu inégal. Son milieu forme une carène, aboutissant à une éminence frontale, & d'où partent deux sillons qui vont jusqu'au bord postérieur de la tête. Les côtés du front, près des bords internes des yeux, sont élevés, tranchans, & ont une ligne jaune. On voit, derrière chaque œil, une tache de la même couleur. L'attache des ailes, l'écusson & les pattes, à l'exception des hanches & du bas des cuisses, sont également jaunes. Les ailes sont transparentes, comme vernissées, avec les nervures d'un jaunâtre-pâle, & le stigmate épais, alongé, & d'un brun-foncé.

On la trouve en Europe & au printems. Elle est très-commune en Suède, sur les feuilles de l'arbre nommé *Bois de Sainte-Lucie*, & où elle dépose ses œufs.

20. Pamphilie des arbustes.

Pamphilius arbustorum.

Pamphilius antennis corporeque nigris; lineola antè alas scutelloque albis; abdominis segmentis tertio, quarto & quinto pedibusque rufis; alis hyalinis.

Pamphilius arbustorum. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Insect. tom.* 13. *p.* 140. *n°.* 4. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 235.

Lyda arbustorum *nigra, abdomine medio rufo, scutello punctoque alarum albis.* Fabr. *System. Pyez. p.* 46. *n°.* 15.

Tenthredo arbustorum. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 2. *p.* 123. *n°.* 78.

Tenthredo lucorum. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 64.

Lyda arbustorum *nigra, abdomine medio rufo, scutello punctoque alarum albis.* Klug, *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 19.

Tenthredo lucorum. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 123. *n°.* 130.

Sa taille égale celle de la Tenthrède du Sapin. Ses antennes & son corps sont noirs. La bouche est jaunâtre. Le corcelet est très-noir, avec une ligne à chaque épaule & l'écusson blancs. Le troisième segment de l'abdomen, ainsi que les deux suivans, sont rouges. Les pattes sont fauves. Les ailes sont transparentes, avec le stigmate noir & marqué d'un point blanc.

Elle se trouve en Angleterre & en Allemagne.

21. Pamphilie ponctuée.

Pamphilius punctatus.

Pamphilius ater, capite, thorace, abdominis margine albido-maculatis; femoribus nigris, apice albidis; alis hyalinis, nervis punctoque crasso nigris; antennis penitus nigris.

Tenthredo nemoralis *antennis setaceis, corpore atro ; abdominis segmentis lateribus albis.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 926. *n°.* 42.? — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1562.?

Lyda punctata *nigra, capite punctis ; thorace margine abdomineque strigis, albis.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 44. *n°.* 7.

Tenthredo punctata. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 218. *n°.* 71.

Tenthredo punctata. Coqueb. *Illustr. Icon. Ins. Dec.* 1. *p.* 17. *tab.* 3. *fig.* 9.

Lyda punctata *atra, capite thoraceque punctis, abdomine strigis, posticis albis.* Klug, *Act. Curios. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 9.

Pfen caprifolii. Schrank, *Faun. Boica, t.* 2. *p.* 257. *n°.* 2044.

Son corps est long de quatre lignes, d'un noir-foncé, luisant, pointillé & légérement pubescent. Ses antennes sont entiérement de la même couleur, presqu'aussi longues que lui dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles, & composées d'une vingtaine d'articles, dont le troisième sort allongé. La tête est très-ponctuée. Ses mandibules sont blanchâtres, avec l'extrémité brune. Le bord antérieur de son chaperon est un peu échancré de chaque côté. Le milieu de la face antérieure est élevé en carène, & marqué d'une tache blanchâtre & alongée. L'on remarque, près du bord interne des yeux & sur le vertex, d'autres taches de la même couleur, mais plus petites. Le vertex est assez convexe, arrondi, & a deux petites lignes enfoncées & peu profondes. Le corcelet est noir, avec son bord antérieur, deux points sur le dos & l'écusson blanchâtres. L'abdomen est noir, avec des taches blanchâtres sur les bords; ces taches, nulles ou presque nulles vers sa base, s'élargissent peu à peu sur les derniers anneaux, occupent une portion de leur bord postérieur, & y forment des raies courtes & transverses. Le ventre, ou le dessous de l'abdomen, est même presqu'entiérement traversé par deux ou trois raies semblables. Les cuisses sont noires, avec le bout ou le genou blanchâtre. Les jambes & les tarses sont d'un rousseâtre-clair. Les ailes sont transparentes, avec les nervures & le stigmate noirs. La grandeur & le nombre des taches varient. Leur teinte tire un peu sur le jaunâtre dans quelques individus.

Elle se trouve aux environs de Paris, dans les bois.

22. Pamphilie mi-partie.

Pamphilius dimidiatus.

Pamphilius ater, antennarum basi, frontis maculâ pedibusque flavis; abdomine postice flavo, fasciis brunneis ; alis fuscis, femoribus quatuor anticis maculâ nigrâ.

Mouche-à-scie sféticorne, noire, à ventre jaune. Deg. *Mem. tom.* 2. *p.* 1040. *n°.* 35. *pl.* 40. *fig.* 22.

Lyda clypeata *atra, frontis maculâ, pedibus abdominisque punctis utrinquè quatuor albis.* Klug, *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 14.?

Degeer, d'après lequel je décrirai cette espèce, dit qu'elle est de la grandeur des Mouches bleues de la viande. Son corps est large, plat & noir. Les antennes sont noires, avec du jaune à leur origine. Les palpes & les mandibules sont jaunes. On voit une tache de la même couleur sur le front, entre les antennes. A l'origine des ailes est un tubercule pareillement jaune. La partie antérieure de l'abdomen est noire, & la postérieure jaune, avec des raies transverses, brunes ou rousseâtres. Les pattes sont jaunes. Les deux premières paires ont une tache noire sur leurs cuisses. Les ailes ont une forte teinte de brun, avec une tache (le stigmate probablement) noire.

M. Klüg rapporte cette espèce de Degeer à son *Lyda clypeata ;* mais les caractères distinctifs qu'il assigne à ce dernier insecte semblent convenir plutôt à la Pamphilie ponctuée qu'à la précédente.

La Pamphilie mi-partie se trouve en Suède.

23. Pamphilie alpine.

Pamphilius alpinus.

Pamphilius sublinearis, niger, thoracis puncto, abdomine pedibusque lutescentibus.

Lyna alpina, *corpore sublineari nigro ; thoracis puncto, abdomine pedibusque lutescentibus.* Klug, *Act. Curios. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 18.

Cette espèce est distinguée de ses congénères par la forme étroite & presque linéaire de son corps. Elle est noire, avec un point sur le corcelet, l'abdomen & les pattes jaunâtres.

Elle a été trouvée sur des montagnes alpines de l'Allemagne.

24. Pamphilie marquée.

Pamphilius signatus.

Pamphilius pallidus, thorace maculis tribus dorsalibus, longitudinalibus, scutelloque nigris.

Lyda signata *pallida, thorace maculis tribus dorsalibus, longitudinalibus nigris.* Fabr. *System. Pyez. p.* 44. *n°.* 4.

Tenthredo signata. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 122. *n°.* 70. — *Mant. Ins. t.* 1. *p.* 256. *n°.* 57. — *Spec. Insect. tom.* 1. *p.* 416. *n°.* 54.

Tenthredo signata. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 123. *n°.* 128.

Elle eſt de grandeur moyenne & pâle. Les antennes ſont noirâtres en deſſus & pâles en deſſous. La tête a un point noir à ſon ſommet. Le corcelet a ſur le dos trois taches longitudinales, très-noires. L'écuſſon eſt de cette couleur. La baſe de l'abdomen eſt marquée d'une petite raie noire. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve en Allemagne.

25. Pamphilie hémorrhoïdale.

Pamphilius hæmorrhoidalis.

Pamphilius ater, ano rufo, pedibus teſtaceis, femoribus baſi nigris.

Lyda hæmorrhoidalis *atra, ano pedibuſque teſtaceis.* Fabr. *Syſtem. Pyez. p.* 46. *n°.* 13.

Tenthredo hæmorrhoidalis. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 123. *n°.* 76. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 62. — *Spec. Inſ. t.* 1. *p.* 417. *n°.* 59.

Tenthredo hæmorrhoidalis. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 123. *n°.* 129.

Lyda hæmorrhoidalis. Spinol. *Inſect. Ligur. Faſc.* 1. *p.* 59.

Elle eſt petite & très-noire. Les antennes ſont ſétacées, noires, de la longueur du corps. L'anus eſt fauve. Les pattes ſont couleur de brique, avec la baſe des cuiſſes noire.

Elle ſe trouve en Allemagne & aux environs de Gênes, ſur le Froment, au témoignage de M. Spinola.

26. Pamphilie du Peuplier.

Pamphilius Populi.

Pamphilius atro-cœruleſcens, ore, palpis tibiiſque anticis flavis.

Tenthredo Populi, *antennis ſetaceis, atro-cœruleſcens; ore, palpis tibiiſque anticis flavis.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 45.

Lyda Populi, *atro-cœruleſcens, ore, palpis tibiiſque flavis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 44. *n°.* 5.

Tenthredo Populi. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 122. *n°.* 70. — *Mant. Inſect. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 58. — *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 417. *n°.* 55. — *Syſt. Ent. p.* 324. *n°.* 56.

Tenthredo Populi. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 119. *n°.* 116.

Elle eſt d'une taille moyenne & d'un bleuâtre-noir ou très-foncé. La bouche eſt jaune. Le corcelet eſt noir, avec ſes bords & une partie des côtés de la poitrine, jaunes. L'abdomen eſt de cette couleur, avec des taches tranſverſes, très-noires & opaques, ſur le dos. Les jambes antérieures ſont jaunes. Les ailes ſont noirâtres.

Elle ſe trouve en Suède, ſur le Peuplier.

27. Pamphilie de l'Églantier.

Pamphilius Cynosbati.

Pamphilius ater, abdomine lineari, pedibus ferrugineis, poſticis albo nigroque annulatis.

Pamphilius Cynosbati. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 13. *p.* 139. *n°.* 3. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 235.

Tenthredo Cynosbati, *antennis ſetaceis, corpore atro, pedibus ferrugineis; poſticis albo nigroque annulatis.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 43. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1563.

Mouche-à-ſcie à jambes variées. Geoffr. *Hiſt. des Inſ. tom.* 2. *p.* 287. *n°.* 36.?

Tenthredo Cynosbati. Fourc. *Entom. Pariſ. pars* 2. *p.* 377. *n°.* 42.?

Lyda Cynosbati *atra, pedibus ferrugineis, poſticis albo nigroque annulatis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 44. *n°.* 3.

Tenthredo Cynosbati. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 2. *p.* 121. *n°.* 68. — *Mant. Inſect. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 56. — *Spec. Inſect. tom.* 1. *p.* 416. *n°.* 53. — *Syſt. Ent. p.* 324. *n°.* 35.

Tenthredo Cynosbati. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 119. *n°.* 115.

Cette eſpèce, ſuivant Linné, eſt petite, & a le port d'un Ichneumon. Ses antennes ſont très-noires, & compoſées de dix-huit articles. Le corps eſt très-noir. L'abdomen eſt linéaire. Les pattes ſont fauves. Les poſtérieures ſont annelées de blanc & de noir.

Geoffroy dit que le corcelet a trois points jaunes, un de chaque côté, aux attaches des ailes, & le troiſième à ſa pointe ou vers l'écuſſon. N'eſt-ce pas une autre eſpèce? Cet auteur penche à regarder comme une ſimple variété de la précédente la Mouche-à-ſcie, qu'il décrit au n°. 37. *(La Mouche-à-ſcie à point jaune au corcelet, & le milieu du ventre fauve, tom.* 2, *p.* 288. — *Tenthredo rubi.* Fourc.*)* Elle a deux lignes & demie de long. Son corps eſt noir. Ses antennes ſont brunes & preſqu'auſſi longues que le corps. Le corcelet a deux lignes jaunes & obliques, une de chaque côté, au-devant de l'attache des ailes; il eſt terminé par un point de cette couleur. Le ſecond anneau de l'abdomen & les trois ſuivans ſont fauves, de même que les pattes. Quelques individus ont cependant les jambes poſtérieures panachées de blanc & de noir; & c'eſt d'après cela que Geoffroy ſoupçonne que cet inſecte pourroit n'être qu'une variété de l'eſpèce précédente. Il m'eſt inconnu. Son corps étant étroit & alongé, je préſume qu'il n'appartient pas au genre des Pamphilies.

Linné cite, à l'occaſion de cet inſecte, les figures 1 à 6 de la planche 15, du tome V des Mémoires de Réaumur. Les numéros 1 à 3 repréſentent

des morceaux de branche de Rofier, où une Tenthrédine, bien différente, d'après ce qu'en dit Réaumur, de l'eſpèce de Linné, dont il eſt ici queſtion, a placé ſes œufs. Les numéros 3 & 4 font voir des antennes groſſies d'hylotomes. La figure 6 nous montre une Tenthrédine faiſant une entaille dans une des groſſes côtes des feuilles de Rofier; mais cette eſpèce eſt toute noire : une partie de ſes jambes eſt ſeulement jaunâtre. Ainſi aucune de ces figures ne peut s'appliquer à la Tenthrède de l'Églantier de Linné.

Elle ſe trouve en Europe.

28. Pamphilie des bois.

Pamphilius ſaltuum.

Pamphilius atro-cœruleus, abdomine toto croceo, alis fuſcis; anticis margine maculâque nigris.

Tenthredo ſaltuum, *antennis ſetaceis, corpore nigro, abdomine luteo.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *t.* 1. *p.* 927. *n°.* 48. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1566.

Lyda ſaltuum *nigra, abdomine luteo.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 46. *n°.* 12.

Tenthredo ſaltuum. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 122. *n°.* 73. — *Mant. Inſect. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 61. — *Spec. Inſect. tom.* 1. *p.* 417. *n°.* 58.

Tenthredo ſaltuum. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 120. *n°.* 120.

Le corps, ainſi que les pattes, eſt d'un bleu très-foncé. L'abdomen eſt entièrement ſafrané. Les ailes ſont noirâtres. Les ſupérieures ont une tache & la côte noires.

Cet inſecte eſt lent & ſe trouve en Suède.

29. Pamphilie jaune.

Pamphilius flavus.

Pamphilius flavus, maculâ alarum ferrugineâ.

Tenthredo flava *flava, maculâ alarum ferrugineâ.* Linn. *Syſtem. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 49. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1567.

Lyda flava *flava, maculâ alarum ferrugineâ.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 46. *n°.* 14.

Tenthredo flava. Ent. Syſt. em. tom. 2. *p.* 123. *n°.* 77. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 65. — *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 417. *n°.* 60. — *Syſt. Ent. p.* 324. *n°.* 4.

Tenthredo flava. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 127. *n°.* 121.

Réaum. *Mem. Inſ. tom.* 3. *pl.* 10. *fig.* 6. 7. ?

Elle eſt, ſuivant Linné, de la grandeur d'une petite Fourmi. Son corps eſt renflé & tout jaune. Les yeux ſont noirs. Les ailes ſont d'un gris-jaune, avec une tache fauve & peu marquée dans leur milieu.

La Mouche-à-ſcie, figurée par Réaumur, à la planche précitée, a, quant à la couleur du corps, quant à la longueur des antennes, des rapports avec cette eſpèce, ainſi que l'avoit remarqué Linné; mais je ne puis aſſurer que ce ſoit le même inſecte, d'autant plus que la Mouche-à-ſcie de Réaumur a ſes ailes bordées extérieurement de brun, caractère dont le naturaliſte ſuédois ne fait point mention.

L'eſpèce de Réaumur place ſes œufs, à la file les uns des autres, contre les nervures de la ſurface inférieure des feuilles du Groſeillier. Les files de ces œufs ſont ſouvent interrompues; mais un fait remarquable, c'eſt qu'ils ne paroiſſent pas être inſérés dans des entailles, mais ſimplement collés. Ils ſont ſi adhérens, que Réaumur n'a pu réuſſir à les détacher ſans les crever. Comme les femelles de ces inſectes ont cependant une ſcie, comme en pondant chaque œuf elles courbent leur ventre, & ſemblent vouloir entailler la place dans laquelle elles cherchent à les mettre, il ſeroit poſſible qu'elles y fiſſent une fente très-légère, & qui fourniroit à l'œuf une humidité ſuffiſante. Réaumur n'a pu, en ſe ſervant même d'une loupe aſſez forte, découvrir l'entaille. Peut-être avoit-elle été bouchée par la peau de l'œuf, qui y étoit reſtée attachée. La ponte ſe fait très-rapidement. Une femelle qu'il obſervoit dans cette opération, pondit, dans l'eſpace d'un quart d'heure, dix œufs, d'une forme oblongue, & qu'elle avoit placés ſur la partie la plus relevée de la côte de la feuille.

La larve ou la Fauſſe-Chenille de cette eſpèce a vingt-deux pattes. Le quatrième anneau de ſon corps eſt le ſeul qui en ſoit dépourvu. Le fond de ſa couleur, avant ſa dernière mue, eſt d'un vert-céladon, mêlé d'un peu de jaunâtre, ſurtout poſtérieurement. Elle paroît comme chagrinée, à raiſon des tubercules noirs & très-nombreux dont elle eſt très-couverte. Ces tubercules diſparoiſſent à la dernière mue. La nouvelle peau eſt liſſe & d'un blanc ayant une teinte jaune. Les deux anneaux de chaque extrémité ſont d'un jaune preſque citron.

Pluſieurs de ces Fauſſes-Chenilles, que Réaumur élevoit, entrèrent en terre au commencement de ſeptembre, pour faire leurs coques & ſe métamorphoſer. L'inſecte parfait naquit dans les premiers jours d'avril de l'année ſuivante.

Les larves connues des Pamphilies n'ayant que ſix pattes, il eſt probable que l'eſpèce dont nous venons de parler n'eſt pas de ce genre. (*Lat.*)

PANACHE. Geoffroy a donné ce nom à un genre d'inſectes qu'il nomme *Ptilinus* en latin, & qui ne comprend que deux eſpèces, dont l'une appartient au genre Ptilin, & l'autre à celui de Drile. (*Voyez ces mots.*)

PANAGÉE. *Panagæus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Les Panagées ont les antennes filiformes, plus

courtes que le corps ; fix antennules, dont deux filiformes, très-courtes, & quatre alongées, terminées par un article plus grand que les autres & triangulaire ; les mandibules fimples ; les jambes antérieures marquées d'une échancrure vers leur extrémité interne.

Ces infectes ont été détachés, par M. Latreille, des Carabes, dont ils faifoient partie autrefois, & dont ils fe diftinguent principalement par le dernier article des quatre antennules poftérieures, plus gros que ceux qui le précèdent, de figure triangulaire, ayant deux angles aigus & un droit preſqu'ouvert. Ils entrent dans la diviſion des Carabiques, qui ont une échancrure ou entaille profonde vers l'extrémité des jambes antérieures. Ils fe rapprochent un peu de Cychres, des Calofomes & des Carabes par la forme du corps & par les antennules ; mais les Cychres ont les mandibules bidentées, tandis qu'elles ſont ſimples dans les Panagées. De plus, les antennules fe terminent, dans les premiers, par un article plus large & plus comprimé. Les Calofomes & les Carabes ont le dernier article des quatre antennules poftérieures guère plus grand que ceux qui précèdent, & ces trois genres ont les jambes antérieures ſans entaille.

M. Clairville a adopté ce genre dans ſon *Entomologie helvétique ;* il en a développé les caractères, & a donné une fort bonne figure du Panagée grand-croix, ainſi que des parties de la bouche, des antennes & de la jambe antérieure de cet inſecte.

Les antennes des Panagées ſont filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt renflé, un peu alongé, aminci à ſa baſe ſeulement ; le ſecond eſt court, preſque cylindrique ou s'amincifſant à peine en allant de l'extrémité à la baſe ; le troiſième eſt un peu plus long que ceux qui viennent après, qui ſont tous preſqu'égaux & cylindriques. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de ſix antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, peu avancée, plus large que longue, largement échancrée & à peine ciliée antérieurement.

Les mandibules ſont cornées, ſimples, aſſez larges, comprimées, un peu creuſes en deſſous, tranchantes à leur bord interne, un peu arquées & pointues à leur extrémité.

Les mâchoires ſont cornées, terminées par un crochet aigu, fortement ciliées tout le long du bord interne.

La lèvre inférieure eſt cornée, très-courte ; le bord ſupérieur eſt large, droit & tranchant.

Le menton eſt tridenté. La dent du milieu eſt peu avancée, petite, obtuſe, preſque bifide ; les dents latérales ſont très-grandes, arrondies.

Les antennules antérieures ou maxillaires internes ſont filiformes, très-courtes, à peine de la longueur des mâchoires, & compoſées de deux articles preſqu'égaux ; le dernier eſt arrondi à ſon extrémité : elles ſont inſérées au dos des mâchoires.

Les antennules moyennes ou maxillaires externes ſont trois ou quatre fois plus longues que les premières, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit, mince ; le ſecond eſt long, plus étroit à ſa baſe qu'à ſon extrémité ; le troiſième eſt une fois plus court que le précédent ; le dernier, à peine plus long que celui-ci, eſt plus large & a une figure triangulaire, dont le plus long côté du triangle eſt à la partie extérieure. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires, un peu au deſſous de la baſe des premières.

Les antennules poſtérieures ſont de longueur moyenne, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt court & mince ; le ſecond un peu alongé, aminci à ſa baſe ; le troiſième eſt un peu plus large que le dernier article des antennules intermédiaires, & a, comme lui, une figure triangulaire. Elles ſont inſérées à l'extrémité antérieure de la lèvre inférieure.

La tête eſt étroite, un peu plus longue que large, portée ſur un col étroit, enfoncé dans le corcelet. Les yeux ſont petits, arrondis & très-ſaillans.

Le corcelet eſt plus étroit que les élytres, déprimé, un peu rebordé, ordinairement rabotteux. L'écuſſon eſt petit, triangulaire & pointu.

Les élytres ſont preſqu'ovales, convexes, aſſez dures, rebordées, de la grandeur de l'abdomen qu'elles embraſſent un peu de tous les côtés. Elles cachent, dans un petit nombre d'eſpèces, deux ailes membraneuſes, dont l'inſecte fait quelquefois uſage.

Les pattes ſont aſſez longues, comme dans tous les Carabiques. Les cuiſſes ſont ſimples, peu renflées. Les jambes ſont minces, alongées ; les antérieures ſeulement ont, vers leur extrémité, une entaille aſſez profonde, accompagnée, tant en deſſus qu'en deſſous, d'une petite épine. Les tarſes ſont minces, alongés, filiformes, compoſés de cinq articles, dont le dernier eſt terminé par deux crochets. Les tarſes antérieurs, dans les mâles ſeulement, ont les deux premiers articles plus larges que les autres.

Les Panagées ſont de fort jolis inſectes, peu nombreux en eſpèces, preſque toutes étrangères. L'Europe n'en a juſqu'à préſent qu'une ſeule de connue, qui ne le cède aux étrangères que par la taille, beaucoup plus petite. Ces inſectes vivent de rapine & ſe tiennent dans les endroits humides, au bord des eaux, ſous des pierres, ſous des débris de végétaux. On les trouve auſſi quelquefois parmi les mouſſes, dans les lieux ombragés & humides. Ils courent avec aſſez de légéreté, & ne ſont point uſage de leurs ailes lorſqu'on veut les ſaiſir ; mais il eſt probable qu'ils s'en ſervent lorſqu'ils veulent ſe tranſporter à de grandes diſtances. La plupart des eſpèces ſont aptères, & les élytres ſont alors réunies par leur future.

PANAGÉE.

PANAGÉE.

PANAGÆUS. Latr. Clairv. CARABUS. Fabr. Linn. Geoffr. Payk. Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus longues que la moitié du corps.

Six antennules; les antérieures courtes, filiformes; les quatre postérieures alongées, terminées par un article large, triangulaire.

Mandibules larges, simples, un peu arquées, tranchantes à leur bord interne.

Jambes antérieures ayant une entaille vers leur extrémité intérieure.

Tête plus étroite que le corcelet.

ESPÈCES.

1. Panagée quadrimaculé.

Noir; élytres avec quatre taches jaunes; corcelet avec une entaille de chaque côté.

2. Panagée recourbé.

Noir; élytres presque sillonées, avec deux taches sur chaque, transverses, jaunes; corcelet arrondi, avec les bords relevés.

3. Panagée anguleux.

Velu, noir; corcelet cannelé, ovale; élytres sillonées, marquées de deux bandes jaunes, interrompues.

4. Panagée quadrimoucheté.

Noir; élytres striées, marquées de quatre taches rouges; corcelet arrondi, raboteux.

5. Panagée grand-croix.

Noir; élytres avec des stries ponctuées et deux grandes taches fauves; corcelet orbiculé, raboteux.

1. Panagée quadrimaculé.

Panagæus quadrimaculatus.

Panagœus ater, elytris ſtriatis, maculis duabus fulvis; thorace orbiculato, reflexo, poſticè utrinquè emarginato.

Il a de neuf à dix lignes de longueur, & les élytres en ont trois & demi à leur milieu. Les antennes ſont un peu velues. La tête a un léger rebord au deſſus des antennes, depuis la bouche juſqu'aux yeux. Le corcelet eſt fortement ponctué, marqué d'une ligne enfoncée, qui s'arrête au milieu: il eſt auſſi large que long, coupé à ſa partie antérieure & à ſa partie poſtérieure, relevé ſur les côtés, avec une entaille profonde près de l'angle poſtérieur. Tout le corps eſt très-noir, un peu luiſant, avec quatre taches d'un jaune-fauve ſur les élytres, deux ſur chaque. Ces élytres ſont preſqu'ovales, pointillées, & marquées chacune de neuf ſtries.

Il ſe trouve à la Nouvelle-Hollande, & eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

2. Panagée recourbé.

Panagæus reflexus.

Panagœus ater, elytris ſulcatis, maculis duabus tranſverſis flavis; thoracis margine rotundato, reflexo.

Carabus reflexus. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 1. *p.* 147. *n°.* 102.

Cychrus reflexus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 166. *n°.* 3.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Carabe recourbé, n°. 40.

3. Panagée anguleux.

Panagæus angulatus.

Panagœus hirtus, ater, thorace canaliculato, elytris ſulcatis; faſciis duabus flavis, interruptis.

Carabus angulatus. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 1. *p.* 148. *n°.* 103.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Carabe anguleux, n°. 41.

4. Panagée quadrimoncheté.

Panagœus quadriguttatus.

Panagœus ater, elytris ſulcatis, punctatis; maculis quatuor rufis; thorace rotundato, ſcabro.

Il a ſix lignes de longueur & deux un quart de largeur au milieu des élytres. Les antennes ſont un peu velues. La tête eſt fortement ponctuée, & a, comme les précédens, un rebord au deſſus des antennes, qui part de la bouche, & s'étend juſqu'aux yeux. Le corcelet eſt fortement ponctué, tout guilloché, marqué d'une ligne longitudinale, enfoncée, dans toute ſa longueur. Il eſt à peu près auſſi large que long: ſes bords ſont arrondis, peu relevés, & il eſt coupé droit à ſa partie antérieure, ainſi qu'à ſa partie poſtérieure. Tout le corps eſt très-noir, avec quatre petites taches rouges, arrondies, ſur les élytres, deux ſur chaque. Ces élytres ont chacune neuf ſtries ou ſillons dans leſquels on voit une ſuite de points enfoncés bien marqués. Les pattes ſont un peu plus courtes que dans les eſpèces précédentes.

Il ſe trouve à la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

5. Panagée grand-croix.

Panagœus crux major.

Panagœus niger, elytris ſtriatis, punctatis; maculis quatuor rufis; thorace orbiculato, ſcabro.

Panagœus crux major *niger, profundè punctatus; elytris punctato-ſtriatis, rubris; cruce apicemque nigris.* Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t.* 1. *p.* 220. *n°.* 1.

Panagée bipuſtulé. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 8. *p.* 292. *tab.* 73. *fig.* 7.

Panagœus crux major. Clairv. *Ent. Helv. t.* 2. *p.* 98. *tab.* 15.

Carabe bipuſtulé. Oliv. *Ent. tom.* 3. *Gen.* 35. *n°.* 143. *tab.* 8. *fig.* 95. *a. b.*

Carabus crux major. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *p.* 160. *n°.* 158. — *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 202. *n°.* 176.

Carabus bipuſtulatus. Payk. *Monogr. Carab. n°.* 49.

Carabus crux major. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 137. *n°.* 52.

Carabus crux major. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 16. *tab.* 1.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Carabe bipuſtulé, n°. 143.

PANGONIE. *Pangonia.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Taoniens.

Les Pangonies ſont des Diptères très-voiſins de ceux qui, durant les chaleurs, tourmentent ſi cruellement les chevaux, les bœufs, & que l'on appelle *Taons*. Non-ſeulement elles en préſentent la forme extérieure & générale, mais les détails particuliers de leur organiſation ſont encore eſſentiellement les mêmes. Pour former les Pangonies, la Nature s'eſt bornée à diminuer la grandeur des antennules des Taons, à étendre leur trompe en longueur aux dépens de ſon épaiſſeur, & à lui donner la figure d'une eſpèce de bec long & menu; deux antennes qui ſont à peine de la longueur de la tête, de trois pièces, dont la dernière, plus longue, en forme d'alène, & diviſée en huit an-

neaux ; deux antennules fort courtes, presque coniques, biarticulées, élevées, saillantes & insérées près de la cavité de la bouche ; une trompe presque sétacée, penchée en avant, renfermant un suçoir composé de quatre petits filets écailleux ; une tête hémisphérique, presqu'entièrement occupée par les yeux, de la largeur & de la hauteur du corcelet ; un abdomen déprimé & triangulaire ; deux ailes grandes, écartées & horizontales ; des pattes longues & grêles : tels sont les caractères essentiels qui signalent les Pangonies.

Ce genre est si rapproché de celui des Taons, que Linné & Fabricius ne l'en avoient pas distingué. Degeer fit un changement à cet égard, & transporta les Taons à trompe alongée, qui sont des Pangonies ou des insectes très-analogues, dans le genre des Bombilles. C'est là aussi que M. Olivier a placé les Pangonies qu'il a connues. Mais quoique ces insectes aient une trompe presque semblable à celle des Bombilles proprement dits, ils en diffèrent cependant sous plusieurs rapports, comme par la composition de la troisième & dernière pièce des antennes, leurs palpes beaucoup plus grands ; par leur tête, aussi large & aussi haute que le corcelet ; par l'horizontalité de leur corps, &c. Ces considérations m'ont engagé à instituer le genre Pangonie (*Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 3, *p.* 437). J'ai d'abord formé avec lui & celui de Némestrine, une petite famille, les *Siphonculés;* mais je l'ai supprimée depuis (*Gen. Crust. & Inf. tom.* 4), & ces deux genres ont été refondus, l'un, ou celui de Pangonie, dans la famille des Taoniens ; l'autre, ou celui des Némestrines, dans la famille des Anthraciens. Fabricius a adopté, dans son *Système des Antliates*, le premier de ces genres. M. Meigen, n'ayant pas eu connoissance de mon travail, avoit établi la même coupe générique, sous le nom de *Tanyglossa*.

Les antennes des Pangonies sont subulées, à peine de la longueur de la tête, insérées à sa partie antérieure, entre les yeux, presque contiguës à leur base, ensuite divergentes & avancées ; elles sont composées de trois pièces. Les deux inférieures sont plus courtes & poilues : la première est deux fois au moins plus longue que la suivante, presque cylindrique & un peu amincie vers sa naissance ; la seconde est presque de la même grosseur, mais beaucoup plus courte, en forme de toupie tronquée, & plus large que longue ; la troisième est un peu plus longue que les deux autres réunies, & a la forme d'une alène comprimée ; elle est divisée en huit petits articles, dont le premier beaucoup plus épais, plus long que les six qui viennent après, arrondi, & les six suivans courts, en forme d'anneaux, & insensiblement plus menus ; le dernier est le plus long, en cône grêle & alongé, ou terminé en pointe. Ces antennes ont essentiellement la même forme que celle des Taons : seulement elles sont un peu plus grêles, & le premier article de leur troisième pièce n'est pas prolongé en dessus en forme de dent, comme dans les antennes de ces derniers Diptères.

L'extrémité antérieure de la tête est un peu avancée en forme de museau conique, tronqué, & donne naissance à la trompe & aux deux antennules. Fabricius considère ce museau comme une lèvre supérieure.

La trompe, ainsi que je l'ai dit, offre l'apparence d'un bec ou d'un stylet aussi long au moins que la tête & le corcelet, menu, aminci ordinairement & peu à peu pour se terminer en pointe, avancé, mais cependant incliné, & formant, avec le corps, un angle obtus. Cette trompe est composée d'une gaîne & d'un suçoir. La gaîne ou l'enveloppe extérieure de la trompe est presque coriace, & a la forme d'un tube très-grêle, creusé en goutière dans toute sa longueur supérieure, d'abord cylindrique, puis allant en pointe ; il est un peu plus épais vers sa base, & fendu à l'autre bout. Les deux divisions de cette extrémité répondent évidemment aux deux lèvres qui terminent la trompe des Mouches. On en découvre les traces, même sans le secours de la loupe, dans une espèce de la Nouvelle-Hollande. Ces lèvres y sont renflées, & forment une petite massue terminale. Le suçoir prend naissance à l'extrémité antérieure de la tête, immédiatement au dessus de l'origine de sa gaîne, & s'insère dans son canal supérieur ; il est presque de la longueur de cette gaîne, & composé de quatre filets écailleux, sétacés, également longs, mais d'épaisseur différente. Celui de dessus, & qui ferme extérieurement la rainure, est le plus large, & a la forme d'une valvule : son côté supérieur a plusieurs stries fines & longitudinales ; l'inférieur est creusé en goutière. Ce filet est un peu arqué près du bout, & finit en pointe acérée. Deux des trois autres sont plus étroits, capillaires & presque égaux ; le quatrième, & qui, ce me semble, occupe le milieu, est plus large, plus mince, en forme de petite lame, dont le milieu est filloné.

Les antennules sont insérées à l'extrémité antérieure & inférieure de la tête, sur les côtés de la trompe, mais un peu au dessous de sa naissance ; elles sont filiformes, comprimées, très-courtes, élevées, un peu velues, de deux articles qui sont presque de la même grandeur, & dont le premier est cylindrique, & le dernier conique, subulé ou triangulaire : tantôt elles sont presque perpendiculaires ; tantôt elles se dirigent un peu en avant, de chaque côté de la base de la trompe.

Les Pangonies, ainsi que je l'ai dit plus haut, ont le port des Taons. Leur corps est peu alongé, & parsemé d'un petit duvet soyeux & luisant.

Leur tête est presqu'hémisphérique, comprimée, appliquée exactement contre l'extrémité antérieure & verticale du corcelet, qu'elle déborde tant soit peu ; elle est en majeure partie occupée par les yeux, dans les mâles surtout. Les yeux lisses

ſont extrêmement petits, & rapprochés en triangle ſur le ſommet poſtérieur; ils manquent ou ſont inviſibles dans les Taons.

Le corcelet eſt cylindrique, déprimé, un peu plus long que large, ſans diviſions apparentes, & ſe termine poſtérieurement, au deſſus de l'abdomen, par l'écuſſon ou une ſaillie épaiſſe, en carré tranſverſal, échancré de chaque côté.

L'abdomen eſt déprimé, en triangle, dont les diamètres ſont preſqu'égaux, & dont les côtés ſont courbes; il eſt compoſé de ſix à ſept anneaux diſtincts, dont le ſecond plus grand.

Les pattes ſont aſſez longues, grêles & preſque glabres ou légérement pubeſcentes. Les hanches de la première paire ſont plus grandes. Les cuiſſes, les jambes & les tarſes ſont ſiliformes. Les cuiſſes ſont un peu plus groſſes que les jambes : celles-ci ſont terminées par deux très-petites épines. Dans les Taons, les premières & les dernières n'en ont pas de ſenſibles. Le premier article des tarſes des Pangonies eſt fort long. L'extrémité du dernier offre deux crochets menus, arqués, ſimples, & trois petites pelotes membraneuſes, rétrécies vers leur baſe.

Les ailes ſont membraneuſes, grandes, preſque ovales, horizontales, écartées, & ſemblables à celles des Taons quant au nombre des nervures & à leur diſpoſition. On obſerve néanmoins, dans le plus grand nombre des eſpèces, que la longue cellule adoſſée au côté extérieur de la cellule diſcoïdale & centrale, ou, ſi l'on veut, la troiſième à partir du milieu de la côte, eſt fermée avant d'atteindre le bord poſtérieur de l'aile, & la joint par le moyen du prolongement d'une des nervures, tandis que, dans les Taons, l'extrémité de cette cellule touche le bord, & ſouvent même n'eſt fermée que par lui. Dans les Pangonies, le côté interne de la cellule qui précède, ou de la ſeconde, jette, au point où elle ſe reſſerre & devient arquée, un petit rameau intérieur. Ce rudiment de nervure eſt placé au ſommet de la première cellule du bord poſtérieur, ou de celle dont l'ouverture embraſſe l'angle formé par ce bord & la côte.

On conſultera, à cet égard, les figures de M. Meigen. Les ailerons ſont de grandeur moyenne, arrondis, rebordés & légérement ciliés; ils recouvrent une grande partie des balanciers.

Les Pangonies ſont des inſectes propres aux contrées méridionales, à l'Afrique ſurtout. Les eſpèces indigènes ne remontent pas au-delà du 45e. degré de latitude; elles ne ſont même pas très-communes dans les départemens les plus chauds, tels que ceux qui ſont ſitués ſur les bords de la Méditerranée. Ces Diptères volent avec une grande agilité de fleurs en fleurs, y puiſent, avec leur longue trompe, les ſucs mielleux qu'elles contiennent, s'y arrêtent un inſtant, & paſſent bientôt à une autre. M. Olivier ne les a jamais vûs attaquer des animaux, ainſi que le ſont les Taons. Leurs métamorphoſes ſont ignorées.

Ce n'eſt qu'avec doute que je rapporte à ce genre les Taons que Linné nomme *roſtratus* & *barbatus;* ils ont bien le port des Pangonies; mais, ſuivant Degeer, la dernière pièce de leurs antennes n'eſt pas articulée.

La longueur relative de la trompe, variant ſuivant les eſpèces, nous offre le moyen de diviſer ce genre; mais n'ayant pas vu pluſieurs de celles que Fabricius a mentionnées, & les deſcriptions de cet auteur n'étant pas toujours aſſez complètes, je n'ai pu faire uſage de ce caractère, ni ſignaler les eſpèces avec autant de rigueur & de méthode que je l'aurois deſiré. L'étude des Pangonies eſt encore plus difficile que celle des Taons, attendu que ces Diptères ſont plus rares dans les collections, & qu'on poſſède rarement les deux ſexes.

PANGONIE.

PANGONIA. Latr. Fabr. TABANUS. Linn. Ross. BOMBYLIUS. Oliv. Deg.? TANYGLOSSA. Meig.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes à peine de la longueur de la tête, de trois pièces, dont la dernière plus longue, en forme d'alène, divisée en huit articles; celui de la base arrondi sur ses côtés.

Trompe beaucoup plus longue que la tête, filiforme ou presque sétacée, avancée et droite.

Suçoir guère plus court que la trompe, de quatre soies ou filets, de longueur presque égale.

Deux antennules très-courtes, insérées près de la base de la trompe, filiformes, relevées ou avancées, de deux articles, dont le dernier terminé en pointe.

Corps peu alongé, ayant le port de la Mouche *domestique* et des Taons, déprimé horizontalement; tête presqu'hémisphérique, presqu'entièrement occupée par les yeux, de la largeur et de la hauteur au moins du corcelet; trois petits yeux lisses; abdomen presque triangulaire ou en ovale, tronqué à sa base, déprimé; ailes grandes, écartées, horizontales, ayant plusieurs cellules complètes; balanciers peu découverts; pattes filiformes, longues; toutes les jambes terminées par deux petites épines; trois pelotes au bout des tarses.

ESPÈCES.

1. Pangonie ? rayée.

D'un noir-gris; corcelet rayé; abdomen à bandes grises; trompe de la longueur du corps.

2. Pangonie bigarrée.

Couverte de poils fauves; abdomen fauve, avec des taches noirâtres sur le dos; ailes tachées; trompe de la longueur du corps.

3. Pangonie mauritanique.

Noire, avec un duvet d'un roux-jaunâtre; le second segment de l'abdomen, son milieu excepté, et le bord des suivans fauves; ailes tachetées de noirâtre; trompe de la longueur du corps.

4. Pangonie anale.

Corps noir; bout de l'abdomen fauve; trompe de la longueur du corps.

5. Pangonie mouchetée.

Très-noire; deux lignes sur le corcelet, ses côtés, des points alignés sur l'abdomen, blancs.

6. Pangonie ? barbue.

Abdomen fauve, avec le bout et des taches dorsales noires; le second et le troisième anneau bordés de blanc; trompe courte; ailes tachetées.

PANGONIE. (Insecte.)

7. Pangonie binotée.

Brune; corcelet rayé; ailes presque noirâtres, avec une tache marginale plus foncée; trompe courte, dilatée au bout.

8. Pangonie latérale.

Corcelet cendré, rayé de blanc; abdomen noir, avec les côtés de sa base et les bords des anneaux fauves; trompe courte; ailes sans tache.

9. Pangonie anguleuse.

Corcelet noir, presque rayé; abdomen très-noir; bords du second anneau, du quatrième et des deux suivans blancs: le second ayant seul la bordure continue.

10. Pangonie d'Amboine.

Corcelet noirâtre, presque rayé de blanc; dessus de l'abdomen noirâtre, avec le bord des anneaux d'un fauve-jaunâtre: son dessous blanc.

11. Pangonie dorsale.

Dessus du corcelet noirâtre, avec des lignes cendrées; abdomen d'un fauve jaunâtre pâle; son extrémité dorsale plus obscure, avec le milieu plus clair; ailes presque noirâtres; trompe courte.

12. Pangonie bordée.

Entièrement noire; corcelet et côtés de l'abdomen garnis d'un duvet fauve; trompe courte; ailes noirâtres.

13. Pangonie tabaniforme.

Noirâtre; antennes, jambes et tarses fauves; côtés de l'abdomen, le milieu de son dos, ayant une rangée de taches grises, formées par un duvet; anus d'un gris-rousseâtre; trompe courte; ailes jaunâtres vers leur base.

14. Pangonie à ailes variées.

Noirâtre, avec un duvet jaunâtre; côtés supérieurs de la base de l'abdomen rousseâtres; ailes tachetées de noirâtre; trompe courte; dernier article des palpes alongé, subulé.

15. Pangonie tachetée.

Corcelet ayant un duvet jaunâtre et deux lignes plus pâles; abdomen d'un jaunâtre-fauve, avec des taches dorsales noirâtres; ailes avec une bande transverse et trois points près du bout noirâtres; trompe courte; palpes presque cylindriques.

16. Pangonie fasciée.

Corps noirâtre, avec un duvet jaunâtre; anneaux intermédiaires de l'abdomen et les suivans presque nus et noirâtres à leur base antérieure et dorsale; ailes noirâtres; pattes rousseâtres, avec les cuisses noires; trompe courte.

17. Pangonie fauve.

Fauve; des taches noires sur le dos de l'abdomen; trompe courte; ailes noirâtres.

1. Pangonie ? rayée.

Pangonia ? lineata.

Pangonia ? griseo-nigra, thorace lineato, abdomine fasciis griseis, proboscide longitudine corporis.

Pangonia lineata *obscura, thorace lineato, haustello corpore longiore.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 89. *n°.* 1.

Tabanus rostratus *oculis fuscentibus, haustello longitudine corporis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 362. *n°.* 1.

On a donné les autres synonymes & la description de cette espèce à l'article Bombille trompette, espèce n°. 25.

2. Pangonie bigarrée.

Pangonia variegata.

Pangonia ferrugineo-villosa, abdomine ferrugineo, maculis dorsalibus fuscis, alis maculatis, proboscide longitudine corporis.

Pangonia variegata *ferrugineo-villosa, abdomine ferrugineo, maculis dorsalibus fuscis, alis immaculatis (maculatis), rostro longitudine corporis.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 92. *n°.* 8.

Elle a la forme & la taille de la Pangonie tachetée. Les antennes sont fauves, avec l'extrémité noire. La trompe est cylindrique, de la longueur du corps, noire, avec la base fauve. Le corcelet est garni de poils fauves. L'abdomen est fauve, avec des taches noires sur le dos, & les bords des anneaux un peu blancs. Les ailes ont des taches noirâtres. Les pattes sont rousses.

Elle se trouve en Barbarie, & paroît être voisine de la Pangonie mauritanique.

3. Pangonie mauritanique.

Pangonia mauritanica.

Pangonia nigra, testaceo-pubescens, abdominis segmento secundo, medio excepto, sequentium margine, ferrugineis; alis fusco maculatis; proboscide corporis longitudine.

Tanyglossa mauritanica. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 176.

Voyez, pour la description & la synonymie, l'article Bombille, espèce n°. 26, Bombille mauritanique.

Fabricius rapporte cet insecte, mais avec doute, à sa Pangonie bordée, *marginata.*

4. Pangonie anale.

Pangonia analis.

Pangonia corpore nigro, abdominis apice ruf, proboscide longitudine corporis.

Pangonia analis *nigra, abdomine apice fulvo, haustello longitudine corporis.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 91. *n°.* 6.

Les antennes sont fauves. La tête est noire, avec la trompe très-avancée & de la longueur du corps. Le corcelet est noir, velu, sans tache. L'abdomen est noir, avec l'extrémité fauve. Les ailes sont d'un blanc-transparent. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses noires & hérissées de poils.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

5. Pangonie mouchetée.

Pangonia guttata.

Pangonia atra, thoracis lateribus lineolisque duabus, abdominisque punctis seriatis, albis.

Tabanus guttatus *ater, thoracis lateribus lineolisque duabus, abdominisque punctis medio quatuor marginalibusque octo albis.* Don. *Epit. Inf. of New Holl. Hymenopt. Dipt. fig.* 4.

Elle a près d'un pouce de longueur. Son corps est d'un noir très-foncé & luisant. Ses yeux sont noirâtres, & bordés extérieurement de blanc. Le corcelet a sur le dos deux lignes blanches, formées par un duvet & distantes; chacun de ses côtés a trois petites taches de la même couleur, & composées de même : une plus grande au-devant de l'attache de l'aile, & les deux autres plus reculées & plus voisines du dos. Il paroîtroit, d'après les caractères que M. Donovan assigne à cette espèce, & d'après sa figure, que ces taches latérales formeroient une ligne continue, se joignant même en devant avec celles du milieu du dos. L'abdomen a sept rangées longitudinales de points blancs, formées aussi par un duvet; trois en dessus, dont une au milieu du dos, & les deux autres marginales; quatre sous le ventre, ou deux sur chacun de ses côtés, & rapprochées. Les pattes sont noires. Les ailes sont de la même couleur, avec quelques espaces moins obscurs.

Elle se trouve à la Nouvelle-Galles, & m'a été envoyée par M. Alexandre Mac-Leay, secrétaire de la Société Linnéenne.

6. Pangonie ? barbue.

Pangonia ? barbata.

Pangonia ? abdomine rufo, apice maculisque dorsalibus nigris, segmentis secundo & tertio albido marginatis; proboscide brevi; alis immaculatis.

Voyez, pour les synonymes & la description, l'article Bombille, espèce n°. 27, Bombille barbu.

Cette espèce se rapproche de la Pangonie latérale de Fabricius.

7. Pangonie binotée.

Pangonia binotata.

Pangonia corpore brunneo, thorace lineato;

alis subfuscis, maculâ marginali obscuriore lineolisque albidis; proboscide brevi, ad apicem dilatatâ.

Cette espèce, longue d'environ cinq lignes, est remarquable en ce qu'elle semble faire le passage de ce genre à celui des Taons, sa trompe étant courte, cylindrique & dilatée au bout. Le dernier article de ses palpes est en outre beaucoup plus large que dans les congénères. Son corps est d'un brun foncé & pubescent, particulièrement autour de la tête & sur les côtés. La plupart des poils sont gris; les autres sont noirs. La trompe est noire, un peu plus courte que la tête & le corcelet, cylindrique, avec l'extrémité dilatée triangulairement dans le sens de la hauteur, & comprimée. Les palpes sont d'un brun-noirâtre. Leur dernier article est comprimé, triangulaire, enfoncé dans le milieu & relevé sur les bords. Les antennes sont mutilées dans mon individu. Les yeux sont noirâtres & pubescens. L'intervalle qui les sépare, est d'un gris-cendré. Les petits yeux lisses ne sont point placés sur un tubercule. Le dessus du corcelet est rayé longitudinalement de brun & de gris-cendré. Les lignes brunes sont au nombre de quatre, dont les deux latérales plus foncées. Les raies grises intermédiaires s'entrelacent un peu. Le dessus de l'abdomen est d'un brun-luisant, sans tache, avec de petits poils noirs & clair-semés. On en voit aussi de la même couleur, & plus longs, sur le dessus du corcelet. Le ventre est également brun, mais garni, sur les côtés, d'un duvet gris. Les pattes sont brunes. Les ailes ont une teinte noirâtre, avec de petites lignes blanches qui suivent les nervures: ces nervures sont brunes. Près du milieu de la côte est une petite tache noirâtre, très-marquée, & que l'on prendroit au premier coup-d'œil pour le stigmate ordinaire.

L'individu que j'ai décrit est une femelle, & a été apporté de la Nouvelle-Hollande par les naturalistes Perron & Lesueur.

8. Pangonie latérale.

Pangonia lateralis,

Pangonia thorace cinereo, albo lineato; abdomine nigro, basi lateral segmentorumque marginibus fulvis; proboscide brevi; alis immaculatis.

Pangonia lateralis *thorace lineato, abdominis basi laterali segmentorumque marginibus fulvis.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 91. *n°.* 4.

Elle a le port & la taille de la Pangonie tachetée. La trompe est de la longueur de la moitié du corps. Les antennes sont noires. Le corcelet est d'un cendré-obscur, avec quatre lignes blanches & peu marquées. L'abdomen est noir, avec les côtés des deux premiers anneaux, leurs bords, ainsi que ceux des suivans, fauves. Les pattes sont de cette couleur. Les ailes sont obscures & sans tache.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

9. Pangonie anguleuse.

Pangonia angulata.

Pangonia thorace nigro, sublineato; abdomine atro; segmentorum secundi, quarti & duorum sequentium margine albo; secundi margine solo continuo.

Pangonia angulata *atra, abdominis segmento secundo, margine albo.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 91. *n°.* 5.

Elle ressemble à la Pangonie latérale pour le port & la grandeur. La tête est garnie d'un petit duvet cendré. Les antennes sont très-noires. Le corcelet est noir & presque rayé. L'abdomen est très-noir. Le bord du second anneau, du quatrième & des deux suivans sont blancs. La bordure est continue sur le second, & interrompue aux autres.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

10. Pangonie d'Amboine.

Pangonia amboinensis.

Pangonia thorace fusco, albo sublineato; abdomine supra fusco, segmentorum marginibus testaceis, subtùs albo.

Pangonia amboinensis *thorace sublineato, abdomine supra fusco; segmentorum marginibus testaceis, subtùs albo.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 91. *n°.* 7.

La tête a des poils cendrés, & son sommet est noirâtre. Les antennes sont fauves. Le corcelet est noirâtre, presque rayé de blanc. L'abdomen est noirâtre en dessus, avec les bords des anneaux d'un fauve-jaunâtre. Le dessous du corps est pâle. Les pattes sont d'un fauve-jaunâtre.

Elle a été apportée d'Amboine par M. Labillardière.

11. Pangonie dorsale.

Pangonia dorsalis.

Pangonia thorace supra fusco, lineis cinereis, abdomine pallidè testaceo, postice supra obscuriore, lineâ pallidiore in medio; alis subfuscis; proboscide brevi.

Cette espèce paroît avoir des rapports avec la Pangonie d'Amboine. Son corps n'a guère plus de quatre lignes de long. Sa trompe est de la longueur de la tête & du corcelet, & roussâtre, ainsi que les antennules. Les antennes sont encore de cette couleur, avec l'extrémité noirâtre. Les yeux sont d'un brun-foncé. L'intervalle qui les sépare, est cendré:

cendré : on y remarque, près de leur extrémité postérieure, deux petites lignes enfoncées. Je n'ai pu bien distinguer les petits yeux lisses. La poitrine & les côtés du corcelet sont d'un cendré-rousseâtre, avec des poils jaunâtres. Les bords inférieurs de la tête en ont de la même couleur. La partie supérieure du corcelet, l'écusson, leurs côtés exceptés, sont d'un brun-noirâtre, & cette couleur est divisée, sur le corcelet, par trois lignes cendrées. La partie inférieure de l'abdomen & le dessus de ses deux premiers anneaux sont d'un rousseâtre très-pâle. Le dos des anneaux suivans, à l'exception des côtés, est brun ou noirâtre, & divisé au milieu par une ligne de taches d'un jaunâtre-pâle, & qui sont placées, une par une, sur le milieu du bord postérieur de chaque anneau. Les pattes sont rousseâtres. Les jambes & les tarses des postérieures sont plus foncés. Les ailes sont grandes, avec une légère teinte noirâtre. La troisième cellule longitudinale n'est fermée, à son extrémité inférieure, que par le bord postérieur de l'aile, comme dans plusieurs Taons.

Elle se trouve à l'Isle-de-France, & m'a été donnée par M. Mathieu, officier d'artillerie.

12. Pangonie bordée.

Pangonia marginata.

Pangonia corpore penitùs nigro, thorace abdominisque lateribus fulvo-tomentosis, proboscide brevi, alis nigricantibus.

Pangonia marginata *abdomine atro, margine fulvo-pubescente, haustello corpore dimidio breviore.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 90. *n°.* 2.

Tabanus haustellatus *oculis fuscentibus, abdomine atro, margine fulvo-pubescente, haustello corpore dimidio breviore.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 362. *n°.* 2. — *Mant. Ins. tom.* 2. *p.* 354. *n°.* 2. — *Spec. Ins. tom.* 2. *p.* 455. *n°.* 2.

Tabanus haustellatus. Coqueb. *Illustr. Ic. Ins. Dec.* 3. *p.* 120. *tab.* 27. *fig.* 4.

Tanyglossa haustellata. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 175.

Cette espèce ressemble beaucoup à la Pangonie tabaniforme ; mais elle en diffère, 1°. par la couleur du corps, des antennes & des pattes, qui sont entièrement noirs ; 2°. par les ailes noirâtres, un peu plus claires seulement vers le bord postérieur, près du côté interne, & quelquefois en deux ou trois endroits du disque ; 3°. par son duvet plus épais & plus fauve. Ce duvet recouvre presque tout le corps ; il est d'un fauve plus vif sur les bords latéraux de l'abdomen, & grisâtre à sa partie inférieure, vers sa base.

Cette espèce se trouve en Barbarie & en Espagne.

13. Pangonie tabaniforme.

Pangonia tabaniformis.

Pangonia nigricans, antennis, tibiis tarsisque rufis ; abdominis lateribus, illius dorso medio, maculis tomentoso-griseis, per seriem dispositis : ano griseo-rufescente ; proboscide brevi ; alis ad basin flavescentibus.

Pangonia tabaniformis. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 14. *p.* 318. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 4. *p.* 282.

Bombille tabaniforme. Oliv. *Encyclop. méth. Hist. nat. tom.* 4. *p.* 329. *n°.* 24.

Tabanus haustellatus. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 558. *n°.* 18. *tab.* 10. *fig.* 13.

Voyez, pour la description, l'article Bombille tabaniforme, cité dans la synonymie. L'abdomen est quelquefois d'un brun-rousseâtre.

On commence à trouver cette espèce aux environs de Lyon. Je l'ai reçue de M. Bourgeois, amateur zélé de l'Entomologie, & auquel je dois la communication d'un grand nombre d'insectes des environs de cette ville.

14. Pangonie à ailes variées.

Pangonia varipennis.

Pangonia nigricans, flavido-pubescens ; abdominis lateribus suprà ad basin rufescentibus ; alis fusco-maculatis ; proboscide brevi ; palporum articulo ultimo elongato, subulato.

Tabanus maculatus *oculis fuscis, tomentoso-cinereus, haustello exserto, longiusculo ; alis nigro obsoletè maculatis.* Ross. *Faun. Etr. Mant.* 2. *p.* 75. *n°.* 567. *tab.* 1. M.

J'avois confondu cette espèce avec la Pangonie tachetée ; mais elle en est très-distincte. Son corps est noir, & garni d'un duvet plus ou moins jaunâtre, qui le fait paroître d'un noir-cendré. La trompe est noire, & à peu près de la longueur de la tête & du corcelet. Le dernier article des palpes est alongé, comprimé, en forme d'alène & rousseâtre. Les antennes sont de cette couleur, avec les extrémités plus foncées. Les yeux sont noirâtres. L'intervalle qui les sépare, paroît d'un gris-cendré. Le contour inférieur & antérieur de la tête est très-garni de poils. Le corcelet & l'écusson sont d'un noir-cendré : telle est aussi la couleur du milieu du dos de l'abdomen, de son extrémité postérieure & de son dessous. Cette partie du corps est couverte, particuliérement sur le bord postérieur des anneaux, d'un duvet soyeux, luisant, d'un jaunâtre-pâle, qui y forme même des raies transverses. Les côtés supérieurs des quatre premiers anneaux, du second & du troisième surtout, sont d'un rousseâtre-jaunâtre. Les pattes sont d'un brun-fauve. Les ailes ont des nébulosités &

quelques taches d'un brun-noirâtre : trois de ces taches sont placées près du milieu de l'aile, & y dessinent une ligne en zigzag. On voit deux autres taches plus isolées vers le bout.

Elle se trouve en Italie, & m'a été envoyée par MM. Ré & Bonelli; elle semble ne différer de la Pangonie mauritanique qu'en ce que sa trompe est plus courte que le corps.

15. Pangonie tachetée.

Pangonia maculata.

Pangonia thorace flavido-pubescente, lineis duabus pallidioribus; abdomine rufo-flavescente, maculis dorsalibus fuscis; alis fascia transversâ punctisque tribus posticis fuscis; proboscide brevi; palpis subteretibus.

Pangonia maculata *alis maculatis, hastello corpore dimidio breviore.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 90. *n°.* 3.

Tabanus proboscideus *oculis fuscentibus, abdomine atro, margine fulvo-pubescente, hastello corpore dimidio breviore.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 362. *n°.* 2.

Tabanus proboscideus. Coquer. *Illustr. Iconog. Inf. Dec.* 3. *p.* 111. *tab.* 25. *fig.* 1.

Pangonia tabaniformis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 4. Le mâle.

Pangonia maculata. Latr. *Ibid. t.* 4. *p.* 282.

Tanyglossa proboscidea. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 175.

Le mâle a environ six lignes de longueur. Sa trompe est noire & un peu plus longue que la moitié du corps, avec le suçoir roussêâtre. Les palpes sont aussi de cette couleur, du moins vers leur extrémité, & ont une forme presque cylindrique; leur dernier article est un peu plus grêle à sa base. Les yeux sont noirâtres & contigus. La partie de la tête qu'ils n'occupent pas est jaunâtre. L'extrémité antérieure du museau & les antennes sont roussêâtres. Le dessous de la tête est très-garni de poils jaunâtres. Le fond du corcelet est noir ou noirâtre; mais il est tout couvert d'un duvet jaunâtre, & a sur le dos deux lignes plus pâles, peu marquées. L'abdomen est d'un jaune-pâle un peu roussêâtre ou couleur de cire vierge, & garni d'un duvet soyeux & jaunâtre, particulièrement sur le bord des anneaux. Les trois premiers ont chacun, au milieu du dos, une tache noirâtre, qui, sur le second & le troisième, n'atteint pas le bord postérieur. Le dessous de l'abdomen a quelques espaces plus foncés, & il est parsemé d'un grand nombre de petits poils noirs. Les pattes sont d'un fauve-pâle. Les ailes ont des taches d'un brun-noirâtre; celles du milieu y forment une espèce de bande transverse ou sinuée. On en distingue trois autres, en forme de points, & disposés en triangle, un peu plus bas ou vers l'extrémité postérieure. La base de l'aile est encore obscure. L'on aperçoit vers le centre, un peu au-dessus de la bande du milieu, une petite tache transparente. L'abdomen est quelquefois noir, avec le premier anneau fauve, & le bord postérieur des autres blanc.

Elle se trouve en Barbarie, où elle a été recueillie par M. Desfontaines.

16. Pangonie fasciée.

Pangonia fasciata.

Pangonia corpore fusco, flavido-pubescente; abdominis segmentis intermediis & sequentibus supra anticè subnudis, fuscis; alis fuscis; pedibus rufescentibus, femoribus nigris; proboscide brevi.

Elle est longue de sept lignes, noirâtre, mais presqu'entièrement garnie d'un duvet jaunâtre. La trompe est noire, avancée, & à peine de la longueur de la tête & du corcelet. Le second article des antennules est roussêâtre. Les antennes sont de la même couleur, avec l'extrémité plus foncée. Les yeux sont noirs & contigus. Les trois petits yeux lisses sont placés sur un tubercule, au milieu du bord postérieur de la tête. Le corcelet est sans tache. Les deux premiers anneaux de l'abdomen, le bord postérieur des suivans, sont couverts en dessus d'un duvet soyeux, couché, d'un jaunâtre doré & luisant. La partie antérieure de ces derniers anneaux, étant nue ou presque nue, forme sur chaque une bande noirâtre & transverse. Le dessous de l'abdomen, à l'exception de sa base, est garni d'un duvet semblable. Les pattes sont roussêâtres, avec les cuisses & les hanches noires. Les ailes ont une teinte noirâtre, un peu plus forte, un peu au-delà du milieu, vers la côte, & plus foible au bord postérieur. Les ailerons sont d'un jaunâtre-pâle.

M. Olivier l'a trouvée à Scio & en Égypte. Les individus de sa collection, & d'après lesquels j'ai décrit cette espèce, sont mâles.

17. Pangonie fauve.

Pangonia ferruginea.

Pangonia ferruginea, abdomine maculis dorsalibus nigris, proboscide corpore breviore, alis fuscis.

Tanyglossa ferruginea *ferruginea, abdomine maculis dorsalibus nigris, alis fuscis.* Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 175. *tab.* 10. *fig.* 2. Le mâle.

Elle est longue de huit lignes, fauve & veloutée. La trompe est plus courte que le corps. Les anneaux de l'abdomen ont, au milieu du dos, une tache noire, triangulaire, dont la base est appuyée sur leur bord antérieur. Les ailes sont noirâtres, sans tache.

M. le comte de Hoffmanſegg l'a trouvée en Portugal; elle eſt très-voiſine de la Pangonie faſciée. *(Lat.)*

PANOPS. *Panops.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Véſiculeux.

Les Panops ſont des inſectes qui ont deux ailes nues, membraneuſes, veinées, & accompagnées de deux balanciers; deux antennes preſque cylindriques, avancées, droites, un peu plus longues que la tête, de trois articles, dont les deux premiers ſont courts; le troiſième long & ſans ſoie; une trompe longue, cylindrique, couchée le long du deſſous du corps, renfermant un ſuçoir de pluſieurs ſoies; leur corps eſt court, convexe, avec les ailes écartées, l'abdomen renflé & comme véſiculaire.

M. de Lamarck a établi ce genre ſur un Diptère inédit, recueilli dans la Nouvelle-Hollande par MM. Perron & Leſueur, & l'a nommé *Panops*, parce que cet inſecte, ayant de grands yeux à facettes, ſemble voir de tous côtés. Voici les caractères qu'il lui aſſigne dans un Mémoire faiſant partie des *Annales du Muſéum d'Hiſtoire naturelle*, tom. 3, pag. 265.

Antennes cylindriques, en pointe, de trois articles; les deux premiers très-courts; le dernier fort alongé.

Trompe fort longue, cylindrique, bifide à l'extrémité, abaiſſée contre la poitrine, & dépaſſant l'origine des pattes poſtérieures.

Corps comme dans les Bombilles; les ailes écartées; les cuillerons très-grands; trois pelotes aux tarſes.

Ce célèbre naturaliſte obſerve que les Panops appartiennent à la famille des Bombilles, & plus particuliérement à mes Diptères véſiculeux; qu'ils ſont remarquables par leur trompe fort longue, toujours ſaillante, non coudée, comme celle des Myopes & des Stomoxes, mais droite, comme dans les Bombilles & dans les Empis; que ces inſectes ſont bien diſtingués des Bombilles & des Empis par la direction de cette trompe, puiſque cet organe, dans l'inaction au moins, s'étend ſous le corps, au lieu qu'il ſe dirige en avant dans les premiers, & qu'il eſt perpendiculaire dans les ſeconds. Sous ce rapport les Panops reſſemblent aux Hémiptères, & M. de Lamarck juge qu'une telle analogie confirme en quelque ſorte le rapprochement qu'il a fait des Hémiptères & des Diptères. Par la forme générale du corps, les Panops ont l'aſpect des Bombilles. Ce ſavant n'en a connu qu'une ſeule eſpèce, & lui a impoſé le nom du navigateur Baudin, commandant de l'expédition aux Terres auſtrales, que les découvertes de MM. Perron & Leſueur ont rendu à jamais mémorable.

En faiſant une étude particulière des inſectes qu'ils ont rapportés de ces contrées lointaines, j'ai diſtingué une autre eſpèce de Panops, & dont les caractères ſont d'autant plus certains, qu'ils repoſent même ſur quelques différences organiques.

Les antennes ſont un peu plus longues que la tête, inſérées entre les yeux, près du ſommet de la tête, cylindracées, très-rapprochées à leur baſe, avancées, un peu divergentes, compoſées de trois articles, dont les deux inférieurs beaucoup plus courts, preſqu'égaux, approchant de la forme lenticulaire, & dont le troiſième un peu priſmatique, ſans ſoie ni ſtylet, tantôt cylindrique, avec l'extrémité un peu plus grêle, allant en pointe; tantôt un peu en maſſue ou cylindrique, mais aminci vers ſa baſe; il n'eſt point annelé.

La bouche conſiſte en deux antennules & une trompe.

Les antennules ſont ſaillantes, mais petites, preſque ſiliformes, velues, courbées, de deux articles, dont le premier aſſez long & cylindrique, & dont le ſecond un peu plus grand & ovale; elles ſont inſérées à la baſe latérale de la trompe & près du chaperon.

La trompe reſſemble à celle des Bombilles; elle eſt formée d'une gaîne demi-coriace, cylindrique, grêle, longue, bifide au bout, ayant en deſſus une rainure longitudinale, & d'un ſuçoir que je n'ai point développé, mais qui, à en juger par analogie, doit être compoſé de quatre ſoies, comme celui des Bombilles, & qui ſe loge dans la couliſſe de la gaîne. Cette trompe s'étend le long de la poitrine & du ventre, juſqu'à la naiſſance des dernières pattes ou un peu au-delà; elle eſt recouverte à ſa baſe par une pièce en carré long, arrondie en deſſus, imitant une lèvre ſupérieure.

Les Panops ont le corps court & élevé. La tête eſt petite, plus baſſe que le corcelet, preſque globuleuſe, & occupée, preſqu'en totalité, par deux yeux à réſeaux, & ſéparés par un ſimple ſillon. Sur le ſommet ſont trois petits yeux liſſes, très-rapprochés & diſpoſés en triangle. Le corcelet eſt très-convexe ou boſſu, avec le dos arrondi, & ſur lequel on apperçoit deux ou trois lignes enfoncées, plus ou moins diſtinctes. Les côtés du ſegment antérieur ſe prolongent & s'élargiſſent triangulairement en arrière pour former chacun une ſorte d'épaulette aſſez ſaillante. On remarque, entre ces épaulettes & la naiſſance des ailes, une petite plaque en boſſe. L'écuſſon ou la partie analogue eſt proéminent, tranſverſal, en ſegment de cercle ou arrondi poſtérieurement.

L'abdomen eſt grand, d'abord carré, cylindrique, enſuite rétréci, pour ſe terminer en pointe courte & obtuſe; il eſt compoſé de ſix anneaux, diſtingués par des inciſions aſſez profondes; ce qui les fait paroître plus élevés dans leur milieu. Le premier eſt plus court que les ſuivans, & le dernier eſt le plus petit.

Les pattes ſont de grandeur moyenne, ſans piquans ni éperons. Les cuiſſes ſont ovales, & les jambes & les tarſes ſont cylindriques. Les tarſes ſont terminés par deux crochets arqués, ſimples,

avec trois petites pelotes membraneuſes, blanches, dans l'entre-deux : l'intermédiaire eſt plus petite.

Les ailerons ou cuillerons ſont grands, en ovale tranſverſal, rebordés & velus ; ils cachent les balanciers.

Les ailes ſont preſqu'ovales, rejetées ſur les côtés du corps, qu'elles dépaſſent poſtérieurement, & inclinées. Leur réticulation a de l'affinité avec celle qu'ont les mêmes organes dans les Bombilles & les Cyrtes plus particuliérement.

Une cellule très-longue & preſque linéaire ſuit la côte depuis ſa baſe juſque vers le milieu de ſa longueur. Une autre cellule également étroite, mais plus petite, eſt placée au bout de la précédente, & ſe termine un peu avant l'angle extérieur : c'eſt celle que j'ai nommée *médiaſtine*. Immédiatement au deſſous d'elles on en voit une troiſième, fort longue, preſque linéaire encore, & qui eſt fermée par le bord poſtérieur ; l'angle extérieur forme ſon extrémité. Sous celle-ci eſt une quatrième, fort grande, dilatée triangulairement vers le milieu de l'aile, & reſſerrée vers le bord poſtérieur, où elle finit avec lui. Le limbe de ce même bord offre enſuite, juſqu'au côté interne, cinq autres cellules terminales, plus ou moins carrées, & dont la cinquième ou la plus interne, beaucoup plus grande, remonte aſſez haut. Sur le limbe du côté interne eſt appuyée, dans toute ſa longueur, une cellule complète, en ſegment de cercle : c'eſt l'*anale*. Le diſque de l'aile eſt enfin occupé par cinq autres cellules complètes, dont deux ſupérieures & trois inférieures. Ces dernières rempliſſent le centre de l'aile, & deux d'entr'elles, ſavoir, les plus extérieures, ſont les plus longues.

J'avoue néanmoins qu'il eſt difficile de ſe former une idée bien nette de cette réticulation de l'aile ſans le ſecours de figures. Je renverrai donc à celles qui accompagnent le Mémoire de M. de Lamarck ſur le genre Panops.

Les mœurs de ces Diptères nous ſont inconnues ; elles doivent avoir de grands rapports avec celles des Bombilles, des Uſies & des Cyrtes, à raiſon de l'affinité de leurs caractères extérieurs.

PANOPS.

PANOPS. LAMARCK. LATREILLE.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes cylindriques, avancées, un peu plus longues que la tête, de trois articles, dont les deux premiers fort courts; le dernier long, sans soie ni divisions apparentes.

Deux antennules très-petites, saillantes, presque filiformes, biarticulées, insérées à la base latérale de la trompe.

Trompe cylindrique, longue, étendue horizontalement sous le corps; suçoir de quatre soies. ?

Corps court, élevé; tête petite, basse, presqu'entiérement occupée par deux yeux à réseaux; trois petits yeux lisses; corcelet bossu; abdomen large; tarses terminés par deux crochets et trois pelotes; ailes inclinées sur les côtés du corps, ayant plusieurs cellules complètes; ailerons grands, couvrant les balanciers.

ESPÈCES.

1. PANOPS de Baudin.

Noir; antennes entiérement noires: leur dernier article aminci au bout, et allant en pointe; petits yeux lisses peu distincts, point insérés sur le tubercule; pattes noires, avec les genoux et le bout des jambes blanchâtres.

2. PANOPS flavipède.

D'un noir-bronzé; base des antennes jaunâtre; leur dernier article noir, aminci à sa base; petits yeux lisses très-distincts, placés sur un tubercule; jambes et tarses jaunâtres.

1. Panops de Baudin.

Panops Baudini.

Panops niger, antennis penitùs nigris; articulo ultimo ad apicem attenuato, acuminato; ocellis parùm distinctis, tuberculo non impositis; pedibus nigris, femorum tibiarumque apicibus albidis.

Panops Baudini. Lam. *Annal. du Muf. d'Hift. nat. tom.* 3. *p.* 266. *pl.* 22. *fig.* 3.

Panops Baudini. Latr. *Gen. Crufl. & Inf. t.* 4. *p.* 316.

Son corps eft long de fix lignes, noir, avec un duvet foyeux gris. Les antennes font un peu plus longues que la tête, toutes noires, & terminées par un article cylindrico-conique ou aminci au bout, & terminé en pointe. Les yeux font contigus par-devant, & occupent toute la face antérieure de la tête. Les petits yeux liffes font peu diftincts ou moins apparens que dans l'efpèce fuivante, & ne font point inférés fur un tubercule. Le corcelet a fur le dos deux lignes enfoncées & peu marquées. Le fecond & le troifième anneau de l'abdomen ont de chaque côté une tache latérale jaunâtre. Les pattes font noires, avec les genoux & une partie du bout des jambes blanchâtres. Les crochets des jambes font jaunes, avec l'extrémité noire. Les ailes font un peu enfumées, avec les nervures noires.

Cette efpèce fe trouve à la Nouvelle-Hollande, & fait partie de la collection du Muféum d'Hiftoire naturelle de Paris.

2. Panops flavipède.

Panops flavipes.

Panops æneo-niger, antennarum baſi flavicante, articulo ultimo ad baſin attenuato; ocellis apprimè diſtinctis, tuberculo impoſitis; tibiis tarſiſque flavidis.

Il eft de la grandeur du précédent, d'un noir-bronzé & pubefcent. Ses antennes font d'un tiers environ plus longues que les fiennes, avec les deux premiers articles jaunâtres, & le dernier noir, cylyndrico-obconique ou en maffue alongée & plus grêle vers fa naiffance. La tête eft noire, & fon devant eft entiérement occupé par les yeux. Les trois petits yeux liffes font placés fur un tubercule rond. Le corcelet a trois lignes enfoncées & parallèles fur le dos. Les épaulettes font jaunâtres. L'écuffon eft de couleur de bronze doré. Les anneaux de l'abdomen font féparés par des incifions profondes, & le quatrième & le cinquième, celui-ci furtout, ont un duvet doré. Les jambes & les tarfes font jaunâtres. Les crochets des tarfes font jaunes, avec l'extrémité noire. Les ailes ont une teinte dorée & un peu bronzée. Le milieu de leur limbe poftérieur offre une cellule de plus que les ailes de l'efpèce précédente; elle eft petite, triangulaire, & produite par la bifurcation de la nervure qui fépare la feconde & la troifième cellules marginales de ce limbe. Les ailerons font blanchâtres.

Il fe trouve à la Nouvelle-Hollande. De la collection du Muféum d'Hiftoire naturelle de Paris. *(Lat.)*

PANORPATES. *Panorpatæ.* Troifième famille d'infectes de l'Ordre des Névroptères, établie par Latreille, & dont les caractères font : des mandibules; tête prolongée en avant, en forme de roftre ou de bec; tarfes à cinq articles : elle eft formée du genre Panorpe des auteurs, que Latreille a divifé en trois; favoir : Bittaque, Panorpe & Némoptère. Les antennes, dans cette famille, font filiformes ou preſque fétacées, compofées d'un grand nombre d'articles fort courts, & inférées entre les yeux à réſeaux. La tête eft avancée en forme de bec preſque perpendiculaire, à l'extrémité duquel fe trouve la bouche, compofée d'une lèvre fupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules filiformes ou fétacées. La tête proprement dite eft courte & large. Le corcelet eft court, ellipfoïde : fon premier fegment eft petit & enfoncé. Les ailes font étroites, alongées, égales dans les uns, très-inégales dans les autres, horizontales dans tous & réticulées; les inférieures, dans le genre Némoptère, font très-longues & fort étroites. L'abdomen eft alongé, cylindrique ou preſque conique. Dans les mâles des Panorpes il eft terminé par une queue articulée, & armée de pinces; ce qui avoit fait donner à ce genre le nom de *Mouche-Scorpion.* Les pattes font courtes, & les tarfes font compofés de cinq articles.

Nous avons fait remarquer, à l'article Némoptère, que la bouche de ces infectes étoit pourvue de fix antennules; ce qui éloigne ce genre de la famille des Panorpates, & le rapproche de celle des Myrméléonides, qui font les feuls, dans l'Ordre des Névroptères, qui offrent ce caractère. La manière dont les ailes fupérieures font réticulées, bien différente de celle des Panorpes & des Bittaques, & femblable en tout à celle des Afcalaphes & des Myrméléons, nous paroît ne devoir laiffer aucun doute à ce fujet.

PANORPE. *Panorpa.* Genre d'infectes de la troifième fection de l'Ordre des Névroptères, & de la famille des Panorpates.

Les Panorpes ont les antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps; la bouche placée au bout d'un bec alongé; quatre ailes égales; l'abdomen terminé en pointe dans les femelles, & en une queue articulée, armée de pinces, dans les mâles.

Ces infectes ont été appelés par quelques auteurs *Mouches-Scorpions,* à cauſe de la forme fingulière de l'abdomen du mâle, qui fe termine en une queue articulée, femblable en quelque forte à celle d'un

Scorpion ; mais ce nom ne pouvoit convenir à un genre d'insectes : aussi Linné lui a-t-il substitué celui de *Panorpe*, qui a été adopté par tous les Entomologistes qui ont écrit après lui.

Ce genre, quoique peu nombreux, contenoit néanmoins des espèces que M. Latreille a cru avec raison devoir séparer les unes des autres : il a donc partagé en trois genres celui de Panorpe, & a établi à ses dépens ceux de Némoptère & de Bittaque ; il a conservé le nom de *Panorpe* aux espèces nommées par les auteurs *Mouches-Scorpions ;* il a appelé *Némoptères* les Panorpes dont les ailes inférieures sont très-longues, linéaires, & *Bittaque* l'espèce qui prend un peu le port d'une Tipule par la longueur de ses pattes. Les ailes, dans ces trois genres, sont diversement réticulées, & le nombre des antennules est de six dans les Némoptères, comme je l'ai fait remarquer en traitant de ces insectes, tandis qu'il n'est que de quatre dans les deux autres genres. L'inégalité des ailes distingue au premier coup-d'œil les Némoptères, non-seulement des Panorpes, avec lesquelles on les avoit mal-à-propos confondues, mais de tous les autres genres de l'Ordre des Névroptères. Les Bittaques se distinguent des Panorpes par la forme de l'abdomen, qui est simple & presque cylindrique dans les deux sexes ; par l'insertion des antennes, tout près de la base du bec, & surtout par la longueur des pattes, qui leur donneroit tout-à-fait le port d'une Tipule s'ils n'étoient pourvus de quatre ailes réticulées.

Les Némoptères me paroissent plutôt appartenir à la famille des Myrméléons qu'à celle des Panorpes, non-seulement à cause du nombre des antennules, qui est de six, mais encore par les nervures des ailes supérieures, qui est à peu près semblable à celles des Myrméléons & des Ascalaphes.

Il reste parmi les Panorpes un insecte qui doit en être séparé, & former un autre genre qui appartiendra peut-être à l'Ordre des Orthoptères : c'est la Panorpe hyémale, que Linné & Fabricius ont décrite, & que Panzer a figurée. La femelle est aptère, & porte, à l'extrémité du ventre, une appendice en forme de lame de sabre, & parfaitement semblable à celle de la plupart des Sauterelles. Le mâle a des ailes fort courtes & subulées.

Les Panorpes ont les antennes minces, filiformes, un peu plus courtes que le corps, composées de quarante articles ou environ, dont le premier est le plus gros, le second le plus court, & le troisième le plus long de tous ; les autres sont presque cylindriques. Elles sont insérées au-devant de la tête, assez près l'une de l'autre, à quelque distance des yeux.

La tête est presqu'arrondie supérieurement, un peu plus large que longue, prolongée inférieurement en une sorte de bec presqu'aussi long que le corcelet, un peu arqué, dur, presque corné, un peu rebordé de chaque côté.

La bouche, qui se trouve à l'extrémité du bec, est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure, placée au dessous d'un prolongement avancé, corné & très-pointu, est large, presque membraneuse, arrondie, ciliée ou velue tout autour.

Les mandibules sont cornées, alongées, étroites, comprimées, terminées par deux fortes dents aiguës, dont l'extérieure est la plus longue, & par une troisième intérieure, à peine marquée.

Les mâchoires sont cornées, bifides. Les divisions sont alongées, étroites, presqu'égales : l'extérieure est terminée par deux ou trois crochets dirigés en dehors ; l'intérieure a quelques cils & quelques crochets à son extrémité, qui se dirigent en dedans.

La lèvre inférieure est étroite, avancée, marquée d'un sillon longitudinal.

Les antennules antérieures sont plus longues que les postérieures, beaucoup plus longues que les mâchoires, filiformes & composées de cinq articles presqu'égaux, cylindriques ; le troisième & le quatrième sont à peine plus gros que les trois autres ; le dernier est obtus ou arrondi à son extrémité : elles sont insérées à la base extérieure des mâchoires.

Les antennules postérieures sont filiformes & composées de deux articles, dont le premier est alongé, un peu dilaté, comprimé, membraneux à son bord interne ; le dernier est ovale-alongé. Elles sont insérées très-près l'une de l'autre, à l'extrémité de la lèvre inférieure.

On voit, au sommet de la tête, trois petits yeux lisses, rapprochés, disposés en triangle. Les yeux à réseau sont grands, arrondis, un peu saillans, placés un de chaque côté de la tête.

La tête tient au corcelet par un col très-court, presque nul.

Le corcelet est plus large que la tête, un peu relevé supérieurement. Le premier segment est court, un peu rétréci ; il donne naissance, en dessous, aux deux pattes antérieures.

L'abdomen de la femelle est long, & se termine en pointe. Il est formé de neuf anneaux qui glissent, & s'emboîtent facilement les uns dans les autres, l'insecte pouvant alonger ou raccourcir de moitié son abdomen, & en diriger l'extrémité dans tous les sens. Les deux derniers articles surtout peuvent se glisser entièrement dans celui qui les précède, comme les tuyaux d'une lorguette ; le dernier est terminé par deux appendices filiformes, biarticulées, parfaitement semblables à deux antennules. Ce qui facilite le jeu de ces articles, c'est qu'ils sont formés de deux segmens, l'un supérieur & l'autre inférieur, unis ensemble de chaque côté par une membrane très-flexible, ordinairement ridée. Chaque segment est joint à celui qui le précède & à celui qui vient après par une autre membrane également flexible. On voit

distinctement les stigmates sur la membrane latérale : ils paroissent comme autant de petits boutons noirs.

L'abdomen du mâle est semblable à celui de la femelle jusqu'aux trois derniers anneaux, qui sont différemment articulés & chacun d'une seule pièce. Les deux premiers sont plus petits que le troisième, & ont un peu la forme d'un entonnoir; le troisième est ovale, beaucoup plus gros que les deux qui précèdent, & armé, à son extrémité, de deux crochets mobiles, qui se croisent & forment une sorte de pince. Cet anneau est ordinairement relevé, & l'insecte paroît vouloir s'en servir comme d'une arme offensive. Du milieu de cet anneau, il part, en dessous, deux filets velus, mobiles, & d'une seule pièce, qui se logent dans une rainure pratiquée à l'effet de les recevoir, & qui n'aboutissent qu'à l'origine des pinces : l'usage de celles-ci, ainsi que des filets, paroît être de faciliter l'accouplement de l'insecte, & peut-être aussi de le défendre contre ses ennemis.

Les pattes sont assez longues. Les hanches sont fort grandes, & paroissent formées de deux pièces. Les cuisses sont minces, longues, simples, cylindriques. Les jambes sont cylindriques, encore plus minces que les cuisses, & terminées par deux petites épines. La loupe fait voir aussi quelques épines très-courtes le long des jambes. Les tarses sont filiformes, composés de cinq articles, qui vont en diminuant de longueur; le cinquième, un peu plus long que celui qui le précède, est terminé par deux crochets & une petite pelote spongieuse, placée entre les crochets. La loupe fait voir aussi, sur les tarses, quelques épines très-courtes.

Les ailes, au nombre de quatre, sont étroites, égales en grandeur, un peu plus longues que l'abdomen; elles sont pareillement réticulées, & le réseau est formé de grandes mailles alongées, dont la plupart forment un carré long, & quelques-unes, dans le milieu, sont coupées carrément à leur extrémité, & se terminent en pointe à leur base.

Les Panorpes paroissent, dès la fin du printems, en Europe, & se montrent, pendant tout l'été, dans les lieux frais, dans les prairies, au fond des forêts & dans tous les lieux ombragés & humides. Durant le jour, elles évitent la chaleur du soleil, & se plaisent en général dans le repos. Quoique leurs ailes soient amples & mues par des muscles assez forts, elles volent peu, volent lourdement, & ne se transportent qu'à de petites distances. Quelquefois elles ne se donnent pas la peine de déployer leurs ailes quand elles sont menacées de quelque danger, mais cherchent seulement à se glisser parmi les plantes touffues qui les environnent. Elles vivent uniquement de rapine, & savent fort bien attraper de petits Diptères, des Teignes, des Alucites, des Pyrales.

Nous n'avons aucune connoissance des larves des Panorpes; nous ignorons si elles sont aquatiques, si elles vivent dans l'intérieur des végétaux, ou si elles courent par terre après leur proie.

PANORPE.

PANORPA. Linn. Geoffr. Deg. Fabr. Latr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes minces, filiformes, plus courtes que le corps.

Quatre antennules filiformes.

Tête prolongée inférieurement en un long bec, portant les parties de la bouche à son extrémité.

Trois petits yeux lisses, rapprochés.

Ailes égales, réticulées; réseau à grandes mailles, formant pour la plupart un carré long.

ESPÈCES.

1. Panorpe commune.

Ailes transparentes, avec les nervures et des taches transverses, noires.

2. Panorpe germanique.

Ailes transparentes, avec l'extrémité obscure.

3. Panorpe fasciée.

D'un fauve-obscur; ailes transparentes, avec des points et des bandes noirâtres.

4. Panorpe du Japon.

Ailes transparentes, avec deux bandes noires.

5. Panorpe Scorpion.

Très-noire; ailes noires, avec des taches blanches.

6. Panorpe du Cap.

Ailes sans tache; corps ferrugineux.

7. Panorpe hyémale.

Ailes du mâle subulées, un peu arquées et ciliées; femelle aptère.

1. Panorpe commune.

Panorpa communis.

Panorpa alis hyalinis; venis maculisque transversis, nigris.

Panorpa communis *alis æqualibus, nigro maculatis.* Linn. *Syst. Nat. tom. 2. p. 915. n°. 1. — Faun. Suec. n°. 1516.*

Panorpa communis. Fabr. *Syst. Ent. p. 313. n°. 1. — Ent. Syst. em. tom. 2. p. 97. n°. 1.*

Panorpa communis. Scop. *Ent. Carn. n°. 710.*

Panorpa. Geoffr. *Inf. Par. tom. 2. pag. 260. n°. 1. pl. 14. fig. 2.*

Musca scorpiura. Aldrov. *Inf. 386. fig. 8. 9. — 387. fig. 5. 6.*

Scorpio Musca. Frisch, *Inf. 9. tab. 14.*

Musca Scorpiuros. Mouff. *Theatr. Inf. pag. 62. fig. 3. 4. 5.*

Musca Scorpiura. Merret, *Pin. p. 200.*

Musca Scorpiuros. Jonst. *Inf. t. 9.*

Mouche-Scorpion. Réaum. *Mem. Inf. tom. 4. p. 138 & 151. tab. 8. fig. 9 & 10.*

Panorpa. Schæff. *Elem. Inf. tab. 93. — Icon. Inf. tab. 88. fig. 6. 7.*

Panorpa. Sulz. *Hist. Inf. tab. 25. fig. 9.*

Act. Nidros. 3. p. 414. tab. 6. fig. 10.

Panorpa communis. Deg. *Mem. Inf. tom. 2. pars 2. pag. 733. tab. 24. fig. 1-11. — pl. 25. fig. 1. 2.*

Panorpa. Roem. *Gen. Inf. pag. 56. tab. 25. fig. 5. 6.*

Panorpa communis. Fourcr. *Ent. Paris. t. 2. p. 360. n°. 1.*

Panorpa communis. Panz. *Faun. Germ. Fasc. 50. tab. 10.*

Panorpa communis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom. 3. p. 188. — Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom. 13. p. 19. tab. 98. fig. 2.*

Elle a environ sept lignes de longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité des ailes. Les antennes sont noires, avec le premier article d'un fauve-obscur. La tête est noire, avec un peu de fauve-obscur autour des yeux, postérieurement, & un peu de jaune près du col. Le bec est brun. Le corcelet est noir, avec deux points élevés, d'un fauve-obscur, l'un derrière l'autre, à la partie moyenne & postérieure. L'abdomen est noir dans le mâle, terminé par une queue d'un fauve-obscur, triarticulée. Le dernier article est renflé, & armé de deux crochets qui se croisent. L'abdomen de la femelle est un peu plus gros que celui du mâle, terminé en pointe, & muni de deux filets fort courts, flexibles, qui paroissent articulés. Sa couleur est noire, avec les trois derniers articles bruns. Les pattes sont d'un fauve-pâle. Les ailes sont égales, formées de mailles, dont la plupart présentent un carré long, & quelques-unes, dans le milieu, se terminent en pointe, supérieurement. Elles sont transparentes, avec le réseau noirâtre & des taches noires plus ou moins nombreuses, dont quelques-unes forment presqu'une bande.

Elle se trouve dans toute l'Europe, dans les lieux humides, les prairies & les bois ombragés.

2. Panorpe germanique.

Panorpa germanica.

Panorpa alis hyalinis, apice fuscis.

Panorpa germanica *alis æqualibus, hyalinis apice fuscis.* Linn. *Syst. Nat. tom. 2. pag. 915. n°. 2.*

Panorpa germanica. Fabr. *Syst. Ent. p. 313. n°. 2. — Ent. Syst. em. tom. 2. p. 97. n°. 2.*

Cette Panorpe paroît n'être qu'une variété de la commune, car on trouve celle-ci avec les ailes plus ou moins tachées, & quelquefois entièrement sans tache, ou n'ayant qu'un peu de noir à l'extrémité. Selon Linné, la Panorpe germanique est une fois plus petite que la commune : sa queue est plus pâle, & les ailes ont seulement leur extrémité obscure, & un point de la même couleur vers le bord extérieur.

Elle se trouve en Allemagne.

3. Panorpe fasciée.

Panorpa fasciata.

Panorpa fusco-rufescens, alis hyalinis, punctis fasciisque fuscis.

Panorpa fasciata *alis æqualibus, flavescentibus; punctis fasciisque nigris.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 2. p. 98. n°. 4.*

Elle ressemble beaucoup à la Panorpe commune pour la forme, la grandeur & les couleurs. Les antennes sont un peu velues, noires, avec les trois premiers articles fauves. Les yeux à réseau, ainsi que les trois petits yeux lisses, sont noirâtres. La tête & le bec sont fauves. Le corcelet est d'un fauve-obscur. L'abdomen est pâle, avec la queue d'un fauve-pâle, triarticulée, terminée en pince dans le mâle. Celui de la femelle est pointu, d'un fauve-obscur. Les pattes sont pâles. Les ailes sont transparentes, mais ont une très-légère teinte roussêâtre, & trois bandes irrégulières, entières ou interrompues, noirâtres; la première manque quelquefois ou est interrompue, & quelquefois, au lieu de bande, il n'y a qu'un point vers le bord extérieur; la seconde est étroite, anguleuse; la

troisième est placée à l'extrémité, mais elle est marquée de points transparens. Outre ces bandes, on voit un point vers la base, & quelques autres, moins marqués, sur les nervures transversales. Les ailes inférieures ressemblent aux supérieures pour la grandeur & les couleurs.

Elle se trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bose.

4. Panorpe du Japon.

Panorpa japonica.

Panorpa alis æqualibus hyalinis, fasciis duabus atris. Thunb. *Nov. Inf. Sp. Dissert.* 3. *p.* 67. *fig.* 79.

Elle est de la grandeur de la Panorpe commune. Les antennes sont noires, filiformes, presque de la longueur du corps. Le rostre est incliné, corné, de la longueur du corcelet. Tout le corps est noir. Les ailes sont plus longues que l'abdomen, transparentes, avec les nervures noires, une large bande au-delà du milieu & l'extrémité, noires. Les pattes sont pâles.

Elle se trouve au Japon.

5. Panorpe Scorpion.

Panorpa Scorpio.

Panorpa atra, alis nigris, albo maculatis.

Panorpa Scorpio *alis æqualibus, nigris, albo maculatis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 97. *n°.* 3.

Elle ressemble à la Panorpe commune pour la forme & la grandeur. Les antennes sont noires, un peu plus longues que la moitié du corps. Le bec est grand, tout noir. Le corcelet, la poitrine & les pattes sont noirs. L'abdomen est brun, terminé en pointe dans la femelle, avec le premier & le dernier anneau noirs. Les ailes sont noires, avec quelques petites taches transversales, blanches, transparentes, placées vers le milieu.

Je n'ai point vu le mâle; mais il a, suivant Fabricius, l'abdomen terminé par une queue triarticulée, & armée de pinces, comme dans la Panorpe commune.

Elle se trouve en Caroline, dans les lieux ombragés & humides.

6. Panorpe du Cap.

Panorpa capensis.

Panorpa alis æqualibus, immaculatis; corpore ferrugineo. Thunb. *Nov. Inf. Sp. Dissert.* 3. *p.* 67. *fig.* 78.

Elle est de la grandeur de la Panorpe commune. Les antennes sont noires, fétacées, plus courtes que le corps. La tête est ferrugineuse. Le bec est court, noir. Le corcelet est ferrugineux, marqué de deux lignes longitudinales, noires. L'abdomen est allongé, ferrugineux. Les ailes sont plus longues que le corps, transparentes, avec les nervures ferrugineuses. Les pattes sont fort longues.

Nota. Cette espèce, que je n'ai point vue, appartient peut-être au genre Bittaque de M. Latreille.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

7. Panorpe hyémale.

Panorpa hyemalis.

Panorpa alis subulatis, subincurvatis, ciliatis, femina aptera. Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 915. *n°.* 3.

Panorpa hyemalis. Fabr. *Syst. Ent. pag.* 314. *n°.* 3. — *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 98. *n°.* 5.

Panorpa hyemalis. Panz. *Faun. Suec. Fasc. tab.* 18.

Elle a une ligne & demie de longueur. Les antennes sont filiformes, de la longueur du corps ou même un peu plus longues, noirâtres, avec la base d'un fauve-obscur. La tête est d'un noir-bronzé, luisant. Le bec est plus long que la tête, assez gros, jaune, avec l'extrémité un peu obscure. Le corcelet est court, assez large, d'un noir-bronzé. Le corps est gros, d'un noir-bronzé. Les pattes sont longues, d'un jaune-pâle. Les tarses sont tous composés de cinq articles. Les ailes, au nombre de quatre, sont rapprochées les unes des autres, subulées, un peu arquées. Le mâle est sans queue. L'abdomen de la femelle est terminé par une appendice semblable à celle de la plupart des sauterelles.

On la trouve, pendant l'hiver, sur les montagnes de la Saxe, de l'Allemagne, parmi les Mousses.

Nota. Cet insecte n'appartient certainement pas à ce genre; il paroît en former un qui devra être placé peut-être parmi les Orthoptères.

PANURGE. *Panurgus.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Apiaires.

Les Panurges sont des insectes à quatre ailes nues, veinées & inégales, armés (les femelles) d'un aiguillon, pourvus d'une trompe fléchie en dessous, formée de deux mâchoires étroites, alongées, & d'une lèvre inférieure presque linéaire; qui ont quatre antennules semblables pour la forme, courtes, fétacées, dont les antérieures ont six articles, & les postérieures quatre; une lèvre supérieure, petite, découverte, arrondie; des mandibules étroites, arquées, sans dentelures; & des antennes courtes, grossissant un peu & insensiblement vers leur extrémité, & un peu coudées. Les Panurges enfin ont le corps pubescent, la tête grosse, l'abdomen déprimé, les pattes postérieures très-velues dans les femelles; une cellule radiale appendicée, & deux cellules cubitales, dont la seconde reçoit deux nerfs récurrens.

Scopoli décrivit le premier le mâle d'une espèce de ce genre & en fit une Abeille qu'il nomma

eperonée, *calcarata*. Fabricius plaça cet inſecte, ou du moins une eſpèce analogue, avec les Philanthes. Panzer y vit d'abord une Andrène, puis une Trachuſe. Je crus, d'après les formes extérieures, devoir le rapporter aux Daſypodes, & Fabricius, ainſi que M. Illiger, m'a ſuivi en cela; mais M. Kirby, dont on ne ſauroit trop admirer l'exactitude, avoit déjà remarqué que les mâchoires & la lèvre inférieure étoient fléchies & repliées en deſſous, comme dans les Abeilles. Il a formé, avec cette eſpèce & deux autres, ſa première diviſion du genre *Apis*, & qui ſuccède immédiatement à celle qui comprend les Daſypodes. Panzer, dans ſa *Révision critique des Hyménoptères*, a diſtingué génériquement, & ſous la dénomination de *Panurgus*, ces Apiaires. M. Klüg en a fait auſſi un genre particulier, celui d'*Eryops*. M. Jurine les réunit à ſes Trachuſes.

Les Panurges & les Syſtrophes ſemblent lier les Apiaires avec les Andrénètes. Leur lèvre inférieure eſt fléchie en deſſous, & a une forme preſque linéaire, comme dans les Apiaires. Les palpes de cette lèvre reſſemblent à ceux des mâchoires, de même que dans les Andrénètes. Leurs deux articles inférieurs n'imitent pas une ſoie écailleuſe, longue & comprimée, comme le font ceux des antennules poſtérieures des Apiaires. Les Panurges ſont diſtinguées des Syſtrophes par leurs antennes, qui ſont courtes & à peu près identiques dans les deux ſexes; par leurs mandibules ſimples, & en ce que leurs ailes ſupérieures n'ont que deux cellules cubitales; mais les caractères qui les éloignent des Daſypodes ne ſont pas, au premier coup-d'œil, auſſi tranchés; car le port de ces Hyménoptères eſt preſque ſemblable. Les Daſypodes néanmoins ne peuvent être confondus avec les Panurges, à raiſon de leurs mandibules bidentées, & de la direction de leur lèvre inférieure, qui ſe replie en deſſus dans le repos.

Les antennes des Panurges ſont inſérées au milieu de la face antérieure de la tête, peu écartées à leur baſe, de la longueur de la tête & du ſegment antérieur du corcelet, de douze articles dans les femelles, & de treize dans les mâles; le premier eſt cylindrique, beaucoup plus long & plus épais: ſa longueur fait preſque le tiers de la longueur totale de l'antenne; le ſecond eſt court & cylindrique; les autres forment une tige preſque cylindrique, un peu comprimée, amincie à ſon origine & groſſiſſant peu à peu vers le bout: elle fait un coude avec le premier article; le troiſième eſt un peu plus long que les ſuivans, & obconique; les ſuivans ſont courts, cylindriques, ſerrés & preſqu'égaux; le dernier eſt un peu plus alongé que le précédent, & finit en pointe. Ces organes ſont à peu près ſemblables dans les deux ſexes. Le mâle, ainſi que je l'ai dit plus haut, a ſeulement un article de plus.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules & d'une trompe.

La lèvre ſupérieure eſt courte, petite, ſaillante, inclinée, en ſegment de cercle, plus large que longue, un peu inégale en deſſus, & velue. Le milieu de ſon bord antérieur eſt droit ou un peu concave, & ſemble offrir deux petites dents, du moins dans quelques eſpèces. Elle eſt reçue dans une échancrure aſſez profonde du milieu du chaperon. J'ai apperçu une fois, ſous cette lèvre, une petite pièce membraneuſe & triangulaire.

Les mandibules ſont écailleuſes, alongées, étroites, ſtriées longitudinalement en deſſus, barbues, plus épaiſſes à leur baſe, reſſerrées enſuite, puis s'élargiſſant un peu, arquées & rétrécies vers la pointe, & ſans dentelures au côté interne. Elles ſont très-croiſées l'une ſur l'autre dans le repos.

La trompe eſt formée de deux mâchoires & d'une lèvre inférieure, longue & fléchie en deſſous.

Les mâchoires conſiſtent chacune en une valvule coriace, en demi-tube dans ſa moitié inférieure, coudée enſuite, & terminée par une pièce lancéolée, étroite, plus mince, & paroiſſant, à raiſon de ſa demi-tranſparence, comme membraneuſe.

La lèvre inférieure eſt à moitié renfermée dans une gaîne ou un tube coriace, cylindrique, long, étroit & denté au bout; l'autre moitié, ou la partie ſaillante, a la forme d'une langue longue, étroite, diminuant peu à peu de largeur ou lancéolée, preſque membraneuſe, peu ou point velue: à ſa ſortie du tube, elle eſt accompagnée de deux petites oreillettes membraneuſes, étroites, alongées, pointues, & placées une de chaque côté.

Les antennules ſont fétacées, menues, & ſemblables quant à la forme & à la conſiſtance.

Les antérieures ſont un peu plus courtes que les poſtérieures, inférées à la courbure des mâchoires, & un peu moins longues que la pièce qui les termine. Elles ſont compoſées de ſix articles cylindriques, dont le ſecond un peu plus long, le premier & le troiſième preſqu'égaux, les autres diminuant graduellement.

Les antennules poſtérieures ſont inſérées à l'extrémité ſupérieure & latérale du tube engaînant la lèvre inférieure, un peu velues & preſqu'auſſi longues que ſa partie ſaillante. Elles ſont compoſées de quatre articles, dont le premier, beaucoup plus long, preſque cylindrique, un peu plus grêle & un peu courbe inférieurement; le ſecond plus long que les ſuivans, preſque cylindrique, plus menu vers ſon extrémité ſupérieure; le troiſième obconique, & le quatrième ou le dernier preſque auſſi long que le précédent, plus menu & cylindrique. Tous ces articles ſont placés bout à bout.

Le corps eſt oblong, pointillé, ordinairement pubeſcent & même aſſez velu ſur la tête, les bords de l'abdomen & à l'anus. La tête eſt grande, plus large que le corcelet, tranſverſale, arrondie poſtérieurement, très-obtuſe ou comme tronquée en

devant, le chaperon étant large & terminé par un bord presque droit. Les yeux sont ovales, latéraux & entiers. Les trois petits yeux, lisses, sont placés en triangle sur le front. On distingue au dessous ou entre les antennes, une petite carène. Le chaperon est convexe, & plus velu dans le mâle. Le corcelet est arrondi & convexe. Le métathorax est tronqué & a une fossette au milieu de sa face postérieure. L'abdomen est assez grand, ovoide, déprimé, plus velu sur les côtés, composé de six anneaux dans les femelles, & de sept dans les mâles. La moitié antérieure du dessus de ses segmens est un peu plus élevée que l'autre : celle-ci est plus lisse, plus pâle, quelquefois même comme décolorée & scarieuse; le premier a un enfoncement dans son milieu.

Les organes sexuels du mâle sont forts, assez compliqués & en partie saillans. On apperçoit, à l'extrémité de l'anus, deux petites pièces écailleuses, plates, en forme de pelotes, & arrondies au bout : on y distingue même les crochets qui sont les plus extérieurs.

Cette extrémité postérieure du corps renferme, dans la femelle, un aiguillon assez foible, & qui est accompagné de deux petites pièces, une de chaque côté.

Le dernier segment de l'abdomen du même sexe est très-petit, triangulaire ou conique, & cannelé ou strié en dessus, comme dans les Dasypodes femelles.

Les pattes des Panurges ressemblent aussi à celles des Hyménoptères précédens : les quatre antérieures sont de longueur moyenne, mais les dernières paroissent être assez grandes, surtout dans les femelles. Les jambes & le premier article des tarses de cette paire sont garnis de poils longs & nombreux, formant un plumaceau ou une houpe alongée. Toutes les pattes, sans en excepter celles des mâles, sont généralement velues. Les cuisses sont presqu'ovales. Les jambes sont assez courtes comparativement aux tarses, & ont la forme d'un cône ou d'un triedre irrégulier & renversé. L'extrémité inférieure des quatre premières est munie d'une épine; les dernières en ont deux, & rapprochées à leur base : ces épines sont fortes & d'un jaunâtre-clair. Le premier article des tarses est fort alongé, particuliérement aux pattes postérieures; les trois suivans sont courts; le dernier l'est un peu moins, & se termine par deux crochets bifides, & une petite pelote située dans leur entre-deux.

Les pattes postérieures de quelques mâles ont, près de la naissance des cuisses ou vers le milieu de leur côté inférieur, une épine ou une dent remarquable. Panzer a pris ces individus pour des femelles; mais c'est une erreur, comme on peut facilement s'en convaincre en étudiant les organes de la génération.

Les ailes supérieures, plus grandes, comme celles de tous les Hyménoptères, sont recouvertes, à leur naissance, par un tubercule arrondi, en forme d'écaille, & assez grand. Leur stigmate est bien distinct, ovale, & séparé de la partie du bord extérieur qui précède, par un trait transparent. Elles ont, 1°. une cellule radiale, étroite, alongée, avancée, presqu'elliptique & appendicée; 2°. deux cellules cubitales, complètes, presqu'égales, dont la seconde reçoit les deux nerfs récurrens; 3°. une troisième cellule cubitale, mais incomplète. Les ailes des Dasypodes offrent une réticulation semblable; cependant leur cellule radiale n'est pas aussi distinctement appendicée.

Les Panurges sont des Apiaires solitaires, qui vivent sur les fleurs, les semi-flosculeuses plus particuliérement. Les espèces qui me sont connues, sont toutes des pays chauds ou tempérés de l'Europe, & font leurs nids dans la terre. Leurs habitudes paroissent avoir une grande analogie avec celles des Dasypodes. On n'a pas encore observé leurs métamorphoses.

PANURGE.

PANURGUS. Panz. Latr. Spinol. APIS. Scop. Oliv. Kirb.

DASYPODA. Fabr. Illig.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes grossissant un peu et insensiblement vers l'extrémité ou presque filiformes, un peu plus longues que la tête dans les deux sexes.

Lèvre supérieure petite, inclinée, reçue dans une échancrure du chaperon.

Mandibules étroites, terminées en pointe, striées en dessus, sans dentelure.

Mâchoires et lèvre inférieure formant une trompe fléchie en dessous; lèvre inférieure presque linéaire.

Quatre antennules sétacées, menues; les antérieures de six articles, dont le second plus long; les postérieures de quatre, dont le premier très-long.

Ailes supérieures ayant une cellule radiale et appendicée; deux cellules cubitales presqu'égales, dont la seconde reçoit deux nervures récurrentes.

Corps velu ou pubescent; tête grosse; abdomen ovoïde, déprimé, et armé d'un aiguillon rétractile dans la femelle; jambes et premier article des tarses des pattes postérieures du même sexe très-velus; cet article très-long.

ESPÈCES.

1. Panurge grosse-tête.

Le mâle très-noir, velu; ses pattes postérieures à hanches unidentées, à jambes droites et uniformément velues.

2. Panurge dentipède.

Le mâle très-noir, velu; ses pattes postérieures à hanches unidentées, à jambes arquées, et ayant un faisceau de poils.

3. Panurge lobé.

Le mâle très-noir, velu; ses cuisses postérieures unidentées en dessous; antennes fauves, avec la base noire.

4. Panurge unicolor.

Le mâle très-noir, velu; ses cuisses postérieures unidentées en dessous; antennes entièrement noires.

5. Panurge très-noir.

Le mâle très-noir, velu; hanches et cuisses simples ou sans dent.

6. Panurge grison.

Noir, pubescent; poils gris; hanches et cuisses simples; milieu antérieur du chaperon presque bidenté.

1. Panurge grosse-tête.

Panurgus cephalotes.

Panurgus mas corpore atro, villoso; pedibus posticis & coxis unidentatis; tibiis rectis, æquè hirsutis.

Son corps a environ cinq lignes de long; il est très-noir, luisant, pointillé, & garni, particulièrement sur le chaperon, de poils noirâtres; ceux des jambes & des tarses sont un peu plus clairs, presque bruns. La tête est proportionnellement plus grosse que dans les congénères. Les antennes sont d'un brun-noirâtre, avec les premiers articles noirs. Les mandibules sont noires, avec une tache fauve près du bout. Les organes sexuels sont très-saillans. Les épines des jambes & les derniers articles des tarses sont d'un brun-fauve. Le second article des hanches postérieures se prolonge en dessous en une dent ou épine courte, presque droite ou aiguë. Les deux dernières jambes ne sont pas arquées à leur base, & leurs poils n'y forment pas de faisceaux, comme dans l'espèce suivante. Les ailes sont un peu enfumées, avec le stigmate & les nervures bruns.

Il se trouve en Espagne, d'où il m'a été envoyé par M. Léon Dufour, médecin aux armées.

2. Panurge dentipède.

Panurgus dentipes.

Panurgus mas corpore atro, villoso; pedibus posticis, coxis unidentatis; tibiis arcuatis, fasciculato-pilosis.

Dasypoda hirsuta. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 13. *p.* 370. *n°.* 2. La femelle.

Apis hirsuta. Mus. Lesk. p. 80. *n°.* 520. ?

Apis hirsuta, var. β. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 1. *tab.* 16. *fig.* 1. La femelle.

Il ressemble beaucoup à l'espèce précédente; mais il n'est long que de trois lignes & demie. Sa tête est moins grosse. Les antennes sont plus noires. Les derniers articles des tarses sont noirâtres. L'épine du second article des hanches postérieures est proportionnellement un peu plus forte & un peu courbe à son extrémité. Le côté interne des deux dernières jambes est arqué & a un faisceau de poils. Dans la femelle, ces jambes, ainsi que le premier article des tarses qui en dépendent, sont hérissés de poils d'un fauve-pâle. Les ailes sont moins obscures que dans le Panurge Céphalote.

M. Kirby n'a connu que la femelle. C'est la variété β de son *Apis hirsuta*, variété qu'il soupçonne devoir être spécifiquement distinguée. Je regarde, en effet, l'*Apis hirsuta* de cet auteur comme la femelle de son *Apis banksiana*, espèce toujours plus grande, & dont les derniers articles des tarses sont d'un brun-fauve. M. Illiger, dans son analyse de l'ouvrage de M. Kirby, n'a pas fait mention de cette variété, & rapporte la figure que le naturaliste anglais en a donnée à l'espèce propre; ce qui ne me paroît pas exact.

Le Panurge dentipède se trouve aux environs de Paris, vers la fin de l'été, & plus communément au midi de la France.

3. Panurge lobé.

Panurgus lobatus.

Panurgus mas corpore atro, villoso; femoribus posticis infrà unidentatis; antennis rufis, basi nigris.

Panurgus lobatus. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 210.

Andrena lobata, femina. Panz. *Faun. Insect. Germ.* 82. *tab.* 16. Le mâle.

Trachusa lobata, mas. Panz. *Ibid.* 96. *tab.* 18. La femelle.

Dasypoda lobata *atra, antennis rufescentibus, femoribus posticis lobatis.* Fabr. *Syst. Pyez. n°.* 3. Le mâle.

Apis calcarata. Scop. *Ent. Carn. n°.* 802. Le mâle.

Apis calcarata. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 308. *n°.* 51. Le mâle.

Abeille éperonée. Oliv. *Encycl. méth. Hist. nat. tom.* 4. *p.* 81. *n°.* 12. Le mâle.

Apis linnæella *atra, nitida, glabriuscula, antennis dimidiato-rufis.* Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *pag.* 179. *n°.* 2. *tab.* 16. *fig.* 2. Le mâle. ?

Dasypoda lobata. Illig. *Magaz. Für. Insekt.* 1806. *p.* 86. Le mâle.

Dasypoda linnæella. Illig. *Ibid. p. ead.* Le mâle. ?

Il est très-voisin du Panurge dentipède; mais il en est bien distingué par la position de la dent des pattes postérieures. Son corps a un peu plus de trois lignes de long. Il est très-noir, luisant, pointillé, & parsemé de poils noirâtres. Les antennes sont d'un fauve-pâle, avec les quatre ou cinq premiers articles noirs. La lèvre supérieure est bidentée au milieu du bord antérieur. Les mandibules du mâle sont noires, avec une tache fauve: celles de la femelle, d'après la figure de Panzer, sont presqu'entièrement de cette dernière couleur. Les jambes & les tarses, des pattes postérieures surtout, sont garnis, dans le même individu, de poils roussâtres; ils sont moins épais & moins vifs dans le mâle. Les cuisses postérieures de celui-ci ont, au milieu de leur côté inférieur, une dent aiguë & crochue. Les derniers articles des tarses sont d'un brun-clair. Les ailes sont transparentes, avec les nervures & le stigmate noirâtres.

La deſcription de l'Abeille linnéenne de M. Kirby convient à cette eſpèce; mais cet auteur ne faiſant point mention de la dent ſi remarquable des cuiſſes poſtérieures, j'ai dû le citer avec doute: peut-être y a-t-il quelque mépriſe, relativement au ſexe.

Il ſe trouve en Allemagne, & rarement en France. J'ai reçu le mâle de M. Vaudouer.

4. PANURGE unicolor.

PANURGUS unicolor.

Panurgus mas corpore atro, villoſo; femoribus poſticis, infrà unidentatis; antennis penitùs nigris.

Panurgus unicolor. SPIN. *Inſ. Ligur. Faſc.* 2. *p.* 54.

Panurgus unicolor. LATR. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 138.

Philanthus ater *hirtus, ater, abdomine brevi, conico.* FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 292. *n°.* 13. ?

Il ne diffère du précédent que par la couleur de ſes antennes, qui ſont toutes noires. D'après un individu que M. Maximilien Spinola m'a envoyé, la tête ſeroit encore proportionnellement plus groſſe. Panzer a ſans doute induit en erreur cet eſtimable ſavant lorſqu'il a décrit le mâle de cette eſpèce pour la femelle, & réciproquement.

Il ſe trouve aux environs de Gênes.

5. PANURGE très-noir,

PANURGUS ater.

Panurgus mas corpore atro, villoſo; coxis femoribuſque inermibus.

Panurgus ater. PANZ. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 211.

Trachuſa atra. PANZ. *Faun. Inſ. Germ.* 96. *tab.* 19. Le mâle.

Apis urſina *atra, ſuprà glabriuſcula, pedibus poſticis, fulvo-hirſutiſſimis.* KIRB. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 1. La femelle, la variété exceptée.

Apis bankſiana *atra, nitida, glabriuſcula, digitis rufis.* KIRB. *Ibid. tom. id. p.* 179. *n°.* 3. Le mâle.

Daſypoda urſina. ILLIG. *Magaz. Für. Inſekt.* 1806. *p.* 85. La femelle.

Daſypoda bankſiana. ILLIG. *Ibid. pag.* 86. Le mâle.

Il eſt preſqu'auſſi grand que le Panurge groſſe-tête, & lui reſſemble beaucoup. Son corps eſt très-noir, luiſant, pointillé, avec des poils peu épais, à l'exception de ceux qui garniſſent la tête, les bords de l'abdomen & les pattes; ceux des jambes & des tarſes ſont d'un rouſſeâtre-pâle; les autres ſont noirâtres. La tête eſt forte, un peu moins cependant que dans le Panurge groſſe-tête. Les antennes & les mandibules ſont noires. La dépreſſion poſtérieure des anneaux de l'abdomen eſt ici bien marquée. On ne voit point d'épine aux hanches ni aux cuiſſes des pattes poſtérieures. Les derniers articles des tarſes ſont d'un fauve-clair. Les ailes ſont légérement enfumées, avec le ſtigmate & les nervures noirâtres.

Il ſe trouve en France, en Angleterre & dans l'Allemagne. Il eſt très-rare aux environs de Paris.

6. PANURGE griſon.

PANURGUS caneſcens.

Panurgus niger, griſeo-pubeſcens, coxis femoribuſque inermibus, clypei medio antico ſubbidentato.

Il eſt long de deux lignes & demie, d'un noir peu foncé, luiſant, avec des poils courts, clair-ſemés & griſâtres. Ceux des jambes & du premier article des pattes poſtérieures ſont jaunâtres dans la femelle. Les antennes ſont noires, avec une partie du deſſous de la tige d'un brun-rouſſeâtre. Les mandibules ſont noires, avec une tache fauve. Les angles antérieurs de l'échancrure du chaperon ſont un peu avancés en forme de dent. Les bords de cette échancrure, les côtés du chaperon, ſont en partie rouſſeâtres dans quelques individus. Le bord poſtérieur des anneaux de l'abdomen eſt plus pâle, comme décoloré, membraneux & plus luiſant. Les hanches & les cuiſſes ſont ſimples dans les deux ſexes. Les derniers articles des tarſes ſont un peu bruns. Les nervures ſont tranſparentes, ſans la moindre teinte, avec les nervures & le ſtigmate blanchâtres. Le centre du ſtigmate eſt à demi tranſparent.

M. Maximilien Spinola a découvert cette eſpèce aux environs de Gênes. M. Léon Dufour l'a auſſi trouvée en Eſpagne. *(LAT.)*

PAON. On déſigne ſous le nom de *grand Paon*, de *Paon moyen* & de *petit Paon* trois inſectes de l'Ordre des Lépidoptères, qui appartiennent au genre *Bombyx*, & qui ont reçu des auteurs ſyſtématiques les noms de *Bombyx Pavonia major, media* & *minor*. Hubner nomme la première *Bombyx Pyri*; la ſeconde, *Bombyx Carpini*, & la troiſième, *Bombyx Spini*. (*Voyez* BOMBYX.)

PAON DE JOUR *ou* ŒIL DE PAON. C'eſt le nom que Geoffroy donne au Papillon Io. (*Voyez* PAPILLON.)

Fin du tome huitième.

TABLE.

TABLE

DES NOMS LATINS CONTENUS DANS CE VOLUME.

M.

Mullio..... *Voyez* Mulion.
Muſcides..... Muſcides.
Mutilla..... Mutille.
Mutillariæ..... Mutillaires.
Mycetophagus..... Mycétophage.
Mycetophila..... Mycétophile.
Myctèrus..... Myctère.
Mydas..... Mydas.
Mydaſii..... Mydaſiens.
Mygale..... Mygale.
Mylabris..... Mylabre.
Mylaſis..... Mylaſe.
Mylœchus..... Mylæque.
Myodocha..... Myodoque.
Myopa..... Myope.
Myriapoda..... Myriapodes.
Myrmecia..... Myrmécie.
Myrmecodes..... Myrmécode.
Myrmeleon..... Myrméléon.
Myrmica..... Myrmice.
Myrmoſa..... Myrmoſe.
Myſis..... Myſis.
Myzine..... Myzine.

N.

Nabis..... Nabis.
Naucoris..... Naucore.
Nebria..... Nébrie.
Necrobia..... Nécrobie.
Necrophagi..... Nécrophages.
Necrophorus..... Nécrophore.
Necydalis..... Nécydale.
Neides..... Néide.
Nematus..... Némate.
Nemeſtrina..... Néméſtrine.
Nemoglaſſata..... Némoglolſates.
Nemognatha..... Némognathe.
Nemoptera..... Némoptère.
Nemoſoma..... Némoſome.
Nemotelus..... Némotèle.
Nemoura..... Némoure.
Nepa..... Nèpe.
Nephrotoma..... Néphrotome.
Nerius..... Nérie.
Nevroptera..... Névroptères.
Nilio..... Nilion.
Nite..... Nitèle.

Nitidulariæ..... *Voyez* Nitidulaires.
Nitidula..... Nitidule.
Noctuelitæ..... Noctuélites.
Noctua..... Noctuelle.
Nomada..... Nomade.
Nomia..... Nomie.
Noſodendron..... Noſodendre.
Notaſpis..... Notaſpe.
Noterus..... Notère.
Nothus..... Nothus.
Notonecta..... Notonecte.
Notoxus..... Notoxe.
Nycteribia..... Nycteribie.
Nymphalis..... Nymphale.
Nympha..... Nymphe.
Nymphon..... Nymphon.
Nyſſon..... Nyſſon.

O.

Ochthera..... Ochthère.
Ochtherus..... Ochthère.
Ocydromus..... Ocydrome.
Ocypode..... Ocypode.
Ocyptera..... Ocyptère.
Odacantha..... Odacanthe.
Odanata..... Odanathes.
Odontomyia..... Odontomyie.
Odynerus..... Odynère.
Œcophora..... Œcophore.
Œdemera..... Œdémère.
Œnas..... Œnas.
Œſtrus..... Œſtre.
Ogcodes..... Ogcode.
Oletera..... Oletère.
Oides..... Oide.
Oligotrophus..... Oligotrophe.
Omaliſus..... Omaliſe.
Omalium..... Omalie.
Omalus..... Omale.
Omophron..... Omophron.
Onitis..... Onite.
Onthophagus..... Onthophage.
Opatrum..... Opatre.
Ophion..... Ophion.
Opilo..... Opile.
Orcheſia..... Orchéſie.
Orcheſtes..... Orcheſte.
Oribata..... Oribate.
Orithyia..... Orithyie.

Orneodes..... *Voyez* Ornéode.
Ornithomyia..... Ornithomyie.
Orfodacna..... Orfodacne.
Orthocerus..... Orthocère.
Orthoptera..... Orthoptères.
Orycteri..... Oryctères.
Oryssus..... Oryffe.
Oscinis..... Oscine.
Osmia..... Osmie.
Osmylus..... Osmyle.
Ostracoda..... Ostracodes.
Otiophori..... Otiophores.
Otites..... Otite.
Oxæa..... Oxée.
Oxybelus..... Oxybèle.
Oxycera..... Oxycère.
Oxyopes..... Oxyope.
Oxyporus..... Oxypore.
Oxytelus..... Oxytèle.
Oxyrinchi..... Oxyrinques.

Ozæna..... *Voyez* Ozène.

P.

Pachystomus..... Pachystome.
Pœderus..... Pœdère.
Pagurus..... Pagure.
Pagurii..... Paguriens.
Palarus..... Palare.
Palæmon..... Palémon.
Palinurus..... Palinure.
Palpus..... Palpe.
Pamborus..... Pambore.
Pamphilus..... Pamphilie.
Panagæus..... Panagée.
Pangonia..... Pangonie.
Panops..... Panops.
Panorpatæ..... Panorpates.
Panorpa..... Panorpe.
Panurgus..... Panurge.
Pupa..... Nymphe.

Fin de la Table.